2018

Durango

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Ce guide a été adapté à l'intention de nos clients canadiens d'expression française. Pour cette raison, il peut différer quelque peu de la version anglaise du guide qui aurait pu accompagner votre véhicule neuf. Il est aussi possible que votre véhicule ne comporte pas certains des équipements décrits dans ce guide.

Le présent guide illustré et décrit les fonctions et les équipements de série ou en option de ce véhicule. Ce guide peut aussi comprendre des descriptions de fonctions ou d'équipements qui ne sont plus livrables ou qui n'ont pas été commandés pour ce véhicule. Veuillez ne pas tenir compte des fonctions et équipements décrits ci-après s'ils n'équipent pas le véhicule.

En ce qui concerne les véhicules vendus au Canada, le nom de FCA US LLC sera considéré comme ayant été supprimé et remplacé par celui de FCA Canada Inc.

Veuillez laisser le Guide de l'automobiliste avec le véhicule au moment où il sera vendu. Le prochain propriétaire voudra sûrement prendre connaissance des renseignements contenus dans ce guide.

FCA US LLC se réserve le droit d'apporter des modifications à la conception et aux caractéristiques techniques de ses véhicules ou de les améliorer sans, pour autant, contracter d'obligation en ce qui concerne les véhicules vendus antérieurement.

L'ALCOOL AU VOLANT

La conduite en état d'ébriété est l'une des principales causes d'accidents de la route.

Même si la teneur de votre sang en alcool est nettement inférieure à la limite imposée par la loi, vos capacités peuvent être sérieusement réduites. C'est pourquoi vous ne devez pas prendre le volant si vous avez bu. Faites-vous accompagner par une personne qui a été désignée comme conducteur non buveur, prenez un taxi, appelez un ami ou servez-vous des transports en commun.

MISE EN GARDE !

Conduire après avoir consommé de l'alcool peut être la cause d'une collision. Votre perception est moins précise, vos réflexes sont plus lents et votre jugement est diminué lorsque vous consommez de l'alcool. Ne conduisez jamais après avoir consommé de l'alcool.

© Droit réservés 2017 de FCA US LLC

TABLE DES MATIÈRES

SECTION		PAGE
1	INTRODUCTION	3
2	REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA TABLE DES MATIÈRES	9
3	PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE	15
4	PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE	151
5	SÉCURITÉ	185
6	DÉMARRAGE ET CONDUITE	285
7	EN CAS D'URGENCE	417
8	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	465
9	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	537
10	MULTIMÉDIA	551
11	ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	657
12	INDEX	663

INTRODUCTION

■ INTRODUCTION 4
■ AVERTISSEMENT DE CAPOTAGE 5
■ COMMENT UTILISER CE GUIDE 6
□ Renseignements essentiels 6
□ Symboles 7
■ MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS 8
■ MODIFICATIONS DU VÉHICULE 8

INTRODUCTION

Cher client, félicitations pour l'acquisition de votre nouveau véhicule. Soyez certain qu'il allie l'exécution de précision, le style distinctif et la qualité supérieure.

Il s'agit d'un véhicule utilitaire spécialisé. Il peut aller partout et accomplir des tâches pour lesquelles les véhicules de tourisme traditionnels n'ont pas été conçus. Sa tenue de route et sa conduite diffèrent de celles de nombreux autres véhicules de tourisme, tant sur route qu'en mode hors route; par conséquent, prenez le temps de vous familiariser avec votre véhicule. La version à 2 roues motrices de ce véhicule a été conçue pour la conduite sur route seulement. Elle n'est pas destinée à la conduite hors route ni à un usage intensif, applications qui sont réservées aux véhicules à 4 roues motrices. Lisez le guide de l'automobiliste avant de conduire ce véhicule. Assurez-vous de bien connaître toutes les commandes du véhicule, particulièrement celles utilisées pour le freinage, la direction, la transmission et la boîte de transfert. Apprenez comment votre véhicule se comporte sur les différentes chaussées. Votre habileté à conduire s'améliorera avec l'expérience. Lorsque vous conduisez en mode hors route ou lorsque vous utilisez le véhicule pour des travaux, ne surchargez pas ce dernier et ne tentez pas de contrevenir aux lois de la physique. Respectez toujours les règlements fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux partout où vous conduisez. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise ou une collision si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule. Consultez la rubrique « Conseils de conduite » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Le présent guide de l'automobiliste a été rédigé avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et vise à vous familiariser avec le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule. Il est accompagné de renseignements relatifs à la garantie et de documents à l'intention de l'automobiliste. Dans le livret de garantie joint, vous trouverez également une description des services que FCA offre à ses clients, le certificat de garantie, ainsi que les détails des modalités de validité. Veuillez prendre le temps de lire attentivement tous ces documents avec précaution avant de conduire votre véhicule pour la première fois. Le respect des directives, des recommandations, les conseils et les avertissements importants qui s'y trouvent vous aideront utiliser votre véhicule en toute sécurité et avec le plus d'agrément possible.

Ce guide du propriétaire décrit tous les modèles de ce véhicule. Les options et l'équipement dédiés à des marchés

ou à des versions spécifiques ne sont pas indiqués clairement dans le texte. Par conséquent, vous ne devez prendre en compte que l'information relative à la version, au moteur et au modèle que vous avez acheté. Tout contenu du guide de l'automobiliste qui peut ne pas s'appliquer à votre véhicule est identifié par la mention « selon l'équipement ». Toutes les données contenues dans cette publication sont conçues pour vous aider à utiliser votre véhicule de la meilleure façon possible. FCA vise une amélioration constante des véhicules fabriqués. Pour cette raison, il se réserve le droit d'apporter des modifications au modèle décrit pour des raisons techniques et/ou commerciales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Le cas échéant, consultez le supplément du guide de l'automobiliste pour obtenir des renseignements connexes liés à ce moteur.

NOTA : Après avoir lu ces publications, rangez-les dans le véhicule pour les consulter au besoin et remettez-les au nouveau propriétaire si vous vendez le véhicule.

En ce qui concerne le service après-vente, nous tenons à vous rappeler que c'est votre concessionnaire autorisé qui connaît le mieux votre véhicule, car il dispose de techniciens formés en usine, offre des pièces Mopar^{MD} d'origine et tient à ce que vous soyez satisfait.

AVERTISSEMENT DE CAPOTAGE

Les véhicules utilitaires présentent un risque de capotage nettement plus élevé que les autres types de véhicules. Ce véhicule a une garde au sol et un centre de gravité plus élevés que de nombreux véhicules de tourisme. Sa performance peut s'avérer supérieure dans plusieurs applications de type hors route. Mais, quel que soit le véhicule, si celui-ci est conduit de façon non sécuritaire, le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule. En raison de son centre de gravité plus élevé, si le conducteur en perd la maîtrise, le véhicule pourrait capoter contrairement à d'autres véhicules.

Ne tentez pas de virages serrés, de manœuvres brusques ou d'autres manœuvres de conduite dangereuse qui pourraient entraîner une perte de maîtrise du véhicule. Si vous ne conduisez pas ce véhicule de façon sécuritaire, vous risquez de provoquer une collision, un capotage, ainsi que des blessures graves ou mortelles. Conduisez prudemment.

80bfe0f0

Étiquette d'avertissement de capotage

Le conducteur et les passagers risquent de subir des blessures graves ou mortelles s'ils ne bouclent pas leur ceinture de sécurité. Dans les faits, le gouvernement américain a remarqué que l'usage systématique des ceintures de sécurité existantes pourrait éviter plus de 10 000 décès chaque année, en plus de réduire les blessures invalidantes de deux millions de personnes annuellement. En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Renseignements essentiels

Consultez la table des matières pour trouver la section où figurent les renseignements que vous cherchez.

Étant donné que les caractéristiques de votre véhicule varient selon les équipements qui ont été commandés, certaines descriptions et illustrations peuvent différer de l'équipement de votre véhicule.

Une liste complète des sujets traités figure dans l'index détaillé à la fin du présent guide de l'automobiliste.

Symboles

Consultez le tableau suivant pour obtenir une description des symboles que vous pourrez apercevoir dans votre véhicule ou dans ce guide de l'automobiliste.

MISES EN GARDE ET AVERTISSEMENTS

Ce guide de l'automobiliste contient des **AVERTISSEMENTS** vous rappelant d'éviter certaines pratiques qui peuvent causer des collisions ou des blessures voire la mort. Il contient également des **AVERTISSEMENTS** vous informant que certaines procédures risquent d'endommager votre véhicule. Vous risquez de manquer des renseignements importants si vous ne lisez pas ce guide de l'automobiliste en entier. Respectez toutes les directives énoncées dans les Mises en garde et les Avertissements.

MODIFICATIONS DU VÉHICULE

MISE EN GARDE!

Toutes les modifications apportées à ce véhicule peuvent gravement compromettre sa manœuvrabilité et sa sécurité, ce qui peut provoquer une collision entraînant des blessures graves ou mortelles.

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA TABLE DES MATIÈRES

■ VUE AVANT 10
■ VUE ARRIÈRE 11
■ TABLEAU DE BORD 12
■ INTÉRIEUR 13

VUE AVANT

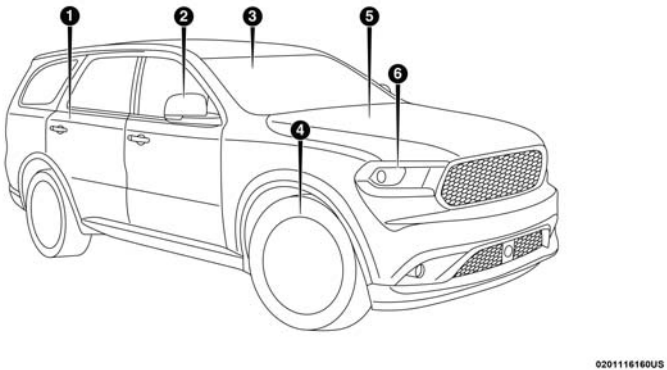

Vue avant

1 – Portières
2 – Rétroviseurs extérieurs
3 – Pare-brise
4 – Roues et pneus
5 – Capot et compartiment moteur
6 – Phares

VUE ARRIÈRE

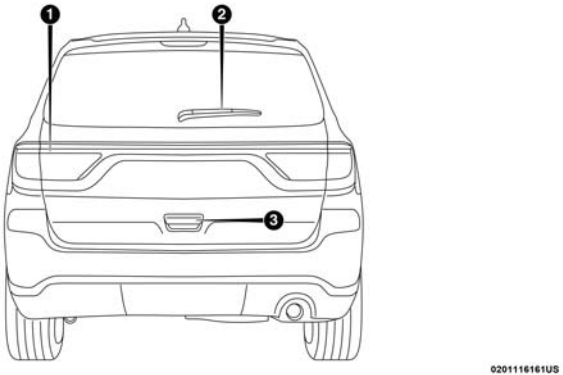

Vue arrière

1 – Feux arrière
2 – Essuie-glace arrière
3 – Hayon

TABLEAU DE BORD

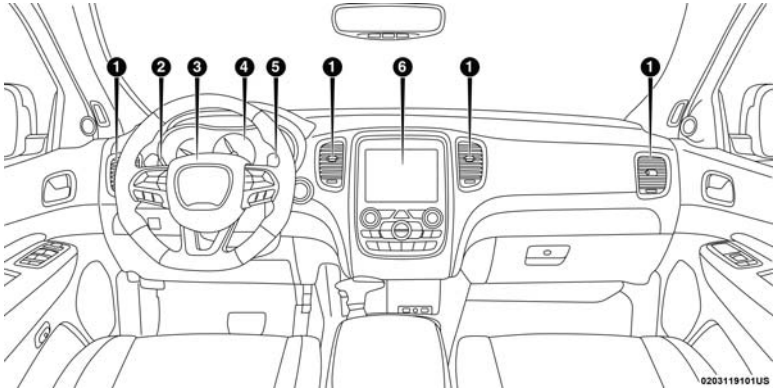

Tableau de bord

1 – Aérateurs
2 – Palette de changement de vitesses (-)
3 – Volant
4 – Groupe d'instruments
5 – Palette de changement de vitesses (+)
6 – Radio

INTÉRIEUR

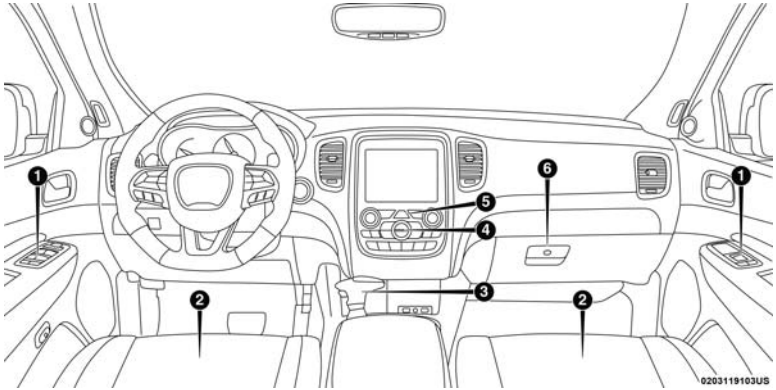

Intérieur

1 – Verrouillage des portières/commutateur des glaces
2 – Sièges
3 – Sélecteur de rapport
4 – Commandes du système de chauffage-climatisation
5 – Panneau de commande
6 – Boîte à gants

PRÉSENTATION DE VOTRE VÉHICULE

■ CLÉS 20

□ Télécommande 20

■ COMMUTATEUR D'ALLUMAGE 26

□ Bouton-poussoir d'allumage sans clé 26

□ Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche 27

□ Pile de télécommande à plat 28

■ DÉMARRAGE À DISTANCE 29

□ Utilisation du système de démarrage à distance . .29

□ Message d'annulation du démarrage à distance – selon l'équipement 30

□ Passage en mode de démarrage à distance 30

□ Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule 31

□ Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule 31

□ Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement 31

□ Généralités 32

■ ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY 32

□ Programmation des clés par le propriétaire 33

□ Clés de rechange 33

□ Généralités 34

■ SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT 34

□ Amorçage du système 35

□ Pour désarmer le système 35

□ Réamorçage du système 36

□ Alerte de tentative d'effraction 37

■ PORTIÈRES 37

□ Verrouillage manuel des portières 37

- Verrouillage électrique des portières 38
- Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif 39
- Fonction de déverrouillage automatique à la sortie – selon l'équipement 44
- Verrouillage automatique des portières – selon l'équipement 45
- Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière 45

■ SIÈGES 46

- Réglage manuel (sièges avant) 47
- Réglage électrique (sièges avant) – selon l'équipement 49
- Siège passager à commande électrique – selon l'équipement 52
- Siège à mémoire du conducteur – selon l'équipement 53
- Sièges chauffants – selon l'équipement 57
- Sièges avant ventilés – selon l'équipement 60
- Siège arrière à dossiers rabattables 60-40 61
- Sièges capitaines arrière – selon l'équipement 64
- Rabattement des sièges de troisième rangée 66

■ APPUIE-TÊTE 68

- Appuie-tête actifs – sièges avant 68
- Appuie-tête – sièges arrière. 71
- Commande électrique Appuie-tête rabattables de la troisième rangée 72

■ RÉTROVISEURS 72

- Rétroviseur intérieur jour et nuit – selon l'équipement 72
- Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement 73
- Rétroviseurs extérieurs 74
- Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique – selon l'équipement. 74
- Rétroviseurs à commande électrique 74
- Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement 75

- Inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière (disponible avec Siège à mémoire seulement) – selon l'équipement 75
- Miroirs de courtoisie éclairés 76

■ ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR 77

- Commutateur des phares 77
- Feux de jour – Selon l'équipement 78
- Levier multifonction. 78
- Inverseur route-croisement 79
- Feux de route automatiques – selon l'équipement 79
- Appel de phares 79
- Phares automatiques 79
- Feux de stationnement et éclairage du tableau de bord. 80
- Allumage automatique des phares avec les essuie-glaces 80
- Délai d'extinction des phares 80
- Avertisseur de phares allumés. 81
- Phares antibrouillard – selon l'équipement 81
- Clignotants 81
- Système d'alarme de changement de voie – selon l'équipement 82
- Protection antidécharge de la batterie 82

■ ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR 82

- Éclairage d'accueil 82

■ ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE 85

- Fonctionnement des essuie-glaces 86
- Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement 88
- Essuie-glace et lave-glace arrière 90

■ SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION . . .91

- Aperçu de la commande automatique du système de chauffage-climatisation 91
- Fonctions du système de chauffage-climatisation . .104
- Commande de réglage automatique de la température – Selon l'équipement 105

- Conseils utiles 107

■ GLACES 110

- Glaces à commande électrique 110
- Tremblement dû au vent 112

■ TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT 113

- Ouverture du toit ouvrant. 114
- Fermeture du toit ouvrant. 114
- Tremblement dû au vent 114
- Fonctionnement du rideau pare-soleil. 115
- Fonction de détection des obstacles 115
- Ventilation du toit ouvrant – mode rapide 115
- Entretien du toit ouvrant. 115
- Fonctionnement lorsque le contact est coupé. . . .115
- Procédure de réapprentissage 116

■ CAPOT 116

- Ouverture du capot 116
- Fermeture du capot 117

■ HAYON 118

- Hayon à commande électrique – selon l'équipement 118
- Caractéristiques de l'espace de chargement 120

■ OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 122

- Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink 123
- Programmation d'un système à code roulant . . .124
- Programmation d'un système à code fixe 126
- Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée 126
- Utilisation du système HomeLink 128
- Security (Sécurité) 128
- Conseils de dépannage 128
- Généralités 129

■ ÉQUIPEMENT INTERNE 130

□ Rangement 130
□ Porte-gobelets 135
□ Prises de courant électrique 137
□ Onduleur d'alimentation – selon l'équipement . .142
□ Volet de rangement pour lunettes de soleil 143

■ PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT 143
□ Déploiement des traverses 144
□ Rangement des traverses. 147

CLÉS

Télécommande

Votre véhicule est équipé d'un système d'allumage sans clé. Le système d'allumage comprend une télécommande de télédéverrouillage et un bouton-poussoir d'allumage START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT). Le système de télédéverrouillage comprend une télécommande et une fonction d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, selon l'équipement.

NOTA : Il se pourrait que vous ne trouviez pas la télécommande si elle est placée près d'un téléphone mobile, d'un ordinateur portable ou d'un autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal sans fil de la télécommande.

La télécommande comprend également une clé d'urgence logée dans la partie arrière de la télécommande.

La clé d'urgence permet d'accéder au véhicule si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande sont déchargées. La clé d'urgence sert également à verrouiller la boîte à gants. Vous pouvez conserver la clé d'urgence lorsque vous utilisez un service voiturier.

Pour retirer la clé d'urgence, faites coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie supérieure de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé hors du logement de l'autre main.

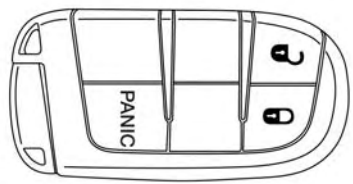

0301116130US

Télécommande

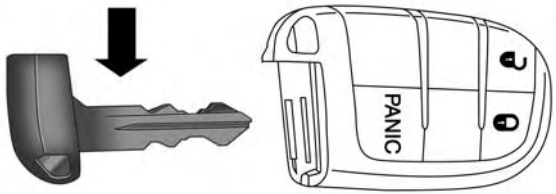

Retrait de la clé d'urgence

NOTA : Vous pouvez insérer dans le barillet de serrure la clé d'urgence taillée des deux côtés dans un sens ou dans l'autre.

NOTA : Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Mettez le côté avant de la télécommande (le côté opposé à la clé d'urgence) contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

Pour déverrouiller les portières et le hayon

Appuyez sur le bouton de déverrouillage intérieur de la portière sur le panneau de portière.

Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, ou deux fois en moins de cinq secondes pour déverrouiller toutes les portières et le hayon.

Toutes les portières peuvent être programmées pour se déverrouiller à la première pression du bouton de déverrouillage. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les ampoules de clignotant clignotent pour confirmer le signal de déverrouillage. L'éclairage d'accueil s'allume.

1st Push Of Key Fob Unlock (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)

Cette fonction vous permet de programmer le système afin de déverrouiller la portière du conducteur ou toutes les portières à la première pression du bouton de déverrouillage de la télécommande. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Portières » du chapitre « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour verrouiller les portières et le hayon

Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande pour verrouiller toutes les portières et le hayon.

Les ampoules de clignotant clignotent et l'avertisseur sonore retentit pour confirmer le signal. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Système multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction programmable.

Si le véhicule est muni du système de déverrouillage passif, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Portières » du chapitre « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif

Si une ou plusieurs portières sont ouvertes ou si le hayon est ouvert, les portières se verrouillent. Les portières se déverrouillent automatiquement si la clé est laissée dans l'habitacle, sinon les portières resteront bloquées.

Remplacement de la pile dans la clé avec télécommande

La pile de remplacement recommandée est de type CR2032.

NOTA :

- Pour le perchlorate, des consignes particulières de manutention peuvent s'appliquer. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.
- Ne touchez pas les bornes de pile qui se trouvent à l'arrière du boîtier ou sur le circuit imprimé.

1. Retirez la clé d'urgence en faisant coulisser latéralement le loquet mécanique situé sur la partie arrière de la télécommande avec votre pouce, puis tirez la clé d'urgence hors du boîtier de l'autre main.

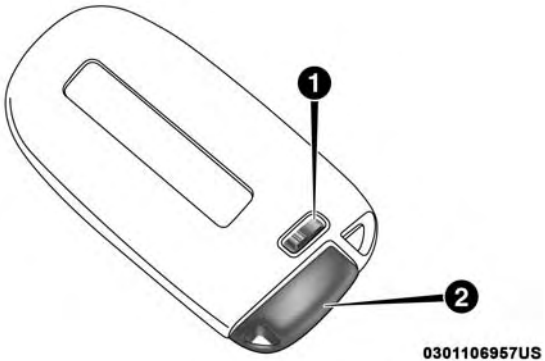

Retrait de la clé d'urgence

1 – Bouton de déverrouillage de la clé d'urgence
2 – Clé d'urgence

2. Séparez les moitiés de la télécommande en utilisant la pointe de la clé d'urgence, un tournevis à lame plate nº 2 ou une pièce de monnaie, puis séparez délicatement les deux moitiés de la télécommande. Veillez à ne pas endommager le joint d'étanchéité lorsque vous retirez les piles.

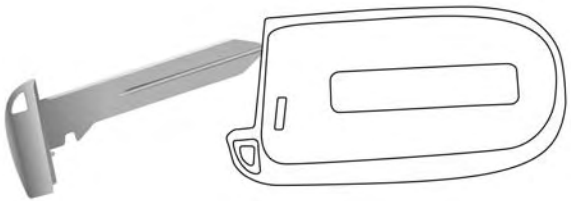

0301101915NA

Retrait de la clé d'urgence

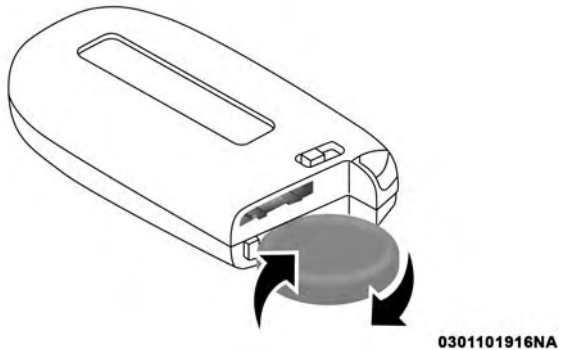

Séparation du boîtier à l'aide d'une pièce de monnaie

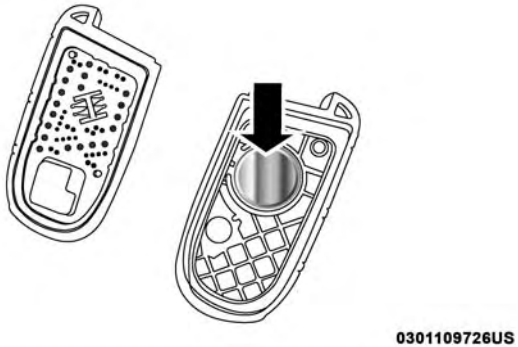

Remplacement des piles de la télécommande

3. Retirez la pile en retournant le couvercle arrière (la pile orientée vers le bas), tapotez légèrement celui-ci sur une surface dure, telle qu'une table ou un objet similaire, puis remplacez la pile. Orientez la pile avec son signe + vis-à-vis du signe + du contact situé sous le couvercle. Évitez de toucher la pile neuve avec les doigts. L'huile naturelle de la peau peut entraîner la détérioration de la pile. Si vous touchez une pile, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

4. Pour refermer le boîtier de la télécommande, enclenchez les deux moitiés ensemble.

Programmation de télécommandes additionnelles

La programmation de la télécommande peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Demande de télécommandes supplémentaires

NOTA : Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**
- **Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).**

La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

NOTA : Apportez toutes vos clés chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarreur Sentry Key.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

Bouton-poussoir d'allumage sans clé

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, à condition que la télécommande se trouve dans l'habitacle.

Le module d'allumage sans clé comporte trois modes de fonctionnement qui sont identifiés par leur nom et qui s'allument lorsque cette position est sélectionnée. Les trois modes sont OFF (ARRÊT), ACC (MARCHE) et ON/RUN (DÉMARRAGE).

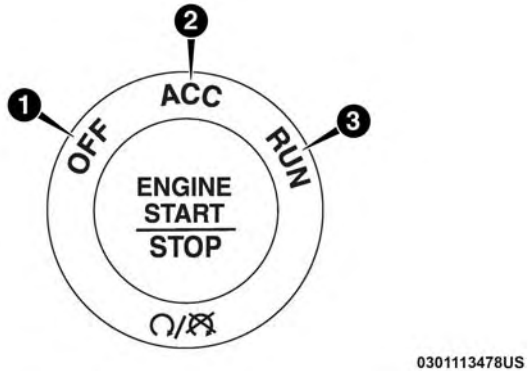

Bouton-poussoir d'allumage sans clé

1 – OFF (ARRÊT)
2 – ACC (ACCESSOIRES)
3 – RUN (MARCHE)

NOTA : Si le commutateur d'allumage ne change pas de position lorsque vous appuyez sur le bouton, il se pourrait que la pile de la télécommande soit faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le commutateur d'allumage. Mettez le côté avant de la télécommande (le côté opposé à la clé d'urgence) contre le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE

ET ARRÊT DU MOTEUR) et poussez pour actionner le commutateur d'allumage.

Message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche

Si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (ACCESSOIRES) ou ON (MARCHE) (moteur arrêté), un avertissement sonore retentit pour vous rappeler de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). En plus du carillon, le message de commutateur d'allumage en position d'accessoires ou de marche s'affiche au groupe d'instruments.

NOTA : Sur les véhicules équipés du système Uconnect, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant restent sous tension jusqu'à 10 minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction. Le délai de cette fonction est programmable. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Avant de quitter un véhicule, placez toujours la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement. Vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est HORS FONCTION, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.**
- **Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.**

AVERTISSEMENT!

Un véhicule déverrouillé constitue une invitation. Retirez toujours la télécommande du véhicule, mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT) et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez votre véhicule sans surveillance.

Pile de télécommande à plat

Fonction Key Not Detected (Clé non détectée)

Si la position du commutateur d'allumage ne change pas au moyen d'une simple pression sur le bouton d'allumage et que le message « Key Fob Not Detected » (Clé non détectée) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments est affiché, la pile de la télécommande peut être faible ou déchargée. Dans ce cas, une méthode de secours peut être utilisée pour actionner le bouton-poussoir d'allumage sans clé. Placez le côté en saillie (côté opposé de la clé d'urgence) de la télécommande contre le bouton-poussoir d'allumage sans clé, puis poussez pour actionner le commutateur d'allumage. Une fois le démarreur activé et le moteur démarré, retirez la télécommande du bouton-poussoir d'allumage sans clé.

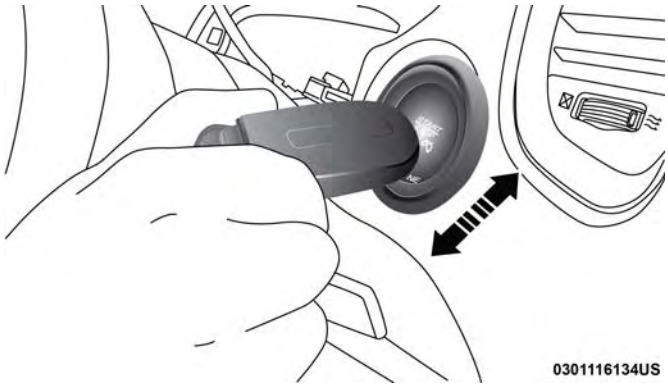

Procédure de démarrage de télécommande avec pile faible ou déchargée

DÉMARRAGE À DISTANCE

Utilisation du système de démarrage à distance

Ce système utilise la télécommande pour démarrer le moteur de façon pratique à partir de l'extérieur du véhicule tout en maintenant la sécurité. La portée du dispositif est d'environ 91 m (300 pi).

NOTA :

- Le véhicule doit être équipé d'une transmission automatique pour être muni du système de démarrage à distance.
- Des obstructions entre le véhicule et la télécommande peuvent réduire cette portée.

Toutes les conditions suivantes doivent être présentes avant le démarrage à distance :

- Le levier de vitesses est en position P (STATIONNEMENT).
- Les portières sont fermées.
- Le capot est fermé.
- Le hayon est fermé.
- Le commutateur des feux de détresse est en position d'arrêt.
- Le contacteur de feu d'arrêt est inactif (la pédale de frein n'est pas enfoncée).
- Le niveau de charge de la batterie est suffisant.
- Le système n'est pas désactivé par l'événement de démarrage à distance précédent.
- Le témoin du système d'alarme du véhicule clignote.
- Le commutateur d'allumage en position STOP/OFF (ARRÊT).
- Le niveau de carburant répond aux exigences minimales.
- Le système d'alarme antivol ne signale pas une intrusion.

MISE EN GARDE!

- **Vous ne devez pas démarrer ni faire tourner le moteur dans un garage fermé ou un endroit confiné. Le gaz d'échappement contient du monoxyde de**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

carbone (CO) qui est inodore et incolore. Le monoxyde de carbone est toxique et peut entraîner des blessures graves ou la mort en cas d'inhalation.

- **Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants. Le fonctionnement du système de démarrage à distance, de fermeture des glaces, de verrouillage des portières ou des autres commandes pourraient entraîner des blessures graves ou la mort.**

Message d'annulation du démarrage à distance – selon l'équipement

Un des messages suivants apparaît à l'affichage du groupe d'instruments si le véhicule ne démarre pas à distance ou quitte le mode de démarrage à distance de façon prématurée :

- Remote Start Aborted – Door Open (Démarrage à distance annulé – Portière ouverte)
- Remote Start Aborted – Hood Open (Démarrage à distance annulé – Capot ouvert)
- Remote Start Aborted – Liftgate Open (Démarrage à distance annulé – Hayon ouvert)
- Remote Start Aborted – Fuel Low (Démarrage à distance annulé – Bas niveau de carburant)
- Remote Start Disabled – Start Vehicle to Reset (Démarrage à distance désactivé – Démarrer le véhicule pour réinitialiser)

Le message d'annulation du démarrage à distance reste actif jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

Passage en mode de démarrage à distance

Appuyez brièvement à deux reprises sur le bouton de démarrage à distance de la télécommande en moins de cinq secondes. Les portières se verrouillent, les feux de stationnement clignotent et l'avertisseur sonore retentit deux fois (selon la programmation). Ensuite, le moteur démarre et le véhicule demeure en mode de démarrage à distance pendant un cycle de 15 minutes.

NOTA :

- En cas d'anomalie du moteur ou de bas niveau de carburant, le véhicule démarre, puis s'arrête après 10 secondes.
- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés en mode de démarrage à distance.

- Pour des raisons de sécurité, le fonctionnement des glaces à commande électrique et du toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) est désactivé en mode de démarrage à distance.
- Le moteur peut être démarré consécutivement deux fois au moyen de la télécommande. Toutefois, il faut établir le contact en appuyant deux fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) (ou le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON/RUN [MARCHE]) avant que vous ne puissiez recommencer la séquence de démarrage pour un troisième cycle.

Pour quitter le mode de démarrage à distance sans conduire le véhicule

Appuyez brièvement une fois sur le bouton de démarrage à distance ou laissez le moteur tourner pendant tout le cycle de 15 minutes.

NOTA : Afin d'éviter des arrêts intempestifs, le système désactivera cette fonction d'arrêt du bouton de démarrage à distance pendant deux secondes après avoir reçu une demande valide de démarrage à distance.

Pour quitter le mode de démarrage à distance et conduire le véhicule

Avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières, ou déverrouiller le véhicule au moyen du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif et des poignées de portière à déverrouillage passif, et désamorcer le système d'alarme antivol (selon l'équipement). Ensuite, avant la fin du cycle de 15 minutes, appuyez brièvement sur le bouton START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT).

NOTA : Pour les véhicules qui sont munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif, le message « Remote Start Active – Push Start Button » (Démarrage à distance activé – appuyer sur le bouton de démarrage) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton START (DÉMARRAGE) de l'allumage.

Système de démarrage à distance avec fonctions confort – selon l'équipement

Lorsque le système de démarrage à distance est activé, les fonctions de volant chauffant et de siège chauffant du conducteur s'activeront automatiquement par temps froid.

Par temps chaud, la fonction de siège ventilé du conducteur s'activera automatiquement lorsque le système de démarrage à distance est activé. Ces fonctions resteront activées pendant toute la durée du démarrage à distance ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit mis à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Le système de démarrage à distance avec fonctions confort peut être activé et désactivé à partir du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » de la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du système de démarrage à distance avec fonctions confort.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

ANTIDÉMARREUR SENTRY KEY

L'antidémarreur Sentry Key neutralise le moteur pour prévenir toute utilisation non autorisée du véhicule. Le système n'a pas besoin d'être amorcé ou activé. Il fonctionne automatiquement, peu importe que le véhicule soit verrouillé ou non.

Le système utilise une télécommande réglée à l'usine, un bouton-poussoir d'allumage sans clé et un récepteur radiofréquence pour prévenir l'utilisation non autorisée du véhicule. Par conséquent, seules les télécommandes programmées pour le véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Si une télécommande non valide est utilisée pour tenter mettre le moteur en marche, le système empêche le démarrage de ce

dernier. Le système coupe le moteur dans les deux secondes qui suivent le démarrage du moteur si une télécommande non valide a été utilisée pour faire démarrer le moteur.

Une fois le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), le témoin de sécurité du véhicule s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin reste allumé après cette vérification, une anomalie est présente dans le circuit électronique. De plus, si le témoin se met à clignoter après la vérification du fonctionnement de l'ampoule, cela signifie qu'une télécommande non valide a été utilisée pour démarrer le moteur. Dans un de ces deux cas, le moteur est coupé après deux secondes.

Si le témoin de sécurité du véhicule s'allume durant le fonctionnement normal du véhicule (le moteur est en marche pendant plus de 10 secondes), une anomalie est présente dans le circuit électronique. Dans ce cas, le véhicule doit être réparé dans les plus brefs délais par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

L'antidémarreur Sentry Key n'est pas compatible avec certains systèmes de démarrage à distance du marché secondaire. L'utilisation de ces dispositifs peut entraîner des problèmes de démarrage et altérer la protection antivol du véhicule.

Toutes les télécommandes fournies avec votre nouveau véhicule ont été programmées en fonction du circuit électronique du véhicule.

Programmation des clés par le propriétaire

La programmation des télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé.

Clés de rechange

NOTA : Seules les télécommandes programmées pour le circuit électronique du véhicule peuvent faire démarrer le moteur et permettre l'utilisation du véhicule. Une télécommande programmée pour un véhicule ne peut pas être reprogrammée pour un autre véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Retirez toujours les télécommandes du véhicule et verrouillez toutes les portières lorsque vous laissez le véhicule sans surveillance.**
- **Si votre véhicule est muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage, n'oubliez pas de toujours placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).**

NOTA : La programmation de nouvelles télécommandes peut être effectuée chez un concessionnaire autorisé. Celle-ci consiste en la programmation d'une télécommande vierge en fonction de l'électronique du véhicule. Une télécommande vierge est une télécommande qui n'a jamais été programmée.

Apportez toutes vos clés chez un concessionnaire autorisé lorsque vous lui faites vérifier l'antidémarreur Sentry Key.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'alarme antivol contrôle les portières du véhicule et détecte leur ouverture ainsi que l'utilisation non autorisée du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage. Lorsque le système d'alarme antivol est activé, les commutateurs intérieurs des serrures de portière et du hayon sont désactivés. Si l'alarme se déclenche, le système d'alarme antivol émet des signaux sonores et visuels : l'avertisseur sonore retentit à intervalles

réguliers, les clignotants et les feux de stationnement clignotent et le témoin de sécurité du véhicule situé dans le groupe d'instruments clignote.

Amorçage du système

Effectuez ces étapes pour activer le système d'alarme antivol :

1. Assurez-vous que le contact soit COUPÉ (consultez le paragraphe « Commutateur d'allumage » dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements).
2. Exécutez une des méthodes suivantes pour verrouiller le véhicule :
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières intérieur lorsque la portière du conducteur ou du passager est ouverte.
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur la poignée de portière à déverrouillage passif extérieure en vous assurant d'avoir une télécommande valide dans la même zone extérieure (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Portières » du chapitre « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements).
   - Appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
3. Si une portière est ouverte, fermez-la.

NOTA : Neutralisation manuelle du système d'alarme antivol

Le système d'alarme antivol ne s'amorce pas si vous verrouillez les portières à l'aide du bouton de verrouillage manuel.

Pour désarmer le système

Le système d'alarme antivol du véhicule peut être désarmé au moyen d'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Saisissez la poignée de portière à déverrouillage passif (selon l'équipement, consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » dans la section « Portières » du chapitre « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements).

- Déplacez le commutateur d'allumage hors de la position OFF (ARRÊT).
  - Dans le cas des véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif, appuyez sur le bouton d'allumage sans clé (nécessite au moins une télécommande valide dans le véhicule).
  - Dans le cas des véhicules qui ne sont pas munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif, insérez une clé valide dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position ON (MARCHE).

NOTA :

- Le barillet de serrure de la portière du conducteur et le bouton de hayon sur la télécommande ne peuvent pas amorcer ou désamorcer le système d'alarme antivol.
- Le système d'alarme antivol demeure amorcé pendant l'ouverture du hayon à commande électrique. Si vous appuyez sur le bouton de hayon, le système d'alarme antivol ne se désamorce pas. L'alarme retentira si un intrus pénètre dans le véhicule par le hayon et ouvre une des portières.
- Lorsque le système d'alarme antivol du véhicule est activé, les commutateurs intérieurs de verrouillage électrique des portières ne permettent pas de déverrouiller les portières.

Le système d'alarme antivol est conçu pour protéger votre véhicule. Cependant, il peut, dans certaines conditions, se déclencher intempestivement. Si vous avez exécuté l'une des séquences d'armement précédemment décrites, le système d'alarme antivol du véhicule est activé, que vous vous trouviez à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule. Si vous demeurez dans le véhicule et que vous ouvrez une portière, l'alarme se déclenche. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Si le système d'alarme antivol du véhicule est activé et que la batterie est débranchée, le système d'alarme antivol demeurera activé lorsque la batterie sera rebranchée; les feux extérieurs clignoteront et l'avertisseur sonore retentira. Dans un tel cas, désactivez le système d'alarme antivol du véhicule.

Réamorçage du système

Si l'alarme se déclenche et qu'aucune mesure n'est prise pour désarmer le système d'alarme antivol, l'avertisseur

sonore s'arrête après 29 secondes, cinq secondes entre les cycles, jusqu'à huit cycles si le déclenchement reste actif, puis l'alarme de sécurité se réamorce.

Alerte de tentative d'effraction

Si le système d'alarme antivol du véhicule s'est déclenché en votre absence, l'avertisseur sonore retentit trois fois et les feux extérieurs clignotent trois fois lorsque vous désarmez le système. Vérifiez la présence d'effraction dans le véhicule.

PORTIÈRES

Verrouillage manuel des portières

Les portières munies du verrouillage à commande électrique peuvent être verrouillées ou déverrouillées manuellement de l'intérieur du véhicule à l'aide du bouton de verrouillage de portière. Pour verrouiller chaque portière, appuyez sur le bouton de verrouillage des portières situé sur chaque panneau de garnissage de portière vers le bas. Pour déverrouiller les portières avant, tirez sur la poignée de portière intérieure jusqu'au premier cran. Pour déverrouiller les portières arrière, tirez vers le haut sur le bouton de verrouillage des portières situé sur le panneau de garnissage de portière. Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque vous fermez la portière, celle-ci se verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la clé à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

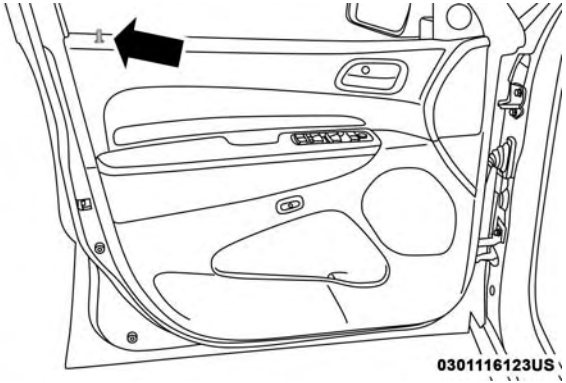

Bouton de verrouillage manuel des portières

MISE EN GARDE!

- **Pour assurer votre sécurité et votre protection en cas de collision, verrouillez toutes les portières lorsque vous roulez et lorsque vous stationnez et quittez votre véhicule.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé.**
- **Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est hors fonction, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières. L'utilisation non supervisée de l'équipement d'un véhicule peut engendrer des blessures graves, voire mortelles.**

Verrouillage électrique des portières

Chaque panneau de portière avant est pourvu de commutateurs de verrouillage et de déverrouillage à commande électrique des portières. Appuyez sur le commutateur pour verrouiller ou déverrouiller les portières et le hayon.

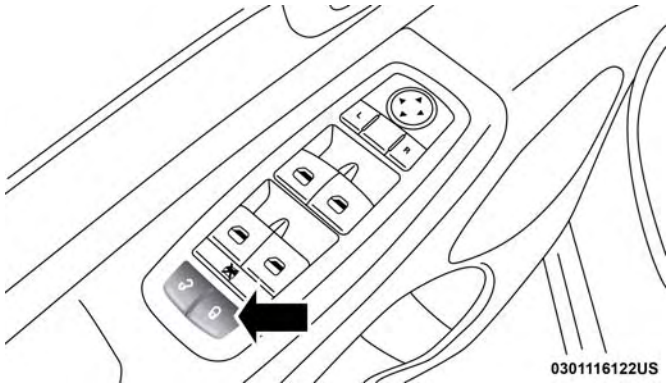

Commutateurs de verrouillage électrique des portières

Si le bouton de verrouillage est abaissé lorsque vous fermez la portière, celle-ci se verrouille. Par conséquent, veillez à ne pas laisser la télécommande à l'intérieur du véhicule avant de fermer la portière.

NOTA : La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès sans clé du véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de démarrage sans clé de démarrer le véhicule.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage des portières lorsque la position d'allumage est ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE) et que la portière du conducteur ou du passager avant est ouverte, les portières ne se verrouillent pas.

Si une portière arrière est verrouillée, il faut d'abord la déverrouiller avant qu'elle puisse être ouverte de l'intérieur du véhicule. La portière peut être manuellement déverrouillée en relevant le bouton de verrouillage.

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif

Le système de déverrouillage passif a été conçu pour améliorer le système de télédéverrouillage et est une fonction du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif. Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.

NOTA :

- Le système de déverrouillage passif peut être programmé pour être ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Si vous portez des gants ou s'il a plu/neigé sur une poignée de portière à déverrouillage passif, la sensibilité de déverrouillage peut être réduite, entraînant un temps de réaction plus lent.
- Si le véhicule est déverrouillé au moyen du système de déverrouillage passif et qu'aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes, le véhicule se verrouillera de nouveau et l'alarme de sécurité, selon l'équipement, s'amorcera.
- La télécommande peut ne pas être détectée par le système d'accès sans clé du véhicule s'il se trouve à côté d'un téléphone mobile, ordinateur portable ou autre appareil électronique; ces dispositifs pourraient bloquer le signal de la télécommande sans fil et empêcher le système de démarrage sans clé de démarrer le véhicule.

- Le système déverrouillage passif active les phares d'approche pendant la durée définie par le client (0, 30, 60, ou 90 secondes) et fait clignoter les clignotants. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements

Déverrouillage de portière à partir de la portière du conducteur :

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière du conducteur, saisissez la poignée de portière avant du conducteur pour déverrouiller automatiquement la portière du conducteur. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.

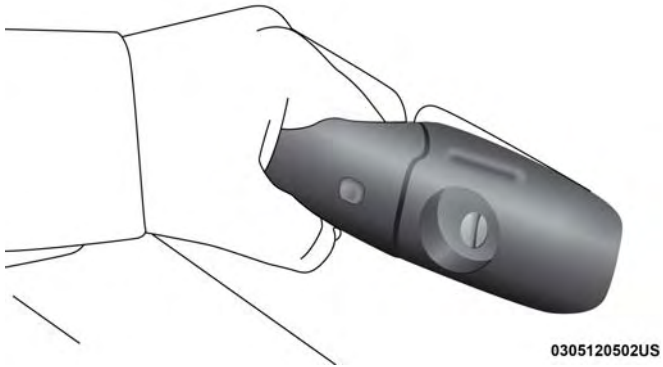

Saisissez la poignée de portière pour déverrouiller

NOTA : Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée, toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous saisissez la poignée de portière avant du conducteur. Pour choisir entre les fonctions « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) et « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Déverrouillage de portière à partir de la portière du passager :

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière passager, saisissez la poignée de portière du passager avant pour déverrouiller automatiquement les quatre portières. Le bouton de verrouillage du panneau intérieur de portière s'élève lorsque la portière est déverrouillée.

NOTA : Toutes les portières se déverrouillent lorsque vous saisissez la poignée de portière du passager avant, peu importe le réglage de préférence du conducteur de déverrouillage de portière (« Unlock Driver Door 1st Press » [Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton] ou « Unlock All Doors 1st Press » [Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton]).

Pour prévenir l'oubli d'une télécommande du système de déverrouillage passif dans le véhicule verrouillé

Afin de minimiser le risque d'oublier une télécommande du système de déverrouillage passif dans votre véhicule, le système de déverrouillage passif est muni d'une fonction de déverrouillage automatique de portière qui est activée si le contact est COUPÉ.

Si l'une des portières du véhicule est ouverte et que vous verrouillez le véhicule à l'aide du commutateur du panneau de portière, une fois que toutes les portières sont fermées, une vérification de l'habitacle et de l'extérieur du véhicule est effectuée pour déterminer s'il s'y trouve une télécommande du système de déverrouillage passif valide. Si une des télécommandes du système de déverrouillage passif est détectée à l'intérieur du véhicule et qu'aucune autre télécommande du système de déverrouillage passif valide n'est détectée à l'extérieur du véhicule, le système de déverrouillage passif déverrouille automatiquement toutes les portières du véhicule et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois (à la troisième tentative, TOUTES les portières se verrouillent et la télécommande du système de déverrouillage passif peut être verrouillée à l'intérieur du véhicule).

Déverrouillage et accès au hayon

La fonction de déverrouillage passif du hayon est intégrée dans la poignée du hayon électronique. En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,5 m (5 pi) du hayon, tirez la poignée du hayon électronique pour l'ouvrir en mode électrique dans le cas des véhicules munis d'un

hayon à commande électrique. Tirez la poignée du hayon électronique et soulevez le hayon dans le cas des véhicules munis d'un hayon à commande manuelle.

NOTA : Si le véhicule est déverrouillé, le hayon s'ouvrira à l'aide de la poignée, sans utiliser aucune télécommande.

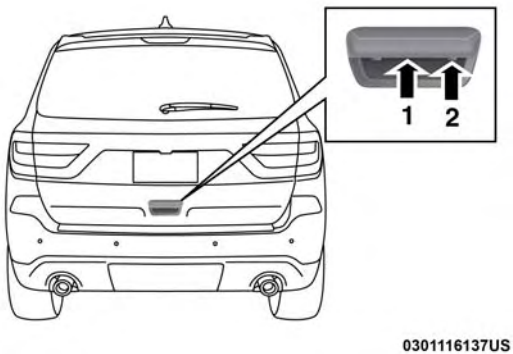

Emplacement du bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif

1 – Commutateur de déverrouillage électronique
2 – Emplacement du bouton de verrouillage

Verrouillage du hayon

En ayant en main une télécommande munie du système de déverrouillage passif valide qui se trouve à moins de 1,5 m (5 pi) du hayon, appuyez sur le bouton de verrouillage du système de déverrouillage passif situé à la droite de la poignée du hayon électronique.

NOTA : Si la fonction « Unlock All Doors 1st Press » (Déverrouiller toutes les portières à la première pression du bouton) est programmée dans Réglages du système Uconnect, toutes les portières se déverrouilleront lorsque vous appuyez sur le bouton du hayon. Si la fonction « Unlock Driver Door 1st Press » (Déverrouiller la portière du conducteur à la première pression du bouton) est programmée dans les réglages du système Uconnect, le hayon se déverrouillera lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage électronique du hayon. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Verrouillage des portières du véhicule

À l'aide d'une télécommande du système de déverrouillage passif qui se trouve à moins de 1,5 m (5 pi) de la poignée de portière avant du conducteur ou du passager,

appuyez sur le bouton de verrouillage de la poignée de portière pour verrouiller toutes les portières et le hayon.

NOTA : Cette fonction active l'avertisseur sonore lorsque les portières sont verrouillées à l'aide du bouton de verrouillage de la poignée de portière. Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

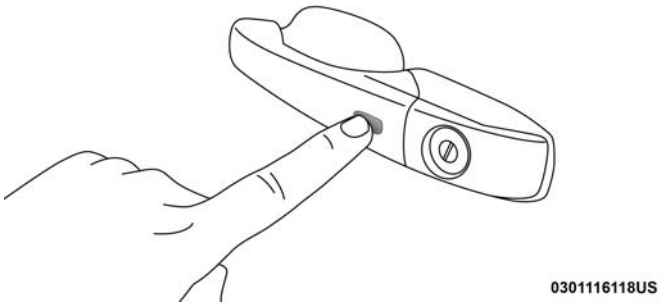

Appuyez sur le bouton de la poignée de portière pour verrouiller

NOTA : NE saisissez PAS la poignée de portière en même temps que vous appuyez sur le bouton de poignée de portière. Cela pourrait déverrouiller les portières.

Ne saisissez PAS la poignée de portière lors du verrouillage

NOTA :

- Après avoir appuyé sur le bouton de la poignée de portière, vous devez attendre deux secondes avant de pouvoir verrouiller ou déverrouiller les portières au moyen de la poignée de portière à déverrouillage passif ou du bouton de poignée de portière. Cela vous permet

de vérifier si les portières sont verrouillées en tirant sur la poignée de portière, sans que le véhicule ne réagisse et les déverrouille.

- Le système de déverrouillage passif ne fonctionne pas si la pile de la télécommande est déchargée.
- La proximité des dispositifs mobiles peut avoir un effet sur le système de déverrouillage passif.

Vous pouvez aussi verrouiller les portières à l'aide de la télécommande ou du bouton de verrouillage situé sur le panneau intérieur de portière.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Fonction de déverrouillage automatique à la sortie – selon l'équipement

Si la fonction de déverrouillage automatique est activée, elle déverrouille toutes les portières lorsque l'une d'elle est ouverte, si le véhicule est à l'arrêt et le levier de vitesses à la position P (STATIONNEMENT). Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Verrouillage automatique des portières – selon l'équipement

Lorsque cette fonction est activée, les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 24 km/h (15 mi/h). La fonction de verrouillage automatique des portières peut être activée ou désactivée dans les sections « Uconnect Settings » (Réglages du système Uconnect) dans la radio. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière

Pour mieux protéger les jeunes enfants assis à l'arrière, les portières arrière sont munies d'un système de verrouillage sécurité-enfants.

Pour activer ou désactiver le système de verrouillage des portières sécurité-enfants

1. Ouvrez la portière arrière.
2. Insérez la pointe de la clé d'urgence dans la serrure, puis tournez-la à la position de verrouillage ou de déverrouillage.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour la portière arrière opposée.

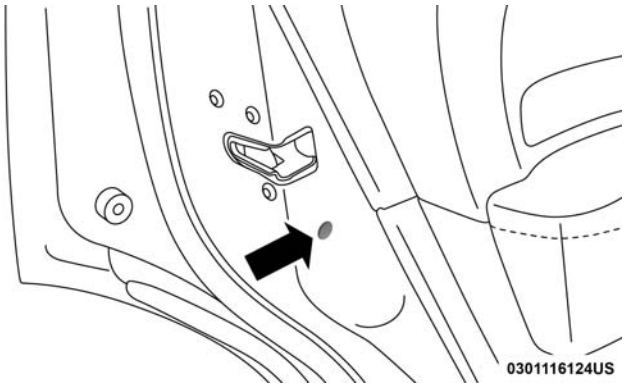

Emplacement des verrous du système de verrouillage des portières sécurité-enfants

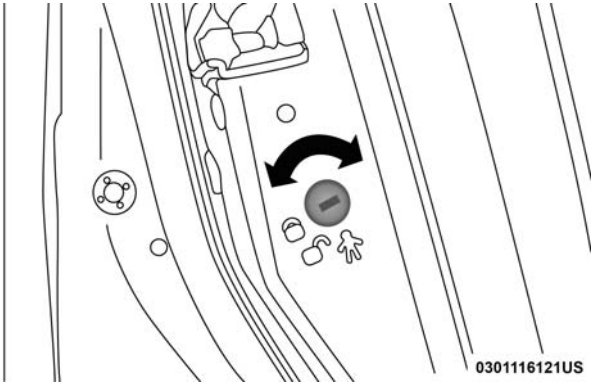

Fonction de verrouillage des portières sécurité-enfants

MISE EN GARDE!

Évitez que des passagers se retrouvent coincés dans le véhicule en cas de collision. N'oubliez pas que les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le système de verrouillage sécurité-enfants est enclenché (verrouillé).

NOTA : En cas d'urgence, pour sortir du véhicule lorsque le système est enclenché, levez le bouton de verrouillage (position de déverrouillage), abaissez la glace et ouvrez la portière au moyen de la poignée extérieure de portière.

SIÈGES

Les sièges constituent un élément des dispositifs de retenue des occupants du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Réglage manuel (sièges avant)

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée correctement et vous pourriez être blessé. Réglez la position du siège uniquement lorsque le véhicule est stationné.**
- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous pourriez glisser sous la ceinture de sécurité et risqueriez de subir des blessures graves ou la mort. Utilisez le levier de réglage d'inclinaison du siège seulement lorsque le véhicule est stationné.**

Réglage manuel vers l'avant ou vers l'arrière du siège du passager avant

Certains modèles peuvent être munis d'un siège passager avant à réglage manuel. Le siège du passager peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière au moyen d'une barre située à l'avant du coussin de siège, près du plancher.

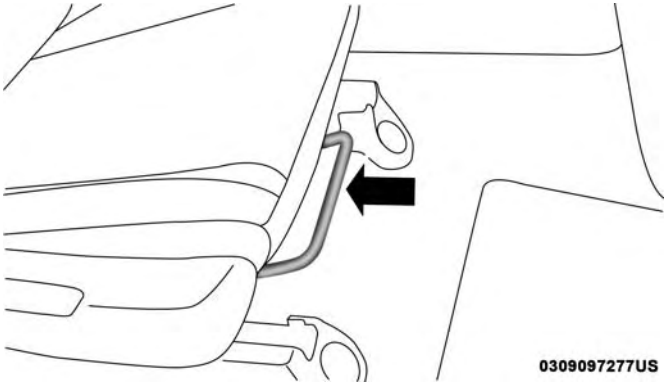

Barre de réglage

Lorsque vous êtes assis dans le siège, soulevez la barre située sous le coussin de siège et déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière. Relâchez la barre lorsque la position voulue est atteinte. En vous servant de la pression exercée par votre corps, déplacez le siège vers l'avant ou vers l'arrière pour bien enclencher les cliquets du mécanisme de réglage.

MISE EN GARDE!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**

Réglage manuel du dossier de siège du passager avant – Inclinaison

Pour régler le dossier, soulevez le levier situé sur le côté extérieur du siège, penchez-vous vers l'arrière jusqu'à la position voulue, puis relâchez le levier. Pour remettre le dossier à sa position initiale, tirez le levier, penchez-vous vers l'avant, puis relâchez le levier.

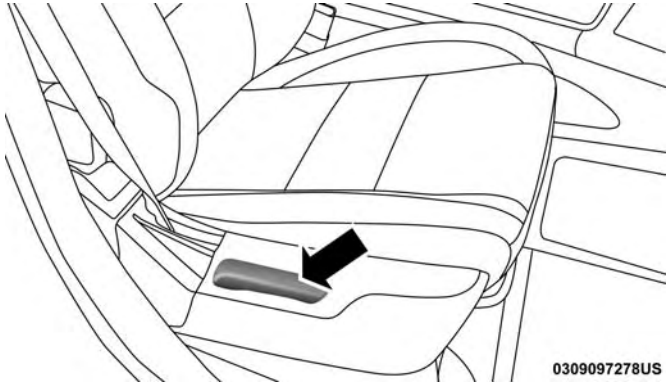

Levier d'inclinaison

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.

Siège passager avant rabattable à plat – selon l'équipement

Pour rabattre le dossier de siège en position à plat, soulevez le levier d'inclinaison et poussez le dossier de siège

vers l'avant. Pour ramener le dossier de siège à la position assise, relevez-le jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

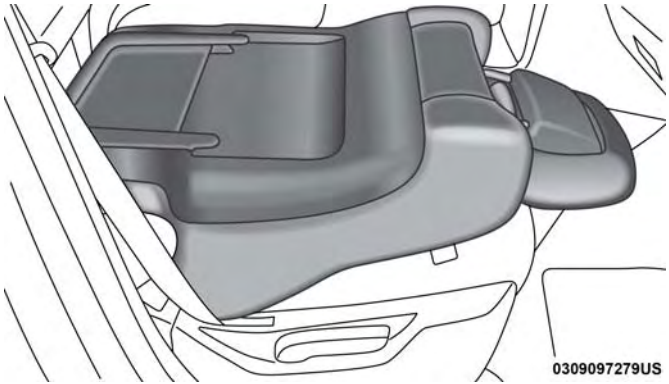

Siège passager rabattable à plat

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de régler la position de votre siège lorsque le véhicule roule. Le déplacement soudain du siège peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule. La ceinture de sécurité pourrait ne pas être ajustée correctement et vous pourriez subir des blessures graves ou mortelles. Réglez la position du siège**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

uniquement lorsque le véhicule est stationné.

- **Ne conduisez pas avec un dossier de siège incliné vers l'arrière de façon que le baudrier de la ceinture de sécurité ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous pourriez glisser sous la ceinture de sécurité et subir des blessures graves ou mortelles. Utilisez le levier de réglage d'inclinaison du siège seulement lorsque le véhicule est stationné.**

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Réglage électrique (sièges avant) – selon l'équipement

Certains modèles peuvent être équipés de sièges du conducteur et du passager avant à commande électrique à huit directions. Les commutateurs des sièges à commande électrique se trouvent sur le côté extérieur du siège. Les

sièges sont dotés de deux commutateurs qui contrôlent le mouvement du coussin de siège et du dossier.

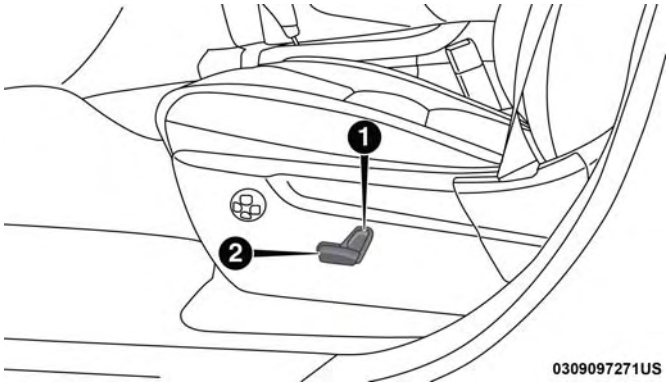

Commutateurs de siège à réglage électrique

1 – Commutateur de dossier de siège
2 – Commutateur de siège

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur l'arrière du commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé dans deux directions. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du dossier

L'angle du dossier peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur de dossier vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

MISE EN GARDE!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**
- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.**

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Support lombaire à réglage électrique – selon l'équipement

Les véhicules qui sont équipés de sièges de conducteur et de passager à réglage électrique peuvent aussi être munis d'un support lombaire à réglage électrique. Le commutateur du support lombaire à réglage électrique est situé sur le côté extérieur du siège à réglage électrique. Appuyez sur la commande vers l'avant pour augmenter le support lombaire. Appuyez sur la commande vers l'arrière pour diminuer le support lombaire. Pour lever ou abaisser la position du support lombaire, appuyez sur la commande vers le haut ou vers le bas.

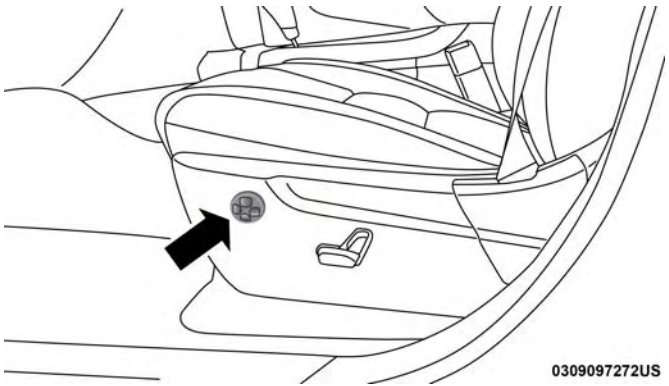

Commutateur du support lombaire à réglage électrique

Siège passager à commande électrique – selon l'équipement

Certains modèles sont munis d'un siège de passager à réglage électrique à six directions. La commande de siège à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège. La commande est utilisée pour contrôler le déplacement du siège et du coussin de siège.

Réglage du siège vers l'avant ou vers l'arrière

Le siège peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur du siège vers l'avant ou vers l'arrière. Le siège dans le sens du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Réglage du siège vers le haut ou vers le bas

La hauteur des sièges peut être réglée vers le haut ou vers le bas. Tirez le commutateur de siège vers le haut ou appuyez sur l'arrière du commutateur de siège vers le bas pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du siège vers le haut ou vers le bas

L'angle du coussin de siège peut être réglé dans deux directions. Tirez vers le haut ou appuyez vers le bas sur l'avant du commutateur de siège pour déplacer l'avant du coussin de siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

Inclinaison du dossier

L'angle du dossier peut être réglé vers l'avant ou vers l'arrière. Appuyez sur le commutateur de dossier vers l'avant ou vers l'arrière pour déplacer le siège dans la direction du commutateur. Relâchez le commutateur lorsque la position voulue est atteinte.

MISE EN GARDE!

- **Le réglage du siège lorsque vous conduisez peut être dangereux. Le déplacement du siège lorsque vous conduisez peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule qui risquerait de provoquer une collision, des blessures graves ou la mort.**
- **Le réglage des sièges doit être effectué avant de boucler les ceintures de sécurité et lorsque le véhicule est stationné. Une ceinture de sécurité qui n'est pas correctement ajustée peut entraîner des blessures graves ou la mort.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Ne conduisez pas avec un dossier incliné vers l'arrière de telle façon que le baudrier ne se trouve plus appuyé contre votre poitrine. En cas de collision, vous risquez de glisser sous la ceinture de sécurité, entraînant des blessures graves ou la mort.**

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager les commandes du siège, ne placez aucun objet sous un siège à commande électrique et ne gênez pas son déplacement. Un obstacle situé sur la course du siège peut limiter son déplacement.

Siège à mémoire du conducteur – selon l'équipement

Cette fonction permet au conducteur de conserver en mémoire deux profils d'utilisateur et de les activer à l'aide d'une commande de mémoire. Chaque profil d'utilisateur comprend les réglages de position souhaitée pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs, la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique (selon l'équipement) et les stations de radio programmées voulues. Votre télécommande peut également être programmée pour rappeler les mêmes positions lorsque le bouton de déverrouillage est enfoncé.

NOTA : Votre véhicule est équipé de deux télécommandes, une télécommande peut être associée à la position de mémoire 1 et l'autre télécommande peut être associée à la position de mémoire 2.

Le commutateur du siège à mémoire se trouve sur le panneau de garnissage de portière du conducteur. Le commutateur comprend trois boutons :

- Le bouton de réglage (S), qui est utilisé pour activer la fonction de mémorisation;

- Les boutons (1) et (2) qui sont utilisés pour rappeler un des deux profils de mémoire préprogrammés.

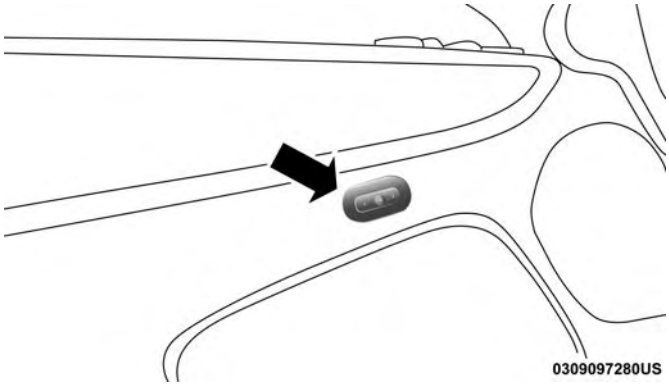

Commutateur du siège à mémoire

Programmation de la fonction de mémorisation

NOTA : Pour créer un profil d'utilisateur, procédez comme suit :

1. Placez le commutateur d'allumage du véhicule à la position ON/RUN (MARCHE) (sans faire démarrer le moteur).
2. Effectuez les réglages du profil d'utilisateur mémorisé selon vos préférences (c'est-à-dire le siège, les rétroviseurs extérieurs, la colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique [selon l'équipement] et les stations de radio programmées).
3. Appuyez brièvement sur le bouton S (réglage) du commutateur de mémoire.
4. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez brièvement sur une des deux touches de mémoire (1) ou (2). L'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche la position de mémoire qui a été programmée.

NOTA :

- Vous pouvez mettre des profils d'utilisateur en mémoire si le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT); toutefois le véhicule doit être dans cette position pour activer un profil d'utilisateur mémorisé.
- Pour définir un profil d'utilisateur mémorisé sur votre télécommande, reportez-vous au paragraphe « Association et dissociation de la télécommande de déverrouillage à la fonction de mémoire » de cette section.

Association et dissociation de la télécommande de télédéverrouillage à la fonction de mémoire

Vos télécommandes peuvent être programmées pour rappeler un ou deux profils préprogrammés en appuyant sur le bouton de déverrouillage des télécommandes.

NOTA : Avant de programmer vos télécommandes, vous devez sélectionner la fonction « Memory Linked to FOB » (Mémoire associée à la télécommande) à l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour programmer vos télécommandes, procédez comme suit :

1. Placez l'allumage du véhicule à la position OFF (ARRÊT).
2. Sélectionnez le profil d'utilisateur voulu 1 ou 2.

NOTA : Si un profil d'utilisateur n'a pas déjà été réglé, consultez le paragraphe « Programmation de la commande de mémoire » dans cette section pour obtenir les directives de réglage d'un profil d'utilisateur.

3. Une fois le profil rappelé, appuyez brièvement sur le bouton de réglage (S) du commutateur de mémoire.
4. Dans les cinq secondes, appuyez brièvement sur la touche (1) ou (2) en conséquence. Le message « Memory Profile Set » (Profil d'utilisateur réglé) (1 ou 2) s'affiche dans le groupe d'instruments.
5. Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage de la télécommande dans les 10 secondes.

NOTA : Il est possible de dissocier une télécommande des réglages mémorisés en appuyant sur le bouton de réglage (S), puis sur le bouton de déverrouillage de la télécommande dans les 10 secondes suivantes.

Rappel des positions mémorisées

NOTA : Pour pouvoir revenir aux positions mémorisées, la transmission du véhicule doit être en position P (STATIONNEMENT). Si vous tentez de récupérer un profil lorsque le véhicule n'est pas en position P (STATIONNEMENT), un message s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Rappel de la position mémorisée 1 du conducteur

- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 1 au moyen de la commande de mémoire, appuyez sur la touche de mémoire (1) de la commande de mémoire.

- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 1 au moyen de la télécommande, appuyez sur la touche de déverrouillage de la télécommande associée à la position mémorisée 1.

Rappel de la position mémorisée 2 du conducteur

- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 2 au moyen de la commande de mémoire, appuyez sur la touche de mémoire (2) de la commande de mémoire.
- Pour rappeler les réglages mémorisés pour le conducteur 2 au moyen de la télécommande, appuyez sur la touche de déverrouillage de la télécommande associée à la position mémorisée 2.

Vous pouvez annuler un rappel en appuyant sur une des touches de mémoire pendant un rappel (touches S, 1 ou 2) ou en appuyant sur n'importe quel commutateur de réglage des sièges. Lorsqu'un rappel est annulé, le siège du conducteur et la colonne de direction (selon l'équipement) s'immobilisent. Un délai d'une seconde sera nécessaire avant de pouvoir déclencher un autre rappel.

Easy Entry/Exit Seat (Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie)

Cette fonction offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.

La distance de déplacement du siège du conducteur dépend de sa position lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION).

- Lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (HORS FONCTION), le siège du conducteur se déplace d'environ 2,4 po (60 mm) vers l'arrière s'il se trouve à au moins 2,7 po (67,7 mm) à l'avant de la butée arrière. Le siège revient à sa position précédemment réglée lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES) ou RUN (MARCHE).
- La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie est désactivée lorsque le siège du conducteur se trouve à moins de 0,9 po (22,7 mm) à l'avant de la butée arrière. Lorsque le siège est déjà dans cette position, la fonction de recul automatique ne présente aucun avantage pour le conducteur à l'entrée et à la sortie du véhicule.

Chaque réglage mémorisé est associé à une position de recul automatique à l'entrée et à la sortie.

NOTA : La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie n'est pas activée en usine. La fonction de recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie peut être activée (ou désactivée ultérieurement) à l'aide des fonctions programmables du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia ».

Sièges chauffants – selon l'équipement

Sur certains modèles, les sièges avant et arrière peuvent être équipés de dispositifs de chauffage dans les coussins de siège et les dossiers.

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées

- **Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de graves brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Sièges chauffants avant

Les boutons de commande de sièges chauffants avant sont situés à l'écran de chauffage-climatisation ou des commandes de l'écran tactile.

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION. Les témoins sur les boutons à l'écran tactile indiquent le niveau de chauffage utilisé. Deux témoins allumés indiquent un niveau HI (ÉLEVÉ), un seul témoin allumé indique un niveau LO (BAS) et un témoin éteint indique que le chauffage est OFF (HORS FONCTION).

- Appuyez une fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ).

- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège chauffant pour activer le réglage de niveau LO (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège chauffant pour désactiver les éléments chauffants.

Si vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système revient automatiquement au niveau LO (BAS) après environ 60 minutes d'utilisation continue. À ce moment, l'affichage passe de HI (ÉLEVÉ) à LO (BAS) pour indiquer le changement. Le chauffage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après environ 45 minutes.

NOTA :

- La chaleur devrait se faire sentir dans les deux à cinq minutes suivant votre sélection.
- Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées**
- **Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de graves brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Sièges chauffants arrière – selon l'équipement

Sur certains modèles, les deux sièges d'extrémité arrière peuvent être équipés de sièges chauffants. Deux commutateurs de siège chauffant permettent aux passagers arrière d'activer indépendamment le chauffage des sièges. Les commutateurs de siège chauffant pour chaque dispositif de chauffage sont situés sur l'arrière de la console centrale.

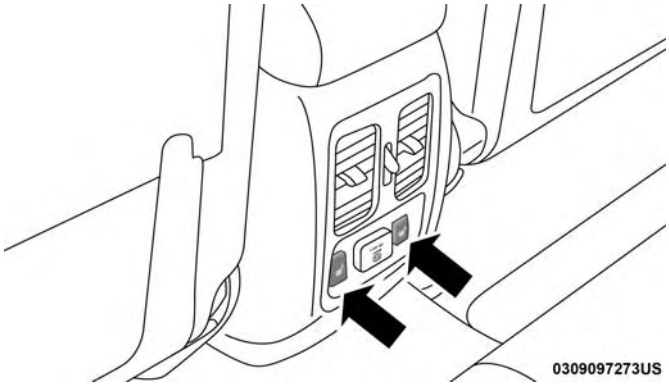

Commutateurs des sièges chauffants arrière

Vous pouvez choisir parmi les réglages de chauffage ÉLEVÉ, BAS ou HORS FONCTION. Des témoins de couleur ambre dans chaque commutateur indiquent le niveau de chauffage utilisé. Deux témoins allumés indiquent un niveau HI (ÉLEVÉ), un seul témoin allumé indique un niveau LO (BAS) et un témoin éteint indique que le chauffage est OFF (HORS FONCTION).

Appuyez une fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau HI (ÉLEVÉ). Appuyez une deuxième fois sur le commutateur pour sélectionner le chauffage de niveau LO (BAS). Appuyez une troisième fois sur le commutateur pour mettre les éléments de chauffage hors fonction.

Lorsque vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le dispositif de chauffage fournit un niveau de chauffage plus élevé pendant les quatre premières minutes de fonctionnement. Par la suite, la production de chaleur revient au niveau HI (ÉLEVÉ) normal. Si vous sélectionnez le réglage de niveau HI (ÉLEVÉ), le système revient automatiquement au niveau LO (BAS) après environ 60 minutes d'utilisation continue. À ce moment, le nombre de témoins passe de deux à un pour indiquer ce changement. Le chauffage de niveau LO (BAS) s'éteint automatiquement après environ 45 minutes.

MISE EN GARDE!

- **Les personnes qui ne perçoivent pas la douleur cutanée en raison de l'âge, de maladie chronique, de diabète, de traumatisme à la moelle épinière, de consommation de médicament ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre affection physique doivent être particulièrement prudentes lorsqu'elles activent le chauffage du siège. Les éléments chauffants peuvent causer des brûlures même à basse température, particulièrement pendant les utilisations prolongées**
- **Ne placez sur le siège ou le dossier aucun objet pouvant couper la chaleur (p. ex., couverture, coussin). Vous risquez de faire surchauffer les éléments du siège. S'asseoir dans un siège surchauffé peut causer de graves brûlures à cause de la température élevée de la surface du siège.**

Sièges avant ventilés – selon l'équipement

Le coussin et le dossier de siège sont munis de ventilateurs qui récupèrent l'air circulant dans l'habitacle et le déplacent dans la housse de siège par des trous d'aération afin de rafraîchir le conducteur et le passager avant lorsque la température ambiante est plus élevée. Les ventilateurs fonctionnent à deux vitesses : ÉLEVÉE et BASSE.

Les boutons de commande des sièges ventilés avant se trouvent dans le système Uconnect. Vous pouvez accéder aux boutons de commande à travers le l'écran de chauffage-climatisation ou l'écran des commandes.

- Appuyez une fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir HI (ÉLEVÉ).
- Appuyez une deuxième fois sur le bouton de siège ventilé pour choisir LO (BAS).
- Appuyez une troisième fois sur le bouton de siège ventilé pour désactiver le siège ventilé.

NOTA : La ventilation des sièges ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.

Véhicules équipés du système de démarrage à distance

Sur les modèles équipés du système de démarrage à distance, les sièges ventilés peuvent être programmés pour s'activer lors d'un démarrage à distance.

Cette fonction peut être programmée au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Siège arrière à dossiers rabattables 60-40

Siège de deuxième rangée rabattable à plat

Vous pouvez rabattre à plat les sièges de deuxième rangée pour transporter une charge.

Tirez le levier de déblocage situé sur le côté extérieur du siège vers le haut.

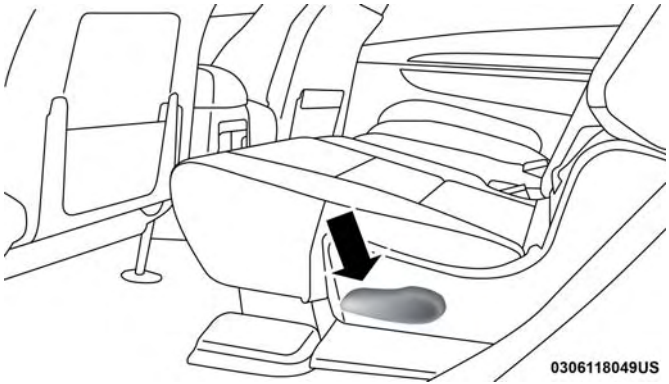

Levier de déblocage

Siège de deuxième rangée rabattable à plat

NOTA : Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Ceci est normal et une simple ouverture des sièges permettra, avec le temps, aux coussins de siège de revenir à leur forme normale.

Accès facile aux sièges de troisième rangée

Le siège arrière du côté gauche ou du côté droit peut être basculé vers l'avant pour faciliter l'accès des passagers aux sièges de troisième rangée.

1. Tirez vers le haut sur le levier de déblocage pour désengager le siège.

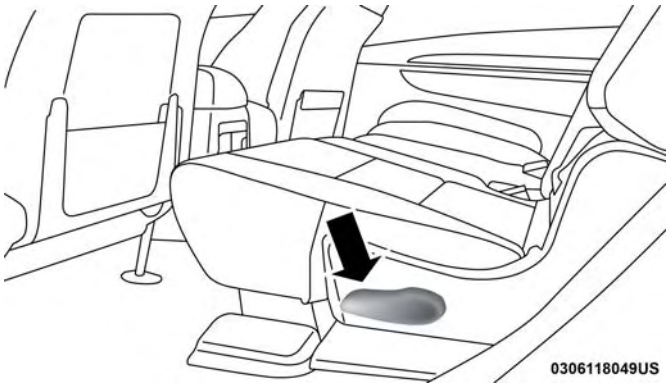

Levier de déblocage

2. Rabattez le siège vers l'avant à l'aide de la courroie de tirage située derrière le dossier.

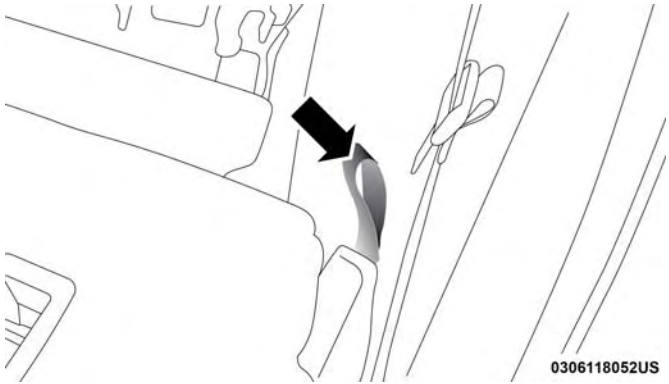

Sangle de basculement

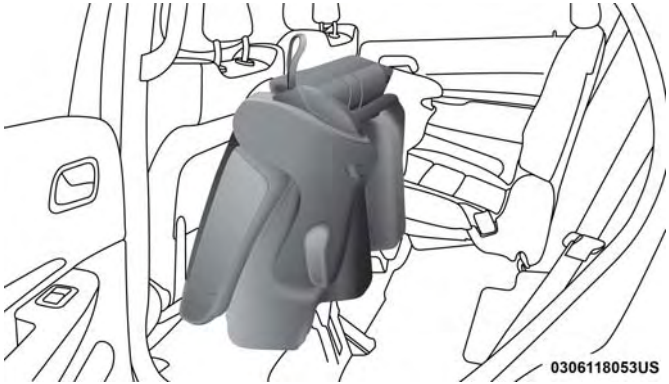

Siège de deuxième rangée en position basculée

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque les sièges de deuxième rangée sont en position rabattue. Les sièges de deuxième rangée ne doivent être rabattus que pour faciliter l'accès à la banquette de troisième rangée ainsi que la sortie. Le non-respect de ces directives peut entraîner des blessures.

Pour relever le siège arrière

Rabattez le siège vers l'arrière à sa position d'origine et verrouillez-le en place.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le dossier ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.

Sièges capitaines arrière – selon l'équipement

Sièges capitaine de deuxième rangée rabattables à plat

Vous pouvez rabattre à plat les sièges de deuxième rangée pour transporter une charge.

Tirez le levier de déblocage situé sur le côté extérieur du siège vers le haut.

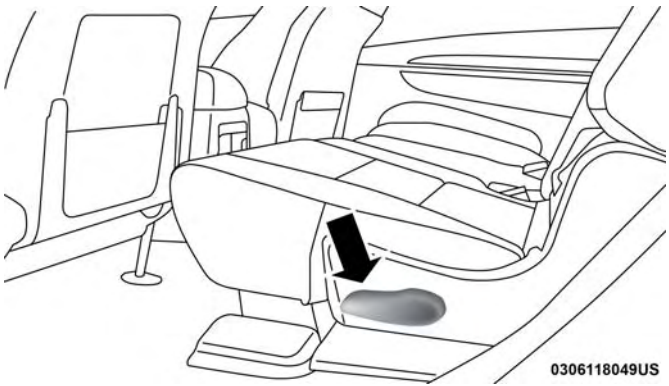

Levier de déblocage

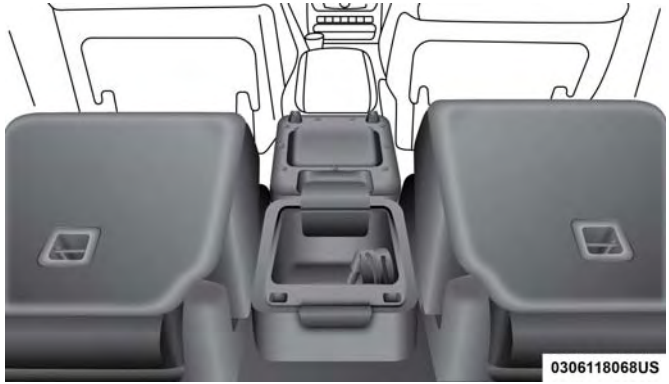

Sièges de deuxième rangée rabattables à plat

NOTA : Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Ceci est normal et une simple ouverture des sièges permettra, avec le temps, aux coussins de siège de revenir à leur forme normale.

Accès facile aux sièges de troisième rangée

Le siège arrière du côté gauche ou du côté droit peut être basculé vers l'avant pour faciliter l'accès des passagers aux sièges de troisième rangée.

1. Tirez vers le haut sur le levier de déblocage pour désengager le siège.

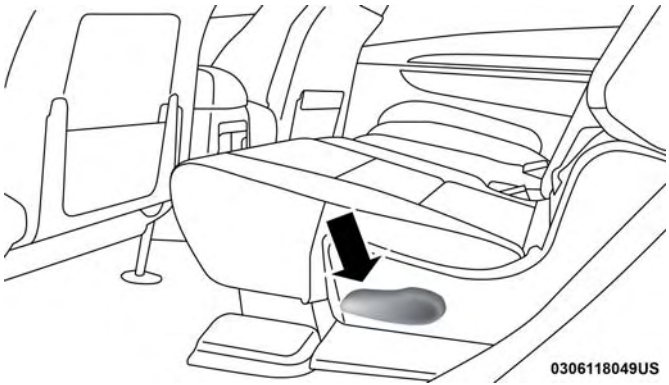

Levier de déblocage

2. Rabattez le siège vers l'avant à l'aide de la courroie de tirage située derrière le dossier.

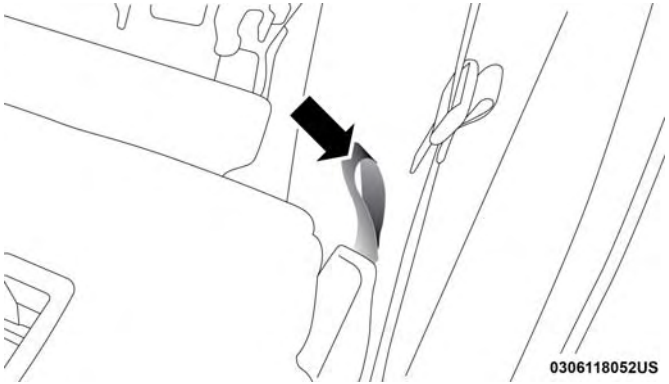

Sangle de basculement

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas le véhicule lorsque les sièges de deuxième rangée sont en position rabattue. Les sièges de deuxième rangée ne doivent être rabattus que pour faciliter l'accès à la banquette de troisième rangée ainsi que la sortie. Le non-respect de ces directives peut entraîner des blessures.

3. Si votre véhicule est équipé d'une mini console, un marchepied est prévu pour permettre aux passagers d'accéder plus facilement aux sièges de troisième rangée.

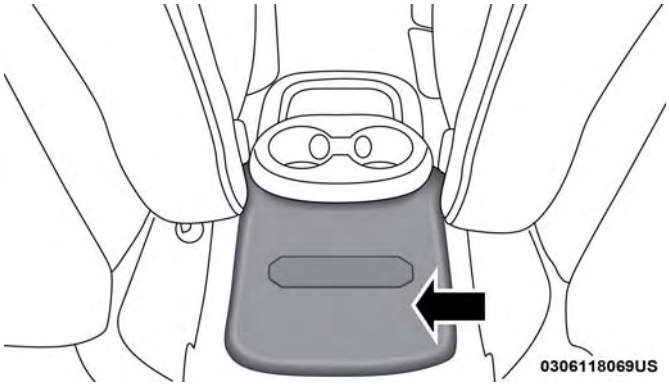

Coussin d'accès de la console miniature

Pour relever le siège arrière

Rabattez le siège vers l'arrière à sa position d'origine et verrouillez-le en place.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le dossier ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.

Rabattement des sièges de troisième rangée

Les deux sièges de troisième rangée peuvent être rabattus vers l'avant pour augmenter l'espace de chargement. Pour abaisser l'un ou l'autre des sièges, tirez sur la poignée de déverrouillage qui se trouve à l'arrière du siège, puis abaissez le siège à l'aide de la courroie de tirage située près de la poignée de déverrouillage.

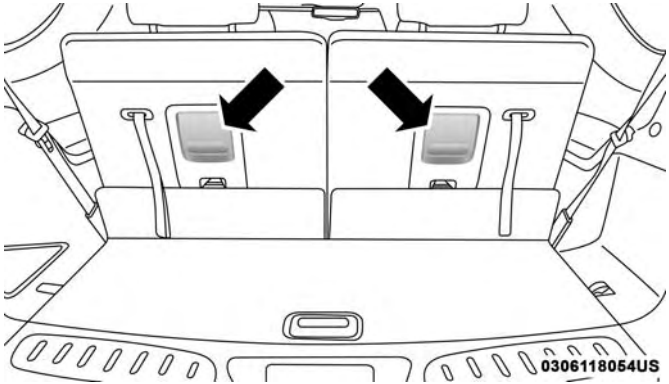

Poignées de déverrouillage

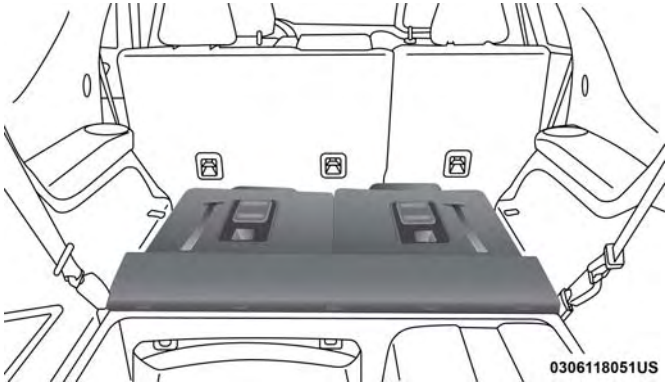

Siège de troisième rangée en position rabattue

NOTA : Les sièges de deuxième rangée doivent être en position complètement verticale, ou en position rabattue lorsque vous rabattez les sièges de troisième rangée.

Pour élever le siège, tirez le siège vers vous à l'aide de la courroie située à l'arrière du siège.

NOTA : Vous pourriez observer une déformation dans les coussins de siège due aux boucles de ceinture de sécurité, si les sièges sont laissés pliés pendant une période prolongée. Ceci est normal et une simple ouverture des sièges permettra, avec le temps, aux coussins de siège de revenir à leur forme normale.

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le dossier du siège est bien bloqué en position. Si ce n'est pas le cas, le dossier ne sera pas suffisamment stable pour des sièges d'enfant ou des passagers. Un siège incorrectement bloqué peut causer des blessures graves.

APPUIE-TÊTE

Les appuie-tête sont conçus pour réduire le risque de blessures en limitant le mouvement de la tête dans le cas d'une collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés de sorte que le sommet de l'appuie-tête est situé au-dessus du sommet de votre oreille.

MISE EN GARDE!

- **Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.**
- **Les appuie-tête ne doivent jamais être réglés lorsque le véhicule est en mouvement. La conduite d'un**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

véhicule avec les appuie-tête retirés ou incorrectement réglés risque d'entraîner des blessures graves ou la mort en cas de collision.

Appuie-tête actifs – sièges avant

Les appuie-tête actifs sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui en sont munis ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, seulement par l'examen visuel de l'appuie-tête. Les appuie-tête actifs peuvent se fractionner en deux moitiés, la partie avant étant fabriquée en mousse souple avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

Lorsque les appuie-tête actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour réduire les risques de blessures au conducteur ou au passager avant lors de certains types de collision arrière. Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » sous « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le relever. Pour l'abaisser, appuyez sur le bouton de réglage, situé à la base de l'appuie-tête, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

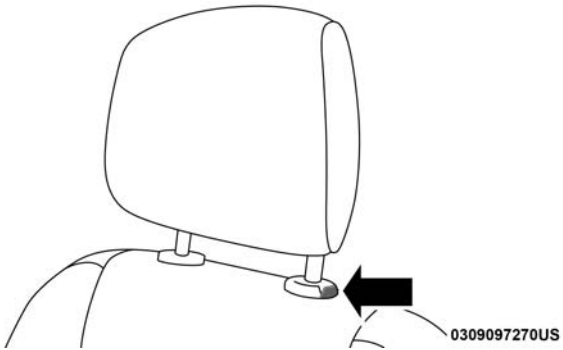

Bouton de réglage

Pour plus de confort, les appuie-tête actifs peuvent s'incliner vers l'avant et vers l'arrière. Pour incliner l'appuie-tête plus près de l'arrière de votre tête, tirez vers l'avant sur la partie inférieure de l'appuie-tête. Poussez vers l'arrière sur la partie inférieure de l'appuie-tête pour l'éloigner de votre tête.

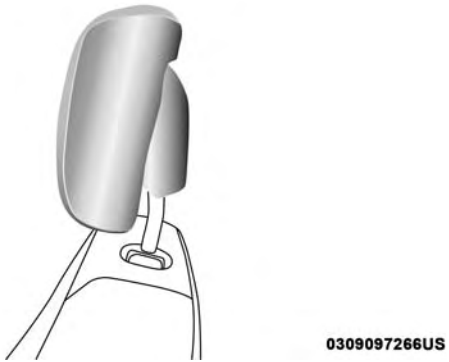

Appuie-tête actif (Position normale)

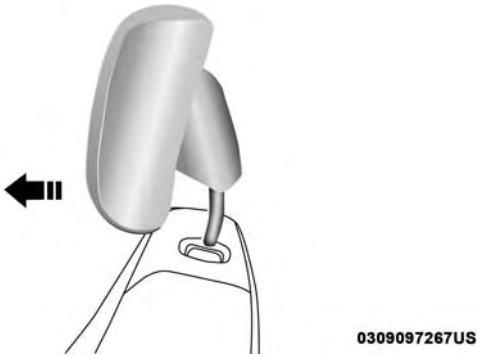

Appuie-tête actif (Position inclinée)

NOTA :

- Les appuie-tête doivent être retirés uniquement par des techniciens qualifiés, aux fins de réparation seulement. Si un des appuie-tête doit être retiré, consultez votre concessionnaire autorisé.
- En cas du déploiement d'un appuie-tête actif, consultez les paragraphes « Dispositifs de retenue des occupants » et « Réinitialisation des appuie-tête actifs », sous « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule, ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.**
- **Ne placez aucun article sur l'appuie-tête actif, tel un manteau, des housses de siège ou des lecteurs de DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête actif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.**
- **Les appuie-tête actifs pourraient être déployés s'ils sont frappés par un objet tel qu'une main, un pied ou un objet de la cargaison qui est détaché. Pour éviter le déploiement accidentel de l'appuie-tête actif assurez-vous que toute la cargaison est fixée solidement, puisque la cargaison détachée pourrait entrer en contact avec les appuie-tête actifs lors d'arrêt soudain. Le fait de ne pas effectuer cette opération pourrait entraîner des blessures si l'appuie-tête actif est déployé.**

Appuie-tête – sièges arrière

Les appuie-tête des sièges d'extrémité ne sont pas réglables. Ils se replient automatiquement vers l'avant lorsque le siège arrière est rabattu en position à plat, mais ils ne retournent pas à leur position d'origine lorsque le siège arrière est relevé. Lorsque le siège est retourné en position verticale, relevez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se bloque. Les appuie-tête extérieurs ne sont pas amovibles.

Le réglage de l'appuie-tête de la place centrale est limité. Tirez l'appuie-tête vers le haut pour l'élever, ou poussez-le vers le bas pour l'abaisser.

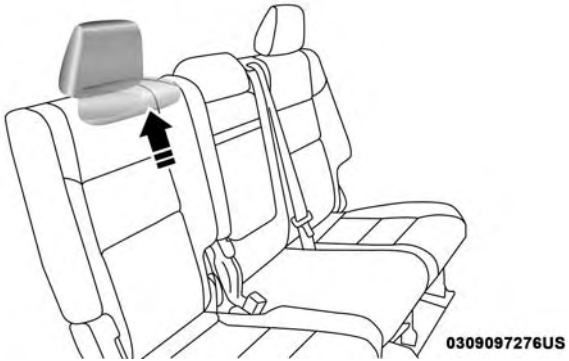

Appuie-tête arrière

MISE EN GARDE!

En cas de collision, vous risquez des blessures graves ou la mort si vous êtes assis dans un siège dont l'appuie-tête est en position abaissée. Assurez-vous toujours que les appuie-têtes des places latérales sont en position verticale lorsque des occupants doivent y prendre place.

NOTA : Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'acheminement adéquat de la courroie d'attache du siège d'enfant, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » sous « Sécurité ».

Commande électrique Appuie-tête rabattables de la troisième rangée

Pour améliorer la visibilité en marche arrière, les appuie-tête de la troisième rangée peuvent être rabattus à l'aide du système Uconnect.

Appuyez sur le bouton « Controls » (Commandes) situé au bas de l'affichage du système Uconnect.

Appuyez sur le bouton Headrest Fold (Rabattre l'appuie-tête) pour rabattre électriquement les appuie-tête de la troisième rangée.

NOTA :

- Les appuie-tête peuvent être rabattus vers le bas seulement au moyen du bouton Headrest Fold (Rabattre l'appuie-tête). Les appuie-tête doivent être relevés manuellement lorsque les passagers prennent place dans les sièges de troisième rangée.
- Ne les rabattez pas si des passagers sont assis dans les sièges de la troisième rangée.

RÉTROVISEURS

Rétroviseur intérieur jour et nuit – selon l'équipement

La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette arrière soit au centre de son champ de vision.

Pour réduire les éblouissements provenant des véhicules qui vous suivent, déplacez le petit levier sous le rétroviseur à la position de nuit (vers l'arrière du véhicule). Vous devez

régler le rétroviseur lorsqu'il est à la position de jour (vers le pare-brise).

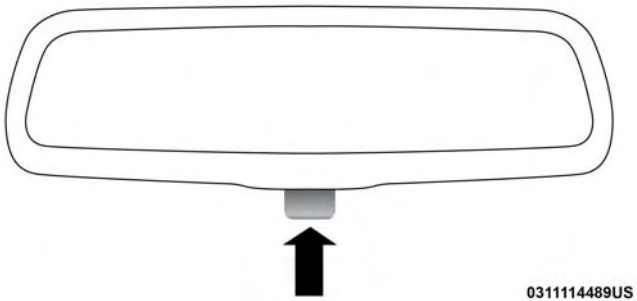

Réglage du rétroviseur

Rétroviseur à atténuation automatique – selon l'équipement

La tête du rétroviseur peut être réglée vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite pour divers conducteurs. Le rétroviseur doit être réglé de sorte que le centre de la lunette arrière soit au centre de son champ de vision.

Ce rétroviseur se règle automatiquement pour réduire l'éblouissement causé par les phares des véhicules qui roulent derrière vous.

NOTA : La fonction de rétroviseur à atténuation automatique est désactivée lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE pour améliorer la vue arrière.

Enfoncez la commande située dans l'embase du rétroviseur pour activer ou désactiver la commande. Un témoin de la commande s'allume pour indiquer à quel moment la fonction antiéblouissement est activée.

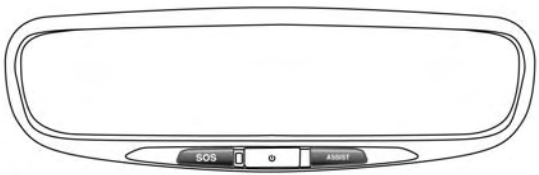

Rétroviseur à atténuation automatique

Rétroviseurs extérieurs

Réglez les rétroviseurs extérieurs de façon à les centrer sur la voie de circulation adjacente, avec un léger chevauchement sur la vue obtenue avec le rétroviseur intérieur.

MISE EN GARDE!

Les véhicules et les autres objets que vous apercevez dans un rétroviseur extérieur convexe paraissent plus petits et plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. Évitez de vous fier uniquement aux rétroviseurs convexes, car vous risqueriez une collision avec un autre véhicule ou d'autres objets. Guidez-vous à l'aide du rétroviseur intérieur pour évaluer les dimensions ou la distance d'un véhicule que vous apercevez dans un rétroviseur convexe.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Tous les rétroviseurs extérieurs sont munis de charnières et peuvent être déplacés vers l'avant ou vers l'arrière pour éviter les dommages. Les charnières comportent trois crans :

- position complètement vers l'avant;
- position complètement vers l'arrière;
- position normale.

Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique – selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs se règlent automatiquement pour atténuer l'éblouissement provenant des phares des véhicules qui vous suivent. Cette fonction est commandée par le rétroviseur intérieur à atténuation automatique. Les rétroviseurs se règlent automatiquement pour atténuer l'éblouissement en même temps que le rétroviseur intérieur.

Rétroviseurs à commande électrique

Le commutateur de rétroviseur à commande électrique se trouve sur le panneau de garnissage de la portière côté conducteur.

Les commandes des rétroviseurs électriques sont constituées de boutons de sélection de rétroviseur et d'un commutateur de commande de rétroviseur à quatre directions. Pour régler un rétroviseur, appuyez sur le bouton de sélection de rétroviseur relatif au rétroviseur que vous voulez régler. Orientez le rétroviseur en utilisant les quatre flèches du bouton de commande directionnelle.

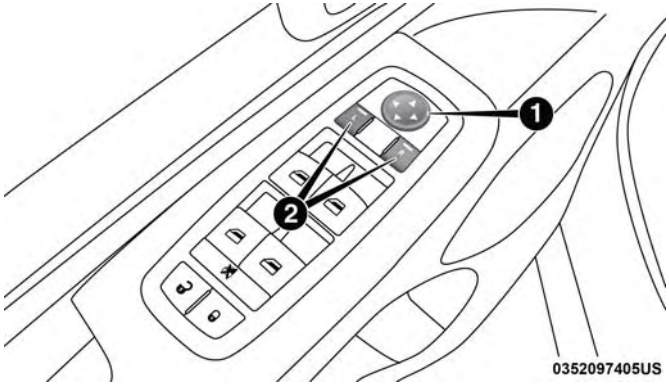

Rétroviseurs à commande électrique

1 – Commande d'orientation du rétroviseur
2 – Sélection du rétroviseur

Vous pouvez utiliser les positions préréglées à partir de la fonction de mémorisation des positions du siège (en option). Consultez le paragraphe « Siège à mémoire du conducteur » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Rétroviseurs extérieurs chauffants – selon l'équipement

Les rétroviseurs extérieurs sont chauffants, afin de faire fondre le givre ou la glace. Cette fonction est activée lorsque vous mettez en fonction le dégivreur de lunette (selon l'équipement). Consultez le paragraphe « Système de chauffage-climatisation » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière (disponible avec Siège à mémoire seulement) – selon l'équipement

La fonction d'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière oriente automatiquement les rétroviseurs extérieurs pour aider le conducteur à voir la partie du sol directement derrière les portières avant. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent légèrement vers le bas à partir de la position initiale lorsque la MARCHE ARRIÈRE est engagée. Les rétroviseurs extérieurs reviennent à la position initiale lorsque l'on quitte la MARCHE ARRIÈRE. Chaque

réglage mémorisé du siège est associé à une position d'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière.

NOTA : L'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière n'est pas activée en usine. L'inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Miroirs de courtoisie éclairés

Pour accéder aux miroirs de courtoisie éclairés, rabattez un des pare-soleil.

Soulevez le couvercle pour découvrir le miroir. L'éclairage s'allume automatiquement.

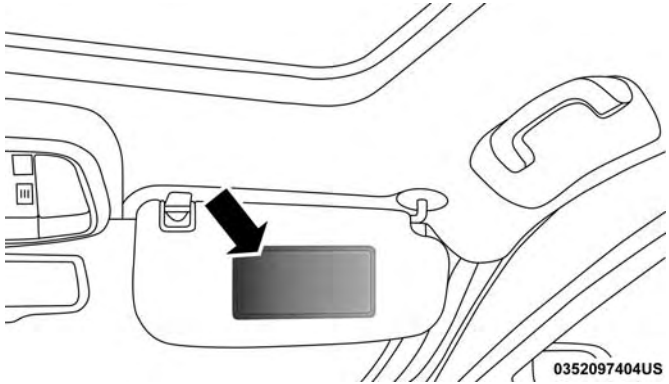

Miroir de courtoisie avec éclairage

Pare-soleil à rallonge télescopique – selon l'équipement

La fonction de rallonge télescopique du pare-soleil offre une plus grande souplesse de positionnement pour bloquer les rayons du soleil.

1. Rabattez le pare-soleil.
2. Détachez le pare-soleil de l'agrafe centrale.

3. Faites pivoter le pare-soleil vers la glace latérale.
4. Étendez le pare-soleil pour augmenter la couverture.

NOTA : Vous pouvez également étendre le pare-soleil pendant que le pare-soleil se trouve contre le pare-brise pour augmenter la couverture contre les rayons de soleil à l'avant du véhicule.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Commutateur des phares

Le commutateur des phares est situé du côté gauche du tableau de bord, à côté du volant. Le commutateur des phares commande le fonctionnement des phares, des feux de stationnement, de l'éclairage du tableau de bord, de l'éclairage de l'espace de chargement et des phares anti-brouillard (selon l'équipement).

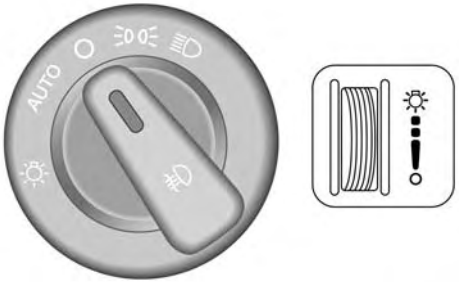

0306118055US

Commutateur des phares

Pour allumer les phares, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire. Lorsque le commutateur des phares est activé, les feux de stationnement, les feux rouges arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord sont également allumés. Pour désactiver les phares, remettez le commutateur des phares à la position O (arrêt).

NOTA :

- Votre véhicule est équipé de lentilles de phares et de phares antibrouillard en plastique (selon l'équipement), plus légères et plus résistantes aux projections de

cailloux que les phares en verre. Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

- Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux abrasifs pour nettoyer les phares.

Feux de jour – Selon l'équipement

Les feux de jour s'allument lorsque le moteur est en marche et que la transmission n'est pas à la position P (STATIONNEMENT). Les feux demeurent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit tourné à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES) ou que le frein de stationnement soit serré. Le commutateur des phares doit être utilisé pour la conduite nocturne normale.

NOTA : Si la loi le permet dans le pays dans lequel le véhicule a été acheté, les feux de jour peuvent être activés et désactivés à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Systèmes multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Levier multifonction

Le levier multifonction est situé du côté gauche de la colonne de direction.

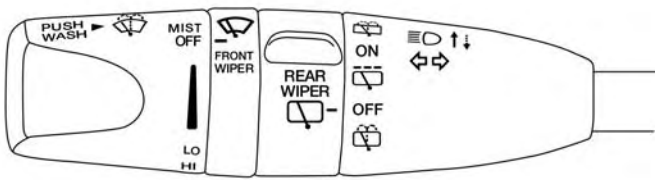

0312105826US

Levier multifonction

Inverseur route-croisement

Poussez le levier multifonction vers le tableau de bord pour passer des phares aux feux de route. Retournez le levier multifonction vers le volant pour réactiver les feux de croisement ou pour désactiver les feux de route.

Feux de route automatiques – selon l'équipement

Le système de commande des feux de route automatiques produit un éclairage avant plus puissant la nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur. Cette caméra détecte l'éclairage du véhicule et passe automatiquement des feux de route aux feux de croisement jusqu'à ce que le véhicule qui approche soit hors de vue.

NOTA :

- Le système de commande des feux de route automatiques peut être activé ou désactivé à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Les phares resteront allumés plus longtemps s'ils sont brisés, maculés de boue ou obstrués, ou si les feux arrière des autres véhicules sont dans votre champ de vision (plus rapprochés du véhicule). De plus, des saletés, une pellicule et d'autres obstructions sur le pare-brise ou la lentille de la caméra nuisent au fonctionnement du système.

En cas de remplacement du pare-brise ou du rétroviseur de commande des feux de route automatiques, le rétroviseur doit être réorienté afin d'assurer la performance optimale. Consultez votre concessionnaire autorisé local.

Appel de phares

Vous pouvez faire un appel de phares à un véhicule venant vers vous en tirant légèrement le levier multifonction vers vous. Les feux de route s'allument et restent allumés tant que vous ne relâchez pas le levier.

Phares automatiques

Ce système allume ou éteint automatiquement les phares selon la lumière ambiante. Pour mettre le système en fonction, tournez le commutateur des phares dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à la position AUTO. Le temporisateur de phares est également activé lorsque le système est en fonction. Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à 90 secondes après que le contact a été COUPÉ. Le délai d'extinction des phares peut être programmé pour 0/30/60/90 secondes.

Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour désactiver le système, déplacez le commutateur des phares hors de la position AUTO (AUTOMATIQUE).

NOTA : En mode automatique, les phares s'allument uniquement si le moteur est en marche.

Feux de stationnement et éclairage du tableau de bord

Pour allumer les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord, tournez le commutateur des phares dans le sens horaire. Pour désactiver les feux de stationnement, remettez le commutateur des phares à la position O (Arrêt).

Allumage automatique des phares avec les essuie-glaces

Les véhicules munis de phares automatiques possèdent également cette fonction programmable par l'utilisateur. Lorsque les phares sont en mode automatique et que le moteur est en marche, les phares s'allument automatiquement si les essuie-glaces fonctionnent. Cette fonction est programmable au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Lorsque les phares sont allumés pendant le jour, le véhicule surveille la luminosité extérieure et décide si l'éclairage du tableau de bord doit être réduit ou pas. Consultez le paragraphe « Éclairage intérieur » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Délai d'extinction des phares

Pour faciliter la sortie de votre véhicule, celui-ci est doté d'un délai d'extinction des phares qui les garde allumés pendant environ 90 secondes. Ce délai d'extinction des phares débute à la COUPURE du contact alors que le commutateur des phares est tourné à la position allumée, puis à la position éteinte. Vous pouvez annuler le délai d'extinction des phares en tournant le commutateur des phares en position allumée puis en position éteinte, ou en ÉTABLISSANT le contact.

NOTA : Le délai d'extinction des phares est programmable au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Avertisseur de phares allumés

Si les phares, les feux de position ou l'éclairage de l'espace de chargement demeurent allumés une fois le contact COUPÉ, un carillon retentit à l'ouverture de la portière du conducteur.

Phares antibrouillard – selon l'équipement

Les phares antibrouillard s'allument lorsque vous placez le commutateur des phares à la position des feux de stationnement ou des phares et que vous enfoncez la commande rotative des phares.

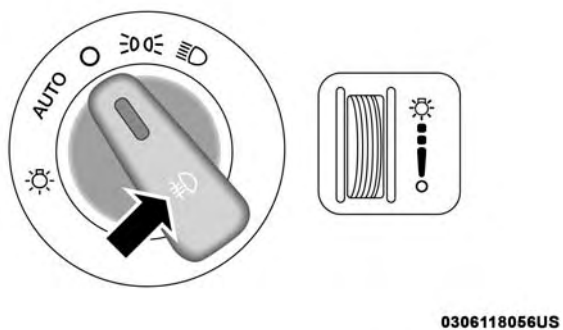

Fonctionnement des phares antibrouillard

Les phares antibrouillard ne s'allument que lorsque les feux de stationnement sont allumés ou que les phares du véhicule sont en position de feux de croisement. Un témoin situé à l'écran d'affichage du groupe d'instruments s'allume lorsque les phares antibrouillard sont allumés. Les phares antibrouillard s'éteignent lorsque le commutateur des phares est enfoncé une deuxième fois, lorsqu'il est mis à la position d'arrêt ou lorsque les feux de route sont sélectionnés.

Clignotants

Déplacez le levier multifonction vers le haut ou vers le bas et les flèches de chaque côté du groupe d'instruments clignotent pour indiquer que les ampoules de clignotant avant et arrière fonctionnent correctement.

NOTA : Si l'une des flèches demeure allumée et qu'elle ne clignote pas, ou si elle clignote à un rythme rapide, vérifiez le fonctionnement des ampoules extérieures. Si l'une des flèches ne s'allume pas lorsque vous actionnez le levier, l'ampoule du témoin est possiblement défectueuse.

Lorsque les feux de jour sont allumés et un clignotant est activé, le feu de jour s'éteint sur le côté du véhicule où le clignotant clignote. Les feux de jour se rallument lorsque le clignotant est désactivé.

Système d'alarme de changement de voie – selon l'équipement

Appuyez une fois sur la manette vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le cran de verrouillage, et le feu de direction (droite ou gauche) clignotera trois fois pour ensuite s'éteindre automatiquement.

Protection antidécharge de la batterie

Pour prolonger la durée de vie utile de la batterie de votre véhicule, l'éclairage intérieur et extérieur peut faire l'objet d'un délestage.

Si le contact est COUPÉ et qu'une portière demeure entrouverte pendant 10 minutes ou si la molette du rhéostat d'intensité lumineuse est tournée complètement vers le haut (plafonnier allumé) pendant 10 minutes, l'éclairage intérieur s'éteint automatiquement.

NOTA : Le mode de protection antidécharge de la batterie est annulé si le contact est ÉTABLI.

Si les phares demeurent allumés lorsque le contact est COUPÉ, l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement après huit minutes. Si les phares sont allumés et qu'ils demeurent allumés pendant huit minutes lorsque le contact est COUPÉ, l'éclairage extérieur s'éteint automatiquement.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Éclairage d'accueil

Pour allumer l'éclairage d'accueil, appuyez sur le coin supérieur de la lentille. Pour éteindre l'éclairage d'accueil, appuyez de nouveau sur la lentille.

Éclairage d'accueil

Lampes de lecture avant – selon l'équipement

Les lampes sont montées dans la console au pavillon. Vous pouvez allumer une lampe en appuyant sur le commutateur situé de chaque côté de la console. Ces boutons sont rétroéclairés pour la visibilité nocturne.

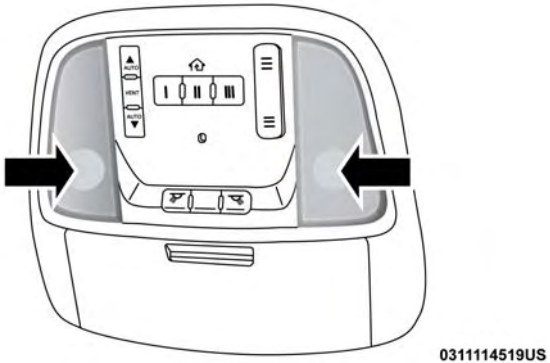

Lampes de lecture avant

Pour éteindre l'éclairage d'accueil, appuyez de nouveau sur le commutateur. Les lampes s'allument également lorsqu'une portière est ouverte. Les lampes s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

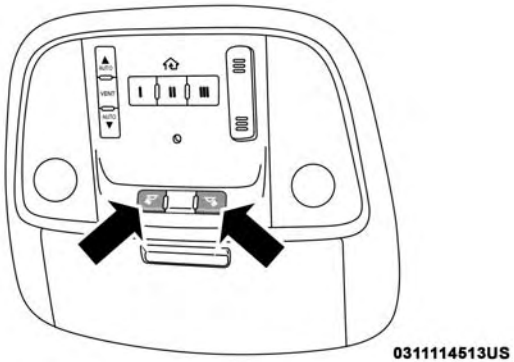

Commutateurs de lampes de lecture avant

Éclairage ambiant – selon l'équipement

La console au pavillon est munie d'une fonction d'éclairage ambiant. Cet éclairage permet d'illuminer pour améliorer la visibilité au plancher et dans la zone de console centrale.

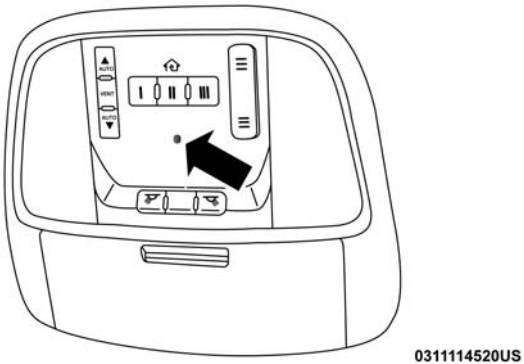

Éclairage ambiant

Rhéostat d'intensité lumineuse

L'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument lorsque vous ouvrez les portières avant ou lorsque le rhéostat d'intensité lumineuse (la molette rotative à la droite du commutateur des phares) est complètement tourné vers le haut. Si votre véhicule est équipé d'une télécommande, l'éclairage d'accueil et le plafonnier s'allument également lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage. Lorsqu'une portière est ouverte et que l'éclairage intérieur est en fonction, toutes les lampes intérieures s'éteignent si vous tournez la molette du rhéostat d'intensité lumineuse complètement vers le bas, au cran d'arrêt O (Arrêt). Cette option permet de laisser les portières ouvertes pendant des périodes prolongées sans décharger la batterie du véhicule.

Il est possible de régler la luminosité du tableau de bord en tournant la molette du rhéostat d'intensité lumineuse vers le haut (plus intense) ou vers le bas (moins intense). Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez augmenter l'intensité lumineuse du compteur kilométrique, du totalisateur partiel, de la radio et de la console au pavillon en tournant la molette complètement vers le haut jusqu'à ce

que vous entendiez un déclic. Cette fonction porte le nom de « mode défilé » et est utile lorsque les phares sont requis durant le jour.

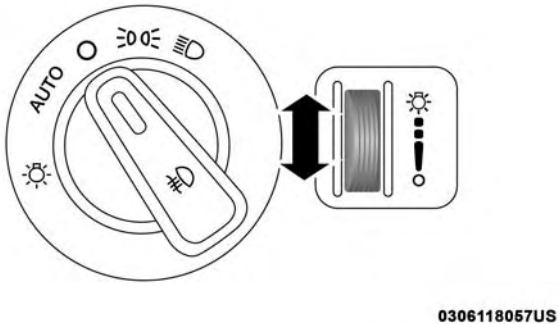

Rhéostat d'intensité lumineuse

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACE DU PARE-BRISE

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace se trouvent sur le levier multifonction du côté gauche de la colonne de direction. Les essuie-glaces avant sont actionnés par un commutateur rotatif situé à l'extrémité du levier. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'essuie-glace et le lave-glace arrière, consultez le paragraphe « Essuie-glace et lave-glace de lunette » dans la présente section.

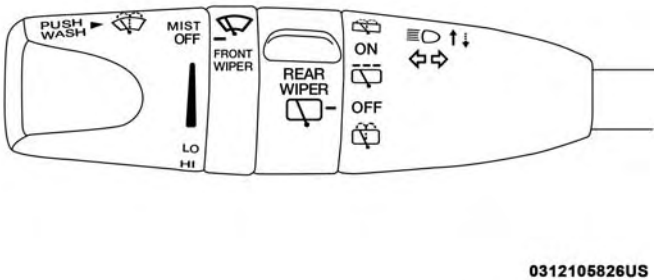

Levier multifonction

Fonctionnement des essuie-glaces

Tournez l'extrémité du levier à l'une des quatre premières positions de cran pour les réglages intermittents, au cinquième cran pour le fonctionnement des essuie-glaces à basse vitesse et au sixième cran pour le fonctionnement à haute vitesse.

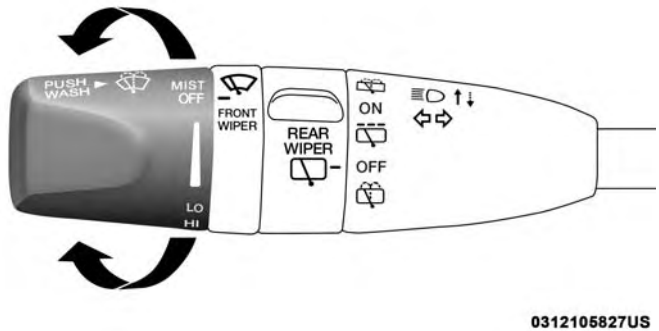

Fonctionnement des essuie-glaces

AVERTISSEMENT!

Retirez toujours l'accumulation de neige qui empêche les balais d'essuie-glace de revenir en position de fin de course. Le moteur des essuie-glaces pourrait être endommagé si le commutateur des essuie-glaces est tourné à la position d'arrêt et que les balais ne peuvent pas revenir à leur position de fin de course.

Système de balayage intermittent des essuie-glaces

Utilisez l'une des quatre vitesses de balayage intermittent des essuie-glaces lorsque les conditions météorologiques rendent nécessaire un cycle de balayage unique avec un intervalle variable entre les cycles. Si la vitesse du véhicule est supérieure à 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle peut être réglé à une durée d'une seconde (quatrième cran) entre les cycles de balayage, jusqu'à une durée maximale d'environ 18 secondes (premier cran).

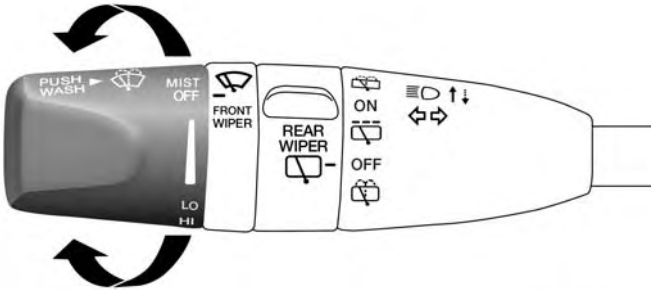

0312105827US

Fonctionnement intermittent des essuie-glaces

NOTA : Si le véhicule se déplace à moins de 16 km/h (10 mi/h), l'intervalle est doublé.

Fonctionnement du lave-glace

Pour actionner le lave-glace, appuyez sur l'extrémité du levier (vers le volant), puis maintenez-la dans cette position pour libérer la quantité de liquide voulue. Si vous appuyez sur le levier lorsque les essuie-glaces sont en mode de balayage intermittent, les essuie-glaces s'activent et effectuent plusieurs cycles de balayage dès que vous relâchez l'extrémité du levier, puis ils reprennent le cycle intermittent préalablement sélectionné.

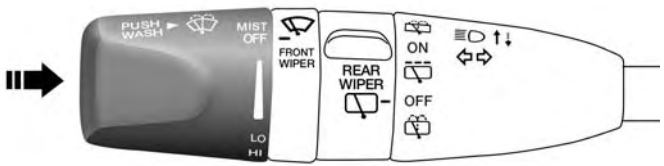

0312105828US

Fonctionnement du lave-glace

Si vous poussez l'extrémité du levier lorsque les essuie-glaces sont en position d'arrêt, les essuie-glaces effectuent plusieurs cycles de balayage, puis ils s'arrêtent.

MISE EN GARDE!

La perte soudaine de visibilité causée par le givre sur le pare-brise pourrait provoquer une collision. Vous pourriez ne plus voir les autres véhicules ni les obstacles. Par temps de gel, réchauffez le pare-brise à l'aide du dégivreur avant et pendant l'utilisation du lave-glace pour éviter le givrage soudain du pare-brise.

Essuyage antibruine

Utilisez cette fonction lorsque les conditions météorologiques nécessitent une utilisation occasionnelle des essuie-glaces. Tournez l'extrémité du levier vers le bas à la position d'ESSUYAGE ANTIBRUINE, puis relâchez-le pour obtenir un seul cycle de balayage.

NOTA : La fonction d'essuyage antibruine n'active pas la pompe de lave-glace; par conséquent, aucun liquide lave-glace n'est pulvérisé sur le pare-brise. La fonction de lavage doit être utilisée dans le but de pulvériser du liquide lave-glace sur le pare-brise.

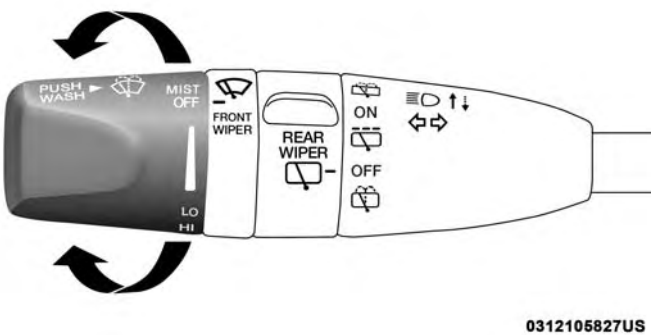

Commande d'essuyage antibruine

Essuie-glaces à détection de pluie – selon l'équipement

Cette fonction détecte la présence de pluie ou de neige sur le pare-brise et active automatiquement les essuie-glaces. Cette fonction est particulièrement utile en cas d'éclaboussure ou de surpulvérisation de lave-glace du véhicule qui précède. Tournez l'extrémité du levier multifonction à l'un des quatre réglages pour activer cette fonction.

Le levier multifonction permet de régler la sensibilité du système. La première position de temporisation des essuie-glaces est la moins sensible et la quatrième position est la plus sensible. Utilisez le réglage trois pour les conditions normales de pluie. Les réglages un et deux offrent une sensibilité moindre. Le réglage quatre permet d'obtenir une plus grande sensibilité. Placez le commutateur des essuie-glaces à la position OFF (HORS FONCTION) lorsque le système n'est pas utilisé.

NOTA :

- La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le commutateur des essuie-glaces est en position de vitesse basse ou de vitesse élevée.

- La fonction de détection de pluie peut ne pas fonctionner correctement si de la glace ou du sel séché se trouve sur le pare-brise.
- L'utilisation de produits Rain-X ou de produits qui contiennent de la cire ou de la silicone peut réduire le rendement du capteur de pluie.
- La fonction de détection de pluie peut être activée ou désactivée à l'aide du système Uconnect; consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le système de détection de pluie comporte des caractéristiques de protection touchant les balais et les bras d'essuie-glace et ne fonctionnera pas dans les cas suivants :

- **Basse température ambiante** – Lorsque vous ÉTABLISSEZ le contact, le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule dépasse 5 km/h (3 mi/h) ou si la température extérieure est supérieure à 0 °C (32 °F).
- **Transmission à la position N (POINT MORT)** – Lorsque le contact est ÉTABLI et que la transmission automatique est à la position N (POINT MORT), le système de détection de pluie fonctionne seulement si le commutateur des essuie-glaces est actionné, si la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h) ou si le levier sélecteur n'est plus à la position N (POINT MORT).

Désactivation des essuie-glaces au démarrage à distance – Pour les véhicules munis d'un système de démarrage à distance, la fonction de détection de pluie ne fonctionne pas lorsque le véhicule est en mode de démarrage à distance. Une fois que le conducteur est dans le véhicule et qu'il a placé le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE), la fonction de détection de pluie peut reprendre, si elle a été sélectionnée et qu'aucune autre condition de désactivation (tel que mentionné précédemment) n'est présente.

Essuie-glace et lave-glace arrière

Les commandes d'essuie-glace et de lave-glace arrière se trouvent sur le levier multifonction du côté gauche de la colonne de direction. L'essuie-glace et le lave-glace arrière sont actionnés par un commutateur rotatif, situé au milieu du levier.

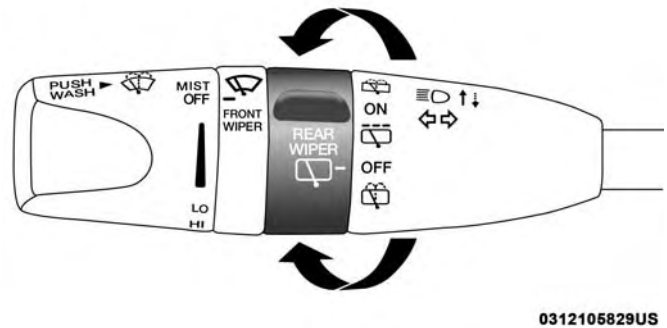

Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace arrière

Tournez la partie centrale du levier vers le haut jusqu'au premier cran pour obtenir un fonctionnement intermittent et jusqu'au deuxième cran pour obtenir un fonctionnement continu de l'essuie-glace arrière.

Tournez de nouveau la partie centrale vers le haut pour activer la pompe de lave-glace qui continue de fonctionner tant que le commutateur est maintenu dans cette position. Lorsque vous relâchez le commutateur, l'essuie-glace arrière reprend son fonctionnement continu. Lorsque ce commutateur rotatif est en position OFF (HORS FONCTION), la pompe de lave-glace arrière s'active si vous tournez le commutateur vers le bas et elle continue de fonctionner tant que le commutateur est maintenu dans cette position. Dès que vous relâchez le commutateur, il revient à la position OFF (HORS FONCTION) et l'essuie-glace effectue plusieurs cycles de balayage avant de revenir à la position de repos.

NOTA : Par mesure de protection, la pompe s'arrête si le commutateur est maintenu dans cette position pendant plus de 20 secondes. Dès que le commutateur est relâché, la pompe reprend son fonctionnement normal.

Si l'essuie-glace arrière fonctionne lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (HORS FONCTION), l'essuie-glace revient automatiquement à la position de repos.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Le système de chauffage-climatisation permet de régler la température ainsi que le débit et la circulation de l'air dans tout l'habitacle. Les commandes sont situées sur le tableau de bord sous la radio.

Aperçu de la commande automatique du système de chauffage-climatisation

Menu Temperature Controls (Commandes de température) du système Uconnect 4 avec affichage de 7 pouces

Commandes de réglage de la température 8.4 et 8.4 AVEC NAVIGATION

Descriptions des commandes

Icône	Description
MAX A/C	**Bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)** Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la CLIMATISATION MAXIMALE est EN FONCTION. Lorsque vous appuyez de nouveau sur ce bouton, le fonctionnement de la CLIMATISATION MAXIMALE passe en mode manuel et le témoin de CLIMATISATION MAXIMALE s'éteint.
A/C	**Bouton A/C (Climatisation)** Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage actuel. Le témoin s'allume lorsque la climatisation est EN FONCTION.
	Bouton de recirculation Appuyez brièvement sur ce bouton pour alterner entre le mode de recirculation et le mode d'air extérieur. Le mode de recirculation est utile en présence de fumée, de mauvaises odeurs, de poussière ou d'un taux d'humidité élevé à l'extérieur. La recirculation peut être utilisée dans tous les modes sauf le mode dégivrage. L'A/C (Climatisation) peut être désélectionnée manuellement sans modifier la sélection de la commande de mode. L'utilisation continue du mode de recirculation d'air peut rendre l'air de l'habitacle vicié et embuer les glaces. Nous vous recommandons de ne pas utiliser ce mode sur de longues périodes.
AUTO	**Bouton AUTO (AUTOMATIQUE) – selon l'équipement** Ce bouton permet de contrôler automatiquement la température de l'habitacle en réglant la répartition du débit d'air et la quantité. Déplacer cette fonction forcera le système à passer entre les modes manuel et automatique. Consultez le paragraphe « Fonctionnement automatique » pour obtenir de plus amples renseignements.

Icône	Description
FRONT	**Bouton de dégivrage avant** Appuyez brièvement sur ce bouton pour modifier le réglage de débit d'air actuel au mode de dégivrage. Le témoin s'allume lorsque cette fonction est ACTIVÉE. L'air provient des bouches d'aération du pare-brise et des bouches de désembuage des glaces latérales. Lorsque le bouton de dégivrage est sélectionné, le niveau du ventilateur peut augmenter. Pour dégivrer et désembuer plus rapidement le pare-brise et les glaces latérales, utilisez le mode de dégivrage et réglez le chauffage à la position maximale. La commande de réglage automatique de la température permet de passer en mode manuel lorsque cette fonction est sélectionnée. En appuyant sur le bouton du mode de dégivrage avant, le système de chauffage-climatisation reprendra le réglage précédent.
REAR	**Bouton du dégivreur de lunette** Appuyez brièvement sur le bouton de commande du dégivreur de lunette arrière pour ACTIVER le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement). Un témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est ACTIVÉ. Le dégivreur de lunette arrière S'ÉTEINT automatiquement dix minutes après avoir été activé.
SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION ARRIÈRE	**Bouton de commande du système de chauffage-climatisation arrière** Appuyez brièvement sur ce bouton pour accéder au système de chauffage-climatisation arrière. Le témoin s'allume lorsque le système de chauffage-climatisation arrière est ACTIVÉ.
	Boutons d'augmentation et de réduction de température du côté conducteur et du côté passager Ce bouton permet au conducteur et passager de régler indépendamment la température de l'air. Appuyez sur le bouton fléché vers le Haut sur la plaque frontale pour les réglages d'air plus chaud ou sur le bouton fléché vers le Bas sur la plaque frontale pour les réglages d'air plus

Icône	Description
	froid. À l'écran tactile, appuyez sur la barre de température et faites-la glisser vers le bouton fléché rouge de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus chaud ou vers le bouton fléché bleu de l'écran tactile pour obtenir de l'air plus froid. Lorsque la fonction SYNC (SYNCHRONISATION) est active, la température du côté passager s'élève ou baisse avec la température du côté conducteur, lorsque celle-ci est réglée.
SYNC	**Bouton SYNC (SYNCHRONISATION)** Appuyez sur le bouton Sync (Synchronisation) de l'écran tactile pour alterner entre l'activation et la désactivation de la fonction de synchronisation. Le témoin de synchronisation s'allume lorsque cette fonction est activée. Le mode de synchronisation est utilisé pour synchroniser le réglage de la température du côté passager avec le réglage de la température du côté conducteur. La fonction de synchronisation synchronise également le réglage de la température du côté passager arrière avec le réglage de la température du côté conducteur. Si le réglage de la température du côté passager est modifié lorsque le mode de synchronisation est activé, cette fonction est automatiquement désactivée.
Bouton de la plaque frontale	**Commande du ventilateur** La commande du ventilateur sert à régler la quantité d'air entrant dans le système de chauffage-climatisation. Le ventilateur dispose de sept vitesses. Vous pouvez sélectionner les vitesses à l'aide du bouton de commande du ventilateur situé sur la plaque frontale ou des boutons situés sur l'écran tactile.

Icône	Description
Boutons à l'écran tactile	• **Plaque frontale :** La vitesse du ventilateur augmente lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens horaire à partir du réglage le plus bas. La vitesse du ventilateur diminue lorsque vous tournez le bouton de commande du ventilateur dans le sens antihoraire. • **Écran tactile :** Utilisez la petite icône de ventilateur pour réduire le réglage du ventilateur et la grande icône de ventilateur pour augmenter le réglage. Le ventilateur peut aussi être sélectionné en appuyant sur la zone de barre du ventilateur entre les icônes.
Mode tableau de bord	**Mode tableau de bord** L'air provient des bouches d'aération intégrées au tableau de bord. Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Vous pouvez déplacer les ailettes des bouches d'air centrales et latérales vers le haut et vers le bas ou d'un côté à l'autre pour contrôler le débit d'air. Une molette de coupure se trouve sous les ailettes pour couper ou régler le débit d'air provenant de ces bouches.
Mode deux niveaux	**Mode deux niveaux** L'air provient des bouches d'aération du tableau de bord et des sorties d'air. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales. **NOTA :** Le mode DEUX NIVEAUX est conçu en vue du confort pour produire de l'air plus frais par les bouches d'aération du tableau de bord et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.

Icône	Description
Mode plancher	**Mode plancher** L'air provient des bouches d'aération du plancher. Une légère quantité d'air est également orientée vers les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales.
Mode mixte	**Mode mixte** L'air est dirigé par les bouches d'aération, les bouches de dégivrage et les désembueurs des glaces latérales. Ce mode est plus efficace lorsqu'il fait froid ou qu'il neige et que le pare-brise nécessite un apport de chaleur accru. Ce mode permet d'assurer le confort tout en réduisant la buée sur le pare-brise.
OFF	**Bouton OFF (HORS FONCTION) du système de chauffage-climatisation** Appuyez brièvement sur ce bouton pour mettre EN FONCTION ou HORS FONCTION le système de chauffage-climatisation.

AVERTISSEMENT!

Le non-respect de ces avertissements pourrait causer des dommages aux éléments chauffants :

- **Nettoyez soigneusement l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette. Utilisez un chiffon doux et une solution de lavage douce, en essuyant en parallèle avec les éléments chauffants.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

Vous pouvez décoller les étiquettes à l'aide d'un peu d'eau tiède.

- **N'utilisez pas un grattoir, un instrument coupant ou un nettoie-vitre abrasif pour nettoyer la surface intérieure de la lunette.**
- **Maintenez tous les objets à une distance sûre de la lunette.**

Contrôle du système de chauffage-climatisation arrière à partir du bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant

Affichage des commandes arrière du bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant

Le système de chauffage-climatisation à commande automatique à trois zones permet de régler les commandes du système de chauffage-climatisation arrière à partir du bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant.

Pour modifier les réglages du système arrière :

- Appuyez sur le bouton « REAR CLIMATE » (SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION ARRIÈRE) à l'écran tactile pour modifier le mode de commande arrière; l'affichage arrière (ci-dessous) apparaît. Les fonctions de commande permettent alors d'actionner le système arrière.
- Pour revenir à l'écran avant sur la radio Uconnect, appuyez sur le bouton « Front Climate » (Système de chauffage-climatisation avant) sur l'écran tactile.

Icône	Description
	Commandes de mode arrière Sélectionnez le mode de distribution d'air parmi les modes disponibles sur l'écran tactile. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du pavillon, ainsi que des sorties d'air du plancher.
Mode pavillon	**Mode pavillon** L'air provient des bouches d'air du pavillon. Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Si vous déplacez les ailettes des bouches d'air d'un côté, le débit de l'air est coupé.
Mode deux niveaux	**Mode deux niveaux** L'air provient des bouches d'aération du pavillon et du plancher. **NOTA :** Dans plusieurs positions de la commande de température, le mode deux niveaux produit de l'air plus frais par les bouches d'aération du pavillon et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.
Mode plancher	**Mode plancher** L'air provient des bouches d'aération du plancher.
72	**Affichage de la température arrière** Cet affichage indique le réglage de température pour les occupants du siège arrière.

Icône	Description
▲S▼	**Affichage de commande du ventilateur** Cet affichage indique la sélection de vitesse actuelle du ventilateur.
REAR AUTO	**Témoin automatique arrière** Ce témoin indique lorsque le système est en mode automatique arrière.
LOCK REAR	**Bouton Rear Lock (Verrouillage arrière)** Appuyez brièvement sur ce bouton pour verrouiller les commandes manuelles de température arrière contre tout ajustement des réglages de température et du ventilateur arrière.
FRONT CLIMATE **Terminé**	**Touche de chauffage-climatisation avant / bouton Terminé** Appuyez brièvement sur ce bouton pour revenir à l'écran du système de chauffage-climatisation avant.

Commande manuelle de température arrière

0313115294US

Commandes manuelles du système de chauffage-climatisation arrière

Le système de commande manuelle de la température arrière comprend des bouches d'aération du plancher du côté arrière droit des sièges de troisième rangée et des bouches d'aération au pavillon à chaque place d'extrémité arrière. Il distribue l'air chauffé par les bouches d'aération du plancher ou l'air refroidi et déshumidifié par les bouches d'aération au pavillon.

Les boutons de commande de température du système arrière se trouvent dans le pavillon sur le côté passager du véhicule.

Icône	Description
	Commande de mode arrière Sélectionnez le mode de distribution d'air au moyen du bouton de commande de mode. Le mode de répartition du débit d'air peut être réglé de sorte que l'air provienne des bouches d'aération du pavillon, ainsi que des sorties d'air du plancher.

Icône	Description
Mode tableau de bord	**Mode pavillon** L'air provient des bouches d'air du pavillon. Chacune de ces bouches d'aération est réglable pour permettre d'orienter l'air. Si vous déplacez les ailettes des bouches d'air d'un côté, le débit de l'air est coupé.
Mode deux niveaux	**Mode deux niveaux** L'air provient des bouches d'aération du pavillon et du plancher. **NOTA :** Dans plusieurs positions de la commande de température, le mode deux niveaux produit de l'air plus frais par les bouches d'aération du pavillon et de l'air plus chaud par les bouches d'aération du plancher.
Mode plancher	**Mode plancher** L'air provient des bouches d'aération du plancher.
	Commande de température arrière Pour modifier la température à l'arrière du véhicule, tournez le bouton de commande de température. Tournez le bouton vers la droite pour augmenter la température ou tournez-le vers la gauche pour abaisser la température. Les réglages de température arrière s'affichent dans le panneau de commande. Lorsque les commandes arrière sont verrouillées par le système avant, le pictogramme de verrouillage de température arrière sur le panneau de commande s'allume et tous les réglages au pavillon arrière sont ignorés.

Icône	Description
	Commande du ventilateur arrière Vous pouvez régler manuellement la vitesse ou l'arrêt du ventilateur arrière en tournant le bouton de commande du ventilateur, situé à l'arrière du véhicule. Les passagers des sièges arrière peuvent ainsi régler le volume d'air qui circule à l'arrière du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Le système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière prélève l'air de l'habitacle par une grille d'admission située dans le plancher sous les sièges côté passager. Évitez de placer des objets directement devant la grille d'admission et les bouches d'air ou d'obstruer celles-ci de quelque autre façon. Vous risqueriez de causer une surcharge électrique susceptible d'endommager le moteur du ventilateur.

Verrouillage arrière

Lorsque vous appuyez sur le bouton Rear Temperature Lock (Verrouillage de la température arrière) à l'écran tactile du système Uconnect, un pictogramme de verrouillage s'allume à l'affichage arrière. La température arrière et le débit d'air sont commandés à partir du système Uconnect.

Les occupants des sièges de deuxième rangée arrière peuvent régler seulement le système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière lorsque la touche Rear Température Lock (Verrouillage de la température arrière) est désactivée.

Les commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière sont situées dans le pavillon, près du centre du véhicule.

- Appuyez sur la touche Rear Temperature Lock (Verrouillage de la température arrière) à l'écran tactile du système Uconnect. Le pictogramme de verrouillage de température arrière intégré au bouton de température arrière s'éteint.
- Tournez les boutons de commande du ventilateur arrière, de la température arrière et du mode arrière en fonction de vos préférences.

- Pour sélectionner le mode de chauffage-climatisation à commande automatique, tournez le bouton du ventilateur arrière dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à la position AUTO (AUTOMATIQUE).

Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système de chauffage-climatisation à commande automatique atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA : Il n'est pas nécessaire de modifier la température. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.

Fonctions du système de chauffage-climatisation

Climatisation (A/C)

Le bouton de climatisation (A/C) permet à l'utilisateur de mettre en marche et d'arrêter manuellement le système de climatisation. Lorsque le système de climatisation est en fonction, de l'air froid déshumidifié sort des bouches d'aération dans l'habitacle. Pour optimiser l'économie de carburant, appuyez sur le bouton A/C (CLIMATISATION) pour mettre hors fonction le climatiseur et pour régler manuellement le ventilateur et les réglages de mode de débit d'air. Assurez-vous aussi de choisir uniquement les modes Tableau de bord, Deux niveaux ou Plancher.

NOTA :

- Dans le cas d'un système de chauffage-climatisation à commande manuelle, si le système est en mode mixte, plancher ou dégivrage, le climatiseur peut être désactivé mais le système de climatisation demeure activé pour éviter la formation de buée sur les glaces.
- Si de la buée ou du givre se forme sur le pare-brise ou les glaces latérales, sélectionnez le mode de dégivrage et réglez la vitesse du ventilateur au besoin.
- Si le rendement de la climatisation semble se dégrader, vérifiez la présence de saleté ou d'insectes à l'avant du condensateur de climatisation (situé devant le radiateur). Pour le nettoyage, vaporisez un peu d'eau à partir de l'avant du radiateur et à travers le condensateur.

MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)

Le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE)permet de régler la commande pour un refroidissement maximal.

Appuyez brièvement sur le bouton MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) pour passer de la climatisation maximale aux réglages antérieurs. Le bouton s'illumine lorsque le mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE) est activé.

En mode MAX A/C (CLIMATISATION MAXIMALE), le niveau de ventilateur et la position de mode peuvent être réglés aux réglages définis par l'utilisateur. Si vous appuyez sur d'autres réglages, cela entraînera le passage de la CLIMATISATION MAXIMALE au réglage sélectionné.

Recirculation

Lorsque l'air extérieur contient de la fumée, des odeurs, un taux d'humidité élevé, ou que vous souhaitez refroidir rapidement l'habitacle, vous pouvez recycler l'air de l'habitacle en appuyant sur le bouton de commande de recirculation. Le témoin de recirculation s'allume lorsque vous sélectionnez ce bouton. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver le mode de recirculation et laisser pénétrer l'air extérieur dans l'habitacle.

NOTA : Par temps froid, l'utilisation du mode de recirculation peut conduire à l'embuage excessif des glaces. La fonction de recirculation peut ne pas être disponible (bouton à l'écran tactile grisé) si les conditions qui pourraient provoquer une buée à l'intérieur du pare-brise sont présentent.

Commande de réglage automatique de la température – Selon l'équipement

Fonctionnement automatique

1. Appuyez d'abord sur le bouton AUTO (AUTOMATIQUE) du bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique avant et le mot « AUTO » (AUTOMATIQUE) apparait à l'affichage du système avant, ainsi que les deux réglages de température du côté conducteur et du côté passager avant. Dans ce mode, le système contrôle automatiquement la circulation de l'air.
2. Réglez la température voulue du côté conducteur, du côté passager et en arrière. Lorsque la température souhaitée s'affiche, le système atteindra ce niveau de confort et le maintiendra automatiquement.
3. Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages du système si ce niveau de confort vous convient. Vous profiterez d'un rendement optimal simplement en permettant au système de fonctionner automatiquement.

NOTA :

- Il n'est pas nécessaire de modifier les réglages de température. Le système règle automatiquement la température, le mode et la vitesse du ventilateur pour vous offrir un maximum de confort le plus rapidement possible.

Afin d'offrir un confort maximal en mode automatique, le ventilateur fonctionnera à vitesse réduite lors d'un démarrage à froid jusqu'à ce que le moteur se réchauffe. Le ventilateur démarre immédiatement si vous sélectionnez le mode dégivrage ou si vous modifiez le réglage de la commande du ventilateur avant.

Neutralisation manuelle du fonctionnement

Ce système offre un ensemble complet de fonctions manuelles. Le symbole AUTOMATIQUE sur l'affichage du système de chauffage-climatisation à commande automatique s'éteint lorsque le système fonctionne en mode manuel.

NOTA : Le système ne détecte pas automatiquement la formation de glace, de givre ou de buée sur le pare-brise. Le mode DÉGIVRAGE doit être sélectionné manuellement pour dégager le pare-brise et les glaces latérales.

Commande du ventilateur arrière

Vous pouvez régler manuellement la vitesse ou l'arrêt du ventilateur arrière en appuyant sur les boutons de commande du ventilateur. Les passagers des sièges arrière peuvent ainsi régler le volume d'air qui circule à l'arrière du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Le système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière prélève l'air de l'habitacle par une grille d'admission située sur le panneau de garnissage du côté droit, derrière les sièges de troisième rangée. Les bouches d'air chaud sont situées dans le panneau de garnissage du côté droit, juste derrière la portière coulissante. Évitez de placer des objets directement devant la grille d'admission et les bouches d'air ou d'obstruer celles-ci de quelque autre façon. Vous risqueriez de causer une surcharge électrique susceptible d'endommager le moteur du ventilateur.

Commande de température arrière

Pour modifier la température à l'arrière du véhicule, appuyez sur les boutons de température. Les réglages de

température arrière s'affichent dans le bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique arrière.

Lorsque les commandes arrière sont verrouillées par le système avant, le pictogramme de verrouillage de température arrière sur le bloc de commandes du système de chauffage-climatisation à commande automatique s'allume et tous les réglages au pavillon arrière sont ignorés.

Lorsque la fonction de synchronisation est active, la température arrière est synchronisée avec le réglage de la température côté conducteur. Si la température arrière est modifiée, la fonction de synchronisation se désactive.

Conseils utiles

NOTA : Le tableau présenté à la fin de cette section suggère des réglages pour diverses conditions météorologiques.

Fonctionnement en été

Le circuit de refroidissement du moteur doit être protégé à l'aide d'un liquide de refroidissement (antigel) de qualité supérieure pour offrir une protection adéquate contre la corrosion et la surchauffe du moteur. Une solution de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et de 50 % d'eau est recommandée. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour la sélection d'un liquide de refroidissement adéquat.

Fonctionnement en hiver

Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode de recirculation de l'air durant les mois d'hiver à cause du risque d'embuage des glaces.

Entreposage du véhicule

Avant d'entreposer ou de remiser votre véhicule (par exemple, pour la durée des vacances) pendant deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation, moteur au ralenti, pendant environ cinq minutes en mode d'air extérieur avec le ventilateur réglé à la vitesse maximale. Cette mesure assure une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

Embuage des glaces

Pour éliminer rapidement la buée sur la glace intérieure du pare-brise, sélectionnez le mode de dégivrage. Vous pouvez utiliser le mode de dégivrage-plancher pour maintenir le pare-brise exempt de buée et obtenir un niveau de chaleur suffisant. Si la buée sur les glaces latérales rend la conduite difficile, augmentez la vitesse du ventilateur pour améliorer le débit d'air et désembuer ces vitres. Les glaces d'un véhicule ont tendance à s'embuer de l'intérieur par temps doux mais pluvieux ou humide.

NOTA :

- N'utilisez pas le mode de recirculation sans climatisation sur de longues périodes, car les glaces pourraient s'embuer.
- Le système de chauffage-climatisation à réglage automatique règle automatiquement les paramètres de chauffage-climatisation afin de réduire ou d'éliminer la buée sur le pare-brise. Quand ceci se produit, le mode de recirculation n'est pas disponible.

Prise d'air extérieur

Assurez-vous que la prise d'air, située directement devant le pare-brise, est exempte d'obstructions telles que des feuilles. Les feuilles mortes qui obstruent la prise d'air peuvent réduire le débit d'air et entrer dans la chambre d'admission, puis bloquer les drains servant à évacuer l'eau. Durant les mois d'hiver, assurez-vous que la prise d'air n'est pas obstruée par de la glace, de la gadoue ou de la neige.

Filtre à air du climatiseur

Le système de commande de chauffage-climatisation filtre la poussière, le pollen et certaines odeurs en suspension dans l'air. Les odeurs fortes ne peuvent pas toutes être filtrées. Consultez le paragraphe « Service offert par le concessionnaire » dans la section « Entretien et de maintenance » pour obtenir les instructions de remplacement du filtre.

Réglages suggérés pour diverses conditions météorologiques

TEMPS	RÉGLAGE DES COMMANDES
Temps très chaud et habitacle du véhicule très chaud	Réglez la commande de mode à , mettez la climatisation en marche et réglez le ventilateur à une vitesse élevée. Ouvrez les glaces pendant une minute pour faire sortir l'air chaud. Une fois la bonne température atteinte, ajustez les commandes pour plus de confort.
Temps chaud	Mettez la climatisation en marche et réglez les commandes de mode à la position .
Temps frais et ensoleillé	Faites fonctionner le système dans la position .
Temps frais et humide	Réglez la commande de mode à et mettez la climatisation en marche pour dégivrer les fenêtres.
Temps froid	Réglez la commande de mode à la position . Si de la buée se forme sur le pare-brise, déplacez la commande vers la position .

0456052237

GLACES

Glaces à commande électrique

Les commandes de glace à commande électrique se trouvent sur le panneau de garnissage de portière du conducteur. La portière passager avant et les portières passagers arrière sont équipées d'un seul commutateur qui permet d'actionner les glaces du passager avant et celles des passagers arrière. Les commandes de glace ne fonctionnent que si le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).

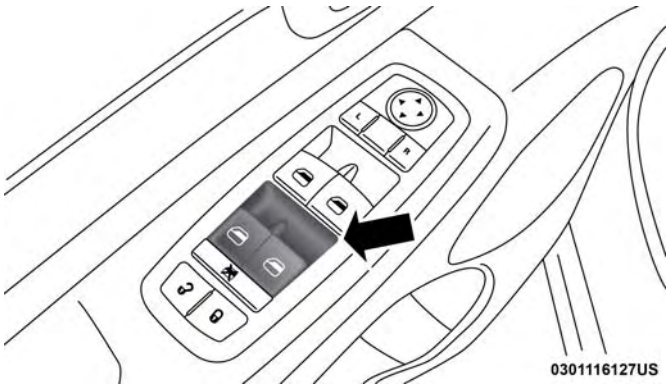

Commutateurs de glace à commande électrique

Les commutateurs de glace à commande électrique restent alimentés jusqu'à 10 minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture d'une des deux portières avant annule cette fonction.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule, et ne laissez pas des enfants jouer avec les glaces à commande électrique. Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les occupants, et surtout les enfants sans surveillance, peuvent se faire coincer par les glaces en actionnant les commutateurs de glace à commande électrique. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.

Fonction d'ouverture automatique

Les commutateurs de glace du conducteur et du passager avant sont dotés d'une fonction d'ouverture automatique. Appuyez sur le commutateur de glace au-delà du premier cran et relâchez-le; la glace descend automatiquement.

Pour annuler l'abaissement automatique, déplacez le commutateur vers le haut ou vers le bas et relâchez-le.

Pour ouvrir partiellement la glace, appuyez sur le commutateur jusqu'au premier cran, puis relâchez-le lorsque vous voulez interrompre l'abaissement de la glace.

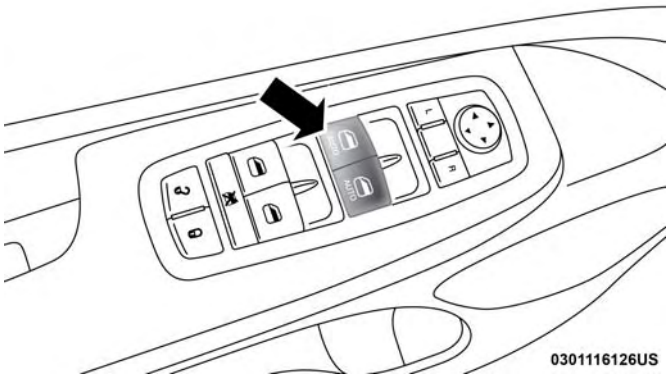

Commutateurs de glace à ouverture rapide

Fonction de fermeture automatique des glaces avec protection antipincement – portières du conducteur et du passager avant seulement

Relevez complètement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran, puis relâchez-le; la glace remonte automatiquement.

Pour empêcher la fermeture complète de la glace pendant la fermeture automatique, appuyez brièvement sur le commutateur vers le bas.

Pour fermer partiellement la glace, tirez le commutateur de glace jusqu'au premier cran et relâchez-le lorsque vous voulez interrompre le relèvement de la glace.

NOTA : Si la glace rencontre un obstacle pendant la fermeture automatique, elle inverse son mouvement pour s'abaisser de nouveau. Retirez l'obstacle et utilisez le commutateur de glace de nouveau pour fermer la glace. Tout choc dû à une chaussée irrégulière peut déclencher inopinément la fonction d'inversion automatique pendant la fermeture automatique. Dans un tel cas, tirez légèrement sur le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pendant que vous fermez la glace manuellement.

La protection antipincement n'est plus disponible lorsque la glace est presque complètement fermée. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire de la glace avant de la fermer.

Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique

Si la fonction de fermeture automatique cesse de fonctionner, il peut être nécessaire de réinitialiser la glace. Pour réinitialiser la fonction de fermeture automatique :

1. Assurez-vous que la portière est complètement fermée.
2. Relevez le commutateur de glace pour fermer complètement la glace et maintenez-le dans cette position pendant deux secondes supplémentaires après la fermeture complète de la glace.
3. Enfoncez fermement le commutateur de glace jusqu'au deuxième cran pour ouvrir complètement la glace et maintenez-le à la position abaissée pendant deux secondes supplémentaires après l'ouverture complète de la glace.

Commutateur de verrouillage de glace

Le commutateur de verrouillage de glace situé sur le panneau de garnissage de la portière du conducteur vous permet de désactiver les commandes des glaces des portières de passager arrière. Pour désactiver les commandes des glaces, appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage des glaces (le témoin situé sur le bouton s'allume). Pour activer les commandes des glaces, appuyez et relâchez de nouveau le bouton de verrouillage des glaces (le témoin sur le bouton se met de nouveau hors fonction).

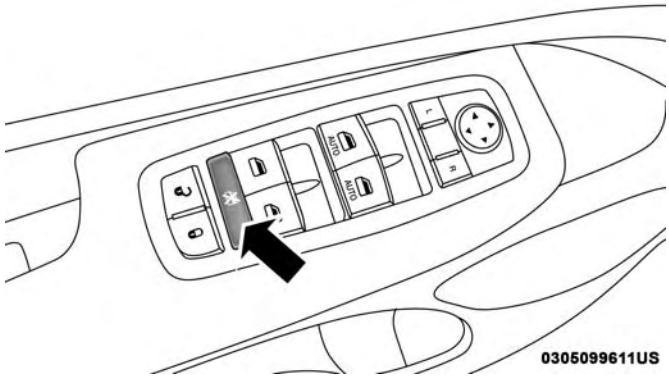

Commutateur de verrouillage de glace

Tremblement dû au vent

L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être atténué. Si le phénomène se produit lorsque les lunettes arrière sont baissées, baissez les lunettes avant et arrière

pour atténuer le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique se trouve entre les pare-soleil, sur la console au pavillon.

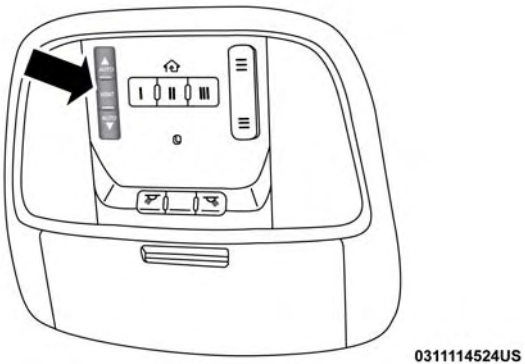

Commutateur de toit ouvrant à commande électrique

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Ne laissez jamais la télécommande dans le véhicule, ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants. Ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Les passagers du véhicule, et particulièrement les enfants laissés sans surveillance, peuvent se faire piéger par le toit ouvrant électrique en jouant avec son commutateur. Ils risquent de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Lors d'une collision, un toit ouvrant qui est ouvert augmente les risques de projection hors du véhicule. Vous risquez de subir des blessures graves ou la mort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les passagers du véhicule fassent de même.**
- **Ne laissez jamais de jeunes enfants actionner le toit ouvrant. Ne permettez à aucun occupant de sortir les doigts ou toute autre partie du corps par l'ouverture**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

du toit ouvrant, ni de laisser dépasser un objet. Des blessures pourraient s'ensuivre.

Ouverture du toit ouvrant

Rapide

Appuyez sur le commutateur vers l'arrière et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant et le pare-soleil s'ouvrent automatiquement et s'arrêtent lorsqu'ils atteignent la position d'ouverture complète. Cette opération s'appelle l'ouverture rapide. Si vous actionnez le commutateur du toit ouvrant pendant l'ouverture rapide, le toit ouvrant s'arrêtera.

Mode manuel

Pour ouvrir le toit ouvrant, maintenez le commutateur enfoncé vers l'arrière. Le toit ouvrant se déplace vers l'arrière et s'arrête automatiquement en position d'ouverture complète. Si vous relâchez le commutateur, l'ouverture du toit ouvrant s'interrompt. Le toit ouvrant et le pare-soleil demeurent partiellement ouverts jusqu'à ce que le commutateur du toit ouvrant soit de nouveau enfoncé.

Fermeture du toit ouvrant

Rapide

Pour fermer le toit ouvrant automatiquement à partir de n'importe quelle position, appuyez sur le commutateur vers l'avant et relâchez-le dans un délai d'une demi-seconde. Le toit ouvrant se ferme complètement et s'arrête automatiquement. Cette opération s'appelle la fermeture rapide. Pendant la fermeture rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Mode manuel

Pour fermer le toit ouvrant, maintenez enfoncé le commutateur vers l'avant. Le toit ouvrant se déplace vers l'avant et s'arrête automatiquement en position complètement fermée. Si vous relâchez le commutateur, la fermeture s'interrompt et le toit ouvrant demeure partiellement fermé jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le commutateur de toit ouvrant.

Tremblement dû au vent

L'assaut du vent est semblable à la pression que l'on ressent dans les oreilles ou à un bruit d'hélicoptère. Le tremblement peut être ressenti lorsque les glaces sont baissées ou que le toit ouvrant (selon l'équipement) est ouvert ou partiellement ouvert. Cela est normal et peut être

atténué. Si le tremblement se produit lorsque les glaces arrière sont abaissées, abaissez les glaces avant et arrière pour minimiser le tremblement. Si le phénomène se produit lorsque le toit ouvrant est ouvert, réglez l'ouverture de celui-ci pour atténuer le tremblement.

Fonctionnement du rideau pare-soleil

Le rideau pare-soleil peut être ouvert manuellement. Toutefois, il s'ouvre automatiquement lors de l'ouverture du toit ouvrant.

NOTA : Le rideau pare-soleil ne peut pas être fermé si le toit ouvrant est ouvert.

Fonction de détection des obstacles

Cette fonction détecte un obstacle pendant la fermeture rapide du toit ouvrant. Si un obstacle est détecté dans la course du toit ouvrant, le toit se rétracte automatiquement. Enlevez l'obstacle le cas échéant.

NOTA : Si trois tentatives consécutives de fermeture du toit ouvrant entraînent l'activation de la fonction de détection des obstacles et la rétraction du toit, la fonction de détection des obstacles se désactive et vous devez fermer le toit ouvrant en mode manuel.

Ventilation du toit ouvrant – mode rapide

Appuyez brièvement sur le bouton Vent (Ventilation) dans une demi-seconde pour ouvrir le toit ouvrant en position de ventilation. Il s'agit de la fonction d'ouverture partielle rapide qui se produit peu importe la position du toit ouvrant. Pendant l'ouverture partielle rapide, le déplacement du toit ouvrant s'arrêtera si vous appuyez sur le commutateur.

Entretien du toit ouvrant

Utilisez uniquement un produit de nettoyage non abrasif et un chiffon doux pour nettoyer le panneau vitré.

Fonctionnement lorsque le contact est coupé

NOTA :

- Le commutateur de toit ouvrant à commande électrique peut rester alimenté dans une temporisation des accessoires jusqu'à environ dix minutes après avoir tourné le commutateur d'allumage du véhicule à la position OFF (ARRÊT). L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

- Cette fonction est programmable au moyen du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédure de réapprentissage

Pour les véhicules équipés d'un toit ouvrant, il y a une procédure de réapprentissage qui vous permet d'étalonner le toit ouvrant lorsque la fonction « Express Operation » (Fonctionnement rapide) cesse de fonctionner. Pour réinitialiser le toit ouvrant, suivez ces étapes :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ACC ou ON/RUN (ACCESSOIRES ou MARCHE).
2. Assurez-vous que le toit ouvrant est en position complètement fermée.
3. Appuyez sur le commutateur de fermeture et maintenez-le enfoncé. Le toit ouvrant s'arrête de façon brusque et se déplace vers la position de ventilation après 10 secondes.
4. Relâchez le commutateur de fermeture.
5. Enfoncez-le et maintenez-le enfoncé pendant cinq secondes pour démarrer le processus d'enseignement. Le toit ouvrant effectue un cycle complet et revient à la position complètement fermée.

NOTA : Si vous relâchez le commutateur de fermeture à tout moment pendant le cycle d'enseignement, vous devez répéter la procédure à partir de la première étape.

6. Une fois que le toit ouvrant s'est arrêté dans la position complètement fermée, relâchez le commutateur de fermeture. Le toit ouvrant est maintenant réinitialisé et prêt à être utilisé.

CAPOT

Ouverture du capot

Pour ouvrir le capot, deux loquets doivent être actionnés.

1. Tirez le levier d'ouverture situé sous le tableau de bord et à l'avant de la portière du conducteur.

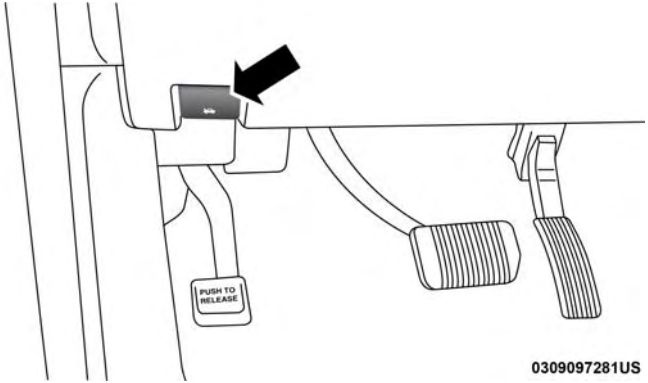

Ouverture du capot

2. insérez votre main sous le capot de l'extérieur du véhicule, déplacez le loquet de sûreté vers la gauche, puis soulevez le capot.

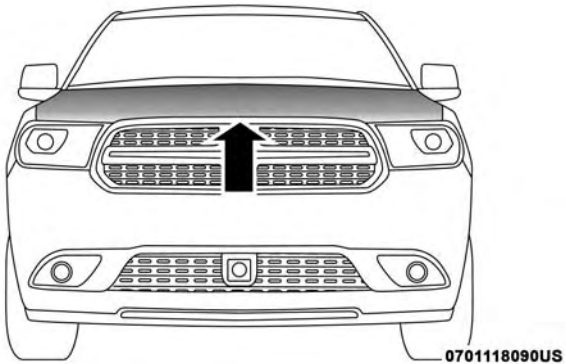

Emplacement du loquet de sûreté

Fermeture du capot

MISE EN GARDE!

Assurez-vous que le capot est bien verrouillé avant de conduire votre véhicule. S'il n'est pas solidement verrouillé, le capot pourrait s'ouvrir brusquement pendant la conduite et obstruer complètement votre vision. Vous risquez des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

AVERTISSEMENT!

Évitez de claquer le capot pour ne pas l'endommager lorsque vous le fermez. Abaissez le capot jusqu'à environ 30 cm (12 po), puis laissez-le tomber pour le fermer. Assurez-vous que le capot est complètement fermé pour les deux loquets. Assurez-vous que ces derniers sont bien enclenchés et que le capot est bien fermé avant de prendre le volant.

HAYON

Hayon à commande électrique – selon l'équipement

Vous pouvez ouvrir le hayon à commande électrique en appuyant sur le commutateur de déverrouillage du hayon électronique (consultez le paragraphe « Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – déverrouillage passif » de la section « Comprendre votre véhicule ») ou en appuyant sur le bouton de hayon de la télécommande. Pour ouvrir le hayon à commande électrique, appuyez à deux reprises en moins de cinq secondes sur le bouton de hayon de la télécommande. Lorsque le hayon est ouvert, appuyez sur le bouton à deux reprises en moins de cinq secondes une deuxième fois pour le fermer.

Le hayon à commande électrique peut également être ouvert ou fermé en appuyant sur le bouton de hayon situé sur la console au pavillon avant. Si le hayon est complètement ouvert, vous pouvez le fermer en appuyant sur le bouton de hayon situé sur le panneau de garniture arrière gauche, près de l'ouverture du hayon. Si le hayon est en mouvement, appuyez sur le bouton de hayon situé sur le panneau de garnissage arrière gauche pour inverser la course du hayon.

Lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton de hayon de la télécommande, les clignotants clignotent pour indiquer l'ouverture ou la fermeture du hayon (si la fonction de clignotement des feux au verrouillage est activée dans Réglages du système Uconnect) et le carillon du hayon retentit. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Un dispositif de déverrouillage d'urgence permet d'ouvrir le hayon en cas de panne électrique du hayon. Le

dispositif de déverrouillage d'urgence se trouve sous le couvercle à enclenchement situé sur le panneau de garnissage du hayon.

- Si le hayon est laissé ouvert pendant une période prolongée, il est possible que vous deviez le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon à commande électrique.

MISE EN GARDE!

Des blessures ou des dommages à l'espace de chargement pourraient survenir pendant le fonctionnement automatique du hayon. Veillez à dégager la zone de fermeture du hayon de tout obstacle. Assurez-vous de fermer et d'enclencher le hayon avant de démarrer.

NOTA :

- Les boutons du hayon à commande électrique ne fonctionnent pas si la transmission est en prise ou si le véhicule est en mouvement.
- Le hayon à commande électrique ne fonctionne pas si la température est inférieure à -30 °C (-22 °F) ou supérieure à 65 °C (150 °F). Veillez à éliminer toute accumulation de neige ou de glace sur le hayon avant d'actionner un des commutateurs de hayon à commande électrique.
- Si lors de l'ouverture ou de la fermeture, le hayon à commande électrique rencontre une résistance suffisante, il revient automatiquement à sa position initiale, ouverte ou fermée.
- Des capteurs de pression sont également fixés de chaque côté du hayon. Une légère pression sur ces bandes entraîne le retour du hayon à la position ouverte.
- Si le hayon n'est pas complètement ouvert, appuyez deux fois sur le bouton de hayon de la télécommande pour actionner le hayon.
- Si vous appuyez sur le commutateur de la poignée du hayon électronique pendant la fermeture du hayon à commande électrique, il revient à la position d'ouverture maximale.
- Si vous appuyez sur le commutateur de la poignée du hayon électronique pendant l'ouverture du hayon à commande électrique, le moteur du hayon sera désactivé en vue de permettre le mode de fonctionnement manuel.
- Si le hayon à commande électrique rencontre plusieurs obstacles dans le même cycle, il s'arrête automatiquement et doit alors être ouvert ou fermé manuellement.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement toxiques pénètrent beaucoup plus facilement à l'intérieur de l'habitacle si vous roulez avec le hayon ouvert. Les vapeurs générées par ces gaz peuvent s'avérer nocives pour vous et vos passagers. Veillez à fermer le hayon pendant la conduite.**
- **Si vous devez rouler en gardant le hayon ouvert, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et que le ventilateur du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'utilisez pas le mode de recirculation d'air.**

Caractéristiques de l'espace de chargement

Rangement de l'espace de chargement

Un bac de rangement amovible est situé dans l'espace de chargement arrière, du côté gauche.

Un espace de rangement supplémentaire se trouve dans le plancher de chargement. Pour accéder au rangement inférieur, soulevez la poignée et relevez le couvercle de rangement.

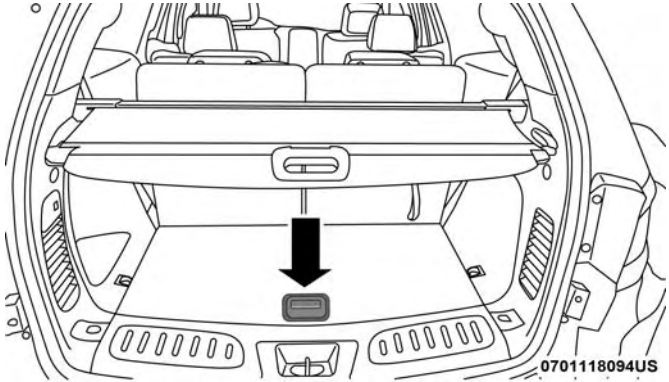

Poignée de plancher de chargement

Couvre-bagages escamotable de l'espace de chargement – selon l'équipement

NOTA : Ce couvre-bagages sert à dissimuler les objets et non à fixer les charges. Il ne prévient pas le déplacement des articles et ne protège pas les passagers contre des articles non fixés.

Pour couvrir l'espace de chargement :

1. Saisissez le couvre-bagages au centre de la poignée. Tirez-le au-dessus de l'espace de chargement.

2. Insérez les goupilles des extrémités du couvre-bagages dans les fentes de la garniture de pied.
3. Il est possible d'ouvrir le hayon lorsque le couvre-bagages est en place.

MISE EN GARDE!

En cas de collision, un couvre-bagages mal fixé dans le véhicule pourrait provoquer des blessures. Il risque en effet de se transformer en projectile en cas d'arrêt soudain et de frapper l'un des occupants. Ne rangez pas le couvre-bagages sur le plancher de l'espace utilitaire ni dans l'habitacle. Lorsqu'il est retiré de ses fixations, retirez-le du véhicule. Ne rangez pas le couvre-bagages dans le véhicule.

Crochets d'arrimage de l'espace de chargement

Les points d'arrimage qui se trouvent sur le plancher de l'espace de chargement permettent de retenir le chargement en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

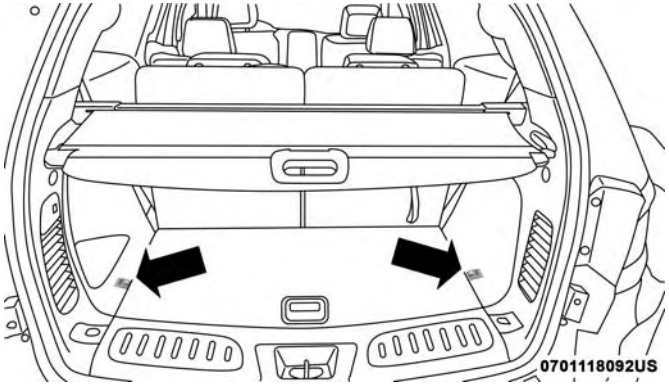

Crochets d'arrimage

MISE EN GARDE!

- **Les sangles d'arrimage du chargement ne constituent pas un point d'ancrage sûr pour la courroie d'attache d'un siège d'enfant. En cas d'arrêt brusque ou d'accident, une sangle d'arrimage pourrait se desserrer et ne plus retenir le siège d'enfant. L'enfant risque alors d'être gravement blessé. N'utilisez donc que les ancrages fournis pour les courroies d'attache des sièges d'enfant.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Pour éviter des blessures, les passagers ne doivent pas s'asseoir sur le plancher de l'espace de chargement arrière. Cet espace est en effet réservé uniquement au transport des charges et n'est pas destiné aux passagers, qui doivent s'asseoir sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité.**

Le poids et la position de la charge et des passagers peuvent modifier le centre de gravité et la maniabilité du véhicule. Pour éviter toute perte de maîtrise du véhicule risquant d'entraîner des blessures, suivez les directives décrites ci-après lorsque vous chargez votre véhicule.

- **Ne transportez pas des objets d'un poids qui dépasse la limite figurant sur l'étiquette apposée sur la portière gauche ou le pied milieu de la portière gauche.**
- **Placez toujours les charges de façon uniforme sur le plancher de l'espace de chargement. Placez les objets les plus lourds aussi bas et aussi en avant que possible.**
- **Placez autant de charges que possible à l'avant de l'essieu arrière. Une charge trop lourde ou mal placée**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

sur l'essieu arrière ou derrière cet essieu risque de causer un louvoiement du véhicule.

- **N'empilez pas des bagages ou des charges plus haut que la partie supérieure du dossier. Ces bagages ou charges risqueraient d'altérer la visibilité ou de se transformer en projectiles dangereux en cas d'arrêt brusque ou d'accident.**

OUVRE-PORTE DE GARAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La télécommande HomeLink remplace jusqu'à trois télécommandes portatives qui actionnent des appareils tels que des ouvre-portes de garage, des barrières motorisées et des systèmes d'éclairage ou de sécurité résidentiels. La télécommande HomeLink est alimentée par la batterie de votre véhicule.

Les boutons de la télécommande HomeLink, situés sur la console au pavillon ou le pare-soleil, désignent trois différents canaux HomeLink. Le témoin de la télécommande HomeLink est situé au-dessus du bouton central.

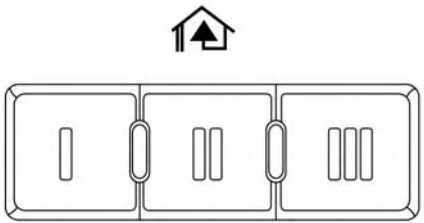

0313115280US

Boutons de la télécommande HomeLink sur la console au pavillon

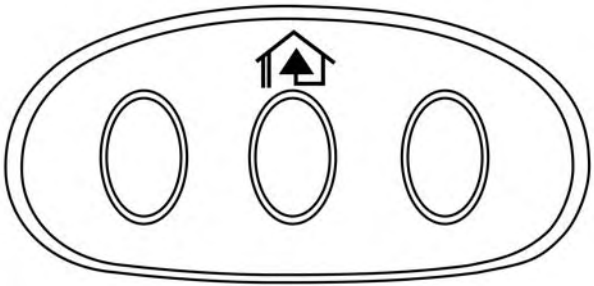

0313115279US

Boutons de la télécommande HomeLink sur le pare-soleil

NOTA : La télécommande HomeLink est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Avant de commencer la programmation de la télécommande HomeLink

Assurez-vous que votre véhicule est stationné à l'extérieur du garage avant de commencer la programmation.

Pour faciliter la programmation et transmettre plus précisément le signal de radiofréquence, il est recommandé d'installer une pile neuve dans la télécommande portative de l'appareil qui doit être programmé au système HomeLink.

Pour effacer les canaux, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), puis maintenez les deux boutons extérieurs de la télécommande HomeLink enfoncés (I et III) pendant 20 secondes maximales ou jusqu'au clignotement du témoin rouge.

NOTA :

- L'effacement de tous les canaux doit être effectué uniquement lors de la programmation initiale de la télécommande HomeLink. N'effacez pas des canaux lors de la programmation de boutons supplémentaires.
- Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1-800-355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

Programmation d'un système à code roulant

Pour programmer des ouvre-portes de garage qui ont été fabriqués après 1995 :

Ces ouvre-portes de garage peuvent être identifiés par le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAIN (PROGRAMMATION) situé au point de fixation de l'antenne à l'ouvre-porte de garage. Il ne s'agit PAS du bouton normalement utilisé pour ouvrir et fermer la portière. Le nom du bouton et la couleur peuvent varier selon le constructeur de l'ouvre-porte.

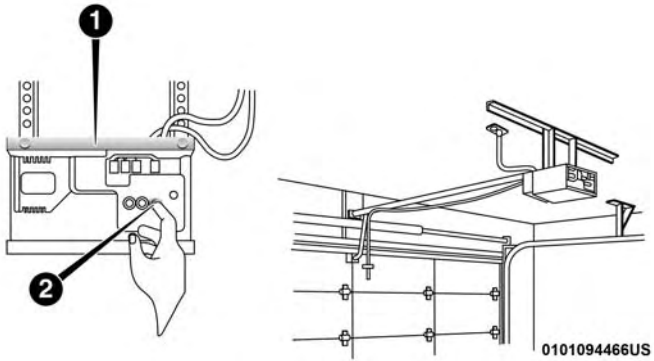

Programmation de l'ouvre-porte de garage

1 – Ouvre-porte
2 – Bouton de programmation

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink et que le moteur est EN MARCHE, assurez-vous que votre

véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.

3. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande HomeLink clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink reçoit le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Repérez le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (dans le garage). Ce bouton se trouve généralement près du point de fixation du câble d'antenne sur le moteur de l'ouvre-porte de garage ou de l'appareil. Appuyez fermement et brièvement sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) ou TRAINING (PROGRAMMATION). Certains ouvre-portes de garage ou appareils peuvent comporter un témoin qui clignote lorsque l'ouvre-porte de garage ou l'appareil se trouve en mode APPRENTISSAGE ou PROGRAMMATION.

NOTA : Vous disposez de 30 secondes pour amorcer l'étape suivante une fois que vous avez appuyé sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE).

6. Revenez au véhicule et appuyez deux fois sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink (en le maintenant enfoncé pendant deux secondes chaque fois). Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil s'active, la programmation est terminée.

NOTA : Si l'ouvre-porte de garage ou l'appareil ne s'active pas, appuyez sur le bouton une troisième fois (pendant deux secondes) pour terminer la programmation.

Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Programmation d'un système à code fixe

Pour la programmation des ouvre-portes de garage fabriqués avant 1995 :

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (marche).

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink et que le moteur est EN MARCHE, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.

3. Maintenez enfoncé le bouton Homelink que vous souhaitez programmer pendant que vous maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative.

4. Continuez à maintenir enfoncés les deux boutons et observez le témoin. Le témoin de la télécommande Homelink clignote lentement, puis rapidement lorsque la télécommande HomeLink reçoit le signal de fréquence provenant de la télécommande portative. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin se met à clignoter plus rapidement.

5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink et observez le témoin.
   - Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink.
   - Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Programmation au Canada et programmation de grille d'entrée

Pour programmer des télécommandes au Canada et aux États-Unis qui exigent la désactivation de la transmission des signaux d'un émetteur après quelques secondes :

Les lois canadiennes sur les radiofréquences stipulent que les signaux d'un émetteur doivent s'interrompre automatiquement après quelques secondes de transmission, ce qui ne peut pas suffire pour que la télécommande HomeLink capte le signal pendant la programmation. Certaines grilles

motorisées fabriquées aux États-Unis disposent d'une technologie similaire et conforme à cette loi canadienne.

Il est recommandé de débrancher l'appareil pendant le processus pour éviter une surchauffe du mécanisme de la porte de garage ou du moteur de la grille d'entrée.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go, placez le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE) lorsque le moteur est en marche. Lorsque vous programmez la télécommande universelle HomeLink et que le moteur est EN MARCHE, assurez-vous que votre véhicule se trouve hors de votre garage ou que la porte de garage reste ouverte en permanence.

2. Placez la télécommande portative à une distance de 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton de la télécommande HomeLink que vous souhaitez programmer, tout en observant le témoin de la télécommande HomeLink.
3. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande HomeLink, tout en appuyant brièvement sur le bouton de votre télécommande portative toutes les deux secondes jusqu'à ce que la télécommande HomeLink ait bien acquis le signal de fréquence. Le témoin clignote lentement, puis rapidement lorsque la programmation est terminée.
4. Assurez-vous que le clignotement du témoin de la télécommande HomeLink est plus rapide. Si tel est le cas, la programmation est terminée. La procédure peut prendre jusqu'à 30 secondes, rarement plus. La porte de garage peut s'ouvrir et se fermer pendant la programmation.
5. Maintenez enfoncé le bouton programmé de la télécommande HomeLink et observez le témoin.

NOTA :

- Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée et l'ouvre-porte de garage ou l'appareil devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink.
- Pour programmer les deux autres boutons de la télécommande HomeLink, répétez toutes les étapes pour chacun des boutons. N'effacez PAS les canaux.

Si vous avez débranché l'ouvre-porte de garage ou l'appareil pour la programmation, rebranchez-le à ce moment.

Utilisation du système HomeLink

Pour utiliser la télécommande, placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), puis appuyez brièvement sur le bouton programmé de la télécommande HomeLink. L'appareil programmé est alors activé (ouvre-porte de garage, grille d'entrée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage de la maison ou du bureau, etc.). La télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée en tout temps. Si le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (ARRÊT), HomeLink demeure actif pendant trois minutes. Si, pendant ce temps, le véhicule est verrouillé, la télécommande HomeLink est désactivée.

Security (Sécurité)

Il est conseillé d'effacer tous les canaux avant de vendre ou de rendre votre véhicule.

Pour ce faire, maintenez les deux boutons extérieurs enfoncés pendant 20 secondes jusqu'au clignotement du témoin rouge.

NOTA : Tous les canaux seront effacés. Il n'est pas possible d'effacer les canaux individuellement.

La télécommande universelle HomeLink est désactivée lorsque le système d'alarme antivol est activé.

Conseils de dépannage

Voici quelques conseils si vous éprouvez des difficultés à programmer votre télécommande HomeLink :

- Remplacez la pile de la télécommande portative de l'ouvre-porte de garage.
- Appuyez sur le bouton LEARN (APPRENTISSAGE) de l'ouvre-porte de garage pour conclure la programmation du système à code roulant.
- Avez-vous débranché l'appareil pour la programmation et l'avez-vous rebranché?

Si vous éprouvez des difficultés ou si vous avez besoin d'aide, composez le numéro sans frais 1-800-355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement du véhicule contiennent du monoxyde de carbone, un gaz dangereux. Ne laissez pas le moteur en marche dans un garage alors que vous programmez la télécommande. Les gaz d'échappement peuvent causer des blessures graves ou la mort.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Votre porte de garage ou grille d'entrée motorisée s'ouvre et se ferme lorsque vous programmez votre télécommande universelle. Ne programmez pas la télécommande si des personnes, des animaux domestiques ou des objets se trouvent dans la trajectoire de la portière ou de la grille d'entrée. N'utilisez cette télécommande qu'avec un ouvre-porte de garage muni d'une fonction « arrêt et marche arrière » comme le stipulent les normes de sécurité fédérales. Cela concerne la plupart des modèles d'ouvre-porte de garage fabriqués après 1982. N'utilisez pas un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de ces fonctions de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, composez le numéro sans frais 1-800-355-3515 ou visitez le site Web HomeLink.com.**

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

ÉQUIPEMENT INTERNE

Rangement

Boîte à gants

La boîte à gants est située du côté passager du tableau de bord.

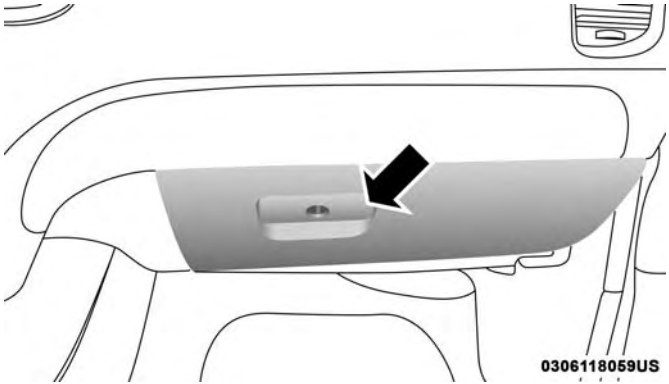

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée de déverrouillage.

Espace de rangement de portière

De grands bacs de rangement sont intégrés aux panneaux de portière pour offrir un accès facile aux occupants.

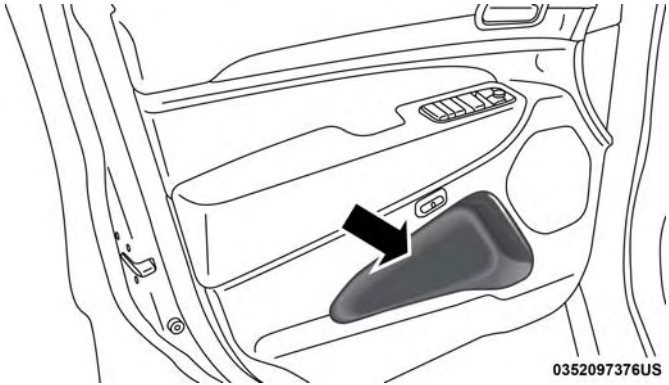

Espace de rangement dans les panneaux de portière

Console centrale avant

La console centrale avant comporte des espaces de rangement supérieur et inférieur.

Pour ouvrir le compartiment de rangement supérieur, tirez vers le haut sur le petit loquet situé sur le couvercle.

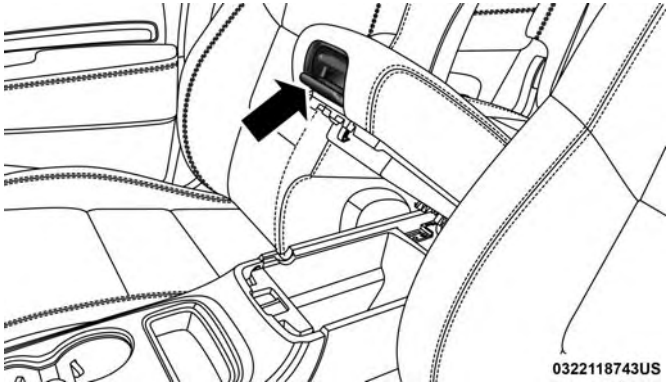

Loquets de compartiment de rangement

Tirez vers le haut sur le plus grand des loquets pour accéder au compartiment de rangement inférieur.

Console centrale arrière pleine grandeur – selon l'équipement

La console centrale arrière pleine grandeur comprend un espace de rangement supérieur et inférieur.

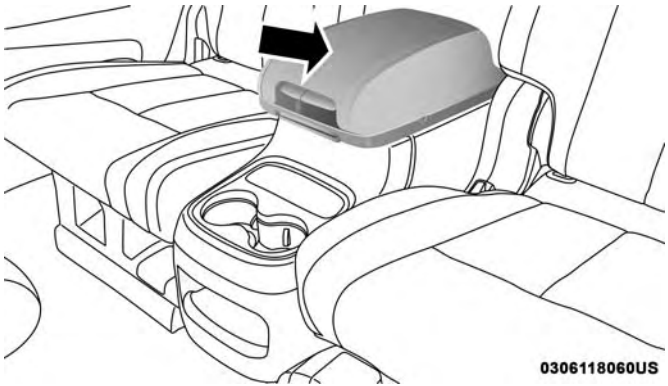

Compartiment de rangement

Pour ouvrir le compartiment de rangement supérieur, tirez vers le haut sur le petit loquet situé à l'avant du couvercle.

Compartiment de rangement supérieur

Tirez vers le haut sur le plus grand des loquets pour accéder au compartiment de rangement inférieur.

NOTA : L'éclairage du compartiment de rangement inférieur est toujours activé lorsque le commutateur d'allumage est à la position MARCHE.

Compartiment de rangement inférieur

Le compartiment de rangement supérieur peut également être soulevé vers l'avant. Enfoncez le bouton de déverrouillage situé à l'arrière du couvercle.

AVERTISSEMENT!

Déposez tous les articles rangés dans les porte-gobelets de console ou les appareils avec fils d'alimentation acheminés à travers l'espace de rangement supérieur. Le couvercle et les fils des appareils peuvent subir des dommages lorsque le compartiment de rangement supérieur est soulevé en avant.

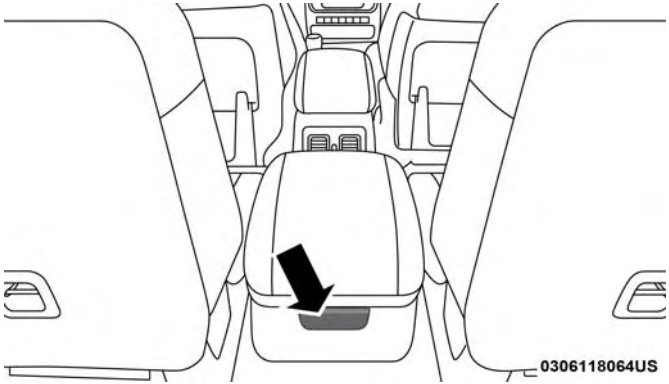

Bouton-poussoir arrière du compartiment de rangement

Lorsque le couvercle est soulevé vers l'avant, vous pouvez accéder au compartiment de rangement inférieur.

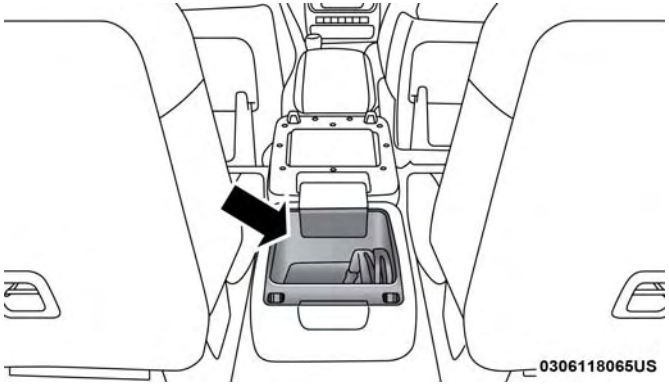

Compartiment de rangement inférieur

NOTA : Lorsque vous accédez au compartiment de rangement inférieur, l'accoudoir bascule vers l'avant en « mode de rabattement à plat ». Le mode de rabat à plat permet d'abaisser l'accoudoir de console centrale en dessous du plan du siège rabattable à plat et d'éviter que le

vinyle de l'accoudoir ne soit endommagé lorsque le véhicule est utilisé pour transporter une charge.

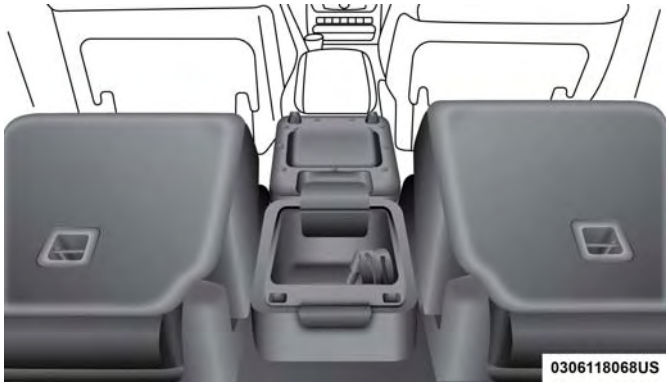

Mode de rabattement à plat

Des espaces de rangement ouverts ou des petits bacs munis de doublures amovibles se trouvent vers l'arrière des porte-gobelets et dans la partie avant inférieure de la console.

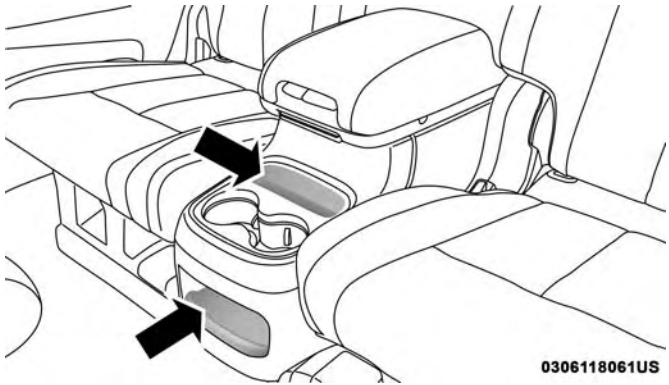

Petits bacs de console

Console centrale miniature arrière – selon l'équipement

Un espace de rangement ouvert ou un petit bac muni d'une doublure amovible se trouve à l'avant de la console.

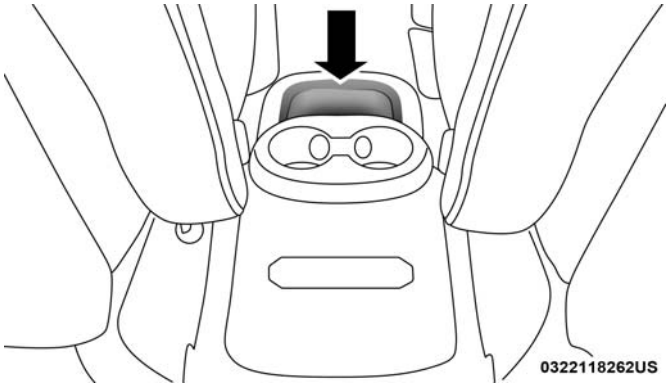

Petit bac de console

Porte-gobelets

Porte-gobelets des sièges avant

La console centrale comporte deux porte-gobelets pour les passagers des sièges avant.

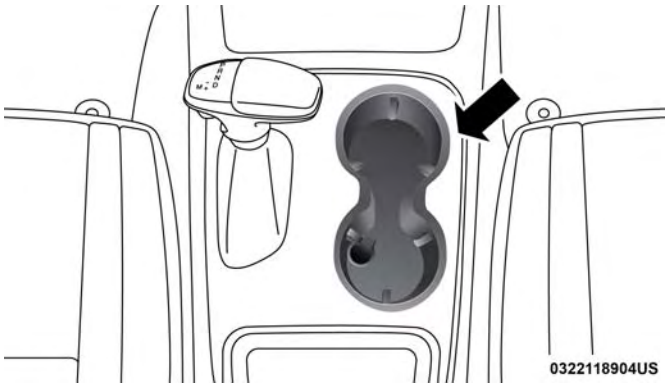

Emplacement de porte-gobelets avant

Porte-gobelets arrière

Porte-gobelets de l'accoudoir central arrière – selon l'équipement

L'accoudoir central rabattable comprend deux porte-gobelets pour les passagers des sièges arrière.

Porte-gobelets de l'accoudoir central arrière

Porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur – selon l'équipement

Deux porte-gobelets se trouvent à l'avant de la console arrière pleine grandeur pour les passagers des sièges arrière.

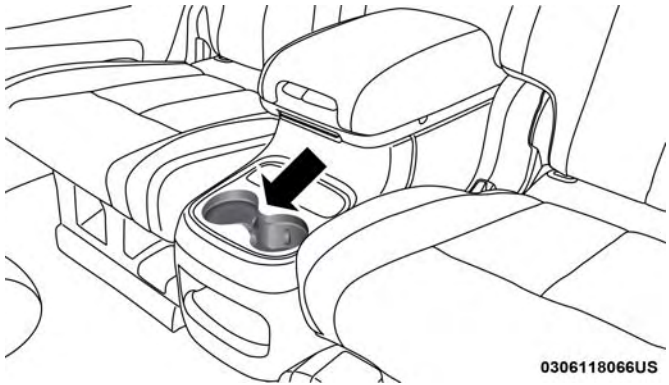

Porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur

Les porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur sont munis d'un anneau d'éclairage qui illumine les porte-gobelets des passagers arrière. L'anneau d'éclairage est contrôlé par le rhéostat d'intensité lumineuse. Consultez le

paragraphe « Éclairage intérieur » dans la section « Présentation de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

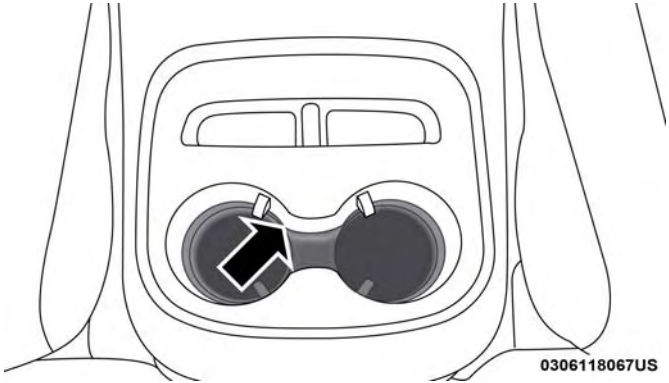

Anneau d'éclairage dans les porte-gobelets de la console arrière pleine grandeur

Porte-gobelets de la console miniature arrière – selon l'équipement

Deux porte-gobelets pour les passagers des sièges arrière se trouvent à l'avant de la console miniature arrière.

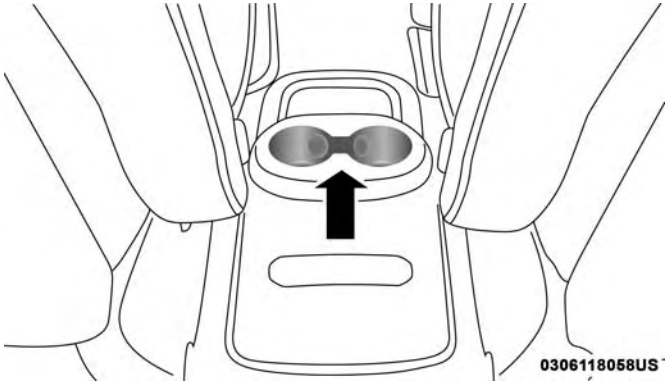

Porte-gobelets de la console miniature arrière

Prises de courant électrique

Votre véhicule est muni de prises de courant de 12 V (13 A) qui permettent d'alimenter des téléphones cellulaires, des petits appareils électroniques et d'autres accessoires électriques à faible consommation. Les prises de courant sont munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé ou d'une batterie pour indiquer une source d'alimentation.

Les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une clé sont alimentées lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES), alors que les prises de courant munies d'une étiquette portant le symbole d'une batterie sont directement branchées sur la batterie et alimentées en permanence.

NOTA :

- Tous les accessoires branchés sur ces prises alimentées par la « batterie » doivent être débranchés ou mis hors tension lorsque vous n'utilisez pas le véhicule afin d'éviter de décharger la batterie.
- Pour assurer un fonctionnement adéquat, utilisez un bouton et un élément Mopar.
- Ne dépassez pas la puissance maximale de 160 W (13 A) à 12 V. Si la valeur nominale de 160 W (13 A) de la puissance est dépassée, le fusible protégeant le système devra être remplacé.
- Les prises de courant sont prévues pour recevoir des fiches d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, sans quoi vous endommagerez la prise et grillerez le fusible. Toute utilisation inadéquate de la prise de courant peut causer des dommages non couverts par la nouvelle garantie limitée de votre véhicule.

La prise de courant avant est située dans l'espace de rangement du bloc central du tableau de bord.

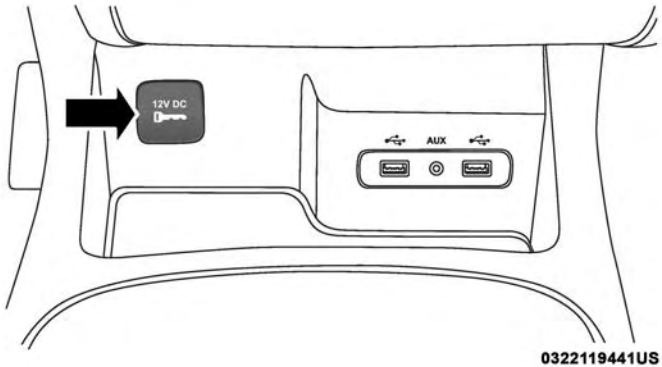

Prise de courant avant

En plus de la prise de courant avant, une autre prise de courant se trouve dans l'espace de rangement de la console centrale.

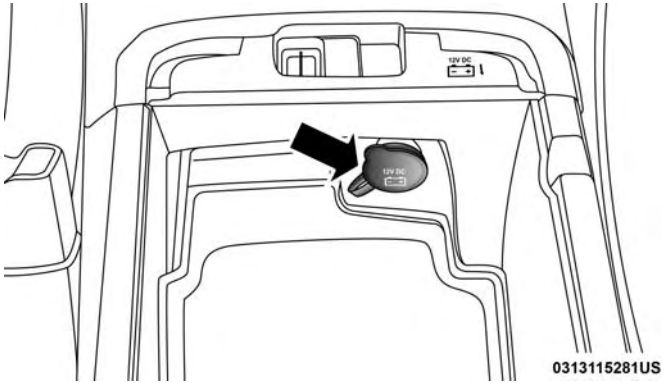

Prise de courant de la console centrale avant

Si votre véhicule est doté d'une console centrale arrière pleine grandeur, une prise de courant se trouve également dans l'espace de rangement inférieur de la console.

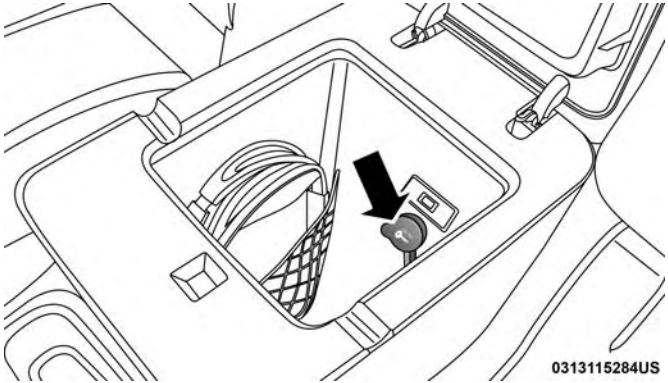

Prise de courant de la console centrale arrière pleine grandeur

La prise de courant de l'espace de chargement arrière est située dans l'espace de chargement arrière, à la droite.

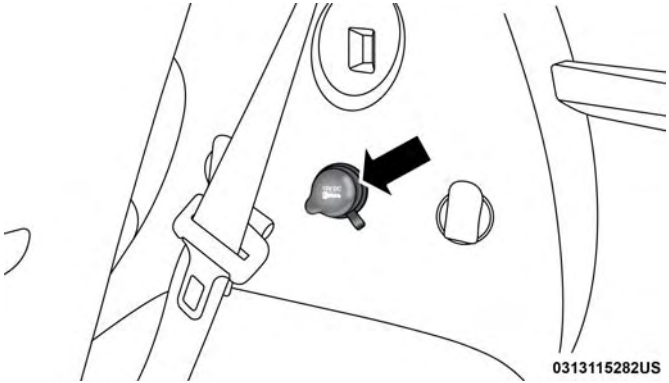

Prise de courant de l'espace de chargement arrière

NOTA : La prise de courant de l'espace de chargement peut être placée en alimentation par « batterie » continue en changeant le fusible de la prise du panneau de custode arrière droit dans le porte-fusibles à partir des emplacements de fusibles F90 à F91.

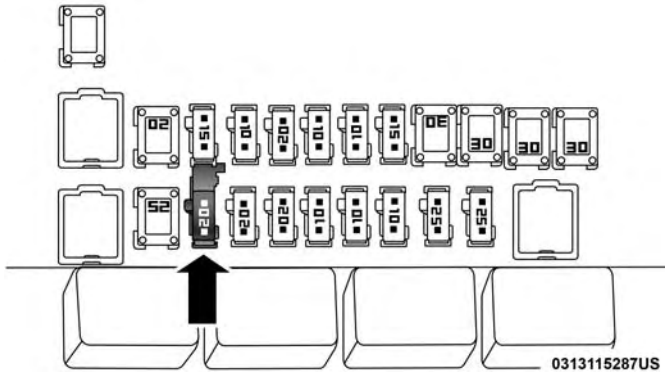

Fusible de la prise de courant de l'espace de chargement arrière

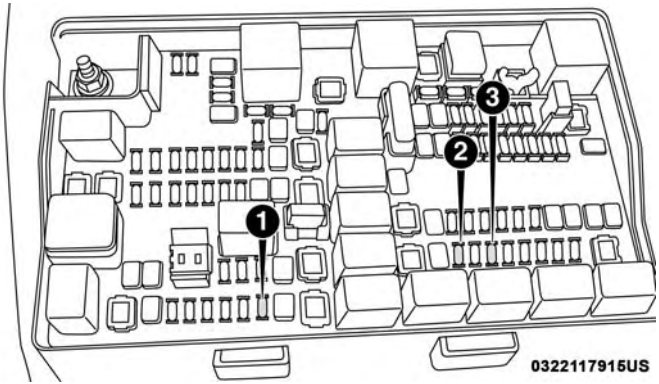

Emplacements des fusibles pour les prises de courant

1 – Fusible de 20 A jaune, F104 – prise de courant du bac de rangement de la console
2 – Fusible de 20 A jaune, F90 et F91 – prise de courant du panneau de custode arrière droit
3 – Fusible de 20 A jaune, F93 – allume-cigare du tableau de bord

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :

- **ne branchez dans la prise de 12 volts que des appareils conçus pour être utilisés avec ce type de prise de courant;**
- **n'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **fermez le capuchon quand la prise est inutilisée et quand le véhicule roule;**
- **une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

AVERTISSEMENT!

- **Beaucoup d'accessoires consomment l'énergie de la batterie du véhicule, même s'ils ne sont que branchés (c'est le cas des téléphones cellulaires, entre autres). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps, la batterie peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.**
- **Les accessoires qui consomment plus d'énergie (comme les glacières, les aspirateurs, les lampes, etc.)**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

réduiront la durée de la batterie d'autant plus. Ne les utilisez que de temps à autre et soyez vigilant.

- **Après avoir utilisé des accessoires à forte consommation de courant ou lorsque le véhicule n'a pas été démarré depuis une longue période (alors que des accessoires y étaient toujours branchés), vous devez rouler suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger la batterie.**

Onduleur d'alimentation – selon l'équipement

Une prise pour onduleur d'alimentation de 115 V, 150 W, située à l'arrière de la console centrale, convertit le courant continu en courant alternatif. Cette prise peut alimenter des téléphones cellulaires, des appareils électroniques et d'autres appareils à basse puissance exigeant jusqu'à 150 W. Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme dépassent cette limite de puissance, tout comme la plupart des outils électriques.

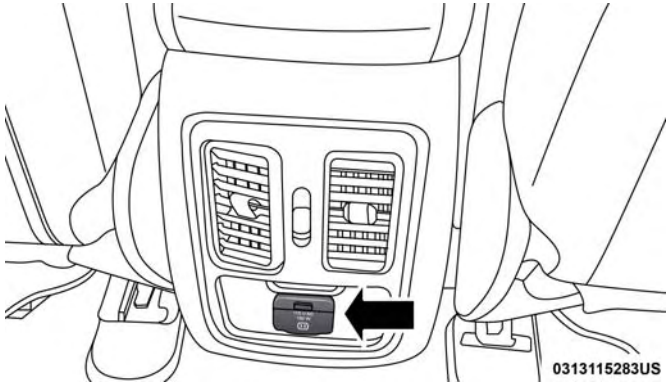

Onduleur d'alimentation

L'onduleur d'alimentation est muni d'un dispositif de protection intégré contre les surcharges. Si la puissance nominale de 150 W est dépassée, l'onduleur d'alimentation se coupera automatiquement. Une fois que le dispositif électrique a été retiré de la prise, l'onduleur d'alimentation devrait se réinitialiser automatiquement. Pour éviter de surcharger le circuit, vérifiez la puissance nominale des dispositifs électriques avant d'utiliser l'onduleur.

MISE EN GARDE!

Pour éviter des blessures graves ou la mort :
- **n'insérez aucun objet dans les prises;**
- **n'y touchez pas avec les mains mouillées;**
- **fermez le capuchon lorsque la prise n'est pas utilisée;**
- **une utilisation inappropriée de cette prise peut provoquer un choc électrique et une panne.**

Volet de rangement pour lunettes de soleil

Un compartiment est aménagé à l'avant de la console pour le rangement d'une paire de lunettes de soleil. L'accès au compartiment de rangement est de type « pousser pour ouvrir ou pousser pour fermer ». Poussez la plaquette en chrome du volet pour l'ouvrir. Poussez la plaquette en chrome du volet pour le fermer.

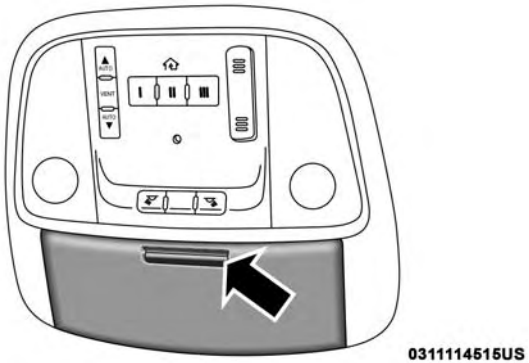

Volet de rangement pour lunettes de soleil

PORTE-BAGAGES DE TOIT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les traverses et les longerons sont conçus pour transporter une charge sur les véhicules équipés d'un porte-bagages. **La charge ne doit pas dépasser 68 kg (150 lb), et doit être uniformément répartie sur les traverses du porte-bagages.**

Les traverses de votre véhicule sont livrées en position de rangement dans les longerons du porte-bagages de toit. Utilisez toujours des traverses lorsqu'un chargement est

placé sur le porte-bagages de toit. Vérifiez fréquemment les courroies pour vous assurer que la charge est bien fixée.

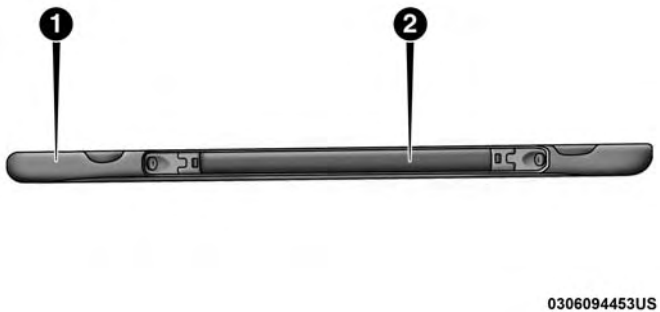

Porte-bagages de toit

1 – Longeron
2 – Traverse

Le porte-bagages de toit n'augmente pas la capacité de charge totale du véhicule. Assurez-vous que la somme de la charge totale transportée dans le véhicule et de celle placée sur le porte-bagages externe ne dépasse pas la capacité maximale du véhicule.

Déploiement des traverses

1. En commençant par une traverse, desserrez complètement les vis à oreilles aux deux extrémités de la traverse.

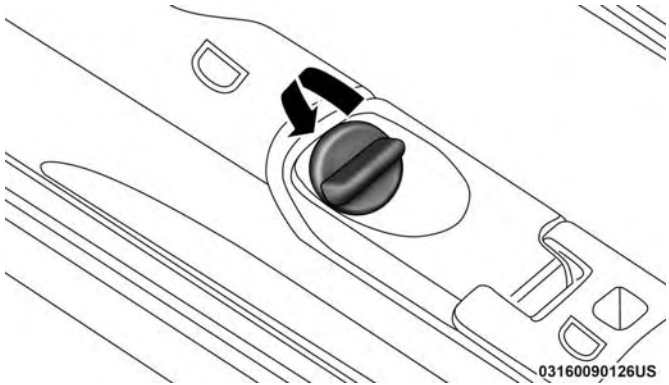

Vis à oreilles

NOTA : Les vis à oreilles ne peuvent pas être retirées complètement.

2. Retirez la traverse de la position de rangement en faisant glisser la traverse vers le centre du toit. Répétez cette étape avec la traverse du côté opposé.

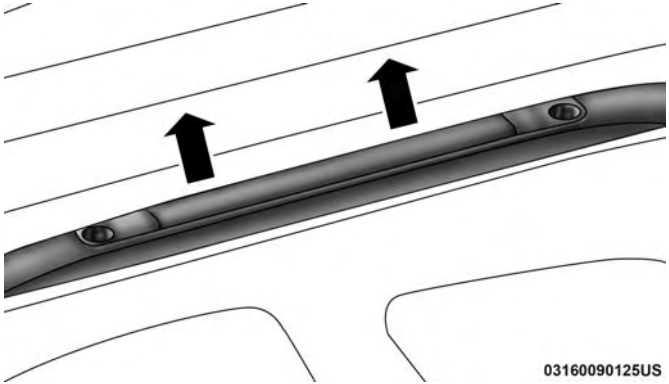

Dépose des traverses

AVERTISSEMENT!
Soyez vigilant lorsque vous retirez et manipulez les traverses pour éviter d'endommager le véhicule.

3. En commençant par une traverse, pliez les supports de pivot à chaque extrémité.

Pliage du pivot

4. Placez les traverses le long du toit en vous assurant que les lettres sur la barre transversale s'alignent avec les lettres correspondantes sur le longeron.

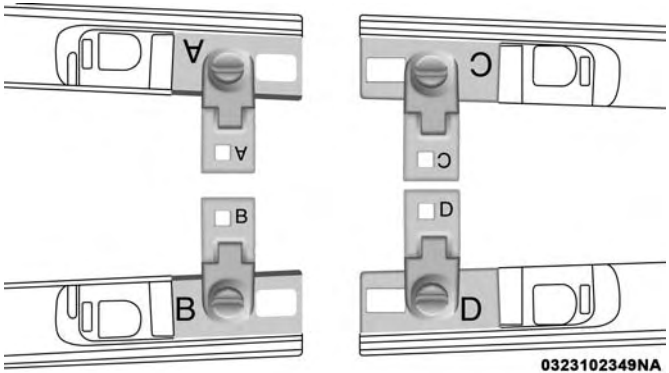

Positionnement des traverses

5. Glissez la traverse en position de déploiement en la déplaçant vers la lettre correspondante du longeron. Assurez-vous que la traverse est complètement déployée et qu'elle est enfoncée aussi loin que possible dans la fente. Une fois la traverse en place, serrez complètement les deux vis à oreilles.

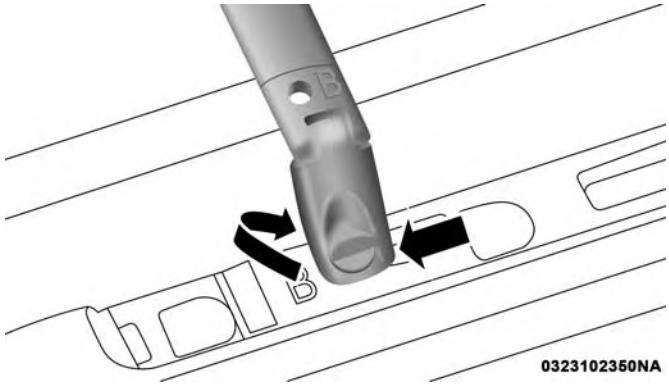

Installation des traverses

6. Pour terminer le déploiement des traverses, déployez la deuxième traverse et serrez-la.

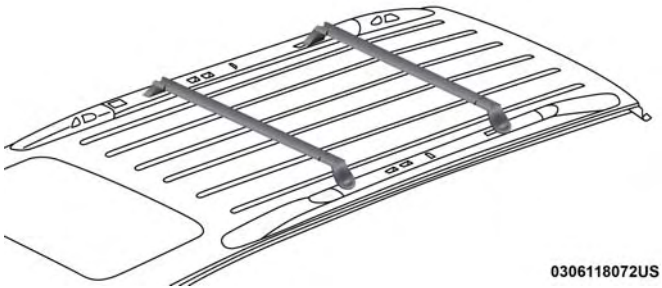

Traverses déployées

Rangement des traverses

1. En commençant par une traverse, desserrez complètement les vis à oreilles aux deux extrémités. Faites glisser la traverse en l'éloignant de la lettre correspondante pour la retirer de la position de déploiement. Répétez les étapes pour l'autre traverse.

AVERTISSEMENT!

Soyez vigilant lorsque vous retirez et manipulez les traverses pour éviter d'endommager le véhicule.

2. En commençant avec une traverse, dépliez les supports de pivot à chaque extrémité.

Pivot de traverse

3. Placez la traverse le long du longeron approprié. Assurez-vous que les lettres de la traverse s'alignent avec les lettres correspondantes du longeron.

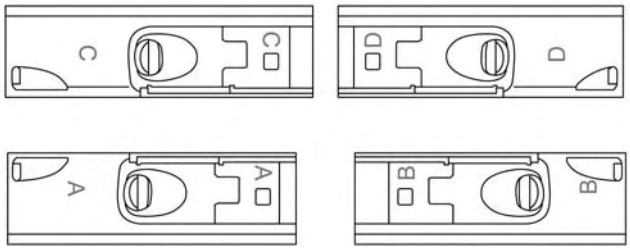

0323102346NA

Rangement des traverses

4. Faites glisser la traverse vers l'extérieur en l'éloignant du centre du toit. La traverse se logera complètement dans le longeron.

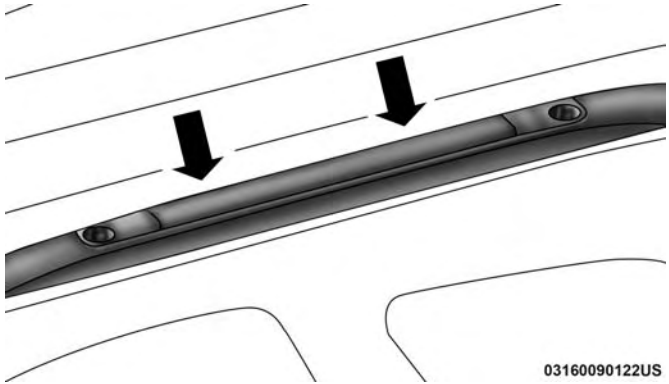

03160090122US

Traverse sur le longeron

5. Une fois que la traverse du côté conducteur est en place, serrez complètement les vis à oreilles.

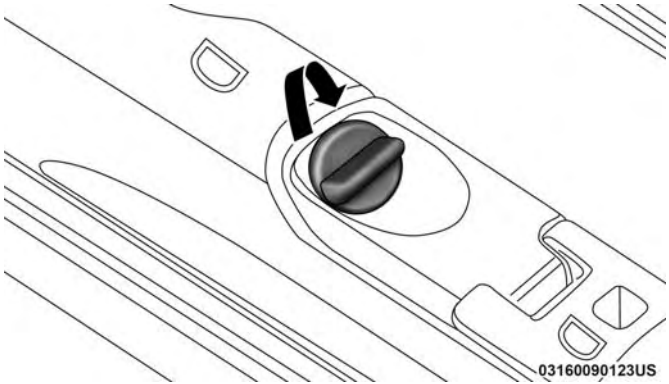

Serrage de la traverse

6. Répétez la procédure pour ranger la deuxième traverse du côté opposé.

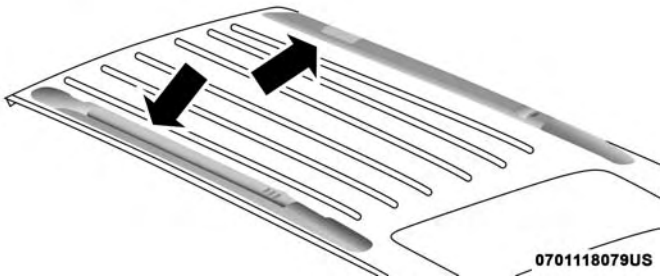

Traverses rangées

NOTA :

- Pour réduire le bruit de vent, rangez les traverses dans les longerons lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
- Si tout objet métallique est placé au-dessus l'antenne radio satellite (selon l'équipement), la réception radio par satellite risque d'être interrompue.

MISE EN GARDE!

Avant de prendre la route, assurez-vous que le chargement est solidement arrimé. Les objets mal fixés risquent de s'envoler ou de tomber du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées, causant ainsi des blessures ou des dommages matériels. Observez toutes les précautions énoncées précédemment lorsque vous transportez une charge sur le porte-bagages de toit.

AVERTISSEMENT!

- **Pour éviter d'endommager le toit de votre véhicule, ne transportez AUCUNE charge sur le porte-bagages de toit sans installer les traverses. La charge doit être fixée sur les traverses du support et non directement sur le toit. S'il est nécessaire de placer la charge sur le toit, placez d'abord une couverture ou une autre protection similaire entre la charge et la surface du toit.**
- **Pour éviter d'endommager le porte-bagages de toit et le véhicule, ne dépassez pas la charge maximale admissible de 150 lb (68 kg) sur le porte-bagages. Assurez-vous de bien répartir toute charge lourde et de l'immobiliser convenablement.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **La charge doit toujours être fixée aux traverses en premier, en utilisant les boucles d'arrimage comme points de fixation supplémentaires au besoin. Les boucles d'arrimage sont prévues comme points d'arrimage supplémentaires seulement. N'utilisez pas des mécanismes à cliquet avec les boucles d'arrimage. Vérifiez fréquemment les courroies et les molettes pour vous assurer que la charge est bien fixée.**
- **Les objets longs qui dépassent le pare-brise, tels que les panneaux en bois ou les planches à voile, ou les objets à surface frontale importante doivent être solidement fixés à l'avant et à l'arrière du véhicule.**
- **Circulez à vitesse réduite et négociez les virages prudemment lorsque vous transportez de grosses charges ou des charges d'une largeur excessive sur le porte-bagages de toit. Le vent ou les rafales causées par le passage de camions peuvent soudainement augmenter la force exercée sur une charge. Ceci s'applique surtout aux charges plates et de grandes dimensions qui, dans de telles conditions, risquent d'endommager le chargement ou votre véhicule.**

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD DE VOTRE VÉHICULE

■ GROUPE D'INSTRUMENTS 152

□ Description du groupe d'instruments 153

■ AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS. . . .154

□ Emplacement et commandes 155

□ Réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur .157

□ Affichage et messages 159

□ Options du menu sélectionnable à l'affichage du groupe d'instruments 161

□ Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur 164

□ Protection antidécharge de la batterie activée/ Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – Mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement 166

■ TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES . . .168

□ Témoins d'avertissement rouges 168

□ Témoins d'avertissement jaune 173

□ Témoins jaunes 178

□ Témoins verts 179

□ Témoins blancs 180

□ Témoins bleus 181

■ SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II 181

□ Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II). 182

■ INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN 182

GROUPE D’INSTRUMENTS

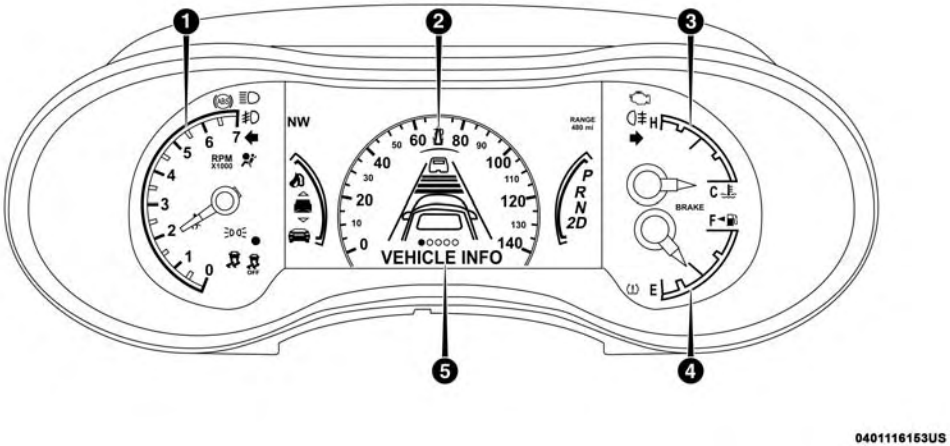

Groupe d’instruments

Description du groupe d'instruments

1. Compte-tours
   - Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (TR/MIN x 1 000).
2. Compteur de vitesse
   - Cet instrument indique la vitesse du véhicule.
3. Indicateur de température
   - L'indicateur de température affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. Une lecture qui se maintient dans la plage normale indique que le circuit de refroidissement du moteur fonctionne de façon satisfaisante.
   - L'aiguille risque d'indiquer une température plus élevée par temps chaud, si vous conduisez en montée, ou si vous tractez une remorque. Il ne faut pas laisser l'indicateur dépasser les limites supérieures de la température normale de fonctionnement.

MISE EN GARDE!

Un circuit de refroidissement du moteur chaud est dangereux. Vous et vos passagers pourriez être gravement brûlés par la vapeur ou le liquide de refroidissement bouillant qui s'en échappent. Si votre véhicule surchauffe, appelez un concessionnaire autorisé. Si vous décidez de regarder vous-même sous le capot, consultez la section « Entretien et maintenance ». Observez les mises en garde indiquées dans le paragraphe « Bouchon à pression du circuit de refroidissement ».

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement du moteur à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'aiguille de l'indicateur de température atteint le repère « H » (Température élevée), rangez-vous en bordure de la route et immobilisez le véhicule. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille de température demeure au repère « H » (Température élevée),

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

coupez immédiatement le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

4. Jauge de carburant
   - L'aiguille indique le niveau de carburant dans le réservoir lorsque le bouton-poussoir d'allumage sans clé est à la position ON/RUN (MARCHE).
   - La flèche accompagnant le symbole de pompe à essence pointe vers le côté du véhicule où se situe la trappe de carburant.
5. Affichage du groupe d'instruments
   - L'affichage du groupe d'instruments offre au conducteur un affichage interactif. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Les témoins principaux s'allument à titre de vérification du fonctionnement de l'ampoule quand le contact est établi.

AFFICHAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

Votre véhicule peut-être doté d'un affichage du groupe d'instruments qui offre des renseignements utiles au conducteur. Avec le commutateur d'allumage en mode STOP/OFF (ARRÊT), l'ouverture ou la fermeture d'une portière active l'écran à des fins d'affichage et affiche le nombre total de milles ou de kilomètres au compteur kilométrique. Votre affichage du groupe d'instruments est conçu pour afficher des renseignements importants à propos des systèmes et fonctions du véhicule. À l'aide d'un affichage interactif situé sur le tableau de bord, votre affichage du groupe d'instruments peut vous montrer comment les systèmes fonctionnent et vous avertir quand ils ne fonctionnent pas. Les commandes au volant vous permettent de les faire défiler les menus principaux et les sous-menus. Vous pouvez accéder aux renseignements spécifiques que vous voulez et effectuez des sélections et des réglages.

Emplacement et commandes

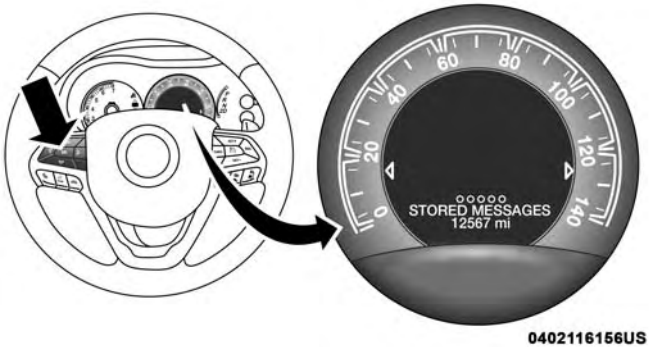

Emplacement de l'affichage du groupe d'instruments

Le menu principal comprend les options suivantes :

- Indicateur principal du compteur de vitesse
- Information sur le véhicule
- Aide au conducteur – selon l'équipement
- Fuel economy (Économie de carburant)
- Trip (Trajet)
- Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement
- Audio
- Messages mémorisés
- Screen Setup (Configuration de l'écran)

Le système permet au conducteur de sélectionner des données en appuyant sur les boutons suivants du volant :

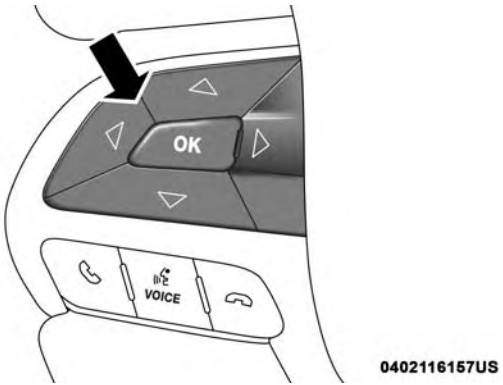

Boutons de commande d'affichage du groupe d'instruments

- *Bouton fléché vers le haut*

△ Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** pour faire défiler vers le haut au moyen du menu principal.

- *Bouton fléché vers le bas*

▽ Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **bas** pour faire défiler vers le bas au moyen du menu principal.

- *Bouton fléché vers la droite*

▷ Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** pour accéder aux écrans d'information ou aux écrans de sous-menu d'une option de menu principal.

- *Bouton fléché vers la gauche*

◁ Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** pour retourner au menu principal à partir d'un écran d'information ou d'une option de sous-menu.

- *Bouton OK*

Appuyez sur le bouton **OK** pour accéder ou sélectionner les écrans d'information ou les écrans de sous-menu d'une option de menu principal. Maintenez le bouton **OK** enfoncé pendant une seconde pour réinitialiser les fonctions affichées ou sélectionnées qui peuvent être réinitialisées.

L'affichage du groupe d'instruments se trouve dans la partie centrale du groupe d'instruments et comportent plusieurs sections :

- Écran principal – L'anneau intérieur de l'affichage s'allume en gris dans les conditions normales, en jaune pour les avertissements non critiques, en rouge pour les avertissements critiques et en blanc pour les renseignements sur demande.
- Emplacements des sous-menus – Lorsque les sous-menus sont disponibles, la position dans les sous-menus est affichée à cet endroit.
- Témoins reconfigurables et informations.
- État du levier de vitesses (PRNDL).
- Données sélectionnables (boussole, température, autonomie de carburant, trajet A, trajet B, consommation moyenne de carburant, économie de carburant actuelle).
- État de la transmission intégrale – selon l'équipement

L'affichage du groupe d'instruments présente normalement le menu principal ou les écrans d'une fonction

sélectionnée du menu principal. La zone d'affichage principale affiche également les messages « contextuels » qui consistent en 60 messages d'avertissement ou d'information possibles environ. Ces messages contextuels se divisent en plusieurs catégories :

- ***Messages de cinq secondes mémorisés***

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. La plupart de ces messages sont ensuite mémorisés (aussi longtemps que la condition qui l'a activé est toujours présente) et peuvent être réaffichés en sélectionnant l'option de menu principal « Messages ». Les messages « Right Front Turn Signal Lamp Out » (Ampoule de clignotant avant droit grillée) et « Low Tire Pressure » (Basse pression des pneus) sont des exemples de ce type de messages.

- ***Messages non mémorisés***

Ce type de message est affiché en permanence ou jusqu'à ce que la condition qui l'a activé ne soit plus présente. Les messages « Turn Signal On » (Clignotant allumé) (si un clignotant est toujours en fonction) et « Lights On » (Phares allumés) (si le conducteur a quitté le véhicule) sont des exemples de ce type de messages.

- ***Messages non mémorisés jusqu'à L'ÉTABLISSEMENT du contact***

Ces messages sont liés principalement à la fonction de démarrage à distance. Ce type de message s'affiche jusqu'à ce que le contact soit ÉTABLI. Les messages « Remote Start Canceled – Door Ajar » (Démarrage à distance annulé – portière ouverte) et « Press Brake Pedal and Push Button to Start » (Enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton pour démarrer) sont des exemples de ce type de message.

- ***Messages de cinq secondes non mémorisés***

Lorsque les conditions appropriées sont présentes, ce type de message s'affiche en priorité dans la zone d'affichage principale pendant cinq secondes, avant que l'affichage revienne à l'écran précédent. Le message « Automatic High Beams On » (Feux de route automatiques activés) est un exemple de ce type de messages.

Réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur

Vidange d'huile requise

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile moteur. Le message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments pendant cinq secondes après le

retentissement d'un seul carillon pour indiquer la prochaine vidange d'huile prévue au calendrier d'entretien. Les calculs de l'indicateur automatique de vidange d'huile moteur sont fondés sur le cycle de service, ce qui signifie que la durée exacte de l'intervalle de vidange d'huile moteur peut varier selon le style de conduite adopté.

À moins que l'indicateur ne soit remis à zéro, le message reste affiché chaque fois que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE). Pour faire disparaître temporairement le message, appuyez brièvement sur le bouton **OK** ou sur les boutons fléchés. Pour réinitialiser l'indicateur automatique de vidange d'huile (une fois que la vidange prévue a été effectuée), procédez comme suit.

Véhicules munis du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Commutateur d'allumage

Utilisez les commandes de l'affichage du groupe d'instruments situées sur le volant pour effectuer les procédures suivantes.

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **bas** pour faire défiler vers le bas le menu principal jusqu'à l'option « Vehicle Info » (Information sur le véhicule).
3. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **droite** pour accéder à l'écran « Oil Life » (Vie utile de l'huile).
4. Appuyez longuement sur le bouton **OK** pour réinitialiser la vie utile de l'huile. Si les conditions sont réunies, l'indicateur et l'affichage numérique se mettent à jour pour afficher 100 %. Si les conditions ne sont pas réunies, un message contextuel « To reset oil life engine must be off with ignition in run » (Pour réinitialiser la vie utile de l'huile, le moteur doit être coupé avec le commutateur d'allumage à la position de marche) s'affiche (pendant cinq secondes) et l'utilisateur ne quitte pas l'écran Oil Life (Vie utile de l'huile).
5. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** pour quitter l'écran du sous-menu.

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Méthode secondaire de réinitialisation de la vie utile de l'huile moteur

1. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et placez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncez complètement et lentement la pédale d'accélérateur trois fois en moins de dix secondes.
3. Sans appuyer sur la pédale de frein, appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) pour remettre le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ARRÊT et ANTIVOL-VERROUILLÉ).

NOTA : Si le message de vidange d'huile s'affiche de nouveau au démarrage, la remise à zéro de l'indicateur automatique de vidange d'huile a échoué. S'il le faut, recommencez cette procédure.

Affichage et messages

Comprend les éléments suivants, qui comprennent notamment :

- Front Seatbelts Unbuckled (Ceintures de sécurité avant débouclées)
- Driver Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du conducteur débouclée)
- Passenger Seat Belt Unbuckled (Ceinture de sécurité du passager débouclée)
- Traction Control Off (Système antipatinage désactivé)
- Washer Fluid Low (Bas niveau de liquide lave-glace)
- Oil Pressure Low (Basse pression d'huile)
- Oil Change Due (Vidange d'huile requise)
- Fuel Low (Bas niveau de carburant)
- Service Anti-lock Brake System (Réparer le système de freinage antiblocage)
- Service Electronic Throttle Control (Réparer la commande électronique de l'accélérateur)
- Service Power Steering (Réparer la direction assistée)
- Cruise Off (Régulateur de vitesse hors fonction)

- Cruise Ready (Régulateur de vitesse prêt)
- ACC Override (Neutralisation du régulateur de vitesse programmé)
- Cruise Set To XXX MPH or km/h (Régulateur de vitesse programmé à XXX km/h ou XXX mi/h)
- Tire Pressure Screen With Low Tire(s) (Écran de pression des pneus avec basse pression des pneus)
- Service Tire Pressure System (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus)
- Park Brake Engaged (Frein de stationnement serré)
- Brake Fluid Low (Bas niveau de liquide de frein)
- Engine Temperature Hot (Température élevée du moteur)
- Lights On (Phares allumés)
- Right Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant droit grillée)
- Right Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière droit grillée)
- Left Front Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant avant gauche grillée)
- Left Rear Turn Signal Light Out (Ampoule de clignotant arrière gauche grillée)
- Ignition or Accessory On (Allumage en position de marche ou accessoires)
- Vehicle Not in Park (Le véhicule n’est pas en position de stationnement)
- Remote Start Active Push Start Button (Démarrage à distance activé, appuyer sur le bouton de démarrage)
- Remote Start Canceled Fuel Low (Démarrage à distance annulé, bas niveau de carburant)
- Remote Start Canceled Too Cold (Démarrage à distance annulé, trop froid)
- Remote Start Canceled Door Open (Démarrage à distance annulé, portière ouverte)
- Remote Start Canceled Hood Open (Démarrage à distance annulé, capot ouvert)
- Remote Start Canceled Liftgate Open (Démarrage à distance annulé, hayon ouvert)
- Remote Start Canceled Time Expired (Démarrage à distance annulé, délai expiré)

- Remote Start Disabled Start To Reset (Démarrage à distance désactivé, démarrer pour réinitialiser)
- Service Air Bag System (Réparer le système de sacs gonflables)
- Service Air Bag Warning Light (Réparer le témoin de sac gonflable)
- Door Open (Portière ouverte)
- Doors Open (Portières ouvertes)
- Liftgate Open (Hayon ouvert)
- Hood Open (Capot ouvert)
- Shift Not Allowed (Aucun changement de vitesse permis)
- Vehicle Speed To High To Shift to D (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position D [MARCHE AVANT])
- Vehicle Speed is Too High to Shift to R (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position R [MARCHE ARRIÈRE])
- Vehicle Speed is Too High to Shift to P (Vitesse du véhicule trop élevée pour passer en position P [STATIONNEMENT])
- Service Transmission (Réparer la transmission)
- Service Shifter (Réparer le levier de vitesses)

La section des témoins reconfigurables est divisée en une zone de témoins de couleur blanche ou verte à la droite et en une zone de témoins de couleur ambre ou rouge à la gauche.

Options du menu sélectionnable à l'affichage du groupe d'instruments

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'élément de menu souhaité sélectionnable s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Suivez les messages-guides des menus ou des sous-menus souhaités.

Compteur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône de l'indicateur principal soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour sélectionner l'affichage grande ou petite taille du compteur de vitesse numérique.

Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour alterner entre les unités (km/h ou mi/h) du compteur de vitesse.

Information sur le véhicule

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Information sur le véhicule soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour faire défiler les sous-menus d'information.

Tire Pressure Monitor System (Système de surveillance de la pression des pneus)

- Si tous les pneus sont **OK** (gonflés à la pression appropriée), une icône de véhicule s'affiche avec les valeurs de pression des pneus dans chaque coin de l'icône.
- Si la pression d'au moins un pneu est basse, le message « Inflate Tire To XX » (Gonfler le pneu à XX) s'affiche, accompagné de l'icône de véhicule et des valeurs de pression dans chaque coin de l'icône, avec la valeur de pression du pneu dont la pression est basse dans une couleur différente de la valeur de pression des autres pneus.
- Si le système de surveillance de la pression des pneus doit être réparé, le message « Service Tire Pressure System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus) apparaît à l'affichage.

L'option « Tire PSI » (Pression des pneus) est une fonction informative seulement qui ne peut être réinitialisée.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Système de surveillance de la pression des pneus » dans la section « Sécurité ».

Transmission Temperature (Température de la transmission)

- Affiche la température actuelle de la transmission.

Oil Temperature (Température de l'huile)

- Affiche la température actuelle de l'huile.

Oil Pressure (Pression d'huile)

- Affiche la pression d'huile actuelle.

Oil Life (Vie utile de l'huile)

- Affiche la vie utile actuelle de l'huile du véhicule.

Battery Voltage (Tension de la batterie)

- Affiche la tension actuelle de la batterie.

Aide au conducteur – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Driver Assist (Aide au conducteur) soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement » de la section « Démarrage et conduite ».

Fuel economy (Économie de carburant)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu d'économie de carburant soit en surbrillance. Appuyez sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour faire défiler les sous-menus, l'un avec l'affichage d'économie actuelle de carburant et l'autre sans cet affichage.

- Autonomie
- Consommation de carburant actuelle mi/gal, l/100 km ou km/l
- Consommation moyenne de carburant mi/gal, l/100 km ou km/l
- Appuyez sur le bouton **OK** pour réinitialiser la consommation moyenne de carburant

NOTA : Vous ne pouvez pas réinitialiser la fonction Range (Autonomie) au moyen des commandes de l'affichage du groupe d'instruments.

Trip (Trajet)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre Trip (Trajet) soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments, puis appuyez brièvement sur le bouton fléché vers la **gauche** ou vers la **droite** pour sélectionner Trip A (Trajet A) ou Trip B (Trajet B).

Les renseignements relatifs à Trip A (Trajet A) et à Trip B (Trajet B) affichent ce qui suit :

- Distance
- Consommation moyenne de carburant
- Temps écoulé

Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser toutes les données.

Système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre du système

d'arrêt et de démarrage soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. L'écran affiche l'état du système d'arrêt et de démarrage.

Audio

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu audio soit en surbrillance à l'affichage du groupe d'instruments. Ce menu affiche les données sur la source audio, y compris le nom de la pièce musicale, le nom de l'artiste et la source audio avec un graphique correspondant.

Messages mémorisés

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'option de menu Messages soit en surbrillance. Cette fonction indique le nombre de messages d'avertissement mémorisés. Appuyez sur le bouton fléché de **droite** pour afficher les messages mémorisés.

Lorsqu'aucun message n'est présent, l'icône du menu principal est une enveloppe fermée.

Screen Setup (Configuration de l'écran)

Appuyez brièvement sur le bouton fléché vers le **haut** ou vers le **bas** jusqu'à ce que l'icône ou le titre de menu Configuration de l'écran soit en surbrillance à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Appuyez brièvement sur le bouton **OK** pour accéder aux sous-menus, puis suivez les messages-guides à l'écran au besoin. La fonction de configuration de l'écran vous permet de modifier l'information affichée au groupe d'instruments ainsi que l'emplacement d'affichage de l'information.

Configuration de l'écran – options sélectionnables du conducteur

Rapport actuel

- On (Marche)
- Arrêt (réglage par défaut)

Affichage des rapports

- Complet (réglage par défaut)
- Simple

Menus des favoris

- Compteur de vitesse
- Information sur le véhicule
- Aide au conducteur (afficher/masquer)
- Économie de carburant (afficher/masquer)
- Totaliseur partiel (afficher/masquer)

- Arrêt-démarrage
- Audio (afficher/masquer)
- Messages mémorisés
- Screen Setup (Configuration de l'écran)

NOTA : Les menus qui présentent l'option (show/hide [afficher/masquer]) vous permettent d'appuyer sur le bouton **OK** pour choisir d'afficher ou de masquer ce menu à l'affichage du groupe d'instruments.

Coin supérieur gauche

- Aucune
- Boussole (réglage par défaut)
- Outside Temp (Température extérieure)
- Heure
- Range To Empty (RTE) (Autonomie de carburant)
- Consommation moyenne de carburant
- Consommation actuelle de carburant
- Trip A (Trajet A)
- Trip B (Trajet B)

Coin supérieur droit

- Aucune
- Compass (Boussole)
- Température extérieure (Réglage par défaut)
- Heure
- Range To Empty (RTE) (Autonomie de carburant)
- Consommation moyenne de carburant
- Consommation actuelle de carburant
- Trip A (Trajet A)
- Trip B (Trajet B)

Defaults (Réglages par défaut [rétablit tous les réglages aux réglages par défaut])

- Restauration
- Cancel (Annuler)

Protection antidécharge de la batterie activée/Message relatif au mode de protection antidécharge de la batterie – Mesures de réduction de la charge électrique – selon l'équipement

Ce véhicule est équipé d'un capteur de batterie intelligent (IBS) pour procéder à une surveillance supplémentaire du système électrique et de l'état de la batterie du véhicule.

Dans les cas où l'IBS détecte une défaillance du circuit de charge ou lorsque l'état de la batterie du véhicule s'est détérioré, des mesures de réduction de la charge électrique sont appliquées pour prolonger le temps de conduite et la distance du véhicule. Ceci est fait en réduisant l'alimentation ou en mettant hors tension les charges électriques non essentielles.

La réduction de la charge n'est active que lorsque le moteur tourne. Il affiche un message s'il y a un risque de décharge de la batterie au point où le véhicule peut caler en raison d'un manque d'alimentation électrique, ou ne redémarre pas après le cycle de conduite actuel.

Lorsque la réduction de la charge est activée, le message « Battery Saver On » (Protection antidécharge de la batterie activée) ou « Battery Saver Mode » (Mode de protection antidécharge de la batterie) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Ces messages indiquent que la charge de la batterie du véhicule est faible et qu'elle continue de se décharger à un rythme qui le circuit de charge ne peut supporter.

NOTA :

- Le circuit de charge est indépendant de la réduction de charge. Le circuit de charge effectue un diagnostic sur le circuit de charge en permanence.
- Si le témoin d'avertissement de charge de la batterie est allumé, cela peut indiquer un problème avec le circuit de charge. Consultez le paragraphe « Témoin d'avertissement de charge de la batterie » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les charges électriques qui peuvent être coupées (selon l'équipement) et les fonctions du véhicule qui peuvent être affectées par la réduction de charge :

- Sièges chauffants, sièges ventilés et volant chauffant
- Dégivreur de lunette et rétroviseurs chauffants
- Système de chauffage, ventilation et climatisation
- Système d'onduleur d'alimentation de 115 V c.a.
- Systèmes audio et télématique

La perte de charge de la batterie peut indiquer une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Le circuit de charge ne peut pas fournir une alimentation électrique en quantité suffisante au système du véhicule parce que les charges électriques sont plus importantes que la capacité du circuit de charge. Le circuit de charge fonctionne toujours correctement.
- Activation de toutes les charges électriques possible du véhicule (p. ex. les réglages du système CVC au max., l'éclairage extérieur et intérieur, les prises de courant surchargées +12 V, 115 V c.a., ports USB) pendant certaines situations de conduite (conduite urbaine, remorquage, arrêt fréquent).
- Installation des options telles des feux supplémentaires, des accessoires électriques pour l'ensemble de conversion, des chaînes audio, des alarmes et des dispositifs semblables.
- Cycles de conduite irréguliers (courts trajets séparés par de longues périodes de stationnement).
- Le véhicule a été stationné pendant une période prolongée (semaines, mois).
- La batterie a été remplacée récemment et n'a pas été chargée complètement.
- La batterie a été déchargée par une charge électrique laissée allumée lorsque le véhicule était stationné.
- La batterie a été utilisée pendant une période prolongée avec le moteur à l'arrêt pour alimenter la radio, les feux, les chargeurs, les appareils portatifs de +12 V tels que les aspirateurs, les consoles de jeux et les appareils similaires.

Démarche à suivre en présence d'un message relatif aux mesures de réduction de charge électrique (« Battery Saver On » [Protection antidécharge de la batterie activée] ou « Battery Saver Mode » [Mode de protection antidécharge de la batterie])

Lors d'un trajet :

- Réduisez l'alimentation des charges inutiles si possible :
  - Éteignez les feux redondants (intérieur ou extérieur)
  - Vérifiez ce qui peut être branché dans les prises de courant (+12 V, 115 V c.a., ports USB)
  - Vérifiez les réglages du système de chauffage, ventilation et climatisation (ventilateur, température)
  - Vérifiez les réglages audio (volume)

Après un trajet :

- Vérifiez si un équipement du marché secondaire a été installé (feux supplémentaires, accessoires électriques

pour ensemble de conversion, systèmes audio et alarmes) et passez en revue toute spécification s'il en existe (courants de charge et du fusible d'alimentation directe de la batterie [IOD]).

- Évaluez les cycles de conduite les plus récents (distance, durée de conduite et durée de stationnement).
- L'entretien du véhicule doit être effectué si le message est toujours présent pendant des trajets consécutifs et si l'évaluation du véhicule et du modèle de conduite n'ont pas aidé à identifier la cause.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET MESSAGES

Témoins d'avertissement rouges

– Témoin d'avertissement de rappel des ceintures de sécurité

Lorsque le commutateur d'allumage est d'abord mis à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, un carillon retentit et le témoin s'allume. Lors de la conduite, si le conducteur ou le passager avant n'a toujours pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin de rappel des ceintures de sécurité clignote ou demeure allumé en continu et un carillon retentit. Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin de sac gonflable

Ce témoin s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable, celui-ci reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

BRAKE – Témoin du système de freinage

Ce témoin contrôle diverses fonctions de freinage, y compris le niveau de liquide pour freins et le serrage du frein de stationnement. L'allumage du témoin du système de freinage peut indiquer que le frein de stationnement est

serré, que le niveau de liquide pour freins est bas ou que le réservoir du système de freinage antiblocage présente un problème.

Si le témoin demeure allumé lorsque le frein de stationnement est desserré et que le réservoir de liquide pour freins du maître-cylindre est plein, cela peut indiquer une anomalie du circuit hydraulique de frein, ou un problème de servofrein détecté par le système de freinage antiblocage (ABS) ou la commande de stabilité électronique (ESC). Dans ce cas, le témoin reste allumé tant que la réparation nécessaire n'a pas été effectuée. Si le problème est lié au servofrein, la pompe du système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous freinez et une pulsation de la pédale de frein pourrait être ressentie chaque fois que vous freinez.

Le système de freinage double offre une capacité de freinage supplémentaire en cas de défaillance de l'un des éléments du circuit hydraulique. Le témoin du système de freinage indique un problème d'une des parties du système de freinage double, et il s'allume lorsque le niveau de liquide pour freins dans le maître-cylindre chute sous un niveau donné.

Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous corrigiez la cause du problème.

NOTA : Le témoin peut clignoter brièvement pendant des virages serrés, ce qui entraîne une modification du niveau de liquide. L'entretien du véhicule doit être effectué et le niveau de liquide pour freins doit être vérifié.

Si le témoin indique une défaillance du circuit de freinage, celui-ci doit être réparé immédiatement.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque le témoin du système de freinage est allumé. Une partie du système de freinage peut être défectueuse. L'arrêt complet du véhicule sera plus long. Vous pourriez avoir une collision. Faites inspecter le véhicule immédiatement.

Les véhicules munis d'un système de freinage antiblocage (ABS) sont également munis d'un système électronique de répartition du freinage. En cas de défaillance du système électronique de répartition du freinage, le témoin du système de freinage s'allume en même temps que le témoin du système de freinage antiblocage (ABS). Vous devez faire réparer immédiatement le système de freinage antiblocage (ABS).

Le fonctionnement d'avertissement du témoin du système de freinage peut être vérifié en tournant le commutateur d'allumage de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE). Le témoin devrait s'allumer pendant environ deux secondes. Il devrait s'éteindre ensuite, à moins que le frein de stationnement ne soit serré ou qu'une anomalie des freins ne soit détectée. Si le témoin ne s'allume pas, faites-le vérifier par votre concessionnaire autorisé.

Ce témoin s'allume également lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

NOTA : Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

– Témoin d'avertissement de charge de la batterie

Ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Cela indique un problème possible dans le système électrique ou dans un de ses composants.

– Témoin d'avertissement de portière ouverte – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsqu'une portière est laissée ouverte et partiellement fermée.

NOTA : Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

– Témoin d'avertissement d'anomalie du système de direction assistée électrique

Ce témoin s'allume lorsqu'il y a une anomalie avec la direction assistée électrique

Consultez le paragraphe « Direction assistée » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin d'avertissement de la commande électronique de l'accélérateur

Ce témoin indique une anomalie de la commande électronique de l'accélérateur. Si une anomalie est détectée pendant que le véhicule est en marche, le témoin demeure allumé ou clignote, selon la nature du problème. Immobilisez complètement le véhicule de manière sécuritaire et placez la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis rétablissez le contact. Le témoin devrait s'éteindre. Si

le témoin demeure allumé lorsque le moteur tourne, vous pouvez normalement conduire le véhicule, mais confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Si le témoin clignote alors que le moteur tourne, vous devez faire vérifier votre véhicule dès que possible. Vous pourriez remarquer une baisse de performance, un régime du moteur inégal ou plus élevé qu'à l'habitude, ou le moteur qui cale. Il est possible que vous soyez contraint de faire remorquer votre véhicule. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et demeure brièvement allumé pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

– Témoin d'avertissement de la température du moteur

Ce témoin indique une surchauffe du moteur. Si la température du liquide de refroidissement est trop élevée, cet indicateur s'allume et un carillon retentit une fois. Si la température atteint la limite supérieure, un carillon continu retentit pendant quatre minutes ou jusqu'à ce que le moteur puisse refroidir, selon la première éventualité.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, rangez le véhicule en toute sécurité en bordure de la route et arrêtez-le. Si le climatiseur fonctionne, mettez-le hors fonction. Placez également la transmission à la position N (POINT MORT) et laissez le moteur tourner au ralenti. Si la température ne revient pas à la normale, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule. Consultez le paragraphe « En cas de surchauffe du moteur » de la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin d'avertissement de capot ouvert

Ce témoin s'allume lorsque le capot est laissé ouvert et partiellement fermé.

NOTA : Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

– Témoin d'avertissement de hayon ouvert

Ce témoin s'allume lorsque le hayon est ouvert.

NOTA : Si le véhicule se déplace, un seul carillon retentit également.

– Témoin de pression d'huile

Ce témoin indique que la pression d'huile moteur est basse. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible. Un avertissement sonore retentit lorsque le témoin s'allume.

N'utilisez pas le véhicule jusqu'à ce que la cause de l'anomalie soit supprimée. Le témoin ne vous indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur. Vous devez vérifier le niveau d'huile moteur en soulevant le capot.

– Témoin d'avertissement de la température d'huile

Ce témoin indique que la température d'huile moteur est élevée. Si le témoin s'allume pendant la conduite, immobilisez le véhicule et coupez le moteur dès que possible.

– Témoin d'avertissement de température de la transmission

Ce témoin indique que la température d'huile de transmission est élevée. Il peut s'allumer en conditions d'utilisation intense. Si ce témoin s'allume, rangez le véhicule en bordure de la route de façon sécuritaire et immobilisez-le. Placez ensuite le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et faites tourner le moteur au ralenti ou un peu plus rapidement jusqu'à ce que le témoin de température de la transmission s'éteigne.

MISE EN GARDE!

Si vous continuez de faire fonctionner le véhicule lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé, cela risque d'entraîner l'ébullition du liquide, qui en contact avec le moteur chaud ou le système d'échappement provoquerait un incendie.

AVERTISSEMENT!

La conduite continue lorsque le témoin d'avertissement de température de la transmission est allumé causera éventuellement des dommages importants à la transmission ou une défaillance de celle-ci.

– Témoin d'avertissement de sécurité du véhicule – selon l'équipement

Ce témoin clignote rapidement pendant environ 15 secondes jusqu'à ce que le système d'alarme antivol du véhicule soit armé, puis clignote lentement jusqu'à ce que le système soit désarmé.

Témoins d'avertissement jaune

– Témoin d'avertissement de vérification / d'anomalie du moteur

Le témoin de vérification/d'anomalie fait partie d'un système de diagnostic embarqué appelé OBD II qui surveille le moteur et la transmission automatique. Le témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE), avant le démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous tournez la clé de la position OFF (ARRÊT) à la position ON/RUN (MARCHE), faites vérifier le véhicule sans tarder.

Certaines situations, telles qu'un bouchon du réservoir de carburant desserré ou manquant, une mauvaise qualité de carburant, etc., peuvent allumer le témoin après le démarrage du moteur. Le véhicule doit être réparé si le témoin demeure allumé au cours de plusieurs types de conduite en conditions habituelles. Dans la plupart des cas, le véhicule peut rouler normalement et un remorquage n'est pas nécessaire.

Lorsque le moteur est en marche, il est possible que le témoin d'anomalie clignote pour prévenir d'une situation grave pouvant entraîner une perte de puissance immédiate ou des dommages importants au catalyseur. Dans ce cas, le véhicule doit être inspecté dès que possible.

MISE EN GARDE!

Un catalyseur défectueux, tel que décrit précédemment, peut atteindre des températures encore plus élevées que dans des conditions de fonctionnement normales. Cette situation pourrait provoquer un incendie si vous conduisez lentement ou stationnez au-dessus de substances comme des plantes séchées, du bois ou du carton, etc. Ceci pourrait causer des blessures graves ou la mort au conducteur et aux passagers.

AVERTISSEMENT!

Si vous roulez longtemps alors que le témoin d'anomalie est allumé, vous risquez d'endommager le système de maîtrise du véhicule. Ceci pourrait également compromettre l'économie de carburant et la maniabilité du véhicule. Si le témoin d'anomalie clignote, cela indique que le catalyseur est sur le point de subir des dommages importants et qu'une perte de puissance substantielle est imminente. Une réparation immédiate est nécessaire.

– Témoin d'avertissement de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Le témoin de la commande de stabilité électronique (ESC) situé dans le groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs milles (kilomètres) à plus de 30 mi/h (48 km/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

- Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique et le témoin de la commande de stabilité électronique s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES/MARCHE).
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée.
- Ce témoin s'allume lorsque le véhicule est en mode de commande de stabilité électronique.

– Témoin d'avertissement de mise hors fonction de la commande de stabilité électronique – selon l'équipement

Ce témoin indique que la commande de stabilité électronique est désactivée.

Chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), la commande de stabilité électronique est activée même si elle a été antérieurement désactivée.

– Témoin d'avertissement de bas niveau de liquide lave-glace – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

(!) – Témoin d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche pour indiquer que la pression des pneus est inférieure à la valeur recommandée et/ou qu'une perte de pression lente est en cours. Dans ces cas, la durée optimale des pneus et la consommation de carburant peuvent ne pas être garanties.

Si un ou plusieurs pneus se trouvent dans l'état cité ci-dessus, l'affichage présente des indications qui correspondent à chaque pneu dans l'ordre.

AVERTISSEMENT!

Ne continuez pas de rouler avec un pneu crevé, car la manipulation pourrait être compromise. Arrêtez le véhicule en évitant les freinages et les changements de direction brusques. En cas de crevaison de pneu, réparez immédiatement le problème à l'aide de la trousse de réparation de pneus dédiée et communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (s'il est fourni), doit être vérifié mensuellement lorsqu'il est froid et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur du véhicule, comme indiqué sur la plaque d'information du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est muni de pneus de dimensions autres que celles qui sont indiquées sur la plaque d'information du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

À titre de fonction de sécurité supplémentaire, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est insuffisante. Par conséquent, lorsque le témoin de basse pression s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier la pression des pneus dès que possible et les gonfler à la pression appropriée. Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.

Il est à noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et que le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas

suffisant pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'allume lorsque le système est défectueux. Le système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, il fait clignoter le témoin environ une minute, puis l'allume en continu. Cette séquence se répète à chaque démarrage tant que le problème subsiste. Lorsque le témoin est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler normalement une basse pression des pneus. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent se produire pour diverses raisons, notamment l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de modèles différents non compatibles. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues de votre véhicule pour vous assurer qu'ils permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

AVERTISSEMENT!

Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les paramètres d'avertissement et de pression du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de type différents. Des roues provenant du marché secondaire peuvent endommager les capteurs. L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation du scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé d'amener votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé pour vérifier le fonctionnement de votre capteur.

– Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant

Lorsque le niveau de carburant atteint environ 7,5 L (2 gallons US), ce témoin s'allume et un carillon retentit. Le témoin reste allumé jusqu'à ce que vous ajoutiez du carburant.

(ABS) – Témoin d'avertissement des freins antiblocage (ABS)

Ce témoin contrôle le fonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS). Il s'allume lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE) et peut rester allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin ABS s'allume ou reste allumé pendant que vous roulez, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il faut le réparer. Toutefois, si le témoin du système de freinage ne s'allume pas, le système de freinage conventionnel continue de fonctionner normalement.

Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par les freins antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage (ABS) ne s'allume pas lorsque le contact est placé à la position ON/RUN (MARCHE) ou ACC/ON/RUN (ACCESSOIRES-MARCHE), faites-le vérifier par un concessionnaire autorisé.

– Témoin du système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement

Ce témoin s'allume pour indiquer une anomalie dans le système d'avertissement de collision frontale. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier le véhicule. Consultez le paragraphe « Système d'avertissement de collision frontale (FCW) » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas et doit être réparé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Démarrage et conduite ».

SERV AWD – Témoin d'avertissement du système de transmission intégrale – selon l'équipement

Ce témoin s'allume pour indiquer que le système de transmission intégrale ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

– Témoin d'avertissement de panne du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Ce témoin s'allume pour indiquer que le système d'arrêt et de démarrage ne fonctionne pas correctement et qu'il doit faire l'objet d'un entretien. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le véhicule.

– Témoin d'avertissement du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement

Le témoin d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense sera couleur jaune clignotant lorsque le véhicule approche d'un marquage au sol.

Le témoin d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense sera couleur jaune non clignotant lorsque le véhicule traverse un marquage au sol.

Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin d'avertissement de panne du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense ne fonctionne pas et doit être réparé. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé.

Témoins jaunes

– Témoin de désactivation du système d'avertissement de collision frontale – selon l'équipement

Ce témoin indique que le système d'avertissement de collision frontale est désactivé.

AWD LOW – Témoin AWD Low (Transmission intégrale gamme basse) – selon l'équipement

Ce témoin signale au conducteur que le véhicule est en mode transmission intégrale GAMME BASSE. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Le mode 4X4 LOW (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME BASSE) est conçu pour les chaussées meubles ou glissantes seulement.

Consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de transmission intégrale » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement et l'utilisation de façon appropriée du système de transmission intégrale.

Témoins verts

– Régulateur de vitesse adaptatif programmé avec témoin de cible – selon l'équipement

Ce témoin s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et le véhicule cible est détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Démarrage et conduite ».

– Régulateur de vitesse adaptatif programmé sans témoin de cible – selon l'équipement

Ce témoin s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé et le véhicule cible n'est pas détecté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Démarrage et conduite ».

– Témoin du régulateur de vitesse PROGRAMMÉ

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est réglé à la position souhaitée. Consultez le paragraphe « Contrôle de vitesse » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin des phares antibrouillard avant – selon l'équipement

Cet indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

– Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement

Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense non clignotant est de couleur verte lorsque les deux marques de voie ont été détectées et que le système est « activé » pour fournir des avertissements visuels au groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie. Consultez le paragraphe « LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

– Témoin de marche (On) des feux de position/phares

Ce témoin s'allume lorsque les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

– Témoin actif du système d'arrêt et de démarrage – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque la fonction de système d'arrêt et de démarrage est en mode « arrêt automatique ».

– Témoin du mode sport

Ce témoin s'allume lorsque le mode sport est actif.

– Témoin des clignotants

Les flèches de clignotant clignotent indépendamment lorsque le clignotant gauche ou droit est sélectionné. Vous pouvez activer les clignotants en déplaçant le levier multifonction vers le bas (gauche) ou vers le haut (droite).

NOTA :

- Un carillon continu retentit si le véhicule roule plus de 1 mi (1,6 km) alors qu'un des clignotants est activé.
- Si l'un des deux témoins se met à clignoter rapidement, vérifiez l'état des ampoules extérieures.

Témoins blancs

– Témoin Ready (Prêt) du régulateur de vitesse adaptatif – selon l'équipement

Ce témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif a été activé, mais non réglé. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Régulateur de vitesse adaptatif » de la section « Démarrage et conduite ».

– Mise EN FONCTION du régulateur de vitesse

Ce témoin s'allume lorsque le contrôle de vitesse est activé, mais n'est pas réglé.

– Témoin du système de détection de changement de voie Lanesense – selon l'équipement

Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est en fonction, mais non armé, le témoin LaneSense est blanc et ne clignote pas. Cette situation se produit lorsque seule la ligne à gauche ou à droite, ou aucune ligne n'a été détectée. Si une seule ligne de voie est détectée et que le système est prêt à fournir seulement des avertissements visuels si une sortie involontaire de voie se produit sur une ligne de voie détectée. Consultez le paragraphe

« LaneSense – selon l'équipement » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins bleus

– Témoin des feux de route

Ce témoin indique que les feux de route sont allumés. Lorsque les feux de croisement sont allumés, poussez le levier multifonction vers l'avant (vers l'avant du véhicule) pour allumer les feux de route. Tirez le levier multifonction vers l'arrière (vers l'arrière du véhicule) pour éteindre les feux de route. Tirez le levier vers vous pour allumer brièvement les feux de route, afin d'effectuer un « appel de phares ».

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ – OBD II

Votre véhicule est équipé d'un système complexe de diagnostic de bord appelé OBD II. Ce système contrôle le rendement des systèmes antipollution, de contrôle du moteur et de la transmission. Lorsque ceux-ci fonctionnent correctement, votre véhicule est en mesure de vous fournir d'excellentes performances en matière de conduite et d'économie de carburant, ainsi qu'un niveau d'émissions nettement inférieur à celui exigé par le gouvernement.

Si l'un de ces dispositifs tombe en panne, le système de diagnostic embarqué OBD II allume le témoin de panne. Il met également en mémoire des codes de diagnostic et d'autres renseignements qui aident les mécaniciens à effectuer les réparations nécessaires. Bien que, dans la plupart des cas, il ne soit pas nécessaire de faire remorquer le véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible.

AVERTISSEMENT!

- **Une utilisation prolongée de votre véhicule alors que le témoin d'anomalie est allumé risque d'endommager davantage le système antipollution. Cela pourrait également nuire à l'économie de carburant et à la maniabilité. Faites réparer votre véhicule avant de passer le test de contrôle antipollution.**
- **Si le témoin d'anomalie clignote pendant que le véhicule est en marche, une perte de puissance ou de graves dommages au catalyseur sont sur le point de se produire. Une réparation immédiate est nécessaire.**

Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II)

Votre véhicule doit être équipé d'un système de diagnostic embarqué (OBD II) et d'un port de connexion pour permettre d'accéder à l'information relative au fonctionnement du système antipollution. Les techniciens qualifiés auront peut-être besoin d'accéder à cette information pour faciliter le diagnostic et les réparations de votre véhicule et des dispositifs antipollution.

MISE EN GARDE!

- **SEUL un technicien qualifié peut connecter un équipement au port de connexion OBD II afin de diagnostiquer ou de réparer votre véhicule.**
- **Si un équipement non autorisé est connecté au port de connexion OBD II, comme un dispositif d'enregistrement du comportement du conducteur, il se peut alors :**
  - **que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérer ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles,**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **qu'il accède, ou autorise d'autre systèmes à accéder à de l'information enregistrée dans le système du véhicule, y compris de l'information personnelle.**

Consultez le paragraphe « Cybersécurité » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

INSPECTION DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION ET PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Dans certaines provinces, la loi peut exiger la vérification du système antipollution de votre véhicule. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la suspension de l'immatriculation.

Dans les provinces où prévaut une exigence d'inspection et d'entretien, cette vérification a pour but de vérifier si le témoin d'anomalie fonctionne, s'il demeure éteint lorsque le moteur tourne et si le système de diagnostic embarqué OBD II est prêt pour le contrôle.

En général, le système OBD II est prêt. Toutefois, il se peut qu'il ne soit **pas** prêt si un entretien a récemment été

effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est récemment déchargée, ou si la batterie a été remplacée. Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est pas prêt pour le contrôle, votre véhicule échouera le test.

Avant de vous rendre au centre de contrôle, vous pouvez effectuer un test simple à l'aide de votre clé de contact. Pour vérifier le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule, faites ce qui suit :

1. Mettez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), mais sans lancer ou faire démarrer le moteur.

NOTA : Si vous lancez ou démarrez le moteur, vous devrez recommencer le test.

2. Dès que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE), le témoin d'anomalie s'allume. Il s'agit de la vérification normale du fonctionnement de l'ampoule.

3. Environ 15 secondes plus tard, l'une des deux situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie clignote durant 10 secondes, puis reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule n'est **pas prêt** et que vous ne devriez **pas** vous rendre au centre de contrôle.
- Le témoin d'anomalie ne clignote pas et reste allumé jusqu'à ce que vous coupiez le contact ou que vous démarriez le moteur. Cela signifie que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule est **prêt** et que vous pouvez vous rendre au centre de contrôle.

Si votre système de diagnostic embarqué OBD II n'est **pas prêt,** vous devriez consulter votre concessionnaire ou un atelier de réparation autorisé. Si un entretien a récemment été effectué sur votre véhicule, si votre batterie s'est déchargée ou a été remplacée, il vous suffit d'attendre que le système de diagnostic embarqué OBD II se mette à jour. Si vous repassez le test de routine indiqué plus haut, il est fort probable qu'il indique que le système est **maintenant prêt**.

Que le système de diagnostic embarqué OBD II de votre véhicule soit prêt ou non, si le témoin d'anomalie s'allume lorsque vous roulez, faites vérifier votre véhicule avant de vous rendre au centre de contrôle. En effet, votre véhicule pourrait y être refusé si le témoin d'anomalie est allumé pendant que le moteur tourne.

SÉCURITÉ

■ CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ 186

□ Système de freinage antiblocage (ABS) 186

□ Système de commande électronique des freins . .187

■ AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES 198

□ Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement 198

□ Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage 206

□ Système de surveillance de la pression des pneus 211

■ DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS . .218

□ Fonctions du dispositif de retenue des occupants 218

□ Consignes de sécurité importantes 218

□ Ceintures de sécurité 220

□ Systèmes de retenue complémentaires 235

□ Ensemble de retenue pour enfants 250

□ Transport d'animaux domestiques 278

■ CONSEILS DE SÉCURITÉ 279

□ Transport de passagers 279

□ Gaz d'échappement 279

□ Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule 280

□ Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule 283

CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) est conçu pour améliorer la stabilité du véhicule et l'efficacité des freins dans la plupart des conditions de freinage. Le système empêche automatiquement le blocage des roues et améliore la maîtrise du véhicule pendant le freinage.

Le système de freinage antiblocage effectue l'autovérification pour vous assurer que le système de freinage antiblocage fonctionne correctement chaque fois que le véhicule démarre et roule. Pendant cette autovérification, vous pourriez également percevoir un léger cliquetis accompagné d'un bruit de moteur.

Le système de freinage antiblocage est activé pendant le freinage lorsque le système détecte qu'une ou plusieurs roues commencent à se bloquer. L'état de la route, par exemple de la glace, de la neige, du gravier, des bosses, des rails de chemin de fer, des débris non collés ou une situation de freinage d'urgence peut augmenter la probabilité d'activation du système de freinage antiblocage.

Vous pouvez également observer les phénomènes suivants lorsque le système de freinage antiblocage s'active :

- le bruit du moteur du système de freinage antiblocage (il peut continuer à fonctionner quelques instants après l'arrêt);
- le bruit de cliquetis des électrovalves;
- des pulsations dans la pédale de frein;
- un léger enfoncement de la pédale de frein à la fin de l'arrêt.

Il s'agit des caractéristiques normales du fonctionnement du système de freinage antiblocage.

MISE EN GARDE!

- **Le système de freinage antiblocage (ABS) comprend un dispositif électronique sophistiqué sujet aux interférences causées par un émetteur radio mal installé ou de forte puissance. Ces interférences risquent d'empêcher le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage. L'installation d'un tel équipement doit être effectuée par du personnel qualifié.**
- **Le pompage de la pédale de frein diminue le rendement du système de freinage antiblocage et peut provoquer une collision. Le pompage allonge la**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

distance de freinage. Il suffit d'appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous devez ralentir ou immobiliser le véhicule.

- **Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les effets des lois naturelles de la physique sur le comportement d'un véhicule, pas plus qu'il ne peut augmenter la capacité de freinage ou de direction au-delà de ce que la condition des freins, des pneus ou l'adhérence du véhicule ne le permettent.**
- **Le système de freinage antiblocage (ABS) ne peut empêcher les collisions, y compris celles causées par une vitesse excessive en virage, une distance insuffisante entre deux véhicules ou par l'effet d'aquaplanage.**
- **Il ne faut jamais abuser des capacités du système ABS en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.**

Le système de freinage antiblocage est conçu pour fonctionner avec les pneus d'origine. Toute modification peut altérer les performances du système de freinage antiblocage.

Témoin du système de freinage antiblocage

Le « témoin du système de freinage antiblocage » jaune s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin du système de freinage antiblocage reste allumé ou s'allume pendant la conduite, cela indique que le dispositif antiblocage du système de freinage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé. Toutefois, le système de freinage ordinaire continuera de fonctionner normalement même si le témoin du système de freinage est allumé.

Si le témoin du système de freinage antiblocage est allumé, le système de freinage doit être réparé dès que possible pour que vous puissiez de nouveau bénéficier des avantages offerts par le système de freinage antiblocage. Si le témoin du système de freinage antiblocage ne s'allume pas lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON/RUN (MARCHE), faites-le réparer dès que possible.

Système de commande électronique des freins

Votre véhicule est équipé d'un système perfectionné de commande électronique des freins. Ce système comprend le système électronique de répartition du freinage (EBD), le

système de freinage antiblocage (ABS), le système d'assistance au freinage (BAS), le système d'assistance au départ en pente (HSA), le système antipatinage (TCS), la commande de stabilité électronique (ESC) et le dispositif électronique antiroulis (ERM). Ces systèmes fonctionnent de concert pour améliorer la stabilité et la maîtrise du véhicule dans différentes conditions de conduite.

Votre véhicule peut aussi être équipé du dispositif antilouvoiement de remorque (TSC), du système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB), du système de freinage par temps de pluie (RBS) et du système de couple de direction dynamique (DST).

Système électronique de répartition du freinage (EBD)

Cette fonction gère la distribution du couple de freinage entre les essieux avant et arrière en limitant la pression de freinage à l'essieu arrière. Cette mesure a pour but d'éviter le patinage excessif des roues arrière pour maintenir la stabilité du véhicule et empêcher que le système de freinage antiblocage ne s'applique d'abord sur l'essieu arrière avant l'essieu avant.

Témoin d'avertissement du système de freinage

Le « témoin d'avertissement du système de freinage » rouge s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et peut demeurer allumé pendant quatre secondes.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume ou reste allumé pendant la conduite, cela indique que le système de freinage ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le réparer immédiatement. Si le témoin d'avertissement du système de freinage ne s'allume pas à l'établissement du contact, faites remplacer l'ampoule dès que possible.

Système d'assistance au freinage (BAS)

Le BAS (système d'assistance au freinage) est conçu pour maximiser la capacité de freinage du véhicule en cas de manœuvres de freinage d'urgence. Le système détecte une situation de freinage d'urgence en captant la fréquence et la pression de freinage et en exerçant la pression optimale sur les freins. La distance de freinage s'en trouve ainsi réduite. Le système d'assistance au freinage est un complément du système de freinage antiblocage. L'application très rapide des freins produit un rendement optimal du système d'assistance au freinage (BAS). Pour profiter des avantages

de ce système, vous devez appliquer une pression uniforme sur la pédale pendant le freinage (sans « pomper » les freins). Ne relâchez pas la pression sur la pédale de freins à moins de ne plus vouloir freiner. Le BAS se désactive lorsque la pédale de frein est relâchée.

MISE EN GARDE!

Le BAS (Système d'assistance au freinage) ne peut pas empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut pas accroître la traction offerte par l'état de la route. Le système d'assistance au freinage ne peut prévenir les collisions, y compris celles qui sont causées par une vitesse excessive dans les virages, par la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Il ne faut jamais abuser des capacités du système d'assistance au freinage en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui compromettrait la sécurité du conducteur ou d'autres personnes.

Assistance au départ en pente (HSA)

Le système d'assistance au départ en pente (HSA) est conçu pour atténuer le dispositif antiroulis à partir d'un arrêt complet pendant que le véhicule se trouve sur une pente. Si le conducteur relâche la pédale de frein pendant que le véhicule est arrêté sur une pente, le système d'assistance au départ en pente continuera à maintenir la pression de freinage pendant un bref moment. Si le conducteur n'appuie pas sur la pédale d'accélérateur avant la fin de ce délai, le système relâche la pression de freinage et le véhicule se met à descendre la pente comme d'habitude.

Les conditions suivantes doivent être présentes pour l'activation du système d'assistance au départ en pente :

- La fonction doit être activée.
- Le véhicule doit être immobilisé.
- Le frein de stationnement doit être desserré.
- La portière du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être sur une pente abrupte.
- La position de la transmission correspond à la direction du véhicule (par exemple, le véhicule orienté vers la pente ascendante est en marche avant; le véhicule qui recule dans la pente ascendante est en MARCHE ARRIÈRE).
- Le système d'assistance au départ en pente (HSA) fonctionne lorsque le véhicule est en MARCHE ARRIÈRE et lorsque le levier de vitesses se trouve dans tous les rapports de marche avant. Le système ne s'active pas

si la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, si vous enfoncez la pédale d'embrayage, le système d'assistance au départ en pente (HSA) reste actif.

MISE EN GARDE!

L'assistance au départ en pente peut ne pas entrer en fonction et un léger roulis peut survenir dans des pentes peu prononcées lorsque le véhicule est chargé ou lorsqu'une remorque est tractée. L'assistance au départ en pente ne remplace pas une conduite active de votre part. Il incombe au conducteur d'être attentif à la distance qui le sépare des autres véhicules, des personnes et des objets et il est très important de manœuvrer les freins en toute sécurité durant la conduite, peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.

Désactivation et activation du système d'assistance au départ en pente

Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour modifier le réglage actuel, procédez comme suit :

- Pour désactiver le système d'assistance au départ en pente au moyen de l'affichage du tableau de bord, consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour désactiver le système d'assistance au départ en pente à l'aide de l'option Uconnect Settings (Réglages du système Uconnect), consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans le cas des véhicules qui ne sont pas dotés de l'affichage du groupe d'instruments, effectuez les étapes suivantes :

1. Centrez le volant (les roues avant doivent pointer directement vers l'avant).
2. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

3. Serrez le frein de stationnement.
4. Faites démarrer le moteur.
5. Tournez le volant légèrement de plus d'un demi-tour vers la gauche.
6. Appuyez quatre fois sur le bouton de désactivation de la commande de stabilité électronique située dans le bloc de commandes inférieur sous le système de chauffage-climatisation en moins de 20 secondes. Le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique devrait s'allumer et s'éteindre deux fois.
7. Replacez le volant au centre, puis déplacez-le légèrement de plus d'un demi-tour supplémentaire vers la droite.
8. COUPEZ le contact, puis RÉTABLISSEZ-le. Si la séquence est exécutée correctement, le témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique clignotera plusieurs fois pour confirmer la désactivation du système d'assistance au départ en pente.
9. Répétez ces étapes si vous souhaitez rétablir le réglage précédent de cette fonction.

Remorquage avec le système d'assistance au départ en pente

L'assistance au départ en pente fournit aussi une assistance pour atténuer le dispositif antiroulis lors de la traction d'une remorque.

MISE EN GARDE!

- **Si vous utilisez un régulateur de freins de remorque, les freins de remorque peuvent se serrer et se desserrer avec le contacteur de freinage. Le cas échéant, la pression de freinage peut être insuffisante pour maintenir le véhicule et la remorque en pente lorsque la pédale de frein est relâchée. Pour empêcher le recul de l'ensemble véhicule-remorque dans une pente lorsque vous commencez à accélérer, serrez manuellement les freins de remorque ou augmentez la pression de freinage avant de relâcher la pédale de frein.**
- **Le système d'assistance au départ en pente ne remplace pas le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez votre véhicule. Assurez-vous également de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision ou des blessures graves.**

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage contrôle le degré de patinage de chacune des roues motrices. Si un patinage des roues est détecté, le système antipatinage (TCS) peut appliquer la pression de freinage aux roues qui patinent ou réduire la puissance du moteur en vue d'améliorer l'accélération et la stabilité. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) est une fonction du système antipatinage (TCS), qui s'apparente à un différentiel autobloquant et contrôle le patinage des roues d'un essieu moteur. Si l'une des roues de l'essieu moteur tourne plus vite que l'autre, le système serre le frein de la roue qui patine. Le système peut alors transmettre plus de couple à la roue qui ne patine pas. Le différentiel électronique par action sur les freins (BLD) reste actif même si le système antipatinage (TCS) et la commande de stabilité électronique (ESC) sont en mode « Partiellement désactivé ».

Commande de stabilité électronique (ESC)

La commande de stabilité électronique améliore la stabilité directionnelle du véhicule et en facilite la maîtrise sous diverses conditions de conduite. La commande de stabilité électronique corrige le survirage ou le sous-virage du véhicule en serrant les freins aux roues appropriées en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage. Elle peut également restreindre la puissance du moteur en vue d'aider le véhicule à conserver sa trajectoire.

La commande de stabilité électronique fait appel à des capteurs intégrés au véhicule pour déterminer la trajectoire désirée par le conducteur et compare ensuite ces données à la trajectoire réelle du véhicule. Lorsque la trajectoire du véhicule ne correspond pas à celle qui est choisie par le conducteur, la commande de stabilité électronique applique les freins à la roue appropriée en vue d'aider à contrer le survirage ou le sous-virage.

- Survirage – tendance de l'arrière du véhicule à sortir d'un virage trop rapidement par rapport au braquage du volant.
- Sous-virage – tendance du véhicule à continuer tout droit dans un virage par rapport au braquage du volant.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique situé dans le groupe d'instruments se met à clignoter dès que le système de commande de

stabilité électronique entre en fonction. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est en fonction. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

MISE EN GARDE!

- **La commande de stabilité électronique ne peut empêcher les lois de la physique d'influer sur la tenue de route du véhicule et ne peut accroître la traction offerte par l'état de la route. La commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents, y compris ceux qui sont causés par une vitesse excessive dans les virages, la chaussée glissante ou l'aquaplanage. Par ailleurs, la commande de stabilité électronique ne peut prévenir les accidents découlant d'une perte de maîtrise du véhicule causée par une intervention inappropriée du conducteur pour les conditions en vigueur. Seul un conducteur prudent,**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

attentif et habile peut éviter les accidents. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule muni de la commande de stabilité électronique en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

- **Des modifications ou un entretien inadéquat du véhicule pourraient en modifier le comportement et réduire la performance du système commande de stabilité électronique. Les modifications apportées aux systèmes de direction assistée, de la suspension ou de freinage, ou l'utilisation d'une taille ou d'un type de pneu différents ou de jantes de tailles différentes pourrait réduire la performance du système de stabilité électronique. Des pneus mal gonflés ou usés de façon inégale peuvent également réduire la performance du système de stabilité électronique. Toute modification ou un entretien inapproprié du véhicule qui réduit l'efficacité du système de commande de stabilité électronique pourrait augmenter le risque de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que des blessures graves ou mortelles.**

Modes de fonctionnement de la commande de stabilité électronique

NOTA : Selon le modèle et le mode de fonctionnement, la commande de stabilité électronique offre plusieurs modes de fonctionnement.

Commande de stabilité électronique activée

Il s'agit du mode de fonctionnement normal de la commande de stabilité électronique. Au moment du démarrage du véhicule, le système se trouve dans ce mode. Il s'agit du mode à employer dans la plupart des conditions de conduite. Les autres modes de la commande de stabilité électronique ne doivent être utilisés qu'en présence de conditions particulières, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes suivants.

Désactivation partielle

Le mode « Partial Off » (Désactivation partielle) est destiné aux conducteurs qui désirent vivre une expérience de conduite plus sportive. Ce mode peut modifier les seuils d'activation du système antipatinage et du système de commande de stabilité électronique, ce qui se traduit par un patinage des roues supérieur aux valeurs normales. Ce mode peut être utile si votre véhicule s'est enlisé.

Pour activer le mode « Partial Off » (Désactivation partielle), appuyez brièvement sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin « ESC off indicator light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'allume. Pour réactiver la commande de stabilité électronique, appuyez brièvement sur le commutateur « ESC Off » (Désactivation de la commande de stabilité électronique) et le témoin « ESC off indicator light » (Témoin de désactivation de la commande de stabilité électronique) s'éteint.

NOTA : Pour les véhicules dotés de plusieurs modes de commande de stabilité électronique partielle, un bouton-poussoir momentané permet d'alterner le mode de commande de stabilité électronique. Il peut être nécessaire d'appuyer sur plusieurs boutons momentanés pour revenir au mode commande de stabilité électronique activée.

MISE EN GARDE!

- **En mode de désactivation partielle, la fonction antipatinage de la commande de stabilité électronique, sauf la fonction d'autoblocage décrite dans la section relative au système antipatinage, est désactivée et le**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

témoin « ESC Off » (Commande de stabilité électronique désactivée) est allumé. En mode de désactivation partielle, la fonction de réduction de la puissance du moteur du système antipatinage est désactivée, et la stabilité améliorée du véhicule offerte par la commande de stabilité électronique est réduite.

- **Le dispositif antilouvoiement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.**

Témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et témoin de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique (ESC OFF)

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique au groupe d'instruments s'allume lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE). Le témoin doit s'éteindre lorsque le moteur est en marche. Si le témoin d'anomalie ou d'activation de la commande de stabilité électronique s'allume en continu lorsque le moteur est en marche, une anomalie a été détectée dans la commande de stabilité électronique. Si le témoin reste allumé après plusieurs cycles d'allumage et si le véhicule a roulé plusieurs kilomètres (milles) à plus de 48 km/h (30 mi/h), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais pour faire vérifier et régler le problème.

Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique (situé dans le groupe d'instruments) commence à clignoter dès que les pneus perdent de l'adhérence et que la commande de stabilité électronique est activée. Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote également lorsque le système antipatinage est activé. Si le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique se met à clignoter pendant l'accélération, relâchez la pédale d'accélérateur et diminuez l'accélération autant que possible. Veillez à toujours adapter votre vitesse et votre style de conduite à l'état de la route.

NOTA :

- Le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique et le témoin de DÉSACTIVATION de la commande de stabilité électronique

s'allument brièvement chaque fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (MARCHE).

- Lorsque le contact est MIS, la commande de stabilité électronique (ESC) est en fonction même s'il a été antérieurement mis hors fonction.
- Des bourdonnements et des cliquetis se font entendre lorsque la commande de stabilité électronique est activée. Ces bruits sont normaux et cessent lorsque la commande de stabilité électronique est désactivée à la suite d'une manœuvre qui a entraîné son activation.

Le témoin de DÉSACTIVATION du système électronique d'antidérapage indique que le client a choisi de faire fonctionner la commande de stabilité électronique (ESC) dans un mode réduit.

Dispositif électronique antiroulis (ERM)

Ce système anticipe la possibilité de soulèvement des roues en surveillant les mouvements du volant et la vitesse du véhicule. Lorsque le dispositif électronique antiroulis calcule que le taux de changement de l'angle de direction et la vitesse du véhicule sont suffisants pour causer le soulèvement des roues, il serre le frein approprié et peut aussi réduire la puissance du moteur pour diminuer le risque de soulèvement des roues. Il ne peut qu'atténuer les risques de soulèvement des roues pendant ce type de manœuvres. Il ne peut pas prévenir le soulèvement des roues causé par d'autres facteurs comme l'état des routes, les sorties de route ou les collisions avec des objets ou d'autres véhicules.

MISE EN GARDE!

De nombreux facteurs, dont la charge du véhicule, l'état de la route et les conditions de conduite, peuvent influer sur les risques de soulèvement des roues ou de capotage. Le dispositif électronique antiroulis ne peut empêcher tous les soulèvements de roues et capotages, particulièrement en cas de sortie de route ou d'impact avec des obstacles ou d'autres véhicules. Il ne faut jamais exploiter les capacités d'un véhicule doté du dispositif électronique antiroulis en adoptant un style de conduite insouciant ou dangereux qui peut mettre en péril le conducteur et d'autres personnes.

Dispositif antilouvoiement de la remorque (TSC)

Le dispositif antilouvoiement de la remorque utilise des capteurs intégrés au véhicule pour détecter le louvoiement excessif de la remorque et prend les mesures appropriées pour éliminer le louvoiement. Il peut également être activé automatiquement s'il détecte un louvoiement excessif de la

remorque. Notez que le dispositif antilouvoiement de la remorque ne peut pas empêcher le louvoiement de toutes les remorques. Faites toujours preuve de prudence lorsque vous tirez une remorque et observez les recommandations concernant le poids au timon de la remorque. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Traction de remorque » dans la section « Démarrage et conduite ». Lorsque le dispositif antilouvoiement de la remorque est en fonction, le témoin d'activation ou d'anomalie de la commande de stabilité électronique clignote, la puissance du moteur peut être réduite et vous pouvez constater que le véhicule applique le frein à une roue spécifique afin d'éliminer le louvoiement. Le dispositif antilouvoiement de la remorque est désactivé lorsque la commande de stabilité électronique est en mode de désactivation partielle.

MISE EN GARDE!

Si le dispositif antilouvoiement s'active pendant la conduite, ralentissez, immobilisez-vous à un endroit sécuritaire et répartissez la charge de la remorque afin d'éliminer le louvoiement.

Système d'anticipation au freinage d'urgence (RAB)

Le système d'anticipation au freinage d'urgence peut réduire le temps requis pour que les freins atteignent leur pleine puissance en cas de freinage d'urgence. Il anticipe une situation de freinage d'urgence en contrôlant la rapidité du conducteur pour relâcher la pédale d'accélérateur. L'EBC prépare le système de freinage pour un arrêt d'urgence.

Système de freinage par temps de pluie (RBS)

Le système de freinage par temps de pluie peut améliorer le rendement de freinage lors de la conduite sur chaussée mouillée. Il applique régulièrement une légère pression de freinage pour retirer toute accumulation d'eau sur les disques de frein avant. Le système ne fonctionne que si les essuie-glaces sont en mode de balayage lent ou rapide. L'absence d'indication visuelle et sonore permet au système de freinage par temps de pluie de fonctionner sans que le conducteur constate sa présence lorsque le système est activé.

Couple dynamique de direction (DST)

Le couple dynamique de direction est une fonction des modules de commande de stabilité électronique et du système de direction assistée qui fournissent un couple au

volant pour certaines conditions de conduite dans lesquelles le module de commande de stabilité électronique détecte l'instabilité du véhicule. Le couple que le volant reçoit ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser un comportement optimal de la direction afin d'atteindre et de maintenir la stabilité du véhicule. La seule notification que le conducteur reçoit que la fonction est activée est le couple appliqué au volant.

NOTA : La fonction de couple dynamique de direction ne sert qu'à aider le conducteur pour réaliser la mesure appropriée à prendre au moyen de petits couples au volant, ce qui signifie que l'efficacité de la fonction de couple dynamique de direction est grandement dépendante sur la sensibilité du conducteur et la réaction générale au couple appliqué. Il est très important de réaliser que cette fonction ne permet pas de diriger le véhicule, c'est-à-dire que le conducteur est toujours responsable de manœuvrer le véhicule.

AIDES À LA CONDUITE AUXILIAIRES

Système de surveillance des angles morts (BSM) – selon l'équipement

Le système de surveillance des angles morts utilise deux capteurs à radar, situés dans le bouclier du pare-chocs arrière, pour détecter les véhicules immatriculés (voitures, camions, motocyclettes, etc.) qui pénètrent dans un angle mort à partir de l'arrière, de l'avant ou du côté du véhicule.

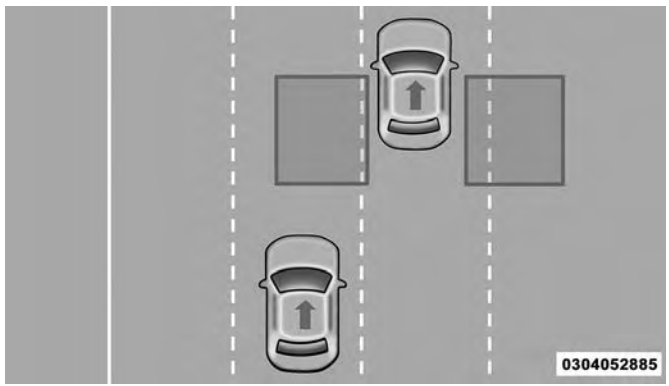

Zones de détection arrière

Au démarrage du moteur, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts s'allume momentanément sur les deux rétroviseurs extérieurs pour signaler

au conducteur que le système est fonctionnel. Les capteurs du système de surveillance des angles morts fonctionnent lorsque le véhicule est engagé dans un rapport de marche avant quelconque ou en MARCHE ARRIÈRE.

La zone de détection du système de surveillance des angles morts s'étend sur environ une voie de 3,8 m (12 pi) des deux côtés du véhicule. La longueur de zone commence au rétroviseur extérieur arrière et s'étend sur environ 3 m (10 pi) au-delà du pare-chocs arrière du véhicule. Le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule lorsque la vitesse du véhicule atteint au moins 10 km/h (6 mi/h) environ et signale au conducteur la présence de véhicules dans ces zones.

NOTA :

- Le système de surveillance des angles morts NE signale PAS au conducteur la présence de véhicules qui approchent rapidement hors des zones de détection.
- Les zones de détection du système de surveillance des angles morts ne changent PAS si votre véhicule tracte une remorque. Par conséquent, vérifiez si la voie adjacente est libre pour votre véhicule et votre remorque avant d'effectuer un changement de voie. Si la remorque ou un autre objet (par exemple, une bicyclette, un article de sport) dépasse sur le côté de votre véhicule, le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts pourrait demeurer allumé ou le carillon pourrait retentir lorsque le véhicule se trouve à un rapport de marche avant. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le système de surveillance des angles morts peut présenter un signal intermittent (clignotement) des témoins d'avertissement des rétroviseurs latéraux lorsqu'une motocyclette ou de petits objets restent proches du côté du véhicule pendant une période prolongée (plus de quelques secondes).

La zone du bouclier arrière où sont logés les capteurs à radar doit être exempte de neige, de glace et de saletés pour que le système de surveillance des angles morts fonctionne correctement. N'obstruez pas la zone du bouclier arrière où se trouvent les capteurs à radar au moyen d'objets étrangers (autocollants de pare-chocs, porte-vélos, etc.).

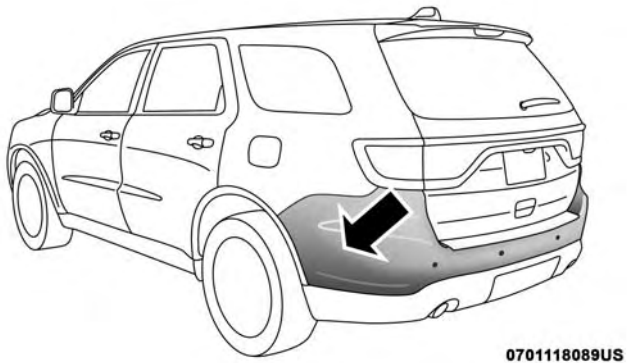

Emplacement du capteur (côté gauche illustré)

Le système de surveillance des angles morts signale au conducteur la présence d'objets dans les zones de détection en allumant le témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts sur les rétroviseurs extérieurs. En outre, lorsque le clignotant est activé pendant l'alerte sur le côté correspondant du véhicule, une alarme sonore (carillon) peut retentir. Durant l'alarme sonore (carillon), le volume de la radio diminue. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Modes de fonctionnement ».

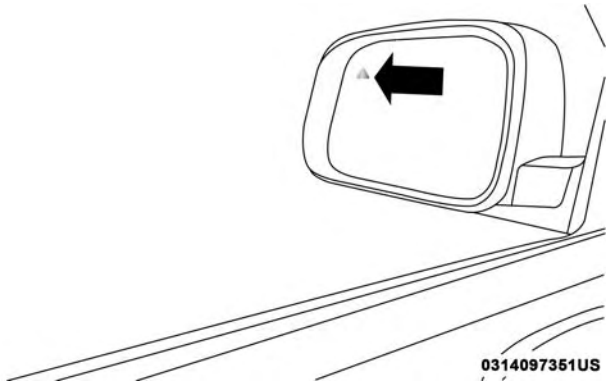

Témoin d'avertissement du système de surveillance des angles morts

Pendant que vous conduisez, le système de surveillance des angles morts surveille les zones de détection à partir de trois points d'accès différents (côté, arrière, avant) pour déterminer si une alarme doit être émise. Le système de surveillance des angles morts émet une alarme dans les cas suivants de pénétration dans les zones de détection.

Accès latéral

Les véhicules qui se déplacent dans la voie adjacente à partir d'un côté du véhicule.

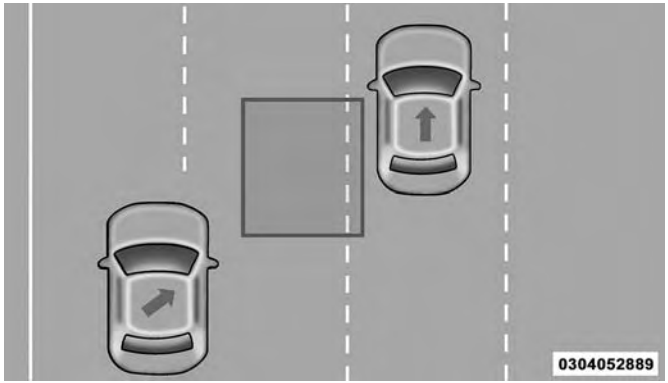

Surveillance latérale

Accès de l'arrière

Les véhicules qui proviennent de l'arrière, peu importe le côté, et qui pénètrent dans la zone de détection arrière à une vitesse relative inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

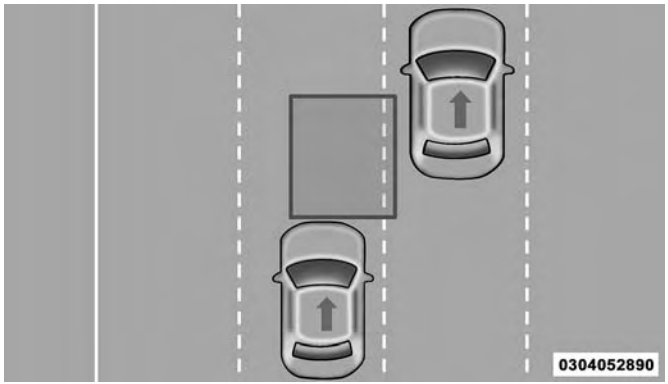

Surveillance arrière

Dépassement

Si vous dépassez lentement un autre véhicule (à une vitesse relative inférieure à 24 km/h [15 mi/h]) et que ce véhicule demeure dans l'angle mort pendant environ 1,5 seconde, le témoin d'avertissement s'allume. Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est supérieure à 24 km/h (15 mi/h), le témoin d'avertissement ne s'allume pas.

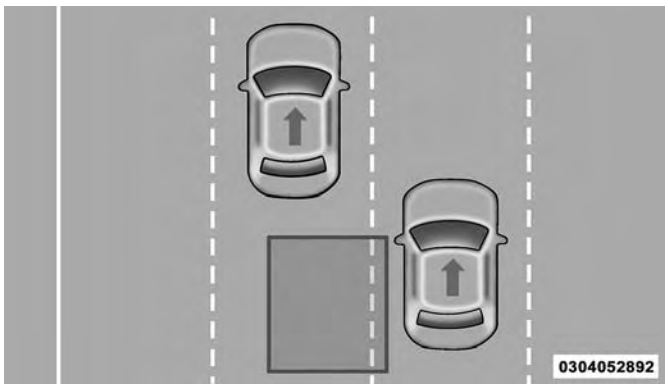

Dépassement et approche

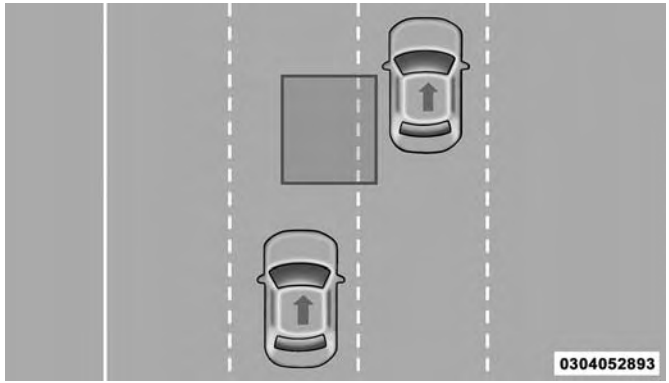

Fin du dépassement

Le système de surveillance des angles morts est conçu afin de ne pas émettre une alarme pour les objets immobiles tels que les glissières de sécurité, les poteaux, les parois, le feuillage, les bermes, etc. Le système peut toutefois émettre une alarme dans certains cas pour de tels objets. Il s'agit d'une réaction normale qui n'exige aucun entretien du véhicule.

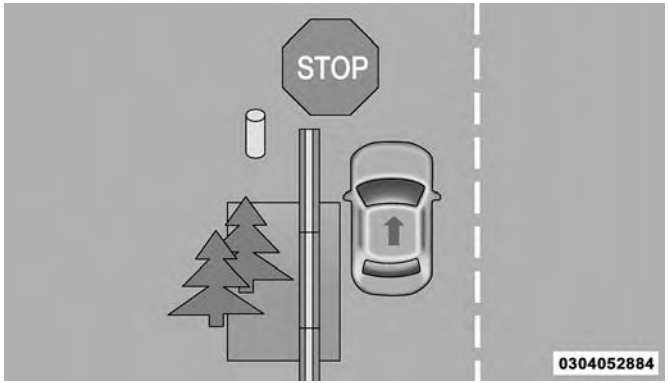

Objets immobiles

Le système de surveillance des angles morts ne signale pas les objets qui évoluent dans la direction opposée au véhicule dans les voies adjacentes.

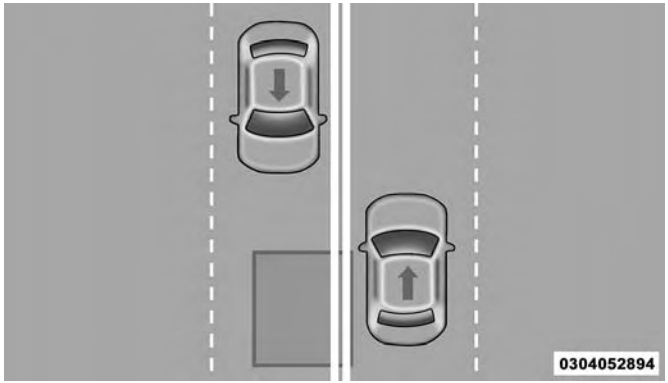

Circulation en sens opposé

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance des angles morts ne constitue qu'une aide pour détecter les objets dans les angles morts. Le système de surveillance des angles morts n'est pas conçu pour détecter les piétons, les cyclistes ou les animaux. Bien que votre véhicule soit muni d'un système de surveillance des angles morts, vérifiez toujours les rétroviseurs de votre véhicule, jetez un

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

coup d'œil au-dessus de votre épaule et activez vos clignotants avant de changer de voie. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP)

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) est destiné à aider le conducteur à reculer hors d'une place de stationnement lorsque son champ de vision est obstrué. Reculez lentement et prudemment hors de la place de stationnement de façon à dégager l'arrière du véhicule. Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille alors la circulation transversale et avise le conducteur si un véhicule est détecté.

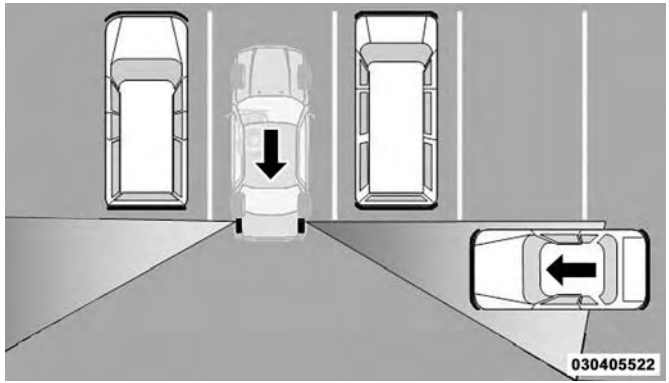

Zones de détection du système de surveillance de circulation en marche arrière

Le système de surveillance de circulation en marche arrière surveille les zones arrière des deux côtés du véhicule pour repérer les objets qui s'approchent des côtés du véhicule à une vitesse minimale de 3 mi/h (5 km/h) environ et jusqu'à une vitesse maximale de 20 mi/h (32 km/h) environ, comme dans les parcs de stationnement.

NOTA : Dans les parcs de stationnement, la circulation transversale peut être obstruée par des véhicules stationnés des deux côtés. Si les capteurs sont bloqués par d'autres structures ou véhicules, le système ne sera pas en mesure d'aviser le conducteur.

Lorsque le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé et que le véhicule est à la position R (MARCHE ARRIÈRE), des alarmes visuelles et sonores sont émises pour alerter le conducteur, y compris la réduction du volume de la radio.

MISE EN GARDE!

Le système de surveillance de circulation en marche arrière (RCP) n'est pas une caméra d'aide au recul. Il est conçu pour aider le conducteur à détecter la circulation transversale dans un parc de stationnement. Le conducteur doit être vigilant lorsqu'il fait marche arrière, même si le système de surveillance de circulation en marche arrière est activé. Avant de reculer, portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

Modes de fonctionnement

Vous pouvez sélectionner trois différents modes de fonctionnement dans le système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Témoins d'alarme d'angle mort uniquement

Lorsque le mode d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Toutefois, lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant des alarmes visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise.

Témoins et carillon d'alarme d'angle mort

Lorsque le mode de témoins et carillon d'alarme d'angle mort est activé, le système de surveillance des angles morts émet une alarme visuelle dans le rétroviseur extérieur approprié lorsqu'un objet est détecté. Si les clignotants qui correspondent à une alarme du côté du véhicule sont activés, un carillon retentit également. Lorsque les clignotants sont activés et qu'un objet est détecté du même côté

et au même moment, les alarmes visuelle et sonore sont émises. En plus de l'alarme sonore, la radio (si elle était en fonction) est aussi mise en sourdine.

NOTA : La radio est aussi mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise par le système de surveillance des angles morts.

Lorsque le système fonctionne en mode de surveillance de circulation en marche arrière, le système réagit en émettant une alarme visuelle et sonore lorsqu'un objet est détecté. La radio aussi est mise en sourdine lorsqu'une alarme sonore est émise. L'état des clignotants ou des feux de détresse est ignoré, et l'état du mode de surveillance de circulation en marche arrière sollicite toujours le carillon.

Désactivation de l'alarme d'angle mort

Lorsque le système de surveillance des angles morts est désactivé, aucune alarme visuelle ou sonore n'est émise par le système de surveillance des angles morts, ni par le système de surveillance de circulation en marche arrière.

NOTA : Le système de surveillance des angles morts mémorise le mode de fonctionnement courant à la coupure du contact. À chaque démarrage, le mode de fonctionnement préalablement mémorisé est rappelé et utilisé.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage

Le système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage présente au conducteur des avertissements audibles et visuels à l'écran d'affichage du groupe d'instruments et pourrait donner un coup de frein lorsqu'il

détecte la possibilité d'une collision frontale. Les avertissements et le freinage limité sont destinés à fournir au conducteur assez de temps pour réagir et éviter la possibilité d'une collision.

NOTA : Le système d'avertissement de collision frontale contrôle les données provenant des capteurs avant ainsi que du système de commande électronique des freins pour calculer la possibilité d'une collision frontale. Lorsque le système détermine qu'une collision avant est probable, une alerte sonore retentit, un message d'avertissement s'affiche et le système donne un coup de frein. Si le conducteur ne réagit pas à ces avertissements progressifs, alors le système fournira un niveau limité de freinage actif pour aider à ralentir le véhicule et éviter la possibilité d'une collision frontale. Si le conducteur réagit en freinant et que le système détermine qu'il tente d'éviter la collision, mais n'emploie pas la force de freinage suffisante, le système compensera cette valeur et fournira la force de freinage supplémentaire selon les besoins.

Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage se produit initialement à une vitesse inférieure à 42 km/h (26 mi/h), le système pourrait fournir le freinage maximal ou partial nécessaire pour éviter la possibilité d'une collision frontale. Si l'événement lié au système d'avertissement de collision frontale avec assistance au freinage arrête le véhicule complètement, le système maintiendra le véhicule à l'arrêt pendant deux secondes, puis il relâchera les freins.

Message du système d'avertissement de collision frontale

Lorsque le système détermine qu'une collision avec le véhicule qui vous précède n'est plus probable, le message d'avertissement est désactivé.

NOTA :

- Pour activer le système d'avertissement de collision frontale, la vitesse minimale du véhicule doit être de 1 mi/h (2 km/h).

- Les alertes du système d'avertissement de collision frontale peuvent être déclenchées par des objets autres que des véhicules, comme des glissières de sécurité ou des panneaux de signalisation, en se basant sur la trajectoire prévue. Une telle réaction doit être envisagée et fait partie de l'activation normale et des fonctions du système d'avertissement de collision frontale.
- Il est risqué de tester le système d'avertissement de collision frontale. Pour éviter une telle utilisation inadéquate du système, après quatre freinages actifs dans un cycle d'allumage, la portion de freinage actif du système d'avertissement de collision frontale est désactivée jusqu'au prochain cycle d'allumage.
- Le système d'avertissement de collision frontale est destiné seulement à la conduite sur route. En cas de conduite hors route, le système d'avertissement de collision frontale doit être désactivé pour prévenir les avertissements inutiles aux environs immédiats. Si le véhicule entre en mode 4WD Low (4 roues motrices gamme basse), le système d'avertissement de collision frontale est automatiquement désactivé.

MISE EN GARDE!

Une collision ne peut être évitée uniquement grâce au système d'avertissement de collision frontale. Le système est en outre incapable de détecter tous les types de collision potentielle. Il incombe au conducteur d'éviter la collision en maîtrisant le véhicule au moyen des freins et de la direction. Vous risquez un accident entraînant des blessures graves ou la mort si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

Activation ou désactivation du système d'avertissement de collision frontale

NOTA : Le réglage « On » (Activé) est l'état par défaut du système d'avertissement de collision frontale qui permet au système de vous avertir de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

Le bouton du système d'avertissement de collision frontale se trouve à l'affichage du système Uconnect dans les réglages des commandes.

Pour désactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez une fois sur le bouton du système d'avertissement de collision frontale.

Pour réactiver le système d'avertissement de collision frontale, appuyez de nouveau sur le bouton du système d'avertissement de collision frontale.

Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Off » (Arrêt), le système ne vous avertira pas de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède.

Changement de l'état du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif

Les réglages de sensibilité du système d'avertissement de collision frontale et de freinage actif sont programmables à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les réglages d'état par défaut sont « Medium » (Moyen) pour le système d'avertissement de collision frontale et « on » (activé) pour le freinage actif. Cela permet au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissements sonores et visuels; le système applique un freinage autonome.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Far » (Éloigné) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède au moyen d'avertissement sonore et visuel lorsque ce dernier est à une distance plus éloignée par rapport au réglage « Medium » (Moyen). Ce réglage assure le plus grand temps de réaction pour éviter une collision éventuelle.

Modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Near » (Proche) pour permettre au système d'avertir le conducteur d'une collision possible avec le véhicule qui le précède lorsque la distance de sécurité est plus courte. Ce réglage procure moins de temps de réaction que les réglages « Far » (Éloigné) et « Medium » (Moyen) et offre une expérience de conduite plus dynamique.

Si vous changez l'état du freinage actif en sélectionnant le réglage « off » (arrêt), le système ne fournira plus l'option de freinage autonome ni le support de frein supplémentaire lorsque le conducteur ne freinera pas suffisamment en cas de collision frontale potentielle.

NOTA :

- Le système mémorise le dernier réglage sélectionné par le conducteur lorsque le contact est coupé.

- Le système d'avertissement de collision frontale pourrait ne pas réagir aux objets non pertinents tels que les objets élevés, les réflexions par le sol, les objets ne se trouvant pas dans la trajectoire du véhicule, les objets stationnaires éloignés, les véhicules circulant en sens inverse ou les véhicules devant vous qui roulent à la même vitesse ou à une vitesse plus élevée.
- Le système d'avertissement de collision frontale est désactivé de façon similaire au régulateur de vitesse adaptatif décrit ci-dessous avec les écrans de non-disponibilité.

Message d'avertissement de fonctionnent limité du système d'avertissement de collision frontale

Si le message « ACC/FCW Limited Functionality » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale) ou le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche momentanément à l'écran du groupe d'instruments, une anomalie pourrait limiter le fonctionnement du système d'avertissement de collision frontale. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le système de freinage actif pourrait ne pas être totalement disponible. Lorsque la condition ayant limité la performance du système n'est plus présente, le système fonctionnera de nouveau sans perte de performance. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Message d'avertissement d'entretien du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et le message ci-après s'affiche à l'écran du groupe d'instruments :

- Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis
- Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis

Ceci indique une anomalie interne du système. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus est conçu pour avertir le conducteur que la pression de l'un des pneus est trop basse comparativement aux valeurs à froid recommandées.

La pression des pneus varie en fonction de la température, d'environ 7 kPa (1 lb/po ^{2}) par tranche de 6,5 °C (12 °F). Autrement dit, à mesure que diminue la température, la pression des pneus baisse proportionnellement. La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage à froid. La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule a été immobilisé pendant au moins trois heures ou lorsqu'il a roulé sur une distance inférieure à 1 mi (1,6 km) après une période d'immobilisation de trois heures. **Consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin » pour obtenir des renseignements sur la méthode appropriée de gonflage des pneus du véhicule.** La pression des pneus augmente pendant la conduite du véhicule; il s'agit d'un phénomène normal qui n'exige aucune mesure corrective.

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur que la pression des pneus est insuffisante si, pour une raison quelconque, elle chute sous le seuil d'avertissement, y compris en raison du temps froid ou d'une perte naturelle de pression par le pneu.

Le système de surveillance de la pression des pneus maintient son message d'avertissement tant que la pression demeure inférieure au seuil d'alerte, qui ne s'arrête que si elle atteint ou dépasse de nouveau la valeur à froid recommandée. Une fois le témoin de basse pression allumé, la pression du pneu doit être augmentée et atteindre la valeur de pression de gonflage à froid recommandée pour que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteigne.

NOTA : Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 30 kPa (4 lb/po ^{2}) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

La mise à jour du système est automatique et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint à la réception des nouvelles valeurs de pression. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Prenons l'exemple d'un véhicule dont la pression à froid recommandée des pneus (stationné depuis plus de trois heures) est de 227 kPa (33 lb/po ^{2}). Si la pression des

pneus est de 193 kPa (28 lb/po ^{2}) à une température ambiante de 20 °C (68 °F), une chute de température jusqu'à -7 °C (20 °F) diminuera la pression des pneus jusqu'à environ 165 kPa (24 lb/po ^{2}). Cette pression est suffisamment basse pour ALLUMER le témoin du système de surveillance de la pression des pneus. Si le véhicule roule, la pression des pneus peut augmenter jusqu'à environ 193 kPa (28 lb/po ^{2}), mais le témoin du système de surveillance de la pression des pneus demeure ALLUMÉ. Dans ce cas, le témoin ne S'ÉTEINT qu'une fois que les pneus ont été regonflés de façon à respecter la valeur de pression de gonflage à froid recommandée.

AVERTISSEMENT!

- **Le système de surveillance de la pression des pneus a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine. Les pressions et avertissements du système de surveillance de la pression des pneus ont été établis pour la dimension des pneus installés sur votre véhicule. Vous pourriez altérer le fonctionnement du système ou endommager les capteurs lorsque vous utilisez du matériel de dimension, de style ou de**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

type différents. Le capteur du système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour être utilisé sur les jantes du marché secondaire et peut contribuer à une mauvaise performance globale du système ou des dommages au capteur. Nous vous encourageons à utiliser les roues d'origine pour assurer un bon fonctionnement de la fonction de surveillance de la pression des pneus.

- **L'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire peut désactiver le capteur de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Après l'utilisation d'un scellant à pneu de marché secondaire, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier le fonctionnement du capteur.**
- **Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.**

NOTA :

- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est pas conçu pour se substituer à l'entretien normal des pneus, ni pour signaler une défaillance ou un autre problème d'un pneu.
- Il ne faut pas non plus se servir du système de surveillance de la pression des pneus comme d'un manomètre pendant le gonflage des pneus.
- Lorsque la pression d'un pneu est insuffisante, la conduite du véhicule peut provoquer la surchauffe du pneu et entraîner une crevaison. De plus, le gonflage insuffisant des pneus augmente l'économie de carburant, accélère l'usure des pneus et peut nuire à la conduite ainsi qu'à la capacité de freinage du véhicule.
- Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus, et le conducteur a la responsabilité de maintenir une pression des pneus adéquate, même si elle n'est pas suffisamment basse pour allumer le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.
- Les variations de température saisonnières influencent la pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression réelle des pneus.

Système de catégorie supérieure

Pour mesurer la pression des pneus, le système de surveillance de la pression des pneus utilise une technologie sans fil avec des capteurs électroniques montés sur les jantes des roues. Les capteurs, installés sur chacune des roues, sont intégrés au corps de valve et transmettent les lectures de pression des pneus à un module récepteur.

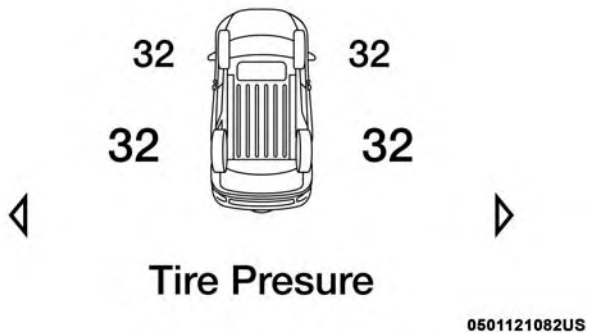

Affichage du système de surveillance de la pression des pneus

NOTA : Il est particulièrement important de vérifier régulièrement la pression de tous vos pneus et de les maintenir à une pression appropriée.

Le système de surveillance de la pression des pneus se compose des éléments suivants :

- module récepteur;
- capteurs du système de surveillance de la pression des pneus aux 4 roues;
- divers messages du système de surveillance de la pression des pneus, qui s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, et un graphique qui indique la pression des pneus;
- témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Avertissements de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume dans le groupe d'instruments et le carillon retentit lorsque la pression d'au moins un des quatre pneus route actifs est basse. De plus, l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche un message « Inflate to XX » (Gonfler à XX) et un graphique des pneus, où les valeurs de pression des pneus sous-gonflés changent de couleur. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Le système peut être configuré de manière à afficher la pression en kPa, en bar ou en lb/po ^{2}.

Affichage du système de surveillance de la basse pression des pneus

Si le système détecte que l'un des quatre pneus route est sous-gonflé, vous devez immobiliser le véhicule aussitôt que possible et gonfler le pneu dont la valeur de pression

est de couleur différente sur l'affichage graphique de la valeur de pression à froid recommandée affichée dans le message « Inflate to XX » (Gonfler à XX).

NOTA : Lors du remplissage de pneus chauds, il peut être nécessaire d'augmenter la pression des pneus de 30 kPa (4 lb/po ^{2}) de plus que la pression à froid recommandée pour éteindre le témoin du système de surveillance de la pression des pneus.

Le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les valeurs de pression, l'affichage graphique des valeurs de pression revient à sa couleur d'origine et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'éteint dès que les valeurs de pression mises à jour sont reçues. Pour recevoir ces renseignements, le véhicule doit rouler pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h).

Avertissement « Service TPM System » (Réparer le système de surveillance de la pression des pneus)

Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis demeure allumé si une anomalie du système est détectée. L'anomalie du système fait également retentir un avertissement sonore. Le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pendant au moins cinq secondes. Ce message est suivi d'un affichage graphique présentant des tirets « - - » à la place de la valeur de pression, ce qui indique que le système ne reçoit pas de données des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le contact a été coupé puis rétabli, la séquence se répète, à condition que l'anomalie du système soit toujours présente. Si l'anomalie du système n'est plus présente, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus et la valeur de pression s'affiche à la place des tirets. Une anomalie du système peut se produire dans les cas suivants :

- Brouillage causé par des dispositifs électroniques ou la conduite à proximité d'installations émettrices de fréquences radio identiques à celles des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.
- Pose de glace teintée du marché secondaire qui entrave les signaux radioélectriques.
- Accumulation de neige ou de glace autour des roues ou des passages de roue.

- Utilisation de chaînes antidérapantes.
- Utilisation de pneus ou de roues non munis de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus.

NOTA : La roue de secours n'est pas munie d'un capteur de surveillance de la pression des pneus. Par conséquent, le système de surveillance de la pression des pneus ne surveillera pas la pression du pneu. Si vous installez la roue de secours à la place d'un pneu route dont la pression se situe sous le seuil d'avertissement pour manque de pression, au prochain cycle d'allumage, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus reste ALLUMÉ, un carillon retentit, l'affichage graphique de la valeur de pression continue de clignoter dans le groupe d'instruments et le message « Inflate to XX kPa » (Gonfler à XX kPa) s'affiche. Après que vous avez roulé jusqu'à 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h), le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. De plus, le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis affiche des tirets (- -) à la place de la valeur de pression. À chaque cycle d'allumage suivant, le carillon retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu, et l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) pendant cinq secondes, puis des tirets (- -) à la place de la valeur de pression. Lorsque vous réparez ou remplacez un pneu route d'origine, puis le réinstallez sur le véhicule à la place de la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus met automatiquement à jour les données.

De plus, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus S'ÉTEINT et le graphique à l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche une nouvelle valeur de pression au lieu des tirets (- -), pourvu qu'aucun des quatre pneus route actifs ne soit à une pression inférieure au seuil d'avertissement pour manque de pression. Jusqu'à 20 minutes de conduite à plus de 24 km/h (15 mi/h) peuvent être nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus reçoive ces données.

Désactivation du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) – selon l'équipement

Le système de surveillance de la pression des pneus peut être désactivé si vous remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des ensembles de roues et pneus dépourvus de capteurs du système de

surveillance de la pression des pneus, comme lors de la pose des ensembles de roues et pneus d'hiver sur votre véhicule.

Pour désactiver le système de surveillance de la pression des pneus, commencez par remplacer les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus dépourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes à plus de 24 km/h (15 mi/h). Si le système détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'allume en continu. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des tirets (- -) à la place des valeurs de pression.

En commençant au prochain cycle d'allumage, le système de surveillance de la pression des pneus ne fait plus retentir un carillon et le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) disparaît de l'affichage du groupe d'instruments mais les tirets (--) restent à la place des valeurs de pression.

Pour réactiver le système de surveillance de la pression des pneus, remplacez tous les quatre ensembles de roues et pneus (pneus de route) par des pneus pourvus de capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Conduisez ensuite le véhicule pendant 20 minutes au maximum à plus de 24 km/h (15 mi/h). Si le système détecte une anomalie, le carillon du système de surveillance de la pression des pneus retentit et le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote pendant 75 secondes, puis s'éteint. Le groupe d'instruments affiche le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS), puis des valeurs de pression à la place des tirets. Au prochain cycle d'allumage, le message « SERVICE TPM SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) ne s'affiche plus tant que l'anomalie du système n'est plus présente.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada

applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.

(2) Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

DISPOSITIFS DE RETENUE DES OCCUPANTS

Les dispositifs de retenue qui équipent votre véhicule sont parmi les fonctions de sécurité les plus importantes :

Fonctions du dispositif de retenue des occupants

- Ceintures de sécurité
- Dispositifs de retenue complémentaires – sacs gonflables
- Appuie-tête actifs
- Ensemble de retenue pour enfants

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à votre concessionnaire autorisé.

Consignes de sécurité importantes

Lisez attentivement les renseignements qui suivent. Vous y verrez comment bien vous servir des dispositifs de retenue de manière que les occupants puissent bénéficier de la meilleure protection possible.

Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour minimiser les risques de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable :

1. Les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur les sièges arrière du véhicule et porter la ceinture de sécurité ou être retenus par un ensemble de retenue adéquat.
2. Lorsqu'un enfant âgé de 2 à 12 ans (non assis dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière) doit prendre place sur le siège passager avant, reculez le siège aussi loin que possible et utilisez un ensemble de

retenue pour enfants approprié (pour plus d'informations, consultez la section « Ensembles de retenue pour enfants » du présent chapitre).

3. Les enfants trop petits pour porter une ceinture de sécurité correctement (pour plus d'information, consultez la section « Ensemble de retenue pour enfants ») doivent être assis dans un véhicule avec des sièges arrière, dans un ensemble de retenue pour enfants ou sur un siège d'appoint. Les enfants plus âgés qui n'entrent pas dans un ensemble de retenue pour enfants ni dans un siège d'appoint doivent être assis sur les sièges arrière du véhicule et boucler leur ceinture de sécurité.
4. Ne laissez jamais les enfants faire passer le baudrier derrière leur dos ou sous leur bras.
5. Il est important de lire attentivement les directives fournies avec votre ensemble de retenue pour enfants pour vous assurer d'utiliser correctement les ceintures de sécurité.
6. Tous les occupants doivent toujours porter leur ceinture à trois points d'ancrage correctement.
7. Les sièges du conducteur et du passager avant doivent être aussi reculés que possible pour laisser aux sacs gonflables avant suffisamment d'espace pour se déployer.
8. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Si votre véhicule est muni de sacs gonflables latéraux, ils gonfleront avec force dans l'espace entre les occupants et la portière en cas de déploiement, ce qui peut blesser ces derniers.
9. Si le système de sacs gonflables de ce véhicule doit être adapté pour accueillir une personne handicapée, se référer à la section « Assistance de clientèle » pour obtenir les coordonnées du service à la clientèle.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Ceintures de sécurité

Tout conducteur, aussi compétent soit-il, doit toujours boucler sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Une collision peut être causée par un autre usager de la route et peut survenir n'importe où, Ceci peut se produire loin de votre domicile ou dans votre propre rue.

Les recherches en matière de sécurité démontrent qu'en cas de collision, la ceinture de sécurité peut vous sauver la vie et peut aussi atténuer considérablement la gravité des blessures. Certaines des blessures les plus graves se produisent lorsque l'occupant est projeté hors du véhicule. La ceinture de sécurité réduit les risques d'éjection et de blessure, car elle vous empêche de heurter l'intérieur du véhicule. Toutes les personnes se trouvant à l'intérieur d'un véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps.

Système amélioré de rappel de non-bouclage des ceintures de sécurité (BeltAlert)

Système BeltAlert du conducteur et du passager (selon l'équipement)

La fonction BeltAlert est conçue pour rappeler au conducteur et au passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) de boucler leur ceinture de sécurité. La fonction BeltAlert est activée lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE).

Indication initiale

Si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), un carillon émet un signal pendant quelques secondes. Si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité de siège avant) est débouclée lorsque le commutateur d'allumage est d'abord tourné à la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE), le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les

deux ceintures de sécurité d'extrémité avant soient bouclées. Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé.

Séquence d'avertissement du système BeltAlert

La séquence d'avertissement du système BeltAlert est activée lorsque le véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure à une gamme de vitesse du véhicule spécifiée et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant est débouclée (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) (le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé). La séquence d'avertissement BeltAlert s'active en faisant clignoter le témoin de rappel des ceintures de sécurité et en émettant un carillon intermittent. Une fois que la séquence d'avertissement du système BeltAlert est terminée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. La séquence d'avertissement du système BeltAlert peut se répéter en fonction de la vitesse du véhicule jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées. Le conducteur doit rappeler à tous les passagers de boucler leur ceinture de sécurité.

Changement d'état

Si le conducteur ou le passager d'extrémité avant (si le véhicule est équipé du système BeltAlert pour le passager d'extrémité avant) débouclent leurs ceintures de sécurité lorsque le véhicule roule, la séquence d'avertissement du système BeltAlert commence jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient rebouclées.

Le système BeltAlert du siège passager d'extrémité avant n'est pas activé lorsqu'il est inoccupé. Le système BeltAlert peut être déclenché si un animal ou d'autres objets se trouvent sur le siège passager d'extrémité avant ou si le siège est rabattu (selon l'équipement). Il est recommandé que les animaux domestiques soient retenus dans le siège arrière (selon l'équipement) par un harnais ou soient placés dans une cage retenue à l'aide des ceintures de sécurité et que le chargement soit rangé correctement.

Le système BeltAlert peut être activé ou désactivé par votre concessionnaire autorisé. FCA US LLC ne recommande pas de désactiver le système BeltAlert.

NOTA : Si le système BeltAlert a été désactivé et la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager d'extrémité avant (si le siège passager est équipé du système BeltAlert) est débouclée, le témoin de rappel des ceintures de sécurité s'allume et demeure allumé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité du conducteur et du passager d'extrémité avant soient bouclées.

Ceintures à trois points d'ancrage

Toutes les places de votre véhicule sont munies d'une ceinture à trois points d'ancrage.

Le rétracteur de la sangle de ceinture de sécurité est conçu pour se bloquer seulement en cas de freinage soudain ou de collision. Dans des conditions normales, l'enrouleur permet au baudrier de la ceinture de sécurité de se déplacer librement avec l'occupant du siège. Toutefois, en cas de collision, la ceinture de sécurité se bloque et réduit ainsi le risque pour l'occupant de heurter l'intérieur de l'habitacle ou d'être projeté hors du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours votre ceinture de sécurité, même si le véhicule est muni de sacs gonflables.

- **Au moment d'une collision, les occupants d'un véhicule risquent de subir des blessures bien plus graves s'ils ne bouclent pas correctement leur ceinture de sécurité. En effet, ils risquent de heurter l'intérieur de l'habitacle ou les autres occupants, ou d'être éjectés du véhicule. Il incombe au conducteur de veiller à ce que chaque occupant boucle sa ceinture de sécurité correctement.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité. Les occupants, y compris le conducteur, doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, qu'un sac gonflable soit fourni ou non à leur place, pour minimiser les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.**
- **Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.**
- **Une même ceinture de sécurité ne doit jamais être utilisée pour retenir deux personnes à la fois. Les personnes qui portent la même ceinture pourraient se heurter l'une l'autre et se blesser gravement lors d'une collision. Peu importe la taille des personnes, n'utilisez jamais une ceinture à trois points d'ancrage ou une ceinture sous-abdominale pour plus d'une personne.**

MISE EN GARDE!

- **Une ceinture sous-abdominale portée trop haut peut augmenter les risques de lésions en cas de collision. La pression de la ceinture de sécurité ne sera pas exercée sur les os iliaques et pelviens, très résistants, mais sur l'abdomen. Il faut toujours porter la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité aussi bas que possible et la garder bien serrée.**
- **Une ceinture de sécurité tordue ne vous protègera pas adéquatement. En cas de collision, la ceinture pourrait même causer des lacérations. Assurez-vous que la ceinture de sécurité repose à plat sur votre corps et qu'elle n'est pas tordue. Si vous ne parvenez pas à détordre une des ceintures de sécurité de votre véhicule, faites-la réparer immédiatement chez votre concessionnaire autorisé.**
- **Une ceinture de sécurité insérée dans la mauvaise boucle ne vous protègera pas adéquatement. La portion sous-abdominale de la ceinture pourrait alors se placer trop haut sur le corps et causer des lésions internes. Utilisez toujours la boucle la plus proche de vous.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Une ceinture de sécurité trop desserrée ne vous protègera pas adéquatement. En cas d'arrêt brusque, le corps peut être projeté trop loin vers l'avant, ce qui augmente les risques de blessures. Serrez bien la ceinture de sécurité sur votre corps.**
- **Il est dangereux de porter la ceinture de sécurité sous le bras. En cas de collision, le corps peut heurter les parois intérieures du véhicule, ce qui augmente les risques de blessures à la tête et au cou. De plus, une ceinture de sécurité portée ainsi peut causer des lésions internes. Cela peut vous causer des fractures aux côtes, car ces dernières ne sont pas aussi robustes que l'ossature de l'épaule. Faites passer la ceinture de sécurité sur l'épaule pour permettre aux parties les plus résistantes du corps d'absorber le choc en cas de collision.**
- **Un baudrier porté derrière le dos ne vous protège pas en cas de collision. Si vous ne portez pas le baudrier, vous risquez davantage de subir un choc à la tête lors d'une collision. La partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture à trois points d'ancrage sont conçus pour être portés mutuellement.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Si la ceinture de sécurité est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système de ceinture de sécurité. Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après une collision.**

Mode d'emploi des ceintures à trois points d'ancrage

1. Entrez dans le véhicule et fermez la portière. Installez-vous et réglez le siège.
2. La languette de ceinture de sécurité se trouve au-dessus du dossier du siège avant et près de votre bras lorsque vous êtes assis sur le siège arrière (dans le cas des véhicules équipés d'un siège arrière). Saisissez la languette et déroulez la ceinture de sécurité. Faites défiler

la languette autant que nécessaire sur la sangle pour permettre à la ceinture de sécurité de passer autour des hanches.

Déroulement de la languette

3. Lorsque la ceinture de sécurité est à la bonne longueur, insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

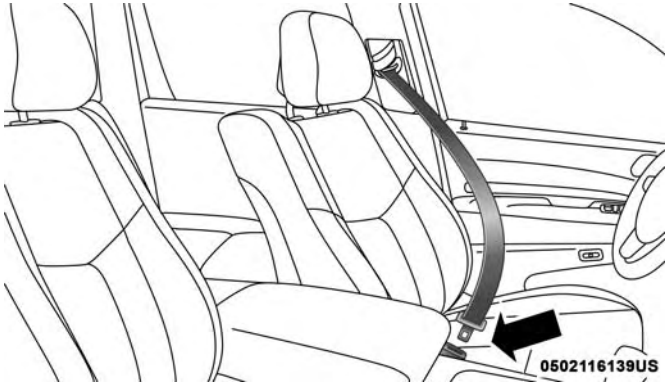

Insertion de la languette dans la boucle de la ceinture

4. Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur vos hanches, sous l'abdomen. Pour éliminer le jeu de la partie sous-abdominale de la ceinture, tirez le baudrier vers le haut. Pour la desserrer, inclinez la languette et tirez sur la ceinture sous-abdominale. En cas de collision, une ceinture de sécurité bien ajustée réduit les risques de glisser au-dessous de celle-ci.

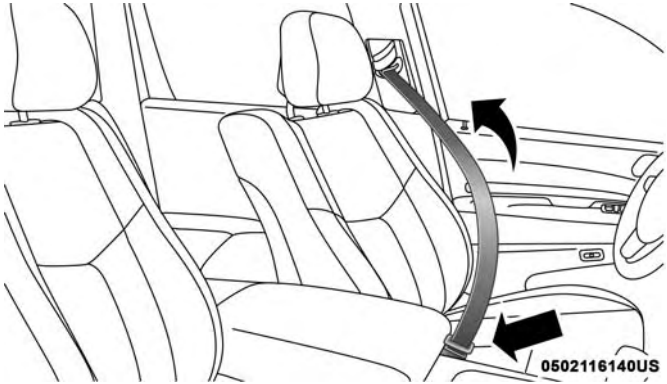

Positionnement de la ceinture sous-abdominale

5. Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.

6. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge situé sur la boucle. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement à la position rétractée. Au besoin, tirez la languette vers le bas de la sangle afin de permettre à la ceinture de sécurité de s'enrouler complètement.

Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage

Pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage, procédez comme suit.

1. Placez la languette aussi près que possible du point d'ancrage.

2. À une distance d'environ 15 à 30 cm (6 à 12 po) au-dessus de la languette, saisissez la ceinture de sécurité et tordez-la à 180 degrés de manière à créer un pli commençant juste au-dessus de la languette.

3. Faites glisser la languette vers le haut par-dessus la sangle pliée. La sangle pliée doit passer par la fente pratiquée dans la partie supérieure de la languette.

4. Continuez à faire glisser la languette vers le haut jusqu'à ce qu'elle dépasse la section pliée de la sangle et que la ceinture de sécurité n'est plus tordue.

Ancrage de baudrier supérieur réglable

Les baudriers des sièges du conducteur et du passager avant sont réglables en hauteur, ce qui permet d'éloigner la ceinture de sécurité du cou. Appuyez sur le bouton d'ancrage pour déverrouiller l'ancrage, puis déplacez l'ancrage vers le haut ou vers le bas à la position la plus confortable.

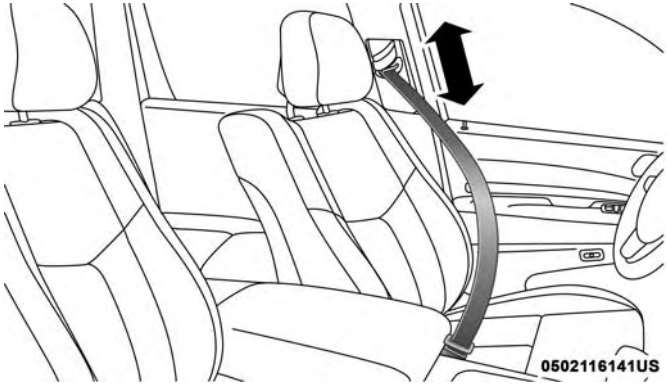

Ancrage réglable supérieur

À titre de référence, si votre taille est inférieure à la moyenne, réglez l'ancrage de baudrier plus bas, ou réglez-le plus haut si votre taille est supérieure à la moyenne. Lorsque vous relâchez le bouton d'ancrage, assurez-vous que le point d'ancrage est bien verrouillé en essayant de le déplacer vers le haut ou vers le bas.

NOTA : L'ancrage supérieur de baudrier réglable est muni d'une fonction d'utilisation rapide. Cette fonction permet de régler l'ancrage de baudrier vers le haut sans avoir à appuyer sur le bouton de déverrouillage. Pour vérifier si l'ancrage de baudrier est correctement verrouillé, tirez l'ancrage de baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit bien verrouillé.

MISE EN GARDE!

- **Vous risquez d'augmenter considérablement la gravité des blessures causées par une collision si vous ne portez pas correctement votre ceinture de sécurité. Vous pourriez subir des lésions internes ou même glisser sous la ceinture de sécurité. Suivez donc les conseils qui vous sont donnés dans ce guide concernant le port de la ceinture de sécurité et assurez-vous que tous les occupants font de même. Il en va de votre sécurité.**
- **Placez le baudrier de manière à ce que la sangle repose confortablement sur le milieu de votre épaule et poitrine et non sur le cou, en laissant un jeu minimal. Le jeu dans le baudrier sera automatiquement éliminé par l'enrouleur.**
- **Un mauvais réglage de la ceinture de sécurité peut réduire son efficacité en cas d'accident.**

Rallonge de ceinture de sécurité

Si une ceinture de sécurité n'est pas assez longue pour un ajustement précis, même après avoir complètement déroulé la sangle et placé l'ancrage supérieur de baudrier réglable (selon l'équipement) à sa position la plus basse, vous pouvez vous procurer une rallonge de ceinture de sécurité auprès de votre concessionnaire autorisé. Cette rallonge ne doit être utilisée que si la ceinture de sécurité normale n'est pas assez longue. Lorsque la rallonge n'est pas requise pour un autre occupant, elle doit être retirée.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez SEULEMENT une rallonge de ceinture de sécurité si elle est absolument nécessaire pour l'ajustement approprié de la ceinture de sécurité d'origine. N'UTILISEZ PAS la rallonge de ceinture de sécurité si, lorsque vous l'utilisez, la distance entre le bord avant de la boucle de la rallonge de ceinture de sécurité et la partie centrale du corps de l'occupant est INFÉRIEURE À 6 po.**
- **Lorsqu'une rallonge de ceinture de sécurité n'est pas requise, son utilisation peut présenter un risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

Utilisez la rallonge de ceinture de sécurité seulement si la ceinture sous-abdominale n'est pas assez longue et utilisez-la seulement dans les positions assises recommandées. Retirez et rangez la rallonge de ceinture de sécurité lorsqu'elle n'est pas requise.

Ceintures de sécurité et femmes enceintes

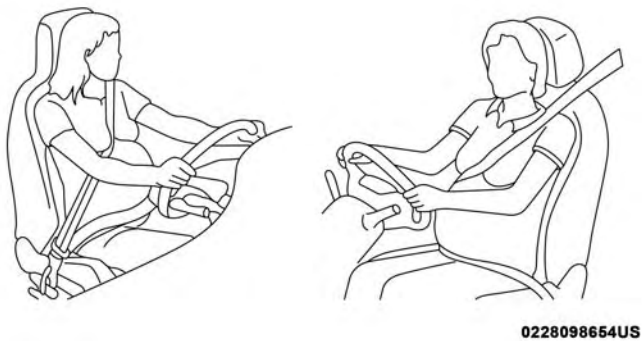

Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes

Les ceintures de sécurité doivent être portées par tous les occupants y compris les femmes enceintes : Le risque de

blessures en cas d'accident est réduit pour la mère et le bébé si la mère porte une ceinture de sécurité.

Placez la ceinture sous-abdominale de sorte qu'elle soit bien ajustée et repose bas sur les os solides de vos hanches, sous l'abdomen. Placez le baudrier sur la poitrine, loin du cou. Ne placez jamais le baudrier derrière le dos ou sous le bras.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Le système de ceinture de sécurité avant est muni de prétendeurs conçus pour éliminer le jeu de la ceinture de sécurité en cas de collision. Ces dispositifs peuvent améliorer le rendement de la ceinture de sécurité en éliminant le jeu de la ceinture sur l'occupant dès le début d'une collision. Les tendeurs fonctionnent quelle que soit la taille de l'occupant du siège, y compris lorsqu'il s'agit d'un enfant assis dans un ensemble de retenue pour enfants.

NOTA : Ces dispositifs ne peuvent toutefois pas compenser une utilisation incorrecte de la ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité doit être serrée de manière adéquate et être bien positionnée.

Le déclenchement des tendeurs est contrôlé par le module de commande des dispositifs de retenue des occupants. Tout comme les sacs gonflables, les tendeurs ne peuvent être utilisés qu'une fois. Un tendeur ou un sac gonflable déployé doit être remplacé immédiatement.

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'une fonction d'absorption d'énergie qui peut aider à réduire davantage les risques de blessures en cas de collision. Le système de ceinture de sécurité est équipé d'un enrouleur conçu pour laisser dérouler la sangle de manière contrôlée.

Enrouleur à blocage automatique commutable (EBA)

Les ceintures de sécurité des sièges des passagers sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) utilisé pour maintenir un ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule » sous « Ensemble de retenue pour enfants » dans ce guide. La

figure ci-dessous affiche la fonction de verrouillage pour chaque place assise.

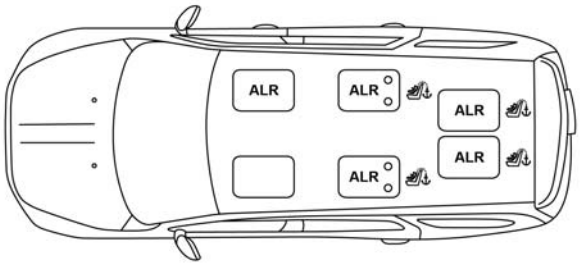

0502116149US

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) des sièges capitaines de la deuxième rangée (6 passagers)

- EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable

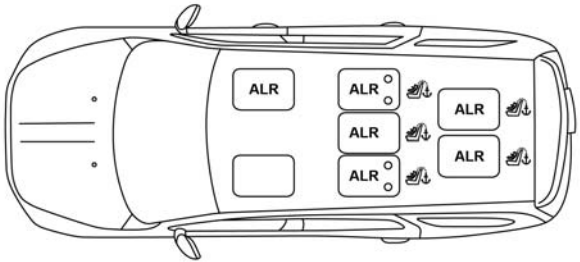

0502116148US

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) des sièges 60/40 de la deuxième rangée (7 passagers)

- EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable

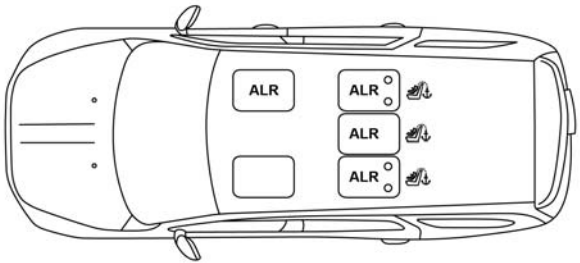

0502121106US

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) des sièges 60/40 de la deuxième rangée (5 passagers)

- EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable

Si le siège du passager est muni d'un EBA et est utilisé comme une place assise normale, tirez la sangle de ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant pour ne pas activer l'EBA. Si l'EBA est activé, un son de cliquet est audible pendant que la ceinture de sécurité s'enroule. Dans ce cas, laissez la sangle s'enrouler complètement, puis tirez soigneusement la sangle jusqu'à ce qu'elle soit déroulée suffisamment pour passer confortablement autour de la taille de l'occupant. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Dans le mode de blocage automatique, le baudrier est automatiquement bloqué. La ceinture de sécurité s'enroule tout de même pour tendre le baudrier, de façon à en éliminer tout le jeu. Utilisez toujours le mode de blocage automatique si un ensemble de retenue pour enfants est installé sur un siège de passager muni d'une ceinture de sécurité comportant cette fonction. Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent toujours être assis dans un véhicule muni de siège arrière et être bien retenus par une ceinture de sécurité ou un ensemble de retenue.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Comment enclencher le mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture à trois points d'ancrage.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que toute la ceinture de sécurité soit déroulée.
3. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler. Pendant l'enroulement de la ceinture de sécurité, vous entendrez un son de cliquet. Cela indique que la ceinture de sécurité est dorénavant en mode de blocage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Pour désactiver le mode de blocage automatique, et ainsi réactiver le mode de blocage d'urgence, débouclez la ceinture à trois points d'ancrage et laissez-la s'enrouler complètement.

MISE EN GARDE!

- **L'ensemble de ceinture de sécurité doit être remplacé si la fonction d'enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable ou toute autre fonction connexe présente une défaillance lors de la vérification effectuée conformément aux directives indiquées dans le manuel de réparation.**
- **Les risques de blessures lors d'une collision augmentent si vous ne remplacez pas l'ensemble de ceinture de sécurité.**
- **N'utilisez pas le mode de blocage automatique pour retenir les occupants qui utilisent la ceinture de sécurité ou les enfants qui utilisent les sièges d'appoint. Le mode verrouillé est utilisé uniquement pour installer les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière ou orientés vers l'avant munis d'un harnais pour retenir l'enfant.**

Appuie-tête actifs

Ces appuie-tête sont des composants passifs et déployables, et les véhicules qui sont munis de cet équipement ne peuvent pas être facilement identifiés par des repères, seulement par l'inspection visuelle de l'appuie-tête. L'appuie-tête peut se fractionner en deux moitiés, la partie

avant étant fabriquée en mousse souple avec des garnitures, et la moitié arrière en plastique décoratif.

Fonctionnement des appuie-tête actifs

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si la gravité ou le type de collision arrière exige le déploiement des appuie-tête actifs. Les appuie-tête actifs des sièges du conducteur et du passager avant se déploient en cas d'une collision arrière qui exige leur déploiement.

Lorsque les appuie-tête actifs se déploient à la suite d'une collision arrière, la moitié avant de l'appuie-tête s'étend vers l'avant pour réduire l'écart entre l'arrière de la tête de l'occupant et l'appuie-tête actif. Ce système est conçu pour prévenir ou réduire les risques de blessures au conducteur et au passager avant lors de certains types de collision arrière.

NOTA : Les appuie-tête actifs peuvent se déployer ou non en cas de collision avant ou latérale. Cependant, si lors d'un impact à l'avant, un impact arrière secondaire survient, l'appuie-tête actif pourrait se déployer en fonction de la gravité et du type d'impact.

Composants du système d'appuie-tête actif :

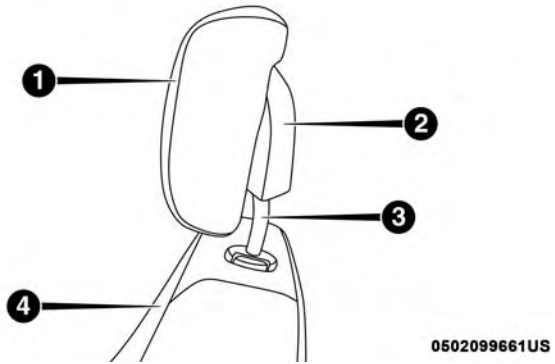

Composants du système d'appuie-tête actif

1 – Moitié avant de l'appuie-tête (mousse souple et garniture)
2 – Moitié arrière de l'appuie-tête (couvercle arrière en plastique décoratif)
3 – Tiges de guidage d'appuie-tête
4 – Dossier de siège

MISE EN GARDE!

- **Tous les occupants, y compris le conducteur, ne devraient pas conduire le véhicule ni s'asseoir dans un des sièges du véhicule jusqu'à ce que les appuie-tête soient placés dans leur position appropriée pour minimiser les risques de blessures en cas de collision.**
- **Ne placez aucun article sur l'appuie-tête actif, tels un manteau, des housses de siège ou des lecteurs de DVD portatifs. Ces articles peuvent interférer avec le fonctionnement de l'appuie-tête actif en cas de collision et pourraient causer des blessures graves ou la mort.**
- **Les appuie-tête actifs pourraient être déployés s'ils sont frappés par un objet tel qu'une main, un pied ou un objet de la cargaison qui est détaché. Pour éviter le déploiement accidentel de l'appuie-tête actif, assurez-vous que toute la cargaison est fixée solidement, puisque la cargaison détachée pourrait entrer en contact avec les appuie-tête actifs lors d'arrêt soudain. Le fait de ne pas effectuer cette opération pourrait entraîner des blessures si l'appuie-tête actif est déployé.**

NOTA : Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage et le positionnement de l'appuie-tête, consultez le paragraphe « Appuie-tête actifs » dans la section « Présentation de votre véhicule ».

Réinitialisation des appuie-tête actifs

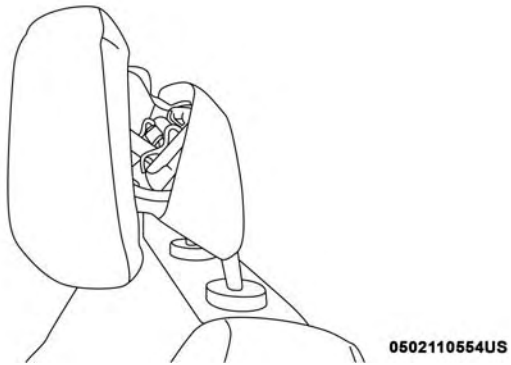

Système d'appuie-tête actif déployé

Si les appuie-tête actifs sont déclenchés lors d'une collision, la moitié avant de l'appuie-tête se déploie vers l'avant et se sépare de la moitié arrière de l'appuie-tête (reportez-vous à l'illustration). Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des appuie-tête actifs. L'appuie-tête doit être remis à zéro dans la position d'origine pour mieux protéger

les occupants dans tous les types de collisions. Un concessionnaire FCA US LLC autorisé doit remettre à zéro les appuie-tête actifs du siège du conducteur et du siège du passager avant avant de conduire. Toute tentative personnelle de réinitialiser les appuie-tête actifs peut endommager les appuie-tête actifs, ce qui pourrait compromettre leur fonctionnement.

MISE EN GARDE!

Les appuie-tête actifs qui sont déployés ne peuvent pas vous protéger de la meilleure façon dans tous les types de collisions. Faites réinitialiser immédiatement les appuie-tête actifs déployés par un concessionnaire autorisé.

Systèmes de retenue complémentaires

Certaines des fonctions de sécurité décrites dans ce chapitre peuvent être des équipements de série sur certains modèles, ou peuvent être des équipements en option sur d'autres modèles. Si vous n'êtes pas certain, demandez à votre concessionnaire autorisé.

Le système de sacs gonflables doit être prêt à vous protéger en cas de collision. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables. Votre véhicule peut être équipé des composants du système de sacs gonflables suivants :

Composants du système de sacs gonflables

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision latérale et avant
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position de glissière de siège

Témoin de sac gonflable

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants surveille l'état de fonctionnement des composants électroniques du système de sacs gonflables lorsque le commutateur d'allumage se trouve en position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE). Le système de sacs gonflables est désactivé et les sacs gonflables ne se déploient pas si le commutateur d'allumage est à la position OFF (ARRÊT) ou ACC (ACCESSOIRES).

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend un système d'alimentation de secours qui permet le déploiement des sacs gonflables, même si la batterie se décharge ou se débranche avant le déploiement.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord pendant quatre à huit secondes environ à des fins d'autovérification lorsque le contact est ÉTABLI. Le témoin de sac gonflable s'éteint au terme de l'autovérification. Si le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une défaillance de l'un des composants du système, il allume le témoin de sac gonflable momentanément ou en continu. Un carillon retentit une seule fois pour vous avertir si le témoin s'allume de nouveau après le démarrage initial.

Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants comprend également un programme de diagnostic qui allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord en cas d'anomalie qui pourrait nuire au système de sacs gonflables. Les essais de diagnostic consignent aussi la nature de la défaillance. Bien que le système de sacs gonflables ait été conçu pour ne nécessiter aucun entretien, faites-le réparer immédiatement chez un concessionnaire autorisé si l'un des cas suivants se produit.

- Le témoin de sac gonflable ne s'allume pas pendant les quatre à huit secondes lorsque le contact est ÉTABLI.
- Le témoin de sac gonflable reste allumé après l'intervalle de quatre à huit secondes.
- Le témoin de sac gonflable s'allume par intermittence ou demeure allumé lors de la conduite.

NOTA : Si le compteur de vitesse, le compte-tours ou tout autre instrument de mesure lié au moteur ne fonctionne plus, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants peut aussi être désactivé. Dans ce cas, les sacs gonflables pourraient ne pas être en mesure de vous protéger. Confiez immédiatement le système de sacs gonflables à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer.

MISE EN GARDE!

Si vous ne tenez pas compte du témoin de sac gonflable du tableau de bord, vous pourriez ne pas bénéficier de la protection offerte par le système de sacs gonflables en cas de collision. Si le témoin de vérification du fonctionnement de l'ampoule ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il reste allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume durant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire réparer le système de sacs gonflables.

Témoin redondant de sac gonflable

Si une anomalie est détectée dans le témoin de sac gonflable qui pourrait nuire au fonctionnement du système de retenue supplémentaire, le témoin redondant de sac gonflable s'allume au tableau de bord. Le témoin redondant de sac gonflable reste allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. De plus, un carillon retentit une fois pour vous avertir que le témoin redondant de sac gonflable s'est allumé et qu'une anomalie a été détectée. Si le témoin redondant de sac gonflable s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le témoin redondant de sac gonflable, consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » du présent manuel.

Sacs gonflables avant

Ce véhicule est doté de sacs gonflables avant et d'une ceinture à trois points d'ancrage pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables avant servent de complément aux ceintures de sécurité. Le sac gonflable avant du conducteur est logé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager est logé dans le tableau de bord,

au-dessus de la boîte à gants. La mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) est estampée dans le couvercle des sacs gonflables.

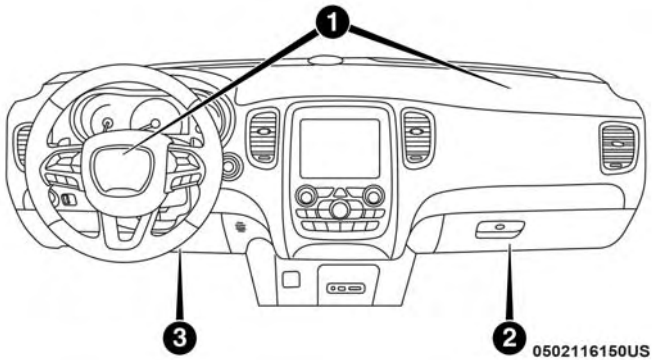

Emplacement des sacs gonflables avant et des protège-genoux

1 – Sacs gonflables avant du conducteur et du passager
2 – Protège-genoux du passager
3 – Protège-genoux du conducteur et sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

MISE EN GARDE!

- **Une trop grande proximité avec le volant ou le tableau de bord au moment du déploiement des sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures ou même la mort. Les sacs gonflables ont besoin d'espace pour se déployer. Asseyez-vous confortablement de manière à devoir étendre vos bras pour toucher le volant ou le tableau de bord.**
- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Fonctions du sac gonflable avant du conducteur et du passager

Le système de sacs gonflables avant évolués est muni de sacs gonflables multimode pour le conducteur et le passager avant. Ce système assure un déploiement en fonction

de la gravité et du type de collision comme le détermine le module de commande des dispositifs de retenue des occupants, qui peut recevoir les renseignements des capteurs de choc avant (selon l'équipement) ou d'autres composants du système.

Le gonfleur de première étape se déclenche immédiatement lors d'une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables. Une force de déploiement faible est utilisée lors de collisions de gravité modérée. Une force de déploiement plus élevée est utilisée lors de collisions de gravité accrue.

Ce véhicule peut être équipé d'un commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant qui détecte si la ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est bouclée. Le commutateur de boucle de ceinture de sécurité peut régler la vitesse de déploiement des sacs gonflables avant évolués.

Ce véhicule peut être équipé de capteurs de position de glissière de siège du conducteur et du passager avant qui peuvent régler le niveau d'intensité de déploiement des sacs gonflables avant évolués selon la position du siège.

MISE EN GARDE!

- **Aucun objet ne doit être placé sur le sac gonflable du tableau de bord ou près de celui-ci, car un objet qui se trouve à cet endroit risquerait de blesser l'occupant si une collision est suffisamment grave pour déployer le sac gonflable.**
- **Ne placez aucun objet sur les couvercles de sac gonflable, ni à proximité et n'essayez pas de les ouvrir manuellement. Vous risquez d'endommager les sacs gonflables et de subir des blessures lors d'une collision si les sacs gonflables sont inopérants. Les couvercles protecteurs des sacs gonflables sont conçus pour ne s'ouvrir que lorsque les sacs gonflables se déploient.**
- **Il est dangereux de se fier seulement au sac gonflable, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Le sac gonflable fonctionne de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité même si votre siège est muni d'un sac gonflable.**

Fonctionnement des sacs gonflables avant

Les sacs gonflables avant sont conçus pour offrir une protection supplémentaire en servant de complément aux ceintures de sécurité. Ils ne sont pas prévus pour réduire les risques de blessures en cas de collisions arrière ou latérales, ou en cas de capotage. Les sacs gonflables avant ne se déploient pas dans toutes les collisions frontales, y compris celles qui peuvent engendrer des dommages importants au véhicule, par exemple, des collisions avec des poteaux, les glissements sous un camion et des collisions à angle décalé.

D'autre part, selon le type et l'emplacement de l'impact, les sacs gonflables avant peuvent se déployer dans les accidents qui causent des dommages minimes à l'avant du véhicule, mais qui entraînent une décélération initiale importante.

Étant donné que les capteurs de sac gonflable mesurent la décélération du véhicule progressivement, la vitesse du véhicule et les dommages ne constituent pas des indicateurs appropriés pour déterminer à quel moment un sac gonflable doit être déployé.

Les ceintures de sécurité sont nécessaires pour votre protection dans tous les types de collisions, et sont aussi essentielles pour vous maintenir en place, loin du sac gonflable en plein déploiement.

Lorsque le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détecte une collision exigeant le déploiement des sacs gonflables avant, il envoie un signal aux gonfleurs. Une grande quantité de gaz non toxiques est produite pour gonfler les sacs gonflables avant.

Le couvercle de la garniture du moyeu du volant et le côté supérieur droit du tableau de bord se séparent et se rabattent hors de la trajectoire des sacs gonflables lorsque ceux-ci se déploient à leur pleine capacité. Les sacs gonflables avant se déploient complètement en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux. Les sacs gonflables avant se dégonflent ensuite rapidement, tout en retenant le conducteur et le passager avant.

Protège-genoux

Les protège-genoux sont conçus pour protéger les genoux du conducteur et du passager avant, en plus de placer les occupants avant de la meilleure façon pour interagir avec les sacs gonflables avant.

MISE EN GARDE!

- **Vous ne devez pas percer, couper ni modifier les protège-genoux de quelque façon que ce soit.**
- **Ne montez aucun accessoire sur les protège-genoux, y compris des témoins de système d'alarme, des chaînes stéréo, des postes de bande publique (CB), etc.**

Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur

Ce véhicule est équipé d'un sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur monté dans le tableau de bord, sous la colonne de direction. Le sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur offre une meilleure protection lors d'une collision frontale en fonctionnant de pair avec les ceintures de sécurité, les prétendeurs et les sacs gonflables avant.

Sacs gonflables latéraux

Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges se trouvent sur le côté extérieur des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges comportent une étiquette « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE) cousue sur le côté extérieur des sièges.

Les sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges peuvent aider à réduire le risque de blessures aux occupants lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

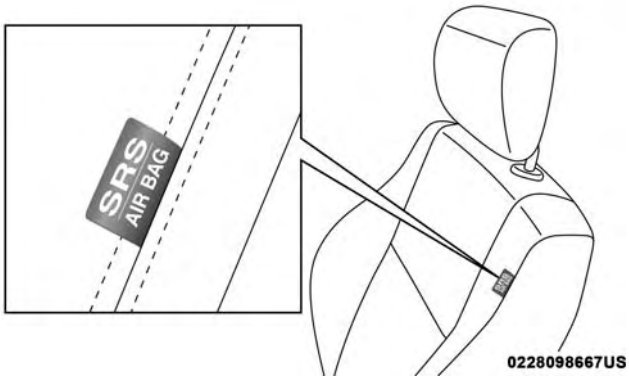

Étiquette de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant

Lorsque le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie, il ouvre la couture sur le côté extérieur du couvercle de garnissage du dossier de siège. Lors du déploiement, le sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège se déploie par la couture du siège dans l'espace situé entre l'occupant et la portière. Il se déploie avec force, à grande vélocité, et risque de blesser les occupants si ceux-ci ne sont pas bien assis ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement du sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

MISE EN GARDE!

N'installez pas de housses sur les sièges et ne placez pas d'objets entre les occupants et les sacs gonflables latéraux; cela pourrait nuire au fonctionnement des sacs gonflables et causer la projection d'objets qui pourraient provoquer des blessures graves au moment du déploiement.

Rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ce véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux complémentaires.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent au-dessus des glaces latérales. La garniture qui recouvre les rideaux gonflables latéraux complémentaires porte la mention « SRS AIRBAG » (SAC GONFLABLE DU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE) ou « AIRBAG » (SAC GONFLABLE).

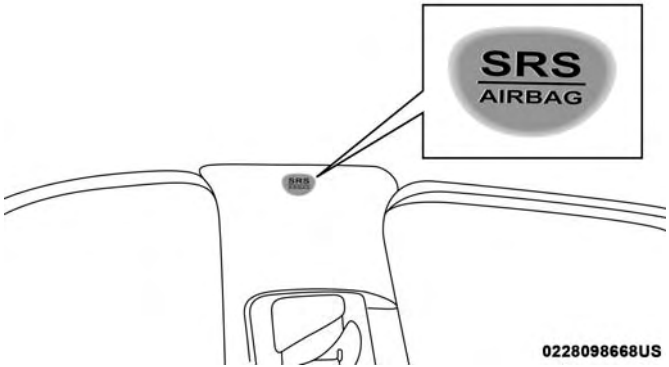

Emplacement de l'étiquette de rideaux gonflables latéraux complémentaires

Ils peuvent aider à réduire le risque de blessures à la tête ou d'autres blessures pour les occupants des places d'extrémité avant et arrière lors de certaines collisions latérales, en plus du potentiel de réduction des blessures offert par les ceintures de sécurité et la structure de la carrosserie.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires se déploient vers le bas, couvrant les glaces latérales. Lors du déploiement, les rideaux gonflables latéraux complémentaires poussent à l'écart le rebord extérieur de la garniture de pavillon et couvrent la glace. Ils se déploient avec une force suffisante pour blesser les occupants si ceux-ci ne portent pas la ceinture de sécurité et ne sont pas assis correctement, ou si des objets se trouvent dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le risque de blessures causées par le déploiement d'un sac gonflable est plus élevé dans le cas d'un enfant.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales.

MISE EN GARDE!

- **Ne montez pas d'équipement, n'empilez pas de bagages ou ne placez pas de charge dont la hauteur pourrait bloquer le déploiement des rideaux gonflables latéraux complémentaires. Le revêtement de garniture au-dessus des glaces latérales, à l'emplacement où les rideaux gonflables latéraux complémentaires se trouvent et se déploient, doit être exempt d'obstructions.**
- **Afin d'assurer le bon fonctionnement des rideaux gonflables latéraux complémentaires, n'installez pas des accessoires dans votre véhicule qui pourraient modifier le toit. N'ajoutez pas un toit ouvrant du**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

marché secondaire à votre véhicule. N'installez pas de porte-bagages de toit qui nécessite une installation permanente (par boulons ou par vis). Ne percez le toit du véhicule sous aucune considération.

Collisions latérales

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions latérales. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'une collision particulière est approprié, en fonction de la gravité et du type de collision. Les capteurs de collisions latérales permettent au module de commande des dispositifs de retenue des occupants de déterminer la réaction appropriée en cas d'impact. Le système est étalonné pour déployer les sacs gonflables latéraux du côté de l'impact du véhicule lors d'un impact exigeant que les occupants soient protégés au moyen de sacs gonflables latéraux. En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déploient indépendamment; un impact du côté gauche déploie les sacs gonflables latéraux de gauche seulement et un impact du côté droit déploie les sacs gonflables latéraux de droite seulement. Les dommages au véhicule ne constituent pas un indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans toutes les collisions latérales, y compris certaines collisions en angle ou certaines collisions latérales dont l'impact exclut la zone de l'habitacle. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer durant les collisions frontales à angle ou décalées dans lesquelles les sacs gonflables avant se déploient.

Les sacs gonflables latéraux servent de complément aux ceintures de sécurité. Les sacs gonflables latéraux se déploient en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner des yeux.

MISE EN GARDE!

- **Les occupants, y compris les enfants, qui s'appuient sur les sacs gonflables latéraux ou qui sont très près de ceux-ci peuvent être gravement blessés ou tués. Les occupants, y compris les enfants, ne doivent jamais s'appuyer ni dormir contre la portière, les glaces latérales ou la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux, même s'ils sont installés dans un**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

ensemble de retenue pour bébés ou pour enfants.

- **Les ceintures de sécurité (et les ensembles de retenue pour enfants, le cas échéant) sont nécessaires pour votre protection dans toutes les collisions. Elles vous aident également à vous maintenir en place, loin des sacs gonflables latéraux lors du déploiement. Pour bénéficier d'une protection maximale offerte par les sacs gonflables latéraux, les occupants doivent utiliser correctement leur ceinture de sécurité et être assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier du siège. Les enfants doivent être bien retenus dans un ensemble de retenue pour enfants ou un siège d'appoint adapté à la taille de l'enfant.**

MISE EN GARDE!

- **Les sacs gonflables latéraux ont besoin d'espace pour se déployer. Ne vous appuyez pas contre la portière ou la glace. Tenez-vous droit, au centre du siège.**
- **Vous pourriez être gravement blessé ou tué si vous êtes assis trop près des sacs gonflables latéraux au moment du déploiement.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Il est dangereux de se fier seulement aux sacs gonflables latéraux, car les risques de blessures graves pourraient être accrus en cas de collision. Les sacs gonflables latéraux fonctionnent de pair avec la ceinture de sécurité pour vous retenir correctement. Dans certains types de collision, les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas du tout. Portez toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.**

NOTA : Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

Accidents impliquant un capotage

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certains accidents comportant un capotage. Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants détermine si le déploiement des sacs gonflables latéraux lors d'un accident particulier comportant un capotage est adéquat, en fonction de la gravité et du type de collision. Les dommages au véhicule ne constituent pas un

indicateur approprié pour déterminer à quel moment les sacs gonflables latéraux doivent être déployés.

Les sacs gonflables latéraux ne se déploient pas dans tous les accidents comportant un capotage. Le système de détection de capotage détermine la progression d'un accident comportant un capotage et évalue si le déploiement est approprié. En cas de capotage du véhicule ou d'accident ayant presque entraîné le capotage du véhicule et si le déploiement des sacs gonflables latéraux est approprié, le système de détection de capotage déploie également les prétendeurs de ceinture de sécurité sur les deux côtés du véhicule.

Les rideaux gonflables latéraux complémentaires peuvent aider à réduire le risque d'éjection partielle ou complète des occupants du véhicule par les glaces latérales lors de certaines collisions latérales ou certains accidents comportant un capotage.

Composants du système de sacs gonflables

NOTA : Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants contrôle les circuits internes et le câblage d'interconnexion associés aux composants électriques du système de sacs gonflables répertoriés ci-dessous :

- Module de commande des dispositifs de retenue des occupants
- Témoin de sac gonflable
- Volant et colonne de direction
- Tableau de bord
- Protège-genoux
- Sacs gonflables du conducteur et du passager avant
- Commutateur de boucle de ceinture de sécurité
- Sacs gonflables latéraux
- Sacs gonflables de protection pour les genoux
- Capteurs de collision latérale et avant
- Prétendeurs de ceinture de sécurité
- Capteurs de position de glissière de siège

Si un déploiement se produit

Les sacs gonflables avant sont conçus pour se dégonfler immédiatement après le déploiement.

NOTA : Les sacs gonflables frontaux ou latéraux ne se déploieront pas nécessairement dans toutes collisions. Cela

ne signifie toutefois pas que le système de sacs gonflables est défectueux.

En cas de collision déclenchant le déploiement des sacs gonflables, vous pourriez expérimenter une ou la totalité des situations suivantes :

- Lors du déploiement des sacs gonflables, le matériau des sacs gonflables peut parfois causer des éraflures ou le rougissement de la peau des occupants. Ces éraflures s'apparentent à celles que produit le frottement d'une corde ou que vous pourriez subir en glissant sur un tapis ou sur le sol d'un gymnase. Elles ne sont pas causées par un contact avec des substances chimiques. Elles ne sont pas permanentes et devraient guérir rapidement. Cependant, si la guérison tarde à se faire après quelques jours, ou si des cloques apparaissent, consultez immédiatement un médecin.
- Lorsque les sacs gonflables se dégonflent, vous pourriez observer la présence de particules ressemblant à de la fumée. Ces particules, dont la présence est tout à fait normale, proviennent de la réaction qui donne lieu au dégagement de gaz non toxiques qui servent à gonfler les sacs. Elles peuvent cependant irriter la peau, les yeux, le nez ou la gorge. En cas d'irritation de la peau ou des yeux, lavez la zone affectée à l'eau froide. En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous là où il y a de l'air frais. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Si ces particules se déposent sur vos vêtements, faites nettoyer ceux-ci en tenant compte des directives du fabricant du vêtement.

Ne conduisez pas votre véhicule après le déploiement des sacs gonflables. Si votre véhicule fait l'objet d'une autre collision, les sacs gonflables ne seront pas en place pour vous protéger.

MISE EN GARDE!

Les sacs gonflables qui ont été déployés et les tendeurs de ceinture de sécurité qui ont été activés ne peuvent vous protéger si vous avez une autre collision. Les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité doivent être remplacés immédiatement par un concessionnaire autorisé. Faites également réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.

NOTA :

- Les couvercles de sac gonflable peuvent ne pas être très apparents dans le garnissage intérieur du véhicule, mais ils s'ouvriront durant le déploiement des sacs gonflables.

- Après une collision, faites vérifier votre véhicule immédiatement auprès d'un concessionnaire autorisé.

Système de réponse améliorée en cas d'accident

En cas d'un impact, si le réseau de communications du véhicule et l'alimentation électrique demeurent intacts, selon la nature de l'événement, le module de commande des dispositifs de retenue des occupants déterminera si le système de réponse améliorée en cas d'accident doit exécuter les fonctions suivantes :

- Coupure de l'alimentation en carburant du moteur.
- Activation des feux de détresse tant que la batterie demeure chargée ou jusqu'à ce que le bouton des feux de détresse soit enfoncé. Vous pouvez désactiver les feux de détresse en appuyant sur le bouton des feux de détresse.
- Activation de l'éclairage intérieur, lequel reste allumé tant que la batterie est sous tension.
- Déverrouillage des portières à commande électrique.

Procédure de réinitialisation du système de réponse améliorée en cas d'accident

Pour réinitialiser les fonctions du système de réponse améliorée en cas d'accident, le commutateur d'allumage doit passer de la position START (DÉMARRAGE) ou ON/RUN (MARCHE) à la position OFF (ARRÊT). Vérifiez soigneusement l'absence de fuites de carburant dans le compartiment moteur et sur le sol près du compartiment moteur et du réservoir de carburant avant de réinitialiser le système et de démarrer le moteur.

Entretien du système de sacs gonflables

MISE EN GARDE!

- **Toute modification aux composants du système de sacs gonflables risque d'altérer son fonctionnement. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel. Ne modifiez pas les composants ni le câblage du système, notamment en apposant des autocollants ou des écussons sur le couvercle de garnissage du moyeu du volant ou sur le coin supérieur droit du tableau de bord. Ne modifiez pas le pare-chocs avant ou la structure de la carrosserie du véhicule et n'ajoutez pas de marchepieds ou de marchepieds latéraux acquis d'après-vente.**
- **Il est dangereux d'essayer de réparer soi-même un composant du système de sacs gonflables. N'oubliez pas d'informer toute personne qui doit intervenir sur**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

votre véhicule de la présence d'un système de sacs gonflables à bord.

- **Ne tentez pas de modifier les composants du système de sacs gonflables. Un sac gonflable pourrait se déployer accidentellement ou ne pas fonctionner adéquatement si le système est modifié. Rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour tout entretien du système de sacs gonflables. Si vos sièges, y compris les couvercles de garnissage et les coussins, exigent un entretien ou une réparation (incluant le retrait ou le desserrage et le serrage des boulons de fixation des sièges), rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé. Seuls des accessoires de sièges approuvés par le constructeur doivent être utilisés. Si des modifications doivent être apportées au système de sacs gonflables de votre véhicule pour l'adapter au transport de personnes ayant une invalidité, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.**

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. Le but principal d'un enregistreur de données d'événement est d'enregistrer, lors de certaines collisions ou de risque de collision, les données relatives au déploiement d'un sac gonflable ou lors de l'impact d'un obstacle, ainsi que les données qui aideront à analyser le rendement des différents systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une brève période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données d'analyse servant à vérifier :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager sont attachées;
- jusqu'où (s'il y a lieu) le conducteur enfonçait la pédale de frein et/ou d'accélérateur; et
- à quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents ou des blessures surviennent.

NOTA : Les données de l'enregistreur de données d'événement du véhicule sont enregistrées seulement si une collision importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans des conditions normales de conduite, et aucune donnée personnelle (par ex., le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, les autres partis, comme les organismes chargés de l'application de la loi, pourraient combiner les données d'EDR avec le type de données d'identification personnelles de routine recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire des données enregistrées par un EDR, de l'équipement spécial est nécessaire, et un accès au véhicule ou à l'EDR est également nécessaire. En plus du constructeur du véhicule, les autres partis, tels que les organismes chargés de l'application de la loi, munis d'équipement spécial, peuvent lire l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Ensemble de retenue pour enfants

Tous les passagers qui voyagent à bord de votre véhicule doivent porter leur ceinture en tout temps; cette directive s'applique également aux bébés et aux enfants. En vertu des règlements qui régissent la sécurité routière dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans tous les États américains, les jeunes enfants qui se trouvent à bord d'un véhicule automobile doivent être retenus par un ensemble de retenue approprié. C'est la loi. Tout automobiliste qui enfreint cette loi est passible de poursuites judiciaires.

Les enfants âgés de 12 ans ou moins doivent être assis sur un siège arrière, si un tel siège est disponible. Selon les statistiques sur les accidents, les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont adéquatement retenus sur un siège arrière que lorsqu'ils sont installés sur le siège avant.

MISE EN GARDE!

Lors d'une collision, un enfant non protégé peut se transformer en projectile à l'intérieur du véhicule. La force requise pour retenir un bébé sur vos genoux pourrait devenir si grande que vous ne pourriez retenir l'enfant, peu importe votre force. L'enfant et les autres occupants risqueraient de subir des blessures graves ou mortelles. Tout enfant qui se trouve à bord du véhicule doit être placé dans un ensemble de retenue approprié convenant à sa taille.

Il existe divers types d'ensembles de retenue pour enfants, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un enfant presque assez grand pour porter une ceinture pour adulte. Vérifiez toujours le

guide d'utilisation accompagnant le siège d'enfant pour vous assurer qu'il s'agit bien du siège qui convient le mieux à votre enfant. Lisez attentivement et suivez toutes les directives et les avertissements contenus dans le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants ainsi que ceux indiqués sur toutes les étiquettes apposées sur l'ensemble de retenue.

Avant d'acheter un ensemble de retenue, assurez-vous qu'il porte une étiquette certifiant qu'il est conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur. Vous devriez aussi vous assurer que vous pouvez l'installer dans le véhicule où vous l'utiliserez.

NOTA :

- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.safercar.gov/parents/index.htm ou composez le 1–888–327–4236.
- Les résidents canadiens peuvent consulter le site Web de Transports Canada pour obtenir de plus amples renseignements : http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/conducteurssecuritaires-securitedesenfants-index-53.htm.

Sommaire des recommandations de retenue des enfants dans le véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	**Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants**
Bébés et tout-petits	Enfants âgés de deux ans ou moins et qui n'ont pas atteint la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Un porte-bébé ou un ensemble de retenue pour enfants transformable, orienté vers l'arrière dans le siège arrière du véhicule
Jeunes enfants	Les enfants qui sont âgés d'au moins deux ans ou qui ont dépassé la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants	Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant muni d'un harnais à cinq points, orienté vers l'avant dans le siège arrière du véhicule

	Taille, hauteur, poids ou âge de l'enfant	Type recommandé de l'ensemble de retenue pour enfants
Enfants plus grands	Enfants dont la taille et le poids ne leur permettent plus d'utiliser un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, mais qui sont encore trop petits pour utiliser correctement la ceinture de sécurité du véhicule	Siège d'appoint et ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule
Enfants trop grands pour un ensemble de retenue pour enfants	Les enfants âgés de 12 ans ou moins dont la taille ou le poids dépasse la limite de leur siège d'appoint	Ceinture de sécurité du véhicule, assis dans le siège arrière du véhicule

Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés

Les experts en sécurité recommandent de placer les enfants dans des porte-bébés orientés vers l'arrière jusqu'à ce qu'ils soient âgés de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids de leur ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière. Deux types d'ensembles de retenue pour enfants peuvent être orientés vers l'arrière : les porte-bébés et les sièges d'enfant transformables.

Les porte-bébés ne doivent être utilisés qu'orientés vers l'arrière dans le véhicule. C'est ce qui est recommandé pour les nouveau-nés jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du porte-bébé. Les sièges d'enfant transformables peuvent être orientés tant vers l'arrière que vers l'avant du véhicule. Les sièges d'enfant transformables orientés vers l'arrière ont une limite de poids plus élevée que les porte-bébés, ce qui permet de les utiliser dans ce sens pour les enfants trop grands pour leur porte-bébé, mais âgés de moins de deux ans. Les enfants doivent voyager dans des sièges orientés vers l'arrière tant qu'ils n'ont pas atteint le poids ou la hauteur limite de leur siège d'enfants transformable.

MISE EN GARDE!

- **Ne placez jamais un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière devant un sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable avant du passager peut provoquer des blessures graves ou la mort à un enfant âgé de 12 ans ou moins, y compris à un enfant installé dans un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière.**
- **Utilisez seulement un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière dans un véhicule équipé d'un siège arrière.**

Ensembles de retenue pour enfants plus grands

Les enfants de deux ans ou qui sont trop grands pour leur siège d'enfants transformable orienté vers l'arrière peuvent voyager dans des sièges orientés vers l'avant. Les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges d'enfants transformables orientés vers l'avant sont conçus pour les enfants âgés de plus de deux ans ou qui ne peuvent plus utiliser leur siège d'enfant transformable orienté vers l'arrière en raison de leur taille ou de leur poids ayant dépassé la limite de leur siège d'enfants transformable. Les enfants devraient demeurer dans un siège d'enfant orienté vers l'avant avec harnais le plus longtemps possible, jusqu'à la limite de poids et de hauteur imposée par le siège.

Tous les enfants qui ont dépassé le poids ou la hauteur limite du siège d'enfant orienté vers l'avant doivent utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce qu'il soit possible d'ajuster correctement les ceintures de sécurité du véhicule. Si l'enfant ne peut s'asseoir avec les genoux repliés à l'avant du coussin de siège du véhicule tout en ayant le dos appuyé contre le dossier du siège, il doit utiliser un siège d'appoint. L'enfant et le siège d'appoint sont maintenus sur le siège du véhicule par la ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- **Si l'ensemble de retenue pour enfants ou bébés est mal installé, il y a risque de défaillance. Le dispositif pourrait se détacher en cas de collision. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.**
- **Après l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans le véhicule, ne déplacez pas le siège de**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

voiture vers l'avant ou vers l'arrière, car vous risqueriez de desserrer les fixations de l'ensemble de retenue pour enfants. Retirez l'ensemble de retenue pour enfants avant de régler la position du siège de voiture. Lorsque vous avez réglé le siège de voiture, réinstallez l'ensemble de retenue pour enfants.

- **Lorsque l'ensemble de retenue pour enfants n'est pas utilisé, assurez-vous qu'il est maintenu en place à l'aide de la ceinture de sécurité ou des ancrages de système LATCH ou retirez-le du véhicule. Ne le laissez pas libre dans le véhicule. En cas d'arrêt soudain ou d'accident, il pourrait heurter les occupants ou les dossiers de siège et causer des blessures graves.**

Enfants trop grands pour les sièges d'appoint

Les enfants suffisamment grands pour porter le baudrier confortablement, et dont les jambes sont assez longues pour se replier à l'avant du siège lorsque leur dos est appuyé contre le dossier, doivent utiliser la ceinture de sécurité sur un siège arrière. Utilisez les critères de ce simple essai à cinq étapes pour déterminer si l'enfant peut utiliser uniquement la ceinture de sécurité du véhicule :

1. L'enfant peut-il s'asseoir sur le siège du véhicule en appuyant le dos complètement contre le dossier?
2. L'enfant peut-il plier confortablement les genoux à l'avant du siège du véhicule tout en ayant son dos appuyé contre le dossier?
3. Le baudrier peut-il passer sur l'épaule de l'enfant entre le cou et le bras?
4. La partie sous-abdominale de la ceinture est-elle placée aussi bas que possible, touchant les cuisses de l'enfant et non l'abdomen?
5. L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Si vous avez répondu « non » à une de ces questions, l'enfant doit encore utiliser un siège d'appoint dans ce véhicule. Si l'enfant utilise la ceinture à trois points d'ancrage, assurez-vous que la boucle est bien verrouillée et vérifiez régulièrement le réglage de la ceinture de sécurité. au cas où il aurait été modifié par les mouvements de l'enfant. Si le baudrier touche le visage ou le cou de l'enfant, déplacez l'enfant vers le milieu du véhicule ou utilisez un siège d'appoint pour placer correctement la ceinture de sécurité sur l'enfant.

MISE EN GARDE!

Ne laissez jamais un enfant passer le baudrier derrière son dos ou sous son bras. Dans un accident, le baudrier ne protègera pas de façon appropriée un enfant, ce qui

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

risquerait de provoquer des blessures graves ou la mort. Un enfant doit toujours porter correctement la partie sous-abdominale et le baudrier de la ceinture de sécurité.

Recommandations pour fixer des ensembles de retenue pour enfants

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X	X		
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)		X		

Type d'ensemble de retenue	Poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez n'importe quelle méthode de fixation indiquée par un « X »			
		LATCH – ancrages inférieurs seulement	Ceinture de sécurité seulement	LATCH – ancrages inférieurs et ancrage d'attache supérieur	Ceinture de sécurité et ancrage d'attache supérieur
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			X	X
Ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)				X

Système d'ancrages inférieurs et courroies d'attache pour siège d'enfant (LATCH)

Étiquette du système LATCH

Votre véhicule est équipé d'un système d'ancrages pour ensemble de retenue pour enfants appelé LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children). Le système LATCH comporte trois points d'ancrage du véhicule pour installer les sièges d'enfant équipés du système LATCH. Deux ancrages inférieurs se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier et un ancrage d'attache supérieur se trouve derrière la place assise. Ces ancrages sont utilisés pour installer les sièges d'enfant munis du système LATCH sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule. Certaines places comportent un ancrage d'attache supérieur, mais aucun ancrage inférieur. Dans ces places, la ceinture de sécurité doit être utilisée avec l'ancrage d'attache supérieur pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau suivant.

Places munies du système LATCH pour installer les ensembles de retenue pour enfants dans ce véhicule

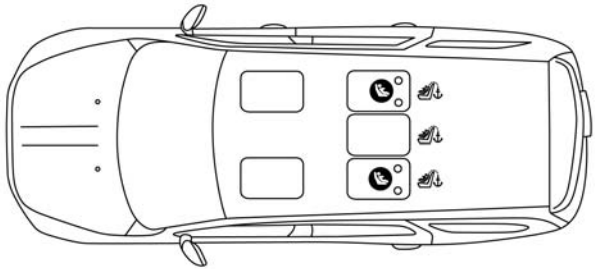

0502121107US

Positions du système LATCH des sièges 60/40 de la deuxième rangée (5 passagers)

Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
Symbole d'ancrage d'attache supérieur

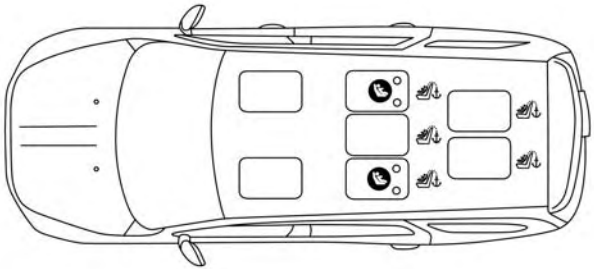

0502116146US

Positions du système LATCH des sièges 60/40 de la deuxième rangée (7 passagers)

Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
Symbole d'ancrage d'attache supérieur

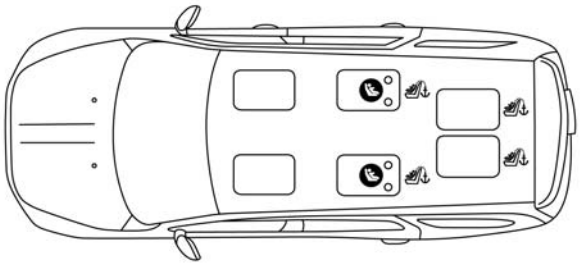

0502116147US

Positions du système LATCH des sièges capitaines de la deuxième rangée (6 passagers)

Symbole d'ancrage inférieur, 2 ancrages par place
Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser le système d'ancrage LATCH pour fixer l'ensemble de retenue pour enfants?	29,5 kg (65 lb)	Utilisez le système d'ancrage LATCH jusqu'à ce que le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue pour enfants soit de 29,5 kg (65 lb). Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache au lieu du système LATCH une fois que le poids combiné est de plus de 29,5 kg (65 lb).
Les ancrages LATCH et la ceinture de sécurité peuvent-ils être utilisés ensemble pour attacher un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant?	Non	N'utilisez pas la ceinture de sécurité lorsque vous utilisez le système d'ancrage LATCH pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière ou vers l'avant. Les sièges d'appoint peuvent être fixés au loquet d'ancrage LATCH si permis par le fabricant du siège d'appoint. Consultez le guide de l'automobiliste du siège d'appoint pour obtenir plus de renseignements.
Un siège d'enfant peut-il être posé dans la position centrale à l'aide des ancrages inférieurs intérieurs LATCH?	Non – 5 passagers N/A – 6 passagers Non – 7 passagers	7 et 5 passagers : utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH		
Deux ensembles de retenue pour enfants peuvent-ils être fixés à un ancrage inférieur LATCH commun?	Non	Ne « partagez » jamais un ancrage LATCH avec deux ensembles ou plus de retenue pour enfants. Si la position centrale n'a pas d'ancrages inférieurs LATCH spécialisés, utilisez la ceinture de sécurité pour poser un siège d'enfant dans la position centrale à côté d'un siège d'enfant qui utilise les ancrages LATCH en position extérieure.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le siège d'enfant peut toucher le dos du siège passager avant si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact. Consultez le guide du propriétaire de l'ensemble de retenue pour enfants pour obtenir plus de renseignements.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui – 5 passagers Non – 6 passagers Oui – 7 passagers	7 et 5 passagers : seulement l'appuie-tête de la place centrale peut être retiré.

Emplacement des ancrages LATCH

Les ancrages inférieurs sont des barres rondes qui se trouvent à l'arrière du coussin de siège à la jonction du dossier. Ils ne sont visibles que si vous vous penchez sur le siège arrière pour installer l'ensemble de retenue pour enfants. Vous les sentirez facilement si vous passez vos doigts le long de l'intersection entre le dossier et le coussin de siège.

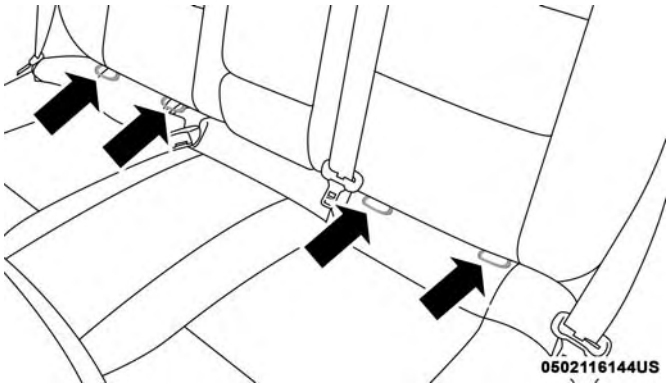

Ancrages inférieurs de siège arrière pour véhicules à cinq passagers

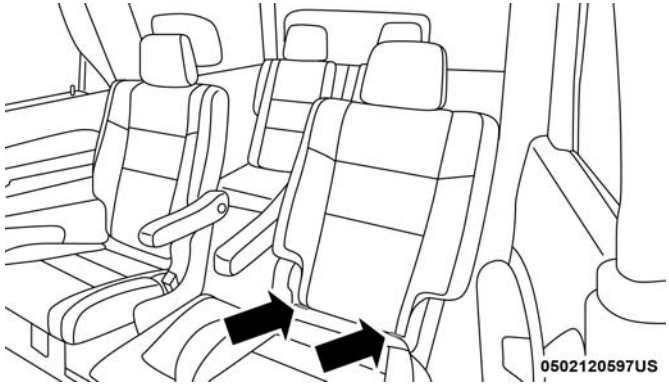

Ancrages inférieurs de siège arrière pour véhicules à six passagers

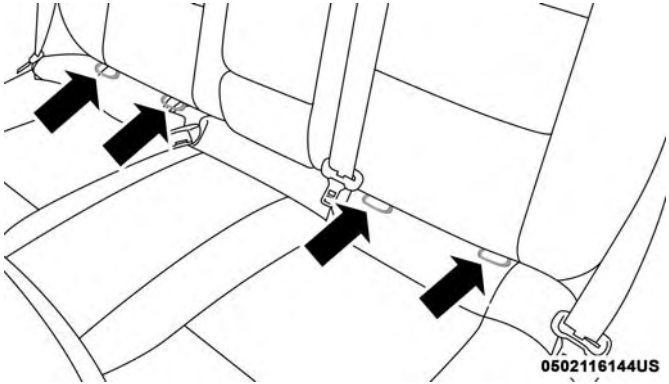

Ancrages inférieurs de siège arrière pour véhicules à sept passagers

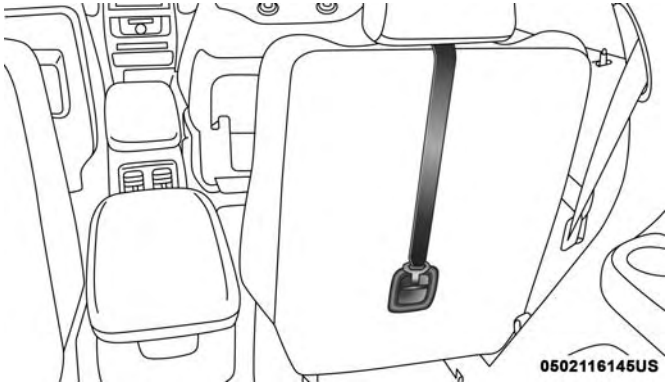

Montage de la courroie d'attache supérieure pour véhicules à six passagers (siège capitaine)

Localiser les ancrages d'attache supérieurs

Emplacements des ancrages supérieurs d'attache de deuxième rangée

Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège.

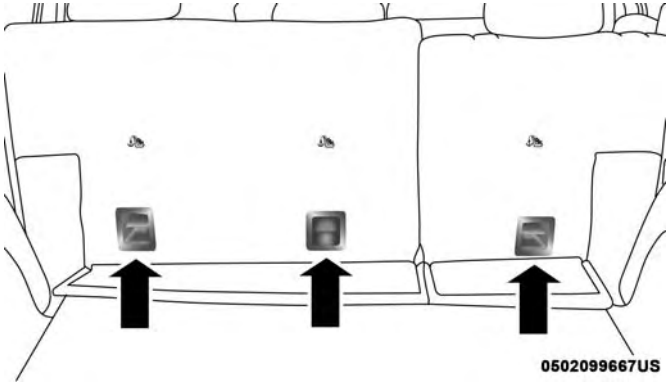

Accès à l'ancrage de courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette (cinq passagers)

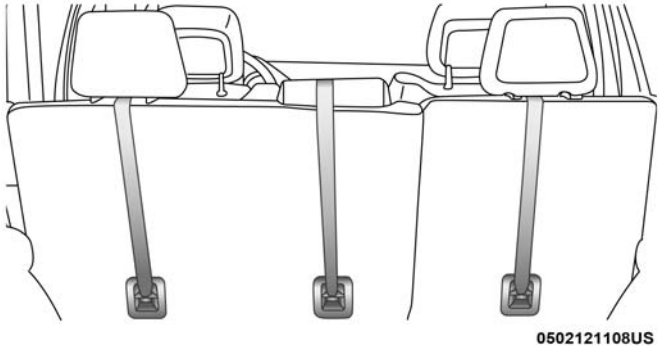

Montage de la courroie d'attache supérieure pour véhicules à cinq passagers

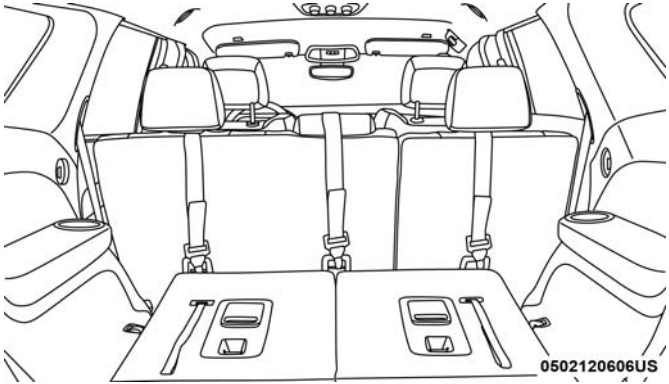

Fixation de la courroie d'attache supérieurepour véhicules à sept passagers (banquette de seconde rangée)

Emplacements des ancrages supérieurs d'attache de troisième rangée

Des ancrages de courroie d'attache se trouvent derrière chaque place arrière, à l'arrière du siège. Pour y accéder, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écarter du dossier et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.

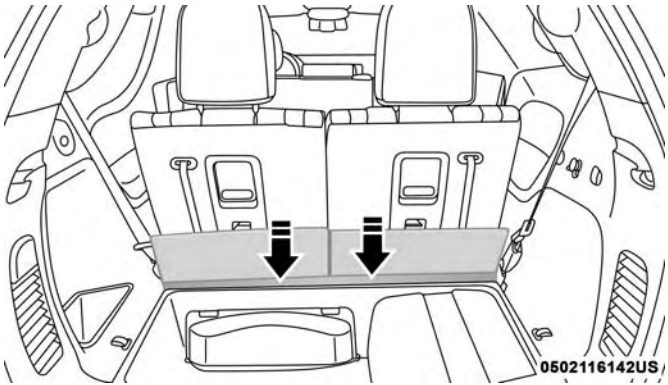

Accès à la courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette (six passagers)

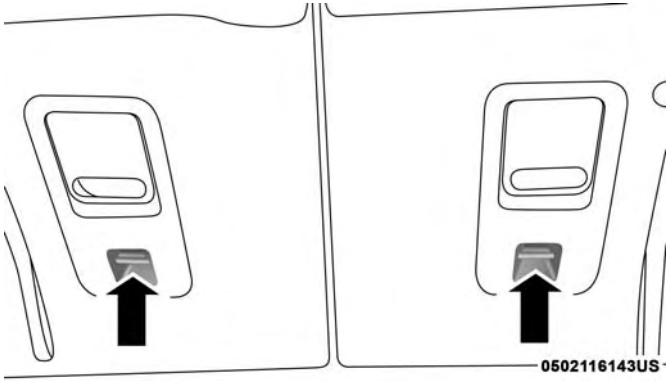

Ancrages d'attache

Les ensembles de retenue pour enfants compatibles avec le système LATCH sont munis d'une barre rigide ou d'une courroie flexible de chaque côté. Chaque barre ou courroie est munie d'un crochet ou d'un connecteur pour fixer l'ancrage inférieur et pour resserrer la connexion à l'ancrage. Les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'avant et certains ensembles orientés vers l'arrière sont également munis d'une courroie d'attache. La courroie d'attache est munie d'un crochet à l'extrémité pour fixer l'ancrage d'attache supérieur et pour resserrer la courroie après qu'elle est fixée à l'ancrage.

Système LATCH de siège central – sept places seulement

MISE EN GARDE!

- **N'installez pas un ensemble de retenue pour enfants à la place centrale au moyen du système LATCH. Cette place n'est pas prévue pour l'installation de sièges d'enfant à l'aide des fixations du système LATCH. Utilisez la ceinture de sécurité et l'ancrage d'attache pour installer un siège d'enfant à la place centrale.**
- **N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour fixer plus d'un ensemble de retenue pour enfants. Consultez le paragraphe « Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH » pour les instructions d'installation type.**

Véhicule avec attache dans l'accoudoir central – sept places seulement

Pour les ensembles de retenue pour enfants orientés vers l'arrière, fixés à la place centrale au moyen des ceintures de sécurité du véhicule, la place centrale arrière comporte une attache d'accoudoir qui fixe l'accoudoir en position vers le haut.

1. Pour accéder à l'attache d'accoudoir de la place centrale, abaissez d'abord l'accoudoir. L'attache est située derrière l'accoudoir et est accrochée au support de siège en plastique.

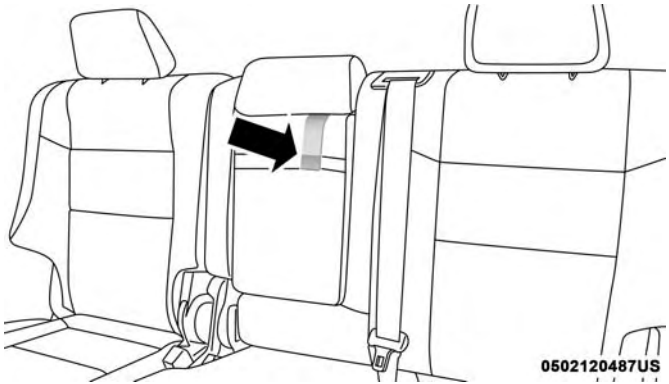

Attache d'accoudoir de la place centrale

2. Tirez sur l'attache pour la décrocher du support de siège en plastique.

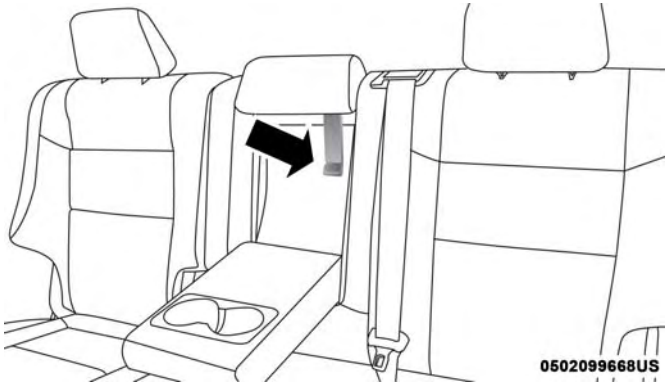

Attache d'accoudoir de la place centrale

3. Levez l'accoudoir et fixez le crochet de l'attache à la sangle située à l'avant de l'accoudoir.

Suivez toujours les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants lors de l'installation de l'ensemble de retenue. Tous les ensembles de retenue pour enfants ne se placent pas de la manière décrite ci-après.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants compatible avec le système LATCH

Si la place sélectionnée est munie d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable, rangez la ceinture de sécurité en suivant les instructions

ci-dessous. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule » pour vérifier le type de ceinture de sécurité qui se trouve à chaque place assise.

1. Desserrez les dispositifs de réglage des courroies inférieures et de la courroie d'attache du siège d'enfant afin de faciliter la fixation des crochets ou des connecteurs aux ancrages du véhicule.
2. Placez le siège d'enfant entre les ancrages inférieurs de cette place assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
3. Fixez les crochets ou les connecteurs inférieurs de l'ensemble de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs dans la place assise sélectionnée.
4. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache, raccordez-la à l'ancrage d'attache supérieur. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.
5. Serrez toutes les courroies en poussant l'ensemble de retenue pour enfants vers l'arrière et vers le bas dans le siège. Éliminez le jeu des courroies en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.
6. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable inutilisée :

Lorsque vous installez un ensemble de retenue pour enfants au moyen du système LATCH, rangez toutes les ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique (EBA) inutilisées par d'autres occupants ou utilisées pour fixer un ensemble de retenue pour enfants. Une ceinture inutilisée pourrait blesser un enfant qui s'amuse avec la ceinture et verrouille accidentellement l'enrouleur de la ceinture de sécurité. Avant d'installer un ensemble de

retenue pour enfants au moyen du système LATCH, bouclez la ceinture de sécurité derrière l'ensemble de retenue pour enfants et hors de portée de l'enfant. Si la ceinture de sécurité bouclée gêne l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants, acheminez la ceinture dans le passage de ceinture de l'ensemble et bouclez-la plutôt que de la boucler derrière celui-ci. Ne verrouillez pas la ceinture de sécurité. Rappelez à tous les enfants à bord de ne jamais s'amuser avec les ceintures de sécurité – Ce ne sont pas des jouets.

MISE EN GARDE!

- **L'installation inadéquate d'un ensemble de retenue pour enfants au système ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) peut conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué. Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.**
- **Les ancrages pour ensemble de retenue pour enfants sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue pour enfants**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

correctement installés. Ils ne doivent jamais servir aux ceintures de sécurité ou aux baudriers dédiés aux adultes ni à fixer d'autres articles ou matériel au véhicule.

Pose d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

MISE EN GARDE!

- **L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué.**
- **Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.**

Les ceintures de sécurité des places de passager sont munies d'un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable qui est conçu pour maintenir la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien ajustée autour de l'ensemble de retenue pour enfants, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'utiliser une agrafe de blocage. Vous pouvez « commuter » l'enrouleur à blocage automatique (EBA) en mode verrouillé en tirant toute la sangle hors de l'enrouleur, puis en laissant la sangle s'enrouler dans l'enrouleur. S'il est verrouillé, l'EBA produira un déclic lorsque la sangle est tirée dans l'enrouleur. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EBA, consultez le paragraphe « Mode de blocage automatique » de la section « Enrouleur à blocage automatique (EBA) » sous « Dispositifs de retenue des occupants ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le tableau ci-dessous et les paragraphes suivants.

Ceinture à trois points d'ancrage pour l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants dans ce véhicule

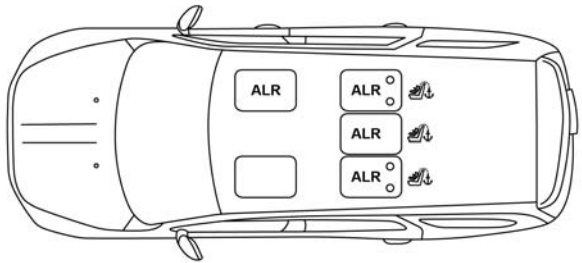

0502121106US

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) des sièges 60/40 de la deuxième rangée (5 passagers)

EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable
Symbole d'ancrage d'attache supérieur

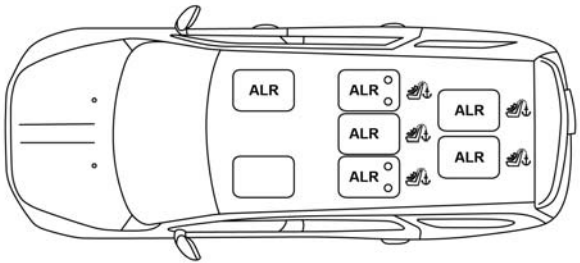

0502116148US

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) des sièges 60/40 de la deuxième rangée (7 passagers)

EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable
Symbole d'ancrage d'attache supérieur

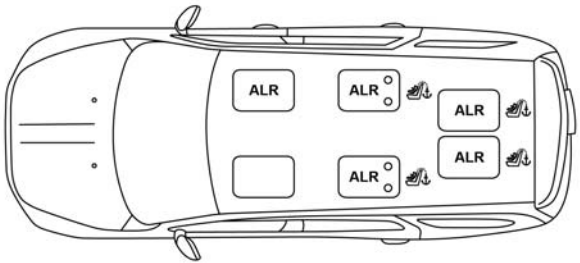

0502116149US

Emplacements de l'enrouleur à blocage automatique (EBA) des sièges capitaines de la deuxième rangée (6 passagers)

EBA = Enrouleur à blocage automatique commutable
Symbole d'ancrage d'attache supérieur

Foire aux questions concernant l'installation de l'ensemble de retenue pour enfants au moyen des ceintures de sécurité		
Quelle est la limite de poids (poids de l'enfant + poids de l'ensemble de retenue pour enfants) pour utiliser l'ancrage d'attache avec la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant?	Limite de poids de l'ensemble de retenue pour enfants	Utilisez toujours l'ancrage d'attache lors de l'utilisation de la ceinture de sécurité pour fixer un ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'avant, jusqu'à la limite de poids recommandée de l'ensemble de retenue pour enfants.
L'ensemble de retenue pour enfants orienté vers l'arrière peut-il toucher le dos du siège passager avant?	Oui	Le contact entre le siège passager avant et l'ensemble de retenue pour enfants est permis, si le constructeur de l'ensemble de retenue pour enfants permet aussi le contact.
Les appuie-tête peuvent-ils être retirés?	Oui – 5 passagers Non – 6 passagers Oui – 7 passagers	7 et 5 passagers : seulement l'appuie-tête de la place centrale peut être retiré.
La tige de boucle peut-elle être tordue pour resserrer la ceinture de sécurité contre le trajet de la ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants?	Non	Ne tordez pas la tige de boucle dans une place assise munie d'un EBA.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants avec un enrouleur à blocage automatique (EBA) commutable :

Les ensembles de retenue pour enfants sont conçus pour être fixés sur les sièges du véhicule par les ceintures sous-abdominales ou la partie sous-abdominale d'une ceinture à trois points d'ancrage.

MISE EN GARDE!

- **L'installation ou la fixation inadéquates d'un ensemble de retenue pour enfants peuvent conduire à une défaillance de l'ensemble de retenue. L'enfant pourrait être gravement blessé, voire tué.**
- **Il est impératif de suivre à la lettre les directives du constructeur au moment de l'installation d'un ensemble de retenue pour enfants ou bébés.**

1. Placez le siège d'enfant au centre de la position assise. Dans le cas de certains sièges de deuxième rangée, vous devrez peut-être incliner le siège ou soulever l'appuie-tête pour obtenir une meilleure installation. Si le siège arrière peut être avancé et reculé dans le véhicule, vous pouvez le reculer à sa position arrière maximale pour laisser de la place au siège d'enfant. Vous pouvez aussi avancer le siège avant pour laisser plus de place au siège d'enfant.
2. Tirez suffisamment la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur pour l'acheminer dans le passage de ceinture de l'ensemble de retenue pour enfants. Ne tordez pas la sangle dans le passage de ceinture.
3. Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
4. Tirez sur la sangle afin de serrer la portion sous-abdominale de la ceinture contre le siège d'enfant.
5. Pour verrouiller la ceinture de sécurité, tirez le baudrier vers le bas jusqu'à ce que vous ayez complètement retiré la sangle de ceinture de sécurité hors de l'enrouleur. Laissez ensuite la sangle se rétracter dans l'enrouleur. Au cours de cette opération, vous entendrez un déclic Celui-ci indique que la ceinture de sécurité se trouve maintenant en mode de verrouillage automatique.
6. Essayez de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur est verrouillé, il n'est plus possible de tirer la sangle hors de l'enrouleur. Si l'enrouleur n'est pas verrouillé, répétez l'étape 5.

7. Enfin, tirez la sangle excédentaire vers le haut pour serrer la partie sous-abdominale autour de l'ensemble de retenue pour enfants, tout en poussant l'ensemble vers l'arrière et vers le bas dans le siège du véhicule.

8. Si l'ensemble de retenue pour enfants est muni d'une courroie d'attache supérieure et que la place assise comporte un ancrage d'attache supérieur, reliez la courroie d'attache à l'ancrage et serrez la courroie d'attache. Consultez le paragraphe « Installation d'un ensemble de retenue pour enfants au moyen d'un ancrage d'attache supérieur » pour les directives concernant la fixation d'un ancrage d'attache.

9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue pour enfants est installé bien serré en tirant le siège d'enfant de l'avant à l'arrière sur le passage de ceinture. L'ensemble ne doit pas se déplacer de plus de 25,4 mm (1 po) dans toutes les directions.

Les ceintures de sécurité peuvent toutefois se desserrer à l'usage, vérifiez-les périodiquement et resserrez-les au besoin.

Installation d'un ensemble de retenue pour enfants à l'aide de l'ancrage d'attache supérieure

MISE EN GARDE!

Ne fixez pas une courroie d'attache à un siège de voiture orienté vers l'arrière à aucun endroit sur le devant du siège de voiture, que ce soit l'armature de siège ou l'ancrage d'attache. Fixez seulement la courroie d'attache d'un siège de voiture orienté vers l'arrière à l'ancrage d'attache qui est approuvé pour cette place, situé derrière la partie supérieure du siège. Consultez la section « Système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant (LATCH) » pour connaître l'emplacement des ancrages d'attache approuvés dans votre véhicule.

1. Regardez derrière la place où vous avez l'intention d'installer l'ensemble de retenue pour enfants pour trouver l'ancrage d'attache. Il se peut que vous ayez à avancer le siège pour avoir un meilleur accès à l'ancrage d'attache. S'il n'y a pas d'ancrage d'attache supérieur pour cette place, placez l'ensemble de retenue pour enfants à une autre place du véhicule, si une telle place est disponible.
2. Pour accéder aux ancrages de courroie d'attache supérieure derrière le siège arrière, tirez sur le panneau de plancher recouvert de moquette pour l'écarter du dossier et pour exposer les ancrages de courroie d'attache supérieure.

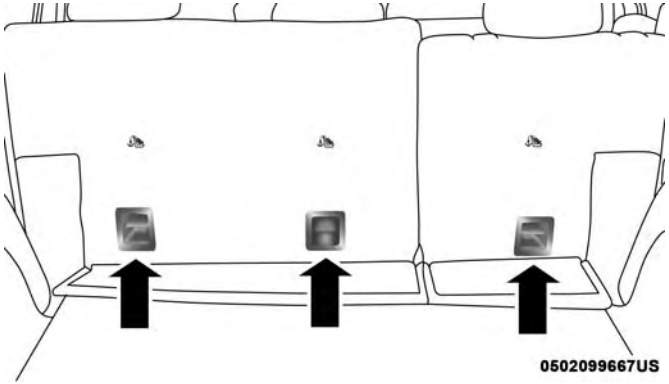

Accès à l'ancrage de courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette (cinq passagers)

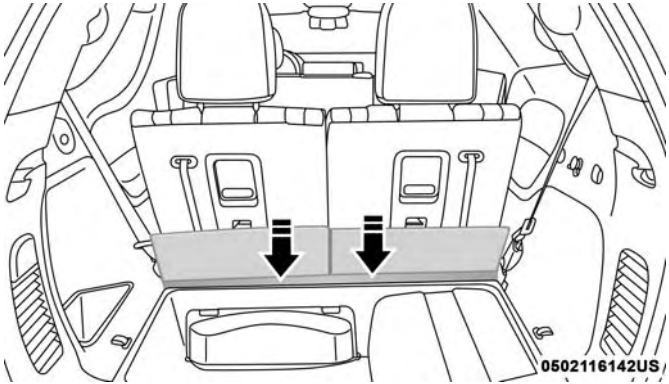

Accès à l'ancrage de courroie d'attache supérieure en tirant vers le bas sur le panneau de plancher recouvert de moquette (six passagers)

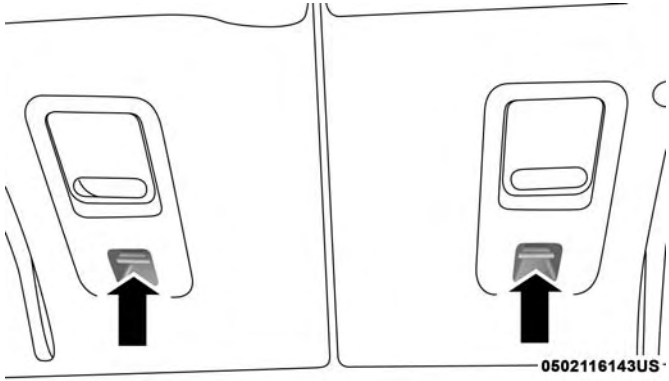

Ancrage de courroie d'attache supérieure (situé sur le dossier)

3. Faites passer la courroie d'attache de façon à fournir l'acheminement le plus direct à la courroie entre l'ancrage et le siège d'enfant. Si votre véhicule est muni d'appuie-tête arrière réglables, soulevez l'appuie-tête et, dans la mesure du possible, acheminez la courroie d'attache sous l'appuie-tête, entre les deux montants. Si ce n'est pas possible, abaissez l'appuie-tête et passez la courroie d'attache autour du côté extérieur de l'appuie-tête.

4. Pour la place centrale, acheminez la courroie d'attache par-dessus le dossier et l'appuie-tête, puis fixez le crochet à l'ancrage d'attache situé à l'arrière du siège.
5. Fixez le crochet de courroie d'attache de l'ensemble de retenue pour enfants à l'ancrage d'attache supérieur, comme indiqué dans le schéma.

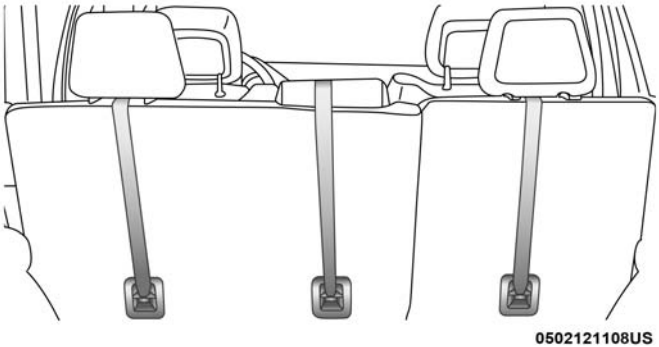

Montage de la courroie d'attache supérieure de la banquette (cinq places)

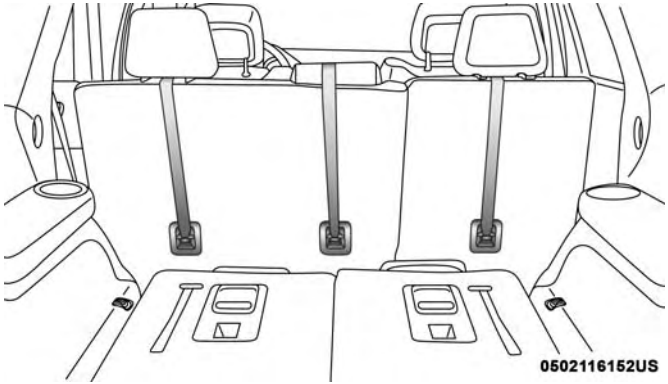

Montage de la courroie d'attache supérieure de la banquette (sept places)

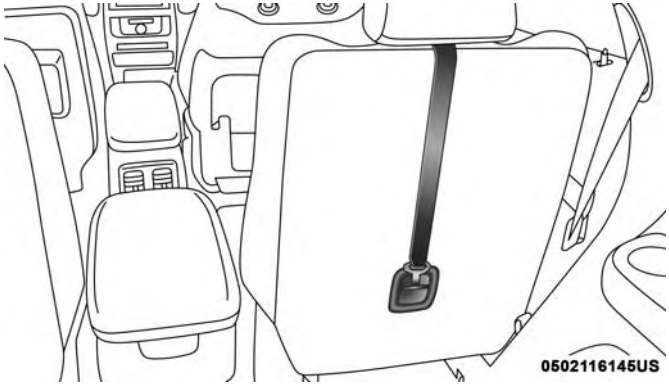

Montage de la courroie d'attache supérieure du siège capitaine

6. Éliminez le jeu de la courroie d'attache en suivant les directives du fabricant de l'ensemble de retenue pour enfants.

MISE EN GARDE!

- **Les ancrages d'attache supérieurs ne sont visibles que lorsque vous rabattez le panneau d'écartement. N'utilisez pas les crochets d'arrimage visibles de**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

l'espace de chargement, situés sur le plancher derrière les sièges, pour fixer un ancrage d'attache pour ensemble de retenue pour enfants.

- **Le mauvais ancrage de la courroie d'attache risque d'amplifier les mouvements de la tête de l'enfant, ce qui peut se traduire par des blessures. N'utilisez que la position d'ancrage située directement derrière le siège d'enfant pour fixer la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue pour enfants.**
- **Si votre véhicule est muni d'un siège arrière à dossiers rabattables, assurez-vous que la courroie d'attache ne glisse pas dans l'ouverture entre les dossiers de siège lorsque vous éliminez le jeu de la courroie.**

Transport d'animaux domestiques

Le déploiement du sac gonflable peut causer des blessures à votre animal s'il se trouve sur le siège avant. En cas d'arrêt brusque ou de collision, un animal non retenu peut être projeté à l'intérieur de l'habitacle et subir des blessures ou même blesser un passager.

Les animaux domestiques doivent être retenus par un harnais sur le siège arrière ou être mis dans une cage retenue au siège arrière à l'aide de ceintures de sécurité.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Transport de passagers

NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGERS DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT.

MISE EN GARDE!

- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, il est extrêmement dangereux d'être dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. En cas de collision, les personnes se trouvant dans cet espace risquent davantage de subir des blessures graves ou la mort.**
- **Lorsque le véhicule est en mouvement, ne laissez personne prendre place dans des espaces qui ne sont pas équipés de sièges et de ceintures de sécurité.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Assurez-vous que tous les passagers du véhicule prennent place dans un siège et bouclent correctement leur ceinture de sécurité.**

Gaz d'échappement

MISE EN GARDE!

Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore. L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer de l'oxyde de carbone (CO), suivez les conseils stipulés ci-après :

- **Ne laissez pas tourner le moteur dans un garage ou un endroit fermé plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour rentrer ou sortir votre véhicule.**
- **Si vous devez rouler en gardant le couvercle du coffre ou les portières arrière du hayon ouverts, assurez-vous que toutes les glaces sont fermées et**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

que le VENTILATEUR du système de chauffage-climatisation fonctionne à régime élevé. N'UTILISEZ PAS le mode de recirculation d'air.

- **Si vous devez rester à l'intérieur de votre véhicule pendant que le moteur tourne, réglez le système de chauffage ou de climatisation pour faire entrer de l'air frais dans l'habitacle. Réglez le ventilateur à haut régime.**

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de vapeurs d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule ont été endommagés, faites vérifier l'ensemble du système d'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien qualifié afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, nous vous recommandons de faire vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

Vérifications de sécurité à effectuer à l'intérieur du véhicule

Ceintures de sécurité

Inspectez régulièrement les ceintures de sécurité et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation des ceintures n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système.

Les ceintures de sécurité avant doivent être remplacées après un accident. Il faut remplacer les ceintures de sécurité arrière qui ont été endommagées lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.). En cas de doute au sujet de l'état de la ceinture de sécurité ou de l'enrouleur, remplacez la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable

Le témoin de sac gonflable s'allume pendant quatre à huit secondes lorsque le contact est ÉTABLI pour effectuer une vérification du fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin n'est pas allumé pendant le démarrage, s'il demeure allumé ou s'il s'allume pendant la conduite,

confiez dès que possible votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier le système. Après la vérification de l'ampoule, ce témoin s'allume accompagné d'un seul carillon lorsqu'une anomalie du système de sacs gonflables est détectée. Celui-ci demeure allumé jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée. Si le témoin s'allume par intermittence ou reste allumé pendant la conduite, confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dégivreur

Vérifiez le fonctionnement du dégivreur en plaçant la commande de mode à la position de dégivrage et la commande du ventilateur à haute vitesse. Vous devriez sentir l'air se diriger vers le pare-brise. Consultez votre concessionnaire autorisé si votre dégivreur ne fonctionne pas.

Renseignements de sécurité au sujet des tapis de plancher

Utilisez toujours des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. Utilisez seulement un tapis de plancher qui n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage. Utilisez seulement un tapis de plancher solidement fixé à l'aide d'attaches de tapis, pour éviter qu'il s'écarte de sa position d'origine et entrave les pédales d'accélération, de freinage et d'embrayage ou nuise de façon quelconque au fonctionnement sécuritaire du véhicule.

MISE EN GARDE!

Un tapis de plancher mal fixé, endommagé, plié ou empilé ou des attaches endommagées de tapis de plancher peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage et entraîner la perte de maîtrise du véhicule. Pour éviter des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES :

- **Fixez TOUJOURS solidement votre tapis de plancher à l'aide d'attaches de tapis de plancher. N'installez PAS votre tapis de plancher à l'envers ou ne le retournez pas. Écartez légèrement pour confirmer que le tapis est fixé à l'aide d'attaches de tapis de plancher de façon régulière.**
- **RETIREZ TOUJOURS LE TAPIS DE PLANCHER EXISTANT DU VÉHICULE avant d'installer tout**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

autre tapis de plancher. N'installez ou n'empilez JAMAIS un tapis de plancher supplémentaire au-dessus d'un tapis de plancher existant.

- Installez SEULEMENT des tapis de plancher conçus pour être fixés correctement dans votre véhicule. N'installez JAMAIS un tapis de plancher qui ne peut pas être correctement attaché et fixé à votre véhicule. Si vous devez remplacer un tapis de plancher, utilisez seulement un tapis de plancher approuvé par FCA pour la marque spécifique, le modèle et l'année de votre véhicule.
- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté conducteur sur l'aire de plancher du côté conducteur. Pour vérifier que le fonctionnement est adéquat, une fois le véhicule correctement stationné et le moteur coupé, enfoncez complètement la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la pédale d'embrayage (le cas échéant) pour vous assurer qu'elles ne sont pas bloquées. Si votre tapis de plancher nuit au fonctionnement d'une pédale quelconque, ou est mal fixé au plancher, retirez-le du véhicule et placez-le dans le coffre.

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- Utilisez SEULEMENT le tapis de plancher du côté passager sur l'aire de plancher du côté passager.
- Assurez-vous TOUJOURS qu'aucun objet ne peut tomber ou glisser dans l'aire de plancher du côté conducteur lorsque le véhicule est en mouvement. Les objets peuvent se coincer sous la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale d'embrayage et pourraient entraîner la perte de maîtrise du véhicule.
- Ne placez JAMAIS des objets sous le tapis de plancher (p. ex., serviettes, clés, etc.). Ces objets pourraient changer la position du tapis de plancher et peuvent nuire au fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein ou de la pédale d'embrayage.
- Si la moquette du véhicule a été retirée et réinstallée, fixez toujours correctement la moquette sur le plancher et vérifiez que les attaches du tapis de plancher sont bien fixées à la moquette du véhicule. Enfoncez complètement chaque pédale pour vous assurer que la pédale d'accélérateur, la pédale de frein et la

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

pédale d'embrayage fonctionne correctement, puis réinstallez les tapis de plancher.

- **Nous vous recommandons d'utiliser seulement un savon doux et de l'eau pour nettoyer les tapis de plancher. Après le nettoyage, assurez-vous toujours que le tapis de plancher a été correctement installé et est fixé à votre véhicule au moyen d'attaches de tapis de plancher, en tirant légèrement le tapis.**

Vérifications de sécurité périodiques à l'extérieur du véhicule

Pneus

Assurez-vous que la bande de roulement n'est pas usée de manière excessive ou inégale. Enlevez les pierres, les clous, les morceaux de verre et autres objets pouvant s'être logés dans les bandes de roulement ou le flanc. Vérifiez si la bande de roulement est coupée ou fendillée. Vérifiez si les flancs sont coupés, fissurés ou gonflés. Vérifiez le serrage des écrous de roue. Vérifiez si la pression de gonflage à froid des pneus (y compris celle de la roue de secours) est adéquate.

Feux

Demandez à une autre personne de vérifier le fonctionnement des feux d'arrêt et de l'éclairage extérieur pendant que vous actionnez les commandes. Vérifiez les témoins des clignotants et des feux de route au tableau de bord.

Loquets des portières

Vérifiez que les portières sont bien fermées, enclenchées et verrouillées.

Fuites de liquide

Si le véhicule a été garé toute la nuit, vérifiez l'espace au-dessous de la caisse à la recherche de fuites de carburant, de liquide de refroidissement, d'huile ou d'autre liquide. Si vous détectez également des vapeurs d'essence ou suspectez des fuites de carburant ou de frein, déterminez-en l'origine et faites immédiatement corriger le problème.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

■ DÉMARRAGE DU MOTEUR 290

□ Transmission automatique 290

□ Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage 291

□ Démarrage normal 292

□ Si le moteur ne démarre pas 296

□ Fonctionnement par temps froid (température inférieure à -22 °F ou -30 °C). 297

□ Après le démarrage 297

■ CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT 297

■ RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR 298

■ FREIN DE STATIONNEMENT 298

■ TRANSMISSION AUTOMATIQUE 301

□ Système de verrouillage de clé de contact/ position de stationnement 303

□ Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein 303

□ Mode d'économie de carburant (ECO) 303

□ Transmission automatique à huit rapports 304

■ MODE SPORT – SELON L'ÉQUIPEMENT 314

■ FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE TRANSMISSION INTÉGRALE 314

□ Directives et précautions d'utilisation de la boîte de transfert à une vitesse – selon l'équipement 314

□ Boîte de transfert à commande électronique (sélecteur à trois positions) – selon l'équipement 314

□ Procédure de changement de gamme 318

■ TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 320

■ DIRECTION ASSISTÉE 320

■ SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT 321

□ Mode automatique 321

□ Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique 322

□ Démarrage du moteur en mode arrêt automatique 323

□ Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage 324

□ Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage 324

□ Anomalie du système 325

■ SPEED RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 325

□ Activation 326

□ Pour programmer une vitesse souhaitée 326

□ Changement de la vitesse programmée 327

□ Accélération pour dépassement 328

□ Pour revenir à la vitesse programmée 329

□ Désactivation 329

■ RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT 329

□ Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif 332

□ Activation du régulateur de vitesse adaptatif . . .332

□ Activation et désactivation 333

□ Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif 334

□ Annulation du système 335

□ Désactivation du système 335

□ Retour à la vitesse programmée 335

□ Changement de la vitesse programmée 336

□ Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif 338

- Aide au dépassement 341
- Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt 341
- Menu du régulateur de vitesse adaptatif. 342
- Affichage d'avertissement et entretien 343
- Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif 346
- Généralités 350
- Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) 350

■ SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT 353

- Capteurs du système ParkSense. 355
- Affichage d'avertissement du système ParkSense 355
- Affichage du système ParkSense 356
- Activation et désactivation du système ParkSense 361
- Entretien du système d'aide au recul ParkSense 361
- Nettoyage du système ParkSense. 362
- Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense 362

■ SYSTÈME D'AIDE AU RECUL ET AU STATIONNEMENT AVANT PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT. 364

- Capteurs du système ParkSense. 365
- Affichage d'avertissement du système ParkSense 366
- Affichage du système ParkSense 366
- Activation et désactivation du système ParkSense 372
- Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense 372
- Nettoyage du système ParkSense. 374
- Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense 374

■ SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT . . .376

- Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense 376
- Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense 377
- Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense 378
- Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense 382

■ CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW 382

■ RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE 385

- Ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant 387

■ CHARGEMENT DU VÉHICULE 387

- Poids nominal brut du véhicule (PNBV) 387
- Charge utile. 388
- Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) 388
- Dimensions des pneus 388
- Dimensions des jantes 388
- Pression de gonflage des pneus 388
- Poids à vide 388
- Chargement. 389

■ TRACTAGE DE REMORQUE 389

- Terminologie du remorquage. 390
- Classification des attelages de remorque 392
- Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque) 393
- Retrait du couvercle du récepteur d'attelage de remorque – selon l'équipement 395
- Poids de la remorque et poids au timon de la remorque 396
- Exigences de remorquage 397
- Conseils pour le remorquage 402

■ DÉNEIGEUSE 403

■ REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.) 404

□ Remorquage du véhicule derrière un autre 404

□ Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à propulsion arrière 405

□ Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à une vitesse) 405

□ Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à deux vitesses) 406

■ CONSEILS DE CONDUITE 410

□ Conseils de conduite sur route 410

□ Conseils de conduite hors route 411

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer, réglez votre siège, réglez les rétroviseurs intérieur et extérieurs, bouclez votre ceinture de sécurité et, le cas échéant, rappelez à tous les autres occupants de boucler leur ceinture de sécurité.

MISE EN GARDE!

- **Avant de quitter un véhicule, immobilisez toujours complètement le véhicule, puis placez la transmission automatique à la position P (STATIONNEMENT) et serrez le frein de stationnement. Vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est HORS FONCTION, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule, et ce, pour de multiples raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**
- **Ne laissez jamais d'enfants ou d'animaux dans un véhicule stationné lorsqu'il fait chaud. L'augmentation de la température dans l'habitacle peut causer des blessures graves ou la mort.**

Transmission automatique

Le sélecteur de rapport doit être placé à la position N (POINT MORT) ou à la position P (STATIONNEMENT) avant que vous puissiez faire démarrer le moteur. Appuyez sur la pédale de frein avant de passer à un autre rapport.

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Ne passez pas de la position R (MARCHE ARRIÈRE), P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à quelque position de marche avant que ce soit lorsque le moteur tourne au-dessus du régime de ralenti.**
- **Ne passez à la position P (STATIONNEMENT) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Passez de la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à une autre vitesse uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que le moteur tourne au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

Système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go – Allumage

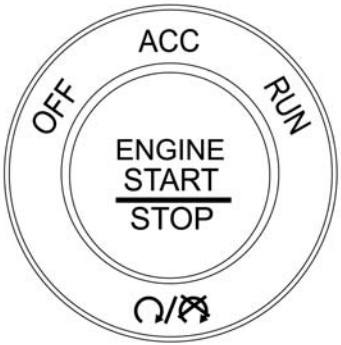

0101113902US

Bouton-poussoir d'allumage sans clé

Cette fonction permet au conducteur d'actionner le commutateur d'allumage en enfonçant un bouton, pourvu que la télécommande du système de démarrage à distance ou du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go se trouve dans l'habitacle.

Démarrage normal

Mise en marche du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée tout en appuyant une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR).
3. Le système prend la relève et tente de faire démarrer le moteur. Si le moteur ne démarre pas, le démarreur se désactive automatiquement après 10 secondes.
4. Si vous souhaitez interrompre le lancement du moteur avant le démarrage du moteur, appuyez de nouveau sur le bouton.

NOTA : Le démarrage normal d'un moteur chaud ou froid s'effectue sans qu'il soit nécessaire de pomper la pédale d'accélérateur ni d'appuyer sur cette dernière.

Arrêt du moteur à l'aide du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR)

1. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT), puis appuyez brièvement sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR).
2. Le commutateur d'allumage retournera à la position OFF (ARRÊT).
3. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT), le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) doit être maintenu enfoncé pendant deux secondes ou appuyé brièvement trois fois d'affilée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h) avant que le moteur ne s'arrête. Le commutateur d'allumage demeure à la position ACC (ACCESSOIRES) jusqu'à ce que le sélecteur de rapport passe à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton a été enfoncé deux fois à la position OFF (ARRÊT).
4. Si le sélecteur de rapport n'est pas à la position P (STATIONNEMENT) et que le bouton ENGINE

START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) est enfoncé une fois lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h (5 mi/h), l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « **Vehicle Not In Park** » (Le véhicule n'est pas en position P) et le moteur continue de fonctionner. Ne laissez jamais le véhicule hors de la position P (STATIONNEMENT), car il pourrait se mettre à rouler.

NOTA : Si le sélecteur de rapport est à la position P (STATIONNEMENT), appuyez une fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h); le moteur s'arrête et le commutateur d'allumage reste à la position ACC (ACCESSOIRES). Si la vitesse du véhicule tombe sous 1,9 km/h (1,2 mi/h), le véhicule passe au mode stationnement automatique AutoPark. Consultez la section Stationnement automatique pour obtenir de plus amples renseignements.

Fonctions du bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) – Pied du conducteur ne reposant PAS sur la pédale de frein (en position P [STATIONNEMENT] ou N [POINT MORT])

Le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) offre un fonctionnement similaire à celui d'un commutateur d'allumage. Les trois modes sont : OFF (ARRÊT), ACC (ACCESSOIRES) et RUN (MARCHE). Pour changer les modes du commutateur d'allumage sans démarrer le véhicule et pour utiliser les accessoires, suivez ces étapes :

1. Débutez avec le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).
2. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une fois pour placer l'allumage à la position ACC (ACCESSOIRES).
3. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une deuxième fois pour remettre le commutateur d'allumage à la position RUN (MARCHE).
4. Appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) une troisième fois pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT).

Stationnement automatique AutoPark

La fonction de stationnement automatique AutoPark est une fonction supplémentaire qui aide à placer le véhicule en position de STATIONNEMENT dans les situations décrites dans les pages suivantes. Il s'agit d'un système de

secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

les conditions dans lesquelles la fonction de stationnement automatique AutoPark s'engage sont décrites dans les pages suivantes.

MISE EN GARDE!

- **Le manque d'attention du conducteur pourrait empêcher de placer le véhicule en mode STATIONNEMENT. Vérifiez toujours visuellement que votre véhicule est en position de STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » s'affiche bien en continu (sans clignoter) à l'écran d'affichage du groupe d'instruments et sur le sélecteur de vitesse. Si le témoin « P » clignote, cela indique que votre véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.**
- **Le stationnement automatique est une fonction supplémentaire. Elle n'est pas conçue pour remplacer le fait de devoir placer la transmission du véhicule en**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

position de STATIONNEMENT. Il s'agit d'un système de secours, qui ne doit pas être considéré comme la méthode principale par laquelle le conducteur place le véhicule en mode STATIONNEMENT.

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur coupe le moteur, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction de stationnement automatique AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT;
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h);
- Le commutateur d'allumage passe de la position MARCHE à la position ACC (ACCESSOIRES).

NOTA : Pour les véhicules équipés de la fonction d'accès et de démarrage sans clé, le moteur s'éteint et le commutateur d'allumage passe au mode ACC (ACCESSOIRES). Après

30 minutes, le commutateur d'allumage passe automatiquement au mode OFF (HORS FONCTION), à moins que le conducteur mette le commutateur d'allumage HORS FONCTION.

Si le véhicule n'est pas en mode STATIONNEMENT et que le conducteur quitte le véhicule avec le moteur en marche, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule est équipé d'une transmission à huit rapports;
- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT;
- La vitesse du véhicule est égale ou inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h);
- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée;
- La portière du conducteur est ouverte;
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Le MESSAGE « **AutoPark Engaged Shift to P then Shift to Gear** » (Fonction de stationnement automatique AutoPark activée, passez à la position stationnement, puis changez de rapport) s'affiche sur l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA : Dans certains cas, le graphique ParkSense sera présent dans l'affichage du groupe d'instruments. Dans ces cas, le levier de vitesse doit être remis à la position P (Stationnement) pour sélectionner le rapport désiré.

Si le conducteur passe en position de STATIONNEMENT lorsque le véhicule est en mouvement, le véhicule peut se stationner automatiquement grâce à la fonction AutoPark.

La fonction de stationnement automatique AutoPark s'active **SEULEMENT** lorsque la vitesse du véhicule est de 1,9 km/h (1,2 mi/h) ou moins.

Le MESSAGE « **Vehicle Speed is Too High to Shift to P** » (la vitesse du véhicule est trop élevée pour passer à la position stationnement) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h).

MISE EN GARDE!

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h), la transmission passe par défaut au POINT MORT jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit inférieure à 1,9 km/h (1,2 mi/h). Un véhicule qui est laissé au POINT MORT peut rouler. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

Mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) – selon l'équipement

La fonction de stationnement automatique AutoPark est désactivée lorsque le véhicule est en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

Le MESSAGE « **AutoPark Disabled** » (fonction de stationnement automatique AutoPark désactivée) s'affiche sur l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Des avertissements supplémentaires au client se présentent lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Le véhicule n'est pas en position de STATIONNEMENT;
- La portière du conducteur est ouverte.

Le MESSAGE « **AutoPark Not Engaged** » (fonction de stationnement automatique AutoPark pas activée) s'affiche sur l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Un carillon d'avertissement se fait entendre et se poursuit jusqu'à ce que vous placiez le véhicule en position de STATIONNEMENT ou que la portière du conducteur soit fermée.

TOUJOURS VÉRIFIER VISUELLEMENT que votre véhicule est en mode STATIONNEMENT en vérifiant que le « P » est bien indiqué à l'écran d'affichage du groupe d'instruments et près du levier de vitesse. À titre de précaution supplémentaire, serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule.

Si le moteur ne démarre pas

MISE EN GARDE!

- **N'essayez jamais de faire démarrer le véhicule en versant du carburant ou d'autres liquides inflammables dans l'ouverture d'admission d'air du corps de papillon. Cela pourrait déclencher un incendie instantané et vous infliger des blessures graves.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Il ne faut pas essayer de faire démarrer le moteur en poussant ou en remorquant le véhicule. Les véhicules munis d'une transmission automatique ne peuvent pas être démarrés de cette façon. Le carburant non brûlé pourrait pénétrer dans le catalyseur et, une fois le moteur démarré, s'enflammer et endommager le catalyseur ainsi que le véhicule.**
- **Si la batterie du véhicule est déchargée, on peut faire démarrer le moteur en se raccordant à l'aide de câbles volants à une batterie d'appoint ou à la batterie d'un autre véhicule. Ce type de démarrage peut être dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».**

Fonctionnement par temps froid (température inférieure à -22 °F ou -30 °C)

Pour assurer le démarrage par temps froid, nous vous recommandons l'utilisation d'un chauffe-moteur électrique à alimentation extérieure (disponible auprès de votre concessionnaire autorisé).

Après le démarrage

Le régime de ralenti diminue automatiquement à mesure que le moteur se réchauffe.

CHAUFFE-MOTEUR – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le chauffe-moteur réchauffe le moteur et permet le démarrage plus rapide par temps froid. Branchez le cordon d'alimentation dans une prise c.a. standard de 110 à 115 V au moyen d'une rallonge trifilaire mise à la terre.

Le chauffe-moteur doit être alimenté pendant au moins une heure pour que le moteur soit adéquatement chauffé.

Le cordon du chauffe-moteur se trouve dans les emplacements suivants :

- Moteurs 3.6L – enroulé et fixé à la jauge d'huile moteur.
- Moteurs 5.7L – groupé et fixé au faisceau de l'injecteur.

MISE EN GARDE!

N'oubliez pas de débrancher le cordon du chauffe-moteur avant la conduite. Un fil électrique de 110 à 115 V endommagé pourrait provoquer un choc électrique.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU RODAGE DU MOTEUR

Une longue période de rodage n'est pas nécessaire pour le moteur et le groupe motopropulseur (la transmission et l'essieu) de votre véhicule.

Conduisez à des vitesses modérées durant les 300 premiers miles (500 kilomètres). Après les 60 premiers miles (100 kilomètres), nous vous conseillons de rouler à des vitesses comprises entre 50 et 55 mi/h (80 et 90 km/h).

Pendant le rodage et lorsque vous roulez à une vitesse de croisière, il est bon à l'occasion d'accélérer brièvement à pleine puissance, sans toutefois dépasser les limites permises. De fortes accélérations aux rapports inférieurs de la transmission sont nuisibles et sont donc à éviter.

L'huile moteur utilisée en usine est un lubrifiant de haute qualité qui favorise l'économie d'énergie. Les vidanges doivent être effectuées en tenant compte des conditions climatiques prévues. Pour connaître les indices de viscosité et de qualité recommandés, consultez le paragraphe « Service offert par le concessionnaire » de la section « Entretien et maintenance ».

AVERTISSEMENT!

N'utilisez jamais d'huile non détergente ou d'huile minérale pure dans le moteur, car vous risquez de l'endommager.

NOTA : Il arrive souvent qu'un moteur neuf consomme une certaine quantité d'huile au cours des premiers milliers de kilomètres de fonctionnement. Il s'agit d'un phénomène normal qui se produit lors du rodage et qui ne doit pas être interprété comme un problème. Vérifiez régulièrement votre niveau d'huile à l'aide du témoin d'huile moteur pendant la période de rodage. Ajoutez de l'huile au besoin.

FREIN DE STATIONNEMENT

Avant de quitter le véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez le sélecteur de rapport en position P (STATIONNEMENT).

Le frein de stationnement actionné par le pied se trouve sous le coin inférieur gauche du tableau de bord. Pour serrer le frein de stationnement, appuyez fermement sur la pédale du frein de stationnement. Pour relâcher le frein de stationnement, appuyez sur la pédale de frein une deuxième fois, puis guidez la pédale vers sa position initiale en relevant le pied.

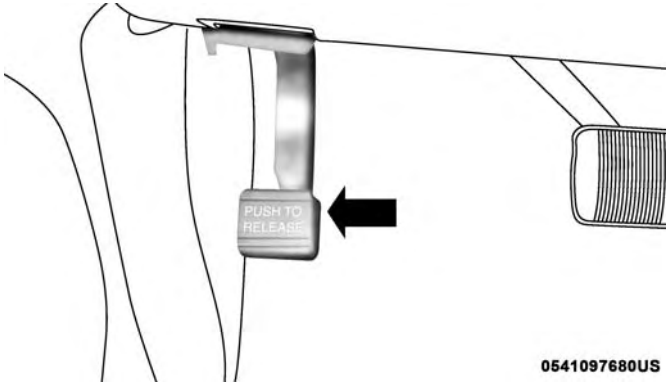

Frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est serré et que le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE), le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume dans le groupe d'instruments.

NOTA :

- Si le frein de stationnement est serré et la transmission est en prise, le témoin d'avertissement du système de freinage clignote. Si le véhicule se déplace, un carillon retentit pour en informer le conducteur. Le frein de stationnement doit toujours être relâché avant de déplacer le véhicule.
- Ce témoin indique seulement que le frein de stationnement est serré. Il n'indique toutefois pas à quel degré.

Lorsque vous stationnez, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir si vous êtes dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes dans une pente ascendante. Serrez le frein de stationnement avant de placer le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT); autrement, la charge exercée sur le mécanisme de verrouillage de la transmission pourrait nuire au déplacement du sélecteur de rapport hors de la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur quitte le véhicule.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours à fond le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule pour éviter qu'il se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la télécommande du commutateur d'allumage et verrouillez toutes les portières.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher le frein de stationnement, la pédale de frein ou le levier de vitesses.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez toujours que le module de démarrage sans clé est HORS FONCTION, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, ou dans un endroit accessible aux enfants, et ne laissez pas un véhicule muni du système d'accès et de démarrage sans clé Keyless Enter-N-Go en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement relâché avant de rouler, sous peine d'entraîner une défaillance du frein et de causer une collision.**
- **Avant de quitter le véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré, car votre véhicule pourrait se mettre en mouvement et ainsi causer des blessures ou des dommages matériels. Assurez-vous également de laisser la transmission en position P (STATIONNEMENT). Le non-respect de cette consigne pourrait faire en sorte que le véhicule se mette en mouvement et cause des blessures ou des dommages matériels.**

AVERTISSEMENT!

Si le témoin du système de freinage reste allumé lorsque le frein de stationnement est desserré, une anomalie est présente dans le système de freinage. Faites immédiatement réparer le système de freinage par un concessionnaire autorisé.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.**
- **La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du rapport de transmission indique fermement**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.
- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**
- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, immobilisez-le**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

toujours complètement, serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.

- **Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

d'allumage en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

Vous pourriez endommager votre transmission si vous ne prenez pas les précautions suivantes :

- **Passez en position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE), et quittez ces positions, uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Ne passez pas à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT) ou D (MARCHE AVANT) lorsque le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti.**
- **Avant tout changement de vitesses, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée.**

NOTA : Vous devez maintenir enfoncée la pédale de frein pendant que vous déplacez le levier de vitesses hors de la position P (STATIONNEMENT).

Système de verrouillage de clé de contact/position de stationnement

Ce véhicule est muni d'un système de verrouillage clé de contact/position de stationnement qui exige que vous placiez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) avant de pouvoir tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le conducteur évite ainsi de laisser par inadvertance le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT). Ce système verrouille également le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT) lorsque le commutateur d'allumage se trouve en mode OFF (ARRÊT).

Dispositif de déverrouillage de la transmission au frein

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de déverrouillage du levier de vitesses au frein qui maintient le sélecteur du rapport de transmission en position P (STATIONNEMENT) tant que les freins ne sont pas serrés. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée. La pédale de frein doit également être enfoncée pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse.

Mode d'économie de carburant (ECO)

Le mode d'économie de carburant (ECO) peut améliorer la consommation de carburant dans des conditions de conduite normales. Appuyez sur le bouton « ECO » (ÉCONOMIE DE CARBURANT) situé sur le bloc de commandes central du tableau de bord pour activer ou désactiver le mode ECO. Un témoin sur le bouton indique quand le mode ECO (ÉCONOMIE DE CARBURANT) est désactivé.

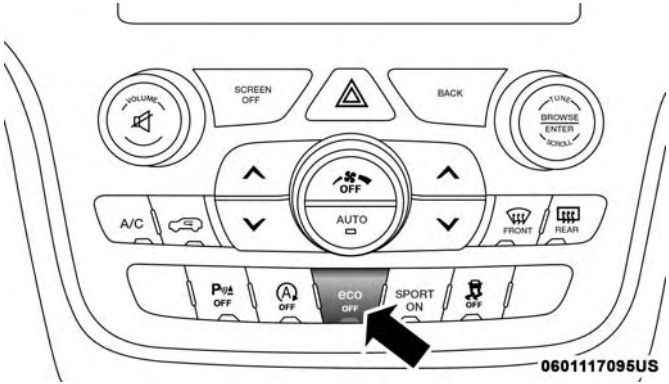

Bouton du mode ECO

Lorsque le mode d'économie de carburant (ECO) est activé, les systèmes de maîtrise du véhicule effectuent les modifications suivantes :

- La transmission passera aux rapports supérieurs plus tôt et aux rapports inférieurs plus tard.
- Pour les modèles SRT, la transmission passera au deuxième rapport (à partir d'un arrêt).
- Le rendement de conduite global sera plus conservatif.
- Il est possible que certaines fonctions d'économie de carburant (ECO) soient temporairement neutralisées en fonction de la température et d'autres facteurs.

Transmission automatique à huit rapports

La plage de rapports de transmission (PRNDM) s'affiche sur le sélecteur de rapport et à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. Pour sélectionner une plage de rapports, appuyez sur le bouton de verrouillage situé sur le sélecteur de rapport et déplacez le sélecteur vers l'arrière ou vers l'avant. Pour déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), le moteur doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée. Vous devez également appuyer sur la pédale de frein pour passer de la position N (POINT MORT) à la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque le véhicule est arrêté ou se déplace à basse vitesse. Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) pour la conduite normale.

NOTA : En cas d'une non-concordance entre la position du levier de vitesses et le rapport actuel de la transmission (par exemple, le conducteur sélectionne la position P [STATIONNEMENT] durant la conduite), le témoin de position clignotera continuellement tant que le levier de vitesses n'est pas replacé à la position appropriée ou que le changement de vitesse sollicité n'est pas effectué.

La transmission commandée électroniquement adapte son programme de passage de rapports en fonction des actions

du conducteur, ainsi que des conditions de route et environnementales. Les composants électroniques de la transmission sont étalonnés automatiquement; par conséquent, les premiers passages de rapports d'un véhicule neuf peuvent sembler un peu raides. Cette situation est normale et le passage des rapports deviendra plus précis au bout de quelques centaines de kilomètres (miles).

Passez seulement de la position D (MARCHE AVANT) à la position P (STATIONNEMENT) ou R (MARCHE ARRIÈRE) lorsque la pédale d'accélérateur est desserrée et que le véhicule est immobilisé. Assurez-vous de maintenir votre pied sur la pédale de frein en déplaçant le levier entre les vitesses.

Le sélecteur de rapport de transmission est doté des positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE), N (POINT MORT), D (MARCHE AVANT) et M (MANUEL) AutoStick. Les changements de vitesse manuels peuvent être faits à l'aide de la commande de sélection de vitesse AutoStick. Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position M (MANUEL) AutoStick (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) ou appuyez sur les palettes de changement de vitesse (+/-), selon l'équipement, pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « AutoStick » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

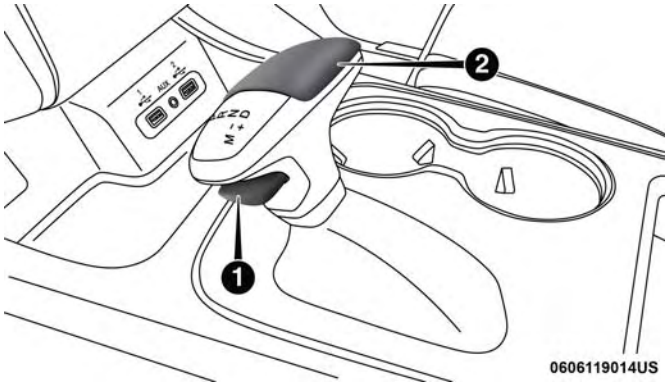

Sélecteur du rapport de transmission

1 – Bouton de verrouillage
2 – Sélecteur de rapport

NOTA : Si le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position M (MANUEL) AutoStick (+/-) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode MANUAL (MANUEL) AutoStick, le

rapport de transmission s'affiche dans le groupe d'instruments (comme 1, 2, 3, etc.). Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).

Plage de rapports

N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) à une autre plage de rapports.

NOTA : Après avoir sélectionné une plage de rapports, attendez un moment afin de permettre à l'engrenage de bien s'engager avant d'accélérer. Cela est particulièrement important lorsque le moteur est froid.

P (STATIONNEMENT)

Cette position complète l'action du frein de stationnement, car elle permet de bloquer la transmission. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. N'essayez jamais de passer à la position P (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est en mouvement. Serrez le frein de stationnement lorsque vous quittez le véhicule et que le levier de vitesses est dans cette position.

Lorsque vous stationnez sur une surface plane, vous pouvez mettre d'abord le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), puis serrer le frein de stationnement.

Lorsque vous stationnez le véhicule dans une pente, serrez le frein de stationnement avant de placer le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT). À titre de précaution supplémentaire, braquez les roues avant vers la bordure du trottoir lorsque vous êtes stationné dans une pente descendante, et vers l'extérieur si vous êtes stationné dans une pente ascendante.

NOTA : Sur les véhicules équipés d'une boîte de transfert électronique, assurez-vous que la boîte de transfert est à la position AWD AUTO (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME AUTOMATIQUE) ou à la position LOW RANGE (GAMME BASSE) sur le sélecteur de commande de la transmission intégrale. Assurez-vous que le témoin de la position N (POINT MORT) n'est PAS allumé.

Lorsque vous quittez le véhicule, effectuez toujours ce qui suit :

- Serrez le frein de stationnement.
- Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).

- COUPEZ le contact.
- Retirez la télécommande du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez jamais la position P (STATIONNEMENT) pour remplacer le frein de stationnement. Serrez toujours le frein de stationnement à fond lorsque vous quittez le véhicule pour éviter qu'il ne se déplace et cause des blessures ou des dommages.**
- **Votre véhicule risque de se déplacer et de vous blesser ainsi que de blesser d'autres personnes si la position P (STATIONNEMENT) n'est pas complètement en prise. Vérifiez en essayant de déplacer le sélecteur de rapport de transmission de position P (STATIONNEMENT) sans appuyer sur la pédale de frein. Assurez-vous que la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) avant de quitter le véhicule.**
- **La transmission peut ne pas activer la position de STATIONNEMENT si le véhicule est en mouvement. Vous devez toujours immobiliser complètement le véhicule avant de passer à la position P (STATIONNEMENT) et vous assurer que l'indicateur de position du**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

rapport de transmission indique fermement la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé et que la position de STATIONNEMENT est correctement indiquée avant de quitter le véhicule.
- **Il est dangereux de sortir le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) si le régime du moteur dépasse le régime de ralenti. Si vous n'appuyez pas fermement sur la pédale de frein, le véhicule pourrait accélérer rapidement vers l'avant ou en marche arrière. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et heurter une personne ou un obstacle. Ne déplacez le levier de vitesses que lorsque le moteur tourne au régime de ralenti normal et que vous appuyez fermement sur la pédale de frein.**
- **Les personnes se trouvant à bord du véhicule ou à proximité pourraient être blessées si le véhicule venait à se déplacer de façon inattendue. Vous ne devez jamais quitter un véhicule lorsque le moteur tourne. Avant de quitter un véhicule, immobilisez-le**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

toujours complètement, serrez le frein de stationnement, placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) et COUPEZ le moteur. Lorsque le commutateur d'allumage est en mode OFF (ARRÊT), la transmission est verrouillée en position P (STATIONNEMENT), ce qui empêche le véhicule de se déplacer inopinément.

- **Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous toujours que le contact est COUPÉ, retirez la télécommande du véhicule et verrouillez les portières.**
- **Ne laissez jamais d'enfants seuls dans le véhicule ou dans un endroit où ils auraient accès à un véhicule non verrouillé. Pour un certain nombre de raisons, il est dangereux de laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher au frein de stationnement, à la pédale de frein ou au sélecteur du rapport de transmission.**
- **Ne laissez pas la télécommande dans le véhicule ou à proximité de celui-ci, (ou dans un endroit accessible aux enfants), et ne laissez pas le commutateur**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

d'allumage en position ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Un enfant pourrait actionner les glaces à commande électrique, d'autres commandes ou déplacer le véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Avant de déplacer le levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT), vous devez démarrer le moteur et serrer également la pédale de frein. Autrement, vous risquez d'endommager le levier de vitesses.**
- **N'emballez PAS le moteur lorsque vous déplacez le levier de vitesses de la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) vers une autre plage de rapports, car vous risqueriez d'endommager la transmission.**

Pour vous assurer que la transmission est en position P (STATIONNEMENT) comme il faut, procédez comme suit :

- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses en position P (STATIONNEMENT), appuyez sur le bouton de verrouillage du sélecteur de rapport et poussez-le fermement vers l'avant jusqu'à l'appui complet sur la butée.

- Observez l'affichage de la position du rapport de transmission, puis assurez-vous qu'il indique la position P (STATIONNEMENT) et ne clignote pas.
- Desserrez la pédale de frein et assurez-vous que le sélecteur de rapport ne peut être déplacé de la position P (STATIONNEMENT).

NOTA : Si le sélecteur de rapport ne peut pas être déplacé à la position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT) (lorsqu'il est poussé vers l'avant), il se trouve probablement en position M (MANUEL) AutoStick (+/-) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]). En mode MANUAL (MANUEL) AutoStick, le rapport de transmission s'affiche dans le groupe d'instruments (comme 1, 2, 3, etc.). Déplacez le levier de vitesses vers la droite (en position D [MARCHE AVANT]) pour accéder aux positions P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) et N (POINT MORT).

R (MARCHE ARRIÈRE)

Cette position permet de faire marche arrière. Ne passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE) que lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

N (POINT MORT)

Passez à cette position lorsque vous immobilisez le véhicule pour une longue période sans arrêter le moteur. Vous pouvez faire démarrer le moteur à cette position. Serrez le frein de stationnement et placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT) si vous devez quitter le véhicule.

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas en roue libre lorsque le levier de vitesses se trouve à la position N (POINT MORT) et ne coupez jamais le contact en descendant une pente. Ces pratiques sont particulièrement dangereuses et limitent vos réactions face aux conditions changeantes de la circulation et de l'état de la route. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et être impliqué dans une collision.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule, la marche au débrayé ou la conduite pour quelque raison que ce soit avec la transmission à la position N (POINT MORT) peut

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

endommager gravement la transmission.
Consultez le paragraphe « Remorquage de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » et le paragraphe « Remorquage d'un véhicule en panne » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

D (MARCHE AVANT)

Cette gamme convient surtout à la conduite urbaine et sur route. Elle permet le passage en douceur des rapports supérieurs et inférieurs et d'optimiser l'économie de carburant. La transmission passe automatiquement aux rapports supérieurs dans toutes les positions de marche avant. La position D (MARCHE AVANT) assure le meilleur rendement possible dans toutes les conditions de fonctionnement normal.

Lorsque de fréquents changements de transmission surviennent (par exemple, lorsque le véhicule est soumis à une forte charge, sur une route vallonnée, avec un fort vent de face ou avec une remorque lourdement chargée), utilisez la commande de sélection de vitesse AutoStick (consultez le paragraphe AutoStick dans cette section pour plus de renseignements) afin de sélectionner un rapport inférieur. Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore le rendement et prolonge la durée de vie utile de la transmission en réduisant les nombreux passages de vitesse et la surchauffe.

Par temps froid, il est possible que le fonctionnement de la transmission soit modifié en fonction de la température du moteur et de la transmission ainsi que de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'accélérer le réchauffement du moteur et de la transmission afin d'optimiser l'efficacité du véhicule. L'engagement de l'embrayage du convertisseur de couple est neutralisé jusqu'à ce que l'huile de la transmission soit chaude. Le fonctionnement normal de la transmission reprend lorsque la température de la transmission atteint un niveau acceptable.

M (Manuel)

La position M (MANUEL) (M, + / -) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]) permet la commande manuelle des changements de rapport de la transmission (également appelé mode AutoStick; consultez la rubrique « AutoStick » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements). Déplacez le sélecteur de rapport vers l'avant (-) ou vers l'arrière (+) pendant qu'il se trouve à la position M

(MANUEL) AutoStick pour sélectionner manuellement le rapport de transmission et afficher le rapport actuel dans le groupe d'instruments comme 1, 2, 3, etc.

Mode de fonctionnement de secours de la transmission

Le fonctionnement de la transmission est contrôlé électroniquement pour la détection des états anormaux. Si une condition susceptible d'endommager la transmission est détectée, le mode de fonctionnement de secours de la transmission est activé. Dans ce mode, la transmission peut fonctionner seulement dans certaines gammes, ou peut ne pas effectuer le passage des vitesses. Le rendement du véhicule pourrait se dégrader considérablement et le moteur pourrait caler. Dans certaines situations, la transmission pourrait ne pas se réengager si le moteur est arrêté puis relancé. Le témoin d'anomalie peut s'allumer. Un message au groupe d'instruments informe le conducteur des conditions plus graves et indique les mesures qui peuvent être nécessaires.

Si un problème temporaire survient, il est possible de réinitialiser la transmission et de rétablir tous les rapports de marche avant en effectuant les étapes suivantes :

NOTA : Dans les cas où le message de groupe d'instruments indique que la transmission ne peut pas se réengager après l'arrêt du moteur, exécutez cette procédure uniquement dans un emplacement désigné (préférablement, chez votre concessionnaire autorisé).

1. Immobilisez le véhicule.
2. Déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position P (STATIONNEMENT), si possible. Si cela n'est pas possible, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
3. Maintenez enfoncé le commutateur d'allumage jusqu'à ce que le moteur soit COUPÉ.
4. Attendez environ 30 secondes.
5. Redémarrez le moteur.
6. Passez à la plage de rapports voulue. Si l'anomalie n'est plus détectée, le fonctionnement normal de la transmission sera rétabli.

NOTA : Même si la transmission peut être réinitialisée, nous vous conseillons de vous rendre chez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Votre concessionnaire autorisé possède l'équipement de diagnostic nécessaire pour évaluer l'état de votre transmission.

Dans le cas où la transmission ne pourrait pas être réinitialisée, consultez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations nécessaires.

AutoStick

La transmission interactive AutoStick offre une commande de sélection de vitesse manuelle pour vous assurer une meilleure maîtrise du véhicule. Le mode AutoStick vous permet d'optimiser le frein moteur, d'éliminer les passages à des rapports ascendants ou descendants indésirables et d'améliorer le rendement général du véhicule. Ce système peut également vous procurer un meilleur contrôle lorsque vous doublez un autre véhicule, en conduite urbaine, en conduite par temps froid sur chaussée glissante, en conduite dans des régions montagneuses, pendant la traction de remorque, etc.

Fonctionnement

Pour activer le mode AutoStick, déplacez le levier de vitesses à la position M (MANUEL) (à côté de la position D [MARCHE AVANT]), ou appuyez sur une des palettes de changement de vitesse du volant (selon l'équipement). Lorsque vous appuyez sur la palette de changement de vitesse (-) (selon l'équipement) pour accéder au mode AutoStick, la transmission rétrograde au prochain rapport inférieur tandis que lorsque vous appuyez sur la touche (+) pour accéder au mode AutoStick, le rapport actuel est retenu. Le rapport de transmission actuel s'affiche dans le groupe d'instruments. En mode AutoStick, vous pouvez utiliser le levier de vitesses (dans la position M [MANUEL]), ou les palettes de changement de vitesse (selon l'équipement), pour déplacer manuellement la transmission. Poussez le levier de vitesses vers l'avant (-) pendant qu'il se trouve à la position M (MANUEL) ou appuyez sur la palette de changement de vitesse (-) (selon l'équipement), pour rétrograder la transmission au prochain rapport inférieur. Poussez le sélecteur vers l'arrière (+) (ou appuyez sur la palette de changement de vitesse (+) (selon l'équipement)) pour passer à un rapport supérieur.

NOTA : Vous pouvez désactiver les palettes de changement de vitesse (selon l'équipement) (ou les réactiver, au besoin) au moyen de réglages personnalisés du système Uconnect.

En mode AutoStick, la transmission passe au rapport ascendant ou descendant lorsque le conducteur sélectionne manuellement la touche (+/-), à moins que ce passage fasse peiner le moteur ou entraîne un état de survitesse. Elle restera dans le rapport choisi jusqu'à ce qu'un autre passage à un rapport supérieur ou inférieur soit sélectionné.

- La transmission rétrograde automatiquement à mesure que le véhicule ralentit (pour empêcher que le moteur ne peine) et affiche le rapport en cours.
- La transmission rétrograde automatiquement au premier rapport lors du freinage du véhicule. Après un arrêt, le conducteur doit faire passer manuellement la transmission à une vitesse supérieure (+) alors que le véhicule est en cours d'accélération.
- Vous pouvez démarrer au premier ou au deuxième rapport à partir d'un arrêt ou au troisième rapport, en mode SNOW (NEIGE). Appuyez légèrement sur le bouton (+) à un arrêt pour permettre le démarrage au deuxième rapport. Le démarrage en deuxième ou en troisième rapport peut s'avérer utile lorsque les routes sont enneigées ou glacées.
- Si une rétrogradation sollicitée risque de provoquer l'emballement du moteur, cette rétrogradation n'a pas lieu.
- Le système ignore toute tentative de passage ascendant lorsque la vitesse du véhicule est trop basse.
- Maintenez la palette (-) enfoncée (selon l'équipement), ou maintenez le sélecteur de rapport en position (-) pour faire rétrograder la transmission au rapport le plus bas possible à la vitesse actuelle.
- Le passage des rapports de la transmission est plus perceptible lorsque le mode AutoStick est en fonction.
- Il est possible que le système retourne au mode de changement de vitesse automatique si une anomalie ou une surchauffe est détectée.

Pour désactiver le mode AutoStick, replacez le sélecteur de rapport à la position D (MARCHE AVANT) ou appuyez sur et maintenez la palette de changement de rapports (+) (selon l'équipement, et si le sélecteur de rapport se trouve déjà dans la position D de marche avant) jusqu'à ce que la position « D » (MARCHE AVANT) soit indiquée de nouveau dans le groupe d'instruments. Vous pouvez passer au mode AutoStick ou en sortir à tout moment sans lever le pied de la pédale d'accélérateur.

MISE EN GARDE!

Ne rétrogradez pas pour obtenir un frein moteur accru lorsque vous roulez sur une surface glissante. Les

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

roues motrices pourraient perdre leur adhérence et le véhicule pourrait déraper et entraîner une collision ou des blessures graves.

MODE SPORT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre véhicule est équipé d'une fonction mode sport. Ce mode est une configuration visant une conduite passionnante. Le moteur, la transmission et la direction assistée sont tous réglés à leurs réglages SPORT. Le mode sport procure une réaction améliorée de l'accélérateur et un passage des rapports modifié pour une expérience de conduite enrichie, ainsi qu'une sensibilité de la direction optimisée. Ce mode peut être activé et désactivé en appuyant sur le bouton Sport dans le bloc de commandes du tableau de bord.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE TRANSMISSION INTÉGRALE

Directives et précautions d'utilisation de la boîte de transfert à une vitesse – selon l'équipement

Ce système comprend une boîte de transfert à une vitesse (gamme haute seulement) qui assure une motricité pratique aux quatre roues en prise maintenue. Aucune intervention du conducteur n'est nécessaire. Le système antipatinage au freinage, qui combine le système de freinage antiblocage et le système antipatinage, procure une résistance à toute roue qui patine pour transmettre un couple additionnel aux roues motrices.

NOTA : Ce système ne convient pas aux conditions de conduite qui exigent l'utilisation de la GAMME BASSE. Consultez le paragraphe « Conseils de conduite » de la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Boîte de transfert à commande électronique (sélecteur à trois positions) – selon l'équipement

La boîte de transfert à commande électronique est actionnée par le sélecteur de transmission intégrale, situé sur la console centrale.

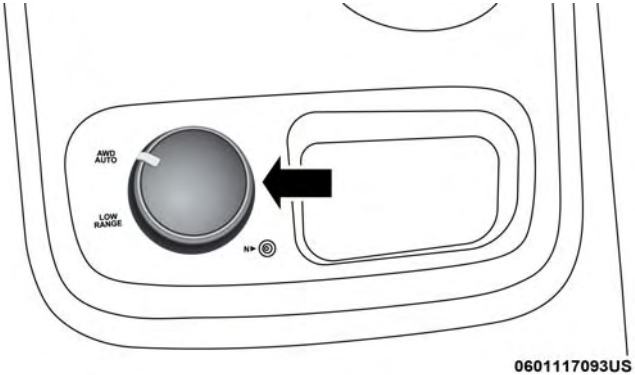

Sélecteur de transmission intégrale (trois positions)

Cette boîte de transfert à commande électronique offre trois positions de mode :

- Transmission intégrale gamme automatique (AWD AUTO)
- Transmission intégrale gamme basse (LOW RANGE)
- Position N (POINT MORT)

En conduite normale sur route et autoroute (chaussée pavée et sèche), la boîte de transfert à commande électronique est conçue pour fonctionner à la position de mode AWD AUTO (Transmission intégrale gamme automatique).

Le mode AWD AUTO (Transmission intégrale GAMME AUTOMATIQUE) peut être utilisé en présence de conditions de conduite variables. Dans ce mode, l'essieu avant est engagé, mais la puissance du véhicule est transmise aux roues arrière. Le mode transmission intégrale s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte de traction.

Lorsqu'une traction accrue est nécessaire, la position LOW RANGE (GAMME BASSE) de la boîte de transfert peut être utilisée pour verrouiller les arbres de transmission avant et arrière et forcer les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Pour ce faire, il suffit de tourner le sélecteur de commande de la transmission intégrale à la position souhaitée. Consultez le paragraphe « Procédure de changement de gamme » pour obtenir des directives précises de passage des rapports. La position LOW RANGE (GAMME BASSE) est utilisée uniquement sur des surfaces instables ou glissantes. La conduite en mode LOW RANGE (GAMME BASSE) sur des chaussées pavées et sèches peut augmenter l'usure des pneus et endommager les organes de transmission.

Messages d'indicateur de position de la boîte de transfert

Les témoins de position de la boîte de transfert (mode AWD AUTO [TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME AUTOMATIQUE] et mode LOW RANGE [GAMME BASSE]) se trouvent dans le groupe d'instruments et indiquent les modes actuel et souhaité de la boîte de transfert. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque vous sélectionnez une position différente de la boîte de transfert, les témoins de position réagissent comme suit :

Si toutes les conditions de changement de gamme sont présentes :

1. Le témoin de la position actuelle S'ÉTEINT.
2. Le témoin de la position sélectionnée clignote jusqu'à ce que la boîte de transfert ait effectué le changement.
3. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure ALLUMÉ.

Si une ou plusieurs des conditions de changement de gamme ne sont pas présentes :

1. Le témoin de la position actuelle demeure ALLUMÉ.
2. Le témoin de la position sélectionnée continue de clignoter.
3. La boîte de transfert n'effectue **pas** le changement.

NOTA : Avant d'effectuer une autre sélection, assurez-vous que toutes les exigences relatives à la position de la boîte de transfert ont été respectées. Pour procéder à une nouvelle tentative de changement de plage, remettez le bouton de commande à la plage de rapports en cours, attendez cinq secondes et essayez de nouveau. Pour connaître les exigences relatives au changement de gamme de la boîte de transfert, consultez le paragraphe « Procédure de changement de gamme » dans cette section.

Le témoin « SERV AWD » (RÉPARER LE SYSTÈME DE TRANSMISSION INTÉGRALE) contrôle le système de transmission intégrale à changement de vitesse électronique. Si ce témoin demeure allumé après le démarrage du moteur ou s'il s'allume pendant la conduite, cela signifie que le système à transmission intégrale est défectueux et qu'il doit être réparé.

MISE EN GARDE!

Serrez toujours le frein de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule si le témoin d'avertissement SERV AWD (RÉPARER LE SYSTÈME DE TRANSMISSION INTÉGRALE) est allumé. Si vous ne serrez pas le frein de stationnement, le véhicule pourrait se mettre à rouler et causer des blessures.

NOTA : Ne tentez pas de déplacer le levier lorsque seules les roues avant ou arrière patinent. Vous risquez ainsi d'endommager les composants de la transmission.

En mode de conduite LOW RANGE (GAMME BASSE), le régime du moteur est environ trois fois plus élevé qu'en mode AWD AUTO (TRANSMISSION INTÉGRALE GAMME AUTOMATIQUE) pour une vitesse donnée. Faites attention de ne pas emballer le moteur et ne dépassez pas 40 km/h (25 mi/h).

Le bon fonctionnement d'un véhicule à transmission intégrale nécessite des pneus de même taille, de même type et de même circonférence pour chacune des roues. Toute différence dans la dimension des pneus est susceptible d'endommager la boîte de transfert.

Comme la conduite en mode transmission intégrale améliore la motricité, certains conducteurs ont tendance à effectuer des virages et des arrêts à des vitesses moins sécuritaires. Ne dépassez pas les vitesses imposées par l'état de la route.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation appropriée de chaque position de mode de la boîte de transfert, consultez les renseignements ci-dessous :

AWD Auto (Transmission intégrale gamme automatique)

Transmission intégrale gamme automatique – Cette gamme transmet la puissance motrice aux roues arrière. Le système à transmission intégrale s'engage automatiquement lorsque le véhicule détecte une perte d'adhérence. Il assure aussi une adhérence accrue en fonction des variations de l'état de la route.

Gamme BASSE

Transmission intégrale gamme basse – cette gamme assure une basse vitesse en mode de transmission intégrale. Les arbres de transmission avant et arrière sont mécaniquement verrouillés ensemble, ce qui force les roues avant et arrière à tourner à la même vitesse. Elle offre davantage de

motricité et un couple maximal pour les surfaces instables ou glissantes seulement. Ne dépassez pas la vitesse de 40 km/h (25 mi/h).

N (POINT MORT)

N (POINT MORT) – Cette gamme dissocie les arbres de transmission avant et arrière du groupe motopropulseur. Elle est utile pour remorquer le véhicule avec toutes les roues au sol derrière un autre véhicule. Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses de la transmission se trouve à la

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Procédure de changement de gamme

NOTA :

- Si une des conditions requises pour la sélection d'une nouvelle position de boîte de transfert n'est pas présente, le changement de gamme n'est pas effectué. Le témoin de la position précédente demeure ALLUMÉ et le témoin de la nouvelle position sélectionnée continue de clignoter jusqu'à ce que toutes les exigences de la position sélectionnée soient remplies. Pour tenter de nouveau d'effectuer un changement de gamme : remettez le commutateur de commande à sa position initiale, assurez-vous que toutes les conditions relatives au changement de gamme sont remplies, attendez cinq secondes et réessayez.
- Lorsque les conditions de sélection de la nouvelle position sont présentes, le témoin de la position actuelle S'ÉTEINT et celui de la position sélectionnée clignote

jusqu'à ce que la boîte de transfert termine le changement de position. Lorsque le changement a été effectué, le témoin de la position sélectionnée cesse de clignoter et demeure ALLUMÉ.

Passage du mode AWD Auto (Transmission intégrale gamme automatique) au mode Low Range (Gamme basse)

NOTA : Lorsque vous passez au mode LOW RANGE (GAMME BASSE) ou que vous quittez ce mode, un bruit provenant des pignons peut se produire. Il s'agit d'un phénomène normal, qui n'a aucune incidence vis-à-vis du véhicule ou de ses occupants.

Vous pouvez changer de mode lorsque le véhicule roule à une vitesse comprise entre 3 et 5 km/h (2 et 3 mi/h) ou lorsqu'il est complètement immobilisé. Utilisez l'une des méthodes suivantes :

Méthode préférée

1. Lorsque le moteur est en marche, ralentissez le véhicule à une vitesse de 3 à 5 km/h (2 à 3 mi/h).
2. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
3. Tout en roulant, tournez le sélecteur de commande de la transmission intégrale à la position voulue.
4. Lorsque le témoin de la position voulue est ALLUMÉ (il ne clignote pas), replacez la transmission en prise.

Autre méthode

1. Immobilisez complètement le véhicule.
2. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE) et que le moteur est en marche, déplacez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
3. Tournez le sélecteur de commande de la transmission intégrale à la position voulue.
4. Lorsque le témoin de la position voulue est ALLUMÉ (il ne clignote pas), replacez la transmission en prise.

NOTA :

- Si les étapes 1 ou 2 de l'une ou l'autre des méthodes ne sont pas correctement effectuées ou s'il se produit une anomalie lors de la sélection, le témoin de position de mode choisie clignote continuellement pendant que le témoin de position de mode de départ est ALLUMÉ, tant que toutes les conditions ne sont pas présentes.
- Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si

le commutateur d'allumage ne se trouve pas à la position RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.

Procédure de passage à la position N (POINT MORT)

Pour obtenir des renseignements sur la procédure de passage à la position N (POINT MORT) de la boîte de transfert, consultez le paragraphe « Passage à la position N (POINT MORT) » dans la section « Remorquage de loisir ».

TECHNOLOGIE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette caractéristique offre une meilleure économie de carburant en mettant hors fonction quatre des huit cylindres du moteur en conditions de charge légère et de conduite stable. Il s'agit d'un système automatique qui n'exige ni action, ni connaissances particulières en matière de conduite de la part du conducteur.

NOTA : Ce système peut prendre un certain temps à se rétablir après le débranchement de la batterie.

DIRECTION ASSISTÉE

Le système électrique de direction assistée améliore la réponse du véhicule et la manœuvrabilité en espace restreint. Le système varie son servofrein d'assistance pour les efforts légers pendant une manœuvre de stationnement et offre une bonne sensation lors de la conduite. Si le système de direction assistée électrique manifeste une anomalie qui l'empêche de fournir l'assistance, vous aurez toujours la possibilité de diriger le véhicule manuellement.

MISE EN GARDE!

La conduite prolongée avec une assistance moindre pourrait mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Vous devez la faire réparer dès que possible.

Il est possible de sélectionner des efforts de direction assistée électrique auxiliaires à l'aide du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Fonctions programmables par l'utilisateur » du chapitre « Réglages du système Uconnect » dans la section « Système multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si l'icône d'avertissement relative à la direction assistée électrique s'affiche et que le message « SERVICE POWER STEERING » (RÉPARER LA

DIRECTION ASSISTÉE) ou le message « POWER STEERING ASSIST OFF – SERVICE SYSTEM » (RÉPARER LA DIRECTION ASSISTÉE – ASSISTANCE HORS FONCTION) s'affiche dans le groupe d'instruments, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire réparer. Consultez le paragraphe « Témoins et messages » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Même si la direction assistée n'est plus fonctionnelle, il est encore possible de manœuvrer votre véhicule. Vous noterez cependant une augmentation importante de l'effort à fournir pour le manœuvrer, surtout à très basse vitesse et pendant les manœuvres de stationnement.
- Si la condition persiste, confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE – SELON L'ÉQUIPEMENT

La fonction d'arrêt et de démarrage est conçue pour réduire la consommation de carburant. Le système arrête automatiquement le moteur lors d'un arrêt du véhicule si les conditions requises sont présentes. Il suffit de relâcher la pédale de frein ou d'enfoncer la pédale d'accélérateur pour redémarrer automatiquement le moteur.

Mode automatique

La fonction d'arrêt et de démarrage est activée après chaque démarrage normal du moteur effectué par l'utilisateur. Le système passe alors en mode ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT et, si toutes les autres conditions sont présentes, peut passer en mode ARRÊT-DÉMARRAGE – ARRÊT AUTOMATIQUE ACTIVÉ.

Pour activer le mode arrêt automatique, les états suivants doivent se produire :

- Le système doit être à l'état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT. Le message « STOP/START READY » (SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE PRÊT) apparaît à l'affichage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage. Consultez le paragraphe « Groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le véhicule doit être complètement immobilisé.

- Le levier de vitesses doit être placé en position de marche avant et la pédale de frein doit être enfoncée.

Le moteur s'arrêtera, le compte-tours passera à la position zéro et le témoin d'arrêt et de démarrage s'allumera pour indiquer le mode arrêt automatique. Les réglages de l'utilisateur seront maintenus lorsque le moteur redémarre.

Raisons possibles pour que le moteur ne passe pas en mode arrêt automatique

Avant la coupure du moteur, le système vérifie plusieurs conditions de sécurité et de confort pour déterminer si elles sont présentes. Des informations détaillées du fonctionnement du système d'arrêt et de démarrage se trouvent à l'écran Arrêt/Démarrage de l'affichage du groupe d'instruments. Le moteur ne s'arrête pas dans les situations suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- La température de la batterie est trop chaude ou froide.
- La charge de batterie est faible.
- Le véhicule se trouve sur une pente abrupte.
- Le chauffage ou le refroidissement de l'habitacle est en cours et une température acceptable n'a pas été atteinte dans l'habitacle.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet et le ventilateur est réglé à haut régime.
- Le réglage du chauffage, ventilation, climatisation est réglé à MAX A/C.
- Le moteur n'a pas atteint la température normale de fonctionnement.
- Aucun rapport de marche avant n'est engagé.
- Le capot est ouvert.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée avec une pression suffisante.

Les autres facteurs qui peuvent neutraliser le mode arrêt automatique comprennent :

- Entrée de la pédale d'accélérateur.
- Température trop élevée du moteur.
- Seuil de 5 mi/h du mode ARRÊT AUTOMATIQUE précédent non atteint.

- Angle de direction supérieur au seuil.
- Régulateur de vitesse adaptatif activé et vitesse programmée.

Il se peut que le véhicule puisse rouler plusieurs fois sans que le système d'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE passe à un état d'ARRÊT-DÉMARRAGE PRÊT dans des conditions plus extrêmes que celles indiquées ci-dessus.

Démarrage du moteur en mode arrêt automatique

Lorsque la transmission est à la position de marche avant, le moteur démarre si la pédale de frein est relâchée ou si la pédale d'accélérateur est enfoncée. La transmission se réengage automatiquement lors du redémarrage du moteur.

Conditions qui entraînent le démarrage automatique du moteur en mode arrêt automatique :

- Le levier de vitesses de la transmission est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- Pour maintenir la température de l'habitacle confortable.
- Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation est réglé en mode de dégivrage complet.
- La température du système de chauffage, ventilation et climatisation ou la vitesse du ventilateur est réglé à la main.
- La tension de la batterie est trop basse.
- La dépression de freins est basse (par exemple, après plusieurs applications de la pédale de frein).
- Le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) est enfoncé.
- Une erreur du système d'arrêt et de démarrage se produit.

Désactivation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

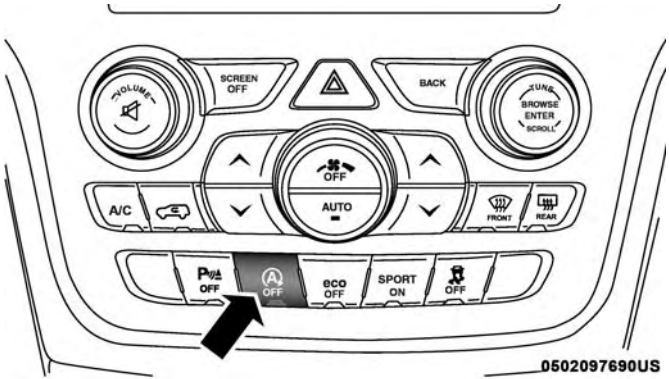

Commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE)

1. Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'allume.
2. Le message « STOP/START OFF » (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments dans la section sur le système d'arrêt et de démarrage. Consultez le paragraphe « Groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.
3. Au prochain arrêt du véhicule (après la désactivation du système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), le moteur ne s'arrêtera pas.
4. Le système D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE se réinitialise à l'état d'ACTIVATION chaque fois que le contact est coupé et rétabli.

Activation manuelle du système d'arrêt et de démarrage

Appuyez sur le commutateur STOP/START OFF (DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE), situé sur le bloc de commandes. Le témoin du commutateur s'éteint.

Anomalie du système

Si une anomalie est présente dans le système d'arrêt et de démarrage, le système ne permettra pas l'arrêt du moteur. Un message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « SERVICE STOP/START SYSTEM » (RÉPARER LE SYSTÈME D'ARRÊT ET DE DÉMARRAGE) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

SPEED RÉGULATEUR DE VITESSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Lorsqu'il est activé, le régulateur de vitesse prend en charge l'accélérateur à partir de 40 km/h (25 mi/h).

Les boutons du régulateur de vitesse se trouvent à la droite du volant.

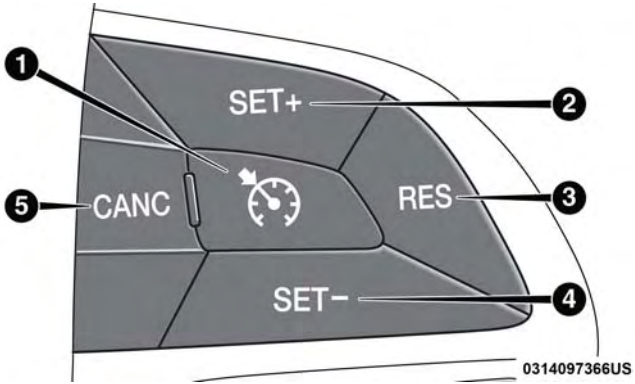

Boutons du régulateur de vitesse

1 – On/Off (En fonction-hors fonction)
2 – SET+/Accel (RÉGLAGE+/ Accélération)
3 – RES (Reprise)
4 – SET-/Decel (RÉGLAGE-/ Décélération)
5 – CANC (Annulation)

NOTA : Pour assurer son bon fonctionnement, le système de régulation de vitesse est conçu pour se désactiver si vous actionnez plusieurs de ses fonctions en même temps.

En pareil cas, vous pouvez réactiver le système de régulation de vitesse en appuyant sur le bouton en fonction-hors fonction du régulateur de vitesse, puis en réglant de nouveau la vitesse voulue.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du contrôle de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle de vitesse si la circulation est dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Activation

Appuyez sur le bouton on/off (en fonction-hors fonction) pour mettre en fonction le régulateur de vitesse. Le message « CRUISE CONTROL READY » (RÉGULATEUR DE VITESSE PRÊT) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que le contrôle de vitesse est en fonction. Enfoncez de nouveau le bouton en fonction-hors fonction pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction. Le message « CRUISE CONTROL OFF » (RÉGULATEUR DE VITESSE HORS FONCTION) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que le contrôle de vitesse est hors fonction. Désactivez le dispositif lorsque vous ne l'utilisez pas.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le système de contrôle de vitesse lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir un accident. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Mettez le régulateur de vitesse en fonction. Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH/KM » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À MI/H [KM/H]) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Le témoin du régulateur de vitesse, ainsi que la vitesse programmée, s'allument également au groupe d'instruments lorsque la vitesse est programmée.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse est programmé, vous pouvez diminuer la vitesse en appuyant sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de

vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer jusqu'à ce que le bouton soit relâché, puis la nouvelle vitesse programmée sera établie.

Accélération pour dépassement

Appuyez sur l'accélérateur comme vous le feriez normalement. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

Utilisation du régulateur de vitesse dans des pentes

La transmission peut rétrograder dans les pentes afin de maintenir la vitesse programmée du véhicule.

NOTA : Le régulateur de vitesse maintient la vitesse dans les montées et les descentes. Il est normal que le véhicule subisse de légères variations de vitesse sur une pente d'inclinaison modérée.

Lorsque la pente est abrupte, les variations de vitesse peuvent être plus importantes de sorte qu'il est conseillé de désactiver le contrôle de vitesse.

MISE EN GARDE!

L'utilisation du contrôle de vitesse peut s'avérer dangereuse si le maintien d'une vitesse constante est impossible. Vous pourriez rouler trop vite, perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident. N'utilisez pas le contrôle de vitesse si la circulation est

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

dense ou sur une route sinueuse, verglacée, enneigée ou glissante.

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 20 mi/h (32 km/h).

Désactivation

Vous pouvez désactiver le contrôle de vitesse sans effacer la vitesse mise en mémoire en appuyant légèrement sur la pédale de frein, en appuyant sur le bouton CANC (ANNULATION) ou en exerçant une pression normale sur les freins pendant que le véhicule ralentit.

La vitesse programmée en mémoire s'efface si vous appuyez sur le bouton en fonction-hors fonction ou si vous coupez le contact.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le régulateur de vitesse adaptatif augmente la commodité de conduite qu'assure le régulateur de vitesse en circulant sur les autoroutes. Cependant, il ne s'agit pas d'un système de sécurité, et il n'est pas conçu pour éviter les collisions. **Le contrôle de vitesse fonctionne différemment. Veuillez vous reporter à la section appropriée dans le présent chapitre.**

Le régulateur de vitesse adaptatif permet de garder le régulateur de vitesse activé lorsque la circulation est faible ou modérée, sans devoir constamment le réinitialiser. Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar et une caméra orientée vers l'avant conçus pour détecter un véhicule qui vous précède directement.

NOTA :

- Si le capteur ne détecte aucun véhicule à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif maintient une vitesse constante.
- Si le capteur du régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule à l'avant, le système freine modérément le véhicule ou le fait accélérer automatiquement (sans

dépasser la vitesse de réglage initiale) afin de conserver une distance programmée et de s'adapter à la vitesse du véhicule suivi.

Le régulateur de vitesse offre deux modes de fonctionnement :

- Le mode de régulation de vitesse adaptatif qui conserve une distance appropriée entre les deux véhicules.
- Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) » dans cette section.

NOTA : Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. Soyez toujours attentif au mode de régulation utilisé.

Vous pouvez changer le mode à l'aide des boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif. Les deux modes de régulation de vitesse fonctionnent différemment. Assurez-vous toujours de sélectionner le mode de régulation approprié.

MISE EN GARDE!

- **Le régulateur de vitesse adaptatif est un système axé sur la commodité. Il ne remplace pas une conduite active de votre part. Le conducteur a toujours la responsabilité d'être attentif à la route, à la circulation, aux conditions météorologiques, à la vitesse du véhicule, à la distance par rapport au véhicule se trouvant devant lui, et surtout au freinage de manière à assurer la sécurité du véhicule peu importe l'état de la route. Votre attention complète est toujours requise durant la conduite afin de conserver la maîtrise du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.**
- **Le régulateur de vitesse adaptatif :**
  - **ne détecte pas les piétons, les véhicules venant en sens inverse, ni les objets stationnaires (p. ex. un véhicule immobilisé dans un embouteillage ou en panne);**
  - **ne tient pas compte de l'état de la route, des conditions météorologiques ou de la circulation, et son efficacité peut diminuer si les conditions de visibilité sont mauvaises;**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **ne détecte pas toujours les conditions de conduite complexes, ce qui peut provoquer des avertissements de distance incorrects ou manquants;**
- **provoque l'immobilisation complète du véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et maintient le véhicule pendant deux secondes en position d'arrêt. Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de deux secondes, le régulateur de vitesse adaptatif affiche un message indiquant que le système relâchera les freins et qu'il faudra les serrer manuellement. Un carillon retentit lorsque les freins sont relâchés.**

Le régulateur de vitesse adaptatif devra être désactivé dans les conditions suivantes :

- **Lorsque vous conduisez dans des conditions de brouillard, forte pluie, neige abondante, grésil, circulation intense et dans des conditions de conduite complexes (p. ex., dans des zones de construction d'autoroute).**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Lorsque vous empruntez une voie de virage ou une sortie d'autoroute; lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses, glacées, enneigées ou glissantes, ou sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.**
- **Lorsque vous tractez une remorque sur des pentes ascendantes ou descendantes abruptes.**
- **Lorsque les circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à vitesse constante.**

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Les boutons de commande du régulateur de vitesse adaptatif sont situés sur le côté droit du volant.

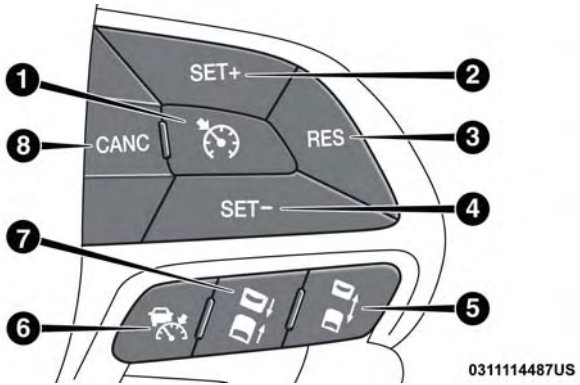

Boutons du régulateur de vitesse adaptatif

1 – Marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante)
2 – SET+/Accel (RÉGLAGE+/ Accélération)
3 – RES (Reprise)
4 – SET-/Decel (RÉGLAGE-/ Décélération)
5 – Augmentation du réglage de la distance
6 – Marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif
7 – Diminution du réglage de la distance
8 – CANC (Annulation)

NOTA : Toute modification apportée au châssis, à la suspension ou à la dimension des pneus nuit au rendement du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez activer le Régulateur de vitesse adaptatif seulement si la vitesse du véhicule est supérieure à 0 km/h (0 mi/h).

La vitesse programmée minimale du régulateur de vitesse adaptatif est de 32 km/h (20 mi/h).

Lorsque le système est activé et qu'il se trouve à l'état PRÊT, le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Lorsque le système est désactivé, le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA : L'activation du régulateur de vitesse adaptatif n'est pas possible dans les cas suivants :

- Lorsque le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse.

- Lorsque vous serrez les freins.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque la transmission automatique est en position P (STATIONNEMENT), R (MARCHE ARRIÈRE) ou N (POINT MORT).
- Lorsque la vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de vitesse du système.
- Lorsque les freins surchauffent.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte à basse vitesse.
- Lorsque la ceinture de sécurité du siège du conducteur est débouclée à basse vitesse.

Activation et désactivation

Poussez et relâchez le bouton ON/OFF (MARCHE/ARRÊT) du régulateur de vitesse adaptatif. Le menu du régulateur de vitesse adaptatif de l'EVIC affiche le message « ACC Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif prêt) à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

0323001278

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez brièvement de nouveau sur le bouton de MARCHE-ARRÊT du régulateur de vitesse adaptatif. À ce moment, le

système se désactive et le message « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif hors fonction) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de laisser fonctionner le régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous ne l'utilisez pas. Vous pourriez actionner le dispositif ou accélérer involontairement. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

et provoquer une collision. Laissez toujours le système hors fonction lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour programmer une vitesse souhaitée du régulateur de vitesse adaptatif

Lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue, appuyez sur le bouton SET **(+)** ou sur le bouton SET **(-)** et relâchez-le. La vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée passe par défaut à 32 km/h (20 mi/h). Si le système est programmé lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h), la vitesse programmée devient la vitesse actuelle du véhicule.

NOTA : Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut être programmé s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait continuer d'accélérer au-delà de la vitesse programmée. En pareil cas :

- Le message « DRIVER OVERRIDE » (PRIORITÉ CONDUCTEUR) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.
- Le système ne contrôlera pas la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède. La vitesse du véhicule ne sera déterminée que par la position de la pédale d'accélérateur.

Annulation du système

Les conditions suivantes annulent le fonctionnement du système :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) entre en fonction.
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).
- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La ceinture de conducteur est débouclée à basses vitesses.
- La portière du conducteur est ouverte à basses vitesses.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Vous COUPEZ le contact.

Retour à la vitesse programmée

S'il y a une vitesse programmée dans le système, appuyez sur le bouton RES (REPRISE), puis retirez le pied de la pédale d'accélérateur. La dernière vitesse programmée s'affiche à l'écran du groupe d'instruments.

NOTA : Le régulateur de vitesse adaptatif ne peut revenir à la vitesse programmée s'il y a un véhicule à l'arrêt devant votre véhicule.

MISE EN GARDE!

La fonction de reprise ne devrait être utilisée que si la circulation et l'état de la route le permettent. La reprise d'une vitesse programmée trop élevée ou trop basse en fonction de la circulation et de l'état de la route pourrait faire accélérer ou décélérer le véhicule trop brusquement. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est réglé, vous pouvez diminuer la vitesse programmée en appuyant sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse choisie du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique (km/h) :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

NOTA :

- Lorsque vous annulez le réglage et que vous appuyez sur les boutons SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) ou SET **(-) (RÉGLAGE [-]), la nouvelle vitesse programmée sera la vitesse actuelle du véhicule.**
- Lorsque vous utilisez le bouton SET **(-) (RÉGLAGE [-]) pour ralentir, et si la puissance du frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour atteindre la vitesse programmée, le système de freinage ralentira automatiquement le véhicule.**
- Le régulateur de vitesse adaptatif applique les freins jusqu'à l'immobilisation complète lorsqu'il suit un véhicule cible. Si un véhicule hôte muni d'un régulateur de

vitesse adaptatif suit un véhicule cible jusqu'à l'arrêt, le véhicule hôte relâchera les freins du véhicule deux secondes après l'immobilisation complète.

- Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée en pente ascendante ou descendante. Il est toutefois normal que la vitesse du véhicule change légèrement en pente modérée. De plus, une rétrogradation peut se produire en pente ascendante ou descendante. Cela est normal et nécessaire pour conserver la vitesse programmée. En pente ascendante ou descendante, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive si la température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).

Réglage de la distance entre véhicules du régulateur de vitesse adaptatif

Vous pouvez régler la distance entre véhicules précisée pour le régulateur de vitesse adaptatif en modifiant le réglage de distance correspondant à quatre barres (le plus long), trois barres (long), deux barres (moyen) et une barre (court). Compte tenu de ce réglage de distance et de la vitesse du véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif calcule et détermine la distance par rapport au véhicule qui vous précède. Ce réglage de distance s'affiche à l'écran du groupe d'instruments.

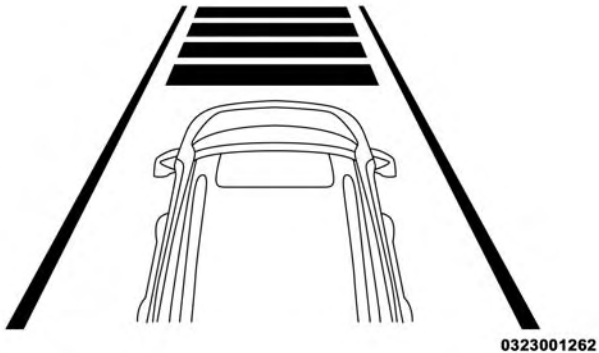

Réglage de distance de quatre barres (le plus long)

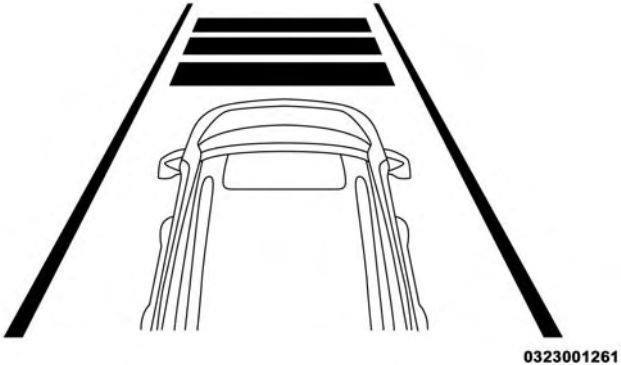

Réglage de distance de trois barres (long)

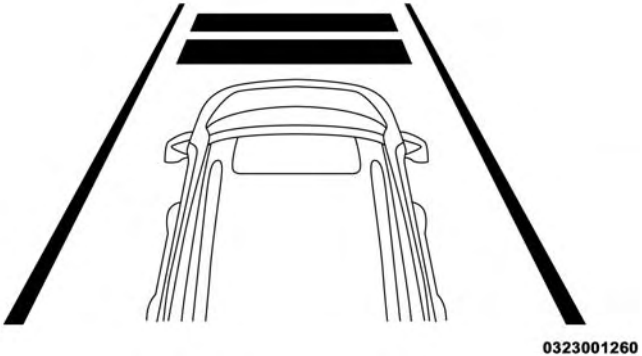

Réglage de distance de deux barres (moyen)

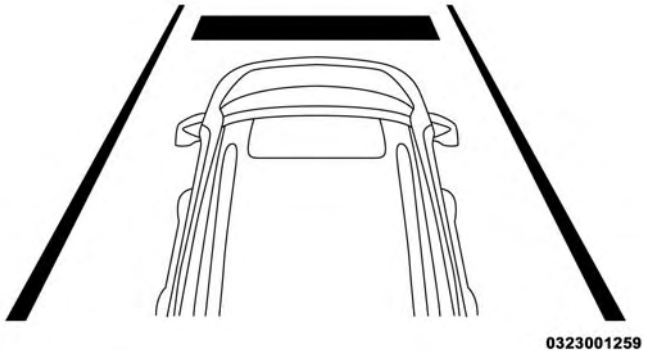

Réglage de distance d'une barre (court)

Pour augmenter le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton d'augmentation de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance augmente d'une barre (plus long).

Pour diminuer le réglage de distance, appuyez brièvement sur le bouton de diminution de réglage de distance. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, le réglage de distance diminue d'une barre (plus court).

Si aucun véhicule ne vous précède, votre véhicule maintient sa vitesse programmée. Si un véhicule se déplaçant plus lentement que le vôtre est détecté dans la même voie, l'icône « d'indication de véhicule détecté » s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, et le système ajuste automatiquement la vitesse du véhicule afin de maintenir la distance réglée, peu importe la vitesse programmée.

Le véhicule maintient la distance réglée jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère à une vitesse supérieure à la vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou se déplace hors du champ de détection du capteur;
- le réglage de distance soit modifié;
- le système se désactive. (Consultez les renseignements relatifs à l'activation du régulateur de vitesse adaptatif).

La force de freinage maximale appliquée par le régulateur de vitesse adaptatif est limitée, mais le conducteur peut intervenir manuellement à tout moment en appliquant les freins au besoin.

NOTA : Les feux de freinage s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif applique les freins.

Un avertissement de proximité avise le conducteur lorsque le régulateur de vitesse adaptatif calcule que sa force de freinage maximale est insuffisante pour maintenir la distance réglée. En pareil cas, une alarme visuelle « BRAKE! »

(FREINAGE!) clignote à l'affichage du groupe d'instruments et un carillon retentit alors que le régulateur de vitesse adaptatif continue d'appliquer sa puissance de freinage maximale.

Avertissement de freinage

NOTA : L'écran « Brake! » (Freinage!) situé dans l'affichage du groupe d'instruments est un avertissement pour que le conducteur agisse et ne signifie pas nécessairement que le système d'avertissement de collision frontale serre les freins de façon autonome.

Aide au dépassement

Lorsque le véhicule roule avec le régulateur de vitesse adaptatif activé et qu'il suit un véhicule, le système procure une accélération additionnelle jusqu'à la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif pour aider à dépasser les véhicules qui le précèdent. Cette accélération supplémentaire est déclenchée lorsque le conducteur utilise le clignotant gauche et est active uniquement lors de dépassement du côté gauche.

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif à l'arrêt

Si le régulateur de vitesse adaptatif provoque l'arrêt du véhicule alors qu'il suit un véhicule cible et que le véhicule cible démarre dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, votre véhicule se remet en marche automatiquement sans aucune action de votre part.

Si le véhicule cible ne démarre pas dans un délai de deux secondes de l'arrêt de votre véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt se désactive et les freins sont desserrés. Un message d'annulation s'affiche à l'écran du groupe d'instruments et fait retentir un carillon. L'intervention du conducteur est nécessaire à ce moment.

Pendant que le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt maintient votre véhicule à l'arrêt, si la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée ou si la portière du conducteur est ouverte, le régulateur de vitesse adaptatif muni du système d'arrêt est désactivé et les freins sont desserrés. Un message d'annulation s'affiche à l'écran du groupe d'instruments et fait retentir un carillon. L'intervention du conducteur est nécessaire à ce moment.

MISE EN GARDE!

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif reprend la vitesse, le conducteur doit s'assurer qu'aucun piéton, véhicule ou objet se trouve dans la trajectoire du véhicule. L'inobservation de ces mises en garde pourrait causer une collision et des blessures graves ou la mort.

Menu du régulateur de vitesse adaptatif

Les réglages actuels du régulateur de vitesse adaptatif s'affichent à l'écran d'affichage du groupe d'instruments. L'affichage du groupe d'instruments se trouve au centre du groupe d'instruments. L'information affichée dépend de l'état du régulateur de vitesse adaptatif.

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif (situé sur le volant) jusqu'à ce qu'un des messages suivants s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments :

Régulateur de vitesse adaptatif désactivé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé).

Régulateur de vitesse adaptatif activé

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, mais que le réglage de la vitesse du véhicule n'a pas été sélectionné, l'affichage indique « Adaptive Cruise Control Ready » (Régulateur de vitesse adaptatif activé).

Régulateur de vitesse adaptatif programmé

Appuyez sur le bouton SET (+) (RÉGLAGE (+)) ou SET (-) (RÉGLAGE (-)) (situé sur le volant) jusqu'à ce que le message « ACC Set » (Régulateur de vitesse adaptatif programmé) s'affiche.

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est programmé, la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif peut s'afficher de nouveau si une des activités suivantes relatives au régulateur de vitesse adaptatif se produit :

- Annulation du système
- Priorité conducteur
- Système désactivé
- Avertissement de proximité du régulateur de vitesse adaptatif
- Avertissement de non-disponibilité du régulateur de vitesse adaptatif
- L'affichage du groupe d'instruments revient au dernier affichage sélectionné après cinq secondes d'inactivité dans l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif.

Affichage d'avertissement et entretien

Message d'avertissement de nettoyage du capteur radar avant situé à l'avant du véhicule

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche à l'écran et un carillon retentit également lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace. En pareil cas, l'écran d'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) peut quelquefois s'afficher en franchissant des zones de haute réflexion, par exemple, des tunnels avec carreaux réfléchissants, des surfaces glacées ou enneigées, etc. Le régulateur de vitesse adaptatif redevient fonctionnel lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où le radar ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

NOTA : Si le message d'avertissement « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles, nettoyer le capteur de radar avant) est activé, le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) est toujours disponible. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Mode de régulation de vitesse normal (vitesse stable) » dans cette section.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du capteur. Le cas échéant, nettoyez-le ou retirez toute obstruction. Le capteur est situé au centre du véhicule, derrière la calandre inférieure.

Pour assurer le fonctionnement adéquat du régulateur de vitesse adaptatif, il est important que les consignes d'entretien suivantes soient observées :

- Gardez toujours le capteur propre. Essuyez soigneusement la lentille du capteur à l'aide d'un chiffon doux. Faites attention de ne pas endommager la lentille du capteur.
- Ne retirez pas les vis du capteur. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait mal fonctionner ou cesser de fonctionner, ce qui exigerait un réalignement du capteur.
- Si le capteur ou le train avant du véhicule est endommagé en raison d'une collision, voyez votre concessionnaire autorisé pour les réparations.
- Ne fixez pas et n'installez pas d'accessoires près du capteur, y compris des matériaux transparents ou des calandres du marché secondaire. Sinon, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas fonctionner correctement ou cesser de fonctionner.

Lorsque la condition ayant désactivé le système n'est plus présente, le système revient à l'état de « Adaptive Cruise Control (ACC) Off » (Régulateur de vitesse adaptatif désactivé) et il suffit alors de le réactiver.

NOTA :

- Si le message « ACC/FCW Unavailable Wipe Front Radar Sensor » (Régulateur de vitesse adaptatif ou système d'avertissement de collision frontale non disponibles – nettoyer le capteur radar avant) s'affiche fréquemment (par exemple, plus d'une fois durant chaque trajet) en l'absence de neige, de pluie, de boue ou d'une autre obstruction, faites réaligner le capteur radar par votre concessionnaire autorisé.

- L'installation d'un chasse-neige, d'un protecteur à l'avant du véhicule, d'une calandre du marché secondaire ou la modification de la calandre ne sont pas recommandées. Cela pourrait bloquer le capteur et nuire au fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale.

Message d'avertissement de nettoyage du pare-brise

Le message d'avertissement « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche à l'écran et un carillon retentit également lorsque les conditions limitent temporairement la performance du système. Ces conditions se produisent surtout lorsque la visibilité est restreinte, par exemple, lorsqu'il neige ou par forte pluie. Le régulateur de vitesse adaptatif peut aussi ne pas être temporairement disponible en raison d'une obstruction, par exemple, de la boue, de la saleté ou de la glace sur le pare-brise, ou par la présence de buée. Dans ce cas, l'affichage du groupe d'instruments affiche le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) et la performance du système s'en trouvera limitée.

Le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) peut quelquefois s'afficher lors de la conduite dans des conditions météorologiques défavorables. Le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision frontale redeviennent fonctionnels lorsque le véhicule quitte ces zones. Dans les rares cas où la caméra ne détecte pas les véhicules ou les objets qui se trouvent dans sa trajectoire, cet avertissement peut s'afficher temporairement.

Si les conditions météorologiques sont favorables, vérifiez l'état de propreté du pare-brise et de la caméra située derrière le rétroviseur intérieur. Le cas échéant, nettoyez-les ou retirez toute obstruction.

Lorsque la cause du fonctionnement limité a été corrigée, le système doit normalement redevenir pleinement fonctionnel.

NOTA : Si le message « ACC/FCW Limited Functionality Clean Front Windshield » (Fonctionnement limité du régulateur de vitesse adaptatif ou du système d'avertissement de collision frontale – nettoyer le pare-brise) s'affiche fréquemment, soit plus d'une fois par trajet et en l'absence de neige, de pluie, de boue ou autre obstruction, faites

vérifier la caméra orientée vers l'avant par votre concessionnaire autorisé.

Message d'avertissement d'entretien du régulateur de vitesse adaptatif et du système d'avertissement de collision frontale

Si le système se désactive et que le message « ACC/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse adaptatif et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) ou le message « Cruise/FCW Unavailable Service Required » (Régulateur de vitesse et système d'avertissement de collision frontale non disponibles – entretien requis) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments, une anomalie liée au système interne pourrait être présente ou une anomalie provisoire pourrait limiter le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, le régulateur de vitesse adaptatif ne sera pas disponible temporairement. Le cas échéant, tentez de remettre le régulateur de vitesse adaptatif en fonction après un cycle d'allumage. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

Précautions à prendre lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse adaptatif

Dans certaines conditions routières, la capacité de détection du régulateur de vitesse adaptatif peut être réduite. En pareil cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut tarder à freiner ou freiner inopinément. Le conducteur doit donc demeurer attentif, car une intervention peut être nécessaire.

Traction d'une remorque

Il est déconseillé d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif en tractant une remorque.

Conduite décalée

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule de façon décalé dans votre voie ou qui converge depuis une voie latérale. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante. Le véhicule décalé pourrait entrer et sortir de votre trajectoire et ainsi entraîner des freinages et accélérations inopinés de votre véhicule.

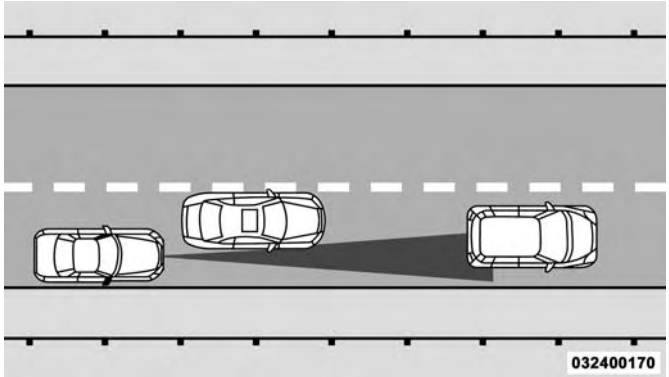

Exemple de conduite décalée

Virages et courbes

Lorsque vous franchissez une courbe et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le système pourrait réduire la vitesse et l'accélération du véhicule pour améliorer sa stabilité, même sans avoir détecté un véhicule cible. Une fois la courbe franchie, le système reprend la vitesse programmée initiale. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale du régulateur de vitesse adaptatif.

NOTA : Toutefois, la performance du régulateur de vitesse adaptatif pourrait être limitée dans les virages serrés.

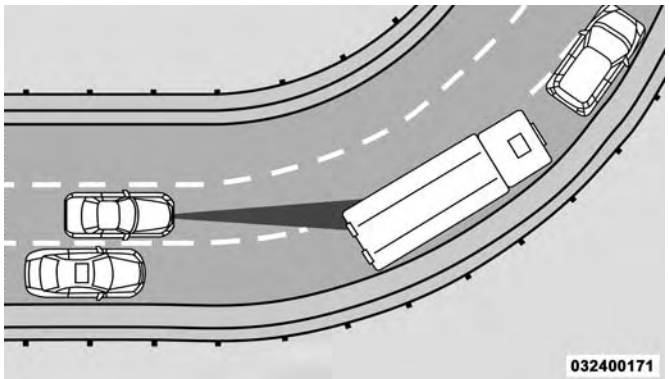

Exemple de virage ou de courbe

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif dans les pentes

Lors de la conduite dans une pente, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule dans votre voie. Selon la vitesse, la charge du véhicule, les conditions de circulation et l'angle de la pente, le fonctionnement du régulateur de vitesse pourrait être limité.

Exemple d'utilisation du régulateur de vitesse dans les pentes

Changement de voie

Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans votre voie. Dans l'illustration, le régulateur de vitesse adaptatif n'a pas encore détecté le véhicule qui change de voie et au moment où il le détectera, il pourrait être trop tard pour réagir. Le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas détecter un véhicule tant qu'il ne se trouvera pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre les véhicules pourrait être insuffisante. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

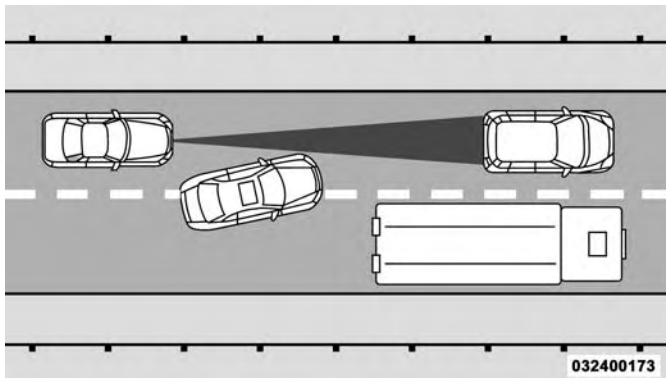

Exemple de changement de voie

Véhicules étroits

Certains véhicules étroits roulant près du bord extérieur de la voie ou qui entrent dans la voie ne seront pas détectés tant qu'ils ne se trouveront pas complètement dans la voie. À ce moment, la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède pourrait être insuffisante.

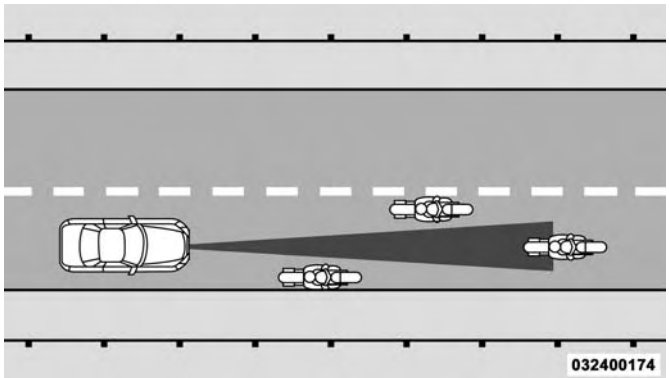

Exemple de véhicules étroits

Objets et véhicules immobiles

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux objets ni aux véhicules immobiles. Par exemple, le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas si le véhicule qui précède quitte votre voie et que l'autre véhicule à l'avant est immobilisé dans votre voie. Vous devez donc être toujours attentif et prêt à freiner si nécessaire.

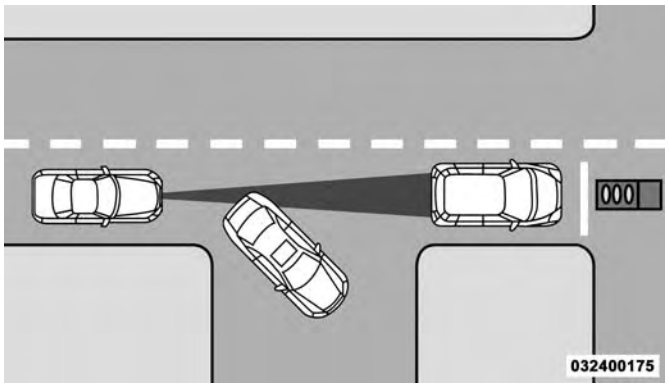

Exemple d'objet et de véhicule immobiles

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Il ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante)

En plus du mode de régulation de vitesse adaptatif, le régulateur de vitesse comporte le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) que vous pouvez utiliser lorsque le véhicule roule à une vitesse de croisière stabilisée. Le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante) permet de conserver une vitesse de croisière programmée sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne peut être activé que si la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Pour alterner entre les différents modes de contrôle de vitesse, appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif pour désactiver le régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Appuyez ensuite sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante) pour activer le mode de régulation de vitesse normal (vitesse constante).

MISE EN GARDE!

Lorsque le mode de régulation de vitesse normal (Vitesse constante) est sélectionné, le système ne détecte pas les véhicules qui vous précèdent. De plus, puisqu'il ne détecte pas ces véhicules, le système n'émet aucun avertissement de proximité et aucune alarme ne retentit pour vous aviser de la présence du véhicule ou que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Assurez-vous de

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

conserver une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède. Soyez toujours attentif au mode utilisé.

Pour programmer une vitesse souhaitée

Appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante). Lorsque le véhicule a atteint la vitesse souhaitée, appuyez brièvement sur le bouton SET+ (RÉGLAGE +) ou SET- (RÉGLAGE -). Relâchez également l'accélérateur et le véhicule roulera à la vitesse programmée. Lorsque la vitesse est programmée, le message « CRUISE CONTROL SET TO MPH (km/h) » (RÉGULATEUR DE VITESSE PROGRAMMÉ À MI/H [km/h]) s'affiche pour indiquer la vitesse programmée. Ce témoin s'allume lorsque le système est activé au moyen de commande On/Off (Marche-Arrêt). Il s'allume en vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé.

Changement de la vitesse programmée

Pour augmenter la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse normal (Vitesse constante) est programmé, vous pouvez augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE (+)).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur d'incrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse augmente de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(+)** (RÉGLAGE [+]) pour augmenter la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez brièvement sur le bouton, la vitesse augmente de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera d'augmenter par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. L'augmentation de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Pour diminuer la vitesse

Lorsque le régulateur de vitesse normal (Vitesse constante) est programmé, vous pouvez réduire la vitesse en appuyant sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE (-)).

Les préférences d'unités du conducteur peuvent être sélectionnées au moyen des réglages du tableau de bord, selon l'équipement. Consultez la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. La valeur de décrémentation de vitesse affichée varie en fonction de la vitesse du système anglo-saxon (mi/h) ou métrique :

Vitesse du système anglo-saxon (mi/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour diminuer la vitesse programmée de 1 mi/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 mi/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 5 mi/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Vitesse du système métrique (km/h)

- Appuyez une fois sur le bouton SET **(-)** (RÉGLAGE [-]) pour réduire la vitesse programmée de 1 km/h. Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h.
- Si vous continuez d'appuyer sur le bouton, la vitesse programmée continuera de diminuer par paliers de 10 km/h jusqu'à ce que le bouton soit relâché. La réduction de la vitesse programmée s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments.

Annulation du système

Le système désactive le régulateur de vitesse normal (vitesse constante) sans effacer la mémoire dans les cas suivants :

- La pédale de frein est serrée.
- Le bouton CANC (ANNULATION) est enfoncé.
- La commande de stabilité électronique ou le système antipatinage est activé.
- Le frein de stationnement est serré.
- La température des freins dépasse la plage de température normale (surchauffe).
- Le sélecteur de rapport est déplacé hors de la position D (MARCHE AVANT).

Pour revenir à la vitesse programmée

Pour revenir à la vitesse précédemment programmée, appuyez sur le bouton RES (REPRISE) et relâchez-le. Cette fonction peut être utilisée à n'importe quelle vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h).

Désactivation du système

Le système se désactive et efface la vitesse programmée en mémoire dans les cas suivants :

- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse normal (vitesse constante).
- Vous COUPEZ le contact.
- Vous appuyez sur le bouton de marche-arrêt du régulateur de vitesse adaptatif.

SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au recul ParkSense fournit des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière et un obstacle détecté en reculant, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Si votre véhicule est muni d'une transmission automatique, les freins du véhicule peuvent être automatiquement appliqués et relâchés lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement en marche arrière si le système détecte une collision possible avec un obstacle.

NOTA :

- Le conducteur peut annuler la fonction de freinage automatique en appuyant sur la pédale d'accélérateur, en désactivant le système ParkSense au moyen du commutateur du système ParkSense ou en changeant de rapport lorsque les freins automatiques sont serrés.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si la commande de stabilité électronique n'est pas disponible.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si une anomalie est détectée dans le système d'aide au stationnement ParkSense ou dans le module du système de freinage.
- La fonction de freinage automatique ne peut être appliquée que si la décélération du véhicule n'est pas suffisante pour éviter la collision avec un obstacle détecté.
- La fonction de freinage automatique peut ne pas être appliquée assez rapidement pour les obstacles qui se déplacent vers l'arrière du véhicule des côtés gauche et droit.
- La fonction de freinage automatique peut être activée ou désactivée au moyen du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur.
- Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pour la fonction de freinage automatique pendant les cycles d'allumage.

La fonction de freinage automatique est conçue pour aider le conducteur à éviter les collisions possibles avec les obstacles détectés lors de la MARCHE ARRIÈRE.

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable pour conserver la maîtrise du véhicule.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable des déplacements du véhicule.

Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense » pour connaître les limites de ce système et les recommandations le concernant.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Si le système ParkSense est activé lorsque le levier de vitesses se trouve à cette position, il demeure activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit égale ou supérieure à 11 km/h (7 mi/h). Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse autorisée pour l'activation du système, un avertissement s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que la vitesse du véhicule est trop rapide. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 à 200 cm (12 à 79 po) environ du bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option « Sound and Display » (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière et l'obstacle détecté. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Affichage du système ParkSense

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et qu'un obstacle a été détecté, l'affichage d'avertissement s'allume pour indiquer l'état du système.

0329098235US

Système d'aide au stationnement prêt

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage montre l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.

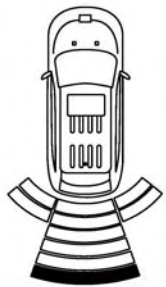

0329098152US

Tonalité de 1/2 seconde

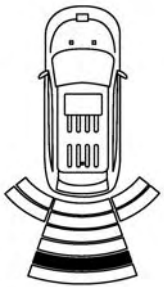

0329098154US

Tonalité lente

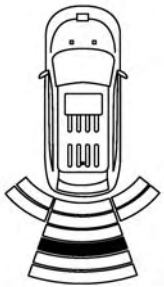

0329098156US

Tonalité lente

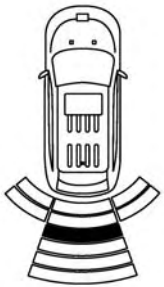

0329098158US

Tonalité rapide

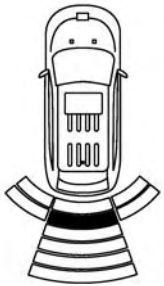

0329098160US

Tonalité rapide

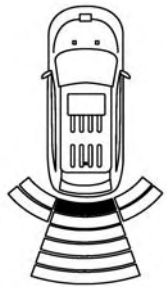

0329098162US

Tonalité continue

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage d'avertissement présente un arc qui clignote, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT							
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	150 à 120 cm (59 à 47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde	Lente	Lente	Rapide	Rapide	Continue

Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone centrale	Aucune	6e arc non clignotant	5e arc non clignotant	4e arc non clignotant	3e arc clignotant	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

NOTA : Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du carillon arrière peuvent être sélectionnés au moyen du système Uconnect sous les fonctions programmables par l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux bas, moyen et haut. Le réglage du volume par défaut d'origine est moyen.

Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

Activation et désactivation du système ParkSense

Le système ParkSense peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît à l'écran d'affichage du groupe d'instruments tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et que le système doit faire l'objet d'un entretien, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé en continu.

Entretien du système d'aide au recul ParkSense

Durant le démarrage du véhicule, lorsque le système d'aide au recul ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS). Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments ». Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran du groupe d'instruments tant que le levier de vitesses demeure à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Le système ParkSense ne fonctionnera pas dans ces conditions.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez un concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, consultez un concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense

NOTA :

- Assurez-vous que le pare-chocs arrière est exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris pour que le système ParkSense fonctionne correctement.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).

- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs ou pourrait donner une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le bouclier avant ou le pare-chocs.
- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) à l'affichage du groupe d'instruments.

MISE EN GARDE!

- **Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.**
- **Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.**

AVERTISSEMENT!

- **Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.**
- **Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.**

SYSTÈME D'AIDE AU RECUL ET AU STATIONNEMENT AVANT PARKSENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Le système d'aide au stationnement ParkSense présente des indications visuelles et sonores de la distance entre le bouclier arrière ou avant et un obstacle détecté lorsque le véhicule recule ou avance, par exemple pendant une manœuvre de stationnement. Si votre véhicule est muni d'une transmission automatique, les freins du véhicule peuvent être automatiquement appliqués et relâchés lorsque vous effectuez une manœuvre de stationnement en marche arrière si le système détecte une collision possible avec un obstacle.

NOTA :

- Le conducteur peut annuler la fonction de freinage automatique en appuyant sur la pédale d'accélérateur, en désactivant le système ParkSense au moyen du commutateur du système ParkSense ou en changeant de rapport lorsque les freins automatiques sont serrés.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si la commande de stabilité électronique n'est pas disponible.
- Les freins automatiques ne sont pas disponibles si une anomalie est détectée dans le système d'aide au stationnement ParkSense ou dans le module du système de freinage.
- La fonction de freinage automatique ne peut être appliquée que si la décélération du véhicule n'est pas suffisante pour éviter la collision avec un obstacle détecté.
- La fonction de freinage automatique peut ne pas être appliquée assez rapidement pour les obstacles qui se déplacent vers l'arrière du véhicule des côtés gauche et droit.

- La fonction de freinage automatique peut être activée ou désactivée au moyen du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur.
- Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pour la fonction de freinage automatique pendant les cycles d'allumage.

La fonction de freinage automatique est conçue pour aider le conducteur à éviter les collisions possibles avec les obstacles détectés lors de la MARCHE ARRIÈRE.

NOTA :

- Le conducteur est toujours responsable pour conserver la maîtrise du véhicule.
- Le système est conçu pour aider le conducteur et non pour le remplacer.
- Le conducteur doit contrôler complètement l'accélération et le freinage du véhicule et il est responsable des déplacements du véhicule.

Consultez le paragraphe « Précautions sur l'utilisation du système ParkSense » pour connaître les limites de ce système et les recommandations le concernant.

Le système ParkSense rappelle le dernier état du système (activé ou désactivé) à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON/RUN (MARCHE).

Le système ParkSense ne peut s'activer que lorsque le sélecteur de rapport se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou D (MARCHE AVANT). Si le système ParkSense est activé lorsque le sélecteur de rapport se trouve à l'une de ces positions, le système reste activé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne au moins 11 km/h (7 mi/h) environ. Un affichage d'avertissement apparaît à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour indiquer que la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse d'activation du système ParkSense. Le système est réactivé lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 9 km/h (6 mi/h) environ.

Capteurs du système ParkSense

Les quatre capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs arrière, surveillent la zone derrière le véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance allant de 30 cm (12 po) à 200 cm (79 po) environ du

bouclier ou du pare-chocs arrière, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Les six capteurs du système ParkSense, situés dans le bouclier ou le pare-chocs avant, contrôlent la zone à l'avant du véhicule dans le champ de vision des capteurs. Les capteurs peuvent détecter des obstacles se trouvant à une distance de 30 cm (12 po) à 120 cm (47 po) environ du bouclier ou du pare-chocs avant, dans la direction horizontale, en fonction de l'emplacement, du type et de l'orientation de l'obstacle.

Affichage d'avertissement du système ParkSense

L'écran d'avertissement du système ParkSense s'affiche seulement si l'option Sound and Display (Son et affichage) est sélectionnée à l'écran du système Uconnect sous les fonctions programmables de l'utilisateur. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

L'écran d'avertissement du système ParkSense se trouve à l'affichage du groupe d'instruments. Il présente des avertissements visuels pour indiquer la distance entre le bouclier ou le pare-chocs arrière ou le bouclier ou le pare-chocs avant, et l'obstacle détecté. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Affichage du système ParkSense

L'affichage d'avertissement s'active pour indiquer l'état du système lorsque le levier de vitesses se trouve à la position R (MARCHE ARRIÈRE) ou à la position D (MARCHE AVANT) et qu'un obstacle a été détecté.

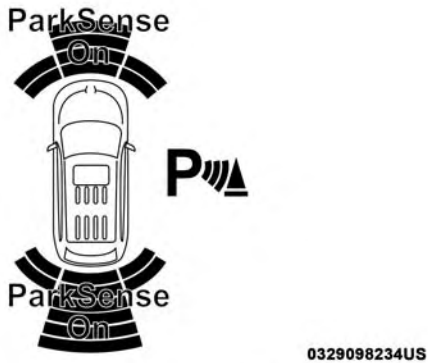

Système d'aide au stationnement prêt

Le système indique qu'il a détecté un obstacle en affichant un arc dans la zone avant ou arrière gauche ou droite en fonction de la distance et de l'emplacement de l'objet par rapport au véhicule.

Si un obstacle est détecté dans la zone arrière gauche ou droite, l'affichage montre un arc dans la zone arrière gauche ou droite, accompagné d'une tonalité. À mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle, l'affichage montre l'arc se rapprochant du véhicule et la tonalité passe de 1/2 seconde à une tonalité lente, rapide et continue.

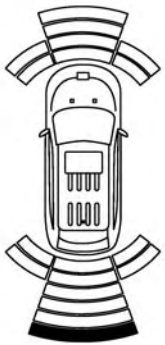

0329098151US

Tonalité de 1/2 seconde

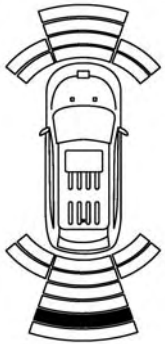

0329098153US

Tonalité lente

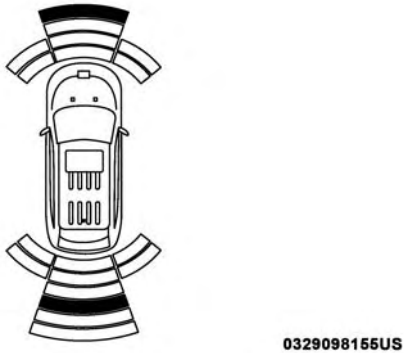

Tonalité lente (à l'arrière seulement)

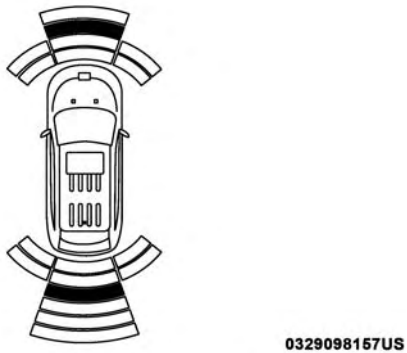

Tonalité rapide (à l'arrière seulement)

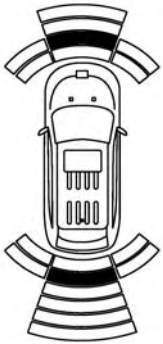

0329098159US

Tonalité rapide

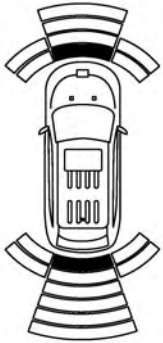

0329098161US

Tonalité continue

Le véhicule est à proximité de l'obstacle lorsque l'affichage du groupe d'instruments présente un arc clignotant, accompagné d'une tonalité continue. Le tableau suivant

décrit le fonctionnement des signaux d'avertissement qu'émet le système lorsqu'il détecte un obstacle :

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'ARRIÈRE							
Distance arrière (cm/po)	Supérieure à 200 cm (79 po)	200 à 150 cm (79 à 59 po)	150 à 120 cm (59 à 47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore carillon	Aucune	Tonalité unique de 1/2 seconde	Lente	Lente	Rapide	Rapide	Continue
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone centrale	Aucune	6e arc non clignotant	5e arc non clignotant	4e arc non clignotant	3e arc clignotant	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT À L'AVANT					
Distance avant cm (po)	Supérieure à 120 cm (47 po)	120 à 100 cm (47 à 39 po)	100 à 65 cm (39 à 25 po)	65 à 30 cm (25 à 12 po)	Inférieure à 30 cm (12 po)
Alarme sonore carillon	Aucune	Aucune	Aucune	Rapide	Continue
Arcs – zone gauche	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone centrale	Aucune	4e arc non clignotant	3e arc clignotant	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Arcs – zone droite	Aucune	Aucune	Aucune	2e arc clignotant	1er arc clignotant
Volume de la radio réduit	Non	Non	Non	Oui	Oui

NOTA : Si la radio est en fonction, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.

Alarmes sonores du système d'aide au stationnement avant

Le système ParkSense désactive l'alarme sonore (carillon) du système d'aide au stationnement avant après environ trois secondes lorsqu'un obstacle a été détecté, si le véhicule est à l'arrêt et si la pédale de frein est serrée.

Réglages du volume du signal sonore

Les réglages du volume du signal sonore avant et arrière peuvent être sélectionnés à partir du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les réglages du volume du signal sonore incluent les niveaux bas, moyen et haut. Le réglage du volume par défaut d'origine est moyen.

Le système ParkSense conserve sa dernière configuration connue pendant les cycles d'allumage.

Activation et désactivation du système ParkSense

Le système ParkSense peut être activé ou désactivé au moyen du commutateur du système ParkSense.

Lorsque vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments pendant environ cinq secondes. Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) apparaît à l'écran d'affichage du groupe d'instruments tant que le véhicule demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

NOTA : Lorsque le système ParkSense est désactivé et que le levier sélecteur est déplacé à la position D (MARCHE AVANT), aucun message d'avertissement ne s'affiche.

Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est allumé lorsque le système est désactivé ou qu'il doit être réparé. Le voyant DEL du commutateur du système ParkSense est éteint lorsque le système est activé. Si vous appuyez sur le commutateur du système ParkSense et que le système doit faire l'objet d'un entretien, le voyant DEL du commutateur du système ParkSense clignotera brièvement, puis il restera allumé en continu.

Entretien du système d'aide au stationnement ParkSense

Pendant le démarrage de véhicule, lorsque le système ParkSense a détecté une anomalie, le groupe d'instruments émet un seul carillon par cycle d'allumage, puis il affiche le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) pendant cinq secondes. Lorsque le sélecteur de rapport est déplacé en position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système a détecté une anomalie, le message

« PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments pendant cinq secondes. Après cinq secondes, un graphique de véhicule accompagné du message « UNAVAILABLE » (NON DISPONIBLE) s'affiche à l'emplacement du capteur avant ou arrière selon l'endroit où l'anomalie a été détectée. Le système continue de fournir les alertes d'arc pour le côté qui fonctionne correctement. Ces alertes d'arc interrompent les messages « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE), « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) si un objet est détecté dans le délai de cinq secondes de l'affichage. Le graphique de véhicule reste affiché tant que le levier de vitesses demeure en position R (MARCHE ARRIÈRE).

Consultez le paragraphe « Affichage du groupe d'instruments » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule » pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE REAR SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS ARRIÈRE) ou « PARKSENSE UNAVAILABLE WIPE FRONT SENSORS » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, NETTOYER LES CAPTEURS AVANT) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, assurez-vous que la surface extérieure et le dessous du bouclier ou du pare-chocs arrière ou avant est propre et exempt de neige, de glace, de boue, de saleté ou toute autre obstruction, puis effectuez un cycle d'allumage. Si le message continue de s'afficher, consultez votre concessionnaire autorisé.

Si le message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU RECUL NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) s'affiche à l'écran d'affichage du groupe d'instruments, consultez votre concessionnaire autorisé.

Nettoyage du système ParkSense

Nettoyez les capteurs du système ParkSense avec de l'eau, un produit de nettoyage pour automobile et un chiffon doux. Ne vous servez pas de chiffons rugueux ou abrasifs. Il faut prendre soin de ne pas égratigner ou perforer les capteurs. Sinon, ils risqueraient de ne plus fonctionner.

Précautions concernant l'utilisation du système ParkSense

NOTA :

- Pour que le système ParkSense puisse fonctionner correctement, assurez-vous que les pare-chocs avant et arrière sont exempts de neige, de glace, de boue, de saleté ou d'autres débris.
- Les marteaux perforateurs, les gros camions et les vibrations peuvent nuire au rendement du système ParkSense.
- Lorsque vous désactivez le système ParkSense, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments. De plus, une fois que vous désactivez le système ParkSense, il demeure désactivé jusqu'à ce que vous le réactiviez, même si vous coupez et rétablissez le contact.
- Lorsque vous déplacez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que le système ParkSense est désactivé, le message « PARKSENSE OFF » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE DÉSACTIVÉ) s'affiche au groupe d'instruments, tant que le levier de vitesses est à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
- Lorsqu'il est activé, le système ParkSense réduit le volume de la radio lorsqu'il émet une tonalité.
- Nettoyez régulièrement les capteurs du système ParkSense en veillant à ne pas les égratigner ni les endommager. Les capteurs ne doivent pas être couverts de glace, de neige, de boue, de saletés ou de débris. Autrement, le système pourrait ne pas fonctionner correctement. Le système ParkSense pourrait ne pas détecter un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le

pare-chocs, ou il pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière ou devant le bouclier ou le pare-chocs.

- Utilisez le commutateur du système ParkSense pour désactiver le système ParkSense si des objets tels que les porte-vélos, les attelages de remorque, etc., sont placés à 30 cm (12 po) du bouclier ou du pare-chocs arrière. Autrement, le système pourrait interpréter la proximité d'un objet comme une anomalie du capteur et provoquer l'affichage du message « PARKSENSE UNAVAILABLE SERVICE REQUIRED » (SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT PARKSENSE NON DISPONIBLE, ENTRETIEN REQUIS) au groupe d'instruments.
- Le système ParkSense doit être désactivé lorsque le hayon est en position ouverte. Un hayon ouvert pourrait présenter une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même lorsque vous utilisez le système d'aide au recul ParkSense. Portez toujours attention à ce qui se**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

trouve derrière votre véhicule, regardez derrière vous et assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité et vous devez toujours porter attention à votre environnement. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

- **Avant d'utiliser le système d'aide au recul ParkSense, il est fortement recommandé de retirer du véhicule le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage lorsque le véhicule ne sert pas au remorquage. Autrement, il pourrait en résulter des blessures ou des dommages aux véhicules ou aux obstacles, car la boule d'attelage est beaucoup plus près de l'obstacle que le bouclier arrière lorsque le haut-parleur émet une tonalité continue. De plus, les capteurs peuvent détecter le support d'attelage de rotule et la boule d'attelage, en fonction de leur taille et de leur forme, donnant une fausse indication de présence d'un obstacle derrière le véhicule.**

AVERTISSEMENT!

- **Le système ParkSense constitue une simple aide au stationnement et il n'est pas en mesure de détecter tous les obstacles, notamment les petits obstacles. Les bordures de stationnement peuvent être détectées temporairement ou pas du tout. Les obstacles au-dessus ou au-dessous des capteurs ne sont pas détectés s'ils sont trop près.**
- **Vous devez conduire lentement lorsque vous utilisez le système ParkSense afin de pouvoir arrêter le véhicule à temps lorsqu'un obstacle est détecté. Il est recommandé de regarder par-dessus votre épaule lors de l'utilisation du système ParkSense.**

SYSTÈME DE DÉTECTION DE CHANGEMENT DE VOIE LANESENSE – SELON L'ÉQUIPEMENT

Fonctionnement du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 37 mi/h (60 km/h) et inférieure à 112 mi/h (180 km/h). Le système de détection de changement de voie LaneSense utilise une caméra d'observation vers l'avant pour détecter les marques de voie et mesurer la position du véhicule dans les limites de voie.

Lorsque les deux marques de voie sont détectées et que le conducteur dévie involontairement de la voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement haptique sous forme d'un couple appliqué au volant pour alerter le conducteur qu'il doit rester dans les limites de voie. Si le conducteur continue de dévier involontairement de la voie, le système de détection de changement de voie LaneSense fournit un avertissement visuel au moyen de l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour alerter le conducteur de rester dans les limites de voie.

Le conducteur peut annuler manuellement l'avertissement haptique en appliquant le couple au volant à tout moment.

Lorsque seulement une marque de voie est détectée et que le conducteur dévie involontairement de la marque de voie (aucun clignotant n'est activé), le système de détection de changement de voie LaneSense fournit des avertissements visuels et haptiques au moyen de l'écran d'affichage du groupe d'instruments pour alerter le conducteur de rester dans la voie. Lorsque seulement une marque de voie est détectée, un avertissement haptique (couple) n'est pas fourni.

NOTA : Lorsque les conditions de fonctionnement sont présentes, le système de détection de changement de voie LaneSense surveille si les mains du conducteur se trouvent sur le volant et fournit un avertissement audible au conducteur lorsque les mains du conducteur ne sont pas détectées sur le volant. Le système se désactive si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant.

Activation ou désactivation du système de détection de changement de voie LaneSense

Le réglage « désactivé » est l'état par défaut du système de détection de changement de voie LaneSense.

Le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense se trouve sur le panneau de commutateurs situé sous l'affichage du système Uconnect.

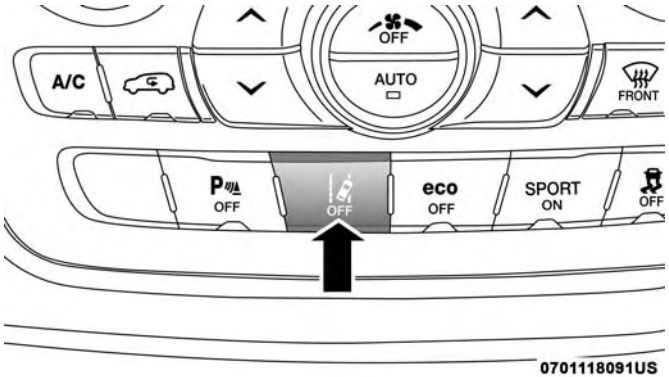

Bouton d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense

Pour activer le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'éteint). Le message « Lane Sense On » (Système de détection de changement de voie activé) s'affiche à l'affichage du groupe d'instruments.

0617094650US

Message de système de détection de changement de voie activé

Pour désactiver le système de détection de changement de voie LaneSense, appuyez une fois sur le bouton du système de détection de changement de voie LaneSense (le voyant DEL s'allume).

NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense maintient le dernier état d'ACTIVATION ou de DÉSACTIVATION du système à partir du dernier cycle d'allumage lorsque le commutateur d'allumage passe à la position ON/RUN (MARCHE).

Message d'avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense indique l'état actuel de déviation de la voie au moyen de l'affichage du groupe d'instruments.

Affichage du groupe d'instruments de luxe

Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie sont de couleur grise quand les deux limites de voie n'ont pas été détectées et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche.

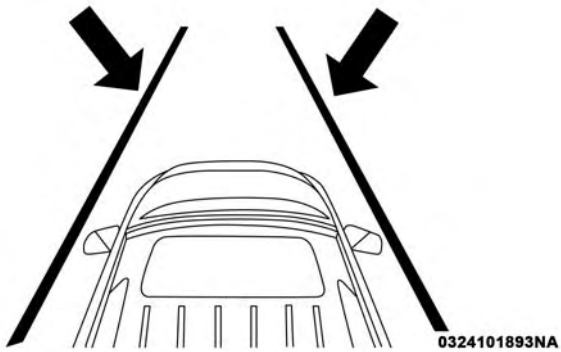

Système activé (lignes de couleur grise et témoin de couleur blanche)

Sortie de voie gauche – seulement la voie gauche détectée

- Quand le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense est non clignotant et de couleur blanche lorsque seulement la marque de voie gauche a été détectée et le système est prêt à fournir des avertissements visuels à l'affichage du groupe d'instruments si une sortie involontaire de voie se produit.
- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote, la ligne mince gauche non clignotante reste jaune et le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur blanche non clignotant à la couleur jaune clignotant.

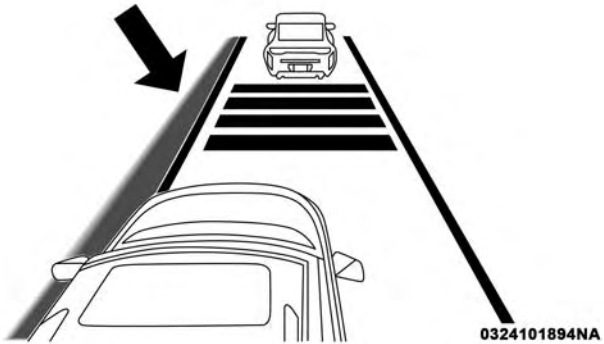

Voie en approche (ligne épaisse clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite lorsque seulement la marque de voie droite a été détectée.

Sortie de voie gauche – les deux voies détectées

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense est activé, les lignes de voie passent de la couleur grise à la couleur blanche pour indiquer que les deux marques de voie ont été détectées. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense non clignotant est de couleur verte lorsque les deux marques de voie ont été détectées et le système est activé pour fournir des avertissements visuels à l'écran d'affichage du groupe d'instruments et un avertissement de couple au volant en cas d'une sortie involontaire de voie.

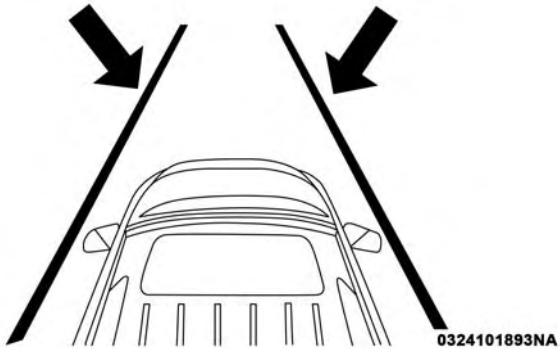

Voies détectées (lignes de couleur blanche et témoin de couleur verte)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche et la ligne mince gauche passent à la couleur jaune non clignotante. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur verte non clignotant à la couleur jaune non clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.

- Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

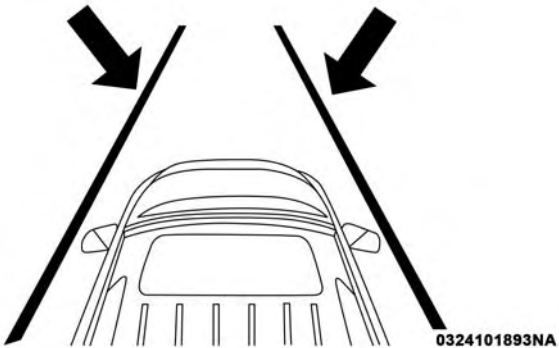

Voie détectée (ligne épaisse non clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin non clignotant de couleur jaune)

- Lorsque le système de détection de changement de voie LaneSense détecte l'approche de la voie et que le véhicule se trouve dans une situation de sortie de voie, la ligne épaisse de voie gauche de couleur jaune clignote et la ligne mince gauche non clignotante reste jaune. Le témoin du système de détection de changement de voie LaneSense passe de la couleur jaune non clignotant à la couleur jaune clignotant. À ce moment, le couple est appliqué au volant dans le sens opposé de la limite de voie.
- Par exemple : en cas d'approche du côté gauche de la voie, le volant tourne vers la droite.

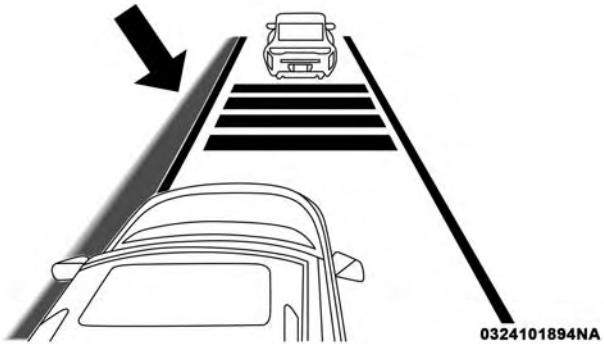

Voie en approche (ligne épaisse clignotante de couleur jaune, ligne mince non clignotante de couleur jaune et témoin clignotant de couleur jaune)

NOTA : Le système de détection de changement de voie LaneSense fonctionne de façon similaire pour la sortie de voie droite.

Modification de l'état du système de détection de changement de voie LaneSense

Le système de détection de changement de voie LaneSense comporte des réglages pour régler l'intensité de l'avertissement de couple et la sensibilité de la zone d'avertissement (prématurée ou retardée) au moyen de l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA :

- Lorsque le système est activé, il fonctionne quand la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) et inférieure à 180 km/h (112 mi/h).
- L'utilisation du clignotant supprime les avertissements.
- Le système n'applique pas de couple au volant lorsqu'un système de sécurité est activé (système de freinage antiblocage, système antipatinage, commande de stabilité électronique, système d'avertissement de collision frontale, etc.).

CAMÉRA D'AIDE AU RECUL PARKVIEW

Votre véhicule peut être équipé d'une caméra d'aide au recul ParkView qui permet d'afficher une image de la zone extérieure arrière du véhicule lorsque vous placez le sélecteur de rapport à la position R (MARCHE ARRIÈRE). L'image apparaît sur l'écran de radio Navigation/Multimedia, accompagnée d'un message d'avertissement « Check entire surroundings » (Vérifier tous les environs immédiats) dans le haut de l'écran. Après cinq secondes, cet avertissement disparaît. La caméra ParkView est située à l'arrière du véhicule au-dessus de la plaque d'immatriculation arrière.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de pause d'exposition de la caméra désactivée), le système quitte le mode de caméra d'aide au recul et revient à l'écran de navigation ou du système audio.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE) (avec la fonction de délai de la caméra activée), l'image diffusée par la caméra d'aide au recul accompagnée de lignes de grille dynamiques s'affiche pendant 10 secondes maximales après avoir déplacé le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE), à moins que la vitesse du véhicule en marche

avant soit supérieure à 13 km/h (8 mi/h), que le levier de vitesses de la transmission soit placé à la position P (STATIONNEMENT) ou que le contact soit COUPÉ ou que l'utilisateur appuie sur la touche [X] pour sortir de l'affichage de l'image.

NOTA : La caméra d'aide au recul ParkView est dotée de modes de fonctionnement programmables que vous pouvez sélectionner à l'écran du système Uconnect. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans le chapitre « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque cette fonction est activée, les lignes de guide actives sont superposées sur l'image pour illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévue en fonction de la position du volant. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur. Les zones colorées différentes indiquent la distance à l'arrière du véhicule. Le tableau suivant présente les distances approximatives pour chaque zone :

Zone	Distance à l'arrière du véhicule
Rouge	0 à 30 cm (0 à 1 pi)
Jaune	30 cm à 2 m (1 à 6,5 pi)
Vert	2 m ou plus (6,5 pi ou plus)

MISE EN GARDE!

Vous devez toujours être vigilant en marche arrière, même si la caméra d'aide au recul ParkView est en fonction. Portez toujours attention à ce qui se trouve derrière votre véhicule; regardez derrière vous et

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

assurez-vous de l'absence de piétons, d'animaux, d'autres véhicules ou d'obstacles, et vérifiez les angles morts. Vous êtes responsable de la sécurité dans les environs immédiats de votre véhicule et vous devez rester vigilant pendant la manœuvre de recul. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT!

- **Pour éviter d'endommager votre véhicule, utilisez la caméra ParkView uniquement comme aide visuelle au stationnement. La caméra ParkView ne peut détecter tous les obstacles qui pourraient se trouver dans votre rayon d'action.**
- **Lorsque vous utilisez la caméra ParkView, conduisez lentement pour être en mesure d'immobiliser rapidement le véhicule en cas d'un obstacle pour ne pas endommager le véhicule. Il est recommandé de regarder fréquemment par-dessus l'épaule lorsque vous utilisez la caméra ParkView.**

NOTA : Si la lentille de la caméra est obstruée par de la neige, de la glace, de la boue ou toute substance étrangère, nettoyez-la à l'eau et essuyez-la à l'aide d'un chiffon doux. Ne couvrez pas la lentille.

Caméra d'aide au recul – affichage à partir d'une certaine vitesse

Lorsque le levier de vitesses est en position de stationnement (P), au point mort (N) ou en marche avant (D), vous pouvez activer la caméra d'aide au recul au moyen du bouton « Rear View Camera » (Caméra d'aide au recul) dans le menu « Controls » (Commandes). Cette fonction permet au client de surveiller la zone directement derrière le véhicule (ou une remorque, selon l'équipement) pendant un maximum de dix secondes à partir d'une certaine vitesse. Si la vitesse du véhicule demeure inférieure à 13 km/h (8 mi/h), l'image de la caméra d'aide au recul reste affichée en permanence jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton « X » à l'écran tactile.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE

1. Appuyez sur le commutateur de déverrouillage de trappe du réservoir de carburant (situé sous le commutateur des phares).

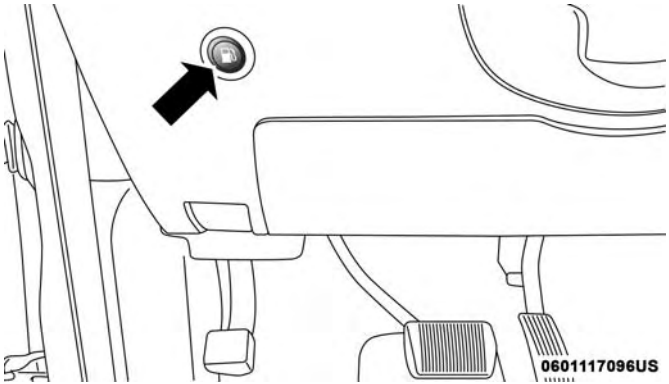

Commutateur de déverrouillage de trappe du réservoir de carburant

2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.

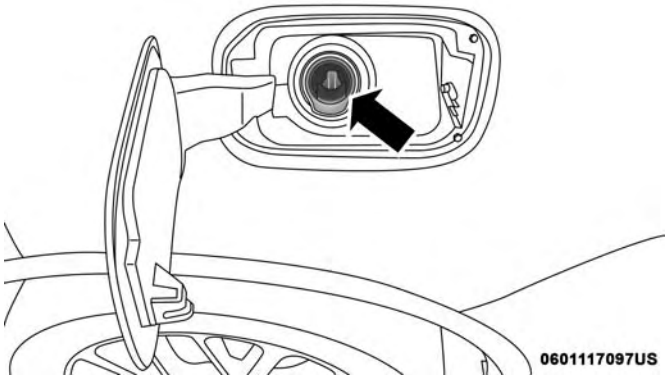

Trappe du réservoir de carburant

NOTA : Il se peut dans certains cas, par temps froid, que de la glace empêche l'ouverture de la trappe de carburant. Si ceci se produit, appuyez légèrement sur la trappe de carburant pour briser l'accumulation de glace et déverrouillez de nouveau la trappe de carburant au moyen du bouton intérieur de déverrouillage. Ne forcez pas la trappe.

3. Il n'y a pas de bouchon de réservoir de carburant. Le système est scellé par un volet à battant à l'intérieur du tuyau.

4. Insérez complètement le pistolet de la pompe à carburant dans le tuyau de remplissage; le pistolet ouvre et maintient le volet à battant pendant le ravitaillement.

NOTA : Seul le pistolet de taille appropriée ouvre les loquets permettant d'ouvrir le volet à battant.

5. Faites le plein; lorsque le pistolet de la pompe à carburant émet un déclic ou se ferme, le réservoir de carburant est plein.
6. Attendez cinq secondes avant de retirer la buse de carburant, afin que le carburant atteigne l'injecteur.
7. Retirez le pistolet et fermez la trappe de carburant.

Ravitaillement d'urgence au moyen d'une nourrice à essence

- La plupart des nourrices à essence n'ouvrent pas le volet à battant.
- Un entonnoir est fourni pour ouvrir le volet à battant afin de permettre le ravitaillement d'urgence au moyen d'une nourrice à essence.
- Retirez l'entonnoir de l'espace de rangement de la roue de secours.
- Insérez l'entonnoir dans la même ouverture du tuyau de remplissage que celle du pistolet de la pompe à carburant.
- Assurez-vous que l'entonnoir est inséré complètement pour maintenir le volet à battant ouvert.
- Versez le carburant dans l'ouverture de l'entonnoir.
- Retirez l'entonnoir du tuyau de remplissage, puis essuyez-le avant de le remettre dans l'espace de rangement de la roue de secours.

MISE EN GARDE!

- **Ne fumez jamais à proximité ou à l'intérieur du véhicule lorsque la trappe de carburant est ouverte ou lorsque le réservoir est en cours de remplissage.**
- **N'ajoutez jamais de carburant lorsque le moteur tourne. Une telle pratique peut constituer une infraction à certaines lois d'État ou réglementations fédérales et causer l'allumage du témoin d'anomalie.**
- **Vous risquez de provoquer un incendie si vous remplissez de carburant un bidon portable placé à l'intérieur du véhicule. Vous pourriez subir des brûlures. Placez toujours les bidons de carburant au sol lorsque vous les remplissez.**

AVERTISSEMENT!

Pour éviter les débordements et les remplissages excessifs, ne remplissez pas « à ras bord » le réservoir de carburant après avoir fait le plein.

Ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant

Si vous êtes incapable d'ouvrir la trappe du réservoir de carburant, utilisez l'ouverture d'urgence de la trappe du réservoir de carburant.

1. Ouvrez le hayon.
2. Appuyez sur le bord intérieur du bac de rangement gauche pour le déplacer vers le centre et libérer ainsi le bord extérieur.
3. Saisissez le bord extérieur libéré de l'autre main pour désengager les rabats.
4. Retirez le bac de rangement.
5. Tirez le câble de déverrouillage pour ouvrir la trappe de carburant, poussez-le vers l'arrière à la position normale afin de replacer le loquet de la trappe de carburant à la position fermée.

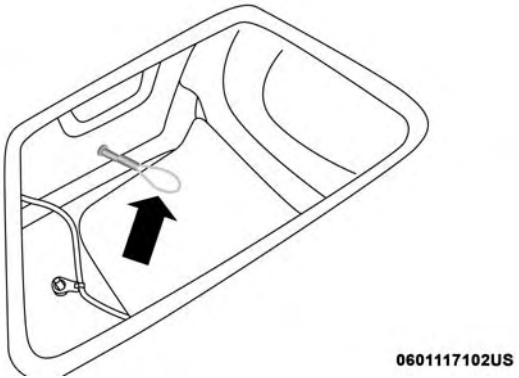

Câble de déverrouillage

NOTA : Si la trappe de carburant ne se verrouille pas après l'activation du câble de déverrouillage manuel, le loquet d'actionneur doit être retourné manuellement à la position fermée.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé du véhicule qui comprend le poids du conducteur, des passagers, du véhicule, des équipements en options et de la charge transportée. Cette étiquette informe également sur les

capacités maximales de poids des essieux avant et arrière (PNBE). La charge totale doit être limitée de façon à ne pas dépasser le PNBV et le PNBE des essieux avant et arrière.

Charge utile

La charge utile d'un véhicule représente la charge totale admissible qu'un camion peut transporter, incluant le poids du conducteur, des passagers, des équipements en option et des articles transportés.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la charge maximale autorisée des essieux avant et arrière. La charge doit être répartie dans l'espace de chargement de façon à ne pas dépasser le PNBE de chaque essieu.

Le PNBE de chaque essieu est déterminé en fonction des composants du système offrant la plus faible capacité de charge (essieu, ressorts, pneus ou roues). Des essieux ou composants de suspension plus robustes qui sont parfois spécifiés par les propriétaires en vue d'accroître la durabilité n'augmentent pas nécessairement le PNBV du véhicule.

Dimensions des pneus

Les dimensions des pneus indiquées sur l'étiquette d'homologation correspondent à la dimension réelle des pneus de votre véhicule. Les pneus de rechange doivent être capables de supporter la même charge que cette dimension de pneus.

Dimensions des jantes

Il s'agit de la dimension de jante appropriée pour la dimension de pneu indiquée.

Pression de gonflage des pneus

Il s'agit de la pression de gonflage à froid des pneus de votre véhicule pour toutes les conditions de charge jusqu'à un poids égal au PNBE.

Poids à vide

Le poids à vide d'un véhicule est défini comme étant le poids total du véhicule avec tous les liquides, y compris le plein de carburant, mais sans occupant ni charge. Les valeurs du poids à vide avant et arrière sont déterminées en pesant votre véhicule sur une balance commerciale avant d'y faire monter des occupants ou de le charger.

Chargement

Le poids total réel ainsi que le poids de l'avant et de l'arrière de votre véhicule au sol sont plus faciles à déterminer lorsque ce dernier est chargé et prêt à démarrer.

Vous devez d'abord peser le véhicule au complet sur une balance commerciale pour vous assurer qu'il ne dépasse pas le PNBV. Vous devez ensuite déterminer séparément le poids sur l'essieu avant, puis sur l'essieu arrière du véhicule pour vous assurer que la charge est répartie correctement sur les essieux avant et arrière. Le fait de peser le véhicule peut révéler que la charge sur l'un ou l'autre des essieux, avant ou arrière, dépasse le PNBE alors que la charge totale reste inférieure au PNBV. Si tel est le cas, vous devez déplacer la charge de l'avant vers l'arrière ou inversement de façon à respecter les limitations de poids spécifiées. Placez les articles plus lourds le plus près possible du plancher et assurez-vous que la charge est répartie de façon égale. Avant de conduire, arrimez solidement tous les articles.

Une charge mal répartie peut nuire à la direction et à la tenue de route, mais aussi au fonctionnement des freins.

AVERTISSEMENT!

Ne chargez en aucun cas votre véhicule à un poids supérieur au PNBV et aux PNBE avant et arrière. Vous risqueriez de provoquer la rupture de certaines pièces de votre véhicule ou encore de modifier le comportement de ce dernier. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule. La durée de vie d'un véhicule surchargé peut être raccourcie.

TRACTAGE DE REMORQUE

Vous trouverez dans cette section des consignes de sécurité et des renseignements relatifs aux limites à ne pas dépasser lorsque vous voulez tracter une remorque. Lisez attentivement ces renseignements avant de tracter une remorque, afin de le faire dans des conditions aussi efficaces et sécuritaires que possible.

Pour être couvert par la garantie limitée de véhicule neuf, vous devez respecter les exigences et les recommandations formulées dans ce guide au sujet du remorquage.

Terminologie du remorquage

Les termes et définitions ci-après vous aideront à mieux comprendre les principes du remorquage avec un véhicule :

Poids nominal brut du véhicule (PNBV)

Le PNBV représente le poids total autorisé de votre véhicule. Cette valeur correspond au poids combiné du conducteur, des passagers et du chargement, auquel est ajouté le poids au timon de la remorque. Il faut limiter la charge totale afin de ne pas dépasser le PNBV. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

Poids brut de la remorque (PBR)

Le poids brut de la remorque (PBR) correspond au poids de la remorque, auquel est ajouté le poids de tous les objets, bagages et équipements (permanents ou non) chargés dans la remorque en situation de remorquage effectif.

Le meilleur moyen de déterminer le poids brut de la remorque est de la peser sur un pont-bascule lorsqu'elle est entièrement chargée. Tout le poids de la remorque doit reposer sur le pont-bascule.

MISE EN GARDE!

Si le poids brut de la remorque est de 2 267 kg (5 000 lb) ou plus, l'utilisation d'un attelage répartiteur de charge est recommandée pour assurer la stabilité de votre véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et provoquer une collision si vous utilisez un attelage porteur standard.

Poids nominal brut combiné (PNBC)

Le PNBC est le poids combiné maximal autorisé de votre véhicule et de la remorque.

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE)

Le poids nominal brut sur l'essieu représente la capacité maximale des essieux avant et arrière. Répartissez la charge également entre les essieux avant et arrière. Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu avant ou sur l'essieu arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Étiquette d'homologation du véhicule » sous « Chargement du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite ».

MISE EN GARDE!

Il est important que vous ne dépassiez pas le PNBE maximal avant ou arrière. Les conditions de conduite pourraient devenir dangereuses si vous dépassez les limites permises. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.

Poids au timon de la remorque

Le poids au timon de la remorque est la force descendante qu'exerce la remorque sur la boule d'attelage. Vous devez tenir compte de cette charge comme faisant partie de la charge de votre véhicule.

Surface frontale de la remorque

La surface frontale représente la hauteur maximale multipliée par la largeur maximale de l'avant de la remorque.

Dispositif antilouvoiement de la remorque

Le dispositif antilouvoiement de la remorque peut être une tige coulissante mécanique qui peut être installée entre le support de boule et le timon de la remorque. Cette tige assure un effet de frottement réglable qui, jumelé au mouvement télescopique, réduit le roulis de la remorque sur la route.

Selon l'équipement, le dispositif électronique antilouvoiement de la remorque détecte un louvoiement de la remorque et serre automatiquement les freins à la roue individuelle ou réduit la puissance du moteur pour tenter d'éliminer le louvoiement de la remorque.

Attelage porteur

Un attelage porteur supporte le poids au timon de la remorque, tout comme s'il s'agissait de bagages placés au niveau d'une boule d'attelage ou à un autre point de jonction avec le véhicule. Ce type d'attelage, le plus populaire sur le marché aujourd'hui, est couramment utilisé pour la traction de remorques de taille compacte et intermédiaire.

Attelage répartiteur de charge

Le fonctionnement du système de répartition de la charge repose sur l'effet de levier exercé par des barres à ressort (de charge). Celles-ci sont généralement utilisées pour supporter des charges très lourdes en répartissant le poids au timon de la remorque entre l'essieu avant du véhicule tracteur et les essieux de la remorque. S'il est utilisé conformément aux directives du constructeur, le système répartiteur assure un roulement équilibré, des caractéristiques de conduite et de freinage uniformes, tout en augmentant la sécurité du remorquage. L'ajout d'un dispositif

antiroulis hydraulique ou à friction réduit également le roulis causé par les autres véhicules et les vents latéraux et contribue à accroître la stabilité du véhicule tracteur et de la remorque. Le dispositif anti-louvoiement et l'attelage répartiteur de charge sont recommandés pour supporter des poids au timon de la remorque plus élevés. Ils peuvent même être obligatoires, selon la configuration et la charge du véhicule et de la remorque, pour respecter les exigences en matière de poids nominal brut sur l'essieu (PNBE).

MISE EN GARDE!

- **Un mauvais réglage de l'attelage répartiteur de charge peut affecter les caractéristiques de tenue de route, de stabilité et de freinage du véhicule et même provoquer une collision.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Les systèmes de répartition de la charge peuvent ne pas être compatibles avec les coupleurs de frein à inertie. Pour de plus amples renseignements, consultez le constructeur de la remorque et de l'attelage ou un concessionnaire de véhicules récréatifs digne de confiance.**

Classification des attelages de remorque

Le tableau suivant, qui présente les normes de l'industrie quant au poids maximal de la remorque qu'une classe d'attelage de remorque donnée peut tracter, vise à vous aider à sélectionner l'attelage de remorque convenant à vos besoins de remorquage.

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe	**Valeurs maximales de l'attelage de remorque (normes de l'industrie)**
Classe I – service léger	2 000 lb (907 kg)
Classe II – service moyen	3 500 lb (1 587 kg)

Définition des classes d'attelage de remorque	
Classe III – service intensif	5 000 lb (2 267 kg)
Classe IV – service très intensif	10 000 lb (4 535 kg)
Consultez le tableau des capacités de remorquage (Poids maximal de la remorque) pour connaître le poids maximal brut de la remorque (PBR) que vous pouvez tracter en fonction de la transmission de votre véhicule.	
L'installation de l'attelage de remorque sur votre véhicule devrait être effectuée par un professionnel.	

Capacité de remorquage (poids maximal de la remorque)

Moteur	Modèle	PNBC (poids nominal brut combiné)	Surface frontale	PBR maximal (Poids brut de la remorque)	Poids maximal au timon de la remorque (consultez le nota)
3.6L	Refroidissement des modèles à propulsion arrière service léger	4 037 kg (8 900 lb)	3,72 m^2 (40 pi^2)	1 588 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)
3.6L	Propulsion arrière	5 262 kg (11 600 lb)	3,72 m^2 (40 pi^2)	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)

Moteur	Modèle	PNBC (poids nominal brut combiné)	Surface frontale	PBR maximal (Poids brut de la remorque)	Poids maximal au timon de la remorque (consultez le nota)
3.6L	Refroidissement des modèles à transmission intégrale service léger	4 037 kg (8 900 lb)	3,72 m ^{2} (40 pi ^{2})	1 588 kg (3 500 lb)	159 kg (350 lb)
3.6L	Transmission intégrale	5 262 kg (11 600 lb)	3,72 m ^{2} (40 pi ^{2})	2 812 kg (6 200 lb)	281 kg (620 lb)
5.7L	Propulsion arrière	5 942 kg (13 100 lb)	5,57 m ^{2} (60 pi ^{2})	3 357 kg (7 400 lb)	336 kg (740 lb)
5.7L	Transmission intégrale	5 942 kg (13 100 lb)	5,57 m ^{2} (60 pi ^{2})	3 266 kg (7 200 lb)	327 kg (720 lb)
Consultez les règlementations locales pour les vitesses maximales de remorquage.					

NOTA :

- Le poids au timon de la remorque doit être considéré comme faisant partie du poids combiné des passagers et du chargement; ce poids ne doit jamais dépasser le poids indiqué sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et maintenance » pour obtenir de plus amples renseignements. Lorsqu'on ajoute les passagers et le chargement, il est parfois nécessaire de réduire le poids au timon de la remorque et le poids brut de la remorque (PBR). Il est parfois nécessaire de répartir la

charge (dans la remorque) pour ne pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu arrière (PNBE) qui est de 1 769 kg (3 900 lb).

- Les véhicules qui ne sont pas équipés d'un ensemble de remorquage d'origine sont limités à 3 500 lb (poids au timon de la remorque de 350 lb).

Retrait du couvercle du récepteur d'attelage de remorque – selon l'équipement

Votre véhicule peut être équipé d'un couvercle du récepteur d'attelage de remorque. Celui-ci doit être retiré pour accéder au récepteur d'attelage de remorque (selon l'équipement). Le couvercle est situé dans la partie inférieure centrale du bouclier arrière.

1. Tournez les deux dispositifs de retenue situés au bas du couvercle du récepteur d'attelage de 1/4 de tour dans le sens antihoraire et tirez la partie inférieure du couvercle vers l'extérieur (vers vous).

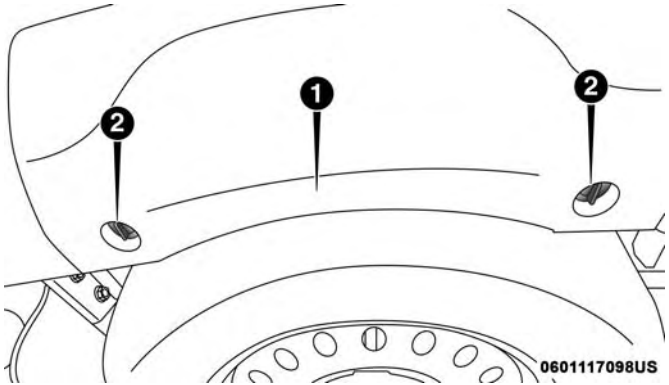

Pièces de retenue du couvercle du récepteur d'attelage

1 – Couvercle du récepteur d'attelage
2 – Dispositifs de retenue

2. Tirez la partie inférieure du couvercle vers l'extérieur (vers vous), tirez vers le bas pour dégager les pattes situées dans la partie supérieure du couvercle du récepteur d'attelage à retirer.

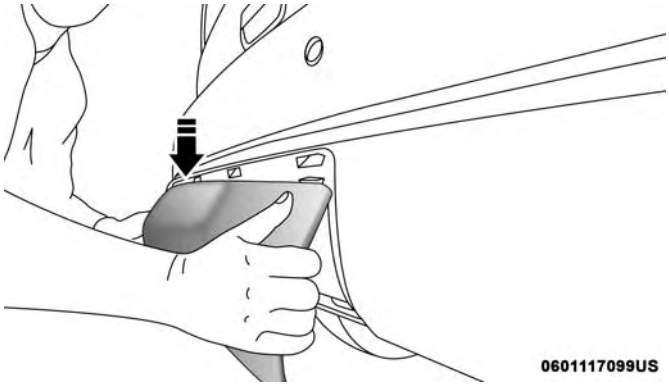

Couvercle du récepteur d'attelage

Pour réinstaller le couvercle à la fin du remorquage, répétez la procédure en inversant l'ordre des étapes.

NOTA : Avant l'installation, assurez-vous de bien engager toutes les pattes du couvercle du récepteur d'attelage dans le bouclier avant de pare-chocs.

Poids de la remorque et poids au timon de la remorque

Ne dépassez jamais le poids au timon de la remorque estampé sur le pare-chocs ou l'attelage de remorque de votre véhicule.

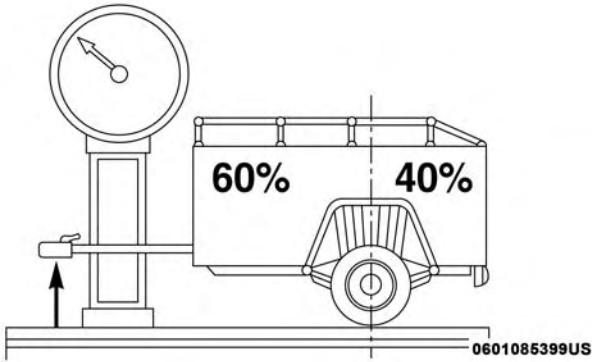

Répartition de la charge

Tenez compte des éléments suivants pour calculer le poids appliqué sur l'essieu arrière du véhicule :

- Le poids au timon de la remorque.
- Le poids de tout autre chargement ou équipement se trouvant dans votre véhicule ou sur ce dernier.

- Le poids du conducteur et celui de tous les passagers.

NOTA : N'oubliez pas que toute charge ajoutée à la remorque s'ajoute à celle de votre véhicule. De plus, le poids des accessoires facultatifs installés en usine ou par un concessionnaire doit être calculé pour déterminer la charge totale de votre véhicule. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge pour connaître le poids maximal combiné des occupants et de la charge pour votre véhicule.

Exigences de remorquage

Il est recommandé de suivre les consignes suivantes pour favoriser le rodage approprié des composants de la transmission de votre nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT!

- **Ne tractez pas une remorque pendant les premiers 500 mi (805 km) d'utilisation de votre nouveau véhicule. Le moteur, l'essieu ou d'autres pièces risqueraient d'être endommagés.**
- **Donc, au cours des premiers 500 mi (805 km) parcourus, ne dépassez pas 50 mi/h (80 km/h) et ne démarrez pas à plein régime. Ceci permet de procéder au**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

rodage du moteur et des autres pièces du véhicule lorsque des charges plus lourdes sont remorquées.

Effectuez les opérations d'entretien préconisées dans la section « Entretien programmé ». Consultez la section « Entretien programmé » dans la section « Entretien et maintenance » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Lorsque vous tractez une remorque, vous ne devez jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) ou le poids nominal brut combiné (PNBC).

MISE EN GARDE!

Un remorquage inadéquat peut provoquer une collision. Suivez ces directives pour rendre la traction de votre remorque la plus sécuritaire possible :

- **Assurez-vous que la charge est correctement arrimée dans la remorque et qu'elle ne se déplacera pas durant vos déplacements. Si la charge de remorquage n'est pas arrimée solidement, les mouvements dynamiques possibles de la charge pourraient nuire à la conduite du véhicule. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et avoir une collision.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Lorsque vous transportez des objets ou tractez une remorque, ne surchargez jamais votre véhicule ou la remorque. Une surcharge peut causer une perte de la maîtrise, un manque de performance ou des dommages aux freins, à l'essieu, au moteur, à la transmission, à la direction, à la suspension, au châssis ou aux pneus.**
- **Vous devez toujours fixer des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Reliez toujours les chaînes aux points de fixation du crochet de l'attelage du véhicule. De plus, croisez les chaînes sous le timon de la remorque et prévoyez un jeu suffisant pour les virages.**
- **Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Lorsque vous stationnez un véhicule avec une remorque, appliquez toujours le frein de stationnement du véhicule tracteur. Placez la transmission du véhicule tracteur à la position P (STATIONNEMENT). Dans le cas d'un véhicule à 4 roues motrices, assurez-vous que la boîte de transfert n'est pas à la position N (POINT MORT).**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

Bloquez toujours les roues de la remorque ou placez-y une cale pour éviter son déplacement.

- **Ne dépassez pas le poids nominal brut combiné (PNBC).**
- **Le poids total doit être distribué entre le véhicule tracteur et la remorque de manière à ne jamais dépasser les quatre valeurs nominales suivantes :**

  1. PNBV

  2. PBR

  3. PNBE

  4. Poids au timon de la remorque pour l'attelage de remorque utilisé.

Exigences de remorquage – pneus

- Ne tractez pas de remorque lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.
- Une pression de gonflage adéquate des pneus est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Pour savoir comment gonfler correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ».

- Vérifiez la pression de gonflage des pneus de la remorque avant de l'utiliser.
- Avant de tracter une remorque, inspectez soigneusement les pneus du véhicule pour vérifier l'usure de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages. Pour savoir comment inspecter correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ».
- Pour savoir comment remplacer correctement les pneus, consultez le paragraphe « Pneus » dans la section « Entretien et soin ». Le remplacement des pneus d'origine par des pneus possédant une capacité de charge plus élevée n'augmentera pas le PNBV ni le PNBE du véhicule.

Exigences de remorquage – freins de remorque

- **Ne branchez pas** le système de freinage hydraulique ou le circuit de dépression de votre véhicule à celui de la remorque. Le fonctionnement du circuit de freinage pourrait s'en trouver compromis et vous risqueriez de vous blesser.
- Un dispositif de contrôle électronique des freins de la remorque doit être utilisé si la remorque est munie de freins à commande électronique. Un tel dispositif n'est pas requis si la remorque est munie d'un système de commande électronique des freins.
- Il est conseillé de disposer d'un système de freinage sur les remorques de plus de 453 kg (1 000 lb); un tel système est obligatoire sur les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb).

MISE EN GARDE!

- **Ne raccordez jamais les freins de remorque au circuit de freinage hydraulique de votre véhicule. Cela risquerait de surcharger et d'endommager le système de freinage. Cela pourrait donner lieu à une perte de la capacité de freinage et provoquer une collision.**
- **Le remorquage accroît inévitablement les distances de freinage. Lorsque vous tractez une remorque, prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède. Dans le cas contraire, vous risquez de provoquer une collision.**

AVERTISSEMENT!

Si le poids de la remorque chargée dépasse 453 kg (1 000 lb), celle-ci doit être équipée de ses propres freins et leur capacité de freinage doit être adéquate. La non-observation de cette règle pourrait entraîner une usure prématurée des garnitures de freins, exiger un effort supplémentaire sur la pédale de frein et prolonger les distances de freinage.

Exigences de remorquage – feux et câblage de la remorque

Si vous tractez une remorque, quelle que soit sa taille, il est obligatoire, par mesure de sécurité, d'y installer des feux d'arrêt et des clignotants.

L'ensemble de remorquage peut comprendre un faisceau de câblage à quatre et à sept broches. Utilisez toujours un faisceau de câblage et un connecteur pour remorque approuvés par le constructeur de votre véhicule.

NOTA : Ne coupez pas ou ne faites pas d'épissures dans le faisceau de câblage du véhicule.

Toutes les connexions électriques sont effectuées, mais vous devez relier le faisceau à un connecteur pour remorque. Consultez les illustrations suivantes.

NOTA :

- Débranchez le connecteur de câblage de la remorque du véhicule avant de lancer un bateau (ou tout autre appareil branché dans le connecteur électrique du véhicule) dans l'eau.
- Assurez-vous de le rebrancher après avoir quitté la zone d'eau.

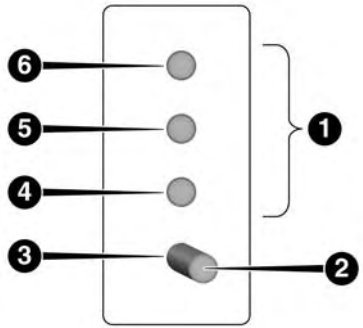

0601085400US

Connecteur à quatre broches

1 – Broches femelles
2 – Broche mâle
3 – Masse
4 – Feux de stationnement
5 – Feu de freinage et clignotant gauche
6 – Feu de freinage et clignotant droit

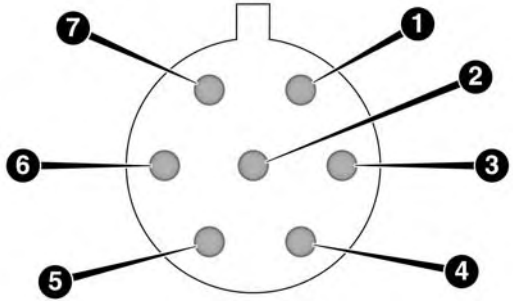

0601085401US

Connecteur à sept broches

1 – Batterie
2 – Feux de recul
3 – Feu de freinage et clignotant droit
4 – Freins électriques
5 – Masse
6 – Feu de freinage et clignotant gauche
7 – Feux de jour

Conseils pour le remorquage

Avant d'entreprendre un voyage avec une remorque, il est recommandé de pratiquer les virages, les arrêts et les manœuvres de marche arrière dans un endroit peu fréquenté.

Transmission automatique

Sélectionnez la gamme D (MARCHE AVANT) lors du remorquage. Les commandes de transmission comprennent une stratégie de conduite pour éviter de changer souvent de rapports pendant le remorquage. Toutefois, si la transmission change trop souvent de rapport dans la gamme D (MARCHE AVANT), vous pouvez utiliser la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick pour choisir manuellement un rapport inférieur.

NOTA : L'utilisation d'un rapport inférieur pour conduire le véhicule dans des conditions de lourdes charges permet d'améliorer la performance de la transmission et d'en prolonger la durée de vie utile, en réduisant les passages de rapports excessifs et en évitant la surchauffe. De plus, vous obtiendrez ainsi une meilleure performance du frein moteur.

AutoStick

- Lorsque vous utilisez la commande de sélection de vitesse de la boîte-pont AutoStick, sélectionnez le rapport le plus élevé compte tenu des performances et évitez les rétrogradations fréquentes. Par exemple, sélectionnez le rapport « 5 » si la vitesse voulue peut être maintenue. Sélectionnez le rapport « 4 » ou « 3 » s'il est nécessaire de maintenir la vitesse voulue.
- Pour éviter la surchauffe, éviter la conduite continue à un régime élevé. Réduisez la vitesse du véhicule au besoin pour éviter la vitesse prolongée à un régime élevé. Revenez à un rapport plus élevé ou à une vitesse du véhicule plus rapide lorsque l'état de la route le permet.

Contrôle de vitesse – selon l'équipement

- N'utilisez pas le contrôle électronique de vitesse en terrain montagneux ou pour le déplacement de charges lourdes.
- Si vous utilisez le régulateur de vitesse et faites face à des décélérations supérieures à 10 mi/h (16 km/h), désactivez-le et attendez de rouler de nouveau à une vitesse de croisière pour le réactiver.

- L'utilisation du contrôle électronique de vitesse en terrain plat et avec des charges légères favorisera l'économie de carburant.

Circuit de refroidissement

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe du moteur et de la transmission en procédant comme suit :

Conduite urbaine

En ville – Lorsque vous êtes arrêté, passez à la position N (POINT MORT) sans toutefois augmenter le régime de ralenti.

Conduite sur route

Réduisez la vitesse.

Climatisation

Arrêtez-la temporairement.

DÉNEIGEUSE

Vous ne devez **pas** installer d'équipement de chasse-neige, de treuil ou d'accessoires du marché secondaire à l'avant de votre véhicule. En modifiant la structure de l'avant de votre véhicule, vous pouvez compromettre le fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables. Ceux-ci pourraient alors se déployer de façon inopinée ou ne pas se déployer du tout lors d'une collision.

MISE EN GARDE!

N'ajoutez pas de chasse-neige, de treuil ou tout autre équipement de marché secondaire à l'avant de votre véhicule. Cela pourrait altérer le fonctionnement du système de sac gonflable et vous occasionner des blessures.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR (AUTOCARAVANE, ETC.)

Remorquage du véhicule derrière un autre

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à transmission arrière	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à une vitesse	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à deux vitesses
Remorquage à plat	AUCUNE	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**	• **Consultez les directives** • Transmission à la position P (STATIONNEMENT). • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT) • Remorquage en direction vers l'avant
Chariot roulant	Avant	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
	Arrière	OK	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
Sur la remorque	ALL (TOUTES)	OK	OK	OK

NOTA : Lorsque vous remorquez derrière un véhicule, suivez toujours les règlementations provinciales et locales en vigueur. Communiquez avec les bureaux locaux ou provinciaux de sécurité routière pour obtenir de plus amples détails.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à propulsion arrière

NE remorquez PAS ce véhicule avec les 4 roues au sol. Vous risqueriez d'endommager la transmission.

Le remorquage derrière un véhicule de loisir (pour les modèles à 2 roues motrices) est permis **SEULEMENT** si les roues arrière sont **SOULEVÉES** du sol. Pour ce faire, utilisez un chariot roulant ou une remorque pour véhicule. Si vous utilisez un chariot roulant, suivez les étapes ci-dessous :

1. Fixez solidement le chariot au véhicule tracteur en suivant les directives du fabricant de chariots.
2. Placez les roues arrière sur le chariot roulant.
3. Serrez complètement le frein de stationnement. Placez la transmission à la position P (STATIONNEMENT).
4. COUPEZ le contact.
5. Fixez solidement les roues arrière au chariot en suivant les directives du fabricant de chariot.
6. Installez un appareil de serrage approprié, conçu pour le remorquage, pour fixer les roues avant en position droite.

AVERTISSEMENT!

Le remorquage du véhicule avec les roues arrière au sol endommagera gravement la transmission. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à une vitesse)

Le remorquage de loisir n'est pas permis. La boîte de transfert de ces modèles ne comporte pas la position N (POINT MORT).

NOTA : Ce véhicule peut être remorqué sur camion-plateau ou une remorque pour véhicule à condition que les quatre roues ne touchent **PAS** le sol.

AVERTISSEMENT!

Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Remorquage derrière un véhicule de loisir – modèles à transmission intégrale (boîte de transfert à deux vitesses)

La boîte de transfert doit être à la position N (POINT MORT) et la transmission doit être à la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Le bouton de sélection de la position N (POINT MORT) se trouve à proximité du sélecteur de boîte de transfert. Vous pouvez passer à la position N (POINT MORT) de la boîte de transfert, ou en sortir, quelle que soit la position de mode du sélecteur.

AVERTISSEMENT!

- **NE REMORQUEZ PAS sur chariot roulant un véhicule à transmission intégrale. Le remorquage avec seulement un ensemble de roues au sol (avant ou arrière) endommagera gravement la transmission ou la boîte de transfert. Remorquez le véhicule avec les quatre roues SUR le sol, ou SOULEVÉES du sol (à l'aide d'une remorque pour véhicule).**
- **Le remorquage doit être effectué en direction vers l'avant. Le remorquage du véhicule vers l'arrière peut endommager gravement la boîte de transfert.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **La transmission doit être en position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage derrière un véhicule de loisir.**
- **Avant de remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir, effectuez la procédure décrite sous le paragraphe « Passage à la position N (POINT MORT) » pour vous assurer que la boîte de transfert est bien en position N (POINT MORT). Autrement, des dommages internes pourraient survenir.**
- **Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**
- **N'utilisez pas une barre de remorquage à pince montée sur le pare-chocs de votre véhicule. Cela endommagera la barre frontale du pare-chocs.**

Passage à la position N (POINT MORT)

MISE EN GARDE!

Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués si vous laissez votre véhicule sans surveillance alors que la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT) et que le frein de stationnement n'est pas complètement serré. Lorsque la boîte de transfert est à la position N (POINT MORT), les arbres de transmission avant et arrière sont dissociés du groupe motopropulseur et le véhicule peut se déplacer, même si la transmission se trouve à la position P (STATIONNEMENT). Le frein de stationnement doit toujours être serré lorsque le conducteur n'est pas dans le véhicule.

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule au remorquage derrière un véhicule de loisir.

AVERTISSEMENT!

Afin d'éviter d'endommager les pièces internes, vous devez suivre ces étapes pour vous assurer que la boîte

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

de transfert est entièrement engagée à la position N (POINT MORT) avant le remorquage d'un véhicule de loisir.

1. Immobilisez complètement le véhicule sur une surface de niveau et laissez le moteur tourner.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
4. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant quatre secondes. Le témoin derrière le symbole N (POINT MORT) clignote pour indiquer que le passage de rapport est en cours. Le témoin cesse de clignoter (s'allume en continu) lorsque le passage à la position N (POINT MORT) est terminé. Le message « FOUR WHEEL DRIVE SYSTEM IN NEUTRAL » (SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES AU POINT MORT) s'affiche au groupe d'instruments.

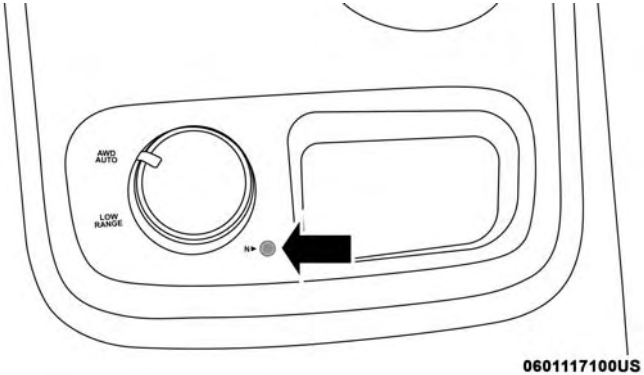

Bouton N (POINT MORT)

5. Au terme du passage et lorsque le témoin N (POINT MORT) s'allume, relâchez le bouton N (POINT MORT).
6. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position R (MARCHE ARRIÈRE).
7. Relâchez la pédale de frein pendant cinq secondes et assurez-vous que le véhicule demeure immobile.
8. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position N (POINT MORT).
9. Serrez complètement le frein de stationnement.
10. Avec la transmission et la boîte de transfert à la position N (POINT MORT), appuyez sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur arrête.
11. Placez le sélecteur de rapport à la position P (STATIONNEMENT). Relâchez la pédale de frein.
12. Appuyez deux fois sur le bouton ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR) (sans appuyer sur la pédale de frein) pour placer le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT)

AVERTISSEMENT!

La transmission pourrait être endommagée si elle est placée en position P (STATIONNEMENT) lorsque la boîte de transfert est en position N (POINT MORT) et que le moteur tourne. Lorsque la boîte de transfert est en position N (POINT MORT), assurez-vous de COUPER le moteur avant de placer la transmission en position P (STATIONNEMENT).

13. Fixez le véhicule au véhicule tracteur au moyen d'une barre de remorquage appropriée.

14. Desserrez le frein de stationnement.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 3 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).
- Le commutateur d'allumage doit se trouver en mode ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en mode ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

Passage hors de la position N (POINT MORT)

Utilisez la procédure suivante pour préparer votre véhicule à l'usage normal.

1. Immobilisez complètement le véhicule et maintenez-le fixé au véhicule tracteur.
2. Serrez complètement le frein de stationnement.
3. Faites démarrer le moteur.
4. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
5. Mettez la transmission au POINT MORT (N).
6. À l'aide de la pointe d'un stylo ou d'un objet similaire, maintenez enfoncé le bouton N (POINT MORT) encastré de la boîte de transfert (situé près du sélecteur) pendant une seconde.

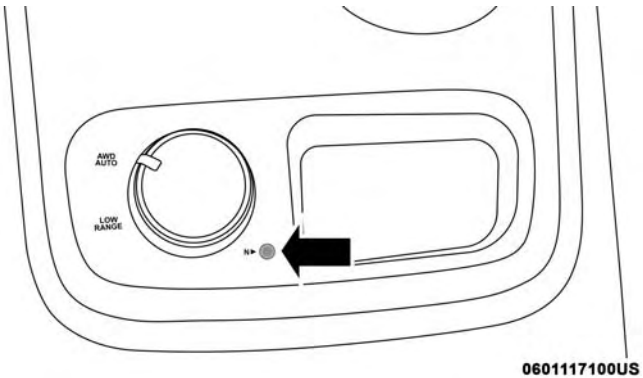

Bouton N (POINT MORT)

7. Lorsque le témoin N (POINT MORT) s'éteint, relâchez le bouton N (POINT MORT).
8. Une fois le bouton N (POINT MORT) relâché, la boîte de transfert passe à la position indiquée par le sélecteur.
9. Placez le levier de vitesses de la transmission en position P (STATIONNEMENT), puis COUPEZ le moteur.
10. Relâchez la pédale de frein.
11. Débrochez le véhicule du véhicule tracteur.
12. Faites démarrer le moteur.
13. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
14. Desserrez le frein de stationnement.
15. Placez le levier de vitesses de la transmission à la position D (MARCHE AVANT), relâchez la pédale de frein, puis vérifiez si le véhicule fonctionne normalement.

NOTA :

- Les conditions des étapes 1 à 5 doivent être présentes avant que vous n'appuyiez sur le bouton N (POINT MORT) et doivent demeurer en vigueur jusqu'à ce que le passage soit terminé. Si une de ces conditions n'est pas présente avant d'appuyer sur le bouton N (POINT MORT) ou n'est plus en vigueur, le témoin N (POINT MORT) clignotera continuellement jusqu'à ce que toutes les conditions soient présentes ou jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton N (POINT MORT).
- Le commutateur d'allumage doit se trouver en mode ON/RUN (MARCHE) pour que le changement ait lieu et pour que les témoins de position soient fonctionnels. Si le commutateur d'allumage ne se trouve pas en mode ON/RUN (MARCHE), le changement n'aura pas lieu et aucun témoin ne s'allumera ou ne clignotera.
- Le clignotement du témoin N (POINT MORT) signifie que les conditions de passage n'ont pas été remplies.

CONSEILS DE CONDUITE

Conseils de conduite sur route

Les véhicules utilitaires sont dotés d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite qui les rend capables de meilleures performances dans diverses conditions de conduite tout terrain. Des caractéristiques particulières de conception leurs confèrent un centre de gravité plus élevé que celui des véhicules de tourisme conventionnels.

Un des avantages de la garde au sol plus élevée est la meilleure vue que vous avez sur la route, ce qui vous permet de parer aux problèmes. En revanche, cette garde

au sol élevée fait en sorte que les véhicules n'ont pas été conçus pour virer aux mêmes vitesses que les véhicules de tourisme conventionnels, tout comme les voitures sport surbaissées ne sont pas conçues pour fonctionner de manière satisfaisante dans des conditions tout terrain. Évitez les virages serrés et les manœuvres brusques. Comme pour tout autre véhicule de ce type, vous risquez une perte de maîtrise ou un capotage si vous ne conduisez pas correctement ce véhicule.

Conseils de conduite hors route

Conditions d'utilisation du mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) – selon l'équipement

En conduite hors route, passez au mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) pour obtenir une meilleure adhérence. Cette gamme devrait se limiter aux situations extrêmes comme la neige, la boue ou le sable profonds où une adhérence supplémentaire est nécessaire à basse vitesse. Évitez la conduite à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) en mode 4WD LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE).

MISE EN GARDE!

Ne conduisez pas dans le mode 4WD-LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) sur une chaussée sèche, car vous risqueriez d'endommager la transmission. Le mode 4WD-LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) verrouille ensemble les transmissions avant et arrière et ne permet pas une réaction de différentiel entre les arbres de transmission avant et arrière. La conduite dans le mode 4WD-LOW (4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE) entraîne le grippage de la transmission; utilisez cette gamme uniquement sur les chaussées mouillées ou glissantes.

Conduite dans l'eau

Bien que votre véhicule puisse traverser des nappes d'eau, vous devriez prendre certaines précautions avant d'entrer dans l'eau.

AVERTISSEMENT!

Lorsque vous conduisez dans l'eau, ne roulez pas à plus de 8 km/h (5 mi/h). Vérifiez toujours la profondeur de l'eau avant d'y pénétrer et vérifiez tous les

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

liquides par la suite. La conduite dans l'eau peut causer des dommages qui peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

La conduite dans l'eau d'une profondeur supérieure à quelques centimètres (pouces) exige des précautions additionnelles pour assurer la sécurité et prévenir les dommages à votre véhicule. Si vous devez traverser une accumulation d'eau, tentez de déterminer la profondeur et l'état du fond (et l'emplacement des obstacles) avant d'y pénétrer. Procédez avec prudence et maintenez une vitesse contrôlée stable de moins de 5 mi/h (8 km/h) dans l'eau profonde pour minimiser les effets de vagues.

Nappe d'eau

Si l'eau s'écoule rapidement et s'élève (comme les écoulements lors d'un orage), évitez de la traverser jusqu'à ce que le niveau d'eau et le débit diminuent. Si vous devez traverser l'eau qui s'écoule, évitez des profondeurs dépassant 9 po (23 cm). L'eau qui s'écoule peut éroder le lit et entraîner votre véhicule dans des eaux plus profondes. Déterminez des points de sortie en aval du point d'entrée pour tenir compte de la dérive.

Eau stagnante

Évitez de rouler dans l'eau stagnante d'une profondeur supérieure à 20 po (51 cm) et réduisez la vitesse en conséquence pour minimiser les effets de vagues. La vitesse maximale dans 20 po (51 cm) d'eau est de moins de 5 mi/h (8 km/h).

Entretien

Après avoir roulé dans l'eau profonde, vérifiez les liquides et les lubrifiants du véhicule (huile moteur, huile de la transmission, huile pour ponts, huile pour boîte de transfert) pour vous assurer qu'ils n'ont pas été contaminés. Vidangez tout liquide contaminé (d'apparence laiteuse ou mousseuse) dès que possible pour prévenir les dommages aux composants.

Conduite dans la neige, la boue et le sable

Dans la neige abondante, lorsque vous remorquez une charge ou pour une maîtrise accrue à basse vitesse, passez à un rapport inférieur, puis placez la boîte de transfert à la gamme LOW (gamme basse) au besoin. Consultez le paragraphe « Fonctionnement du système de transmission intégrale » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements. Ne rétrogradez

pas plus qu'il n'est nécessaire pour continuer à avancer. Un surrégime du moteur peut causer le patinage des roues et faire perdre la motricité.

Évitez de rétrograder brusquement sur les routes glacées ou glissantes, car le freinage moteur peut causer un patinage et une perte de maîtrise du véhicule.

Montée de pente

NOTA : Avant de tenter de monter une pente, déterminez les conditions au niveau de la crête et de l'autre côté.

Avant de monter une pente abrupte, placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert à la gamme LOW (gamme basse). Utilisez le premier rapport et la gamme LOW (gamme basse) pour les pentes très abruptes.

Si le moteur cale ou si vous commencez à perdre votre élan en montant une pente abrupte, laissez votre véhicule s'arrêter et appuyez immédiatement sur les freins. Redémarrez le moteur et passez à la position R (MARCHE ARRIÈRE). Reculez lentement vers le bas de la pente en laissant le frein moteur par compression vous aider à réguler votre vitesse. Appuyez légèrement sur les freins si vous en avez besoin pour maîtriser la vitesse du véhicule afin d'éviter le blocage ou le patinage des pneus.

MISE EN GARDE!

Si le moteur s'étouffe, que vous perdez votre élan ou que vous n'arrivez pas à atteindre le sommet d'une colline ou d'une pente raide, n'essayez jamais de faire demi-tour. Le véhicule pourrait se renverser et faire des tonneaux. Reculez toujours prudemment, tout droit vers le bas de la pente, en MARCHE ARRIÈRE (R). Ne reculez jamais dans une pente en plaçant la transmission en position N (POINT MORT) et en n'utilisant que les freins du véhicule.

N'oubliez pas qu'il ne faut jamais conduire en diagonale sur une pente. Conduisez toujours tout droit, en montant ou en descendant.

Si les roues commencent à patiner à l'approche de la crête, relâchez légèrement la pédale d'accélérateur et continuez à avancer en tournant lentement les roues avant. Cette manœuvre fait adhérer les roues à la surface et assure généralement une adhérence suffisante pour terminer la montée.

Traction en descente

Placez la transmission à un rapport inférieur et la boîte de transfert en position LOW (GAMME BASSE). Laissez le véhicule descendre lentement la pente avec les quatre roues tournant contre la résistance de compression du moteur. Cela vous permettra de maîtriser la vitesse et la direction du véhicule.

Lorsque vous descendez des pentes ou des collines, un freinage répété peut entraîner la surchauffe des freins et la perte éventuelle de la capacité de freinage. Évitez des freinages répétés et appuyés en rétrogradant autant que possible.

Après la conduite hors route

La conduite hors route impose plus de contraintes sur votre véhicule que la conduite sur la plupart des routes. Après avoir conduit hors route, il est toujours avisé de vérifier s'il y a des dommages. Vous pouvez ainsi remédier immédiatement aux problèmes et maintenir votre véhicule prêt quand vous en avez besoin.

- Inspectez en détail la sous-carrosserie de votre véhicule. Vérifiez si les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le système d'échappement sont endommagés.
- Vérifiez la présence de boue ou de débris dans le radiateur et nettoyez-le au besoin.
- Vérifiez si les attaches filetées ne sont pas desserrées, particulièrement sur le châssis, les composants du groupe motopropulseur, la direction et la suspension. Resserrez-les au besoin au couple de serrage spécifié dans le manuel de réparation.
- Vérifiez l'accumulation de végétation ou de broussailles. De tels débris constituent un risque d'incendie. De plus, ils peuvent dissimuler des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de freins, aux joints de planétaire et aux arbres de transmission.
- Après une utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions salissantes similaires, faites vérifier le radiateur, le ventilateur, les disques et les garnitures de frein, les roues et les chapes d'essieu, puis faites-les nettoyer dès que possible.

MISE EN GARDE!

Un matériau abrasif dans une partie quelconque des freins peut causer une usure excessive ou un freinage imprévisible. Vous pourriez ne pas bénéficier de la

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

puissance de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si vous avez utilisé votre véhicule dans des conditions de poussière et de saleté, faites vérifier et nettoyer vos freins dès que possible.

- Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après avoir conduit dans la boue, la neige fondante ou autres éléments similaires, vérifiez la présence de matières compactées sur les jantes. Des matières ainsi compactées peuvent causer un déséquilibre des roues; dégagez donc celles-ci pour corriger la situation.

EN CAS D'URGENCE

■ FEUX DE DÉTRESSE 419

■ RÉTROVISEUR AVEC FONCTIONS ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT 419

■ REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE 426

- □ Ampoules de rechange 426
- □ Remplacement d'ampoule 428

■ FUSIBLES 431

- □ Généralités 431
- □ Fusibles sous le capot 432

■ MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU 440

- □ Emplacement du cric 440
- □ Rangement de la roue de secours 441
- □ Retrait de la roue de secours 441
- □ Préparatifs de levage sur cric 443
- □ Directives de levage 444
- □ Installation des pneus route 450

■ DÉMARRAGE D'APPOINT 450

- □ Préparations pour un démarrage d'appoint. 451
- □ Procédure de démarrage d'appoint 452

■ EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR 454

■ LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL 455

■ DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ 458

■ REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE . .460

- □ Modèles à propulsion arrière 462
- □ Modèles à transmission intégrale 463

■ SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT 464

■ ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT 464

FEUX DE DÉTRESSE

Le commutateur des feux de détresse est situé sur le bloc de commandes, juste au-dessus du système de chauffage-climatisation.

Appuyez sur ce commutateur pour allumer les feux de détresse. À ce moment, tous les clignotants s'allument afin d'alerter les autres automobilistes d'une situation d'urgence. Appuyez sur l'interrupteur une deuxième fois pour éteindre les feux de détresse.

Il s'agit d'un système d'urgence qui ne devrait pas être utilisé lorsque le véhicule est en mouvement. Ne l'utilisez que lorsque votre véhicule est en panne et présente un danger pour la sécurité des autres conducteurs.

Lorsque vous devez quitter le véhicule pour aller chercher de l'aide, les feux de détresse continuent de clignoter même si le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (ARRÊT).

NOTA : L'utilisation prolongée des feux de détresse peut décharger la batterie.

RÉTROVISEUR AVEC FONCTIONS ASSIST (ASSISTANCE) ET SOS – SELON L'ÉQUIPEMENT

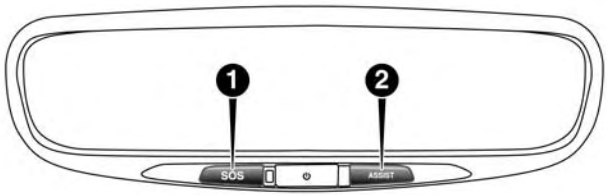

0310119905US

Rétroviseur avec fonctions Assist (assistance) et SOS

1 – Bouton SOS (RÉGLAGES)
2 – Bouton ASSIST (ASSISTANCE)

Selon l'équipement, le rétroviseur est muni des boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS.

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Les boutons SOS et ASSIST (ASSISTANCE) ne fonctionnent que si vous êtes connecté à un réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) fonctionnel. Les autres services du système Uconnect ne sont fonctionnels que si le service du système SiriusXM Guardian est actif et que vous êtes connecté à un réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) fonctionnel.

Appel D'AIDE

Le bouton ASSIST (ASSISTANCE) est utilisé pour vous connecter automatiquement à l'un des centres d'assistance suivants :

- Assistance routière – En cas de pneu crevé ou si vous devez vous faire remorquer, appuyez simplement sur le bouton ASSIST (ASSISTANCE) pour vous permettre d'établir une connexion avec un préposé qui pourra vous aider. L'assistance routière saura quel véhicule vous conduisez et son emplacement. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer à l'assistance routière.
- Service à la clientèle SiriusXM Guardian – Soutien à bord du véhicule pour les services SiriusXM Guardian.
- Service à la clientèle du véhicule – soutien complet pour tous les autres problèmes liés au véhicule.

Appel SOS

1. Appuyez sur le bouton d'appel SOS sur le rétroviseur.

NOTA : Dans l'éventualité où vous appuieriez par erreur sur le bouton d'appel SOS, un délai de dix secondes doit s'écouler avant que le système d'appel établisse un appel avec un préposé du service SOS. Pour annuler l'appel SOS, appuyez sur le bouton d'appel SOS sur le rétroviseur ou

appuyez sur le bouton d'annulation à l'écran de l'appareil. La fin de l'appel SOS éteindra le témoin DEL vert sur le rétroviseur.

2. Le voyant DEL situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS sur le rétroviseur passe à la couleur verte une fois que la connexion au préposé du service d'urgence SOS a été établie.

3. Lorsque la connexion est établie entre le véhicule et un préposé du service SOS, le système d'appel SOS peut transmettre au préposé les renseignements importants suivants concernant le véhicule :
   - L'indication que l'occupant a placé un appel SOS.
   - La marque du véhicule.
   - Les dernières coordonnées GPS connues du véhicule.

4. Vous devriez pouvoir parler avec le préposé du service SOS par le système audio du véhicule afin de déterminer si l'aide supplémentaire est nécessaire.

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Une fois la connexion établie entre le système d'appel SOS du véhicule et le préposé du service SOS, le préposé pourra établir une connexion vocale avec le véhicule afin de déterminer si de l'aide supplémentaire est requise. Lorsque le préposé du service SOS établit une connexion vocale avec le système d'appel SOS du véhicule, il devrait être en mesure de vous parler ou de parler aux autres passagers du véhicule et d'entendre ce qui se passe dans le véhicule. Le système

d'appel SOS du véhicule tentera de maintenir la connexion avec le préposé du service SOS jusqu'à ce que le préposé coupe la connexion.

5. Le préposé du service SOS pourra communiquer avec les équipes d'urgence et leur fournir des renseignements importants concernant le véhicule de même que les coordonnées GPS.

MISE EN GARDE!

- **Si les passagers du véhicule sont en danger (p. ex. présence de flammes ou de fumée, état de la route ou position dangereuses) n'attendez pas le contact vocal avec un préposé du service d'appel d'urgence. Tous les occupants doivent descendre immédiatement du véhicule et se rendre dans un emplacement sécuritaire.**
- **Ne placez jamais d'objet sur les antennes réseau et GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal réseau et GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une réception du signal réseau fonctionnel et du GPS est requise pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Le système d'appel SOS est intégré au système électrique du véhicule. N'ajoutez pas des équipements électriques du marché secondaire au système électrique du véhicule. Ceci peut empêcher le véhicule d'envoyer un signal permettant d'établir un appel d'urgence. Afin d'éviter les interférences qui pourraient entraîner la défaillance du système d'appel SOS, n'ajoutez jamais d'accessoires du marché secondaire (p. ex. radio mobile bidirectionnelle, radio bande publique [CB], enregistreur de données, etc.) au système électrique de votre véhicule et ne modifiez jamais l'antenne du véhicule. SI VOTRE VÉHICULE PERD L'ALIMENTATION DE LA BATTERIE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (NOTAMMENT PENDANT OU APRÈS UN ACCIDENT), LES FONCTIONS, LES APPLICATIONS ET LES SERVICES DU SYSTÈME UCONNECT, PARMI LES AUTRES SYSTÈMES DU VÉHICULE, NE FONCTIONNERONT PAS.**
- **Toute modification à un élément du système d'appel SOS pourrait entraîner la défaillance du système de**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

sacs gonflables en cas d'accident. Vous pourriez subir des blessures en raison de l'absence d'un système de sacs gonflables fonctionnel.

Limitations du système d'appel SOS

Les véhicules vendus au Mexique **NE SONT PAS** dotés des fonctionnalités du système d'appel SOS.

Les préposés du service SOS ou d'autres lignes d'urgence au Mexique peuvent ne pas répondre aux appels du système SOS.

Si le système d'appel SOS détecte une anomalie, une des actions suivantes peut se produire au moment où l'anomalie est détectée et au début de chaque cycle d'allumage :

- Le témoin du rétroviseur situé entre les boutons ASSIST (ASSISTANCE) et SOS s'allumera en rouge de façon continue.
- L'écran de l'appareil affichera le message « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)
- Le message audio suivant se fera entendre dans le véhicule : « Vehicle device requires service. Please contact your dealer. » (L'appareil du véhicule doit être réparé. Veuillez communiquer avec votre concessionnaire.)

MISE EN GARDE!

- **Si le témoin du rétroviseur est allumé, vous pourriez ne pas avoir accès aux services d'appel SOS. Si le témoin du rétroviseur est allumé, faites vérifier immédiatement le système d'appel SOS par votre concessionnaire autorisé.**
- **Le module de commande des dispositifs de retenue des occupants allume le témoin de sac gonflable du tableau de bord si une quelconque anomalie du système est détectée. Si le témoin d'avertissement de sac gonflable s'allume, confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire réparer le module de commande des dispositifs de retenue des occupants.**

Même si le système d'appel SOS est entièrement fonctionnel, des facteurs qui échappent au contrôle de FCA US LLC

peuvent empêcher ou arrêter le fonctionnement du système d'appel SOS. Ces facteurs comprennent notamment, sans toutefois s'y limiter :

- mode accessoires actif;
- clé de contact en position OFF (ARRÊT);
- systèmes électriques du véhicule endommagés;
- logiciel et/ou matériel du système d'appel SOS endommagés au moment de l'accident;
- perte d'alimentation ou débranchement de la batterie lors de l'accident;
- signaux du réseau LTE (réponse vocale / données) ou 4G (données) du GPS non disponibles ou obstrués;
- mauvais fonctionnement de l'équipement au centre d'appels SOS;
- erreur du préposé du service SOS;
- congestion du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données);
- météo;
- édifices, structures, configuration géographique ou tunnels.

MISE EN GARDE!

Respectez TOUJOURS le code de la sécurité routière et soyez attentif à l'état de la route. Conduisez TOUJOURS prudemment en gardant les mains sur le volant. Vous êtes entièrement responsable et assumez tous les risques en ce qui concerne l'utilisation des fonctions et des applications de ce véhicule. N'utilisez ces fonctions et ces applications que lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité. Sinon, vous risqueriez un accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.

NOTA :

- Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.
- Ne placez jamais d'objet sur les antennes du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS du véhicule ou à proximité de celles-ci. Vous pourriez bloquer la réception du signal du réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et du GPS, empêchant ainsi le véhicule de placer un appel d'urgence. Une connexion réseau LTE (réponse vocale/données) ou 4G (données) et un signal GPS fonctionnels sont requis pour que le système d'appel SOS fonctionne correctement.

Généralités

Ce dispositif est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC. L'utilisation est sujette aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne peut pas causer d'interférence nuisible et (2) ce dispositif doit accepter l'interférence reçue, y compris l'interférence pouvant causer une mise en fonction inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation de l'autorisation donnée à l'utilisateur de faire fonctionner l'appareil.

AVERTISSEMENT!

Ne vaporisez aucune solution de nettoyage directement sur le rétroviseur pour éviter de l'endommager. Appliquez plutôt la solution sur un chiffon propre et essuyez le rétroviseur.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Ampoules de rechange

Ampoules d'éclairage intérieur

	Numéro d'ampoule
Lampe de la boîte à gants	194
Lampe de poignée de maintien	L002825W5W
Lampes de lecture de la console au pavillon	VT4976
Lampe de courtoisie de visière	V26377
Éclairage arrière de l'espace de chargement	214-2
Éclairage de courtoisie sous le tableau de bord	906
Éclairage du groupe d'instruments (éclairage général)	103
Témoin et feu de détresse	74

Ampoules d'éclairage extérieur

	Numéro d'ampoule
Feux de croisement, feux de route (au bi-xénon)	D3S (Réparation auprès d'un concessionnaire autorisé)
Feux de croisement, feux de route, feux de jour (DRL) à bi-halogène (de base)	9005SL+
Feux de croisement, feux de route (à bi-halogène) (haut de gamme)	9005SL+
Feux de stationnement avant, clignotants avant (de base)	3157NAK

	Numéro d'ampoule
Clignotants avant (haut de gamme et qualité supérieure)	3157NAK
Feux de stationnement avant, feux de jour (haut de gamme et qualité supérieure)	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux de gabarit avant	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Phares antibrouillard avant	H11
Feux arrière, feux de gabarit arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux d'arrêt, clignotants arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux arrière du hayon arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feux de recul arrière	921 (W16W)
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)
Feu de freinage central surélevé	Voyant DEL (à faire remplacer par un concessionnaire autorisé)

Remplacement d'ampoule

NOTA : Certaines conditions atmosphériques peuvent causer l'embuage des lentilles. L'embuage s'évapore généralement lorsque les conditions changent de manière à permettre à la condensation de se transformer en vapeur. Allumez les feux pour accélérer le processus d'évaporation de l'embuage.

Phares à décharge à haute intensité (au bi-xénon) – selon l'équipement

Ces phares sont composés d'un tube de décharge à haute tension. Le circuit peut être sous une tension élevée même si le commutateur des phares est en position éteinte. **Par conséquent, ne tentez jamais de remplacer vous-même ce type d'ampoule. Lorsqu'un phare est défectueux, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour le faire remplacer.**

MISE EN GARDE!

Lorsque le commutateur des phares est tourné à la position allumée, un courant transitoire de haute intensité se crée au niveau des douilles des phares à décharge à haute intensité. Un entretien inapproprié

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

peut occasionner d'importantes secousses électriques ou des risques d'électrocution. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

NOTA : Sur les véhicules dotés de phares à décharge à haute intensité (HID), notez que ces phares projettent un faisceau bleuté lorsque vous les allumez. Ce phénomène s'estompe après environ dix secondes, le temps que le projecteur se charge. L'ampoule devient alors blanche.

Phares à bi-halogène – selon l'équipement

1. Tournez le volant vers la gauche pour remplacer l'ampoule de la lampe droite, ou vers la droite pour remplacer l'ampoule de la lampe gauche.
2. Tournez le bouchon d'accès situé sur la garniture de passage de roue dans le sens antihoraire pour le retirer de la garniture.
3. Repérez le bouchon d'accès à l'ampoule du phare à travers l'ouverture dans la garniture de passage de roue.
4. Saisissez fermement le bouchon d'accès et tournez-le dans le sens antihoraire pour retirer le boîtier de la lampe.

5. Saisissez fermement l'ensemble d'ampoule et de connecteur des feux de croisement et des feux de route, puis tournez-le dans le sens antihoraire pour le retirer du boîtier.
6. Débranchez le connecteur électrique, puis branchez l'ampoule de rechange.
7. Installez l'ensemble d'ampoule et de connecteur dans le boîtier de phare et tournez-le dans le sens horaire pour le verrouiller en place.
8. Installez le bouchon d'accès à l'ampoule dans le boîtier de phare et tournez-le dans le sens horaire pour le verrouiller en place.
9. Installez le bouchon d'accès dans la garniture de passage de roue et tournez-le dans le sens horaire pour le verrouiller en place.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si celle-ci entre en contact avec une surface huileuse, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

Clignotants avant

1. Ouvrez le capot.
2. Tournez l'ampoule du clignotant d'un quart de tour dans le sens anti-horaire pour la retirer de son logement.
3. Débranchez le connecteur électrique et remplacez l'ampoule.

AVERTISSEMENT!

Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si celle-ci entre en contact avec une surface huileuse, nettoyez-la avec de l'alcool à friction.

Phares antibrouillard avant

1. Accédez-y par la coupure dans l'écran pare-boue et tournez le connecteur électrique de l'ampoule d'un quart de tour dans le sens antihoraire, puis retirez-le du boîtier de phare antibrouillard.
2. Retirez l'ampoule du connecteur, puis installez l'ampoule de rechange.

3. Installez l'ensemble d'ampoule et de connecteur dans le boîtier de phare antibrouillard, puis tournez le connecteur d'un quart de tour dans le sens horaire pour le verrouiller en place.

AVERTISSEMENT!

- **Ne touchez pas à l'ampoule neuve avec les doigts. La contamination de l'ampoule par l'huile aura pour effet de raccourcir grandement la durée de vie de l'ampoule. Si l'ampoule est entrée en contact avec une surface grasse ou huileuse, nettoyez l'ampoule avec de l'alcool à friction.**
- **Utilisez toujours une ampoule de remplacement de taille et de type appropriés. Une ampoule de taille ou de type inapproprié peut surchauffer et risque d'endommager le phare, la douille ou le câblage du phare.**

Feu arrière, feu d'arrêt et clignotants

Le feu arrière, le feu d'arrêt et les clignotants comportent un voyant DEL. Consultez votre concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Feux de recul montés sur le hayon arrière

1. Levez le hayon.
2. Utilisez une baguette en fibre ou un tournevis à lame plate pour déloger le garnissage inférieur du hayon.
3. Les feux de recul sont maintenant visibles. Tournez les douilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
4. Retirez ou remplacez les ampoules.
5. Réinstallez les douilles.
6. Inversez la séquence précédente pour réinstaller le garnissage du hayon.

Feu de freinage central surélevé

Le feu de freinage central surélevé consiste en un ensemble à DEL. Consultez votre concessionnaire autorisé pour le remplacement.

Éclairage de plaque d'immatriculation arrière

L'éclairage de plaque d'immatriculation arrière comporte des voyants DEL. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

FUSIBLES

MISE EN GARDE!

- **Un fusible grillé doit toujours être remplacé par un fusible de la même intensité que le fusible d'origine. Ne remplacez jamais un fusible par un autre fusible d'intensité plus élevée. Ne remplacez jamais un fusible grillé par des fils métalliques ou tout autre matériau. Ne placez pas un fusible dans une cavité de disjoncteur ou vice versa. Si vous n'utilisez pas les fusibles adéquats, vous risquez de provoquer des blessures, un incendie ou des dommages à la propriété.**
- **Avant de remplacer un fusible, assurez que l'allumage est coupé et que tous les autres services sont coupés et/ou désengagés.**
- **Si le fusible remplacé grille à nouveau, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.**
- **Si un fusible de protection générale des systèmes de sécurité (système de sacs gonflables, système de freinage), des unités de puissance (circuit moteur, circuit de transmission) ou du système de direction assistée, prenez contact avec un concessionnaire autorisé.**

Généralités

Les fusibles protègent les systèmes électriques contre un courant excessif.

Lorsqu'un périphérique ne fonctionne pas, vous devez vérifier l'élément fusible à l'intérieur du fusible de balai d'essuie-glace pour vous assurer qu'il ne présente pas un court-circuit ou qu'il n'a pas fondu.

Vous devez également être conscient que lorsque vous utilisez les prises de courant pendant de longues périodes alors que le moteur est à l'arrêt, vous risquez de décharger la batterie du véhicule.

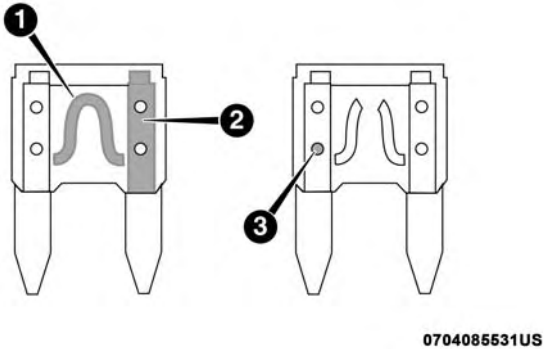

Fusibles de balai d'essuie-glace

1 – Élément fusible
2 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible en bon état/fonctionnel.
3 – Fusible de balai d'essuie-glace avec un élément fusible NON FONCTIONNEL/DÉFECTUEUX (fusible grillé).

Fusibles sous le capot

La centrale de servitudes se trouve dans le compartiment moteur, à proximité de la batterie. Cette centrale contient des fusibles à cartouche, des fusibles miniatures, des relais et des disjoncteurs. La description de chaque fusible et composant peut être indiquée à l'intérieur du couvercle, sinon le numéro de chaque porte-fusible y est inscrit, ce qui correspond au tableau ci-dessous.

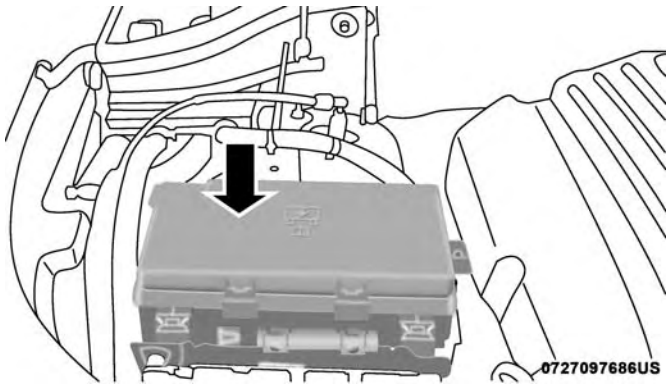

Centrale de servitudes

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F03	60 A jaune	–	Ventilateur
F05	40 A vert	–	Compresseur de la suspension pneumatique – selon l'équipement
F06	40 A vert	–	Pompe du système de freinage antiblocage et de la commande de stabilité électronique
F07	30 A rose	–	Solénoïde du démarreur
F09	30 A rose	–	Appareil de réchauffage du carburant diesel (moteur diesel seulement), pompe à dépression pour freins
F10	40 A vert	–	Contrôleur fonctionnel, éclairage extérieur nº 2
F11	30 A rose	–	Frein électrique de traction de remorque – selon l'équipement
F12	40 A vert	–	Contrôleur fonctionnel nº 3, serrures électriques
F13	40 A vert	–	Moteur de ventilateur avant
F14	40 A vert	–	Contrôleur fonctionnel nº 4, éclairage extérieur nº 1
F17	30 A rose	–	Lave-phares – Selon l'équipement
F19	20 A bleu	–	Solénoïde de l'appuie-tête – selon l'équipement

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F20	30 A rose	–	Module de portière passager
F22	20 A bleu	–	Module de commande du moteur
F23	30 A rose	–	Éclairage intérieur nº 1
F24	30 A rose	–	Module de portière du conducteur
F25	30 A rose	–	Essuie-glaces avant
F26	30 A rose	–	Soupapes du système de freinage antiblocage et du module de commande de stabilité
F28	20 A bleu	–	Feux de recul de traction de remorque – selon l'équipement
F29	20 A bleu	–	Feux de stationnement de traction de remorque – selon l'équipement
F30	30 A rose	–	Prise de traction de remorque – selon l'équipement
F32	30 A rose	–	Module de commande du groupe motopropulseur
F34	30 A rose	–	Commande de différentiel à glissement limité
F35	30 A rose	–	Toit ouvrant – selon l'équipement
F36	30 A rose	–	Dégivreur de lunette
F37	25 A transparent	–	Moteur du ventilateur arrière – selon l'équipement

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F38	30 A rose	–	Onduleur d'alimentation de 115 V c.a. – selon l'équipement
F39	30 A rose	–	Hayon à commande électrique — selon l'équipement
F40	–	10 A rouge	Feux de jour/Réglage du niveau des phares
F42	–	20 A jaune	Avertisseur sonore
F44	–	10 A rouge	Port de diagnostic
F 45	–	5 A beige	Passerelle de cyber sécurité
F49	–	10 A rouge	Bloc de commandes central intégré, système de chauffage-climatisation
F50	–	20 A jaune	Module de commande de suspension pneumatique/différentiel autobloquant – selon l'équipement
F51	–	15 A bleu	Module d'allumage sans fil, allumage sans clé, verrouillage de la colonne de direction
F52	–	5 A beige	Capteur de batterie
F53	–	20 A jaune	Traction de remorque – clignotants et feux d'arrêt gauches – selon l'équipement
F56	–	15 A bleu	Teneur supplémentaire (moteur diesel seulement)
F57	–	20 A jaune	Capteur d'oxyde d'azote

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F58	–	15 A bleu	Phares à décharge à haute intensité gauche – selon l'équipement
F59	–	10 A rouge	Pompe de purge (moteur diesel seulement)
F60	–	15 A bleu	Module de commande de la transmission
F61	–	10 A rouge	Module de commande de la transmission et capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (moteur diesel seulement)
F62	–	10 A rouge	Embrayage de climatisation
F63	–	20 A jaune	Bobines d'allumage (essence), dispositif de chauffage d'urée (diesel)
F64	–	25 A transparent	Injecteurs de carburant, groupe motopropulseur
F66	–	10 A rouge	Toit ouvrant, commutateurs de glace de passager, capteur de pluie
F67	–	15 A bleu	CD/DVD/module mains libres Bluetooth – selon l'équipement
F68	–	20 A jaune	Moteur d'essuie-glace arrière
F69	–	15 A bleu	Alimentation du projecteur à faisceau étroit – selon l'équipement
F70	–	20 A jaune	Moteur de pompe à carburant

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F71	–	30 A vert	Amplificateur audio
F72	–	10 A rouge	Module de commande du groupe motopropulseur (PCM) (selon l'équipement)
F73	–	15 A bleu	Phare à décharge à haute intensité droit – selon l'équipement
F75	–	10 A rouge	Double commande de batterie (selon l'équipement)
F76	–	10 A rouge	Système de freinage antiblocage, commande de stabilité électronique
F77	–	10 A rouge	Module de commande de la transmission, module de débranchement de l'essieu avant
F78	–	10 A rouge	Module de commande du moteur, direction assistée électrique
F80	–	10 A rouge	Ouvre-porte de garage universel, boussole, module anti-intrusion
F81	–	20 A jaune	Clignotants ou feux d'arrêt droits de remorque
F82	–	10 A rouge	Module de commande de colonne de direction, régulateur de vitesse, télévision numérique
F83	–	10 A rouge	Trappe de carburant

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F84	–	15 A bleu	Bloc de commandes, groupe d'instruments
F85	–	10 A rouge	Module de sac gonflable
F86	–	10 A rouge	Module de sac gonflable
F87	–	10 A rouge	Suspension pneumatique – selon l'équipement, traction de remorque, module de commande de colonne de direction
F88	–	15 A bleu	Groupe d'instruments du tableau de bord
F90 et F91	–	20 A jaune	Prise de courant (sièges arrière) sélectionnable
F92	–	10 A rouge	Éclairage de la console arrière – selon l'équipement
F93	–	20 A jaune	Allume-cigare
F94	–	10 A rouge	Levier de vitesses, module de la boîte de transfert
F95	–	10 A rouge	Caméra d'aide au recul du système ParkSense
F96	–	10 A rouge	Commutateur de siège chauffant arrière, chargeur de lampe de poche – selon l'équipement
F97	–	20 A jaune	Sièges chauffants arrière et volant chauffant – selon l'équipement

Cavité	Fusible à cartouche	Fusible miniature	Description
F98	–	20 A jaune	Sièges chauffants avant – selon l'équipement
F99	–	10 A rouge	Système de chauffage-climatisation, module des systèmes d'aide à la conduite, DSRC
F100	–	10 A rouge	Système d'amortisseur actif – selon l'équipement
F101	–	15 A bleu	Rétroviseur électrochromatique, feux de route intelligents – selon l'équipement
F103	–	10 A rouge	Système de chauffage de l'habitacle (moteur diesel seulement)/CVC arrière
F104	–	20 A jaune	Prises de courant (tableau de bord et console centrale)

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous posez le couvercle de la centrale de servitudes, il est important de vous assurer qu'il est correctement positionné et verrouillé. À défaut de quoi, l'eau pourra s'infiltrer dans la centrale de servitudes et provoquer une panne du circuit électrique.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Un fusible grillé doit être remplacé par un fusible de la bonne intensité. Des fusibles d'intensité différente de la valeur indiquée peuvent entraîner une surcharge électrique dangereuse. Un fusible d'intensité appropriée qui grille continuellement indique la présence d'une anomalie dans le circuit.**

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET REMPLACEMENT D'UN PNEU

MISE EN GARDE!

- **N'essayez pas de changer un pneu qui se trouve du côté du véhicule qui est exposé à la circulation. Éloignez-vous autant que possible de la voie de circulation pour éviter un accident lors de l'utilisation du cric ou du remplacement de la roue.**
- **Se glisser sous un véhicule soutenu par un cric est dangereux. Le cric pourrait se déplacer et faire tomber le véhicule. Vous pourriez être écrasé. Aucune partie du corps ne doit se trouver sous un véhicule hissé sur un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.**
- **Ne démarrez jamais et ne faites jamais tourner le moteur lorsque le véhicule est soutenu par un cric.**
- **Le cric est un outil conçu uniquement pour changer des pneus. Le cric ne doit pas servir à soulever le véhicule pour procéder à une réparation. Le véhicule doit toujours être soulevé sur une surface plane et ferme. Évitez les zones glacées ou glissantes.**

Emplacement du cric

Le cric articulé et les outils de changement de pneu se trouvent dans l'espace de chargement arrière, sous le plancher de chargement.

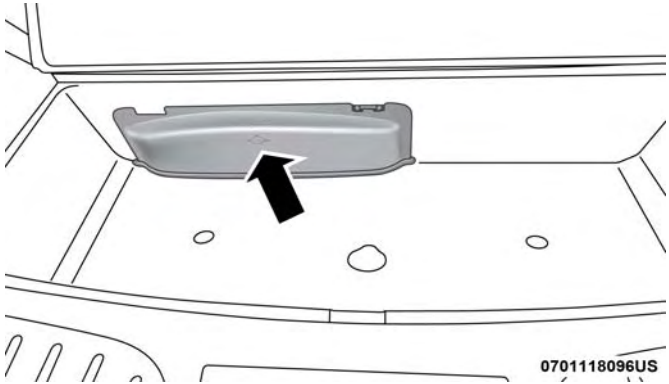

Emplacement de rangement du cric

Tournez la vis à oreilles en plastique à l'extrémité du cric pour desserrer le cric et le retirer du support.

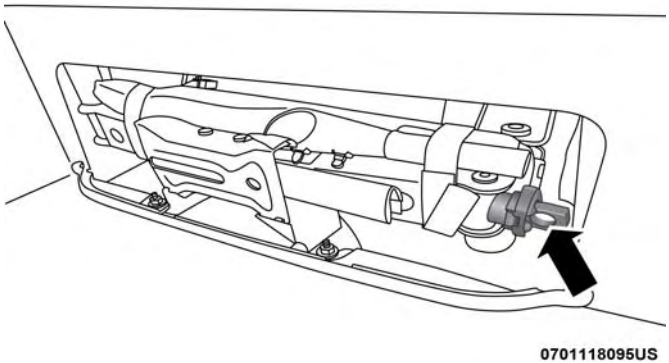

Emplacement de la vis à oreilles

Rangement de la roue de secours

La roue de secours est rangée sous l'arrière du véhicule au moyen d'un système de treuil à câble. Pour retirer ou ranger la roue de secours, utilisez la poignée de manœuvre du cric ou la clé à écrous raccordés à la rallonge de douille carrée pour faire tourner l'écrou de la roue de secours. L'écrou se trouve sous un couvercle de plastique au centre arrière du plancher de l'espace de chargement, juste à l'intérieur de l'ouverture du hayon.

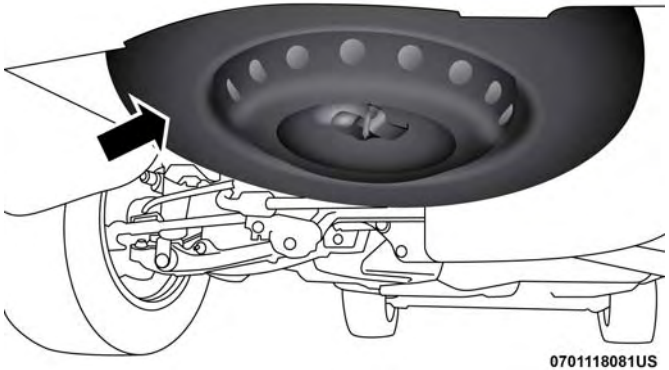

Emplacement de la roue de secours

AVERTISSEMENT!

Le mécanisme de treuil est conçu pour être utilisé avec la rallonge de la clé du cric uniquement. L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'un outil électrique peut endommager le treuil.

Retrait de la roue de secours

1. Retirez les outils du cric de la pochette.
2. Soulevez le tapis de caoutchouc et retirez le bouchon du plancher de compartiment de rangement.

3. Placez la rallonge de la poignée de manœuvre du cric sur l'écrou de commande. Utilisez la poignée et la rallonge de clé à écrous pour abaisser complètement la roue de secours. Continuez à tourner la poignée jusqu'à ce que le treuil s'arrête.

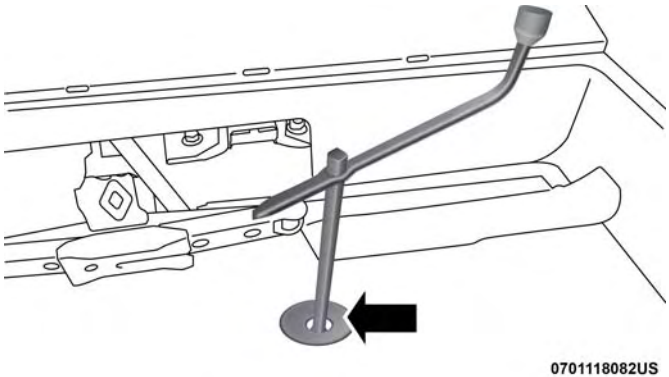

Abaissement ou levage de la roue de secours

4. Retirez la roue de sous le véhicule en la faisant glisser et placez-la en position verticale derrière le pare-chocs arrière.

Roue de secours

5. Tirez la pièce métallique frappée vers vous afin de la dégager de la plaque en plastique.

6. Faites glissez la pièce métallique estampée le long de la poignée de rallonge en acier et du câble de treuil. Tournez la pièce métallique estampée et poussez-la à travers le trou dans la plaque en plastique et la roue.

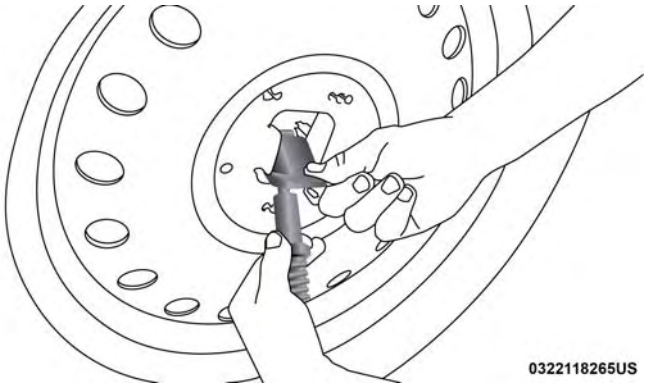

Manchon et câble

7. Pincez les trois tubes courts et les deux tubes longs pour retirer la tôle protectrice de la roue de secours en acier.

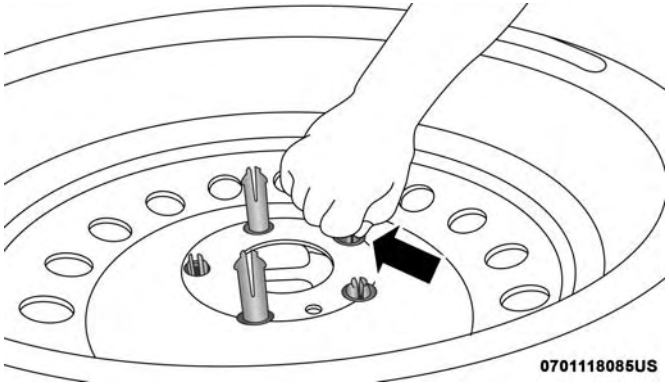

Relâchement de la plaque protectrice

Préparatifs de levage sur cric

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane et ferme, le plus loin possible du bord de la route. Évitez les zones glacées ou glissantes.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de changer un pneu du côté du véhicule près de la circulation en mouvement, éloignez-vous suffisamment de la route pour éviter d'être frappé en utilisant le cric ou lors d'un changement de pneu.

2. Activez les feux de détresse.
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Mettez le levier de rapport à la position P (STATIONNEMENT).
5. COUPEZ le contact.
6. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée à la position de levage. Par exemple, si vous changez le pneu avant droit, bloquez la roue arrière gauche.

NOTA : Les occupants ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé par un cric.

Directives de levage

MISE EN GARDE!

Respectez soigneusement les mises en garde ci-après concernant le changement d'un pneu. Elles vous aideront à éviter de vous blesser ou d'endommager le véhicule.

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Avant de soulever le véhicule, stationnez-le sur une surface plane et ferme, le plus loin possible de la route.**
- **Allumez les feux de détresse.**
- **Calez la roue qui est diagonalement opposée à celle qui doit être changée.**
- **Serrez fermement le frein de stationnement, puis placez la transmission en position P (STATIONNEMENT).**
- **Ne démarrez jamais le moteur et ne le laissez jamais tourner lorsque le véhicule est levé au moyen d'un cric.**
- **Ne laissez personne s'asseoir dans le véhicule lorsqu'il est soulevé sur un cric.**
- **Ne vous glissez pas sous le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. S'il est nécessaire de travailler sous le véhicule, rendez-vous dans un centre de service pour faire monter votre véhicule sur un élévateur.**
- **Ne placez le cric qu'aux positions de levage indiquées et pour soulever ce véhicule afin de remplacer un pneu.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

- **Si vous changez un pneu sur la route ou à proximité d'une route, faites très attention aux véhicules qui y circulent.**
- **Pour ranger de façon sécuritaire le pneu crevé ou la roue de secours dans son logement, assurez-vous que le corps de valve est dirigé vers le sol.**

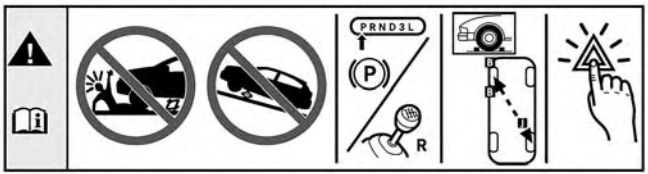

060600714

Étiquette d'avertissement du cric

AVERTISSEMENT!

Ne tentez pas de soulever le véhicule en procédant au levage par cric sur d'autres emplacements que ceux indiqués dans les directives de levage pour ce véhicule.

1. Desserrez (mais n'enlevez pas) les écrous de roue en les tournant d'un tour vers la gauche alors que la roue touche toujours au sol.
2. Montez le cric et ses outils.

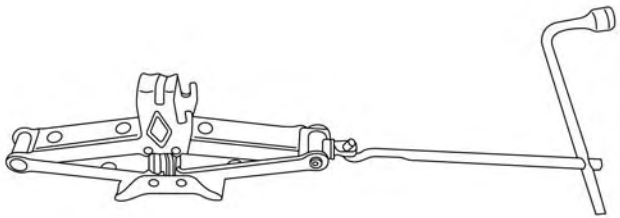

0605097244US

Montage du cric et des outils

3. Pour le pneu avant, placez le cric sur le flasque de carrosserie juste derrière le pneu avant. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric est complètement engagé.**

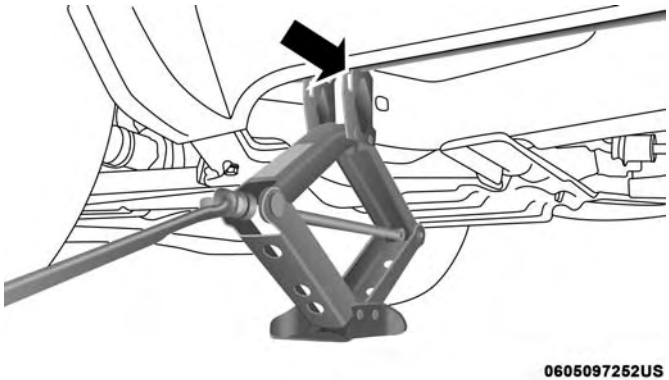

Emplacement de levage du cric avant

4. Pour un pneu arrière, placez le cric dans la fente du support d'arrimage arrière, juste devant le pneu arrière. **Ne soulevez pas le véhicule tant que vous n'êtes pas certain que le cric est complètement engagé.**

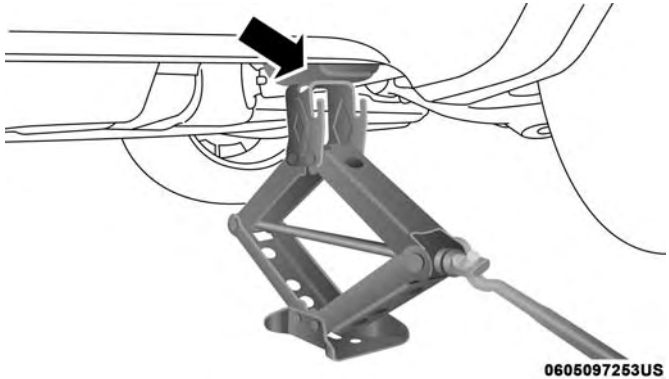

Emplacement de levage arrière

5. Levez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens horaire. Soulevez le véhicule juste assez pour pouvoir retirer le pneu crevé.

MISE EN GARDE!

Plus la roue est loin du sol, moins le véhicule est stable. Le véhicule pourrait glisser du cric et blesser quelqu'un se trouvant à proximité. Soulevez le véhicule juste ce qu'il faut pour retirer le pneu.

6. Retirez les écrous de roue et la roue.

7. Installez la roue de secours sur le véhicule et installez les écrous de roue en orientant l'extrémité conique vers la roue. Serrez légèrement les écrous.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

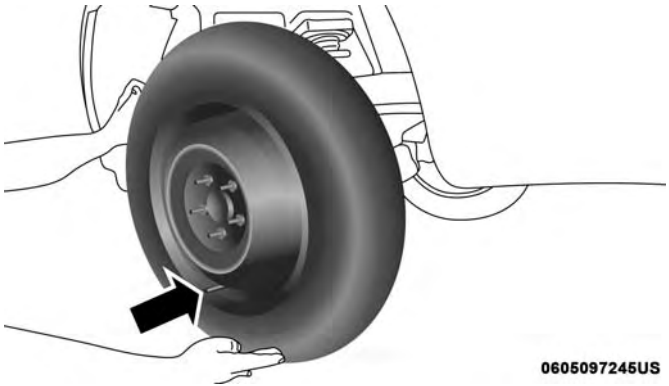

Montage de la roue de secours

AVERTISSEMENT!

Assurez-vous de monter la roue de secours de sorte que le corps de valve soit orienté vers l'extérieur. Le véhicule pourrait être endommagé si la roue de secours est montée incorrectement.

8. Abaissez le véhicule en tournant la vis du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez le cric et les cales de roue.

9. Finissez de serrer les écrous de roue. Appuyez sur la clé en la prenant par l'extrémité de sa poignée pour augmenter la force de levier. Serrez les écrous de roue en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Consultez le paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage » sous « Spécifications techniques » pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue. Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service au moyen d'une clé dynamométrique.

10. Retirez le petit capuchon central à l'aide de l'outil de cric à partir de l'intérieur de la roue de route en aluminium et placez la roue derrière le pare-chocs arrière en orientant la tôle de protection vers l'arrière.

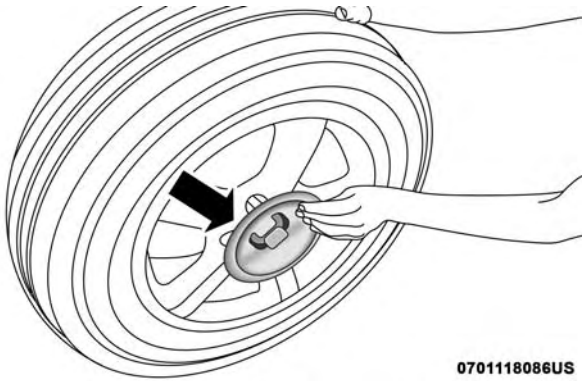

Installation de la tôle de protection sur une roue endommagée

NOTA : La plaque en plastique empêche la roue de route d'être éraflée lorsque vous la glissez sous le véhicule.

11. Insérez les deux longs tubes de la plaque protectrice en plastique dans les trous de la roue de route. Poussez l'extrémité du câble de treuil, le ressort, le manchon en acier et le plateau de roue conique estampé à travers la roue de route et la plaque protectrice.

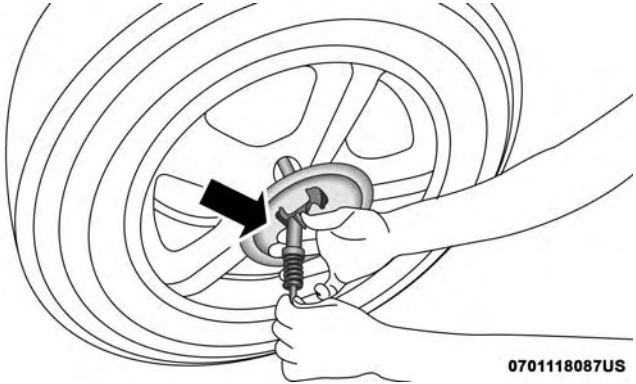

Installation du treuil

12. Faites glisser la roue de route au sol à l'aide de la plaque protectrice jusqu'à ce qu'elle soit directement sous le treuil et entre le pare-chocs arrière et les écrans thermiques du système d'échappement. Soulevez le pneu en tournant la clé à écrous sur la rallonge de treuil dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il émette trois fois un déclic ou un bruit d'enclenchement pour vous assurer que le câble est serré.

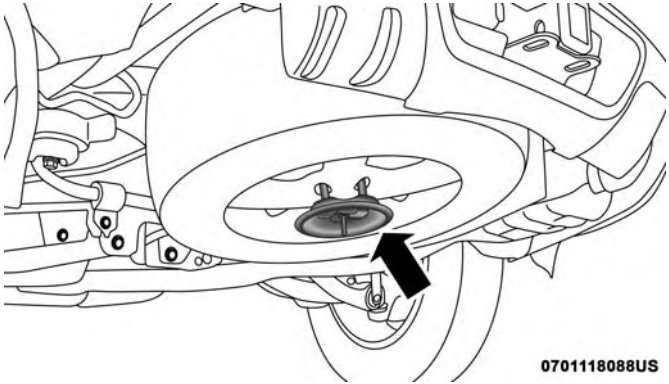

Roue de route installée dans l'emplacement de la roue de secours

NOTA : Revérifiez pour vous assurer que le pneu est bien ajusté contre le dessous du véhicule. Vous risquez d'endommager le câble du treuil si vous conduisez le véhicule lorsque le pneu est mal fixé.

AVERTISSEMENT!

Le mécanisme de treuil est conçu pour être utilisé avec la rallonge de la clé du cric uniquement. L'utilisation d'une clé pneumatique ou d'un outil électrique peut endommager le treuil.

13. Abaissez le cric à la position entièrement fermée. Replacez les outils aux positions appropriées dans le sac à outils. Repliez le rabat sur le sac à outils sous les outils et enroulez les outils dans le sac sous les autres. Utilisez les courroies de Velcro pour fixer le sac à outils au cric lorsque la clé à écrou est à l'avant du cric. Déployez le cric sur le support en tournant la vis à oreilles dans le sens horaire jusqu'à ce qu'il soit serré pour empêcher les cliquetis.
14. Réinstallez l'obturateur en plastique dans le plancher de l'espace de chargement. Enroulez et rangez le cric, la trousse d'outils et les instructions relatives au remplacement des pneus. Réinstallez le couvercle du cric dans le bac de rangement arrière.
15. Faites réparer la roue de route en aluminium et le pneu dès que possible et fixez solidement la roue de secours, le cric et la trousse d'outils.

MISE EN GARDE!

Si un pneu ou un cric est mal fixé, il risque d'être projeté vers l'avant lors d'une collision ou d'un arrêt brusque et de blesser les occupants du véhicule. Rangez toujours les accessoires du cric et la roue de secours dans les espaces prévus à cet effet.

Installation des pneus route

1. Installez le pneu route sur l'essieu.
2. Installez les écrous de roue restants en orientant l'extrémité de l'écrou en forme de cône vers la roue. Serrez légèrement les écrous de roue.

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures graves si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

3. Abaissez le véhicule jusqu'au sol en tournant la poignée de manœuvre du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
4. Consultez le paragraphe « Spécifications relatives au couple de serrage » sous « Spécifications techniques » pour connaître le couple de serrage approprié des écrous de roue.
5. Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique pour vous assurer que les écrous sont bien logés contre la roue.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si la batterie de votre véhicule est déchargée, vous pouvez démarrer au moyen de câbles volants branchés à la batterie d'un autre véhicule ou à une batterie d'amorçage portative. Tout démarrage d'appoint mal exécuté peut être dangereux; suivez à la lettre les procédures de la présente section.

MISE EN GARDE!

Ne tentez pas de faire un démarrage d'appoint si la batterie est gelée. Elle pourrait se briser ou exploser, entraînant des blessures.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de batterie portative d'amorçage ou autre source d'appoint sur système dont la tension est supérieure à 12 V, vous risquez d'endommager la batterie, le moteur de démarreur, l'alternateur ou le système électrique.

NOTA : Si vous utilisez une batterie portative d'amorçage, suivez les instructions et précautions d'utilisation du constructeur.

Préparations pour un démarrage d'appoint

La batterie dans votre véhicule est située sous le siège avant du passager. Pour faciliter le démarrage d'appoint, des bornes éloignées sont situées sous le capot.

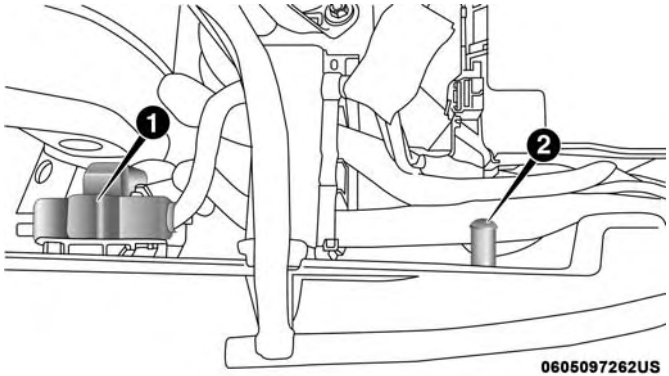

Bornes de batterie éloignées

1 – Borne positive **(+)** éloignée (recouverte d'un capuchon protecteur)
2 – Borne négative **(-)** éloignée

MISE EN GARDE!

- **Prenez garde au ventilateur de refroidissement du radiateur lorsque le capot est levé. Il peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE). Vous pouvez vous blesser en déplaçant les pales du ventilateur.**
- **Retirez tous vos bijoux métalliques, tels que les montres ou les bracelets, afin d'éviter de créer par inadvertance un contact électrique. Sinon, vous risquez de subir des blessures graves.**
- **Les batteries contiennent l'acide sulfurique qui peut vous brûler la peau ou les yeux et produire de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Tenez la batterie éloignée des flammes nues ou des étincelles.**

NOTA : Assurez-vous que les extrémités débranchées ne se touchent pas et ne touchent aucun des véhicules, jusqu'à ce qu'elles soient correctement branchées pour le démarrage d'appoint.

1. Serrez le frein de stationnement, placez le levier de vitesses de la transmission automatique à la position P

(STATIONNEMENT) et tournez le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (ANTIVOL-VERROUILLÉ).

2. Éteignez le chauffage, la radio et tous les accessoires électriques inutiles.
3. Retirez le couvercle de protection sur la borne de batterie positive **(+)** éloignée. Tirez vers le haut sur le couvercle pour le retirer.
4. Si vous utilisez un autre véhicule pour le démarrage d'appoint, stationnez le véhicule à portée des câbles volants, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le contact est COUPÉ.

MISE EN GARDE!

Ne laissez pas les véhicules se toucher, car il pourrait se produire une mise à la masse et des blessures pourraient en résulter.

Procédure de démarrage d'appoint

MISE EN GARDE!

Le non-respect de ces directives de démarrage d'appoint peut entraîner des blessures ou des dommages à la propriété en raison de l'explosion de la batterie.

AVERTISSEMENT!

Ne pas suivre cette procédure pourrait se traduire par des dommages au circuit de charge du véhicule d'appoint ou de celui dont la batterie est déchargée.

NOTA : Durant le branchement, assurez-vous en tout temps que les extrémités non utilisées des câbles volants ne se touchent pas ou ne touchent pas l'un ou l'autre des véhicules.

Branchement des câbles volants

1. Branchez l'extrémité du câble volant positif **(+)** sur la borne positive **(+)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble volant positif **(+)** sur la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.

3. Branchez l'extrémité du câble volant négatif **(-)** sur la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'extrémité opposée du câble volant négatif **(-)** sur la borne négative **(-)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

MISE EN GARDE!

Ne branchez pas le câble volant sur la borne négative (-) de la batterie déchargée. Cela produirait une étincelle électrique qui pourrait faire exploser la batterie ou vous blesser. Utilisez seulement le point de masse spécifique, n'utilisez aucune autre partie métallique exposée.

5. Démarrez le moteur du véhicule qui possède la batterie d'appoint, laissez le tourner au ralenti pendant quelques minutes, puis démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

AVERTISSEMENT!

Ne faites pas tourner le moteur d'appoint du véhicule au-delà de 2 000 tr/min, car cela n'offre aucun avantage

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

supplémentaire en terme de charge, gaspille du carburant et peut endommager le moteur d'appoint du véhicule.

6. Une fois que le moteur a démarré, retirez les câbles volants dans l'ordre inverse :

Débranchement des câbles volants

1. Débranchez l'extrémité négative **(-)** du câble volant de la borne négative **(-)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
2. Débranchez l'autre extrémité du câble volant négatif **(-)** de la borne négative **(-)** de la batterie d'appoint.
3. Débranchez l'extrémité positive **(+)** du câble volant de la borne positive **(+)** de la batterie d'appoint.
4. Débranchez l'autre extrémité du câble volant positif **(+)** de la borne positive **(+)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.
5. Réinstallez le couvercle de protection sur la borne positive **(+)** éloignée du véhicule dont la batterie est déchargée.

Si vous devez souvent effectuer un démarrage d'appoint pour faire démarrer votre véhicule, faites inspecter la batterie et le circuit de charge par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT!

Les accessoires qui peuvent être branchés sur les prises de courant du véhicule tirent leur alimentation de la batterie du véhicule, même lorsqu'ils ne sont pas utilisés (par exemple, les téléphones cellulaires, etc.). Lorsqu'ils sont branchés assez longtemps et que le moteur est à l'arrêt, la batterie du véhicule peut se décharger suffisamment pour voir sa durée de vie écourtée ou même pour empêcher le moteur de démarrer.

EN CAS DE SURCHAUFFE DU MOTEUR

Vous pouvez réduire les risques de surchauffe survenant dans les cas suivants en prenant les mesures appropriées.

- Sur la route – ralentissez.
- En ville – lorsque vous êtes arrêté, placez la boîte de vitesses en position N (POINT MORT), mais n'augmentez pas le régime de ralenti du moteur tout en immobilisant le véhicule à l'aide de freins.

NOTA : Vous pouvez prendre les mesures suivantes pour atténuer une surchauffe imminente :

- Si le climatiseur est en marche, mettez-le hors fonction. Le système de climatisation réchauffe le circuit de refroidissement du moteur; en désactivant le climatiseur, vous éliminez une source de chaleur.
- Vous pouvez également mettre la commande de température à la chaleur maximale, la commande de mode à l'aération au plancher et la commande du ventilateur à la vitesse maximale. Toutes ces actions permettent au radiateur de chauffage d'agir en complémentarité avec le radiateur et contribuent à évacuer la chaleur du circuit de refroidissement du moteur.

MISE EN GARDE!

Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion est chaud.

AVERTISSEMENT!

La conduite avec le circuit de refroidissement à haute température peut endommager votre véhicule. Si l'indicateur de température atteint le repère H (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE), rangez le véhicule et immobilisez-le. Laissez tourner le moteur au ralenti et coupez le climatiseur jusqu'à ce que l'indicateur de température revienne dans la plage normale. Si l'aiguille demeure sur le repère H (TEMPÉRATURE ÉLEVÉE) et qu'un avertissement sonore continu retentit, coupez immédiatement le moteur et faites inspecter votre véhicule.

LEVIER DE DÉVERROUILLAGE DE POSITION DE STATIONNEMENT MANUEL

MISE EN GARDE!

Immobilisez toujours le véhicule en serrant complètement le frein de stationnement avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. De plus vous devez être assis dans le siège du conducteur avec votre pied fermement placé sur la

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

pédale de frein avant d'activer le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous n'immobilisez pas complètement le véhicule à l'aide du frein de stationnement ou en le reliant correctement à un véhicule tracteur, le véhicule se déplacera inopinément lorsque vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel. Si vous activez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel et que le véhicule n'est pas immobilisé complètement, vous risquez de provoquer des blessures graves ou mortelles aux personnes se trouvant dans le véhicule ou à proximité de celui-ci.

Pour permettre de déplacer le véhicule dans les cas où la transmission ne peut être déplacée hors de la position P (STATIONNEMENT) (comme dans le cas d'une batterie déchargée), un levier de déverrouillage de position de stationnement manuel est disponible.

Suivez ces étapes pour utiliser le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

1. Serrez complètement le frein de stationnement.

2. Ouvrez la console centrale, repérez le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, puis retirez-le en désenclenchant le couvercle des charnières de console.

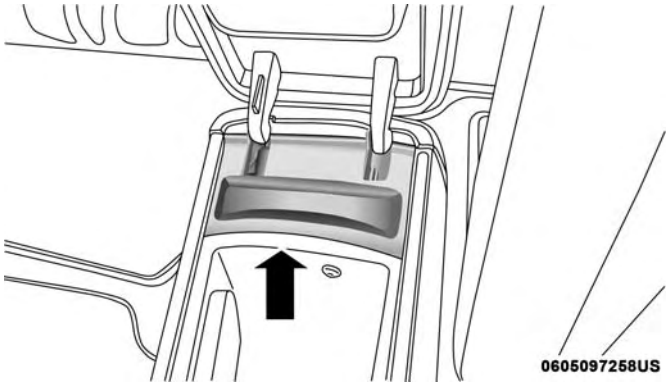

Couvercle du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel

3. Enfoncez et maintenez fermement la pédale de frein.
4. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil similaire, poussez le loquet en métal vers la courroie d'attache.

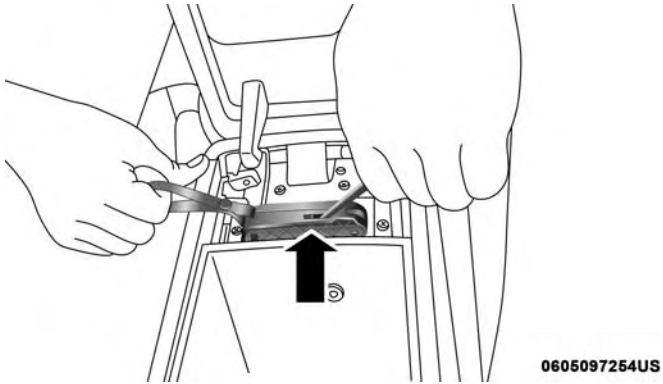

Loquet de déverrouillage

5. Lorsque le loquet en métal est en position ouverte, tirez simultanément vers le haut sur la courroie d'attache jusqu'à ce que le levier émette un déclic et se verrouille

en position dégagée. La transmission est désormais hors de la position P (STATIONNEMENT) et le véhicule peut être déplacé.

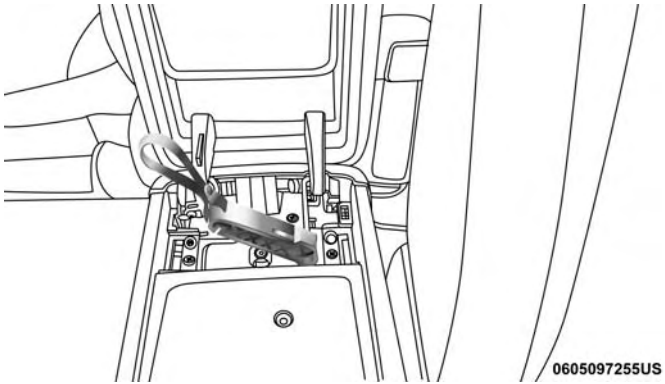

Position dégagée

AVERTISSEMENT!

Le fait de fermer l'accoudoir pendant que le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel est activé peut endommager le mécanisme du levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, la transmission et/ou l'accoudoir.

NOTA : Pour empêcher le véhicule de rouler inopinément, serrez fermement le frein de stationnement.

Pour désengager le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel :

1. Pour désengager le levier de déverrouillage de position de stationnement manuel, exercez une tension vers le haut tout en poussant le loquet de déverrouillage vers la courroie pour déverrouiller le levier.

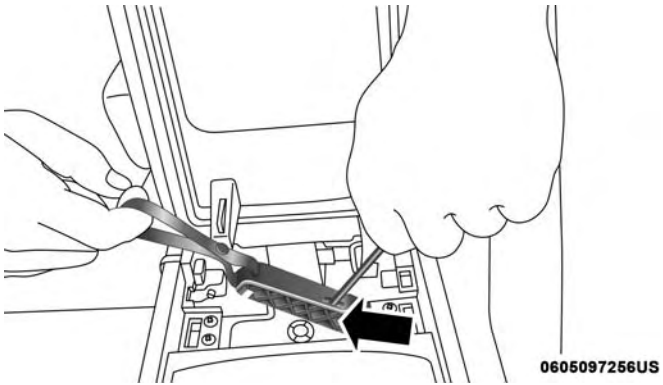

Loquet de déverrouillage

2. Une fois que la tension est relâchée et que le levier est déverrouillé, assurez-vous qu'il est rangé de façon appropriée et qu'il est verrouillé en place.

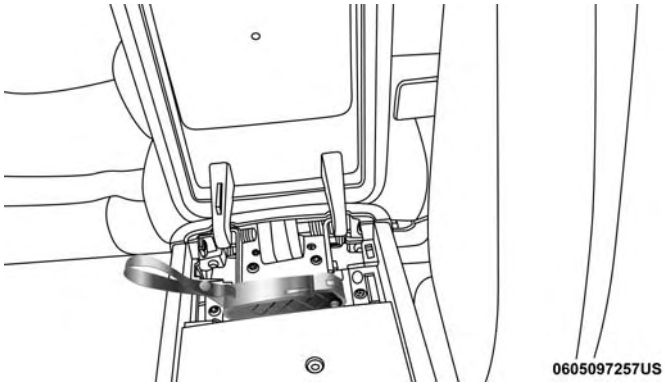

Position de rangement

NOTA : Assurez-vous de remplacer le couvercle en le réenclenchant en place.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE ENLISÉ

Si votre véhicule est enlisé dans la boue, le sable ou la neige, vous pouvez, dans la plupart des cas, le sortir de sa position en lui faisant exécuter un mouvement de va-et-vient. Tournez le volant de droite à gauche pour dégager la zone entourant les roues avant. Maintenez le bouton de verrouillage du levier de vitesses enfoncé. Passez ensuite plusieurs fois de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE) tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

NOTA : Les passages entre la position D (MARCHE AVANT) et la position R (MARCHE ARRIÈRE) ne peuvent être effectués que lorsque la vitesse est égale ou inférieure à 8 km/h (5 mi/h). Lorsque le levier de vitesses de la transmission demeure à la position N (POINT MORT) pendant plus de deux secondes, vous devez appuyer sur la pédale de frein pour engager la position D (MARCHE AVANT) ou R (MARCHE ARRIÈRE).

Il est plus efficace de n'appuyer que légèrement sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le mouvement de va-et-vient, sans faire patiner les roues ni emballer le moteur.

NOTA : Appuyez sur le commutateur de désactivation de la commande de stabilité électronique pour le mettre en mode « Partial Off » (Partiellement désactivé) avant de faire osciller le véhicule. Consultez le paragraphe « Commande électronique des freins » dans la section « Sécurité » pour obtenir de plus amples renseignements. Une fois le véhicule libéré, appuyez de nouveau sur le commutateur « ESC Off » pour restaurer le mode de commande de stabilité électronique.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. Les forces engendrées par une vitesse excessive des roues peuvent endommager l'essieu ou les pneus. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) ou pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

AVERTISSEMENT!

- **Évitez d'emballer le moteur et de faire patiner les roues pour ne pas provoquer la surchauffe de la**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

transmission ou l'endommager. Laissez le moteur tourner au ralenti avec la transmission à la position N (POINT MORT) pendant au moins une minute après chaque cycle de cinq mouvements de va-et-vient. Ceci réduira la possibilité de surchauffe et le risque d'endommager la transmission si vous insistez longtemps pour dégager votre véhicule enlisé.

- **Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule enlisé par un mouvement de « va-et-vient » en passant de la position D (MARCHE AVANT) à la position R (MARCHE ARRIÈRE), ne faites pas patiner les roues à plus de 24 km/h (15 mi/h), car vous risqueriez d'endommager la transmission.**
- **Le fait d'emballer le moteur ou de faire patiner les roues trop rapidement peut causer une surchauffe ou une défaillance de la transmission. Vous pourriez également endommager les pneus. Évitez de faire patiner les roues au-dessus de 48 km/h (30 mi/h) pendant que le rapport est engagé (aucun changement de vitesse de transmission en cours).**

REMORQUAGE D'UN VÉHICULE EN PANNE

Ce chapitre contient les procédures de remorquage d'un véhicule en panne au moyen d'un service de remorquage commercial. Si la transmission est fonctionnelle, les véhicules en panne peuvent aussi être remorqués comme il est décrit au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite ».

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à transmission arrière	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à une vitesse	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à deux vitesses
Remorquage à plat	AUCUNE	**Si la transmission est fonctionnelle :** • Transmission à la position **N (POINT MORT)** • Vitesse **maximale** de 48 km/h (30 mi/h) • Distance **maximale** de 48 km (30 mi)	**NON PERMIS**	**Consultez les directives au paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans la section « Démarrage et conduite »** • Transmission à la position P (STATIONNEMENT). • Boîte de transfert à la position N (POINT MORT)

Conditions de remorquage	Roues SOULEVÉES du sol	Modèles à transmission arrière	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à une vitesse	Modèles à transmission intégrale dotés d'une boîte de transfert à deux vitesses
				• Remorquage en direction vers l'avant
Lève-roues ou chariot roulant	Avant	**Si la transmission est fonctionnelle :** • Transmission à la position **N (POINT MORT)** • Vitesse **maximale** de 48 km/h (30 mi/h) • Distance **maximale** de 48 km (30 mi)	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
	Arrière	OK	**NON PERMIS**	**NON PERMIS**
Flatbed (Camion à plateau)	**ALL (TOUTES)**	**MEILLEURE ÉTHODE**	**OK**	**MEILLEURE MÉTHODE**

Il est important de posséder le bon équipement de remorquage ou de levage pour éviter d'endommager votre véhicule. N'utilisez que des barres de remorquage et autre équipement conçu à cet effet et suivez les directives du constructeur de l'équipement en question. L'utilisation de chaînes de sécurité est obligatoire. Fixez la barre de remorquage ou un autre dispositif de remorquage à la structure principale du véhicule, et non aux pare-chocs ou aux supports de pare-chocs. Il faut observer les lois provinciales et locales s'appliquant aux véhicules remorqués.

S'il est nécessaire d'utiliser certains accessoires en cours de remorquage (essuie-glaces, dégivreurs, etc.), le commutateur d'allumage doit être en mode ON/RUN (MARCHE), et non en mode ACC (ACCESSOIRES).

Si la télécommande n'est pas disponible ou si la batterie est déchargée, consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour connaître les directives de déplacement du levier de vitesses de la transmission hors de la position P (STATIONNEMENT) pour le remorquage.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas d'accessoires tels que des élingues pour le remorquage. Cela risque d'endommager le véhicule.**
- **Lorsque vous arrimez votre véhicule sur un camion à plateau, ne fixez rien aux éléments de suspension arrière ou avant du véhicule. Un remorquage inapproprié risque d'endommager votre véhicule.**

Modèles à propulsion arrière

Le constructeur recommande que votre véhicule soit remorqué avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol en utilisant un camion à plateau.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la transmission est fonctionnelle, le véhicule peut être remorqué (avec les roues arrière au sol) dans les conditions suivantes :

- La transmission doit être à la position N (POINT MORT). Consultez le paragraphe « Levier de déverrouillage de position de stationnement manuel » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements sur le passage de la transmission à la position N (POINT MORT) lorsque le moteur est coupé.

- La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 48 km/h (30 mi/h).
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 48 km (30 mi).

AVERTISSEMENT!

- **Vous risquez d'endommager gravement la transmission si vous dépassez 48 km/h (30 mi/h) ou que vous parcourez plus de 48 km (30 mi) avec les roues avant au sol. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**

Si la transmission n'est pas fonctionnelle ou si le véhicule doit être remorqué à une vitesse supérieure à 48 km/h (30 mi/h) ou à une distance de plus de 48 km (30 mi), remorquez le véhicule avec les roues arrière **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptables consistent à transporter le véhicule sur un camion à plateau, ou avec les roues avant soulevées et les roues arrière sur un chariot de remorquage, ou (lorsqu'un stabilisateur de volant approprié est utilisé pour maintenir les roues avant en position droite) avec les roues arrière soulevées et les roues avant au sol.

Modèles à transmission intégrale

Le constructeur recommande de remorquer le véhicule avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol. Les méthodes acceptées pour le remorquage consistent à faire transporter le véhicule sur un camion à plate-forme ou à remorquer le véhicule par l'avant ou par l'arrière, en faisant reposer les roues libres sur un chariot de remorquage.

Si un camion à plateau n'est pas disponible et que la boîte de transfert est fonctionnelle, les véhicules **munis d'une boîte de transfert à deux vitesses** peuvent être remorqués (en direction vers l'avant, avec **TOUTES** les roues au sol), **SI** la boîte de transfert est en position N (POINT MORT) et que la transmission est en position **P** (STATIONNEMENT). Consultez le paragraphe « Remorquage derrière un véhicule de loisir » dans le chapitre « Démarrage et conduite » pour obtenir des directives détaillées.

Les véhicules équipés d'une boîte de transfert à une vitesse ne sont pas munis d'une position N (POINT MORT) et **doivent** donc être remorqués avec les quatre roues **SOULEVÉES** du sol.

AVERTISSEMENT!

- **Vous ne devez pas utiliser les roues avant ou arrière (si les autres roues sont au sol). L'utilisation de paniers porteurs avant ou arrière entraînera des dommages internes à la transmission ou à la boîte de transfert pendant un remorquage.**
- **Si vous remorquez ce véhicule sans observer ces directives, il peut en découler de graves dommages à la transmission ou à la boîte de transfert. Les dommages causés par un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par la garantie de véhicule neuf.**

SYSTÈME DE RÉPONSE AMÉLIORÉE EN CAS D'ACCIDENT

Ce véhicule est équipé d'un système de réponse améliorée en cas d'accident.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de réponse améliorée en cas d'accident, consultez le paragraphe « Dispositifs de retenue des occupants » dans la section « Sécurité ».

ENREGISTREUR DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT

Ce véhicule est muni d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données qui contribuent à connaître la performance des systèmes d'un véhicule lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un coussin gonflable ou de contact avec obstacle sur la route.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'enregistreur de données d'événement, consultez la section « Dispositifs de retenue des occupants » dans le chapitre « Safety » (Sécurité).

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

■ ENTRETIEN PÉRIODIQUE 467

□ Programme d'entretien 469

□ Utilisation intensive du véhicule 471

■ COMPARTIMENT MOTEUR 472

□ Moteur 3.6L 472

□ Moteur 5.7L 473

□ Vérification du niveau d'huile 474

□ Ajout de liquide lave-glace 474

□ Batterie sans entretien 475

■ SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE . .476

□ Huile moteur 476

□ Filtre à huile moteur 479

□ Filtre à air du moteur 479

□ Entretien du climatiseur 479

□ Vérification des courroies d'entraînement des accessoires 484

□ Graissage des articulations de la carrosserie 486

□ Balais d'essuie-glace 486

□ Système d'échappement 492

□ Circuit de refroidissement 493

□ Système de freinage 499

□ Transmission automatique 501

□ Liquide pour essieu avant et arrière 502

□ Boîte de transfert 503

■ SOULÈVEMENT DU VÉHICULE 504

■ PNEUS 504

□ Renseignements concernant la sécurité des pneus 504

□ Pneus – Généralités 515

- Types de pneus 522
- Roues de secours – selon l'équipement 523
- Entretien des roues et des enjoliveurs de roue . .526
- Chaînes antidérapantes (dispositifs de traction) .528
- Recommandations concernant la permutation des pneus 529

■ NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS 530

- Indice d'usure de la bande de roulement 530
- Indice d'adhérence 530
- Résistance à la chaleur 531

■ ENTREPOSAGE DU VÉHICULE 531

■ CARROSSERIE 532

- Protection contre des agents atmosphériques . . .532
- Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie 532
- Entretien de la carrosserie 533

■ INTÉRIEURS 534

- Sièges et pièces en tissu 534
- Pièces en plastique et pièces enduites. 535
- Pièces en cuir. 536
- Surfaces vitrées 536

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Votre véhicule est équipé d'un indicateur automatique de vidange d'huile. L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier.

Le message de vidange d'huile s'affichera selon les conditions de fonctionnement du moteur. Ce message indique la nécessité de faire exécuter l'entretien de votre véhicule. Le moment d'affichage du message « Oil Change Required » (Vidange d'huile requise) varie en fonction des conditions de fonctionnement, telles que les trajets fréquents de courte durée, la traction d'une remorque, les températures ambiantes très chaudes ou très froides ainsi que l'utilisation du carburant E85. Le message s'affichera plus rapidement lors de conditions d'utilisation difficiles, soit à 5 600 km (3 500 mi) depuis la dernière réinitialisation. Faites faire l'entretien de votre véhicule dans les plus brefs délais, c'est-à-dire avant d'avoir parcouru 800 km (500 mi).

Votre concessionnaire autorisé remettra à zéro l'indicateur de vidange d'huile après avoir effectué une vidange d'huile.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Tous les modèles pour service intensif

Vidangez l'huile moteur à 6 500 km (4 000 mi) si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses ou hors route ou s'il est utilisé le plus souvent au ralenti ou uniquement à un régime moteur très bas. Ce type d'utilisation de véhicule est désigné service intensif.

Une fois par mois ou avant un long trajet :

- Vérifiez le niveau d'huile moteur.
- Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
- Vérifiez la pression des pneus et assurez-vous qu'il n'y a pas de signes d'usure ou de dommages inhabituels.
- Vérifiez le niveau des réservoirs de liquide de refroidissement et de maître-cylindre de frein et les remplir au besoin.
- Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Entretien requis

Consultez les plans d'entretien aux pages suivantes pour connaître l'entretien requis.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme le précise l'indicateur automatique de vidange d'huile :
• Vidangez l'huile et remplacez le filtre.
• Permutez les pneus. **Permutez-les au premier signe d'usure irrégulière, même si cela se produit avant que le message de vidange d'huile s'affiche.**
• Vérifiez la batterie et l'état des cosses (nettoyez et resserrez les cosses s'il y a lieu).
• Vérifiez les plaquettes de frein, les segments, les rotors, les tambours, les flexibles et le frein de stationnement.
• Vérifiez la protection et les flexibles du circuit de refroidissement du moteur.
• Vérifiez le système d'échappement.
• Si vous utilisez votre véhicule en conditions poussiéreuses ou hors route, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.

Programme d’entretien

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Vérifications supplémentaires														
Vérifiez les joints homocinétiques.		X			X			X			X			X
Vérifiez la suspension avant, les embouts de biellette de direction et remplacez-les au besoin.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez le niveau de liquide des essieux avant et arrière; remplacez-le si votre véhicule est utilisé comme véhicule de police, taxi, véhicule de parc, en mode hors route ou pour fréquemment tracter une remorque.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez les garnitures de frein et le fonctionnement du frein de station-nement.	X		X		X		X		X		X		X	
Vérifiez le liquide de boîte de transfert.		X			X			X						X

Millage ou intervalle de temps (selon la première éventualité)	20 000	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000	100 000	110 000	120 000	130 000	140 000	150 000
Ou en fonction des années :	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Ou kilomètres :	32 000	48 000	64 000	80 000	96 000	112 000	128 000	144 000	160 000	176 000	192 000	208 000	224 000	240 000
Entretien supplémentaire														
Remplacez le filtre à air du moteur.		X			X			X			X			X
Remplacez le filtre de la climatisation.	X		X		X		X		X		X		X	
Remplacez les bougies d'allumage.**									X					
Vidangez et remplacez le liquide de refroidissement du moteur après 10 ans ou à 240 000 km (150 000 mi), selon la première éventualité.									X					X
Vidangez le liquide de boîte de transfert.											X			
Vérifiez la soupape de recyclage des gaz de carter (RGC) et remplacez-la au besoin.									X					

** L'intervalle pour le remplacement des bougies d'allumage ne s'applique qu'au kilométrage (millage) et non à l'année.

MISE EN GARDE!

- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. N'effectuez que les travaux d'entretien qui vous sont familiers ou pour lesquels vous possédez les outils nécessaires. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**
- **La vérification et l'entretien inadéquats de votre véhicule risquent d'entraîner la défaillance des composants et de compromettre la maniabilité et le rendement du véhicule. Par ailleurs, un accident pourrait survenir.**

Utilisation intensive du véhicule

Vidangez l'huile moteur à 6 500 km (4 000 mi) si le véhicule est utilisé dans des conditions poussiéreuses ou hors route ou s'il est utilisé le plus souvent au ralenti ou uniquement à un régime moteur très bas. Ce type d'utilisation de véhicule est désigné service intensif.

COMPARTIMENT MOTEUR

Moteur 3.6L

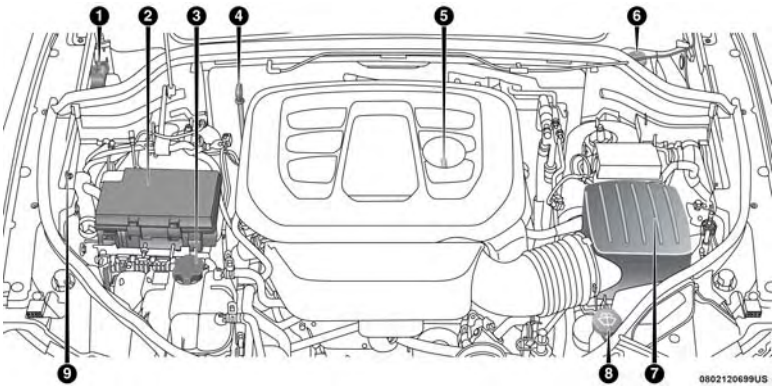

1 – Borne positive de démarrage d'appoint à distance
2 – Centrale de servitudes (fusibles)
3 – Bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement (réservoir)
4 – Jauge d'huile moteur
5 – Bouchon de remplissage de l'huile moteur
6 – Réservoir de liquide pour freins
7 – Filtre à air
8 – Réservoir de liquide lave-glace
9 – Borne négative de démarrage d'appoint à distance

Moteur 5.7L

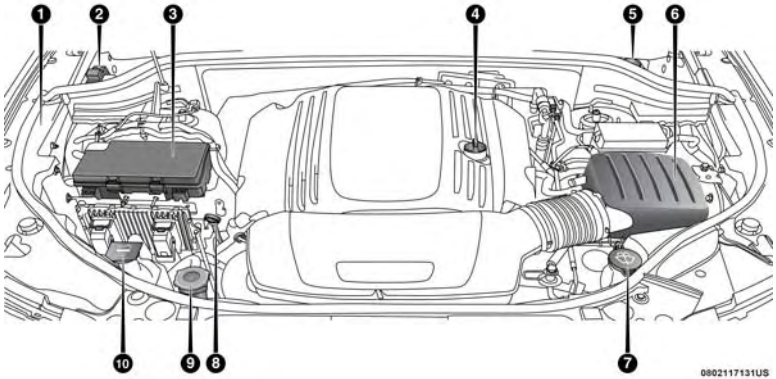

1 – Borne négative de démarrage d'appoint à distance
2 – Borne positive de démarrage d'appoint à distance
3 – Centrale de servitudes (fusibles)
4 – Bouchon de remplissage de l'huile moteur
5 – Réservoir de liquide pour freins
6 – Filtre à air
7 – Réservoir de liquide lave-glace
8 – Jauge d'huile moteur
9 – Bouchon à pression du réservoir de liquide de refroidissement du moteur
10 – Réservoir de liquide de refroidissement

Vérification du niveau d'huile

Pour assurer une lubrification adéquate du moteur de votre véhicule, l'huile moteur doit être maintenue au niveau approprié. Vérifiez le niveau d'huile régulièrement, par exemple, à chaque plein de carburant. Le meilleur moment pour vérifier le niveau d'huile moteur est environ cinq minutes après l'arrêt du moteur, alors qu'il était à sa température normale de fonctionnement.

Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, la vérification doit se faire lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane. Maintenez toujours le niveau d'huile dans la zone du repère SAFE (NIVEAU ADÉQUAT) de la jauge d'huile. L'ajout d'un litre d'huile (une pinte US) lorsque le relevé se situe dans la partie inférieure de la zone du repère SAFE (NIVEAU ADÉQUAT) entraînera un relevé dans la partie supérieure de la zone du repère sur ces moteurs.

AVERTISSEMENT!

Un remplissage excessif ou insuffisant entraînera une aération de l'huile ou une perte de pression d'huile. Cela pourrait endommager votre moteur.

Ajout de liquide lave-glace

L'affichage du groupe d'instruments indique quand le niveau de liquide lave-glace est bas. Si le niveau de liquide lave-glace détecté par le capteur est bas, le pictogramme de pare-brise et le message « WASHER FLUID LOW » (BAS NIVEAU DE LIQUIDE LAVE-GLACE) s'allument.

Les lave-glaces de pare-brise et de lunette partagent le même réservoir de liquide lave-glace. Le réservoir se trouve dans le compartiment moteur. Vérifiez régulièrement le niveau de liquide. Remplissez le réservoir de liquide lave-glace seulement (et non d'antigel pour radiateur). Lorsque vous faites l'appoint du réservoir de liquide lave-glace, imbibez un chiffon ou une serviette de liquide lave-glace pour nettoyer les balais d'essuie-glace et ainsi en améliorer l'efficacité. Pour éviter le gel du lave-glace par temps froid, privilégiez une solution ou un mélange qui répond ou qui dépasse les exigences propres aux écarts de température qui correspondent à votre climat. Ces renseignements sur l'évaluation du produit se trouvent sur la plupart des contenants de liquide lave-glace.

MISE EN GARDE!

Les liquides lave-glace vendus dans le commerce sont inflammables. Ils peuvent s'enflammer et vous causer des brûlures. Veillez à prendre les précautions qui s'imposent lorsque vous remplissez le réservoir ou lorsque vous travaillez à proximité de la solution de liquide lave-glace.

Batterie sans entretien

Votre véhicule est doté d'une batterie sans entretien. Vous n'aurez jamais à y ajouter d'eau ni à en effectuer l'entretien périodique normalement requis.

MISE EN GARDE!

- **Le liquide de la batterie est une solution acide corrosive qui peut causer des brûlures et même la cécité. Évitez tout contact du liquide de batterie avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne vous penchez pas au-dessus d'une batterie lorsque vous fixez les cosses. En cas d'éclaboussures d'acide dans les yeux ou sur la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau. Pour obtenir de plus**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

amples renseignements, consultez la rubrique « Démarrage d'appoint » de la section « En cas d'urgence ».
- **Les émanations de la batterie sont inflammables et explosives. Tenez la batterie éloignée des flammes ou des étincelles. N'utilisez pas une batterie d'appoint, ni aucune source d'appoint produisant une tension de sortie supérieure à 12 V. Ne laissez pas les cosses des câbles se toucher.**
- **Les bornes de batterie, les cosses de câbles et leurs accessoires contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir touchés.**

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque vous remplacez les câbles de la batterie, il est essentiel que le câble positif soit raccordé à la borne positive et que le câble négatif soit raccordé à la borne négative. Les bornes positive et négative sont identifiées respectivement par les signes (+) et (-) sur le boîtier de la batterie. Les cosses des câbles**

(Suite)

AVERTISSEMENT! *(Suite)*

doivent être bien serrées sur les bornes et ne doivent pas être rouillées.

- **Si vous utilisez un « chargeur rapide » avec la batterie dans le véhicule, débranchez les deux câbles de batterie avant de raccorder le chargeur à la batterie. N'utilisez pas un « chargeur rapide » pour produire la tension de démarrage.**

SERVICE OFFERT PAR LE CONCESSIONNAIRE

Votre concessionnaire autorisé dispose d'une équipe d'entretien qualifiée, d'un outillage spécialisé et de l'équipement nécessaire pour exécuter toutes les opérations d'entretien, de façon experte et professionnelle. Vous pouvez vous procurer des manuels d'atelier qui contiennent toutes les informations détaillées concernant l'entretien de votre véhicule. Veuillez consulter les manuels d'atelier avant d'entreprendre vous-même toute procédure sur votre véhicule.

NOTA : Toute modification intentionnelle du système antipollution peut annuler la garantie et est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

MISE EN GARDE!

Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.

Huile moteur

Vidange de l'huile moteur

L'indicateur automatique de vidange d'huile vous rappelle l'entretien de votre véhicule prévu au calendrier. Consultez le « Plan d'entretien » pour obtenir de plus amples renseignements.

NOTA : Les intervalles de vidange d'huile ne doivent jamais dépasser 16 000 km (10 000 mi), 350 heures de fonctionnement du moteur ou 12 mois, selon la première éventualité. La période de 350 heures de fonctionnement ou de ralenti du moteur est généralement seulement un problème pour les utilisateurs de parcs.

Choix de l'huile moteur

Pour bénéficier du meilleur rendement possible et d'une protection maximale, peu importe les conditions de conduite, le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API et conformes aux exigences de la norme MS-6395 de FCA.

Pictogramme identifiant les huiles moteur conformes à l'API

Ce pictogramme signifie que l'huile a été homologuée par l'American Petroleum Institute (API). Le constructeur recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur homologuées par l'API.

Ce symbole certifie les huiles moteur 0W-20, 5W-20, 0W-30, 5W-30 et 10W-30.

AVERTISSEMENT!

Aucun liquide chimique de rinçage ne doit être utilisé dans l'huile moteur, car cela pourrait endommager le moteur de votre véhicule. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – Moteur 3.6L

L'huile moteur SAE 0W-20 de Mopar, conforme à la norme MS-6395 de FCA US, telle que Pennzoil, Shell Helix ou une huile équivalente est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et améliore l'économie de carburant.

La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez l'illustration sous le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Viscosité de l'huile moteur (indice SAE) – Moteur 5.7L

L'huile moteur SAE 5W-20 de Mopar, conforme à la norme MS-6395 de FCA US, telle que Pennzoil, Shell Helix ou une huile équivalente est recommandée pour toutes les températures de fonctionnement. Ce type d'huile moteur facilite les démarrages par temps froid et améliore l'économie de carburant.

La viscosité de l'huile moteur recommandée pour le véhicule est aussi inscrite sur le bouchon de remplissage d'huile du moteur. Pour connaître l'emplacement du bouchon de remplissage d'huile du moteur, consultez l'illustration sous le paragraphe « Compartiment moteur » dans cette section.

NOTA : Les véhicules équipés d'un moteur 5.7L doivent utiliser l'huile SAE 5W-20. Sinon, le mode d'économie de carburant pourrait ne pas fonctionner correctement. Consultez le paragraphe « Mode d'économie de carburant » dans la section « Démarrage et conduite » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les lubrifiants dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisés.

Huiles moteur synthétiques

Vous pouvez utiliser des huiles moteur synthétiques à condition qu'elles répondent aux exigences décrites ci-dessus. De plus, vous devez respecter les intervalles recommandés de vidange d'huile et de remplacement du filtre à huile.

Les huiles moteur synthétiques dont l'étiquette n'affiche pas l'indice correct de viscosité SAE et qui ne sont pas certifiés selon les critères de l'API ne doivent pas être utilisées.

Additifs pour huile moteur

Le constructeur déconseille fortement l'ajout de toute forme d'additif (autres que les colorants pour la détection des fuites) à l'huile moteur. L'huile moteur est un produit techniquement modifié et l'ajout d'additifs peut en compromettre le rendement.

Mise au rebut de l'huile moteur et des filtres à huile usagés

Prenez les précautions nécessaires pour vous défaire de l'huile moteur usagée et du filtre provenant de votre véhicule. L'huile et les filtres usagés abandonnés sans

précaution aucune peuvent causer un préjudice à l'environnement. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé, votre station-service ou une agence gouvernementale pour savoir comment et à quel endroit dans votre région vous pouvez vous débarrasser en toute sécurité des huiles et des filtres usagés.

Filtre à huile moteur

Vous devez remplacer le filtre à huile moteur à chaque vidange.

Choix du filtre à huile moteur

Les moteurs de ce constructeur possèdent un filtre à huile à passage total de type jetable. Les filtres de rechange doivent être du même type. La qualité des filtres de rechange varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à huile de haute qualité Mopar sont recommandés.

Filtre à air du moteur

Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

NOTA : Assurez-vous de suivre l'intervalle d'entretien relatif à l'utilisation du véhicule dans conditions d'usage intensif, le cas échéant.

MISE EN GARDE!

Le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) peut également assurer une protection en cas de retour de flamme du moteur. Ne retirez pas le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) à moins que cela ne soit nécessaire pour la réparation ou l'entretien. Assurez-vous que personne ne se trouve près du compartiment moteur avant de démarrer le moteur lorsque le circuit d'admission d'air (filtre à air, tuyaux, etc.) est retiré. Des blessures graves pourraient en résulter.

Sélection de filtre à air du moteur

La qualité des filtres à air du moteur de remplacement varie considérablement. Vous ne devez utiliser que des filtres de haute qualité afin de garantir un fonctionnement optimal. Les filtres à air de moteur Mopar sont des filtres de haute qualité et sont recommandés.

Entretien du climatiseur

Pour assurer le bon fonctionnement du climatiseur, faites-le vérifier au début de la saison chaude par un

concessionnaire autorisé. Ce service comprend généralement le nettoyage des ailettes du condenseur et la vérification du rendement. La tension de la courroie d'entraînement doit aussi être vérifiée au même moment.

MISE EN GARDE!

- **N'utilisez pour votre système de climatisation que des fluides frigorigènes et des lubrifiants pour le compresseur approuvés par le constructeur. Certains fluides frigorigènes non approuvés sont inflammables et peuvent exploser, vous causant ainsi des blessures. D'autres fluides frigorigènes ou lubrifiants non approuvés peuvent causer une défaillance du système qui nécessiterait des réparations coûteuses. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, consultez le manuel d'informations sur la garantie.**
- **Le système de climatisation contient du fluide frigorigène sous haute pression. Afin d'éviter les risques de dommages au système ou les blessures, confiez à un mécanicien compétent toute réparation nécessitant l'ajout de fluide frigorigène ou le débranchement des canalisations.**

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans le système de climatisation car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène, R134a – selon l'équipement

Le fluide frigorigène de climatisation, le R-134a, est un hydrofluorocarbure (HFC), qui est une substance sans danger pour la couche d'ozone. Le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé ou par un autre établissement de service utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.

Récupération et recyclage du fluide frigorigène – R –1234yf

Le fluide frigorigène de climatisation, R–1234yf, est une hydrofluoroléfine (HFO) approuvée par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et il est sans danger pour la couche d'ozone, comportant un faible potentiel de réchauffement de la planète. Le constructeur recommande que l'entretien du système de climatisation soit effectué par un concessionnaire autorisé utilisant du matériel approprié de récupération et de recyclage.

NOTA : N'utilisez que de l'huile pour compresseur PAG ou des fluides frigorigènes homologués pour les systèmes de climatisation.

Remplacement du filtre de climatisation (filtre à air du climatiseur)

Consultez la section « Entretien programmé » dans cette section pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

Ne retirez pas le filtre à air de l'habitacle pendant que le véhicule est en marche, ou lorsque le commutateur d'allumage est en mode ACC (ACCESSOIRES) ou ON/RUN (MARCHE). Lorsque le filtre à air de l'habitacle est retiré et le ventilateur est en marche, celui-ci peut entrer en contact avec les mains et projeter des saletés et des débris dans les yeux, causant ainsi des blessures.

Le filtre à air du climatiseur se trouve dans l'arrivée d'air frais, à l'arrière de la boîte à gants. Procédez comme suit pour remplacer le filtre :

1. Ouvrez la boîte à gants et retirez-en tout le contenu.

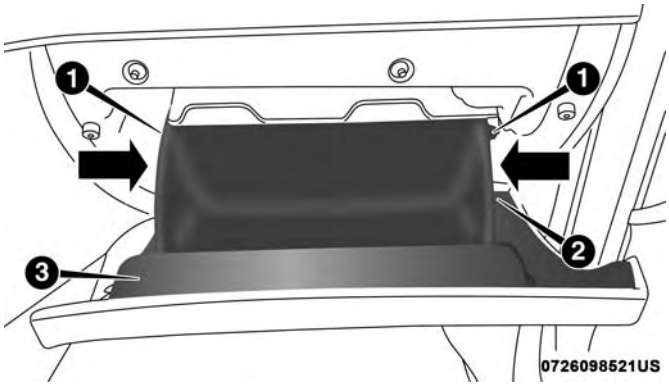

Boîte à gants

1 - Dispositifs d'arrêt du déplacement de la boîte à gants
2 - Attache de tension de la boîte à gants
3 - Volet de la boîte à gants

2. La boîte à gants comprend des dispositifs d'arrêt des deux côtés du volet. Fermez partiellement le volet de la boîte à gants et poussez vers l'intérieur pour déverrouiller le dispositif d'arrêt de la boîte à gants d'un côté, ensuite répétez cette procédure de l'autre côté.
3. Tirez le côté droit du volet de la boîte à gants vers l'arrière du véhicule pour dégager le volet de la boîte à gants de ses charnières.

NOTA : Lors du dégagement du volet de la boîte à gants de ses charnières, vous sentirez une certaine résistance.

4. Une fois le volet de la boîte à gants desserré, retirez l'attache de tension de la boîte à gants et l'agrafe d'attache en faisant glisser l'agrafe vers la face du volet et en soulevant l'agrafe pour l'extraire du volet.

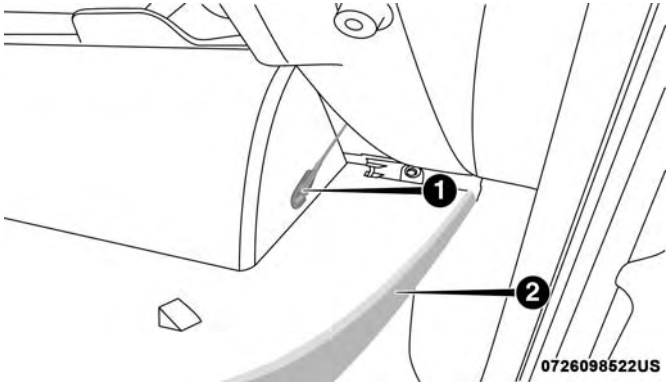

Côté droit de la boîte à gants

1 - Attache de tension de la boîte à gants
2 - Volet de la boîte à gants

5. Retirez le couvercle du filtre en dégageant la patte de retenue et le bouton-pression du milieu, qui fixe le couvercle du filtre au boîtier du système de chauffage, ventilation et climatisation. Dégagez le bouton-pression du milieu en tirant le volet vers l'extérieur. Démontez le couvercle du filtre du côté droit pour retirer complètement le couvercle.

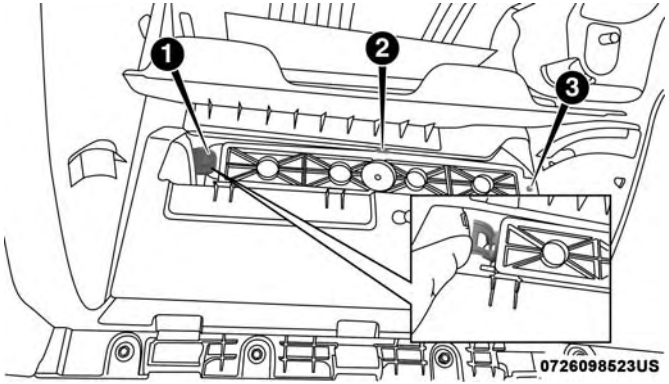

Couvercle du filtre à air du climatiseur

1 - Patte de retenue
2 - Bouton-pression du milieu
3 - Charnière du couvercle du filtre

6. Retirez le filtre à air du climatiseur en le tirant tout droit hors du boîtier.
7. Installez le filtre à air du climatiseur de sorte que la flèche sur le filtre pointe vers le plancher. Lors de l'installation du couvercle du filtre, assurez-vous que les pattes de retenue retiennent le couvercle solidement.

AVERTISSEMENT!

Une flèche est apposée sur le filtre à air de l'habitacle pour indiquer dans quel sens le débit d'air doit circuler. Un filtre mal installé pourrait nécessiter un remplacement plus fréquent.

8. Réinstallez le volet de la boîte à gants sur la charnière et rattachez l'attache de tension de la boîte à gants en insérant l'agrafe d'attache dans la boîte à gants et en glissant l'agrafe dans la direction opposée à l'avant du volet.
9. Poussez le volet jusqu'à la position presque fermée pour enclencher les dispositifs d'arrêt du déplacement de la boîte à gants.

NOTA : Assurez-vous que les charnières du volet et les dispositifs d'arrêt du déplacement de la boîte à gants sont complètement engagés.

Vérification des courroies d'entraînement des accessoires

MISE EN GARDE!

- **Ne tentez pas de vérifier une courroie d'entraînement des accessoires lorsque le moteur tourne.**
- **Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur de refroidissement, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur. Le ventilateur est commandé par la température et peut se mettre en marche à tout moment peu importe la position du commutateur d'allumage. Vous pourriez être blessé par les pales du ventilateur en mouvement.**
- **Vous pouvez vous blesser gravement en travaillant sur un véhicule automobile ou à proximité. Limitez-vous à effectuer les opérations d'entretien pour lesquelles vous disposez des connaissances suffisantes et de l'outillage nécessaire. Si vous doutez de votre compétence quant à certains travaux, faites appel à un mécanicien qualifié.**

Lors de la vérification des courroies d'entraînement des accessoires, des petites fissures qui traversent transversalement la surface nervurée de la courroie sont considérées

normales. Dans le cas de ce genre de fissures, le remplacement de la courroie n'est pas nécessaire. Toutefois, des fissures qui apparaissent le long d'une nervure (non transversalement) ne sont pas normales. Toute courroie qui présente des fissures apparaissant le long d'une nervure doit être remplacée. Remplacez également la courroie si elle présente une usure excessive, un lissage important ou si les cordons sont effilochés.

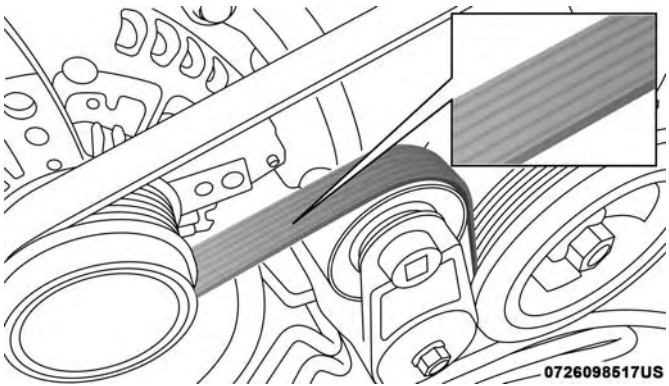

Courroie des accessoires (courroie multifonction)

Le remplacement est nécessaire dans les cas suivants :

- arrachement de nervure (séparation d'une ou de plusieurs nervures du corps de courroie);
- usure de la nervure ou de la courroie;
- fissure longitudinale de la courroie (fissures entre deux nervures);
- glissement de courroie;
- instabilité de la rainure (la ceinture ne maintient pas la position appropriée sur la poulie);
- courroie brisée (remarque : déterminez le problème et corrigez-le avant d'installer la nouvelle courroie);
- bruit (crissement, grincement ou grondement perturbant perçu ou entendu lors du fonctionnement de la courroie d'entraînement).

Certaines conditions peuvent être causées par un composant défectueux tel qu'une poulie de courroie. Les poulies de courroie doivent être vérifiées soigneusement pour s'assurer qu'elles ne sont pas endommagées et qu'elle sont bien alignées.

Le remplacement des courroies sur certains modèles nécessite l'utilisation d'outils spéciaux; nous recommandons donc de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Graissage des articulations de la carrosserie

Les serrures et tous les points d'articulation de la carrosserie, comme les glissières des sièges, de même que les galets et les charnières des portières, du hayon, des portières coulissantes et du capot, doivent être régulièrement graissés avec une graisse au lithium, telle que Spray White Lube de Mopar, pour assurer un fonctionnement silencieux et régulier et les protéger contre la rouille et l'usure. Avant d'appliquer le lubrifiant, essuyez les pièces afin d'enlever toutes les saletés et impuretés. Essuyez ensuite l'excédent d'huile ou de graisse après avoir terminé la lubrification des pièces. Portez une attention particulière aux composants de fermeture du capot pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Lorsque vous ouvrez le capot pour l'entretien d'autres pièces, nettoyez et lubrifiez-en les mécanismes de fermeture et d'ouverture de même que le crochet de sécurité.

Graissez les barillets des serrures extérieures deux fois par an, de préférence à l'automne et au printemps. Introduisez directement dans le barillet de serrure une petite quantité de lubrifiant de haute qualité tel que le lubrifiant pour barillets de serrure Mopar.

Balais d'essuie-glace

Nettoyez régulièrement les bords en caoutchouc des balais d'essuie-glace et le pare-brise à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et d'un détergent non abrasif et doux. Vous enlèverez ainsi les dépôts de sel et la saleté.

L'utilisation prolongée des essuie-glaces sur un pare-brise sec détériore les balais. Envoyez toujours un peu de liquide lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces pour enlever le sel et la saleté d'un pare-brise sec.

Évitez d'utiliser les balais d'essuie-glace pour enlever le givre ou la glace du pare-brise. Évitez de mettre le caoutchouc des lames de balai en contact avec des dérivés pétroliers tels que de l'huile moteur, de l'essence, etc.

NOTA : La durée utile des balais d'essuie-glace varie selon la région et la fréquence d'utilisation. Le broutage, les marques, les lignes d'eau ou les traces d'humidité peuvent entraver le rendement des balais d'essuie-glace. Si une de ces conditions est présente, nettoyez les balais d'essuie-glace ou remplacez-les au besoin.

Vous devez vérifier régulièrement les balais et les bras d'essuie-glace, non seulement lorsque les essuie-glaces présentent des problèmes de performance. Cette vérification doit comprendre les points suivants :

- usure ou bords inégaux;
- corps étrangers;
- durcissement ou fissure;
- déformation ou fatigue.

Si un balai ou un bras d'essuie-glace est endommagé, remplacez le balai ou le bras d'essuie-glace pertinent. Ne tentez pas de réparer un balai ou un bras d'essuie-glace qui est endommagé.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace avant

AVERTISSEMENT!

Ne laissez pas le bras d'essuie-glace rebondir contre la glace sans le balai d'essuie-glace en place pour éviter d'endommager la glace.

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour écarter le balai d'essuie-glace de la glace.

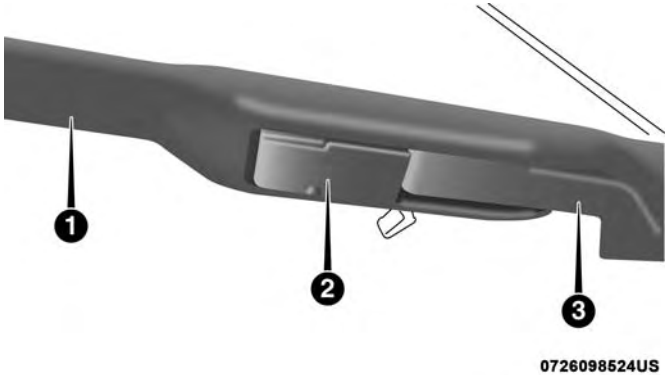

Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position verrouillée

1 – Essuie-glace
2 – Patte de déverrouillage
3 – Bras d'essuie-glace

2. Pour dégager le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, relevez la patte de déverrouillage du balai d'essuie-glace et, tout en maintenant d'une main le bras d'essuie-glace, faites glisser vers le bas le balai d'essuie-glace, vers la base du bras d'essuie-glace.

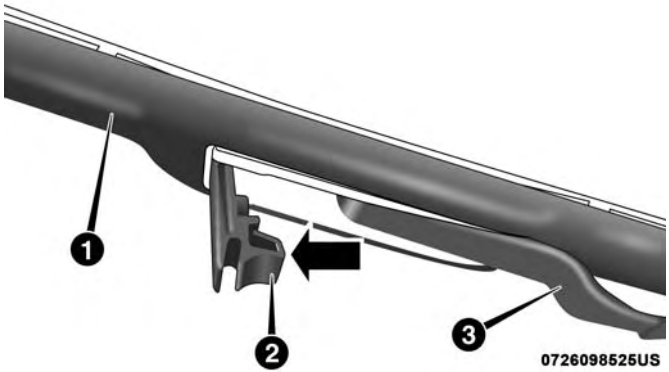

Balai d'essuie-glace avec patte de déverrouillage en position déverrouillée

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Patte de déverrouillage
3 – Bras d'essuie-glace

3. Avec le balai d'essuie-glace dégagé, retirez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace en maintenant d'une main le bras d'essuie-glace et en séparant avec l'autre main le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace (déplacez le balai d'essuie-glace vers le côté droit du véhicule pour séparer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace).

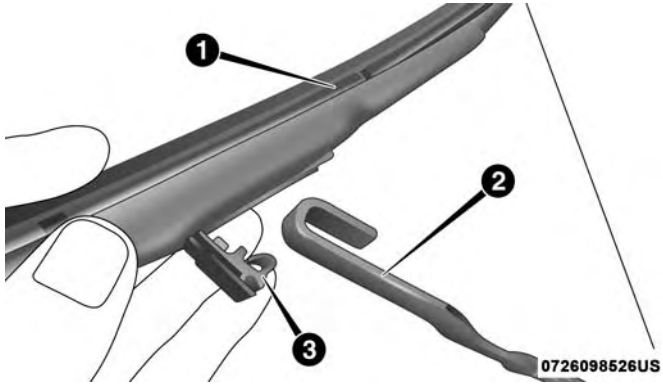

Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Bras d'essuie-glace
3 – Patte de déverrouillage

4. Abaissez prudemment le bras d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Installation des essuie-glaces avant

1. Levez le bras d'essuie-glace complètement vers le haut pour l'écarter de la glace.

2. Placez le balai d'essuie-glace près du crochet sur l'extrémité du bras d'essuie-glace avec la patte de déverrouillage d'essuie-glace ouverte et le côté du balai d'essuie-glace orienté vers le haut et éloigné du pare-brise.
3. Insérez le crochet sur l'extrémité du bras dans l'ouverture du balai d'essuie-glace sous la patte de déverrouillage.
4. Faites glisser le balai d'essuie-glace vers le haut dans le crochet sur le bras d'essuie-glace et tournez le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il se trouve bien au niveau du bras d'essuie-glace. Rabattez la patte de déverrouillage du loquet et enclenchez-la à sa position verrouillée. L'enclenchement du loquet est accompagné d'un déclic.
5. Abaissez prudemment le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace.

Dépose et pose du balai d'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

NOTA : Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement le bras d'essuie-glace arrière sans détacher le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.

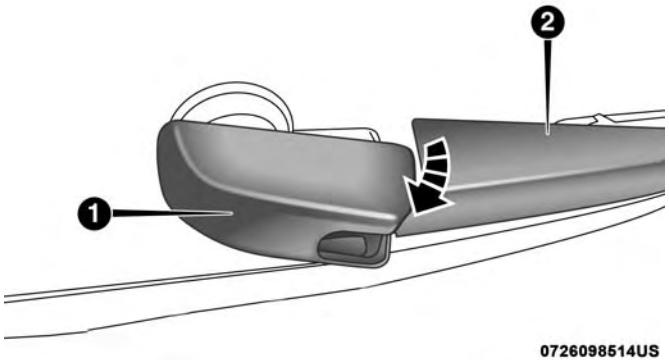

Capuchon d'axe de l'essuie-glace en position déverrouillée

1 - Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace
2 – Bras d'essuie-glace

2. Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.

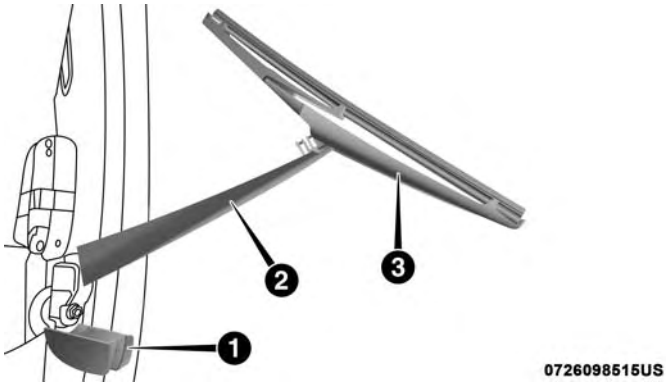

Balai d'essuie-glace en position rabattue

1 - Capuchon d'axe du bras d'essuie-glace
2 – Bras d'essuie-glace
3 – Balai d'essuie-glace

3. Pour retirer le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace, saisissez avec votre main droite l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace la plus rapprochée du bras d'essuie-glace. Tenez le bras d'essuie-glace de la main gauche tout en tirant le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace au-delà de sa butée, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment éloigné pour détacher la goupille d'axe du balai d'essuie-glace du réceptacle situé à l'extrémité du bras d'essuie-glace.

NOTA : La résistance sera accompagnée d'un déclic.

4. Tout en continuant de saisir l'extrémité inférieure du balai d'essuie-glace, déplacez le balai d'essuie-glace vers le haut en l'éloignant du bras d'essuie-glace pour le libérer.

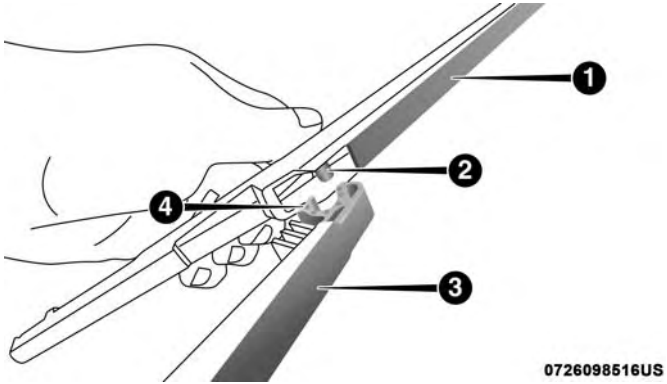

Balai d'essuie-glace retiré du bras d'essuie-glace

1 – Balai d'essuie-glace
2 – Goupille d'axe du balai d'essuie-glace
3 – Bras d'essuie-glace
4 – Réceptacle du bras d'essuie-glace

5. Abaissez doucement l'extrémité du bras d'essuie-glace sur la glace.

Pose de l'essuie-glace arrière

1. Relevez le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace arrière en l'éloignant de la glace afin de permettre au balai d'essuie-glace arrière d'être soulevé de la glace.

NOTA : Le bras d'essuie-glace arrière ne peut pas être soulevé complètement de la glace si le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace n'est pas d'abord détaché. Toute tentative de relever complètement le bras d'essuie-glace arrière sans détacher le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace risque d'endommager le véhicule.

2. Relevez complètement le bras d'essuie-glace arrière de la glace.

3. Insérez al goupille d'axe du balai d'essuie-glace dans l'ouverture à l'extrémité du bras d'essuie-glace. Tenez l'extrémité inférieure du bras d'essuie-glace d'une main, ensuite appuyez sur le balai d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche en place, au même niveau que le bras d'essuie-glace.

4. Abaissez le balai d'essuie-glace pour le poser sur la glace et enclenchez en place le capuchon d'axe du bras d'essuie-glace.

Système d'échappement

Un système d'échappement bien entretenu représente la meilleure protection contre la pénétration de monoxyde de carbone dans l'habitacle.

Si vous remarquez un changement dans la sonorité du système d'échappement ou si vous détectez la présence de gaz d'échappement à l'intérieur, ou encore si le dessous ou l'arrière du véhicule a été endommagé, faites vérifier l'ensemble de l'échappement ainsi que les parties voisines de la carrosserie par un mécanicien compétent afin de repérer les pièces cassées, endommagées, détériorées ou mal positionnées. Des soudures ouvertes ou des raccords desserrés peuvent laisser pénétrer des gaz d'échappement dans l'habitacle. De plus, faites vérifier le système d'échappement chaque fois que le véhicule est soulevé pour une vidange d'huile ou un graissage. Remplacez des pièces s'il y a lieu.

MISE EN GARDE!

- **Les gaz d'échappement peuvent causer des lésions ou entraîner la mort. Ils contiennent du monoxyde de carbone (CO), une substance incolore et inodore.**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

L'inhalation de ce gaz peut vous faire perdre connaissance et même vous empoisonner. Pour éviter de respirer du monoxyde de carbone (CO), consultez les paragraphes « Conseils de sécurité » sous « Sécurité », pour obtenir de plus amples renseignements.

- **Si vous stationnez votre véhicule sur des matières combustibles alors que votre système d'échappement est chaud, vous risquez de provoquer un incendie. Il peut s'agir d'herbes ou de feuilles entrant en contact avec votre système d'échappement. Ne stationnez pas votre véhicule et ne le conduisez pas là où votre système d'échappement risque d'être en contact avec des matières combustibles.**

AVERTISSEMENT!

- **Le catalyseur nécessite l'utilisation exclusive de carburant sans plomb. L'essence au plomb empêche le catalyseur d'agir comme dispositif antipollution et peu réduire le rendement du moteur ou l'endommager de façon significative.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

- **Vous risquez d'endommager le catalyseur si le véhicule n'est pas maintenu en bon état de fonctionnement. Si le moteur présente des signes de défaillance, tels que des ratés ou une baisse évidente des performances, faites vérifier votre véhicule sans tarder. Le catalyseur risque de surchauffer si vous continuez de rouler avec un véhicule défaillant, ce qui risque d'endommager le catalyseur et le véhicule.**

Dans des conditions normales d'utilisation, le catalyseur ne nécessite aucun entretien. Toutefois, il importe que le moteur soit toujours bien réglé pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et éviter que ce dernier ne se détériore.

NOTA : Toute modification intentionnelle du système antipollution est condamnée par la loi et passible de poursuites judiciaires.

Dans les cas exceptionnels où le moteur est vraiment en mauvais état, une odeur de roussi peut signifier une surchauffe importante et anormale du catalyseur. Dans un tel cas, arrêtez le véhicule, coupez le moteur et laissez-le refroidir. Faites alors effectuer immédiatement une mise au point, conformément aux spécifications du constructeur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- ne coupez jamais le contact lorsque la transmission est en prise et que le véhicule roule;
- n'essayez pas de faire démarrer le véhicule en le poussant ou en le remorquant;
- ne faites pas tourner le moteur au ralenti quand des parties du commutateur d'allumage sont débranchés ou enlevés, comme durant des essais de diagnostic, durant de longues périodes de régime de ralenti très instable ou dans des conditions de mauvais fonctionnement.

Circuit de refroidissement

MISE EN GARDE!

- **Coupez le contact et débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur avant d'effectuer des travaux à proximité du ventilateur du radiateur.**
- **Vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

que le radiateur soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'ouvrez jamais le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque le radiateur ou le vase d'expansion sont chauds.

- **Gardez vos mains, vos outils, vos vêtements et vos bijoux éloignés du ventilateur du radiateur lorsque le capot est levé. Le ventilateur pourrait à tout moment se mettre automatiquement en marche, que le moteur tourne ou non.**
- **Lorsque vous travaillez à proximité du ventilateur du radiateur, débranchez le fil d'alimentation du moteur du ventilateur ou tournez le commutateur d'allumage à la position OFF (ARRÊT). Le ventilateur est commandé par la température du liquide de refroidissement et peut se mettre en marche à tout moment lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (MARCHE).**
- **ous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures par l'éclaboussement de liquide de refroidissement du moteur (antigel) chaud ou de vapeur de votre radiateur. Si vous voyez ou entendez de la vapeur s'échapper de sous le capot, attendez que le radiateur**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

soit refroidi avant d'ouvrir le capot. N'essayez jamais d'ouvrir le bouchon à pression du circuit de refroidissement lorsque celui-ci est chaud.

Vérifications du liquide de refroidissement du moteur

Vérifiez le liquide de refroidissement du moteur (antigel) aux 12 mois (avant l'arrivée du temps froid, s'il y a lieu). Si le liquide de refroidissement (antigel) est sale, le système doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement OAT frais (conforme à la norme MS-90032) par un concessionnaire autorisé. Assurez-vous que l'avant du condensateur du climatiseur n'est pas obstrué par l'accumulation d'insectes, de feuilles mortes, etc. S'il est sale, nettoyez-le en vaporisant doucement de l'eau au moyen d'un boyau d'arrosage, en un mouvement vertical, sur la face avant du condensateur.

Assurez-vous que les flexibles en caoutchouc du circuit de refroidissement du moteur ne sont pas friables, craquelés, déchirés ou coupés et que les raccords au vase d'expansion et au radiateur sont solides. Vérifiez la présence de fuites dans l'ensemble du système. NE RETIREZ EN AUCUN

CAS LE BOUCHON À PRESSION DU CIRCUIT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT LORSQUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT EST CHAUD.

Circuit de refroidissement – vidange, rinçage et remplissage

NOTA : Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.

Si le liquide de refroidissement du moteur (antigel) est sale ou contient du sédiment visible, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour le faire nettoyer et rincer à l'aide du liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) (antigel) (conforme à la norme MS-90032).

Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

Choix d'un liquide de refroidissement

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou anti-rouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Ajout de liquide de refroidissement

Votre véhicule est doté d'un liquide de refroidissement amélioré (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) qui prolonge les intervalles d'entretien. Le liquide de refroidissement (antigel) peut être utilisé jusqu'à 10 ans ou 150 000 mi (240 000 km) avant d'être remplacé. Pour éviter de raccourcir cet intervalle d'entretien prolongé, il est important d'utiliser le même liquide de refroidissement (liquide de refroidissement de formule OAT [TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE] conforme à la norme MS-90032) pendant toute la durée de vie utile du véhicule.

Consultez ces recommandations sur l'utilisation du liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA. Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement (antigel) :

- Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement et antigel Mopar 10 ans ou 240 000 km (150 000 mi) de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA.
- Mélangez une solution minimale de 50 % de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS-90032 de FCA, et d'eau distillée. Utilisez des concentrations plus élevées (sans dépasser 70 %) si des températures inférieures à -34 °F (-37 °C) sont prévues. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir de l'aide.

- N'utilisez que de l'eau très pure, comme de l'eau distillée ou déionisée, lorsque vous mélangez la solution d'eau et de liquide de refroidissement (antigel). L'utilisation d'une eau de qualité moindre réduit la protection contre la corrosion du circuit de refroidissement du moteur.

NOTA :

- Il incombe au propriétaire d'assurer le niveau de protection approprié contre le gel, en fonction des températures propres à la région où il compte utiliser son véhicule.
- Pour certains véhicules, des outils spéciaux sont nécessaires pour ajouter correctement du liquide de refroidissement. Un mauvais remplissage de ces systèmes pourrait entraîner d'importants dommages au sein du moteur. Dès que du liquide de refroidissement doit être ajouté, veuillez prendre contact avec votre concessionnaire autorisé local.
- Le mélange de types de liquide de refroidissement (antigel) n'est pas recommandé et peut endommager le circuit de refroidissement. Si les liquides de refroidissement de formule HOAT (Technologie de l'acide organique hybride) et de formule OAT(Technologie de l'acide organique) sont mélangés en cas d'urgence, faites vidanger, rincer et remplir de nouveau le réservoir avec du liquide de refroidissement de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme à la norme MS-90032, aussitôt que possible par un concessionnaire autorisé.

Bouchon à pression du circuit de refroidissement

Le bouchon doit être complètement serré pour empêcher la perte de liquide de refroidissement (antigel) et pour s'assurer que le liquide de refroidissement (antigel) retourne de la bouteille/du vase d'expansion au radiateur (selon l'équipement).

Le bouchon doit être vérifié et nettoyé s'il y a des dépôts de substances étrangères sur les surfaces de contact devant assurer l'étanchéité.

MISE EN GARDE!

- **N'ouvrez pas le circuit de refroidissement du moteur chaud. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement (antigel) lorsque le moteur surchauffe. Ne desserrez pas ou n'enlevez pas le bouchon pour essayer de refroidir un moteur surchauffé. La chaleur cause une augmentation de la pression dans le circuit de refroidissement. Afin d'éviter de vous ébouillanter ou de vous blesser, ne dévissez pas le bouchon de**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

radiateur tant que le circuit est chaud ou sous pression.

- **N'utilisez pas un bouchon de radiateur autre que celui fabriqué pour votre véhicule. Vous risquez de vous blesser ou d'endommager le moteur.**

Mise au rebut du liquide de refroidissement usagé

Le liquide de refroidissement (antigel) à base d'éthylène glycol usagé est une substance dont la mise au rebut est réglementée. Informez-vous auprès des autorités locales pour connaître les règlements pertinents en matière d'élimination des déchets. Pour empêcher les enfants et les animaux d'ingérer du liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol, n'entreposez pas le liquide dans des récipients ouverts et ne laissez pas le liquide s'accumuler au sol. Si un enfant ou un animal ingère du liquide de refroidissement, communiquez immédiatement avec les secours d'urgence. Nettoyez immédiatement tout renversement de liquide.

Niveau de liquide de refroidissement

Le vase d'expansion permet de vérifier rapidement si le niveau du liquide de refroidissement est adéquat. Lorsque le moteur est coupé et froid, le niveau du liquide de refroidissement (antigel) dans le vase d'expansion doit se trouver entre les repères du vase.

Le radiateur demeure normalement plein, il n'est donc pas nécessaire de retirer le bouchon du radiateur ou le bouchon à pression du circuit de liquide de refroidissement sauf pour vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement (antigel) ou pour remplacer le liquide de refroidissement. Informez toute personne devant assurer l'entretien de votre véhicule à ce sujet. Tant que la température de fonctionnement du moteur demeure satisfaisante, une vérification mensuelle du vase d'expansion suffit.

Lorsque vous devez rétablir le niveau du liquide de refroidissement (antigel), vous devez ajouter dans le vase d'expansion seulement le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme aux exigences de la norme MS.90032 de FCA. Ne remplissez pas trop le carter.

Points à ne pas oublier

NOTA : Lorsque le véhicule est arrêté après avoir parcouru quelques kilomètres (ou quelques milles), il est possible que de la vapeur s'échappe de l'avant du compartiment moteur. Cette vapeur résulte en général de la vaporisation de l'eau produite par la pluie, la neige ou l'humidité accumulée sur le radiateur. Le phénomène se produit lorsque le thermostat s'ouvre et laisse entrer le liquide de refroidissement (antigel) chaud dans le radiateur.

Si l'examen du compartiment moteur ne vous permet pas de déceler de trace de fuite au niveau des tuyaux ou du radiateur, vous pouvez utiliser le véhicule en toute sécurité. La vapeur se dissipera peu après.

- Ne remplissez pas trop le vase d'expansion.
- Vérifiez le point de congélation du liquide de refroidissement dans le radiateur et dans le vase d'expansion. Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement (antigel), le contenu du vase d'expansion doit être également protégé contre le gel.
- Si vous devez ajouter souvent du liquide de refroidissement (antigel), le circuit de refroidissement doit faire l'objet d'un essai de pression servant à détecter les fuites.
- Maintenez la concentration du liquide de refroidissement (antigel) à un minimum de 50 % de liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, et d'eau distillée pour bien protéger le moteur, qui comprend des composants en aluminium, contre la corrosion.
- Assurez-vous que les flexibles de trop-plein du vase d'expansion ne sont ni tordus, ni obstrués.
- Gardez l'avant du radiateur propre. Si votre véhicule possède un système de climatisation, préservez la propreté de l'avant du condensateur.
- Ne remplacez pas le thermostat pour l'été ou l'hiver. S'il est nécessaire de remplacer le thermostat, posez SEULEMENT le type de thermostat approuvé. Les autres types peuvent entraîner un rendement insatisfaisant du liquide de refroidissement (antigel), une consommation médiocre et une augmentation des émissions.

Système de freinage

Tous les éléments du système de freinage doivent faire l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la performance

du système. Consultez le paragraphe « Programme d'entretien » dans ce chapitre pour connaître les intervalles d'entretien appropriés.

MISE EN GARDE!

L'usage abusif des freins peut causer leur défaillance et être à l'origine d'une collision. Le fait de conduire en gardant le pied sur la pédale de frein peut causer la surchauffe des freins, user de façon excessive les garnitures et même endommager le système de freinage. En cas d'urgence, la pleine puissance de vos freins pourrait ne pas être disponible.

Vérification du niveau de liquide – Maître-cylindre de frein

Le niveau de liquide du maître-cylindre doit être vérifié lors de toute opération d'entretien ou immédiatement si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume. Au besoin, ajoutez du liquide pour rétablir le niveau jusqu'au repère situé sur le côté du réservoir du maître-cylindre de frein. Nettoyez toujours le dessus du maître-cylindre avant de dévisser le bouchon. Dans le cas de freins à disque, le niveau de liquide baisse à mesure que les plaquettes s'usent. Le niveau de liquide de frein doit être vérifié lors du remplacement des plaquettes. Si le niveau de liquide pour freins est anormalement bas, vérifiez l'étanchéité du système de freinage.

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

- **Utilisez seulement du liquide pour freins recommandé par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements. L'utilisation du mauvais type de liquide de frein peut endommager gravement votre système de freinage ou affecter son rendement. Le type adéquat de liquide de frein pour votre véhicule est aussi indiqué sur le réservoir d'origine du maître-cylindre hydraulique installé en usine.**
- **N'utilisez que du liquide pour freins provenant d'un bidon hermétiquement fermé afin d'éviter sa contamination par des substances étrangères ou l'humidité. Garder le chapeau de réservoir du maître-cylindre fixé en permanence. Le liquide de frein dans**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

un récipient ouvert absorbe l'humidité de l'air et aboutit avec un point d'ébullition inférieur. Ceci pourrait faire bouillir subitement le liquide pendant un freinage dur ou prolongé, et résulter en une panne du système de freinage. Ceci pourrait provoquer une collision.

- **Si le réservoir de liquide pour freins est rempli de façon excessive, du liquide pour freins peut se déverser et prendre feu au contact des pièces chaudes du moteur. Le liquide pour freins peut aussi endommager les surfaces peintes et en vinyle. Prenez soin d'éviter tout contact du liquide avec ces surfaces.**
- **Évitez toute contamination du liquide pour freins avec un dérivé de pétrole. Les composants de joint de frein pourraient être endommagés, causant une anomalie des freins partielle ou complète. Ceci pourrait provoquer une collision.**

Transmission automatique

Choix du lubrifiant

Il est important d'utiliser le liquide de transmission adéquat pour assurer une performance et une durée de vie optimales de la transmission. Utilisez uniquement le liquide de transmission prescrit par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour connaître les spécifications du liquide de transmission. Il est important de maintenir le niveau exact du liquide de transmission en utilisant le liquide recommandé.

NOTA : Aucun fluide de rinçage chimique ne doit être utilisé dans une transmission; utilisez uniquement un lubrifiant homologué.

AVERTISSEMENT!

L'utilisation d'une huile pour transmission différente de celle recommandée par le constructeur risque de détériorer la qualité du passage des vitesses ou de causer des vibrations dans le convertisseur de couple. Consultez le paragraphe « Liquides, lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour connaître les spécifications du liquide de transmission.

Additifs spéciaux

Le constructeur déconseille l'utilisation d'additifs spéciaux dans la transmission. L'huile à transmission automatique (ATF) est un produit fabriqué en usine et l'ajout d'additifs

peut en compromettre le rendement. N'ajoutez aucun additif liquide à la transmission. Évitez d'utiliser des produits d'étanchéité pour transmission, car ce type de produit risque d'endommager les joints.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de fluide de rinçage chimique dans la transmission car les produits chimiques peuvent en endommager les composants. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide est établi en usine et ne nécessite aucune modification dans des conditions normales d'utilisation. Les vérifications régulières du niveau de liquide ne sont pas nécessaires, donc la transmission n'est pas munie d'une jauge d'huile. Votre concessionnaire autorisé peut vérifier le niveau de liquide de votre transmission au moyen d'outils spécialisés. Si vous remarquez une fuite de liquide ou une anomalie de la transmission, consultez un concessionnaire autorisé sans tarder pour faire vérifier le niveau de liquide. L'utilisation d'un véhicule dont le niveau de liquide est inadéquat peut endommager gravement la transmission.

AVERTISSEMENT!

Si l'huile de la transmission fuit, rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire autorisé. De graves problèmes de transmission pourraient en résulter. Votre concessionnaire autorisé dispose des outils nécessaires au réglage du niveau de liquide.

Vidange de l'huile et remplacement du filtre

Dans des conditions normales d'utilisation, l'huile avec laquelle la transmission a été remplie à l'usine permet d'assurer une lubrification suffisante pour toute la durée de vie utile du véhicule.

Les vidanges d'huile et les remplacements de filtre réguliers ne sont pas nécessaires. Vidangez toutefois l'huile et remplacez le filtre si l'huile est contaminée (par de l'eau, etc.) ou si la transmission est démontée pour une raison quelconque.

Liquide pour essieu avant et arrière

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. Lorsqu'un entretien du véhicule est effectué pour d'autres raisons, les surfaces extérieures de l'ensemble des essieux doivent faire l'objet d'une inspection. Si vous soupçonnez

qu'il y a une fuite d'huile, inspectez le niveau de liquide. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

Vérification du niveau de liquide de l'essieu avant

Le niveau d'huile de l'essieu avant ne doit pas être inférieur à 1/8 po (3 mm) sous la base de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu avant doivent être serrés au couple de 22 à 29 lb-pi (30 à 40 N·m).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas excessivement les bouchons, car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Vérification du niveau de liquide de l'essieu arrière

Le niveau d'huile de l'essieu arrière ne doit pas être inférieur à 1/8 po (3 mm) sous la base de l'orifice de remplissage.

Les bouchons de remplissage et de vidange de l'essieu arrière doivent être serrés au couple de 22 à 29 lb-pi (30 à 40 N·m).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas excessivement les bouchons, car vous pourriez les endommager et provoquer des fuites.

Choix du lubrifiant

N'utilisez que l'huile recommandée par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

Boîte de transfert

Vérification du niveau de liquide

Pour une utilisation de type normale, les vérifications périodiques du niveau de liquide ne sont pas nécessaires. Lorsqu'un entretien du véhicule est effectué pour d'autres raisons, les surfaces extérieures de l'ensemble de boîte de transfert doivent faire l'objet d'une inspection. Si une fuite d'huile est soupçonnée, vérifiez le niveau de liquide.

Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

Ajout de liquide

Lorsque le véhicule est sur une surface plane, versez le liquide par l'orifice de remplissage et jusqu'à ce que le liquide déborde.

Vidange

Retirez d'abord le bouchon de remplissage, puis retirez le bouchon de vidange. Le couple de serrage recommandé pour les bouchons de vidange et de remplissage est de 20 à 34 N·m (15 à 25 lb-pi).

AVERTISSEMENT!

Ne serrez pas trop les bougies en les installant. Vous pourriez les endommager et elles pourraient alors présenter des fuites.

Choix du lubrifiant

N'utilisez que l'huile recommandée par le constructeur. Consultez le paragraphe « Liquides et lubrifiants » dans la section « Spécifications techniques » pour obtenir de plus amples renseignements.

SOULÈVEMENT DU VÉHICULE

Dans le cas où vous devez soulever le véhicule, faites-le chez votre concessionnaire autorisé ou dans une station-service.

PNEUS

Renseignements concernant la sécurité des pneus

Les renseignements concernant la sécurité des pneus couvrent les aspects de l'information suivante : Inscriptions sur les pneus, numéros d'identification de pneus, terminologie et définitions des pneus, pression des pneus et charge des pneus.

Inscriptions sur les pneus

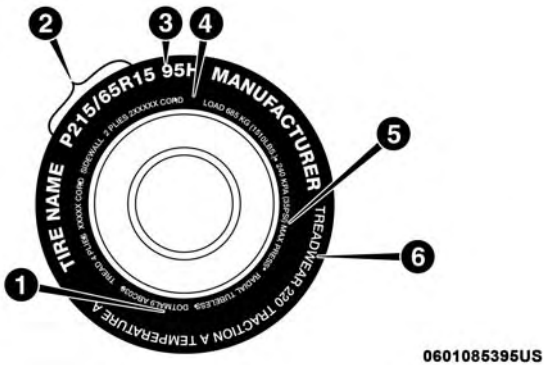

Inscriptions sur les pneus

1 – Code des normes de sécurité U.S. DOT (N° d'identification du pneu)	4 – Charge maximale
2 – Référence dimensionnelle	5 – Pression maximale
3 – Description d'entretien	6 – Indices d'usure, d'adhérence et de température

NOTA :

- Le classement par dimensions de pneu P (véhicule de tourisme) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La lettre « P » est moulée dans le flanc des pneus P-métriques devant la référence dimensionnelle. Exemple : P215/65R15 95H.
- Le classement par dimensions de pneu métrique européen est établi en fonction des normes de construction européennes. La dimension des pneus conçus selon ces normes est moulée dans le flanc des pneus, en commençant par la largeur de section. La lettre « P » ne fait pas partie de la référence dimensionnelle de ces pneus. Exemple : 215/65R15 96H.
- Le classement par dimensions de pneu LT (camion léger) métrique est établi en fonction des normes de construction américaines. La référence dimensionnelle des pneus LT-métriques est inscrite de la même façon que celle utilisée pour les pneus P-métriques à part le fait que ce sont les lettres « LT » qui sont moulées dans le flanc des pneus avant la référence. Exemple : LT235/85R16.
- Les roues de secours temporaires sont conçues uniquement pour une utilisation temporaire en cas d'urgence. La lettre « T » ou « S » est moulée dans le flanc des pneus

des roues de secours compactes temporaires haute pression devant la référence dimensionnelle. Exemple : T145/80D18 103M.

- Les dimensions des pneus à portance élevée sont établies en fonction des normes de construction américaines et sont moulées dans le flanc des pneus, en commençant par le diamètre du pneu. Exemple : 31x10.5 R15 LT.

Tableau de référence dimensionnelle des pneus

EXEMPLE :

Exemple de référence dimensionnelle : P215/65R15XL 95H, 215/65R15 96H, LT235/85R16C, T145/80D18 103M, 31x10.5 R15 LT
P = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou « **...rien...** » = Pneu pour voiture de tourisme de dimensions établies selon les normes de construction européennes, ou **LT** = Pneu pour véhicule utilitaire léger de dimensions établies selon les normes de construction américaines, ou **T ou S** = Pneu d'une roue de secours temporaire ou **31** = Diamètre extérieur en pouces (po)
215, 235, 145 = Largeur de section en millimètres (mm)
65, 85, 80 = Rapport d'aspect en pourcentage (%) – Rapport de la hauteur de section sur la largeur de section du pneu, ou **10,5** = Largeur de la section en pouces (po)

EXEMPLE :

R = Code de construction
– « R » indique qu'il s'agit d'une construction radiale, ou
– « D » Indique qu'il s'agit d'une construction diagonale ou en biais

15, 16, 18 = Diamètre de jante en pouces (po)

Description d'entretien :

95 = Indice de charge
– Code numérique associé à la charge maximale que peut supporter un pneu

H = Symbole de vitesse
– Symbole indiquant la plage de vitesses auxquelles le pneu peut transporter une charge correspondant à son indice de charge en présence de certaines conditions de fonctionnement
– La vitesse maximale correspondant au symbole de vitesse ne peut être atteinte que lorsque des conditions précises sont en vigueur (c.-à-d., pression des pneus, charge du véhicule, état des routes et vitesses maximales indiquées)

Identification de la charge :
L'absence des symboles suivants d'identification de charge sur le flanc d'un pneu indique une charge permise standard (SL) :

- **XL** = Pneu pouvant transporter une charge supplémentaire (ou pneu renforcé), ou
- **LL** = Pneu pouvant transporter une charge légère ou
- **C, D, E, F, G** = Gamme de charge associée à la charge maximale qu'un pneu peut transporter à un niveau de pression donné

Charge maximale – Indique la charge maximale que ce pneu peut transporter

Pression maximale – Indique la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu

Numéro d'identification du pneu (TIN)

Le numéro d'identification du pneu est inscrit sur un flanc ou les deux flancs du pneu. La date, quant à elle, ne peut être inscrite que sur l'un d'eux. Dans le cas des pneus dont le flanc est blanc d'un côté, le numéro d'identification complet du pneu, incluant le code de date, est inscrit sur ce côté. Dans le cas des pneus dont les flancs sont noirs, le numéro d'identification peut se trouver sur le bord extérieur du flanc du pneu tel que ce dernier a été monté sur le véhicule. S'il ne s'y trouve pas, c'est qu'il est inscrit sur le bord intérieur du pneu.

EXEMPLE :
DOT MA L9 ABCD 0301
DOT = Department of Transportation (Département des Transports) – Ce symbole certifie que le pneu est conforme aux normes de sécurité des pneus du ministère américain des transports et que son utilisation est approuvée pour la conduite sur route
MA = Code représentant l'emplacement de fabrication du pneu (2 chiffres)
L9 = Code représentant la dimension des pneus (2 chiffres)
ABCD = Code utilisé par le constructeur de pneus (de 1 à 4 chiffres)
03 = Chiffre représentant la semaine de fabrication du pneu (2 chiffres) – 03 signifie la troisième semaine
01 = Nombre représentant l'année de fabrication du pneu (2 chiffres) – 01 signifie l'année 2001. – Avant le mois de juillet 2000, les constructeurs de pneus n'étaient tenus que d'indiquer un seul chiffre pour représenter l'année de fabrication du pneu. Exemple : 031 pouvait représenter la troisième semaine de 1981 ou de 1991.

Terminologie et définitions des pneus

Terme	Définition
Pied milieu	Le pied milieu du véhicule est l'élément de la structure de la carrosserie situé derrière la portière avant.
Pression de gonflage à froid du pneu	La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage est mesurée en kPa (kilopascals) ou en lb/po² (livres par pouce carré).
Pression de gonflage maximale	La pression de gonflage maximale est la pression de gonflage à froid maximale permise pour ce pneu. La valeur maximale de la pression de gonflage est moulée sur le flanc du pneu.
Pression de gonflage à froid recommandée	Pression de gonflage à froid des pneus recommandée par le constructeur du véhicule et indiquée sur l'étiquette des pneus.
Étiquette des pneus	Une étiquette apposée en permanence sur le véhicule indiquant la capacité de charge du véhicule, la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage à froid des pneus recommandée.

Charge et pression des pneus

NOTA : La pression de gonflage à froid adéquate est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur.

Vérifiez la pression des pneus, y compris la roue de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et gonflez à la pression recommandée pour votre véhicule.

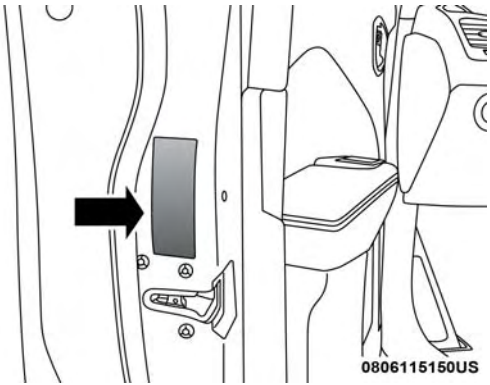

Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (portière)

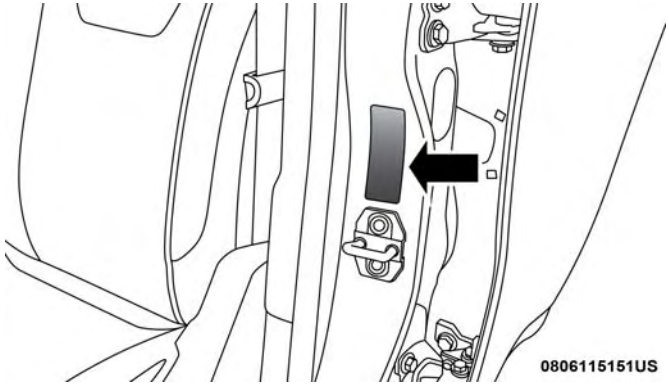

Exemple d'emplacement de l'étiquette des pneus (pied milieu)

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

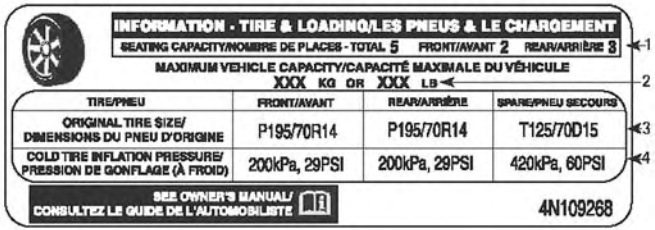

054907701

Étiquette d'information sur les pneus et la charge

Cette étiquette fournit des renseignements importants concernant :

1. le nombre de personnes pouvant être transportées dans le véhicule;
2. le poids total que votre véhicule peut porter;
3. la dimension des pneus conçus pour votre véhicule;
4. les pressions de gonflage à froid pour les pneus avant, arrière et pour le pneu de la roue de secours.

Chargement

La charge maximale appliquée sur les pneus par votre véhicule ne doit pas dépasser la capacité de transport de charge des pneus de ce dernier. La charge maximale pouvant être transportée par vos pneus ne sera pas dépassée si vous respectez les spécifications de conditions de charge, de dimension des pneus et de pressions de gonflage à froid dont il est question sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge et dans le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

NOTA : Lorsque la charge maximale est atteinte, le poids nominal brut sur les essieux (PNBE) avant et arrière ne doit pas être dépassé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PNBE, le chargement du véhicule et la traction d'une remorque, consultez le paragraphe « Chargement du véhicule » de la section « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Pour déterminer les conditions de charge maximale de votre véhicule, repérez l'énoncé « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Le poids combiné des occupants, des bagages et le poids au timon de la remorque (s'il y a lieu) ne doivent jamais dépasser le poids dont il est question dans le cas présent.

Méthode permettant de déterminer la limite de charge appropriée–

(1) Trouvez la déclaration « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb) sur l'étiquette d'information de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prennent place à bord de votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.

(4) Le résultat correspond à la capacité de charge des bagages que le véhicule peut transporter. Par exemple, si « XXX » est égal à 1400 lb et que cinq passagers de 150 lb chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 650 lb. (1400-750 (5x150) = 650 lb.)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et de la cargaison chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

(6) Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer de quelle façon ce poids réduit la capacité de charge des bagages et de la cargaison pour votre véhicule.

Exemple métrique pour la limite de charge

Par exemple, si « XXX » est égal à 635 kg et que cinq passagers de 68 kg chacun prennent place dans votre véhicule, la capacité de chargement disponible de votre véhicule est de 295 kg (635-340 (5x68) = 295 kg) comme l'indique l'étape 4.

NOTA :

- Si vous comptez tracter une remorque, la charge de celle dernière sera transférée à votre véhicule. Le tableau suivant illustre la façon de calculer la charge totale, la capacité de charge en bagages et la capacité de remorquage de votre véhicule selon différentes configurations des sièges, ainsi qu'en fonction du nombre et de la taille des occupants. Ce tableau n'est fourni qu'à des fins explicatives et peut ne pas être précis quant à la configuration et aux capacités de transport de charge de votre véhicule.
- Dans l'exemple suivant, le poids combiné des occupants et de la cargaison ne devrait jamais dépasser 392 kg (865 lb).

Occupants			Combined weight of occupants and cargo from Tire Placard	MINUS	Combined Occupant's weight	=	AVAILABLE Cargo/Luggage and Trailer Tongue Weight
TOTAL	FRONT	REAR					
EXAMPLE 1							
5	2	3			Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 130 lbs Occupant 3: 160 lbs Occupant 4: 100 lbs Occupant 5: 80 lbs TOTAL WEIGHT: 670 lbs		
			865 lbs	minus	670 lbs	=	195 lbs
EXAMPLE 2							
3	2	1			Occupant 1: 210 lbs Occupant 2: 180 lbs Occupant 3: 150 lbs TOTAL WEIGHT: 540 lbs		
			865 lbs	minus	540 lbs	=	325 lbs
EXAMPLE 3							
2	2	0			Occupant 1: 200 lbs Occupant 2: 200 lbs TOTAL WEIGHT: 400 lbs		
			865 lbs	minus	400 lbs	=	465 lbs

EXAMPLE

811a4d11

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de surcharger les pneus. La surcharge des pneus peut entraîner une défaillance, nuire au comportement routier du véhicule et augmenter sa

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

distance de freinage. Vous devez utiliser pour votre véhicule des pneus conformes à la capacité de charge recommandée. Ne les surchargez jamais.

Pneus – Généralités

Pression des pneus

Une pression de gonflage adéquate est essentielle à la conduite sécuritaire et au bon fonctionnement de votre véhicule. Voici les quatre principaux problèmes qui découlent d'une pression de gonflage inadéquate des pneus :

- Sécurité et stabilité du véhicule
- Économie
- Usure
- Confort

Safety (Sécurité)

MISE EN GARDE!

- **Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.**
- **Le sous-gonflage accroît la flexion du pneu et peut entraîner une surchauffe ou une crevaison.**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

- **Un pneu trop gonflé perd sa capacité d'amortissement. Les objets jonchant la route et les nids-de-poule peuvent endommager les pneus et provoquer une crevaison.**
- **Une pression des pneus trop faible ou trop élevée peut nuire à la tenue du véhicule et causer une défaillance subite des pneus qui vous ferait perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Une pression des pneus inégale des pneus peut provoquer des problèmes de direction. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.**
- **Conduisez toujours avec des pneus gonflés à la pression de gonflage à froid recommandée.**

Le sous-gonflement ou le gonflement excessif des pneus peut influer sur la stabilité du véhicule et donner une impression de décalage ou de réponse trop directe de la direction.

NOTA :

- Une pression des pneus inégale sur un même essieu peut provoquer une réaction imprévisible de la direction.
- Une pression des pneus inégale des pneus sur un même essieu peut entraîner une déviation du véhicule vers la gauche ou vers la droite pendant la conduite.

Fuel economy (Économie de carburant)

Une pression insuffisante des pneus accroît la résistance au roulement et contribue à une plus forte consommation de carburant.

Usure

Le mauvais gonflage à froid des pneus peut causer des modèles d'usure anormale et réduire la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.

Confort et stabilité du véhicule

Lorsque les pneus sont gonflés à la pression prescrite, le confort de la suspension est au maximum. Par contre un gonflement excessif rend la suspension trop ferme, ce qui nuit au confort.

Pressions de gonflage des pneus

La pression de gonflage à froid adéquate des pneus est indiquée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le rebord arrière de la portière du conducteur.

Au moins une fois par mois :

- Vérifiez et réglez la pression des pneus à l'aide d'un manomètre de poche de bonne qualité. Ne faites pas de jugement visuel en déterminant le gonflage approprié. Les pneus peuvent sembler être correctement gonflés même lorsqu'ils sont insuffisamment gonflés.
- Vérifiez les pneus pour y découvrir des signes d'usure ou des dommages visibles.

AVERTISSEMENT!

Après avoir vérifié ou réglé la pression des pneus, n'oubliez pas de remettre en place le bouchon du corps de valve. Cela empêchera l'humidité et la saleté de pénétrer dans le corps de valve, ce qui pourrait l'endommager.

Les pressions de gonflage spécifiées sur l'étiquette sont toujours des « pressions de gonflage à froid ». La pression de gonflage à froid est mesurée lorsque le véhicule est resté

immobile pendant au moins trois heures, ou qu'il a roulé sur une distance inférieure à 1,6 km (1 mi) après une période d'immobilisation minimale de trois heures. La pression de gonflage à froid des pneus ne doit pas dépasser la valeur maximale moulée sur le flanc du pneu.

Il faut vérifier les pressions des pneus plus souvent lorsqu'il y a de grandes variations de température extérieure, car la pression des pneus varie avec les changements de température.

La pression des pneus change d'environ 7 kPa (1 lb/po²) pour chaque variation de 7 °C (12 °F) de la température ambiante. Tenez-en compte lorsque vous vérifiez la pression des pneus à l'intérieur d'un garage, particulièrement l'hiver.

Exemple : si la température à l'intérieur du garage est de 20 °C (68 °F) et si la température extérieure est de 0 °C (32 °F), augmentez la pression de gonflage à froid des pneus de 21 kPa (3 lb/po²), ce qui équivaut à 7 kPa (1 lb/po²) par tranche de 7 °C (12 °F) de différence entre les températures intérieure et extérieure.

La pression des pneus peut augmenter de 13 à 40 kPa (2 à 6 lb/po²) lorsque le véhicule roule. Ne réduisez PAS cette augmentation normale de la pression, sinon la pression des pneus sera trop basse.

Pression des pneus pour conduite à vitesse élevée

Le constructeur vous conseille de conduire aux vitesses réglementaires indiquées sur les panneaux de signalisation. Lorsque les limites de vitesse ou les conditions sont telles que le véhicule peut rouler à des vitesses élevées, il est très important que les pneus soient gonflés à la bonne pression. Il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus et de réduire la charge du véhicule pour la conduite à grande vitesse. Consultez votre marchand de pneus ou d'équipement d'origine de véhicule autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de conduire à haute vitesse lorsque le véhicule est chargé au maximum. La pression exercée sur les pneus pourrait les endommager. Vous pourriez

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

subir une collision grave. Ne conduisez pas un véhicule chargé à pleine capacité à une vitesse continue de plus de 120 km/h (75 mi/h).

Pneus radiaux

MISE EN GARDE!

La combinaison de pneus à carcasse radiale avec d'autres types de pneus sur votre véhicule procurera une piètre tenue de route. L'instabilité ainsi créée pourrait provoquer une collision. Utilisez toujours les pneus radiaux en jeux de quatre. Ne les combinez jamais à d'autres types de pneus.

Réparation des pneus

Si votre pneu devient endommagé, il peut être réparé s'il se conforme aux critères suivants :

- le pneu n'a pas roulé lorsqu'il était à plat;
- les dommages se situent seulement sur la chape du pneu (les dommages sur les flancs ne sont pas réparables);
- la crevaison ne dépasse pas ¼ po (6 mm);

Consultez un marchand de pneus autorisé pour les réparations de pneu et des informations supplémentaires.

Les pneus à affaissement limité endommagés, ou les pneus à affaissement limité qui ont subi une perte de pression devraient être remplacés immédiatement par un autre pneu à affaissement limité de taille et de catégorie de service identiques (indice de charge et symbole de vitesse).

Pneus à affaissement limité – selon l'équipement

Les pneus à affaissement limité vous donnent la possibilité de rouler 80 km (50 mi) à 80 km/h (50 mi/h) après une perte rapide de pression. Cette perte rapide de pression est désignée comme mode de conduite à plat. Un mode de conduite à plat se produit lorsque la pression du pneu est égale ou inférieure à 96 kPa (14 psi). Une fois qu'un pneu à affaissement limité en arrive à rouler à plat, ses capacités de roulement sont limitées et il doit être remplacé immédiatement. Un pneu à affaissement limité n'est pas réparable.

Il n'est pas recommandé de conduire un véhicule chargé à plein ou de remorquer une remorque pendant qu'un pneu est en mode à plat.

Consultez la section Surveillance de la pression des pneus pour obtenir de plus amples renseignements.

Patinage des roues

Lorsque le véhicule s'enlise dans la boue, le sable, la neige ou la glace, ne faites pas patiner les roues à plus de 30 mi/h (48 km/h) ou pendant plus de 30 secondes sans interruption.

Consultez le paragraphe « Dégagement d'un véhicule enlisé » dans la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

MISE EN GARDE!

Il est dangereux de faire patiner excessivement les pneus. La force que génère une vitesse excessive des roues peut endommager les pneus et causer une défaillance. Les pneus pourraient éclater et blesser quelqu'un. Ne faites pas patiner les roues à plus de 48 km/h (30 mi/h) continuellement pendant plus de 30 secondes lorsque le véhicule est enlisé, et ne laissez personne s'approcher d'une roue qui patine, quelle que soit la vitesse.

Indicateurs d'usure des pneus

Les pneus d'origine de votre véhicule sont dotés d'indicateurs d'usure de la bande de roulement pour vous aider à déterminer le moment où ils devront être remplacés.

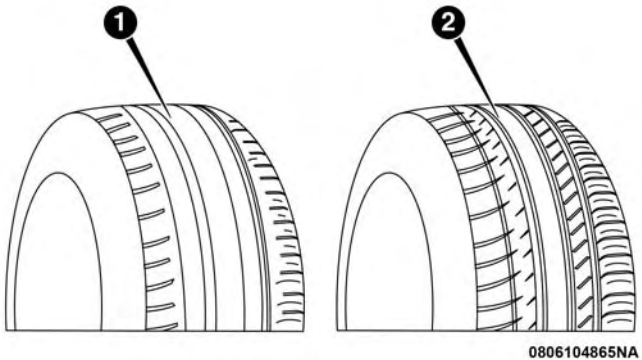

Bande de roulement

1 – Pneu usé
2 – Pneu neuf

Ces indicateurs sont intégrés au fond des rainures de la bande de roulement du pneu. Ils ont l'aspect de bandes unies quand la profondeur de la semelle est inférieure à 1,6 mm (1/16 po). Le pneu doit être remplacé si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Consultez le paragraphe « Pneus de rechange » dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Durée de vie utile des pneus

La durée de vie utile d'un pneu est liée à différents facteurs, qui comprennent notamment :

- Les habitudes de conduite.
- Pression des pneus – Une mauvaise pression de gonflage à froid peut causer l'usure irrégulière de la bande de roulement. Ce genre d'anomalie réduit la durée de la bande de roulement, entraînant un remplacement prématuré du pneu.
- La distance parcourue.
- Les pneus performants, les pneus avec un indice de vitesse de V ou plus, et les pneus d'été ont une bande de roulement dont la durée de vie est réduite. La permutation de ces pneus conformément à l'entretien programmé du véhicule est fortement recommandée.

MISE EN GARDE!

Les pneus et les roues de secours doivent être remplacés au bout de six ans, sans égard à l'usure de la bande de roulement. Le non-respect de cette directive pourrait

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

entraîner la défaillance soudaine du pneu. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort.

Remisez les pneus démontés dans un endroit frais et sec et évitez le plus possible de les exposer à la lumière. Protégez-les de tout contact avec de l'huile, de la graisse et de l'essence.

Pneus de rechange

Les pneus dont votre véhicule est chaussé assurent l'équilibre de plusieurs éléments. Ils doivent être inspectés régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de signes d'usure et que les pressions de gonflage à froid sont adéquates. Le constructeur recommande fortement que vous utilisiez des pneus de taille, de qualité et de performance équivalentes aux pneus d'origine lorsque vous devez les remplacer. Consultez le paragraphe « Indicateurs d'usure de la bande de roulement » dans cette section. Consultez l'étiquette d'information sur les pneus et la charge ou l'étiquette d'homologation du véhicule pour connaître les dimensions des pneus de votre véhicule. L'indice de charge et le symbole de vitesse de vos pneus se trouvent sur le flanc des pneus d'origine.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de charge et le symbole de vitesse, consultez le tableau de référence dimensionnelle des pneus se trouvant à la section de renseignements concernant la sécurité des pneus de ce guide.

Il est recommandé de remplacer les deux pneus avant ou les deux pneus arrière par paires. Le remplacement d'un seul pneu peut compromettre grandement la maniabilité de votre véhicule. Si jamais vous remplacez une roue, assurez-vous que les spécifications de la roue correspondent à celles de la roue d'origine.

Nous vous recommandons de consulter votre concessionnaire ou un marchand de pneus autorisé pour les questions concernant les spécifications ou les capacités des pneus. La pose de pneus qui ne correspondent pas aux pneus d'origine pourrait nuire à la sécurité, à la tenue de route et au confort du véhicule.

MISE EN GARDE!

- **Respectez les spécifications de votre véhicule quant au choix des pneus, des dimensions de roues, des**

(Suite)

MISE EN GARDE! ***(Suite)***

capacités de charge ou des indices de vitesse. Certaines combinaisons de pneus et de roues non approuvées peuvent changer les caractéristiques de dimension et de performance de la suspension, et modifier la direction, la tenue de route et le freinage de votre véhicule. Cela pourrait provoquer une conduite imprévisible et imposer des tensions aux composants de direction et de suspension. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer une collision entraînant des blessures graves ou la mort. Utilisez uniquement les dimensions de pneus et de roues correspondant aux capacités de charge approuvées pour votre véhicule.

- **N'utilisez jamais de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs ou autres que ceux des pneus montés à l'origine sur votre véhicule. La pose de pneus avec un indice ou une capacité de charge inférieurs pourrait entraîner la surcharge et une défaillance des pneus. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.**
- **Si votre véhicule est équipé de pneus qui ne sont pas conformes aux limites de vitesses prescrites pour ce**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

type de véhicule, vous vous exposez à des risques de défaillance subite des pneus, ce qui peut vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT!

Le remplacement des pneus d'origine par des pneus de taille différente peut fausser la lecture du compteur de vitesse et du compteur kilométrique.

Types de pneus

Pneus toutes saisons – Selon l'équipement

Les pneus toutes saisons procurent une traction en toutes saisons (printemps, été, automne et hiver). Les niveaux de traction peuvent varier entre les différents types de pneus toutes saisons. Les pneus toutes-saisons respectent ces exigences et peuvent être identifiés par les désignations M+S, M&S, M/S ou MS moulées sur le flanc du pneu. Utilisez des pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Pneus d'été ou trois saisons – Selon l'équipement

Les pneus d'été procurent une traction dans les conditions mouillées ou sèches et ne sont pas conçus pour être utilisés dans la neige ou la glace. Si votre véhicule est équipé avec des pneus d'été, souvenez-vous que ces pneus ne sont pas conçus pour l'hiver ou les conditions de conduite froides. Posez des pneus d'hiver sur votre véhicule lorsque la température ambiante est inférieure à 5 °C (40 °F) ou si les routes sont couvertes de glace ou de neige. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Les pneus d'été ne comprennent pas la désignation, ni le pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu. Utilisez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait affecter la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

N'utilisez pas les pneus d'été sur les chaussées recouvertes de neige ou de glace. Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule et provoquer des blessures graves

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

ou mortelles. Une conduite trop rapide compte tenu des circonstances peut également entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pneus d'hiver

Certaines régions exigent l'utilisation de pneus d'hiver. Les pneus à neige sont identifiés par un pictogramme de montagne ou de flocon de neige sur le flanc du pneu.

Si vous devez monter des pneus d'hiver, choisissez des dimensions et un type équivalents à ceux des pneus d'origine. Montez les pneus d'hiver seulement par train de quatre. Le fait de ne pas se conformer à cette directive peut altérer la sécurité et la maniabilité de votre véhicule.

Les pneus d'hiver ont en général des cotes de vitesse plus basses que celles des pneus d'origine de votre véhicule et ne devraient pas être utilisés pendant des périodes prolongées à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h). Pour les vitesses supérieures à 120 km/h (75 mi/h), consultez l'équipement d'origine ou adressez-vous à un marchand de pneus autorisé pour les recommandations concernant les vitesses sécuritaires, la charge et les pressions de gonflage à froid des pneus.

Bien que les pneus cloutés améliorent la performance du véhicule sur la glace, leur performance en matière d'adhérence et de traction sur une chaussée sèche ou mouillée s'avère moindre que celle des pneus non cloutés. Les pneus cloutés sont interdits dans certaines régions. Il est donc important de vérifier la réglementation locale avant d'installer ce type de pneus.

Roues de secours – selon l'équipement

NOTA : Dans le cas des véhicules équipés d'une trousse d'entretien des pneus au lieu d'une roue de secours, consultez le paragraphe « Trousse d'entretien des pneus » à la section « En cas d'urgence » pour obtenir de plus amples renseignements.

AVERTISSEMENT!

À cause de la garde au sol réduite, ne faites pas passer votre véhicule dans un lave-auto automatique, avec une roue compacte ou à usage limité et temporaire installée. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Ensemble de pneu et roue de secours assortis d'origine – selon l'équipement

La roue de secours de votre véhicule peut être équivalente en apparence aux pneus et à la roue de secours d'origine se trouvant sur l'essieu avant ou l'essieu arrière de votre véhicule. Cette roue de secours pourrait être utilisée dans la permutation des roues pour votre véhicule. Si votre véhicule est muni de cette option, consultez un marchand de pneus autorisé pour connaître le schéma de permutation des pneus recommandé.

Roue de secours compacte – selon l'équipement

Les roues de secours compactes servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours compacte en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu. Les descriptions de roues de secours compactes commencent avec la lettre « T » ou « S » précédent l'identification des dimensions du pneu. Exemple : T145/80D18 103M.

T, S = roue de secours temporaire

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours compacte et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours compacte. N'installez pas plus d'un pneu ou d'une roue de secours compact à la fois sur votre véhicule.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde relatives à la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pliable – selon l'équipement

Les roues de secours pliables servent en cas d'urgence seulement. Vous pouvez vérifier si votre véhicule est équipé d'une roue de secours pliables en regardant la description de roue de secours sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur l'ouverture de portière du conducteur ou sur le flanc du pneu.

Exemple de description de roue de secours : 165/80-17 101P.

Puisque ce pneu a une durée de vie limitée, le pneu d'origine doit être réparé (ou remplacé) et réinstallé sur votre véhicule dès que possible.

Gonflez le pneu pliable seulement après que la roue soit correctement posée sur le véhicule. Gonfler le pneu pliable à l'aide de la pompe à air électrique avant d'abaisser le véhicule.

N'installez pas d'enjoliveur à la roue de secours pliable et n'essayez pas d'y installer un pneu ordinaire, car cette roue a été conçue spécifiquement comme roue de secours pliable.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours compactes et pliables sont destinées à un usage temporaire seulement. Ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec ces roues de secours. La bande de roulement de la roue de secours temporaire a une durée de vie limitée. La roue de secours temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Assurez-vous d'observer les mises en garde relatives à la roue de secours. À défaut de quoi, la roue de secours pourrait s'endommager subitement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Roue de secours pleine grandeur — selon l'équipement

La roue de secours pleine grandeur sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu peut ressembler au pneu d'origine de l'essieu avant ou arrière de votre véhicule, mais il ne l'est pas. La bande de roulement de cette roue de secours peut avoir une durée de vie limitée. La roue de secours pleine grandeur temporaire doit être remplacée si la bande de roulement est usée jusqu'aux indicateurs d'usure. Comme

cette roue n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

Roue de secours à usage limité – selon l'équipement

La roue de secours à usage limité sert en cas d'urgence seulement. Ce pneu est identifié par une étiquette située sur la roue de secours à usage limité. Cette étiquette comporte les limitations de conduite pour cette roue de secours. Cette roue peut ressembler à celle d'origine de l'essieu arrière ou avant de votre véhicule, mais elle n'est pas identique. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Comme cette roue n'est pas de la même taille que le pneu d'origine, remplacez ou réparez le pneu d'origine et reposez-le sur le véhicule le plus tôt possible.

MISE EN GARDE!

Les roues de secours à usage limité servent en cas d'urgence seulement. Le montage de cette roue de secours à usage limité modifie la tenue de route du véhicule. Avec ce pneu, ne conduisez pas au-delà de la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours à

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

usage limité. Gardez le pneu gonflé à la pression de gonflage à froid des pneus indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge située sur le pied milieu du côté conducteur ou sur le bord arrière de la portière du côté conducteur. Remplacez (ou réparez) le pneu d'origine à la première occasion et réinstallez-le sur votre véhicule. Vous pourriez sinon perdre la maîtrise du véhicule.

Entretien des roues et des enjoliveurs de roue

Toutes les roues et les enjoliveurs de roue, particulièrement les roues chromées et en aluminium, doivent être nettoyés régulièrement au moyen d'une solution de savon et de l'eau douce (pH neutre) pour conserver leur éclat et prévenir la corrosion. Lavez les roues en utilisant la même solution de savon recommandée pour la carrosserie du véhicule.

Les roues sont susceptibles de se détériorer par suite de dommages causés par le sel, le chlorure de sodium, le chlorure de magnésium, le chlorure de calcium, etc., ainsi que par les autres produits chimiques utilisés pour faire fondre la glace ou contrôler la poussière sur les routes sales. Utilisez sans tarder un chiffon doux ou une éponge et

un savon doux pour les essuyer. N'utilisez pas de produits chimiques durs ou une brosse dure. Ils peuvent endommager le revêtement protecteur des roues, qui contribue à empêcher qu'elles se corrodent et ternissent.

AVERTISSEMENT!

Éviter les produits et les lave-autos automatiques qui utilisent des solutions acides, de puissants additifs alcalins ou des brosses rugueuses. De nombreux produits de nettoyage de roue et les lave-autos automatiques peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

Lorsque les roues à nettoyer sont très sales, y compris à cause de la poussière de frein, choisissez soigneusement l'équipement et les produits de nettoyage de pneus et de roues utilisés, pour éviter d'endommager les roues. Un nettoyant pour roues ou pour chrome Mopar, ou un produit équivalent, est recommandé. Vous pouvez également utiliser un nettoyant non abrasif et non acide pour les roues en aluminium ou chromées.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas de tampons à récurer, de laine d'acier, de brosse en soies ni de produits d'entretien pour les métaux et les fours. Ces produits peuvent endommager le fini protecteur des roues. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. Seuls les produits de nettoyage pour automobile, le nettoyant pour roues Mopar et les produits équivalents sont recommandés.

NOTA : Si vous prévoyez de stationner ou d'entreposer votre véhicule pendant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez votre véhicule et appliquez les freins pour éliminer les gouttes d'eau des composants de frein. Cela permettra d'éliminer la rouille rouge des disques de frein et d'empêcher les vibrations du véhicule lors du freinage.

Roues chromées à vapeur foncée, noir satin ou à revêtement clair peu lustré

AVERTISSEMENT!

Si votre véhicule est équipé de ce type spécial de roues, N'UTILISEZ PAS de produits de nettoyage de roue, de composés abrasifs ou des pâtes à polir. Ils endommageront le fini de façon permanente et de tels dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf. EFFECTUEZ LE LAVAGE UNIQUEMENT À LA MAIN EN UTILISANT DU SAVON DOUX ET DE L'EAU ET NETTOYEZ AVEC UN CHIFFON DOUX. Si vous utilisez régulièrement cette méthode de nettoyage, vos roues conserveront leur fini.

Chaînes antidérapantes (dispositifs de traction)

L'utilisation de dispositifs de traction exige un dégagement suffisant entre le pneu et la carrosserie. Suivez les recommandations ci-dessous pour éviter des dommages.

- Le dispositif de traction doit être de taille appropriée pour le pneu, comme recommandé par le constructeur du dispositif de traction.
- Ne posez des chaînes que sur les pneus arrière.
- En raison du dégagement restreint, le dispositif de traction Koing XG-12 PRO ou l'équivalent est recommandé sur les pneus 265/60R18, P265/60R18 ou 265/50R20.

MISE EN GARDE!

L'utilisation de pneus de taille et de type différents (M+S, pneus d'hiver) entre les essieux avant et arrière peut provoquer une conduite imprévisible. Vous pourriez perdre la maîtrise du volant et provoquer une collision.

AVERTISSEMENT!

Pour éviter d'endommager votre véhicule ou les pneus, prenez les précautions suivantes :

- **En raison du jeu restreint du dispositif de traction entre les pneus et les autres composants de la suspension, il est important de n'utiliser que des dispositifs de traction en bon état. Les dispositifs brisés peuvent endommager gravement le véhicule. Arrêtez le véhicule immédiatement si un bruit se produit qui pourrait indiquer le bris du dispositif de traction.**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

Avant d'utiliser le dispositif, retirez les pièces qui sont endommagées.

- **Installez le dispositif aussi serré que possible, puis resserrez-le après environ 0,8 km (1/2 mi).**
- **Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h).**
- **Conduisez prudemment et évitez les virages brusques et les bosses, surtout lorsque le véhicule est chargé.**
- **Ne roulez pas longtemps sur une chaussée sèche.**
- **Suivez les directives du constructeur du dispositif de traction relatives à la méthode d'installation, à la vitesse de fonctionnement et aux critères d'utilisation. Utilisez toujours la vitesse de fonctionnement recommandée par le constructeur du dispositif si la vitesse est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).**
- **N'utilisez pas de dispositifs de traction sur une roue de secours compacte.**

Recommandations concernant la permutation des pneus

Les pneus avant et arrière d'un véhicule sont assujettis à des charges différentes et remplissent des fonctions de direction, de tenue de route et de freinage différentes. C'est pourquoi ils s'usent de façon inégale.

Vous pouvez minimiser cette inégalité d'usure en procédant à la permutation des pneus aux intervalles requis. La permutation présente des avantages, particulièrement dans le cas de pneus à sculpture profonde, comme les pneus de type route ou hors route. La permutation des pneus améliore la longévité de la bande de roulement, aide à maintenir un bon niveau de traction dans la boue, la neige ou sur des surfaces mouillées, et contribue à une conduite agréable et en douceur.

Consultez le « Calendrier d'entretien » pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. Au besoin, vous pouvez effectuer une permutation plus fréquente des pneus. En cas d'usure rapide ou inhabituelle, vous devriez en trouver la cause et la corriger avant de permuter les pneus.

NOTA : Le système de surveillance de la pression des pneus de catégorie supérieure localise automatiquement les valeurs de pression affichées aux endroits appropriés du véhicule après une permutation des pneus.

Le diagramme suivant illustre la méthode de permutation « croisée vers l'avant » recommandée.

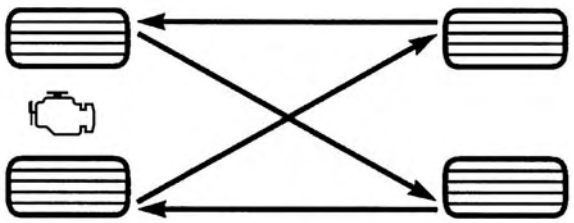

Permutation des pneus

NORMES DE CLASSIFICATION UNIFORMISÉE DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les catégories de pneus suivantes ont été établies par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis. Les indices attribués par le fabricant de pneus pour chaque catégorie figurent sur le flanc des pneus de votre véhicule.

Tous les pneus des véhicules de tourisme doivent être conformes aux normes de sécurité fédérales en plus de ces indices.

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une mesure comparative basée sur l'usure d'un pneu lors d'essais effectués dans un environnement contrôlé, soit sur une piste d'essai gouvernementale spécifique. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur un circuit d'essai gouvernemental. Le rendement relatif des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut différer grandement de la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, des caractéristiques de la route et du climat.

Indice d'adhérence

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu d'indice C peut présenter une adhérence inférieure.

MISE EN GARDE!

L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est basé sur des essais d'adhérence au freinage en ligne droite qui ne tiennent pas compte des caractéristiques de tenue en accélération, en virage et en aquaplanage, ni de la traction maximale.

Résistance à la chaleur

L'indice de température (A, B ou C, en ordre décroissant) représente la résistance d'un pneu à la production de chaleur et sa capacité de dissiper la chaleur produite, valeurs mesurées en environnement contrôlé au moyen d'un tambour d'essai intérieur soumis à des normes précises.

Une exposition prolongée à de hautes températures peut provoquer la dégénérescence des matériaux composant un pneu et réduire sa durée de vie. Des températures excessives peuvent même provoquer l'éclatement du pneu. En vertu de la norme de sécurité automobile N° 109, tous les pneus pour voitures de tourisme doivent respecter l'indice de température C. Les indices A et B sont attribués aux pneus ayant démontré lors des essais sur tambour une performance supérieure au minimum exigé par la loi.

MISE EN GARDE!

L'indice de température de ce pneu est établi lorsque celui-ci est correctement gonflé et non surchargé. La conduite à vitesse excessive, une pression insuffisante ou en surcharge, ou la combinaison de ces facteurs peut entraîner la surchauffe du pneu et une crevaison.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 21 jours, nous vous recommandons de prendre certaines mesures pour protéger la batterie :

- Débranchez le câble négatif de la batterie.
- Chaque fois que vous entreposez votre véhicule, ou que vous le remisez (par exemple, pour la durée des vacances) pour deux semaines ou plus, faites fonctionner le système de climatisation au ralenti pendant cinq minutes environ à l'air frais de l'extérieur en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette mesure assure

une lubrification adéquate du système et minimise la possibilité d'endommager le compresseur lorsqu'il faudra le redémarrer.

CARROSSERIE

Protection contre des agents atmosphériques

Les précautions à prendre varient en fonction du type d'utilisation et de la région géographique. Les produits chimiques répandus sur les routes pour les rendre praticables en hiver et ceux qu'on pulvérise sur les arbres et sur les routes lors des autres saisons sont très corrosifs pour la carrosserie de votre véhicule. Le stationnement à l'extérieur, qui expose le véhicule à la pollution atmosphérique, les chaussées sur lesquelles vous roulez, les températures extrêmes et toutes les autres conditions hors normes ont un effet néfaste sur la peinture, les garnitures métalliques et le soubassement.

Les recommandations d'entretien qui suivent vous permettront de bénéficier au maximum du traitement anticorrosion que reçoivent les véhicules au moment de leur fabrication.

Causes de la corrosion

La corrosion résulte de la détérioration ou de la disparition de la peinture et des couches protectrices appliquées sur votre véhicule.

Les causes les plus courantes sont :

- l'accumulation de sel, de poussière et d'humidité;
- l'impact des cailloux et du gravier;
- les insectes, la sève des arbres et le goudron;
- l'air salin à proximité des côtes;
- la pollution atmosphérique, notamment dans les régions industrielles.

Entretien de la carrosserie et de la sous-carrosserie

Nettoyage Phares

Votre véhicule est équipé de phares et de phares antibrouillard en plastique, plus légers et plus résistants aux projections de cailloux que les phares en verre.

Le plastique étant moins résistant aux égratignures que le verre, le nettoyage des lentilles de diffusion doit être effectué différemment.

Pour minimiser les risques de rayer ces lentilles et d'en réduire le rayonnement, évitez de les nettoyer avec un chiffon sec. Pour éliminer la poussière de la route, lavez-les avec une solution de savon doux, puis rincez-les.

N'utilisez pas de détergents abrasifs, de solvants, de laine d'acier ou d'autres matériaux agressifs pour nettoyer les phares.

Entretien de la carrosserie

Lavage

- Lavez régulièrement votre véhicule. Lavez toujours votre véhicule à l'ombre, à l'aide du concentré de lave-auto Mopar Car Wash ou d'un savon doux pour l'auto et rincez-le à grande eau.
- Pour éliminer les traces d'insectes, de goudron ou d'autres résidus tenaces, utilisez le dissolvant pour goudron et insectes Mopar Super Kleen Bug and Tar Remover.
- Utilisez une cire de haute qualité, par exemple la cire nettoyante Mopar Cleaner Wax, pour enlever les saletés de la route et les taches, et pour protéger le fini de la peinture. Prenez garde à ne jamais rayer la peinture.
- Évitez d'utiliser des composés abrasifs ou une polisseuse mécanique qui risquent d'éliminer le fini brillant de votre carrosserie.

AVERTISSEMENT!

- **N'utilisez pas de produits abrasifs ni de produits de nettoyage tels qu'une laine d'acier ou de la poudre à récurer, qui rayent les surfaces métalliques et peintes.**
- **L'utilisation d'un pulvérisateur d'une puissance supérieure à 1 200 lb/po^2 (8 274 kPa) peut endommager ou enlever la peinture et les bandes autocollantes.**

Entretien exceptionnel

- Si vous roulez sur des routes salées ou poussiéreuses, ou encore au bord de la mer, lavez au jet le soubassement de votre véhicule au moins une fois par mois.
- Les trous d'écoulement au bas des portières, des bas de caisse et du coffre ne doivent jamais être obstrués.
- Retouchez immédiatement les impacts de pierres et les rayures sur la peinture. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.

- Si la peinture et les couches protectrices de votre véhicule ont été endommagées à la suite d'une collision ou d'un événement similaire, faites réparer votre véhicule dans les plus brefs délais. Le coût de ces réparations est à la charge du propriétaire.
- Si vous devez transporter des chargements particuliers tels que des produits chimiques, des fertilisants, du sel routier, etc., assurez-vous que ces matières sont bien emballées dans des contenants étanches.
- Si vous roulez souvent sur des routes en gravier, pensez à installer des bavettes garde-boue ou des boucliers derrière chaque roue.
- Appliquez de la peinture de retouche Mopar sur les rayures dès que possible. Votre concessionnaire autorisé vous fournira la peinture de retouche dans la teinte exacte de votre véhicule.

INTÉRIEURS

Sièges et pièces en tissu

Utilisez le nettoyant pour tissu de Mopar pour traiter les tissus et la moquette de votre véhicule.

MISE EN GARDE!

N'utilisez aucun solvant volatil pour effectuer le nettoyage. Nombre d'entre eux sont potentiellement inflammables et peuvent également entraîner des lésions respiratoires si vous les utilisez dans des espaces clos.

Entretien des ceintures de sécurité

N'utilisez aucun solvant chimique ou nettoyant abrasif pour javelliser, teindre ou nettoyer les ceintures de sécurité. De tels produits affaibliraient la résistance du tissu dont elles sont faites. Les rayons du soleil peuvent également affaiblir la résistance du tissu.

Si vous devez nettoyer les ceintures de sécurité, utilisez une solution de savon doux ou tout simplement de l'eau tiède. Ne retirez pas les ceintures du véhicule pour les laver. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Remplacez les ceintures de sécurité si elles paraissent usées ou effilochées, ou encore si les boucles sont défectueuses.

MISE EN GARDE!

Si la ceinture est déchirée ou effilochée, elle risque de se rompre en cas de collision et donc de ne pas protéger l'occupant. Inspectez régulièrement les ceintures et assurez-vous qu'elles ne sont ni coupées ni effilochées, et qu'aucune pièce de fixation de ceinture n'est desserrée. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne démontez pas et ne modifiez pas le système. Il faut remplacer les ensembles de ceinture de sécurité arrière qui ont été endommagés lors d'une collision (enrouleur plié, sangle déchirée, etc.).

Pièces en plastique et pièces enduites

Employez le protecteur-rénovateur pour vinyle de Mopar pour traiter les garnitures en vinyle.

AVERTISSEMENT!

- **Lorsque les assainisseurs d'air, les produits pour éloigner les insectes, les lotions solaires ou les désinfectants à main entrent en contact direct avec les surfaces en plastique, peintes ou décorées de l'intérieur, cela peut causer des dommages permanents. Essuyez immédiatement.**
- **Les dommages causés par ces types de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.**

Nettoyage des glaces de diffusion en plastique du groupe d'instruments

Les glaces qui se trouvent devant les instruments du tableau de bord sont moulées en plastique transparent. Lorsque vous les nettoyez, prenez garde de ne pas en rayer le plastique.

1. Utilisez un chiffon doux et humide. Vous pouvez utiliser une solution de savon doux, mais jamais de produits à haute teneur en alcool ou de produits abrasifs. Si vous utilisez du savon, nettoyez avec un chiffon propre et humide.
2. Séchez ensuite avec un autre chiffon doux.

Pièces en cuir

Le produit Mopar Total Clean est également recommandé pour la sellerie en cuir.

Le nettoyage régulier à l'aide d'un chiffon doux et humide constitue la meilleure façon de préserver l'apparence du cuir. Les petites particules de poussière agissent comme un abrasif et endommagent le cuir de la sellerie; vous devez les éliminer rapidement à l'aide d'un chiffon humide. Enlevez les saletés tenaces au moyen d'un chiffon doux et du nettoyant Mopar Total Clean. Vous devez faire attention de ne pas imbiber le cuir avec quelque liquide que ce soit. Veuillez ne pas vous servir de cires, d'huiles, de liquides de nettoyage, de détergents, de solvants ou de produits à base d'ammoniaque pour nettoyer votre sellerie en cuir. Il n'est pas nécessaire d'appliquer de traitement pour le cuir pour conserver celui-ci dans son état d'origine.

NOTA : Si le véhicule est doté d'une sellerie en cuir de couleur pâle, les corps étrangers, la saleté, le transfert de colorant de tissu auront tendance à être plus visibles que dans les véhicules dotés de selleries de couleurs plus sombres. Le cuir est conçu pour faciliter le nettoyage de la sellerie et FCA recommande d'appliquer du produit Mopar Total Care sur un chiffon pour nettoyer les sièges en cuir selon les besoins.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez pas d'alcool ni de produits de nettoyage à base d'alcool ou de cétone pour nettoyer les sièges en cuir, car vous risqueriez de les endommager.

Surfaces vitrées

Il y a lieu de nettoyer toutes les surfaces vitrées régulièrement à l'aide du nettoyant pour vitres de Mopar ou de tout produit domestique équivalent. N'utilisez jamais de nettoyant de type abrasif. Soyez prudent lorsque vous nettoyez l'intérieur de la lunette arrière munie de dégivreurs électriques ou de la glace munie de l'antenne radio. N'utilisez ni grattoir ni instrument tranchant qui risquerait d'en rayer les éléments.

Lorsque vous nettoyez le rétroviseur, vaporisez le nettoyant sur la serviette ou le chiffon que vous utilisez. Ne vaporisez pas le nettoyant directement sur le miroir.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

■ DONNÉES D'IDENTIFICATION 538

□ Numéro d'identification du véhicule 538

■ SYSTÈME DE FREINAGE 539

■ SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS 539

□ Spécifications relatives au couple de serrage 540

■ EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT . . .541

□ Moteur 3.6L 541

□ Moteur 5.7L. 542

□ Essence reformulée 542

□ Additifs 543

□ Essences à mélange oxygéné 543

□ Ne pas utiliser de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte 544

□ Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide 544

□ MMT dans l'essence 544

□ Avertissements relatifs au circuit d'alimentation .545

□ Mises en garde concernant le monoxyde de carbone 545

■ LIQUIDES ET CONTENANCES 546

■ LIQUIDES ET LUBRIFIANTS 548

□ Moteur 548

□ Châssis 550

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV), visible de l'extérieur du véhicule par le pare-brise, est gravé sur une étiquette située sur le coin avant gauche du tableau de bord. Ce numéro est également estampé dans le plancher avant droit, derrière le siège avant droit. Déplacez le siège avant droit vers l'avant pour voir plus facilement le NIV estampé. Ce numéro figure également sur l'étiquette de renseignements apposée sur l'une des glaces de votre véhicule. Conservez cette étiquette comme preuve du numéro d'identification du véhicule et de l'équipement en option.

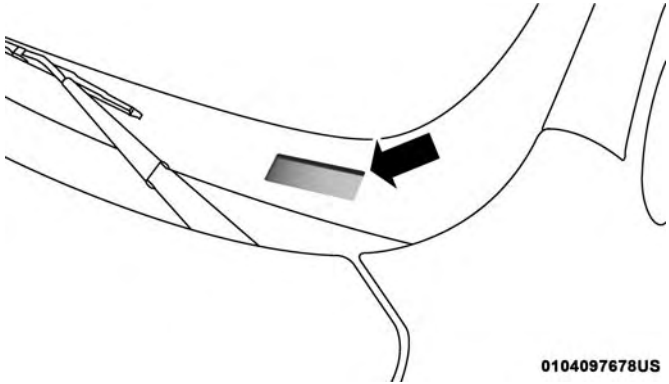

Emplacement du NIV

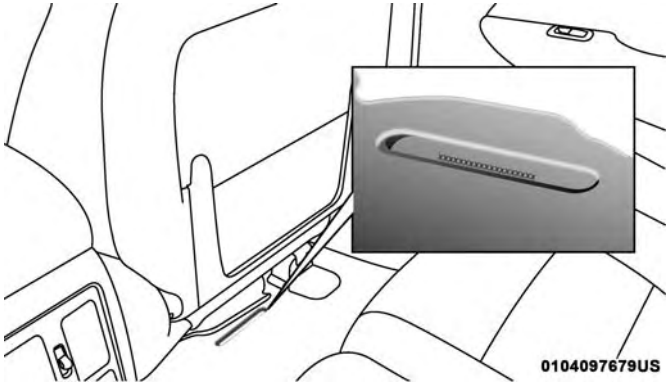

Emplacement du NIV sur la carrosserie avant droite

NOTA : Il est illégal d'enlever ou de changer la plaque du NIV.

SYSTÈME DE FREINAGE

Votre véhicule est équipé de deux systèmes de freinage hydraulique. Même si l'un des circuits hydrauliques tombe en panne, l'autre continue de fonctionner normalement. Dans ce cas, vous perdez une partie du pouvoir de freinage. Vous pourriez remarquer l'allongement de la course de la pédale, l'augmentation de la pression nécessaire pour ralentir ou arrêter et l'activation potentielle du témoin du système de freinage.

Dans l'éventualité d'une défaillance des freins assistés pour une raison quelconque (par exemple, des serrages répétés des freins alors que le contact est coupé), les freins continueront à fonctionner. Toutefois, l'effort requis pour freiner le véhicule sera beaucoup plus exigeant que lorsque le système des freins assistés est fonctionnel.

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU COUPLE DE SERRAGE DES ROUES ET DES PNEUS

Un couple de serrage approprié des écrous de roue et des boulons est très important pour garantir que la roue est correctement montée sur le véhicule. Chaque fois qu'une roue est enlevée puis réinstallée sur le véhicule, les écrous de roue et les boulons doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique correctement étalonnée et d'une douille hexagonale de qualité supérieure à paroi profonde.

Spécifications relatives au couple de serrage

Couple de serrage des écrous de roue et des boulons	**Taille des écrous de roue et des boulons	Douilles des écrous de roue et des boulons
176 N m (130 lb-pi)	M14 x 1,50	22 mm

** Utilisez uniquement les écrous ou boulons de roue recommandés par votre concessionnaire autorisé et nettoyez ou enlevez toute saleté ou huile avant le serrage.

Vérifiez la surface de montage de la roue avant de monter le pneu et enlevez toute corrosion ou particule desserrée.

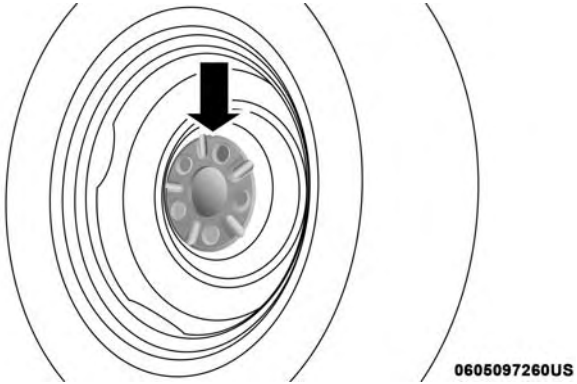

Surface de montage de la roue

Serrez les écrous de roue/boulons en étoile jusqu'à ce que chacun d'entre eux ait été serré deux fois. Assurez-vous que la douille est bien engagée sur l'écrou ou le boulon de fixation de roue (ne l'insérez pas à mi-course).

NOTA : Si vous n'êtes pas certain d'avoir bien serré les écrous, faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé ou une station-service à l'aide d'une clé dynamométrique.

Après 40 km (25 mi), vérifiez le couple de serrage des écrous de roue / boulons pour vous assurer que tous les écrous de roue / boulons sont bien calés contre la roue.

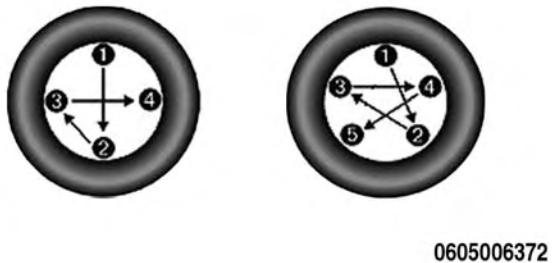

Modèles de couple de serrage

MISE EN GARDE!

Ne serrez pas les écrous de roue à fond avant d'avoir abaissé le véhicule afin d'éviter de déplacer le véhicule sur le cric. Vous risquez des blessures si vous ne tenez pas compte de cette mise en garde.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT

Moteur 3.6L

N'utilisez pas de carburant mixte E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.

Ces moteurs sont conçus en conformité avec tous les règlements antipollution et offrent une économie de carburant et un rendement excellents avec de l'essence « ordinaire » sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. Il n'est pas conseillé d'utiliser du supercarburant avec indice d'octane élevé, puisqu'il n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à l'essence ordinaire dans ce type de moteur.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec un indice d'octane de 87, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 87 peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, le calage ou le fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Moteur 5.7L

N'utilisez pas de polycarburant E-85 ou de mélanges d'éthanol supérieurs à 15 % dans ce moteur.

Ce moteur est conçu en conformité avec tous les règlements antipollution et offre une économie de carburant et un rendement satisfaisants avec de l'essence sans plomb de qualité supérieure d'un indice d'octane de 87 à 89 tel qu'indiqué par la méthode (R+M)/2. Pour obtenir une économie de carburant et un rendement excellents, l'utilisation de l'essence « Plus » d'un indice d'octane de 89 est recommandée.

Lorsque vous utilisez de l'essence avec un indice d'octane de 87, il est normal d'entendre un léger cognement provenant du moteur. Toutefois, si le moteur émet un lourd cognement, communiquez immédiatement avec concessionnaire. L'utilisation d'essence avec un indice d'octane inférieur à 87 peut causer une défaillance du moteur et pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf ou ne pas être couverte par celle-ci.

Une essence de qualité inférieure peut causer des problèmes, notamment des difficultés de démarrage, le calage ou le fonctionnement irrégulier du moteur. Si votre véhicule présente un de ces problèmes, essayez une autre marque d'essence avant de faire inspecter votre véhicule.

Essence reformulée

De nombreuses provinces et de nombreux États exigent l'utilisation d'essence à combustion plus propre, appelée « essence reformulée ». Les essences reformulées sont des mélanges oxygénés spéciaux destinés à réduire les émissions produites par le véhicule et à améliorer la qualité de l'air.

Nous vous recommandons d'utiliser des essences reformulées. Les essences reformulées adéquatement mélangées offrent de meilleures performances et prolongent la durée de vie du moteur et des composants du circuit d'alimentation.

Additifs

Outre l'utilisation de l'essence sans plomb avec le bon indice d'octane, les essences qui contiennent des détergents, des additifs anticorrosion et de stabilité sont recommandés. L'utilisation d'essences qui contiennent ces additifs améliore l'économie de carburant, réduit les émissions et maintient le rendement de votre véhicule.

L'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE désignée contient un niveau plus élevé de détergents pour aider à minimiser davantage les dépôts de carburant et du système d'alimentation en carburant. Lorsque cette option est disponible, l'utilisation de l'essence détergente de qualité supérieure est recommandée. Visitez le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste de détaillants d'essence détergente de QUALITÉ SUPÉRIEURE.

L'utilisation aveugle d'agents de nettoyage du système d'alimentation en carburant doit être évitée. Un grand nombre de ces matériaux conçus pour éliminer les dépôts de gomme et de vernis peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires. Ces additifs peuvent endommager le joint d'étanchéité du système d'alimentation en carburant et les matériaux de la membrane.

Essences à mélange oxygéné

Certains fournisseurs de carburant mélangent l'essence sans plomb à des composés oxygénés tels que l'éthanol.

AVERTISSEMENT!

N'utilisez PAS d'essence E-85, d'essence contenant du méthanol ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15). Ces mélanges peuvent nuire au démarrage et au comportement routier du véhicule, endommager des pièces essentielles du circuit d'alimentation en carburant ou provoquer l'allumage du témoin d'anomalie. De plus, les normes antipollution en vigueur pourraient également ne pas être respectées. Observez les étiquettes apposées sur les pompes, car elles doivent indiquer clairement si le carburant contient plus de 15 % d'éthanol (E-15).

Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol (E-15) ou d'essence contenant du méthanol. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

Ne pas utiliser de carburant E-85 dans les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte

Les véhicules qui ne sont pas à carburant mixte peuvent utiliser de l'essence contenant jusqu'à 15 % d'éthanol (E-15). L'utilisation d'une essence contenant un taux d'éthanol plus élevé pourrait annuler la garantie limitée de véhicule neuf.

Un véhicule qui n'est pas à carburant mixte et qui a été par mégarde ravitaillé à l'aide de carburant E-85 montrera un ou plusieurs symptômes tels que décrit ci-après :

- un fonctionnement en mode de mélange appauvri;
- l'activation du témoin d'anomalie (OBD II);
- une perte de rendement du moteur;
- un démarrage à froid laborieux et une qualité de conduite à froid dégradée;
- un risque accru de corrosion des composants du circuit d'alimentation.

Modifications du système d'alimentation en gaz naturel comprimé et en propane liquide

Les modifications qui permettent au moteur de fonctionner au gaz naturel comprimé (GNC) ou au propane liquide peuvent endommager le moteur, les composants du système antipollution et du circuit d'alimentation en carburant. Le constructeur n'est pas responsable des problèmes causés par l'utilisation du gaz naturel comprimé et du propane liquide. De plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

MMT dans l'essence

Le MMT (Méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle) est un additif métallique contenant du manganèse qui est mélangé à certaines essences pour en augmenter l'indice d'octane. Les essences contenant du MMT n'offrent aucun avantage par rapport aux essences d'indice équivalent sans MMT. L'essence mélangée à du MMT réduit la vie utile des bougies d'allumage et la performance du système antipollution dans certains véhicules. Le constructeur vous recommande d'utiliser des essences sans MMT dans votre véhicule. Étant donné que la présence de MMT peut ne pas être indiquée sur la pompe, il est important de demander au préposé de la station-service si l'essence qu'il vend en contient.

Avertissements relatifs au circuit d'alimentation

AVERTISSEMENT!

Consignes à suivre pour conserver les performances de votre véhicule :

- **La loi fédérale interdit l'utilisation d'essence au plomb. L'utilisation d'essence contenant du plomb peut nuire au bon fonctionnement du moteur et endommager le système antipollution.**
- **Un moteur mal réglé, l'usage d'un carburant inadéquat ou des défectuosités d'allumage peuvent causer la surchauffe du catalyseur. Si votre moteur produit une odeur âcre de brûlé ou une légère fumée, il se peut qu'il soit mal réglé et qu'il nécessite une réparation immédiate. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.**
- **Il est déconseillé d'utiliser des additifs destinés à augmenter l'indice d'octane du carburant vendus sur le marché. La plupart de ces produits possèdent une forte teneur en méthanol. Le constructeur n'est pas responsable des dommages causés au circuit d'alimentation en carburant ou des problèmes de rendement du véhicule découlant de l'utilisation de ces**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

types de carburant ou d'additif; de plus, les dommages encourus pourraient ne pas être couverts par la garantie limitée de véhicule neuf.

NOTA : La modification intentionnelle du système antipollution peut entraîner des sanctions civiles contre vous.

Mises en garde concernant le monoxyde de carbone

MISE EN GARDE!

Le monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement est mortel. Observez les précautions indiquées ci-après pour éviter tout risque d'empoisonnement par monoxyde de carbone :

- **Ne respirez pas les gaz d'échappement. Ils contiennent du monoxyde de carbone, substance incolore, inodore et potentiellement mortelle. Ne faites jamais fonctionner votre moteur dans un espace clos, tel qu'un garage, et ne restez jamais dans un véhicule stationné durant une longue période pendant que le moteur tourne. Si vous devez vous immobiliser dans**

(Suite)

MISE EN GARDE! *(Suite)*

un espace ouvert et si le moteur fonctionne pendant plus de quelques minutes, réglez le système de ventilation pour faire pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

- **Évitez les problèmes liés au monoxyde de carbone en effectuant des entretiens adéquats. Faites vérifier le**

MISE EN GARDE! *(Suite)*

système d'échappement chaque fois que le véhicule est monté sur un élévateur. Faites immédiatement réparer toute défectuosité. Roulez avec les glaces latérales entièrement baissées tant que la réparation n'a pas eu lieu.

(Suite)

LIQUIDES ET CONTENANCES

	U.S. (Mesures américaines)	Mesures métriques
Carburant (quantité approximative)		
Moteurs 3.6L et 5.7L	24,6 gallons US	93,0 L
Huile moteur avec filtre		
Moteur 3.6L (SAE 0W-20, certifiée par l'API)	6 pintes US	5,6 L
Moteur 5.7L (SAE 5W-20, certifiée par l'API)	7 pintes US	6,6 L

	U.S. (Mesures américaines)	Mesures métriques
Système de refroidissement*		
Moteur 3.6L (Formule de liquide de refroidissement et antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent) – sans ensemble de remorquage	10,4 pintes US	9,9 L
Moteur 3.6L (Formule de liquide de refroidissement et antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent) – avec ensemble de remorquage	11 pintes US	10,4 L
Moteur 5.7L (Formule de liquide de refroidissement et antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent) – sans ensemble de remorquage	15,4 pintes US	14,6 L
Moteur 5.7L (Formule de liquide de refroidissement et antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi ou un produit équivalent) – avec ensemble de remorquage	16 pintes US	15,2 L
* Comprend le réchauffeur et le vase d'expansion remplis jusqu'au repère MAX (MAXIMUM).		

LIQUIDES ET LUBRIFIANTS

Moteur

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Liquide de refroidissement du moteur	Nous recommandons l'utilisation du liquide de refroidissement/antigel Mopar 10 ans ou 150 000 mi de formule OAT (Technologie de l'acide organique), conforme aux exigences de la norme MS.90032 de FCA US.
Huile moteur – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 0W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA, telle que Mopar, Pennzoil et Shell Helix ou une huile équivalente. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE approprié.
Huile moteur – moteur 5.7L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur SAE 5 W-20 certifiée par l'API, conforme aux exigences de la norme MS-6395 de FCA, telle que Mopar, Pennzoil et Shell Helix ou une huile équivalente. Consultez l'inscription du bouchon de remplissage d'huile du moteur pour connaître l'indice de viscosité SAE approprié.
Filtre à huile moteur	Nous vous recommandons d'utiliser un filtre à huile moteur de Mopar.
Bougies d'allumage	Nous recommandons l'utilisation des bougies d'allumage Mopar.
Choix de carburant – moteur 3.6L	Indice d'octane 87, 0-15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).
Choix de carburant – moteur 5.7L	Indice d'octane 89 recommandé – indice d'octane 87 acceptable, 0-15 % d'éthanol (n'utilisez pas de carburant E-85).

AVERTISSEMENT!

- **Le mélange d'un liquide de refroidissement (antigel) autre que le liquide de refroidissement (antigel) de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) précisé peut endommager le moteur et diminuer la protection contre la corrosion. Le liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est différent et ne doit pas être mélangé avec du liquide de refroidissement (antigel) de technologie de l'acide organique hybride (HOAT) ou n'importe quel liquide de refroidissement (antigel) « mondialement compatible ». Si un liquide de refroidissement (antigel) qui n'est pas de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE) est versé dans le circuit de refroidissement en cas d'urgence, le circuit de refroidissement**

(Suite)

AVERTISSEMENT! ***(Suite)***

doit être vidangé, rincé et rempli de liquide de refroidissement de formule OAT (TECHNOLOGIE DE L'ACIDE ORGANIQUE), conforme à la norme MS-90032, par un concessionnaire autorisé dès que possible.

- **N'utilisez pas uniquement de l'eau ou un liquide de refroidissement (antigel) à base d'alcool. N'utilisez pas d'autres produits inhibiteurs de rouille ou anti-rouille, car ils pourraient se révéler incompatibles avec le liquide de refroidissement et obstruer le radiateur.**
- **Ce véhicule n'est pas conçu pour utiliser un liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol. L'utilisation de liquide de refroidissement (antigel) à base de propylène glycol n'est pas recommandée.**

Châssis

Composant	Liquides, lubrifiants ou pièces d'origine
Transmission automatique	Utilisez seulement l'huile à transmission automatique ATF ZF 8 et 9 rapports de Mopar ou une huile équivalente. Si l'huile appropriée n'est pas utilisée, vous risquez de compromettre le fonctionnement ou le rendement de la transmission.
Boîte de transfert – moteur 3.6L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique de Shell.
Boîte de transfert – moteur 5.7L	Nous recommandons l'utilisation de l'huile à transmission automatique ATF+4 de Mopar.
Différentiel d'essieu (avant-arrière)	Nous recommandons l'utilisation du lubrifiant synthétique pour essieux GL-5 SAE 75W-85 de Mopar.
Maître-cylindre de frein	Nous recommandons l'utilisation du liquide de frein DOT 3, SAE J1703, de Mopar. Si vous ne disposez pas de liquide DOT 3, SAE J1703, vous pouvez utiliser du liquide DOT 4.

MULTIMÉDIA

■ RADIOS MUNIES DU SYSTÈME UCONNECT . . .553

■ BARRE DE MENUS PERSONNALISÉS 553

■ CYBERSÉCURITÉ 554

■ RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT 556

- □ Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages personnalisés du système Uconnect 4 . .557
- □ Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION 584

■ COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT 615

- □ Fonctionnement de la radio. 615
- □ Lecteur de CD 616

■ COMMANDE iPod/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT 616

- □ Branchement d'un iPod ou un dispositif USB externe 616
- □ Utilisation de cette fonction. 617
- □ Port de chargement USB de deuxième rangée . . .618

■ SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT POUR PASSAGERS ARRIÈRE UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT 618

- □ Premiers pas 619
- □ Système à deux écrans vidéo. 620
- □ Lecteur de disque Blu-ray 621
- □ Utilisation d'une console de jeu vidéo 623
- □ Lecture d'un DVD/Blu-ray au moyen de la radio à écran tactile 624
- □ Remarques importantes sur le système à deux écrans vidéo 626
- □ Télécommande du lecteur de disque Blu-ray – selon l'équipement 627
- □ Fonctionnement des casques d'écoute. 628

- Commandes 629
- Remplacement des piles du casque d'écoute 630
- Accessibilité – selon l'équipement 630
- Garantie limitée à vie du casque d'écoute stéréo Unwired 630

■ FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES 636

- Renseignements concernant la réglementation et la sécurité 636

■ COMMANDES VOCALES 638

- Introduction au système Uconnect 638
- Lancement des applications. 639
- Commandes vocales de base 640
- Radio 641
- Multimédia 642
- Téléphone 644
- Chauffage-climatisation (4C/4C AVEC NAVIGATION) 645
- Navigation (4C AVEC NAVIGATION) 646
- SiriusXM Guardian (4C AVEC NAVIGATION) – selon l'équipement 647
- Inscription (4C AVEC NAVIGATION) 648
- Application mobile (4C AVEC NAVIGATION) . .649
- Service SiriusXM Travel Link (4C AVEC NAVIGATION) 650
- Apple CarPlay – selon l'équipement 650
- Android Auto – selon l'équipement 652
- Généralités 654
- Renseignements supplémentaires. 654

■ ENTRETIEN DES CD/DVD 655

RADIOS MUNIES DU SYSTÈME UCONNECT

Pour obtenir des renseignements détaillés concernant votre radio munie du système Uconnect, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.

NOTA : Les images du système Uconnect ne sont fournies qu'à des fins explicatives et ne reflètent pas logiciel exact de votre véhicule.

BARRE DE MENUS PERSONNALISÉS

Les fonctions et les services du système Uconnect dans la barre de menu principal peuvent être facilement modifiés pour plus de commodité. Suivez simplement les étapes suivantes :

Menu principal du système Uconnect 4

Menu principal du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

1. Appuyez sur le bouton « Apps » (Applications) pour ouvrir l'écran App (Application).
2. Appuyez sur ce bouton et maintenez-le dans cette position, puis faites glisser l'application choisie pour remplacer un raccourci existant dans la barre de menu principal.

Le nouveau raccourci d'application, qui avait été déplacé vers le bas sur la barre de menu principal, est à présent un raccourci d'application actif.

NOTA : Cette fonction est seulement disponible si le véhicule est en position de STATIONNEMENT.

CYBERSÉCURITÉ

Votre véhicule peut être connecté et équipé de réseaux câblés et de réseaux sans fil. Ces réseaux permettent au véhicule d'envoyer et de recevoir des données. Ces données permettent aux systèmes et aux fonctions du véhicule de fonctionner correctement.

Votre véhicule peut être équipé de certaines fonctions de sécurité pour réduire le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes et aux communications sans fil du véhicule. La technologie logicielle du véhicule continue d'évoluer avec le temps et FCA US LLC, en collaboration avec ses fournisseurs, évalue et prend les mesures appropriées au besoin. Tout comme un ordinateur ou d'autres appareils, le logiciel du véhicule peut nécessiter des mises à jour pour améliorer la facilité d'utilisation et le rendement de vos systèmes ou pour réduire le risque potentiel d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule.

Le risque d'accès non autorisé et illégal aux systèmes du véhicule peut toujours exister, même si la version la plus récente du logiciel du véhicule (tel que le logiciel du système Uconnect) est installée.

MISE EN GARDE!

- **Il est impossible de connaître ou de prévoir tous les résultats possibles si les systèmes de votre véhicule sont endommagés. Il se peut que les systèmes du véhicule, y compris ceux relatifs à la sécurité, soient altérés ou qu'une perte de maîtrise du véhicule se produise, d'où le risque d'accident pouvant causer des blessures graves ou mortelles.**
- **Insérez UNIQUEMENT un dispositif multimédia (p. ex., la clé USB, la carte mémoire SD ou le disque compact) provenant d'une source fiable dans votre véhicule. Un dispositif multimédia d'origine inconnue pourrait possiblement contenir des logiciels malveillants et si vous l'installez dans votre véhicule, il peut augmenter le risque d'endommagement des systèmes du véhicule.**
- **Comme toujours, si vous ressentez un comportement inhabituel du véhicule, confiez-le immédiatement à votre concessionnaire autorisé le plus proche.**

NOTA :

- FCA US LLC ou votre concessionnaire peut communiquer directement avec vous à propos des mises à jour de logiciel.
- Pour aider à améliorer davantage la sécurité du véhicule et minimiser le risque potentiel de violation de la sécurité, les propriétaires du véhicule doivent :
  - Consulter régulièrement le site www.driveuconnect.com/software-update pour obtenir de plus amples renseignements sur les mises à jour de logiciel du système Uconnect.
  - Brancher et utiliser uniquement des dispositifs multimédias de confiance (p. ex. téléphones mobiles personnels, clé USB, disques compacts).

La confidentialité des communications câblées et sans fil ne peut être assurée. Des tierces parties peuvent intercepter illégalement des données et des communications privées sans votre consentement. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Confidentialité collecte des données » dans la section « Uconnect + SiriusXM Guardian » dans le supplément pour le système

Uconnect du guide de l'automobiliste, ainsi que le paragraphe « Cybersécurité relative au système de diagnostic embarqué (OBD II) » dans la section « Présentation du tableau de bord de votre véhicule ».

RÉGLAGES DU SYSTÈME UCONNECT

Le système Uconnect utilise une combinaison de boutons situés sur l'écran tactile et de boutons situés sur la plaque frontale au centre du tableau de bord qui vous permettent d'accéder et de modifier les fonctions programmables par l'utilisateur. Plusieurs des caractéristiques peuvent varier en fonction du véhicule.

Boutons situés sur l'écran tactile et boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect 4

1 – Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect
2 – Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect

Boutons situés sur la plaque frontale et sur l'écran tactile du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

1 – Boutons situés sur l'écran tactile du système Uconnect
2 – Boutons situés sur la plaque frontale du système Uconnect

Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages personnalisés du système Uconnect 4

Appuyez sur le bouton Settings (Réglages) situé sur l'écran tactile pour afficher l'écran de réglage de menu. Dans ce mode, le système Uconnect vous permet d'accéder aux fonctions programmables telles que l'affichage, la commande vocale, l'horloge et la date, la sécurité et l'aide à la conduite, l'éclairage, les portières et les serrures, le mode confort automatique activé, l'option moteur arrêté, les réglages de boussole, le système audio, le téléphone/Bluetooth, la suspension, la configuration Sirius, la restauration des réglages, la suppression des données personnelles et l'information sur le système.

NOTA : Seulement une zone à la fois de l'écran tactile peut être sélectionnée.

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton à l'écran tactile pour accéder au mode voulu. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur le réglage préféré. Une fois le réglage effectué, appuyez sur le bouton fléché de retour ou sur le bouton Done (Terminé) situé sur l'écran tactile ou le bouton Back (Retour) situé sur la plaque frontale pour revenir au menu précédent, ou appuyez sur le bouton « X » à l'écran tactile pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur les boutons fléchés vers le « Haut » ou vers le « Bas » à la droite de l'écran pour parcourir vers le haut ou vers le bas parmi les réglages disponibles.

NOTA : Tous les réglages doivent être changés lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position RUN (MARCHE).

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Display » (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Display Mode (Mode d'affichage)	Mode manuel	Automatique
Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares ALLUMÉS)	+	-
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares ACTIVÉS), les phares doivent être allumés et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).		
Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares ÉTEINTS)	+	-

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights OFF » (Luminosité de l'affichage avec les phares ÉTEINTS), les phares doivent être éteints et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur ne doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).		
Set Language (Définir la langue)	☐	☑
NOTA : Lorsque la fonction « Set Language » (Définir la langue) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, français, espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton Set Language (Définir la langue) à l'écran tactile, puis sur le bouton de langue souhaitée à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté de la langue, indiquant le réglage sélectionné.		
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	☐	☑

Units (Unités)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Units » (Unités) à l'écran tactile, vous pouvez sélectionner chaque unité de mesure indépendamment affichée dans l'écran d'affichage du groupe d'instruments et le système de navigation (selon l'équipement). Les unités de mesure sélectionnables suivantes sont énumérées ci-dessous :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Units (Unités)	US (Mesures américaines)	Mesures métriques	Custom (Personnaliser)
NOTA : L'option « Custom » (Personnaliser) vous permet de régler indépendamment les unités de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation de carburant [mi/gal (US), mi/gal (RU), l/100 km ou km/l], de pression (lb/po², kPa ou bar) et de température (°C ou °F).			

Voice (Réponse vocale)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Voice » (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Voice Response Length	Brief (Brève)	Instructions détaillées

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
(Longueur de réponse vocale)			
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Always (Toujours)	With Help (Avec assistance)	Never (Jamais)

Clock & Date (Horloge et date)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clock & Date » (Horloge et date) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Set Time and Format (Régler l'heure et le format)	12 h	24 h	AM	PM
NOTA : Dans le réglage « Set Time and Format » (Régler l'heure et le format), appuyez sur les boutons fléchés correspondants à l'écran tactile pour régler l'heure appropriée.				

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Set Date (Régler la date)	Mois	Jour	Année
NOTA : Dans le réglage « Set Time » (Régler l'heure), appuyez sur les boutons fléchés correspondants à l'écran tactile pour régler à la date actuelle.			

Safety/Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Safety/Assistance » (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
NOTA : Le réglage « ParkView Backup Camera Delay » (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) détermine si l'écran affiche ou pas l'image de la vue arrière avec les lignes de grille dynamiques pendant dix secondes maximales lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Ce délai est annulé si la vitesse du véhicule dépasse 8 mi/h (13 km/h), si la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) ou si le commutateur d'allumage est placé en position OFF (ARRÊT).		
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement	☐	☑
NOTA : La fonction « ParkView Backup Camera Active Guidelines » (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView) superpose l'image de la caméra d'aide au recul avec les lignes de grille actives ou dynamiques pour aider à illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévu selon la position du volant lorsque l'option est cochée. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Forward Collision Warning (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Off (Arrêt)	Avertissement seulement	Freinage et avertissement
NOTA : Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Off » (Arrêt), le système ne vous avertira pas de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède. Le système d'avertissement de collision frontale comprend le système d'assistance au freinage évolué. Le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de frein insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Lorsque l'option « Sound Only » (Son seulement) est sélectionnée, un carillon retentit pour vous avertir d'une collision potentielle avec le véhicule qui vous précède et une pression de freinage supérieure est nécessaire. Lorsque l'option « Sound and Brake » (Son et freinage) est sélectionnée, le système applique les freins pour ralentir votre véhicule en cas de collision frontale potentielle et fait retentir un carillon pour vous alerter.			
Forward Collision Warning Sensitivity (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Far (Éloigné)	Med (Moyen)	Near (Proche)

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
NOTA : Le réglage « Forward Collision Warning Sensitivity » (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) détermine à quelle distance relative doit se trouver le véhicule qui vous précède, avant que le système vous avertisse de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède, en fonction de l'option sélectionnée. L'option « Far » (Éloigné) vous donne le plus de temps de réaction, alors que l'option « Near » (Proche) vous donne le moins de temps de réaction, selon la distance entre les deux véhicules.			
Système ParkSense – selon l'équipement	Off (Arrêt)	Son seulement	Son et affichage
NOTA : Le réglage du système « ParkSense » recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le sélecteur du rapport de transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 7 mi/h (11 km/h), lorsqu'il est activé. Il fournit une alerte (sonore et/ou visuelle) pour indiquer la proximité aux autres objets. Le système peut être activé à l'aide des options « Sound Only » (Son seulement) ou « Sound and Display » (Son et affichage).			

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Rear ParkSense Volume (Volume du système ParkSense arrière)	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Haut)
Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) – selon l'équipement	☐	☑	
NOTA : Lorsque la fonction « Rear ParkSense Braking Assist » (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte des objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule.			
Lane Departure Warning (LDW) (Système d'avertissement de sortie de voie) – selon l'équipement	Prématuré	Medium (Moyen)	Retardé
NOTA : Le réglage « Lane Departure Warning (LDW) » (Système d'avertissement de sortie de voie) détermine à quelle distance le système de détection de changement de voie LaneSense vous avertit (à l'aide d'une rétroaction du volant) d'une éventuelle sortie de voie.			

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Lane Departure Strengh (LDW) (Résistance du système d'avertissement de sortie de voie) – selon l'équipement	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Haut)
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) – selon l'équipement	Off (Arrêt)	Lights (Feux)	Lights and Chime (Phares et carillon)

NOTA :
Lorsque la fonction « Blind Spot Alert » (Alarme d'angle mort) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est activé et transmet une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs et fait retentir une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option « Off » (Désactivé) est sélectionnée, le système de surveillance des angles morts est désactivé.
Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système de surveillance des angles morts.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Rain Sensing Auto Wipers (Essuie-glaces automatiques à détection de pluie)	☐	☑
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) – selon l'équipement	☐	☑
Tilt Mirrors In Reverse (Rétroviseurs inclinables en marche arrière)	☐	☑
Palettes de changement de vitesses	Activation	Désactivation

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 seconde	30 secondes	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.				
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement	☐		☑	
Headlight Illumination On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	0 seconde	30 secondes	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, elle permet de régler la durée d'allumage des phares quand les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande.				

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Auto High Beams (Feux de route automatiques) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto High Beams » (Feux de route automatiques) est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement activés/désactivés dans certaines conditions.		
Daytime Running Lights (Feux de jour)	Oui	Non
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Arrêt)

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Doors & Locks » (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : La fonction « Auto Door Locks » (Verrouillage automatique des portières) verrouille automatiquement toutes les portières quand la vitesse du véhicule atteint 12 mi/h (20 km/h).		
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Unlock On Exit » (Déverrouillage automatique à la sortie) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte.		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Arrêt)	
Horn With Lock (Avertisseur sonore au verrouillage)	Off (Arrêt)	1st Press (Première pression)	2nd Press (Deuxième pression)
Horn With Remote Start (Avertisseur sonore au démarrage à distance) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)	
Déverrouillage passif	On (Marche)	Off (Arrêt)	

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Remote Door Unlock/Door Unlock (Déverrouillage des portières à distance et déverrouillage des portières)	Conducteur	All (Tous)

NOTA :
Lorsque l'option « Driver » (Conducteur) est sélectionnée, seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande, vous devez appuyer deux fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque l'option « All » (Toutes) est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Si l'option « Toutes » est programmée, toutes les portières se déverrouillent peu importe quelle poignée de portière, munie du déverrouillage passif, vous saisissez. Si vous programmez l'option « Driver » (Conducteur), seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de portière du conducteur. La portière du conducteur s'ouvre une fois même si vous saisissez la poignée de portière du conducteur de façon répétée. Vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Memory Linked To FOB (Réglages mémorisés associés à la télécommande) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : La fonction « Memory Linked To FOB » (Réglages mémorisés associés à la télécommande) permet le rappel automatique de tous les réglages mémorisés à un emplacement de mémoire (siège du conducteur, rétroviseurs extérieurs, colonne de direction et stations de radio préprogrammées) pour améliorer la mobilité du conducteur lorsqu'il entre ou sort du véhicule.		
Power Lift Gate Alert (Alarme du hayon à commande électrique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : La fonction « Power Lift Gate Alert » (Alarme du hayon à commande électrique) déclenche une alarme lorsque le hayon à commande électrique se soulève ou s'abaisse.		

Systèmes de confort à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Auto-On Comfort & Remote Start » (Mode confort automatique activé et démarrage à distance) à l'écran tactile, un des réglages suivants est disponible :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Auto-On Driver Heated/ Ventilated Seat & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement	Off (Arrêt)	Démarrage à distance	Tous les démarrages
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement activés lorsque la température est inférieure à 40 °F (4,4 °C). Lorsque la température est supérieure à 80 °F (26,7 °C), le siège ventilé du conducteur est activé.			

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) – selon l'équipement	0 seconde	45 secondes	5 min	10 min

NOTA :
Lorsque la fonction « Engine Off Power Delay » (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à dix minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 seconde	30 secondes	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.				
Easy Exit Seat (Siège à recul automatique) – selon l'équipement	☐		☑	
NOTA : Lorsque la fonction « Easy Exit Seat » (Siège à recul automatique) est sélectionnée, elle offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.				

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Adjustable Options (Options réglables)				
Equalizer (Égaliseur)	Graves		Médianes		Aiguës
NOTA : À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des boutons « + » et « – » à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « – » à l'écran tactile. Les fréquences basses, médianes et aiguës permettent également de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d'appuyer directement sur le réglage voulu.					
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Bouton fléché vers le haut	Bouton fléché vers le bas	Bouton fléché vers la gauche	Bouton fléché vers la droite	Bouton central « C »
NOTA : À partir de cet affichage, vous pouvez ajuster les réglages « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) du système audio en appuyant sur le bouton « fléché » à l'écran tactile pour régler le niveau sonore des haut-parleurs avant et arrière ou gauche et droit. Appuyez sur le bouton central « C » sur l'écran tactile pour réinitialiser l'équilibre avant-arrière et l'équilibre gauche-droit au réglage d'usine.					

Setting Name (Nom de réglage)	Adjustable Options (Options réglables)			
Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)	Off (Arrêt)	1	2	3
Surround Sound (Son ambiophonique) - selon l'équipement	On (Marche)		Off (Arrêt)	
Loudness (Intensité du volume) – selon l'équipement	Oui		Non	
NOTA : Cette fonction améliore la qualité sonore aux volumes moins élevés, lorsqu'elle est activée.				
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement	On (Marche)		Off (Arrêt)	
NOTA : Cette fonction permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE).				

Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone/Bluetooth » (Téléphone/Bluetooth) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Paired Phones (Téléphones jumelés)	List Of Paired Phones (Liste des téléphones jumelés)

NOTA :
La fonction « Paired Phones » (Téléphones jumelés) permet d'afficher les téléphones qui sont jumelés au système de téléphone/Bluetooth. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.

SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM Setup » (Configuration de SiriusXM) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Channel Skip (Saut de chaînes)	List of Channels (Liste de chaînes)

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
NOTA : La radio SiriusXM peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Cette fonction vous permet de sélectionner les chaînes que vous souhaitez sauter.	
Information sur l'abonnement	Numéro d'identification Sirius
NOTA : Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement. 1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement). 2. Prenez note des numéros d'identification Sirius de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur. Le service SiriusXM Travel Link est un abonnement distinct.	

Restore Settings (Restaurer les réglages)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Restore Settings (Restaurer les réglages)	Ok	Cancel (Annuler)	X
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, tous les réglages par défaut sont réinitialisés. Pour restaurer les paramètres à leur réglage par défaut, appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) sur l'écran tactile. Une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « Are you sure you want to reset your settings to default? » (Voulez-vous rétablir les réglages par défaut).			

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clear Personal Data » (Suppression des données personnelles) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	OK	Cancel (Annuler)	X
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth et les préréglages. Pour supprimer les données personnelles, appuyez sur le bouton Clear Personal Data (Suppression des données personnelles); une fenêtre contextuelle s'affiche, vous demandant « Are you sure you want to clear all personal data? » (Voulez-vous supprimer toutes les données personnelles?).			

System Information (Information sur le système)

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
System Information (Information sur le système)	Écran System Software Information (Information sur le logiciel du système)
NOTA : Lorsque vous choisissez la fonction « System Information » (Information sur le système), un écran « System Software Information » (Information sur le logiciel du système) indique la version logicielle du système.	

Fonctions programmables par l'utilisateur – Réglages du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Appuyez sur le bouton « Apps » (Applications), puis sur le bouton « Settings » (Réglages) à l'écran tactile pour afficher l'écran des réglages de menu. Dans ce mode, le système Uconnect permet d'accéder aux fonctions programmables telles que Display (Affichage), Units (Unités), Voice (Voix), Clock (Horloge), Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite), Lights (Feux), Doors & Locks (Portières et serrures), Auto-On Comfort (Mode confort à activation automatique), Engine Off Options (Options avec moteur arrêté), Audio, Phone/Bluetooth (Téléphone/Bluetooth), SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM), Restore Settings (Restaurer les réglages), Clear Personal Data (Supprimer les données personnelles) et System Information (Information sur le système).

NOTA : Ces réglages peuvent varier en fonction des options du véhicule.

Lorsque vous effectuez une sélection, appuyez sur le bouton à l'écran tactile pour accéder au mode voulu. Une fois le mode voulu sélectionné, appuyez brièvement sur l'option de réglage préférée jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté du réglage, indiquant le réglage sélectionné. Une fois le réglage terminé, appuyez soit sur le bouton fléché de retour situé sur l'écran tactile pour revenir au menu précédent soit sur le bouton « X » à l'écran tactile pour quitter l'écran des réglages. Appuyez sur le bouton fléché vers le « Haut » ou vers le « Bas » à la droite de l'écran pour parcourir les réglages disponibles vers le haut ou vers le bas.

Display (Affichage)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Display » (Affichage) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	**Selectable Options (Options sélectionnables)**	
Display Mode (Mode d'affichage)	Mode manuel	Automatique
Display Brightness With Headlights ON (Luminosité de l'affichage avec les phares ALLUMÉS)	+	-
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights ON » (Luminosité de l'affichage avec les phares ACTIVÉS), les phares doivent être allumés et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Display Brightness With Headlights OFF (Luminosité de l'affichage avec les phares ÉTEINTS)	+	-
NOTA : Pour modifier le réglage « Display Brightness with Headlights OFF » (Luminosité de l'affichage avec les phares ÉTEINTS), les phares doivent être éteints et le commutateur du rhéostat de l'éclairage intérieur ne doit pas être en position « Party » (Festive) ou « Parade » (Parade).		
Set Theme (Définir le thème)	☐	☑
NOTA : Lorsque la fonction « Set Theme » (Définir le thème) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner le thème pour l'écran d'affichage. Pour faire votre sélection, appuyez sur le bouton « Set Theme (Définir le thème) à l'écran tactile, puis sélectionnez le bouton d'option du thème voulu jusqu'à ce qu'une coche s'affiche, indiquant que le réglage a été sélectionné.		
Set Language (Définir la langue)	☐	☑

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
NOTA : Lorsque la fonction « Set Language » (Définir la langue) est sélectionnée, vous pouvez sélectionner l'une des nombreuses langues disponibles (anglais, français, espagnol) pour la nomenclature de tous les affichages, y compris les fonctions de l'ordinateur de bord et le système de navigation (selon l'équipement). Appuyez sur le bouton Set Language (Définir la langue) à l'écran tactile, puis sur le bouton de langue souhaitée à l'écran tactile jusqu'à ce qu'une coche s'affiche à côté de la langue, indiquant le réglage sélectionné.		
Touchscreen Beep (Signal sonore de l'écran tactile)	☐	☑
Control Screen Time-Out (Temporisation de l'écran de commande) – selon l'équipement	☐	☑
NOTA : Lorsque la fonction « Control Screen Time-Out » (Temporisation de l'écran de commande) est sélectionnée, l'écran de commande reste ouvert pendant cinq secondes avant que l'écran se désactive. Lorsque la fonction est désactivée, l'écran reste ouvert jusqu'à ce que vous le fermiez manuellement.		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Navigation Turn-By-Turn in Cluster (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) – selon l'équipement	☐	☑
NOTA : Lorsque la fonction « Navigation Turn-By-Turn in Cluster » (Navigation de guidage détaillé au groupe d'instruments) est sélectionnée, des indications à chaque virage apparaîtront sur l'affichage du groupe d'instruments quand le véhicule s'approche d'un virage désigné sur un itinéraire programmé.		
Phone Pop-ups Displayed in Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	☐	☑

Units (Unités)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Units » (Unités) à l'écran tactile, vous pouvez sélectionner chaque unité de mesure indépendamment affichée dans l'écran d'affichage du groupe d'instruments et le système de navigation (selon l'équipement). Les unités de mesure sélectionnables suivantes sont énumérées ci-dessous :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Units (Unités)	US (Mesures américaines)	Mesures métriques	Custom (Personnaliser)
NOTA : L'option « Custom » (Personnaliser) vous permet de régler indépendamment les unités de mesure de vitesse (km/h ou mi/h), de distance (km ou mi), de consommation de carburant [mi/gal (US), mi/gal (RU), l/100 km ou km/l], de pression (lb/po², kPa ou bar) et de température (°C ou °F).			

Voice (Réponse vocale)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Voice » (Réponse vocale) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Voice Response Length (Longueur de réponse vocale)	Brief (Brève)	Instructions détaillées	
Show Command List (Afficher la liste de commandes)	Always (Toujours)	With Help (Avec assistance)	Never (Jamais)

Clock (Horloge)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Clock (Horloge) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Sync Time With GPS (Synchroniser l'heure avec le système GPS)	☐	☑

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Set Time Hours (Régler les heures)	+	-
NOTA : La fonction « Set Time Hours » (Régler les heures) vous permet de régler les heures. Le bouton « Sync time with GPS » (Synchroniser l'heure avec le GPS) à l'écran tactile doit être décoché.		
Set Time Minutes (Régler les minutes)	+	-
NOTA : La fonction « Set Time Minutes » (Régler les minutes) vous permet de régler les minutes. Le bouton « Sync time with GPS » (Synchroniser l'heure avec le GPS) à l'écran tactile doit être décoché.		
Time Format (Format de l'heure)	12 h	24 h
Show Time in Status Bar (Afficher l'heure dans la barre d'état) – selon l'équipement	☐	☑

Safety & Driving Assistance (Sécurité et aide à la conduite)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Safety/Assistance » (Sécurité et aide à la conduite) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
ParkView Backup Camera Delay (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : Le réglage « ParkView Backup Camera Delay » (Délai de la caméra d'aide au recul ParkView) détermine si l'écran affiche ou pas l'image de la vue arrière avec les lignes de grille dynamiques pendant dix secondes maximales lorsque vous déplacez le levier de vitesses hors de la position R (MARCHE ARRIÈRE). Ce délai est annulé si la vitesse du véhicule dépasse 8 mi/h (13 km/h), si la transmission est placée en position P (STATIONNEMENT) ou si le commutateur d'allumage est placé en position OFF (ARRÊT).		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
ParkView Backup Camera Active Guidelines (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView) – selon l'équipement	☐	☑

NOTA :
La fonction « ParkView Backup Camera Active Guidelines » (Lignes de grille actives de la caméra d'aide au recul ParkView) superpose l'image de la caméra d'aide au recul avec les lignes de grille actives ou dynamiques pour aider à illustrer la largeur du véhicule et sa trajectoire de recul prévu selon la position du volant lorsque l'option est cochée. Une ligne centrale à tiret superposée indique le centre du véhicule pour faciliter le stationnement ou l'alignement d'un attelage ou d'un receveur.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Forward Collision Warning (Système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Off (Arrêt)	Avertissement seulement	Freinage et avertissement
NOTA : Si vous modifiez l'état du système d'avertissement de collision frontale en sélectionnant le réglage « Off » (Arrêt), le système ne vous avertira pas de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède. Le système d'avertissement de collision frontale comprend le système d'assistance au freinage évolué. Le système d'assistance au freinage évolué applique une pression de freinage supplémentaire lorsque le conducteur sollicite une pression de frein insuffisante pour éviter une collision frontale potentielle. Lorsque l'option « Sound Only » (Son seulement) est sélectionnée, un carillon retentit pour vous avertir d'une collision potentielle avec le véhicule qui vous précède et une pression de freinage supérieure est nécessaire. Lorsque l'option « Sound and Brake » (Son et freinage) est sélectionnée, le système applique les freins pour ralentir votre véhicule en cas de collision frontale potentielle et fait retentir un carillon pour vous alerter.			
Forward Collision Warning Sensitivity (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) – selon l'équipement	Far (Éloigné)	Med (Moyen)	Near (Proche)

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
NOTA : Le réglage « Forward Collision Warning Sensitivity » (Sensibilité du système d'avertissement de collision frontale) détermine à quelle distance relative doit se trouver le véhicule qui vous précède, avant que le système vous avertisse de la possibilité d'une collision avec le véhicule qui vous précède, en fonction de l'option sélectionnée. L'option « Far » (Éloigné) vous donne le plus de temps de réaction, alors que l'option « Near » (Proche) vous donne le moins de temps de réaction, selon la distance entre les deux véhicules.			
Système ParkSense – selon l'équipement	Son seulement	Son et affichage	
NOTA : Le réglage du système « ParkSense » recherche la présence d'objets derrière le véhicule lorsque le sélecteur du rapport de transmission est à la position R (MARCHE ARRIÈRE) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 7 mi/h (11 km/h), lorsqu'il est activé. Il fournit une alerte (sonore et/ou visuelle) pour indiquer la proximité aux autres objets. Le système peut être activé à l'aide des options « Sound Only » (Son seulement) ou « Sound and Display » (Son et affichage).			
Rear ParkSense Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense arrière)	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Haut)

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Front ParkSense Chime Volume (Volume du signal sonore du système ParkSense avant)	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Haut)
Rear ParkSense Braking Assist (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) – selon l'équipement	☐	☑	
NOTA : Lorsque la fonction « Rear ParkSense Braking Assist » (Système d'aide au stationnement ParkSense arrière et système d'assistance au freinage) est sélectionnée, le système d'aide au stationnement détecte des objets situés derrière le véhicule et utilise le freinage autonome pour arrêter le véhicule.			
LaneSense Warning (Avertissement du système de détection de changement de voie LaneSense) — selon l'équipement	Prématuré	Medium (Moyen)	Retardé

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
NOTA : Le réglage « Lanesense Warning » (Avertissement lié au système de détection de changement de voie Lanesense) détermine à quelle distance le système de détection de changement de voie Lanesense vous avertit (à l'aide d'une rétroaction du volant) d'une éventuelle sortie de voie.			
LaneSense Strength (Niveau de rétroaction lié au système de détection de changement de voie LaneSense) – selon l'équipement	Low (Bas)	Medium (Moyen)	High (Haut)
Blind Spot Alert (Alarme d'angle mort) – selon l'équipement	Off (Arrêt)	Lights (Feux)	Lights and Chime (Phares et carillon)
NOTA : Lorsque la fonction « Blind Spot Alert » (Alarme d'angle mort) est sélectionnée, le système d'alarme d'angle mort est activé et transmet une alarme visuelle dans les rétroviseurs extérieurs et fait retentir une alarme sonore quand le clignotant est activé. Lorsque l'option « Off » (Désactivé) est sélectionnée, le système d'alarme d'angle mort est désactivé. Si votre véhicule a subi des dommages à proximité de l'emplacement du capteur, malgré que le bouclier avant semble intact, le capteur pourrait être désaligné. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'alignement du capteur. Un capteur désaligné ne peut assurer le bon fonctionnement du système d'alarme d'angle mort.			

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Electronic Power Steering Defaul (Réglage par défaut de la direction assistée électronique)	Normal	Sport	Confort
NOTA : Lorsque vous sélectionnez l'option Electronic Power Steering Defaul (Réglage par défaut de la direction assistée électronique), elle vous permet de modifier le réglage par défaut de votre véhicule sur le mode normal, sport ou confort.			
Hill Start Assist (Assistance au départ en pente) – selon l'équipement	☐	☑	
Palettes de changement de vitesses	Activation	Désactivation	

Lights (Feux)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Lights (Feux) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 seconde	30 secondes	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.				
Headlights With Wipers (Phares avec essuie-glaces) – selon l'équipement	☐		☑	
Headlight Illuminated On Approach (Éclairage des phares à l'approche)	0 seconde	30 secondes	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Illumination On Approach » (Éclairage des phares à l'approche) est sélectionnée, elle permet de régler la durée d'allumage des phares après le déverrouillage des portières à l'aide de la télécommande.				

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Auto Dim High Beams (Feux de route à anti-éblouissement automatique) – selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Dim High Beams » (Feux de route à antiéblouissement automatique) est sélectionnée, les feux de route sont automatiquement activés/désactivés dans certaines conditions.		
Daytime Running Lights (Feux de jour) – Selon l'équipement	On (Marche)	Off (Arrêt)
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	On (Marche)	Off (Arrêt)

Doors & Locks (Portières et serrures)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Doors & Locks » (Portières et serrures) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Auto Door Locks (Verrouillage automatique des portières)	On (Marche)	Off (Arrêt)	
NOTA : Lorsque la fonction « Auto Door Locks » (Verrouillage automatique des portières) est sélectionnée, toutes les portières se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 12 mi/h (20 km/h).			
Auto Unlock On Exit (Déverrouillage automatique à la sortie)	☐	☑	
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, toutes les portières se déverrouillent quand le véhicule est arrêté et que le levier de vitesses de la transmission est à la position P (STATIONNEMENT) ou N (POINT MORT) et que la portière du conducteur est ouverte.			
Flash Lights With Lock (Clignotement des feux au verrouillage)	☐	☑	
Sound Horn With Lock (Retentissement de l'avertisseur sonore au verrouillage)	Off (Arrêt)	1st Press (Première pression)	2nd Press (Deuxième pression)

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Sound Horn With Remote Start (Retentissement de l'avertisseur sonore lors du démarrage à distance)	☐	☑
1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande)	Portière du conducteur	Toutes les portières

NOTA :
Lorsque l'option « Driver Door » (Portière du conducteur) est sélectionnée avec la fonction 1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande), seule la portière du conducteur se déverrouille en appuyant une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Vous devez appuyer deux fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour déverrouiller les portières des passagers. Lorsque l'option All Doors (Toutes les portières) est sélectionnée avec la fonction 1st Press Of Key Fob Unlocks (Déverrouillage en appuyant une fois sur le bouton de la télécommande), toutes les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande. Si cette fonction est programmée avec l'option « All Doors » (Toutes les portières), toutes les portières se déverrouillent, peu importe la poignée de portière, munie du déverrouillage passif, que vous saisissez. Si cette fonction est programmée avec l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), seule la portière du conducteur se déverrouille lorsque vous saisissez la poignée de la portière du conducteur. Si le véhicule est équipé du système de déverrouillage passif et que cette fonction est programmée avec l'option « Driver Door » (Portière du conducteur), seule la portière du conducteur s'ouvre même si vous saisissez la poignée de la portière du conducteur de façon répétée. Si l'option « Driver Door » (Portière du conducteur) est sélectionnée, vous pouvez déverrouiller toutes les portières au moyen du commutateur de verrouillage ou de déverrouillage de portière intérieur (ou au moyen de la télécommande) une fois que la portière du conducteur est ouverte.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Passive Entry (Déverrouillage passif) – selon l'équipement.	☐	☑
NOTA : Cette fonction vous permet de verrouiller ou de déverrouiller les portières du véhicule sans avoir à appuyer sur les boutons de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande.		
Personal Settings Linked to Key Fob (Réglages personnalisés associés à la télécommande) – selon l'équipement	☐	☑
NOTA : Cette fonction permet le rappel automatique de tous les réglages mémorisés à un emplacement de mémoire (siège du conducteur, rétroviseurs extérieurs, colonne de direction et stations de radio préprogrammées) pour améliorer la mobilité du conducteur lorsqu'il entre ou sort du véhicule.		
Power Lift Gate Chime (Carillon du hayon à commande électrique) – selon l'équipement	☐	☑

Mode confort à activation automatique – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Auto-On Comfort » (Mode confort à activation automatique) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Auto-On Driver Heated/ Vented & Steering Wheel With Vehicle Start (Siège du conducteur chauffant/ ventilé et volant chauffant activés automatiquement au démarrage) – selon l'équipement	Off (Arrêt)	Démarrage à distance	Tous les démarrages
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, le siège chauffant du conducteur et le volant chauffant sont automatiquement ACTIVÉS lorsque la température est inférieure à 40 °F (4,4 °C). Lorsque la température est supérieure à 80 °F (26,7 °C), le siège ventilé du conducteur est ACTIVÉ.			

Engine Off Options (Options avec moteur arrêté)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Engine Off Options (Options avec moteur arrêté) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Engine Off Power Delay (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) – selon l'équipement	0 seconde	45 secondes	5 min	10 min

NOTA :
Lorsque la fonction « Engine Off Power Delay » (Alimentation temporisée à la coupure du moteur) est sélectionnée, les commutateurs de glace à commande électrique, la radio, le système Uconnect Phone (selon l'équipement), le système vidéo DVD (selon l'équipement), le toit ouvrant à commande électrique (selon l'équipement) et les prises de courant demeurent sous tension jusqu'à dix minutes après la COUPURE du contact. L'ouverture de l'une des deux portières avant annule cette fonction.

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
Headlight Off Delay (Délai d'extinction des phares)	0 seconde	30 secondes	60 secondes	90 secondes
NOTA : Lorsque la fonction « Headlight Off Delay » (Délai d'extinction des phares) est sélectionnée, elle permet le réglage de la durée d'allumage des phares après l'arrêt du moteur.				
Easy Exit Seat (Siège à recul automatique) – selon l'équipement	☐		☑	
NOTA : Lorsque la fonction « Easy Exit Seat » (Siège à recul automatique) est sélectionnée, elle offre un positionnement automatique du siège du conducteur améliorant la mobilité de ce dernier lorsqu'il entre ou sort du véhicule.				

Audio

Lorsque vous appuyez sur le bouton Audio à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Balance/Fade (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière)	Pictogramme de haut-parleur

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)			
NOTA : À partir de cet affichage, vous pouvez ajuster les réglages « Balance/Fade » (Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière) du système audio en appuyant et en faisant glisser le pictogramme de haut-parleur vers un emplacement quelconque dans la boîte.				
Equalizer (Égaliseur)	Graves	Médianes	Aiguës	
NOTA : À partir de cet affichage, vous pouvez régler les fréquences basses, médianes et aiguës. Effectuez les réglages à l'aide des boutons « + » et « – » à l'écran tactile ou en choisissant n'importe quel point sur l'échelle entre les boutons « + » et « – » à l'écran tactile. Les fréquences basses, médianes et aiguës permettent également de glisser simplement votre doigt vers le haut ou vers le bas pour modifier le réglage ou d'appuyer directement sur le réglage voulu.				
Speed Adjusted Vol. (Volume asservi à la vitesse)	Off (Arrêt)	1	2	3
Surround Sound (Son ambiophonique) - selon l'équipement	On (Marche)		Off (Arrêt)	
AUX Volume Offset (Décalage du volume AUX) – selon l'équipement	+		-	
NOTA : Cette fonction permet de syntoniser le niveau audio des dispositifs portatifs branchés sur une prise AUX (AUXILIAIRE).				
Lecture automatique	On (Marche)		Off (Arrêt)	

Phone Settings (Réglages du téléphone)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Phone Settings » (Réglages du téléphone) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Do Not Disturb (Ne pas déranger)	List of Settings (Liste des réglages)	
NOTA : Appuyez sur « Do Not Disturb » (Ne pas déranger) pour accéder aux réglages disponibles. Les réglages disponibles sont les suivants : Auto Reply (Réponse automatique) (les deux, texte, appel), Auto Reply Message (Message de réponse automatique) (personnalisé, par défaut) et Custom Auto Reply Message (Message de réponse automatique personnalisé) (créer un message).		
Téléphones jumelés et sources audio	Liste des téléphones jumelés et des sources audio	
NOTA : La fonction « Paired Phones and Audio Sources » (Téléphones jumelés et sources audio) permet d'afficher les téléphones jumelés et les sources audio qui sont jumelés au système de réglage des téléphones jumelés et sources audio. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Gestionnaire de projection de téléphone intelligent	Liste des téléphones connectés	
NOTA : La fonction de gestionnaire de projection de téléphone intelligent permet de consulter une liste de tous les téléphones connectés et vous donne la possibilité de déterminer quel téléphone sera utilisé pour la projection (Apple CarPlay ou Android Auto).		
Phone Pop-ups Displayed in Cluster (Affichage des fenêtres contextuelles relatives au téléphone dans le groupe d'instruments)	☐	☑

SiriusXM Setup (Configuration de SiriusXM) – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « SiriusXM Setup » (Configuration de SiriusXM) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Tune Start (Démarrage de la synto-nisation)	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : La fonction « Tune Start » (Démarrage de la syntonisation) commence la lecture de la pièce musicale en cours depuis le début lorsque vous syntonisez une chaîne musicale à l'aide de l'un des douze préréglages, pour que vous puissiez apprécier la chanson dans son intégralité. Cette fonction se produit la première fois que vous sélectionnez le préré-glage pendant que cette pièce musicale est en cours de lecture. Le réglage Tune Start (Démarrage de la syntonisation) fonctionne en arrière-plan de sorte que vous ne vous rendez même pas compte qu'il est activé, sauf que vous ratez l'occasion de jouer votre pièce musicale préférée car il ne reste que quelques secondes pour la lecture.		
Channel Skip (Saut de chaînes)	List of Channels (Liste de chaînes)	
NOTA : La radio SiriusXM peut être programmée pour désigner un groupe de chaînes qui sont les plus désirables pour l'écoute ou pour exclure les chaînes indésirables pendant le balayage. Cette fonction vous permet de sélectionner les chaînes que vous souhaitez sauter.		

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
Information sur l'abonnement	Numéro d'identification Sirius

NOTA :
Chaque véhicule neuf acheté ou loué comprend un abonnement gratuit d'une durée limitée à la radio satellite SiriusXM. À la fin de l'abonnement gratuit, il est possible de le renouveler en accédant aux renseignements à l'écran d'information sur l'abonnement.

1. Appuyez sur le bouton Subscription Info (Information sur l'abonnement) à l'écran tactile pour accéder à l'écran Subscription Information (Information sur l'abonnement).
2. Prenez note des numéros d'identification Sirius de votre récepteur. Pour réactiver le service, composez le numéro affiché ou visitez le site Web du fournisseur.

Le service SiriusXM Travel Link est un abonnement distinct.

Accessibilité – selon l'équipement

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Accessibility » (Accessibilité) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)	
Accessibilité	On (Marche)	Off (Arrêt)
NOTA : Lorsque la fonction d'accessibilité est activée, elle annonce une fonction avant d'effectuer l'action sélectionnée lorsque vous utilisez les fonctions DVD/Blu-ray. Par exemple, lorsque la fonction d'accessibilité est activée, si vous sélectionnez le bouton « Lecture » le système annonce « Bouton de lecture sélectionnée »; si vous appuyez de nouveau sur ce bouton, l'action s'exécute.		

Restore Settings (Restaurer les réglages)

Lorsque vous appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Restore Settings (Restaurer les réglages)	Ok	Cancel (Annuler)	X

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, tous les réglages par défaut sont réinitialisés. Pour restaurer les paramètres à leur réglage par défaut, appuyez sur le bouton Restore Settings (Restaurer les réglages) sur l'écran tactile. Une fenêtre contextuelle s'affiche avec ce message : « Are you sure you want to reset your settings to default? » (Voulez-vous rétablir les réglages par défaut).	

Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)

Lorsque vous appuyez sur le bouton « Clear Personal Data » (Suppression des données personnelles) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)		
Clear Personal Data (Suppression des données personnelles)	OK	Cancel (Annuler)	X
NOTA : Lorsque cette fonction est sélectionnée, les données personnelles sont supprimées, y compris les dispositifs Bluetooth et les préréglages. Pour supprimer les données personnelles, appuyez sur le bouton Clear Personal Data (Suppression des données personnelles); une fenêtre contextuelle s'affiche, vous demandant « Are you sure you want to clear all personal data? » (Voulez-vous supprimer toutes les données personnelles?).			

System Information (Information sur le système)

Lorsque vous appuyez sur le bouton System Information (Information sur le système) à l'écran tactile, les réglages suivants sont disponibles :

Setting Name (Nom de réglage)	Selectable Options (Options sélectionnables)
System Information (Information sur le système)	Écran System Software Information (Information sur le logiciel du système)
NOTA : Lorsque vous choisissez la fonction « System Information » (Information sur le système), un écran « System Software Information » (Information sur le logiciel du système) indique la version logicielle du système.	

COMMANDES AUDIO AU VOLANT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Les commandes à distance du système audio sont situées sur la surface arrière du volant. Accédez aux commandes à l'arrière du volant.

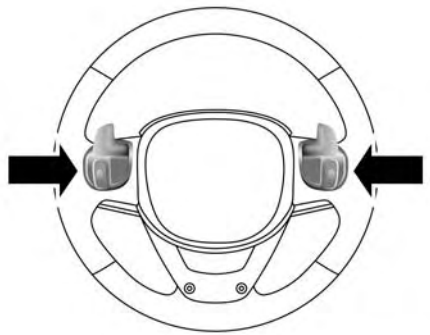

Commandes à distance du système audio (vue arrière du volant)

La commande droite est de type à bascule, avec un bouton-poussoir au centre; cette commande vous permet de sélectionner le volume de même que le mode du système audio. Appuyez sur la partie supérieure de la commande à bascule pour augmenter le volume, et sur la partie inférieure pour le diminuer.

Appuyez sur le bouton central pour alterner entre les divers modes offerts par votre autoradio (AM/FM, radio satellite (SXM), lecteur de CD, entrée auxiliaire (AUX), système de divertissement vidéo (VES), etc.).

La commande de gauche est un commutateur à bascule doté d'un bouton-poussoir central. La fonction de la commande de gauche varie selon le mode dans lequel se trouve la chaîne audio.

Le fonctionnement de la commande de gauche dans chaque mode est indiqué ci-après.

Fonctionnement de la radio

Appuyez sur la partie supérieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le haut de la bande de fréquences et appuyez sur la partie inférieure du commutateur pour rechercher la prochaine station audible vers le bas de la bande de fréquences.

La partie centrale du commutateur de gauche permet de syntoniser la prochaine station présélectionnée et programmée au moyen des touches de présélection de la radio.

Lecteur de CD

Lorsque vous appuyez une fois sur la partie supérieure du commutateur, le lecteur de CD passe à la piste suivante du disque compact. Lorsque vous appuyez une fois sur la partie inférieure du commutateur, le lecteur de CD retourne au début de la piste en cours de lecture, ou au début de la piste précédente si le lecteur se trouvait dans la première seconde de lecture de la piste en cours.

Si vous appuyez deux fois sur le commutateur, vers le haut ou vers le bas, le lecteur passe à la deuxième piste. Si vous appuyez trois fois, il passe à la troisième piste, et ainsi de suite.

COMMANDE iPod/USB/MP3 – SELON L'ÉQUIPEMENT

Cette caractéristique vous permet de brancher un iPod ou un périphérique USB externe au port USB, situé dans la section inférieure du bloc de commande central intégré avant, à l'avant du sélecteur de rapport de transmission rotatif.

La commande iPod est compatible avec les dispositifs Mini, 4G, Photo, Nano, 5G iPod et iPhone. Certaines versions du logiciel iPod pourraient ne pas être totalement compatibles avec les fonctions e commande d'iPod. Visitez le site Web d'Apple pour les mises à jour logicielles.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.

Branchement d'un iPod ou un dispositif USB externe

Utilisez le câble de connexion pour brancher un iPod ou un dispositif USB externe sur le port de connecteur USB ou AUX (AUXILIAIRE) du véhicule qui est situé dans la console centrale.

Les ports USB de la passerelle multimédia sont équipés d'une fonction de régulateur électronique de tension intelligent (charge intelligente). Cette fonction permet de charger un périphérique jusqu'à une heure après que le véhicule soit mis hors tension.

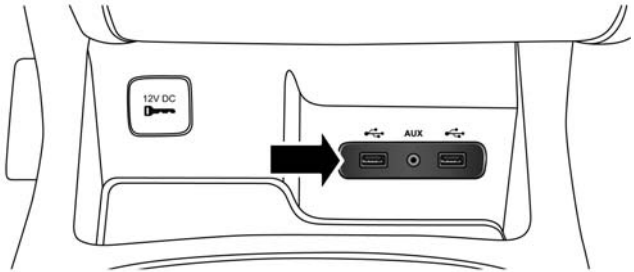

1004120638US

Passerelle multimédia intégrée de la console centrale – ports USB et AUX

Lorsque l'appareil audio est branché et synchronisé sur le système de commande iPod/USB/MP3 du véhicule (la connexion du iPod ou du dispositif USB externe peut prendre quelques minutes), l'appareil audio se recharge automatiquement et est prêt à fonctionner.

NOTA : Si la pile de l'appareil audio est complètement déchargée, une charge minimale sera peut-être nécessaire avant que la communication avec le système de commande iPod/USB/MP3 puisse s'établir. Le niveau de charge nécessaire peut être obtenu en laissant l'appareil audio branché sur le système de commande iPod/USB/MP3.

Utilisation de cette fonction

En utilisant un câble d'iPod ou un dispositif USB externe pour connecter au port USB :

- le contenu de l'appareil audio peut être lu et diffusé par le système audio du véhicule qui affiche les métadonnées (artiste, titre de la piste, album, etc.) sur l'écran de radio;
- vous pouvez commander l'appareil audio au moyen des touches de la radio pour la lecture des pistes et pour parcourir et afficher le contenu du iPod;
- la pile de l'appareil audio se recharge lorsqu'il est branché sur le connecteur USB ou AUX (si cette fonction est prise en charge par l'appareil audio particulier).

NOTA : Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect.

Port de chargement USB de deuxième rangée

Les ports du connecteur USB de deuxième rangée peuvent être utilisés à des fins de chargement seulement. Utilisez le câble de connexion pour brancher un iPod ou un dispositif USB externe sur les ports de chargement USB du véhicule qui se trouvent à l'arrière de la console centrale avant ou dans la console centrale de la deuxième rangée.

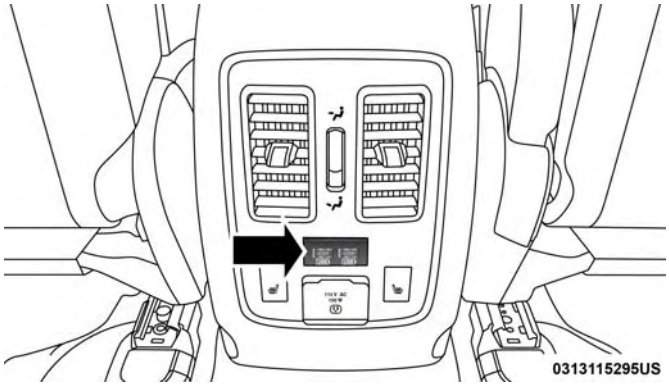

Ports USB arrière de la console centrale avant

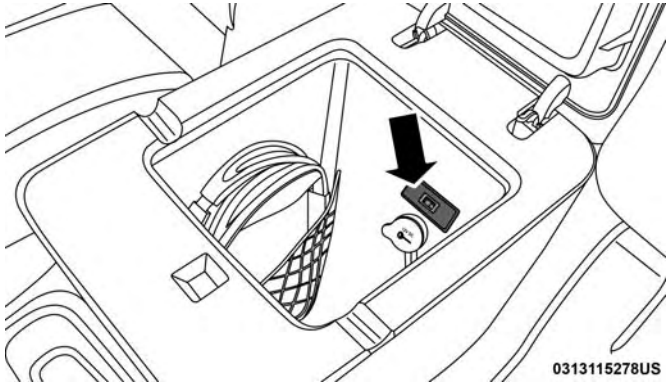

Port USB de la console centrale de la deuxième rangée

SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT POUR PASSAGERS ARRIÈRE UCONNECT – SELON L'ÉQUIPEMENT

Votre système de divertissement pour passagers arrière est conçu pour offrir des années de plaisir aux membres de votre famille. Vous pouvez lire vos CD, DVD ou disques Blu-ray préférés, écouter de la musique à l'aide des casques d'écoute sans fil ou brancher et utiliser plusieurs types de consoles de jeux vidéo ou d'appareils audio courants.

Veuillez consulter le présent guide de l'automobiliste pour vous familiariser avec ses caractéristiques et son fonctionnement.

Premiers pas

- **Écrans situés à l'arrière des sièges avant** : Pour ouvrir le couvercle de l'écran à cristaux liquides, soulevez le couvercle.

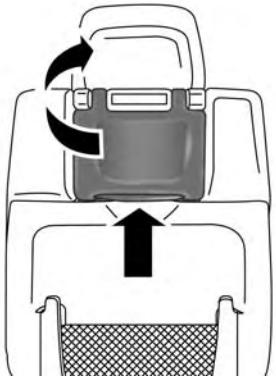

Écran du système de divertissement pour passagers arrière

- Placez le commutateur d'allumage à la position ON (MARCHE) ou ACC (ACCESSOIRES).
- Votre véhicule peut être équipé d'un lecteur de disque Blu-Ray. Si le véhicule est équipé d'un lecteur de disque Blu-ray, l'icône sera présente sur le lecteur.
- Allumez le système de divertissement pour passagers arrière en appuyant sur le bouton de mise sous tension de la télécommande.
- Lorsque le ou les écrans vidéo sont ouverts et que vous insérez un DVD ou un disque Blu-ray dans le lecteur de disque, l'écran s'allume automatiquement, les émetteurs des casques d'écoute se mettent sous tension et la lecture commence.

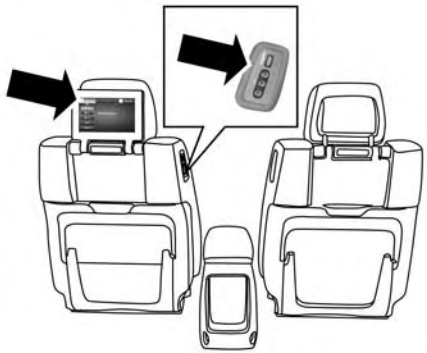

Canal 1 du système de divertissement pour passagers arrière (Arrière 1)

- Dans le cas d'un système à deux écrans vidéo, la position au Canal 1 (Arrière 1) sur la télécommande et

les casques d'écoute indique l'Écran 1 (côté conducteur) et la position au Canal 2 (Arrière 2) sur la télécommande et les casques d'écoute indique l'Écran 2 (côté passager).

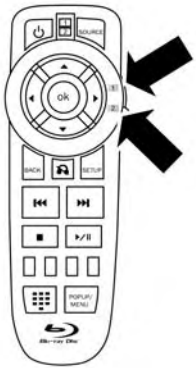

0449097673US

Sélecteurs de canal de la télécommande du système de divertissement pour passagers arrière

0449097672US

Sélecteurs de canal du casque d'écoute du système de divertissement pour passagers arrière

- Le système peut être contrôlé par les passagers avant à l'aide de la radio à écran tactile ou par les occupants des sièges arrière à l'aide de la télécommande.

Système à deux écrans vidéo

NOTA : Il y a généralement deux façons distinctes d'activer les fonctions du système de divertissement pour passagers arrière.

- La télécommande
- La radio à écran tactile (selon l'équipement)

Lecteur de disque Blu-ray

Lecture d'un disque Blu-ray

Le lecteur de disque Blu-ray est situé dans la console centrale.

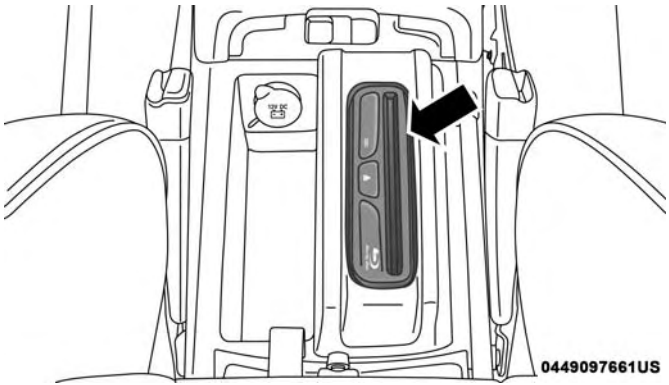

Emplacement du lecteur de disque Blu-ray

1. Insérez un disque Blu-ray dans le lecteur de disque VES en orientant l'étiquette comme indiqué sur le lecteur de disques Blu-ray. La radio sélectionne automatiquement le mode approprié après avoir reconnu le disque et affiche l'écran de menu, l'écran de langue ou lance la lecture de la première piste.
2. Pour regarder un Blu-ray sur Rear 1 (Arrière 1) pour les passagers arrière du côté conducteur, assurez-vous que le sélecteur de la télécommande et celui des casques d'écoute sont réglés à Rear 1 (Arrière 1).
3. Pour regarder un Blu-ray sur Rear 2 (Arrière 2) pour les passagers arrière du côté passager, assurez-vous que le sélecteur de la télécommande et celui des casques d'écoute sont réglés à Rear 1 (Arrière 1).

NOTA :

- Pour visionner un disque Blu-ray à l'écran de la radio, appuyez sur le bouton « Media » (Multimédia) sur l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton « Disc » (Disque). Appuyez sur le bouton « Play » (Lire) et sur le bouton « full screen » (plein écran).
- Dans certains États ou certaines provinces, il n'est pas possible de visionner un disque Blu-ray à l'écran de la radio. Le véhicule doit être immobilisé et le sélecteur de rapport doit être à la position P (STATIONNEMENT) dans le cas des véhicules équipés d'une transmission automatique.

À l'aide de la radio à écran tactile

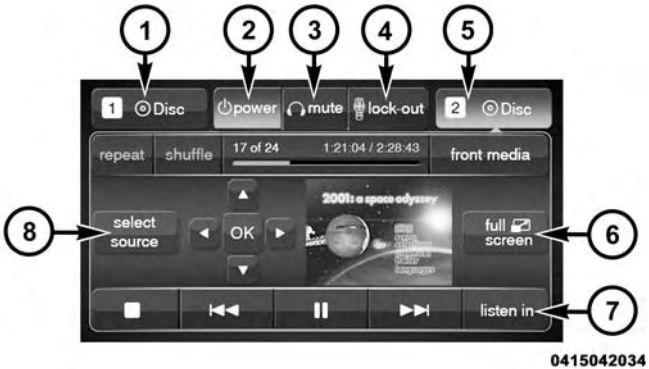

Écran de commande multimédia arrière

1. **Mode canal 1 du système de divertissement pour passagers arrière**

Indique la source en cours pour l'écran 1 ou le canal 1. Ce bouton se met en surbrillance lorsqu'il est l'écran ou le canal actif géré par l'utilisateur principal. Si ce bouton n'est pas en surbrillance, sélectionnez le bouton pour accéder aux commandes de la source écran 1/canal 1.

2. **Alimentation du système de divertissement pour passagers arrière**

Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de divertissement pour passagers arrière.

3. **Mettre le système de divertissement pour passagers arrière en sourdine**

Appuyez sur Mute (Sourdine) pour mettre en sourdine les casques d'écoute arrière pour le cycle d'allumage en cours. Appuyez de nouveau sur Mute (Sourdine) pour annuler la sourdine des casques d'écoute arrière.

4. **Verrouillage de la télécommande du système de divertissement pour passagers arrière**

Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les fonctions de la télécommande.

5. **Mode canal 2 du système de divertissement pour passagers arrière**

Indique la source en cours pour l'écran 2 ou le canal 2. Ce bouton se met en surbrillance lorsqu'il est l'écran ou le canal actif géré par l'utilisateur principal. Si ce bouton n'est pas en surbrillance, sélectionnez le bouton pour accéder aux commandes de la source écran 2/canal 2.

6. **Radio en mode plein écran**

Sélectionnez ce bouton pour passer en mode plein écran.

7. **Habitacle en mode audio**

Sélectionnez cette touche pour modifier le mode audio de l'habitacle à la source du système de divertissement pour passagers arrière actuellement affichée sur la commande de l'écran multimédia arrière.

8. **Mode système de divertissement pour passagers arrière**

Sélectionnez cette touche pour changer la source à l'écran ou au canal actif (mis en surbrillance), affiché sur la commande de l'écran multimédia arrière.

- Appuyez sur le bouton Media (Multimédia) sur l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton Rear Media (Multimédia arrière) sur l'écran tactile.
- Appuyez sur le bouton OK sur l'écran tactile pour commencer la lecture du disque Blu-ray sur la radio à l'écran tactile.

À l'aide de la télécommande

- Choisissez un canal audio (Arrière 1 pour l'écran arrière du siège du conducteur et Arrière 2 pour l'écran arrière du siège du passager), puis appuyez sur la touche Source et au moyen des flèches vers le haut et vers le bas, mettez en surbrillance Disc (Disque) dans le menu et appuyez sur le bouton OK.
- Appuyez sur la touche de menu fugitif pour parcourir le menu de disque et les options.

Utilisation d'une console de jeu vidéo

Branchez la console de jeu vidéo sur les prises d'entrée RCA ou HDMI audio/vidéo situées sur le côté de chaque siège.

Les prises RCA ou HDMI audio-vidéo (prises AUX ou HDMI) sur le côté de chaque siège permettent d'afficher à l'écran la vidéo directement à partir d'une caméra vidéo ou de consoles de jeu ou de lire de la musique directement à partir d'un lecteur MP3.

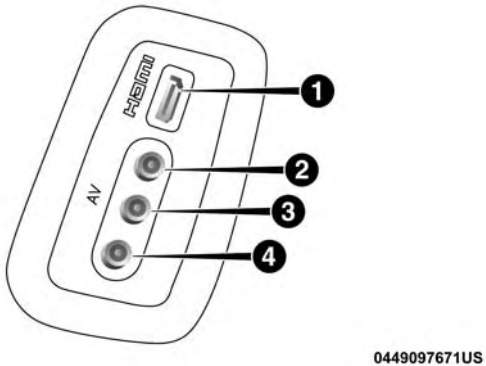

Prises d'entrée RCA/HDMI audio-vidéo

Lors du branchement d'une source externe sur une prise AUX (AUXILIAIRE) ou HDMI, assurez-vous de respecter le code de couleur normalisé des prises audio-vidéo :

1. Entrée HDMI.
2. Entrée audio droite (rouge).
3. Entrée audio gauche (blanche).
4. Entrée vidéo (jaune).

NOTA : Certaines consoles de jeux vidéo haut de gamme peuvent dépasser la limite de puissance de l'onduleur d'alimentation.

Lecture d'un DVD/Blu-ray au moyen de la radio à écran tactile

1. Insérez le DVD ou le disque Blu-ray en orientant l'étiquette comme indiqué sur le lecteur de DVD ou de disques Blu-ray. La radio sélectionne automatiquement le mode approprié après avoir reconnu le disque et affiche l'écran de menu ou lance la lecture de la première piste.
2. Pour regarder un DVD ou un disque Blu-ray à l'écran Arrière 1 (passager arrière du côté conducteur), assurez-vous que le sélecteur des casques d'écoute et celui du canal de la télécommande sont réglés sur la position Arrière 1.
3. Pour regarder un DVD ou un disque Blu-ray à l'écran Arrière 2 (passager arrière du côté passager), assurez-vous que le sélecteur des casques d'écoute et celui du canal de la télécommande sont réglés sur la position Arrière 2.

À l'aide de la télécommande

1. Appuyez sur le bouton SOURCE de la télécommande.
2. Tout en regardant Rear 1 ou 2, mettez DISC (DISQUE) en surbrillance en appuyant sur les boutons fléchés vers

le haut, vers le bas, vers la gauche ou vers la droite, puis appuyez sur le bouton ENTER/OK (ENTRER-OK).

Sélection du mode DISC (DISQUE) à l'écran du système de divertissement pour passagers arrière

À l'aide des commandes de la radio à écran tactile

1. Appuyez sur le bouton Media (Multimédia) à l'écran tactile de la radio du système Uconnect.
2. Appuyez sur le bouton Rear Media (Multimédia arrière) pour afficher l'écran de commande multimédia arrière.

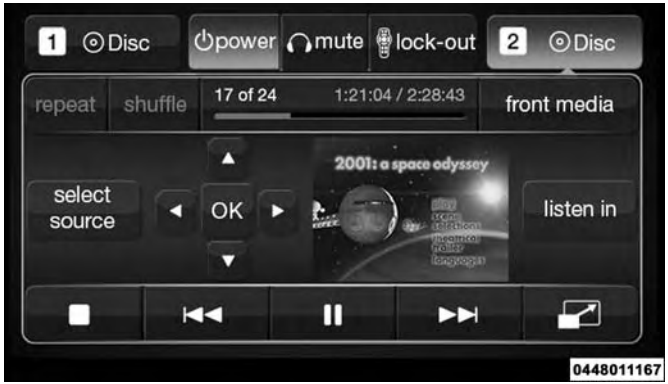

Écran de commande multimédia arrière

3. Appuyez sur le bouton 1 ou 2 sur l'écran tactile, puis appuyez sur le bouton Source à l'écran tactile. Appuyez sur le bouton DISC (Disque), à l'écran tactile, dans la colonne MEDIA (MULTIMÉDIA). Pour quitter, appuyez sur le X dans la partie supérieure droite de l'écran.

Écran de la source du système de divertissement pour passagers arrière

NOTA : Lorsque vous appuyez sur l'écran de la radio pendant la lecture d'un DVD ou d'un disque Blu-ray, les fonctions de base de la télécommande pour la lecture de DVD s'affichent telle que la sélection d'une scène, la lecture, la pause, l'avance rapide, le recul et l'arrêt. Lorsque vous appuyez sur la touche X dans le coin supérieur, les fonctions de l'écran de la télécommande se désactivent.

Remarques importantes sur le système à deux écrans vidéo

- Le système de divertissement pour passagers arrière peut transmettre simultanément deux canaux audio stéréo et vidéo.
- Le lecteur de disque Blu-ray peut effectuer la lecture de CD, de DVD et de disques Blu-ray.
- Lorsqu'une source vidéo est sélectionnée sur Rear 1 (Arrière 1), la source vidéo s'affiche sur Rear 1 (Arrière 1) et le son peut être entendu sur Rear 1 (Arrière 1).
- Lorsqu'une source vidéo est sélectionnée sur Rear 2 (Arrière 2), la source vidéo s'affiche sur Rear 2 (Arrière 2) et le son peut être entendu sur Rear 2 (Arrière 2).
- Le son peut être entendu dans les casques d'écoute même lorsque l'écran est fermé.

Télécommande du lecteur de disque Blu-ray – selon l'équipement

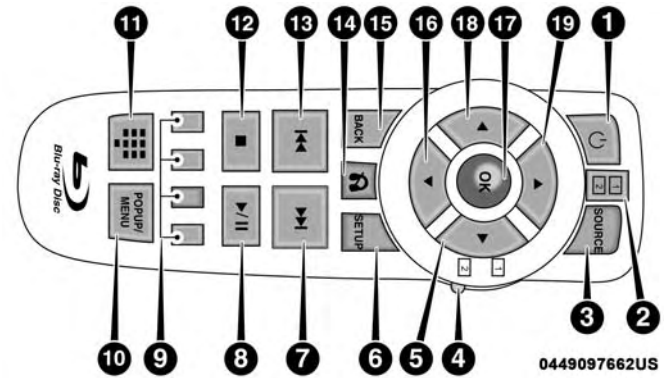

Télécommande du lecteur de disque Blu-ray

Boutons et indicateurs

1. Mise sous tension – Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre l'écran et l'émetteur des casques d'écoute sans fil pour le canal sélectionné. Pour écouter le son lorsque l'écran est éteint, appuyez sur le bouton de mise sous tension pour allumer l'émetteur des casques d'écoute.
2. Indicateurs de sélection de canal – Lorsque vous appuyez sur un bouton, le canal visé actuel ou le bouton du canal s'allume momentanément.
3. SOURCE – Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran de sélection de source.
4. Sélecteur de canal ou d'écran – Ce sélecteur indique le canal qui est contrôlé par la télécommande. Lorsque le sélecteur est à la position Rear 1 (Arrière 1), la télécommande contrôle le fonctionnement du canal 1 des casques d'écoute (écran à gauche). Lorsque le sélecteur est à la position Rear 2 (Arrière 2), la télécommande contrôle le fonctionnement du canal 2 des casques d'écoute (écran à droite).
5. ► – Appuyez sur ce bouton pour parcourir les menus.
6. SETUP (CONFIGURATION) – Appuyez sur ce bouton pour accéder au menu de configuration de l'écran.
7. ►►I – Maintenez ce bouton enfoncé pour avancer rapidement dans la piste audio ou le chapitre vidéo en cours de lecture.
8. ► / ‖ (Lecture ou pause) – Appuyez sur ce bouton pour commencer ou reprendre la lecture du disque ou l'interrompre momentanément.

9. Quatre boutons de couleur – Appuyez sur ces boutons pour accéder aux caractéristiques de disque Blu-ray.
10. POPUP/MENU (MENU FUGITIF) – Appuyez sur ce bouton pour accéder aux options de relecture et de lecture aléatoire, au menu fugitif de disque Blu-ray, au menu de titre du DVD ou pour accéder aux menus de disque.
11. CLAVIER NUMÉRIQUE – Appuyez sur ce bouton pour parcourir les chapitres ou les titres.
12. ▪ (Arrêt) – Appuyez sur ce bouton pour interrompre la lecture d'un disque.
13. |◀◀ – Maintenez ce bouton enfoncé pour faire reculer rapidement la piste audio ou le chapitre vidéo en cours de lecture.
14. 🎧 – Appuyez sur ce bouton pour mettre en sourdine l'audio des casques d'écoute.
15. BACK (RETOUR) – Appuyez sur ce bouton pour quitter les menus ou pour retourner à l'écran de sélection de source.
16. ▼ – Appuyez sur ce bouton pour parcourir les menus.
17. OK – Appuyez sur ce bouton pour sélectionner l'option en surbrillance dans un menu.
18. ◀ – Appuyez sur ce bouton pour parcourir les menus.
19. ▲ – Appuyez sur ce bouton pour parcourir les menus.

Fonctionnement des casques d'écoute

Les casques d'écoute captent deux canaux audio distincts au moyen de l'émetteur à infrarouge de l'écran vidéo.

Si vous n'entendez aucun son après avoir augmenté le volume, vérifiez si l'écran est allumé, si le canal sélectionné n'est pas mis en sourdine et si le sélecteur de canal du casque d'écoute est à la position voulue. Si vous n'entendez toujours aucun son, vérifiez si les piles des casques d'écoute sont bien chargées.

Casques d'écoute du système de divertissement pour passagers arrière

1 – Commande de mise sous tension
2 - Commande de volume
3 - Sélecteur de canal

Commandes

Le témoin de mise sous tension et les commandes du casque d'écoute sont situés sur la coquille droite.

NOTA : Pour entendre le son provenant des casques d'écoute, le système de divertissement vidéo arrière doit être allumé. Pour préserver la durée de vie utile des piles, les casques d'écoute s'éteignent automatiquement environ trois minutes après l'extinction du système de divertissement vidéo arrière.

Changement du mode audio des casques d'écoute

1. Assurez-vous que le sélecteur de canal ou d'écran de la télécommande est réglé à la même position que celui des casques d'écoute.

NOTA :

- Lorsque le sélecteur des casques d'écoute et celui du canal de la télécommande sont réglés sur le canal 1, la télécommande contrôle le canal 1 et les casques d'écoute syntonisent la source audio du canal 1.
- Lorsque le sélecteur des casques d'écoute et celui du canal de la télécommande sont réglés sur le canal 2, la télécommande contrôle le canal 2 et les casques d'écoute syntonisent la source audio du canal 2.

2. Appuyez sur le bouton SOURCE de la télécommande.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton SOURCE pour passer au mode suivant.

4. Lorsque le menu de sélection du mode s'affiche à l'écran, utilisez les boutons du curseur de la télécommande pour parcourir les modes disponibles, puis appuyez sur le bouton OK pour sélectionner le nouveau mode.
5. Pour faire disparaître le menu de sélection du mode, appuyez sur le bouton BACK (RETOUR) de la télécommande.

Remplacement des piles du casque d'écoute

Chaque casque d'écoute fonctionne avec deux piles AAA. Pour remplacer les piles :

1. Faites glisser vers le bas le couvercle du compartiment des piles situé sur la coquille gauche du casque d'écoute.
2. Remplacez les piles en vous assurant d'en orienter les pôles selon l'illustration.
3. Remettez en place le couvercle du compartiment des piles.

Accessibilité – selon l'équipement

La fonction d'accessibilité est une fonction du système DVD/Blu-ray, qui annonce une fonction avant d'effectuer une action. Consultez le paragraphe « Réglages du système Uconnect » dans la section « Multimédia » pour obtenir de plus amples renseignements.

Garantie limitée à vie du casque d'écoute stéréo Unwired

Qui profite de la protection de cette garantie? Cette garantie couvre l'utilisateur ou l'acheteur initial (« vous » ou « votre ») de ce casque d'écoute sans fil (« produit ») Unwired Technology LLC (« Unwired ») particulier. La garantie n'est pas transférable.

Quelle est la durée de la protection de la garantie? Cette garantie dure aussi longtemps que vous possédez le produit.

Qu'est qui est couvert par cette garantie? Sauf indication contraire, cette garantie couvre le produit contre tout défaut de matériel ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation.

Qu'est qui n'est pas couvert par cette garantie? Cette garantie ne couvre pas les dommages ou les défauts qui résultent de l'usage impropre ou de l'abus du produit ou de la modification de ce dernier par un tiers autre que Unwired. Les coussinets en mousse, qui s'usent à la longue lors d'un usage normal, ne sont pas couverts (les coussinets

de rechange sont disponibles à un coût nominal). UNWIRED TECHNOLOGY N'EST PAS RESPONSABLE DES BLESSURES AUX PERSONNES OU DES DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ RÉSULTANT DE L'USAGE, DE LA DÉFAILLANCE OU D'UN DÉFAUT DU PRODUIT, NI N'EST RESPONSABLE DES DOMMAGES GÉNÉRAUX, SPÉCIAUX, DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU AUTRES DE QUELQUE TYPE OU NATURE QUE CE SOIT. Certains États et autorités ne permettent pas d'exclure ou de limiter les dommages accessoires ou indirects; les limites ou les exclusions ci-dessus peuvent donc ne pas s'appliquer à votre cas. La présente garantie vous confère des droits précis reconnus par la loi et vous pouvez aussi détenir d'autres droits qui varient d'une autorité à l'autre.

Responsabilité de Unwired Unwired, à son option, réparera ou remplacera le produit défectueux. Unwired se réserve le droit de remplacer un produit abandonné par un modèle comparable. LA PRÉSENTE GARANTIE EST LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE OFFERTE POUR CE PRODUIT ET CONSTITUE VOTRE SEUL RECOURS À L'ÉGARD D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX, TOUTES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de vos casques d'écoute sans fil Unwired, composez le 1 888 293-3332 ou communiquez par courriel à l'adresse suivante : customersupport@unwiredtechnology.com.

Vous pouvez enregistrer vos casques d'écoute sans fil Unwired par téléphone au 1 888 293-3332.

System Information (Information sur le système)

Menu de lecture de disque

Lorsque vous écoutez un CD audio ou un CD de données, vous pouvez afficher la liste de toutes les commandes de lecture du disque en appuyant sur le bouton POPUP/MENU (MENU FUGITIF) de la télécommande.

Réglages de l'affichage

Réglages d'affichage de l'écran vidéo

Lorsque vous regardez une source vidéo (disque Blu-ray ou DVD vidéo en mode lecture, auxiliaire, etc.), vous pouvez afficher le menu des réglages d'affichage en appuyant sur le bouton SETUP (CONFIGURATION) de la télécommande. Ces réglages contrôlent l'apparence de l'image vidéo à l'écran. Des réglages par défaut assurant une image optimale sont déjà réglés à l'usine. En temps normal, il n'est pas nécessaire de les modifier.

Pour modifier les réglages, appuyez sur les boutons de navigation (▲, ▼) de la télécommande pour sélectionner une option, puis appuyez sur les boutons de navigation (▶, ◀) de la télécommande pour modifier la valeur de l'option sélectionnée. Pour réinitialiser toutes les valeurs aux réglages d'origine, sélectionnez l'option de menu Default Settings (Réglages par défaut), puis appuyez sur le bouton ENTER/OK (ENTRÉE-OK) de la télécommande.

L'option Disc Features (Caractéristiques du disque) contrôle les réglages du lecteur de disque Blu-ray à distance en cours de lecture.

Écoute d'une source audio, l'écran rangé

Pour écouter seulement le signal audio du canal lorsque l'écran est rangé :

- Réglez le son à la source et au canal voulus.
- Rangez l'écran vidéo.
- Pour changer le mode audio sélectionné, appuyez sur le bouton SOURCE de la télécommande. Ceci permet de sélectionner automatiquement le prochain mode audio disponible sans utiliser le menu de sélection du mode ou de source.

- Lorsque vous déployez l'écran vidéo, ce dernier se rallume automatiquement et affiche le menu ou le média approprié.

Si l'écran est rangé et que vous n'entendez aucun son, vérifiez si les casques d'écoute sont sous tension (le témoin ON [EN FONCTION] est allumé) et si le sélecteur des casques d'écoute est réglé au canal voulu. Si les casques d'écoute sont allumés, appuyez sur le bouton de mise sous tension de la télécommande pour activer le son. Si vous n'entendez toujours aucun son, vérifiez si les piles des casques d'écoute sont bien chargées.

Formats de disques

Le lecteur de disque Blu-ray peut effectuer la lecture des types de disques suivants de 4,7 po (12 cm) de diamètre :

- BD : BDMV (profil 1,1), BDAV (profil 1,1);
- DVD : DVD vidéo, DVD audio, AVCREC, AVCHD, DVD-VR;
- CD : CD-DA, VCD, CD-TEXTE;
- DVD/CD : MP3, WMA, AAC, DivX (versions 3 – 6) profil 3.0.

Codes de zone de DVD

Le lecteur de disque Blu-ray et de nombreux disques DVD sont codés par zone géographique. Ces codes de zone doivent correspondre pour permettre la lecture du disque. Si le code de zone du DVD ne correspond pas à celui du lecteur, le disque ne sera pas lu.

Compatibilité avec les DVD audio

Lorsque vous insérez un DVD audio dans le lecteur de disque Blu-ray, la lecture du titre audio est effectuée par défaut (la plupart des DVD audio comportent également un titre vidéo, mais le système n'en tient pas compte). Tous les signaux multivoies sont automatiquement répartis en deux voies, ce qui pourrait donner l'impression que le volume a baissé. Si vous augmentez le volume pour compenser, n'oubliez pas de le remettre à son niveau initial avant de changer de disque ou de passer à un autre mode.

Disques gravés

Le lecteur de disque Blu-ray effectue la lecture des disques CD-R et CD-RW gravés en format CD audio ou vidéo, ou comme un CD-ROM qui contiendrait des fichiers MP3 ou WMA. Le lecteur effectue également la lecture du contenu vidéo des disques DVD-R ou DVD-RW. Les DVD-ROM (pressés ou gravés) ne sont pas compatibles.

Si vous gravez un disque au moyen d'un ordinateur personnel, il se pourrait que le lecteur de disque Blu-ray ne puisse effectuer la lecture d'une partie ou la totalité du disque, même s'il a été gravé dans un format compatible dont la lecture est effectuée sur d'autres lecteurs. Pour éviter les problèmes de lecture, observez les consignes suivantes relatives aux disques gravés :

- Le lecteur ignore les sessions ouvertes. Seule la lecture des sessions fermées est effectuée.
- Dans le cas des CD multisessions qui ne contiennent que des sessions audio multiples, le lecteur renumérote les pistes de sorte que chaque numéro de piste est unique.
- Dans le cas des CD de données (ou CD-ROM), utilisez toujours le format ISO-9660 (niveau 1 ou 2), Joliet ou Romeo. Les autres formats (par exemple UDF et HFS) ne sont pas compatibles.
- Le lecteur reconnaît un maximum de 512 fichiers et de 99 dossiers par CD-R ou CD-RW.
- Le lecteur effectue seulement la lecture de la partie vidéo_TS des DVD inscriptibles multimédias.

Si vous éprouvez encore des difficultés à graver des disques dont la lecture est effectuée dans le lecteur de disque Blu-ray, informez-vous auprès de l'éditeur du logiciel de gravure de disques pour en savoir plus.

Il est recommandé d'utiliser un feutre indélébile pour identifier les disques inscriptibles (CD-R, CD-RW et DVD-R). N'apposez jamais d'étiquettes autocollantes, puisqu'elles pourraient se décoller du disque, se coincer et endommager le lecteur de DVD de façon permanente.

Fichiers audio compressés (MP3 et WMA)

Le lecteur de disque Blu-ray peut lire des fichiers MP3 (MPEG-1 couche audio 3) et WMA (Windows Media Audio) à partir d'un CD de données (habituellement un CD-R ou un CD-RW).

- Le lecteur de disque Blu-ray utilise toujours l'extension du fichier pour déterminer le type de format audio, c'est pourquoi les fichiers MP3 doivent toujours être suivis du suffixe « .mp3 » ou « .MP3 » et les fichiers WMA, du suffixe « .wma » ou « .WMA ». Afin de prévenir une lecture erronée, n'utilisez ces extensions pour aucun autre type de fichier.
- Pour ce qui est des fichiers MP3, seules les données qui ont une étiquette ID3 version 1 (comme le nom de l'artiste, le titre de la piste, le titre de l'album, etc.) sont compatibles.

- Il n'est pas possible d'effectuer la lecture d'un fichier interdit de copie (comme ceux téléchargés de bon nombre de magasins de musique en ligne). Le lecteur de disque Blu-ray saute automatiquement le fichier et commence la lecture du prochain fichier accessible.
- Il n'est pas possible d'effectuer la lecture d'autres formats de compression, tels que AAC, MP3 Pro, Ogg Vorbis et ATRAC3. Le lecteur de disque Blu-ray saute automatiquement le fichier et commence la lecture du prochain fichier accessible.
- Si vous créez vos propres fichiers, le débit binaire fixe recommandé pour les fichiers MP3 se situe entre 96 et 192 kbit/s et celui pour les fichiers WMA se situe entre 64 et 192 kbit/s. Les débits binaires variables sont également compatibles. Pour les deux formats, la fréquence d'échantillonnage recommandée est de 44,1 kHz ou 48 kHz.
- Pour changer de fichier, appuyez sur le bouton ▲ de la télécommande ou du lecteur de disque Blu-ray pour passer au fichier suivant ou sur le bouton ▼ pour revenir au début du fichier en cours de lecture ou au fichier précédent.

Erreurs de disque

Si le lecteur de disque Blu-ray ne peut effectuer la lecture d'un disque, le message « Disc Error » (Erreur de disque) s'affiche à l'écran arrière et à l'écran de la radio. Un disque sale, endommagé ou au format incompatible pourrait provoquer un message d'erreur de disque.

Si une piste endommagée d'un disque cause une erreur audible ou visible qui dure plus de deux secondes, le lecteur de disque Blu-ray continue d'effectuer la lecture du disque en faisant un bond en avant de une à trois secondes à la fois. Si la fin du disque est atteinte, le lecteur de disque Blu-ray retourne au début du disque et tente d'effectuer la lecture du début de la première piste.

Il est possible que le lecteur de disque Blu-ray s'éteigne par temps très chaud, notamment lorsque la température à l'intérieur du véhicule dépasse 48,9 °C (120 °F). Dans un tel cas, le lecteur affiche le message « High Temp » (Température élevée) et les écrans arrière s'éteignent jusqu'à ce que la température atteigne un niveau sécuritaire. Cette mesure sert à protéger les composants optiques du lecteur de disque Blu-ray.

Accord sur le produit

Ce produit comprend une technologie de protection de droits d'auteur protégée par des brevets américains et d'autres droits de propriété intellectuelle. L'utilisation de cette technologie de protection de droits d'auteur doit être autorisée par Macrovision et est limitée à un cadre familial et restreint, sauf autorisation contraire de la part de Macrovision. L'ingénierie inverse et le démontage sont interdits.

Dolby Digital et MLP Lossless fabriqués sous licence de Dolby Laboratories. « Dolby », « MLP Lossless » et le symbole du double D sont des marques de commerce de Dolby Laboratories. Travaux non publiés confidentiels. © 1992-1997 Dolby Laboratories. Tous droits réservés.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO ET DES TÉLÉPHONES MOBILES

Dans certaines situations, un téléphone mobile en fonction dans votre véhicule peut causer des parasites ou le mauvais fonctionnement de la radio. Ce problème peut être amoindri ou supprimé en déplaçant l'antenne du téléphone mobile. Cette situation n'est pas dommageable pour votre autoradio. Si le rendement de la radio relatif à la « clarté » du son ne s'améliore pas après avoir déplacé l'antenne, il est recommandé de baisser le volume de la radio ou de l'éteindre lorsque le téléphone mobile est en fonction et que le système Uconnect est désactivé (selon l'équipement).

Renseignements concernant la réglementation et la sécurité

ÉTATS-UNIS ET CANADA

Exposition aux émissions de radiofréquences

La puissance de sortie de cette radio sans fil interne est bien en deçà des limites d'exposition aux ondes radio définies par la FCC et Industrie Canada. Néanmoins, la radio sans fil sera utilisée de manière à ce que la radio se trouve à 20 cm ou plus du corps humain.

La radio sans fil interne fonctionne selon les directives relatives aux normes de sécurité sur les radiofréquences et les recommandations qui reflètent le consensus de la communauté scientifique.

Le constructeur de radio croit que la radio interne sans fil est sans danger pour les utilisateurs. Le niveau d'énergie émis est nettement inférieur à l'énergie électromagnétique émise par les dispositifs tels que les téléphones mobiles. Toutefois, l'usage de radios sans fil pourrait être limité dans certaines situations ou environnements, par exemple,

à bord d'avions. Si vous êtes incertain des restrictions, nous vous recommandons de demander l'autorisation avant d'allumer la radio sans fil.

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

NOTA :

- Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie B, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec certains types d'installation.
- Si cet équipement cause des interférences nuisibles avec la réception radio ou télévisuelle (pouvant être identifiées en activant et désactivant l'équipement), nous vous recommandons d'essayer de corriger l'interférence en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :
  1. Augmentez la distance entre l'équipement et le récepteur.
  2. Communiquez avec le concessionnaire ou un technicien de radio expérimenté pour obtenir de l'aide.

COMMANDES VOCALES

Introduction au système Uconnect

Commencez à utiliser la reconnaissance vocale du système Uconnect grâce à ces astuces rapides et utiles. Il fournit les commandes vocales et les astuces clés dont vous avez besoin pour connaître le système Uconnect.

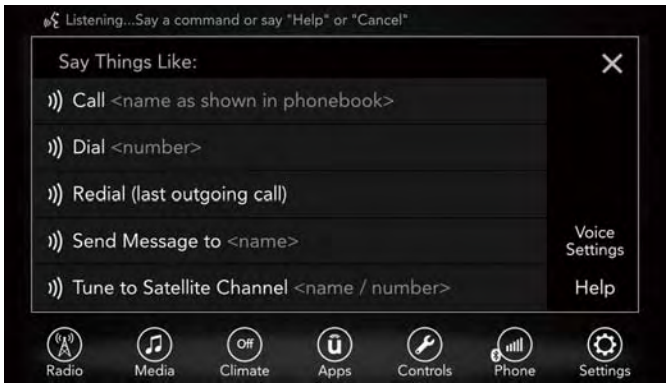

Système Uconnect 4

Système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION

NOTA : Si vous voyez l'icône de navigation sur la barre inférieure, ou dans les menus des applications de votre écran tactile, vous avez un système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION. Si non, vous avez un système Uconnect 4C.

Lancement des applications

Tout ce dont vous avez besoin pour commander de manière vocale votre système Uconnect sont les boutons sur votre volant.

1. Visitez le site UconnectPhone.com pour vérifier la compatibilité de l'appareil mobile et la fonction et pour trouver les directives de jumelage du téléphone.
2. Réduisez le bruit de fond. Le bruit du vent et les conversations du passager sont des exemples de bruit qui peuvent nuire à la reconnaissance.
3. Parlez clairement à un rythme normal, sans élever la voix et en regardant tout droit vers l'avant. Le microphone est positionné sur le pavillon et est adapté au conducteur.
4. Chaque fois que vous initiez une commande vocale, appuyez d'abord sur le bouton VR ou sur le bouton Phone (Téléphone), **attendez** le signal sonore, puis dites votre commande vocale.
5. Vous pouvez interrompre le message d'aide ou les messages-guides du système en appuyant sur le bouton VR ou sur le bouton Phone (Téléphone) et en énonçant une commande vocale à partir de la catégorie actuelle.

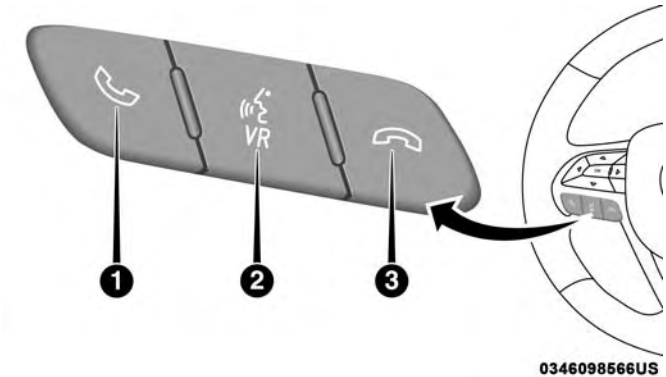

Boutons des commandes vocales du système Uconnect

1 – Appuyez pour initier, répondre à un appel téléphonique, envoyer ou recevoir un message texte
2 – Pour toutes les radios : appuyez sur ce bouton pour activer les fonctions de radio ou de multimédia. Pour les systèmes 4C/4C NAVIGATION seulement : appuyez sur ce bouton pour activer la navigation, les applications et les fonctions de chauffage-climatisation
3 – Appuyez pour terminer un appel

Commandes vocales de base

Les commandes vocales de base ci-dessous peuvent être fournies à tout moment lorsque vous utilisez votre système Uconnect.

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites...

- **Cancel** (Annuler) pour arrêter une session vocale courante;
- **Help** (Aide) pour entendre une liste de commandes vocales suggérées;
- **Repeat** (Répéter) pour réécouter les messages-guides du système.

Remarquez les indicateurs visuels qui vous informent de l'état de votre système de reconnaissance vocale. Les indicateurs s'affichent en haut de l'écran tactile.

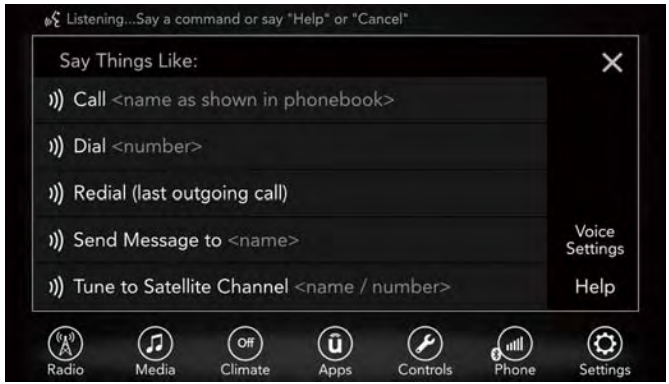

Uconnect 4

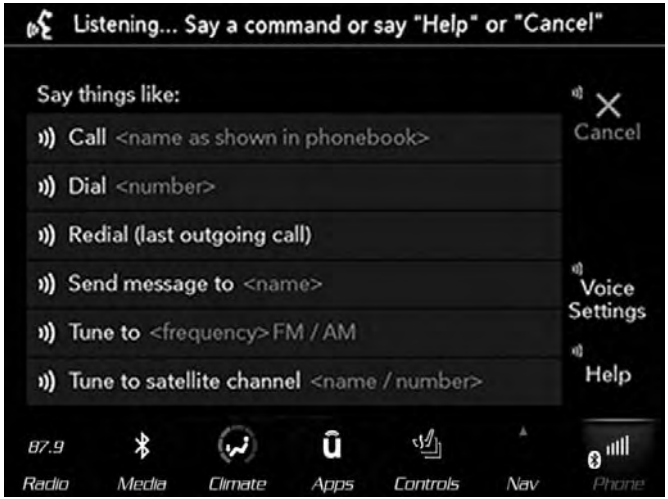

Système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Radio

Utilisez votre voix pour accéder rapidement aux stations AM, FM ou radio satellite SiriusXM que vous voulez entendre. (Abonnement ou essai de radio satellite SiriusXM inclus requis)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites...

- **Syntoniser** quatre-vingt-quinze-point-cinq FM;
- **Syntoniser** la chaîne Hits 1 de radio satellite.

ASTUCE : À tout moment, si vous n'êtes pas sûr de ce que vous voulez dire ou si vous voulez apprendre une commande vocale, appuyez sur le bouton VR et dites « **Help** » (Aide). Le système met à votre disposition une liste de commandes.

Radio 4 Uconnect

Menu Radio (Radio) du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Multimédia

Le système Uconnect offre des connexions au moyen des ports USB, Bluetooth et auxiliaires (selon l'équipement). Le fonctionnement vocal est seulement disponible pour les dispositifs USB et AUX (AUXILIAIRE) connectés. (Le lecteur de disques compacts télécommandé est en option et n'est pas disponible sur tous les véhicules.)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites l'une des commandes suivantes et suivez les messages-guides pour changer votre source multimédia ou choisir un artiste.

- **Change source to Bluetooth** (Passer à la source Bluetooth)
- **Change source to** to AUX (Changer la source à AUXILIAIRE)
- **Change source** to USB (Passer à la source USB)
- **Play artist** Beethoven (Lire l'artiste Beethoven); **Play album** Greatest Hits (Lire l'album Greatest Hits); **Play song** Moonlight Sonata (Lire le morceau Sonate au clair de lune); **Play genre** Classical (Lire le genre classique)

ASTUCE : Appuyez sur le bouton « Browse » (Parcourir) sur l'écran tactile pour afficher toutes les musiques sur votre dispositif USB. Votre commande vocale doit correspondre **exactement** à la méthode d'affichage des renseignements relatifs à l'artiste, à l'album, à la chanson et au genre.

Uconnect 4 Media

Menu Media (Multimédia) du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Téléphone

Les appels et les réponses aux appels au moyen du dispositif mains libres sont faciles avec le système Uconnect. Lorsque le bouton Phonebook (Répertoire téléphonique) s'allume sur votre écran tactile, votre système est prêt. Vérifiez le site UconnectPhone.com pour connaître la compatibilité des téléphones mobiles et pour obtenir les directives de jumelage.

Appuyez sur le bouton Phone (Téléphone) . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes...

- **Call** John Smith (Appeler Jean Tremblay)
- **Dial** 123-456-7890 (Composer le 123-456-7890) et suivez les messages-guides du système
- **Redial** (Recomposer) (appeler le numéro de téléphone sortant précédent)
- **Call back** (Rappeler) (appeler le numéro de téléphone entrant précédent)

ASTUCE : Lorsque vous passez une commande vocale, appuyez sur le bouton Phone (Téléphone) et dites « **Call** » (Appeler), puis prononcez le nom **exactement** comme il s'affiche dans votre répertoire. Lorsqu'un contact a plusieurs numéros de téléphone, vous pouvez dire « **Call** Jean Tremblay **work** » (Appeler Jean Tremblay travail).

Menu Phone (Téléphone) du système Uconnect 4

Menu Phone (Téléphone) du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Chauffage-climatisation (4C/4C AVEC NAVIGATION)

Trop chaud? Trop froid? Réglez l'appareil mains libres qui contrôle la température du véhicule et assurez le confort de tout le monde tout en continuant de conduire. (Si le véhicule est équipé d'un système de chauffage-climatisation.)

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- **Set driver temperature to** 70 **degrees (Régler la température à 70 °F pour le conducteur)**
- **Set passenger temperature to** 70 **degrees (Régler la température à 70 °F pour le passager)**

ASTUCE : La commande vocale du système de chauffage-climatisation peut être utilisée seulement pour régler la température à l'intérieur de votre véhicule. Les sièges ou le

volant chauffants (selon l'équipement) ne peuvent être réglés à l'aide de la commande vocale.

Menu Climate (Chauffage-climatisation) du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Navigation (4C AVEC NAVIGATION)

La fonction Uconnect Navigation vous aide à économiser du temps et à être plus productif lorsque vous savez exactement comment parvenir là où vous voulez aller. (La fonction de navigation est offerte en option avec le système Uconnect 4C.)

1. Pour entrer une destination, appuyez sur le bouton VR . Après le bip, dites : « **Find address** 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan » (Trouver l'adresse 800 Chrysler Drive Auburn Hills, Michigan)
2. Suivez ensuite les messages-guides du système.

ASTUCE : Pour entrer une recherche de point d'intérêt, appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, dites : « **Find nearest coffee shop** » (Trouver le café le plus proche).

Menu Navigation (Navigation) du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

SiriusXM Guardian (4C AVEC NAVIGATION) – selon l'équipement

AVERTISSEMENT!

Certains services du système SiriusXM Guardian, y compris le SOS et l'assistance routière ne fonctionnent PAS sans une connexion réseau LTE (réponse vocale/ données), 3G ou 4G (données) fonctionnelle compatible avec votre appareil.

NOTA : Votre véhicule peut transmettre des données selon l'autorisation donnée par l'abonné.

Un essai ou un abonnement inclus est requis pour profiter des services du système SiriusXM Guardian dans la prochaine section de ce guide. Pour vous inscrire au système SiriusXM Guardian, appuyez sur le bouton Apps (Applications) sur l'écran tactile de 8,4 po pour commencer.

NOTA : Le système SiriusXM Guardian est disponible seulement sur les véhicules qui en sont équipés, achetés dans la zone continentale des États-Unis continentaux, en Alaska, à Hawaï et au Canada. Les services peuvent

seulement être utilisés où la couverture est disponible, reportez-vous à la carte de couverture pour plus de détails.

Appel SOS

Notification d'alarme antivol

Verrouillage et déverrouillage des portières à distance

Send & Go

Localisation du véhicule

Service d'assistance pour véhicule volé

Démarrage à distance du véhicule**

Fonction d'activation de l'avertisseur sonore et des phares à distance

Appel d'assistance routière

Rapports de santé du véhicule**

Alerte relative à la santé du véhicule**

Pages de performance plus**

** Si le véhicule est équipé.

Inscription (4C AVEC NAVIGATION)

Pour déverrouiller le potentiel complet du système SiriusXM Guardian dans votre véhicule, vous devez activer vos services SiriusXM Guardian.

1. Appuyez sur l'icône Apps (Applications) sous l'écran tactile de votre véhicule.
2. Sélectionnez l'icône Activate Service (Activer les services) à partir de votre liste d'applications.
3. Sélectionnez « Customer Care » (Service à la clientèle) pour parler avec un agent du service à la clientèle SiriusXM Guardian qui activera les services dans votre véhicule ou sélectionnez « Enter Email » (Entrer le courriel) pour activer le service sur le Web.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

- Les résidents américains doivent consulter le site : siriusxm.com/guardian
- Les résidents canadiens doivent consulter le site : siriusxm.com/guardian/ca

Application mobile (4C AVEC NAVIGATION)

Vous n'êtes pas loin d'utiliser les commandes à distance et d'écouter votre musique préférée dans votre voiture.

Application mobile

Pour utiliser l'application Uconnect :

- Téléchargez l'application Uconnect sur votre appareil mobile.
- Appuyez sur le bouton Info sur la barre de navigation dans le bas de la fenêtre de l'application pour afficher l'écran Vehicle Info (Information sur le véhicule).
- Appuyez sur le bouton de commande à distance sur la barre de navigation dans le bas de la fenêtre de l'application pour verrouiller ou déverrouiller le véhicule, activer la fonction de démarrage à distance et activer à distance l'avertisseur sonore et les phares.
- Appuyez sur le bouton d'emplacement sur la barre de navigation dans le bas de la fenêtre de l'application pour afficher la carte et localiser votre véhicule ou envoyer un emplacement au système de navigation de votre véhicule.
- Appuyez sur le bouton de réglages dans le coin supérieur gauche de la fenêtre de l'application pour afficher la fenêtre de réglages de l'application et accéder au centre d'appel d'assistance.

NOTA : Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site DriveUconnect.com.

Service SiriusXM Travel Link (4C AVEC NAVIGATION)

Vous avez besoin de trouver une station-service, afficher la liste des films locaux, vérifier le pointage des matchs ou les prévisions météo sur cinq jours? Les services SiriusXM Travel Link permettent d'obtenir plusieurs données utiles que vous pouvez afficher au moyen du système Uconnect 4C AVEC NAVIGATION.

Appuyez sur le bouton VR . Après le signal sonore, énoncez une des commandes suivantes :

- **Show fuel prices (Afficher les prix du carburant);**
- **Show 5 – day weather forecast (Afficher les prévisions météo sur cinq jours);**
- **Show extended weather (Afficher les prévisions prolongées).**

ASTUCE : Les alertes de circulation ne sont pas accessibles au moyen de la commande vocale.

Service SiriusXM Travel Link

Apple CarPlay – selon l'équipement

La fonction Apple CarPlay vous permet d'utiliser votre voix pour interagir avec le système de reconnaissance vocale de votre véhicule, et d'utiliser les plans de données de votre téléphone intelligent pour projeter votre téléphone intelligent iPhone et quelques une de ses applications sur l'écran tactile de votre système Uconnect. Connectez votre iPhone 5, ou plus, à l'un des ports USB multimédias, au

moyen du câble Lightning fourni par l'usine, et appuyez sur la nouvelle icône CarPlay qui remplace l'icône de votre téléphone sur la barre de menu principal pour lancer l'application Apple CarPlay. Appuyez longuement sur le bouton de reconnaissance vocale sur le volant, ou sur le bouton d'accueil de l'application Apple CarPlay, pour activer la fonction Siri pour la reconnaissance des commandes vocales pour utiliser une liste des fonctions de votre iPhone :

- Phone (Téléphone)
- Music (Musique)
- Messages
- Cartes
- Applications supplémentaires

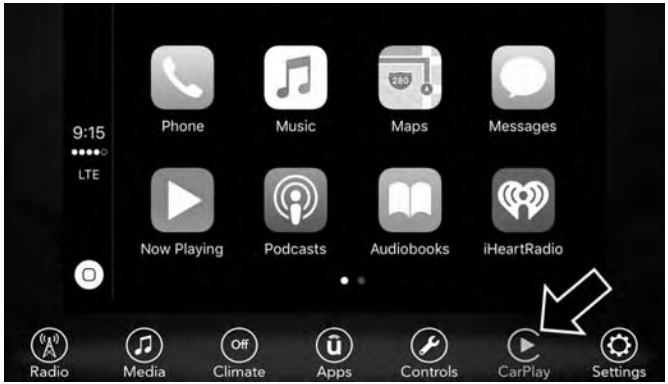

Menu Apple CarPlay du système Uconnect 4

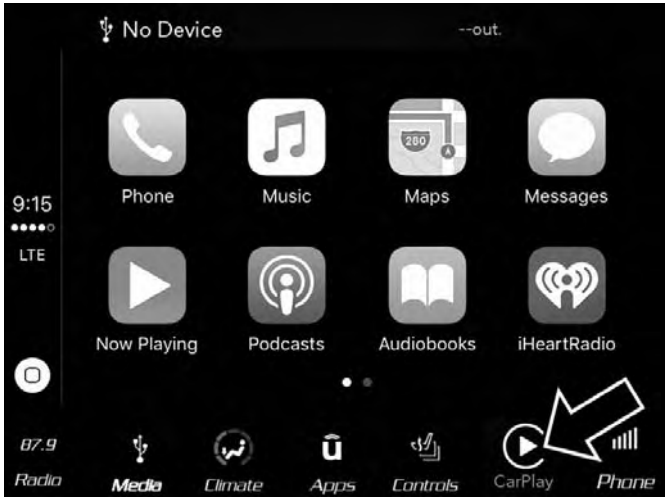

Menu Apple CarPlay du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Android Auto – selon l'équipement

L'application Android Auto vous permet d'utiliser votre voix pour interagir avec la meilleure technologie vocale de la catégorie au moyen du système de reconnaissance vocale de votre véhicule, et d'utiliser les plans de données de votre téléphone intelligent pour projeter votre téléphone intelligent alimenté par Android et quelques une de ses applications sur l'écran tactile de votre système Uconnect. Connectez votre Android 5.0 (Lollipop) ou ultérieur, à un des ports USB multimédias à l'aide du câble USB fourni de l'usine et appuyez sur la nouvelle icône Android Auto, qui remplace l'icône de votre téléphone sur la barre de menu principal pour lancer Android Auto. Maintenez enfoncé le bouton VR sur le volant ou maintenez enfoncée l'icône du micro dans Android Auto pour activer le VR d'Android, qui reconnaît les commandes vocales naturelles, afin de pouvoir utiliser une liste des fonctions de votre téléphone intelligent :

- Cartes
- Music (Musique)
- Phone (Téléphone)

- Text Messages (Messages texte)
- Applications supplémentaires

Menu Android Auto du système Uconnect 4

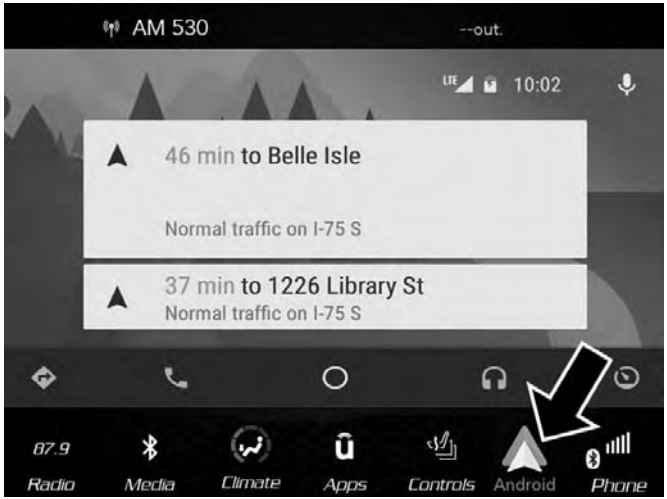

Menu Android Auto du système Uconnect 4C/4C AVEC NAVIGATION

Consultez le supplément du guide de l'automobiliste du système Uconnect pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Généralités

La déclaration de réglementation suivante s'applique à tous dispositifs à radiofréquence dont ce véhicule est équipé :

Le présent appareil est conforme à la section 15 des règlements de la FCC et aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter tous les types d'interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

NOTA : Toute modification non expressément approuvée par la partie responsable de la conformité du système pourrait entraîner la révocation du droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Renseignements supplémentaires

© 2017 FCA US LLC. Tous droits réservés. Mopar et Uconnect sont des marques déposées et Mopar Owner Connect est une marque de commerce de FCA US LLC. Android est une marque de commerce de Google Inc. SiriusXM et toutes les marques et les logos connexes sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. et de ses filiales.

Service à la clientèle relatif au système Uconnect :

- Résidents américains – visitez le site DriveUconnect.com ou composez le 1-877-855-8400 (service offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine)
- Les résidents du Canada doivent visiter le site DriveUconnect.ca ou appeler au : 1-800-465-2001 (anglais) ou 1-800-387-9983 (français)

Service de soutien relatif aux services du système SiriusXM Guardian :

- Les résidents américains doivent appeler au : 1-844-796-4827
- Les résidents canadiens doivent appeler au : 1-877-324-9091

ENTRETIEN DES CD/DVD

Prenez les précautions suivantes pour préserver l'état de vos CD et DVD :

1. Tenez le disque par les bords extérieurs. Évitez d'en toucher la surface.
2. Si le disque est sale, nettoyez-le avec un chiffon doux, en l'essuyant du centre vers le bord.
3. N'apposez ni papier ni ruban adhésif sur le disque. Évitez de le rayer.
4. N'utilisez pas de solvants tels que le benzène, des diluants, des nettoyants ou des aérosols antistatiques.
5. Rangez le disque dans son boîtier après l'avoir écouté.
6. N'exposez pas le disque directement aux rayons du soleil.
7. Ne laissez pas le disque dans un endroit où la température pourrait devenir très élevée.

NOTA : Si la lecture d'un disque s'avère difficile, cela peut indiquer qu'il est endommagé ou sale (par exemple, disque rayé, revêtement réfléchissant usé, présence d'un cheveu, humidité ou rosée sur le disque), qu'il est d'une dimension inappropriée ou qu'il possède un encodage antivol. Entamez la lecture d'un disque que vous savez en bon état avant de faire réparer le lecteur de CD.

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

■ POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE 658

□ Préparation pour la visite d'entretien 658

□ Préparation d'une liste 658

□ Faites des demandes raisonnables 658

■ SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE 658

□ Centre de service à la clientèle FCA US LLC. . . .659

□ Centre de service à la clientèle FCA Canada inc. 659

□ Au Mexique :. 659

□ Porto Rico et les îles Vierges américaines 659

□ Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur) 659

□ Contrat de service 660

■ RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE 661

■ PIÈCES MOPAR 661

■ POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ 661

□ Dans les 50 États américains et à Washington, D.C. 661

□ Au Canada 661

■ BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION 662

POUR OBTENIR LE SERVICE AUQUEL VOUS AVEZ DROIT POUR VOTRE VÉHICULE

Préparation pour la visite d'entretien

Pour une opération sous garantie, assurez-vous d'apporter toutes les pièces justificatives. Apportez votre dossier de garantie. Toute intervention à effectuer peut ne pas être couverte par la garantie. Discutez des frais supplémentaires avec le directeur du service d'entretien. Maintenez à jour un carnet des services d'entretien effectués sur votre véhicule. L'information qu'il contient facilitera généralement la résolution du problème.

Préparation d'une liste

Dressez une liste écrite des problèmes à résoudre ou des réparations précises à effectuer sur votre véhicule. Si vous avez eu un accident ou si vous avez fait faire des réparations qui n'apparaissent pas dans votre carnet d'entretien, mentionnez-le au préposé au service.

Faites des demandes raisonnables

Si votre liste de services à effectuer est longue et si vous voulez récupérer votre véhicule à la fin de la journée, parlez-en au conseiller technique et établissez un ordre de priorité des travaux. De nombreux concessionnaires peuvent vous fournir un véhicule de location moyennant un léger supplément quotidien. Si cette possibilité vous intéresse, mentionnez-le lorsque vous prenez un rendez-vous.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Le constructeur et ses concessionnaires autorisés tiennent à vous satisfaire. Leur plus grand désir est donc que leurs produits et services vous conviennent.

L'entretien sous garantie doit être effectué par un concessionnaire autorisé. Nous vous recommandons fortement de confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé. Ces gens vous connaissent, ils savent ce qui convient le mieux à votre véhicule et ils s'efforceront de vous offrir un service rapide et de première qualité. Les concessionnaires autorisés du constructeur possèdent les locaux, les techniciens formés en usine, les outils spécialisés et l'information la plus récente pour vous assurer une réparation adéquate de votre véhicule dans des délais raisonnables.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de toujours commencer par consulter le directeur du service après-vente de votre concessionnaire autorisé. Il vous aidera à résoudre la plupart de vos problèmes.

- Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes toujours pas satisfait, adressez-vous au gérant ou au propriétaire de l'établissement concessionnaire autorisé. Il se fera un devoir de vous aider.

- Si un concessionnaire autorisé ne parvient toujours pas à résoudre le problème, communiquez avec le centre de service à la clientèle du constructeur.

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants lors de toutes les communications avec le service à la clientèle du constructeur :

- Nom et adresse du propriétaire
- Numéros de téléphone du propriétaire (domicile et travail)
- Nom du concessionnaire autorisé
- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Date de livraison et kilométrage du véhicule

Centre de service à la clientèle FCA US LLC

P.O. Box 21–8004

Auburn Hills, MI 48321–8004 États-Unis

Téléphone : 1 800 423-6343

Centre de service à la clientèle FCA Canada inc.

P.O. Box 1621

Windsor, Ontario N9A 4H6

Téléphone : (800) 465-2001 anglais/(800) 387-9983 français

Au Mexique :

Av. Prolongacion Paseo de la Reforma, 1240

Sante Fe C.P. 05109

Mexico, D. F.

Dans la ville de Mexico : 5081-7568

À l'extérieur de la ville de Mexico : 1 800 505-1300

Porto Rico et les îles Vierges américaines

Customer Service Chrysler International Services LLC

P.O. Box 191857

San Juan 00919-1857

Tél. : 787 782-5757

Télécopieur : 1 787 782-3345

Service à la clientèle pour les personnes malentendantes et celles qui souffrent de troubles de la parole (ATS ou téléimprimeur)

Pour offrir de l'assistance aux personnes malentendantes, le constructeur a installé des appareils de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) dans son centre de service à la clientèle. Par conséquent, les personnes malentendantes qui résident aux États-Unis et qui ont accès à un

ATS ou à un téléimprimeur conventionnel peuvent communiquer avec le constructeur au 1 800 380-CHRY.

Les résidents canadiens malentendants qui ont besoin d'assistance peuvent se prévaloir des services adaptés et des services de relais offerts par Bell Canada. Pour communiquer avec un agent des services de relais de Bell, les utilisateurs d'un téléimprimeur peuvent composer le 711, tandis que les appelants peuvent composer le 1 800 855-0511.

Contrat de service

MISE EN GARDE!

Le système d'échappement (moteurs à combustion interne seulement), certains de ses constituants et certains composants du véhicule contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité. De plus, certains liquides contenus dans les véhicules et certains produits issus de l'usure des composants contiennent ou émettent des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant entraîner des cancers, des malformations à la naissance et des problèmes de fécondité.

Vous avez peut-être souscrit à une protection complémentaire par l'intermédiaire d'un contrat de service. FCA Canada Inc. en répond sans réserve. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un contrat de service Chrysler Canada Inc. original. Nous ne sommes pas responsables des contrats de service émis par d'autres entreprises. Si vous avez souscrit à un contrat autre qu'un contrat de service FCA Canada Inc. original et que des réparations sont nécessaires, vous devrez contacter le gestionnaire de ce contrat. Si vous avez des questions relatives au contrat de service, utilisez la ligne directe nationale destinée aux clients des contrats de service du constructeur au 1 800 465–2001 (anglais) ou 1 800 387–9983 (français).

Nous comprenons l'importance de l'investissement que vous avez effectué en faisant l'achat d'un véhicule neuf. Un concessionnaire autorisé a également beaucoup investi dans des locaux, des outils et dans la formation technique de son personnel pour vous assurer le meilleur service qui soit. Nous sommes convaincus que vous apprécierez ses efforts et sa volonté de résoudre tout problème couvert par la garantie ou toute préoccupation connexe.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA GARANTIE

Veuillez consulter le livret de renseignements sur la garantie pour prendre connaissance des modalités pertinentes de FCA Canada Inc. relatives à ce véhicule et au marché.

PIÈCES MOPAR

Les liquides, les lubrifiants, les pièces et les accessoires Mopar sont disponibles auprès de votre concessionnaire autorisé. Ils sont recommandés pour votre véhicule afin d'aider à en maintenir le bon fonctionnement.

POUR SIGNALER DES DÉFECTUOSITÉS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Dans les 50 États américains et à Washington, D.C.

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer une collision ou des blessures graves ou mortelles, communiquez immédiatement avec la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'en aviser FCA US LLC.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Cependant, la NHTSA ne peut s'impliquer dans les situations problématiques individuelles pouvant survenir entre vous, votre concessionnaire autorisé et FCA US LLC.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez le numéro de la ligne directe sans frais au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153), visitez le site Web http://www.safercar.gov, ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE., West Building, Washington, D.C. 20590. Le site Web http://www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Au Canada

Si vous pensez que votre véhicule présente des défauts de sécurité, communiquez immédiatement avec le service à la clientèle. Les clients canadiens-anglais qui souhaitent signaler un défaut lié à la sécurité au gouvernement canadien doivent communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules au 1-800-333-0510 ou visiter le site Web http://www.tc.gc.ca/roadsafety/.

BONS DE COMMANDE DE PUBLICATION

Vous pouvez utiliser le site Web ou l'un des numéros de téléphone énumérés ci-après pour vous procurer les manuels énumérés ci-après. Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover.

Manuels d'entretien

Ces manuels de réparation détaillés à l'intention des étudiants et des techniciens professionnels offrent des renseignements sur le diagnostic, le dépannage, la résolution de problèmes, l'entretien et la réparation des véhicules automobiles de FCA US LLC. Toutes les connaissances pratiques sur le véhicule, les systèmes et les pièces y sont clairement exposées et sont accompagnées d'illustrations, de schémas et de tableaux.

Manuels de diagnostic

Les manuels de diagnostic comprennent des schémas, des tableaux et des illustrations détaillées. Ces manuels pratiques aident les étudiants et les techniciens à repérer et à corriger les problèmes relatifs aux fonctions et aux systèmes contrôlés par ordinateur. La façon précise de déterminer et de résoudre le problème du premier coup y est indiquée au moyen de procédures de dépannage et de conduite pas-à-pas, d'essais diagnostiques éprouvés et d'une liste complète des différents outils et équipements.

Guides de l'automobiliste

Ces guides de l'automobiliste ont été rédigés avec la collaboration d'ingénieurs et de spécialistes et visent à vous familiariser avec votre véhicule FCA US LLC. Des procédures de démarrage, de conduite, d'urgence et d'entretien comprenant les fiches techniques et les capacités du véhicule y sont présentées ainsi que certains conseils sur la sécurité.

Téléphonez sans frais au numéro :

- **1-800-890-4038 (États-Unis)**
- **1-800-387-1143 (Canada)**

Ou

Visitez notre site Web à l'adresse :

- www.techauthority.com

INDEX

Additifs, Carburant 543
Affichage du groupe d'instrument
Affichage du groupe d'instrument 155, 161
Ajout de carburant 385
Ajout de liquide de refroidissement du moteur (Antigel) 496
Alarme
Amorçage du système 35, 36
Désamorçage du système 35
Réamorçage du système 36
Alarme (alarme de sécurité). 34, 172
Alarme de sécurité 34, 172
Amorçage du système 35
Désamorçage du système 35
Altérations/Modifications, Véhicule 8
Ampoules. 283
Ampoules de remplacement 426
Ampoules, Éclairage 283
Animaux de compagnie 278
Antidémarreur (Sentry Key). 32
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur). .495, 546
Mise au rebut 498
Appel de phares 79
Appuie-tête 68
Assistance à la clientèle 658
Assistance au départ en pente. 189
Assistance, Démarrage en côte 189
Attelages
Traction de remorque 392
Au sujet des freins. 539
Automatic High Beams (Feux de route automatiques). .79
Avertissement, Capotage 5
Avertissement de capotage 5

Balais d'essuie-glace. 486
Barre de menus personnalisés. 553
Batterie 170, 475
Remplacement de la télécommande de télédéverrouillage 22
Témoin du circuit de charge 170
Batterie sans entretien 475
Baudriers 222
Boîte de transfert. 503
Électronique 314
Entretien 503
Liquide 550
Boîte de transfert électronique. 314
Bouchon de radiateur (Bouchon du circuit de liquide de refroidissement) 497

Bouchon du circuit de liquide de refroidissement (Bouchon de radiateur) 497
Bouchons, Remplissage
Huile (Moteur) 472, 478
Radiateur (Pression du liquide de refroidissement) 497
Bougies d'allumage 548, 550

Cache-bagages escamotable 120
Calendrier d'entretien 467
Caméra d'aide au recul 382
Caméra, Recul 382
Caractéristiques de l'espace de chargement 120
Carburant 541
Additifs 543
Antipollution 542
Contenance du réservoir de carburant 546
Essence 541
Éthanol 543
Indice d'octane 541
Méthanol 543
Mode d'économie 303
Spécifications 541, 546, 548
Ceinture de sécurité
Ancrage supérieur de baudrier réglable 226
Ceinture de sécurité à absorption d'énergie 229
Ceintures à trois points d'ancrage 222
Femmes enceintes 228
Fonctionnement des ceintures à trois points d'ancrage 224
Marche à suivre pour détordre une ceinture à trois points d'ancrage 226
Mode d'enrouleur à blocage automatique (EBA) . . .229
Prétendeur de ceinture de sécurité 229
Rallonge de ceinture de sécurité 228
Rappel de ceinture de sécurité 220
Ceintures à trois points d'ancrage 222
Ceintures de sécurité 220, 280
Ancrage supérieur du baudrier réglable 226
Baudrier réglable 226
Ensemble de retenue pour enfants 250
Femmes enceintes 228
Inspection 280
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 226
Mode d'emploi 224
Prétendeurs 229
Rallonge 228
Rappel 168
Siège arrière 222

Siège avant 220, 222, 224
Ceintures de sécurité, Siège 280
Chaînes antidérapantes (Chaînes pour pneus) 528
Chaînes, Pneus 528
Changement de voie 82
Chargement du véhicule 387, 511
Pneus 510
Chauffe-moteur 297
Circuit de refroidissement 493
Ajout de liquide de refroidissement (Antigel) 496
Bouchon à pression 497
Bouchon de radiateur 497
Choix du liquide de refroidissement (Antigel) .495, 546, 548
Contenance de liquide de refroidissement 546
Inspection 494, 498
Mise au rebut du liquide de refroidissement usé . .498
Niveau du liquide de refroidissement 498
Points à ne pas oublier 499
Vidange, rinçage et remplissage 495
Classification uniformisée des pneus 530
Clé, Remplacement. 25, 33
Clés 20
Clés de rechange 25, 33
Clignotants. 180, 283, 419, 429, 430
Feux de détresse 419
Feux de direction 180, 283, 429, 430
Clignotants d'urgence, Danger 419
Climatisation à l'arrière 101
Climatisation, Conseils d'utilisation 107, 109
Climatisation, Zone arrière 101
Commande automatique de la température 105
Commande de iPod/USB/MP3. 616
Commande de réglage automatique de la température. 105
Commande de stabilité électronique (ESC) 192
Commande électrique
Centre de distribution électrique (Fusibles) 432
Direction assistée 320, 550
Freins 539
Glaces 110
Hayon 118
Onduleur 142
Prise de courant (Prise électrique auxiliaire) 137
Rétroviseurs 74
Sièges 49
Toit ouvrant 113
Verrouillage des portières 38
Commandes audio sur le volant 615

Commandes du système audio montées sur le volant 615
Commandes vocales Uconnect 638
Commutateur d'allumage
Allumage par bouton-poussoir 26
Bouton-poussoir sans clé 26
Pile de la télécommande faible ou à plat 26
Système d'allumage sans clé 26
Télécommande non détectée 26
Compartiment pour lunettes de soleil 143
Conduite 410
Conseils de sécurité 279
Contenance en liquides 546
Contenance, Liquide 546
Contrat de service 660
Contrôle électronique de vitesse (Régulateur de vitesse) 326
Contrôleur, Pression des pneus 211
Couvre-bagages. 120
Crochets d'arrimage de l'espace de chargement 121

Défauts reliés à la sécurité, Signalement. 661
Dégagement d'un véhicule enlisé 458
Dégivreur de pare-brise 281
Dégivreur, Pare-brise 281
Délestage
Capteur de batterie intelligent 166
Mode de protection antidécharge de la batterie . . .166
Protection antidécharge de la batterie activée 166
Réduction de la charge électrique 166
Démarrage 29, 290, 292
Chauffe-moteur 297
Par temps froid 297
Si le moteur ne démarre pas 296
Système de démarrage à distance 29
Transmission automatique 290
Démarrage d'appoint. 450
Démarrage d'un moteur noyé. 296
Démarrage et conduite 290, 292
Déneigeuse 403
Déverrouillage du levier de vitesses au frein/transmission 303
Déverrouillage passif. 39
Direction
Assistée 320
Directives de levage. 444
Dispositif antilouvoiement de la remorque. 196
Dispositif d'ouverture des glaces à commande électrique. 110
Dispositifs de retenue des occupants 218

Durée utile des pneus 520
Éclairage de l'espace de chargement 120
Éclairage et témoins
Alarme de sécurité 172
Appel de phares 79
Avertissement de température du moteur 171
Clignotants 77, 180, 283, 429, 430
Commutateur route-croisement, Phares 77
Éclairage du miroir de courtoisie 76
Éclairage intérieur 82
Entretien 426, 428
Entretien des feux arrière 430
Espace de chargement 120
Feu d'arrêt central surélevé 430
Feux arrière 430
Feux de détresse 419
Feux de gabarit 430
Feux de jour 78
Feux de stationnement 180
Feux extérieurs 283
Lampe de lecture 82
Phares 428
Phares allumés avec les essuie-glaces 80
Phares antibrouillard 429
Phares automatiques 79
Régulateur de vitesse 179, 180
Remplacement d'ampoule 426, 428
Sac gonflable 168, 236, 280
Système antipatinage 195
Système de surveillance de la pression des pneus . .175
Témoin d'anomalie (Vérification du moteur) 173
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 168
Témoin des freins 168
Témoin du système d'assistance au freinage 195
Témoins (Description du groupe d'instruments) 171, 180
Éclairage extérieur 77, 283, 426
Éclairage intérieur 82
Éclairage intérieur et du tableau de bord 82
Écrous de roue 539

Embuage des glaces 108
Emplacement du cric 440
Emplacement du pied milieu 510
Ensemble de retenue pour enfants 250
Ensembles de retenue, Enfant 250
Ensembles de retenue pour enfants
Ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant 257
Emplacement des ancrages LATCH 262

Ensembles de retenue pour enfants 250
Ensembles de retenue pour enfants et porte-bébés 252
Ensembles de retenue pour enfants plus grands . . .253
Installation du siège d'enfant 273
Places assises 255
Rangement approprié d'une ceinture de sécurité à enrouleur à blocage automatique inutilisée 268
Sièges d'appoint 254
Entreposage du véhicule 107, 531
Entretien, Calendrier 467
Entretien de la peinture 532
Entretien des ceintures de sécurité. 534
Entretien des phares antibrouillard 429
Entretien des roues et des enjoliveurs de roue 526
Entretien des sacs gonflables. 248
Entretien du climatiseur 479
Entretien du fini intérieur. 534
Entretien du lecteur de disque compact (CD) 655
Entretien du système antipollution 182
Espace de chargement 120
Éclairage 120
Porte-bagages 143
Essence antipollution 542
Essence, Antipollution 542
Essence (Carburant). 541
Essence reformulée 542
Essence, Reformulée 542
Essence sans plomb 541
Essieu arrière (Différentiel) 502
Essieu avant (Différentiel). 502
Essuie-glace et lave-glace arrière. 90
Essuie-glace/Lave-glace de la lunette de hayon 90
Essuie-glaces 85
Essuie-glaces à balayage intermittent (Essuie-glaces à cadence variable) 86
Essuie-glaces, Balayage intermittent 86
Essuie-glaces, Pare-brise 85, 474
Essuie-glaces sensibles à la pluie. 88
Essuie-glaces, Sensibles à la pluie 88
Éthanol. 543
Étiquette d'information sur les pneus et la charge. . . .510
Étiquette, Informations sur les pneus et la charge 510

Feu de freinage central surélevé 430
Feux de détresse 419
Feux de jour 78
Filtre à air. 479
Filtre à air, Moteur (filtre à air du moteur) 479
Filtre à huile, Choix 479

Filtre à huile, Remplacement. 479
Filtre de climatisation 108, 481
Filtres
Climatisation 108, 481
Filtre à air 479
Huile moteur 479
Mise au rebut des huiles moteur usées 478
Fluide frigorigène 480, 481
Fluide frigorigène de climatisation 479, 480, 481
Fonction de mémoire (Siège à mémoire) 46, 53
Fonction de réaction améliorée en cas d'accident 248, 464
Fonctionnement par temps froid 297
Frein de stationnement. 298
Fuites de liquide 283
Fuites, Liquides 283
Fusibles 431

Glaces 110
Commande électrique 110
Réinitialisation de la fonction de fermeture automatique 112
Groupe d'instruments 152, 153, 180
Guide de l'automobiliste 6, 662
Guide de traction de remorque 393

Hayon 118
HomeLink (Ouvre-porte de garage). 122
Huile, Moteur 476
Additifs 478
Conseils pour le choix 477, 546
Contenance 546
Filtre 479
Intervalle entre les vidanges 476
Jauge d'huile 474
Mise au rebut 478
Mise au rebut du filtre 478
Symbole d'identification 477
Synthétique 478
Témoin d'avertissement de pression 172
Viscosité 477, 478, 546
Huile moteur synthétique. 478

Indicateur de vidange d'huile, Réinitialisation 157
Indicateurs d'usure 519
Indice d'octane de l'essence (Carburant) 541
Inscriptions sur les pneus 505

Instructions de mise sur cric du véhicule et de remplacement d'un pneu 443
Introduction 4

Key, Sentry (Antidémarreur). 32

LaneSense. 376
Lavage du véhicule 533
Lave-auto 533
Lave-glace
Liquide 474
Lecteur de DVD (Video Entertainment System) 618
Levier du dispositif d'inclinaison du dossier de siège du conducteur 46, 47
Levier multifonction 77
Lights (Feux). 283
Liquide de frein 500, 550
Liquide lave-glace 85, 474
Liquide pour essieux 550
Liquides 550
Liquides et lubrifiants 548
Lubrification, Carrosserie 486
Lubrification des mécanismes de carrosserie. 486

Manuel d'entretien 662
Manuels d'entretien 662
Marche à suivre pour détordre une ceinture de sécurité 226
Mémoire de position de siège et de réglage de la radio 46, 53
Méthanol 543
Miroirs de courtoisie 76
Mise au rebut
Antigel (Liquide de refroidissement du moteur) . . .498
Mise en garde concernant le monoxyde de carbone 279, 545
Mises en garde et avertissements 8
Mode d'économie (Carburant) 303
Mode de fonctionnement de secours de la transmission automatique. 311
Modifications/Altérations du véhicule 8
Modifications/Altérations, Véhicule 8
Moteur 472
Bouchon de remplissage d'huile 472, 478
Chauffe-moteur 297
Choix de carburant 541, 546
Choix de l'huile 477, 546, 548
Compartiment 472, 473
Démarrage 290, 292

Démarrage d'appoint 450
Filtre à air 479
Filtre à huile 479
Huile 476, 546
Huile synthétique 478
Identification du compartiment 472, 473
Noyé, Démarrage 296
Précautions concernant les gaz d'échappement 279, 545
Recommandations pour le rodage 298
Si le moteur ne démarre pas 296
Surchauffe 454
Système de refroidissement 493

Nettoyage
Roues 526
Nettoyage des lentilles du tableau de bord. 535
Nettoyage des surfaces vitrées 536
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 538

Onduleur, Alimentation 142
Ouverture, Capot. 116
Ouverture du capot 116
Ouvre-porte de garage (HomeLink). 122
Ouvre-porte, Garage 122

Passage des rapports 301
Transmission automatique 301, 304
Période de rodage d'un nouveau véhicule 298
Permutation, Pneus 529
Phares 428
Allumage avec les essuie-glaces 80
Appel de phares 79
Automatiques 79
Nettoyage 532
Remplacement 428
Remplacement d'ampoule 428
Phares antibrouillard 429
Phares automatiques 79
Pièces Mopar 661
Plage de rapports 306
PNBV. 387
Pneus. 283, 515, 523, 524, 530
Capacité de charge 510, 511
Chaînes 528
Classe de qualité 530
Couple de serrage des écrous de roue 539
Durée utile des pneus 520

Généralités 515, 523, 524
Haute vitesse 517
Indicateurs d'usure des pneus 519
Mise sur cric 440, 504
Montage de roue 450
Patinage 519
Permutation des roues 529
Pneus d'hiver 523
Pression 515
Pression de gonflage 516
Radiaux 518
Remplacement 440, 450, 504, 520
Remplacement d'un pneu crevé 450
Roue de secours 441, 523, 524, 525, 526
Roue de secours compacte 524
Sécurité 504, 515
Système de surveillance de la pression des pneus . .211
Tailles 506
Témoin d'avertissement de pression 175
Traction de remorque 398
Vieillissement (Durée utile des pneus) 520
Pneus de rechange. 520
Pneus d'hiver 523
Pneus radiaux. 518
Poids au timon / Poids de la remorque. 396
Poids de remorque 393
Poids nominal brut du véhicule 390
Poids nominal brut sur l'essieu. 390
Port de la ceinture de sécurité par les femmes enceintes 228
Porte-bagages de toit 143
Porte-gobelet 135, 136
Porte-gobelet arrière 136
Portière ouverte 170, 171
Pour ouvrir le capot. 116
Pour signaler un défaut relié à la sécurité 661
Précautions concernant les gaz d'échappement . .279, 545
Précautions d'utilisation. 181
Préparation pour la mise sur cric 443
Pression, Pneus 516
Prétendeurs
Ceintures de sécurité 229
Prise de courant auxiliaire 137
Prise électrique auxiliaire (Prise de courant). 137
Prise électrique, Auxiliaire (Prise de courant) 137
Procédures de démarrage 290, 292
Programmation des télécommandes (télédéverrouillage) 25
Protection contre la corrosion 532

Radio Fonctionnement 636
Radiofréquence
Généralités 25, 32, 34, 44
Rallonge de pare-soleil 76
Rappel, Ceinture de sécurité 220
Rappel de ceinture de sécurité 220
Rappel de clé de contact 27
Ravitaillement 385
Réglage
Vers l'arrière 50, 52
Vers l'avant 50, 52
Vers le bas 50, 52
Vers le haut 50, 52
Réglages du système Uconnect
Fonctions programmables par l'utilisateur . .39, 44, 571
Programmation du système de déverrouillage passif 39, 44, 571
Réglages du système Uconnect 571
Régulateur de vitesse 325, 326, 329
Accélération/décélération 327, 328
Accélération/décélération (Régulateur de vitesse adaptatif seulement) 336
Annulation 329
Programmation 326
Reprise 329
Régulateur de vitesse adaptatif (Régulateur de vitesse) 329
Régulateur de vitesse (Contrôle de la vitesse) . . .325, 329
Remorquage 389, 460
Guide 393
Loisirs 404
Poids 393
Véhicule en panne 460
Remorquage de loisir 404
Passage au point mort (N) de boîte de transfert . . .407
Passage hors du point mort (N) de boîte de transfert 409
Remorquage d'un véhicule derrière une autocaravane 404
Remorquage d'un véhicule en panne 460
Remplacement de l'antidémarreur Sentry Key. 25, 33
Remplacement des ampoules 426, 428
Remplacement des balais d'essuie-glaces 486
Remplacement des piles de la télécommande (télédéverrouillage) 22
Remplacement d'un pneu crevé 440, 504
Renseignements concernant la garantie 661
Renseignements concernant la sécurité des pneus 504
Renseignements concernant la sécurité, Pneus 504
Rétroviseur intérieur 72, 73, 419

Rétroviseurs 72
Rétroviseurs commandés à distance 74
Rétroviseurs et miroirs
Chauffants 75
Commande électrique 74
Commandés à distance 74
Extérieurs 74
Extérieurs rabattables 74
Intérieur 72, 73, 419
Miroirs de courtoisie 76
Rétroviseurs extérieurs 74
Rétroviseurs extérieurs chauffants. 75
Roue de secours 441, 523, 524, 525, 526
Roue de secours compacte 524
Roue et enjoliveur de roue 526

Sac gonflable
Enregistreur de données d'événement 464
Entretien du système de sacs gonflables 248
Fonctionnement des sacs gonflables 240
Protège-genoux 240
Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur 241
Sacs gonflables latéraux 241
Si un déploiement se produit 246
Système de réponse améliorée en cas d'accident 248, 464
Témoin de sac gonflable 236
Témoin redondant de sac gonflable 237
Transport d'animaux domestiques 278
Sac gonflable Témoin 168, 236, 280
Sangles d'arrimage de l'espace de chargement 121
Sécurité, Gaz d'échappement 279
Sentry Key
Programmation de l'antidémarreur 33
Sentry Key (Antidémarreur). 32
Serrures
Portière 37
Portières à commande électrique 38
Sécurité-enfants 45
Service à la clientèle. 658
Service offert par le concessionnaire 476
Siège à mémoire 46, 53
Siège arrière à dossiers rabattables. 46, 61
Sièges 46, 49, 50, 52, 57
Accès facile 46, 56
Arrière à dossier rabattable 46, 61
Basculement 46, 47
Chauffants 46, 57
Déverrouillage de dossier 46, 47

Inclinables 48
Mémoire 46, 53
Réglage 46, 47, 50, 52
Ventilés 46
Ventilés 46
Ventilés 60
Ventilés 60
Sièges à commande électrique
Vers l'arrière 50, 52
Vers l'avant 50, 52
Vers le bas 50, 52
Vers le haut 50, 52
Sièges arrière, Dossiers rabattables. 46, 61
Sièges avant inclinables 48
Support du capot. 116
Surchauffe, Moteur 454
Surveillance des angles morts 198
Système antipatinage 192
Système d'accès et de démarrage sans clé
Keyless Enter-N-Go 291
Déverrouillage du hayon 571
Programmation du système de déverrouillage passif 39, 571
Système de déverrouillage passif 39
Verrouillage des portières du véhicule 571
Système d'alarme (Alarme de sécurité) 34
Système d'alarme antivol (Alarme de sécurité). 34
Système d'amorçage (Alarme de sécurité) 34
Système d'assistance au freinage 188
Système d'avertissement de collision frontale 206
Système d'échappement. 279, 492
Système de chauffage-climatisation 91
Manuel 91
Système de climatisation 105, 479
Système de commande des freins, Électronique 187
Système de commande électronique des freins 187
Dispositif électronique antiroulis 196
Système antipatinage 192
Système de freinage antiblocage 186
Système de démarrage à distance 29
Fonctions programmables par l'utilisateur du système Uconnect 575
Pour quitter le mode de démarrage à distance 31
Réglages du système Uconnect 575
Système de diagnostic de bord 181
Système de freinage 499, 539
Antiblocage des roues (ABS) 539
Frein de stationnement 298
Maître-cylindre 500
Témoin d'avertissement 168

Vérification du liquide 500
Système de freinage antiblocage (ABS). 186
Système de reconnaissance vocale 638
Système de surveillance de circulation en marche arrière. 204
Système ParkSense arrière 353, 364
Système ParkSense, Arrière 353, 364
Systèmes audio (Radio) 553

Tableau de référence, Dimension des pneus 506
Tableau de viscosité de l'huile moteur 477
Télécommande 20
Amorçage de l'alarme 35
Désamorçage de l'alarme 35
Programmation de télécommandes additionnelles 25, 33
Système de démarrage à distance 29
Télécommande de la radio 615
Télécommande du système audio (Radio) 615
Télécommande, Ouvre-porte de garage (HomeLink) . .122
Télédéverrouillage
Amorçage de l'alarme 35
Désamorçage de l'alarme 35
Programmation de télécommandes additionnelles 25, 33
Téléphone cellulaire. 636
Témoin d'anomalie du moteur (Témoin d'anomalie) . .182
Témoin d'anomalie (Vérification du moteur) 173, 182
Témoin d'avertissement de freinage antiblocage 177
Témoin d'avertissement du système de commande électronique de l'accélérateur. 170
Témoin de portière ouverte 170, 171
Témoin de pression d'huile 172
Témoin du régulateur de vitesse. 179, 180
Témoins d'avertissement (Description du groupe d'instruments) 174
Toit ouvrant 113
Traction de remorque. 389
Attelages 392
Câblage 400
Conseils 402
Conseils concernant le circuit de refroidissement . .403
Exigences minimales 397
Poids de la remorque et au timon 396
Transmetteur universel. 122
Transmission. 304
Automatique 304, 501
Entretien 501
Liquide 550
Passage des rapports 301

Transmission automatique 304, 502
Additifs spéciaux 501
Ajout d'huile 502
Remplacement de l'huile et du filtre 502
Type de liquide 501, 550
Vérification du niveau de liquide 501, 502
Vidange de liquide 502
Transmission intégrale 314
Transport d'animaux domestiques. 278
Tremblement dû au vent 112, 114

Uconnect
Fonctions programmables par l'utilisateur 575
Réglages du système Uconnect 575
Urgence
Dégagement d'un véhicule enlisé 458
Démarrage d'appoint 450
Feux de détresse 419
Utilisation du cric 440, 504
Utilisation du cric. 440, 444, 504

Vérifications de la sécurité de votre véhicule 279
Vérifications de niveau de liquide
Freins 500
Vérifications de sécurité à l'extérieur du véhicule 283
Vérifications de sécurité à l'intérieur du véhicule 280
Vérifications, Sécurité. 279
Verrouillage des portières. 37
Système de verrouillage sécurité-enfants – portières arrière 45
Verrouillage des portières 44
Verrouillage des portières arrière à l'épreuve des enfants 45
Verrous. 283
Capot 116
Viscosité de l'huile moteur. 477, 478
Viscosité, Huile moteur 477, 478

INSTALLATION D'UN ÉMETTEUR-RADIO

Les systèmes électroniques se trouvant à bord du présent véhicule ont été conçus de façon à ne pas perturber les ondes radio. Les émetteurs-récepteurs radio et les téléphones mobiles doivent être installés correctement par un personnel qualifié. Respectez les consignes suivantes lors de l'installation.

Les raccords électriques devraient être branchés directement à la batterie et être munis d'un fusible situé le plus près possible de la batterie.

L'antenne d'un émetteur-récepteur radio devrait être fixée sur le toit ou à l'arrière du véhicule. Il faut faire attention lorsqu'on pose une antenne avec base aimantée, car le magnétisme risque de nuire à la précision ou au fonctionnement de la boussole.

Le câble de l'antenne doit être aussi court que possible et éloigné des fils électriques du véhicule. N'utilisez qu'un câble coaxial blindé.

Ajustez soigneusement l'antenne et le câble à la radio, afin d'assurer un faible taux d'ondes stationnaires (SWR).

Un émetteur-récepteur radio plus puissant que la normale pourrait exiger des précautions particulières.

Il faut faire vérifier toutes les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de parasites entre l'équipement de télécommunication et les systèmes électroniques du véhicule.

18WD-126-BA
© 2017 FCA US LLC. Tous droits réservés.
Dodge est une marque déposée de FCA US LLC.

Première impression
Imprimé aux États-Unis